PAGES D'HISTOIRE

9[E] Série - a - b,d,g - i

Pendant la Guerre

Librairie Militaire Berger-Levrault

Paris Nancy

Contents



PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série a

L.-H. GRONDIJS

ANCIEN PROFESSEUR A L'INSTITUT TECHNIQUE DE DORDRECHT

Les Allemands en Belgique

LOUVAIN ET AERSCHOT

NOTES D'UN TÉMOIN HOLLANDAIS

TROISIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7
NANCY — RUE DES GLACIS, 18

34

Prix : 60 centimes.

PAGES D'HISTOIRE – 1914-1915

PLAN GÉNÉRAL

1re Série. — L'Explosion vue de la frontière de l'Est (23 juillet — 5 août). 5 volumes : *a*) Le Guet-Apens. — *b*) La Tension diplomatique. — *c*) En Mobilisation. — *d*) La Journée du 4 août. — *e*) En Guerre.

2e Série. — Les Pourparlers diplomatiques.
Trois volumes parus : *a*) Livre bleu anglais. — *b*) Livre gris belge. — *c*) Livre orange russe.
Sous presse : *d*) Livre bleu serbe. — *e*) Livre blanc allemand.

3e Série. — Les Communiqués officiels. *Suite chronologique des dépêches du Gouvernement français.* 6 volumes parus (du 5 août au 31 décembre).

4e Série. — Atlas-Index de tous les théâtres de la Guerre.
a) Campagnes de France et de Belgique (34 cartes au 1/400000e, en 4 couleurs ; index alphabétique).
En préparation : *b*) Campagnes des Vosges, d'Alsace, de Lorraine, de l'Allemagne de l'Ouest. — *c*) Cartes des principaux champs de bataille. — *d*) Front Est : Prusse Orientale, Galicie, Pologne, Hongrie. — *e*) Front Sud : Serbie, Bosnie-Herzégovine, etc. — *f*) Cartes d'ensemble d'Europe. Colonies allemandes.

5e Série. — Les Mises à l'Ordre du Jour : *Citations, Promotions, Légion d'honneur, Médaille militaire.* 7 volumes parus (du 8 août au 21 novembre).

6e Série. — Pangermanisme.
a) La Folie allemande, par Paul Verrier. — *b*) Traduction d'ouvrages pangermanistes. — *c*) La Doctrine de guerre. — *d*) Les Faussaires. — *e*) Les Huns en France. — *f*) Les Huns en Belgique. — *g*) Manifestes des 93 et des Universités allemandes. — *h*) Paroles allemandes.

7e Série. — L'Indignation du monde civilisé.
a) La Séance historique de l'Institut de France. — *b*) L'Allemagne et la Guerre, par Emile Boutroux, de l'Académie Française. — *c*) La Journée du 22 décembre. — *d*) Devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *e*) Devant l'Académie Française. — *f*) La Protestation des grands hommes de l'étranger. — *g*) Ordres du jour des sociétés savantes et artistiques. — *h*) Voix de neutres. — *i*) Paroles belges.

8e Série. — La Guerre et la Presse mondiale.
a) Extraits du *Bulletin des Armées de la République* (4 volumes parus). — *b*) Articles choisis dans les grands quotidiens de Paris. — *c*) Presse de province. — *d*) Presse des pays alliés. — *e*) Presse des pays neutres. — *f*) Presse des pays ennemis. — *g*) Les meilleures Caricatures, les meilleurs Poèmes et les meilleures Chansons.

9e Série. — Pendant la Guerre.
a) Le Canon de 75. — *b*) La Vie à Paris. — *c*) La Vie en Province. — *d*) La Vie à l'Étranger. Etc.

10e Série. — Les Opérations militaires.
Les Français en Alsace. — Les Français en Belgique. — La Retraite stratégique. — Le Grand Couronné de Nancy. — La Bataille de la Marne. — La Campagne des Vosges. — Bataille de l'Aisne. — Combats dans l'Argonne et dans la Woëvre. — Bataille du Nord. — Chronologie de la guerre (31 juillet-31 décembre 1914). Etc., etc.

Les Allemands

en Belgique

(LOUVAIN ET AERSCHOT)

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

A Monsieur le Sénateur Léon BOURGEOIS

Monsieur le Sénateur,

Parmi les défenseurs du droit international et les partisans de l'arbitrage et de la paix, vous avez toujours représenté la sagesse et le bon sens. Négligeant les phrases pompeuses et les rêves sur l'avenir des peuples, vous n'avez jamais fermé les yeux sur les exigences du présent.

C'est vous qui, avec une admirable clairvoyance, avez prononcé cette parole, dont la guerre actuelle montre la cruelle vérité : « Le désarmement n'est pas une préparation, il ne peut être qu'une conséquence. »

Depuis de longues années, vous avez été pour nous le représentant d'une saine philosophie et le prophète du droit international, qui est la codification des vertus instinctives de votre race.

J'ai l'honneur de vous dédier ce petit livre.

L.-H. Grondijs.

Les Allemands en Belgique

RÉCIT D'UN TÉMOIN HOLLANDAIS

I. — BRUXELLES, LOUVAIN

Pour nous, civils, les grands mouvements des corps d'armée, la coopération des masses, qui paraissent se développer et se battre indépendamment l'une de l'autre, ressemblent à la partie secrètement calculée et magnifiquement mouvementée des grands maîtres de l'échiquier. Elle n'est importante pour nous que par le résultat.

En Belgique, après la bataille et la prise de Liége, une nouvelle phase de la guerre moderne s'est développée. Les troupes envahissantes ont provoqué le soulèvement de l'âme des citoyens contre la violation de leur repos, leur sécurité et

leur honneur. Cette réaction a produit, d'autre part, de la folie et de la peur dans les armées régulières de l'ennemi : peur des explosions d'une volonté populaire qui ne peut être ni désarmée par la bonhomie, ni prévenue par les plus prudentes précautions.

Désireux de se rendre compte, par ses propres yeux, des horreurs imputées aux Allemands, l'auteur de ces notes, un Hollandais, résolut de se rendre en Belgique. Il lui semblait d'une grande importance d'écouter ces deux âmes : l'âme belge, celle du citoyen individualiste, ouvrier paisible et actif de la civilisation, mais, sous certaines influences, peut-être capable de gestes sauvages et cruels ; l'âme militaire allemande, celle du soldat discipliné qui, sans crainte, prépare le combat ordonné, mais qui entre deux batailles veut retrouver, dans le foyer où il vient se reposer, quelque chose de la paix du milieu qu'il a dû laisser dans sa patrie.

Nous autres, Hollandais, nous avions peine à croire les cruautés commises, disait-on, par ces lourds et bons Allemands, que l'on voit rire dans leurs villages autour des tables d'auberges, et jouer aux quilles au milieu de joyeuses clameurs et d'applaudissements.

Ces raisons m'ont porté sur le théâtre même de la guerre, pour y respirer son atmosphère particulière et subir son ivresse.

Le *19 août,* je partis pour Bruxelles avec l'intention de continuer à pied, dans une direction opposée à celle de la marche des troupes allemandes, mon voyage vers Louvain et vers les petits villages des environs.

En chemin de fer, je remarque partout l'anxiété nerveuse du public, disposé à voir un espion dans chaque étranger.

A Bruxelles, la population est fort agitée ; on attend des victoires. Sur la place Rogier, devant la gare du Nord, la foule à la fois enthousiaste et angoissée regarde les automobiles qui évacuent les blessés. Les cafés sont combles. On discute ; les conversations sur les terrasses sont fort animées ; tout le monde affiche des cocardes belges. Des bruits contradictoires circulent. Aux frontières de la ville, les gardes civiques dressent des barricades et creusent des tranchées...

20 août. — Quel changement dans la ville ! Les troupes se sont retirées ; les gardes civiques du second ban ont reçu, la veille, l'ordre de déposer leurs armes et ont été licenciés ; de nombreux trains ont conduit ceux du premier ban à Termonde ; on a fait sauter le magnifique poste de télégraphie sans fil près du palais du Roi, à Laeken ; toutes les locomotives ont été expédiées dans les directions de Lille et d'Anvers ; les habitants ont fait disparaître tout vestige

des barricades... Les bruits sont répandus à voix basse, les esprits sont abattus, des craintes indécises flottent dans l'air.

Vers 11 heures, les bruits se précisent. Les Allemands entreront vers 3 heures en ville. Des fonctionnaires municipaux, sans l'autorisation d'ailleurs du bourgmestre Max, courent à travers la ville pour faire enlever les drapeaux et les cocardes. Lorsqu'entrent les Allemands, l'esprit du peuple se déprime. On ne voit presque plus de cocardes nulle part. Les troupes qui entrent sous le commandement du général Sixt von Armin ont fait à pied le chemin depuis Aix-la-Chapelle, mais elles ont bonne mine.

Je regarde les visages des spectateurs. Les esprits se relèveront plus tard, mais pour le moment on ne constate chez tous que la curiosité. Je garde mes cocardes hollandaise et belge. D'un groupe de Bruxellois qui m'ont dévisagé pendant quelque temps, après chuchotements, se détache un citoyen qui m'aborde et me prie d'enlever mes cocardes, parce que, dit-il, « les Prussiens ne veulent pas cela ». Je refuse. Le groupe paraît visiblement froissé.

La première impression produite par les troupes allemandes sur la foule est l'étonnement, puis l'admiration. L'entrée triomphale faite avec le célèbre « pas de parade » ressemble au bruit des coups régulièrement portés d'un marteau

gigantesque sur une enclume. Ces gens solidement bâtis et ces visages immobiles sous les casques poussiéreux, l'impression qu'ils produisent sous une discipline de fer, causent un sentiment d'effroi mêlé de respect. Voilà donc les massacreurs de femmes, les incendiaires de villages ! On ne retrouve cependant sur leurs visages aucune trace de penchants cruels, quoique leurs traits soient quelque peu barbares. Ils inspirent tout de même une indicible peur.

Une vieille femme, qui, à travers la foule curieuse, s'avance vers les Prussiens, sans but précis probablement, est retenue par un agent de police, qui ne la comprend pas. Elle tâche d'expliquer : « J'avais un fils qu'*ils* ont tué. » L'agent répond d'une voix rauque : « Et moi donc, j'ai deux fils dans l'armée ! » La vieille, repoussée, tout à coup crie : « A bas les Prussiens ! » La foule, prise d'une terreur soudaine, se met à courir. Une jeune femme tombe, des enfants crient ; les soldats allemands regardent et semblent ne rien voir.

Dans toutes ces armées qui sont passées pendant deux jours en file ininterrompue à travers Bruxelles, je remarque la timidité particulière des troupiers rudes en face d'une population civilisée. Cette civilisation, en tant que phénomène général, ne vaut peut-être pas beaucoup, mais elle implique le bien-être, l'esprit de

critique, le contrôle incessant de tous les gestes et mouvements, et parfois la gaîté aux dépens d'autrui. Tous ces Allemands à Bruxelles font penser aux cohortes romaines traversant Athènes, exposées aux sourires et aux traits d'esprit de la population.

La supériorité des soldats allemands réside dans l'effroi qu'ils inspirent. Ces guerriers redoutables se sentent embarrassés devant l'ingénuité et la complexité de cette population qui attend... Ils font des efforts pour s'adapter à l'urbanité que leurs âmes simples de soldats admirent. Les voilà désarmés !

Après un ou deux jours, la capitale est tranquillisée. On a vu ces hommes terribles singulièrement domptés. On se sent plus forts qu'eux, plus forts par la verve toujours éveillée et la rancune qui commence à percer. On sent chez eux l'inquiétude devant l'énorme foule de jeunes hommes dans les rues, et surtout cette autre inquiétude que ressentent les athlètes devant de faibles femmes railleuses.

21 août. — Je pars à pied pour Louvain. Dès le village de Tervueren, commence, se dirigeant vers la capitale, un cortège incessant de régiments allemands, de convois d'artillerie. Tous les hommes sont bien équipés et marchent d'un air assuré. Au-dessus des routes, de grands

nuages de poussière se lèvent. Péniblement, les petits groupes d'habitants de Louvain et des villages environnants reviennent, hommes, femmes et enfants, tous chargés d'énormes paquets. Le combat ayant cessé, ils se sentent rassurés. Par mesure de précaution, ces petites gens saluent les troupes, incessamment. Les officiers leur rendent, gravement, le salut.

Un convoi se repose ; deux sous-officiers s'en détachent, m'abordent et, sans préliminaires, me confient qu'ils aiment les Belges, mais qu'ils ont été obligés d'incendier des maisons dont les habitants étaient absents. « C'est leur propre faute, ces gens auraient dû rester chez eux ! » Ils me prennent pour un Belge. Je ne réponds que quelques mots insignifiants, et continue mon chemin.

A trois quarts d'heure avant Louvain, je passe devant un groupe de maisons incendiées ; des cadavres de porcs et de bœufs répandent une odeur effroyable. Les autres maisons sont toutes pillées. Dans un café, je trouve une famille assise, découragée, au milieu de glaces brisées, de chaises cassées, dans un désordre indescriptible. Je demande un verre de bière. On ne peut plus rien m'offrir. Ces gens m'expliquent que « les Allemands sont des hommes très bons, mais que c'est de leur propre faute que tous ces dégâts ont été commis : ils auraient dû rester et

les recevoir convenablement ». On change donc d'idées comme de vêtements? Il suffit donc de quelques propos lourds et de quelques coups de poing sur une table d'auberge pour renverser les concepts si clairs de Droit et de Justice, et adoucir des esprits portés logiquement à la haine et à la vengeance?...

A Louvain, je remarque tout de suite que les soldats de la garnison ont un autre aspect que ceux des colonnes que j'ai rencontrées. Les visages sont moins calmes, la forte discipline me semble quelque peu relâchée, et la bonhomie souriante de l'Allemand perce moins sous leurs masques durs. Ces hommes-là doivent assurément avoir pris part au pillage des bourgades voisines.

Un peloton de soldats conduit, tambours battants, un fonctionnaire de la municipalité, qui traduit à haute voix en flamand une proclamation du « Kommandant » adressée à la population. Tout de suite, les soldats, accoutumés de voir traîner des civils au supplice, accourent de tous les côtés « pour voir fusiller ce damné bourgeois ». Ils se retirent, désappointés, quand on leur apprend qu'il s'agit d'un cas assez banal.

L'attitude de la population est fort correcte. Le soldat allemand me semble être à son aise surtout dans les quartiers pauvres.

La ville est entièrement privée de nouvelles. Pendant la soirée, j'engage une conversation avec un prêtre flamand, M. van Ussel, homme distingué, curé d'une des paroisses de Louvain. Tandis que nous parlons, un sergent-major nous aborde et nous demande la permission de nous accompagner au presbytère. Il est catholique et il exprime le désir de pouvoir enfin ouvrir son cœur à un prêtre.

Attablé devant un sobre repas arrosé d'un verre de vin, le militaire se sent à son aise et parle abondamment. Seul dans sa compagnie, il est catholique. Intentionnellement, dit-il, les régiments protestants ont été envoyés vers la Belgique catholique, tandis que les troupes catholiques ont été de préférence dirigées vers la catholique Pologne, contre les Russes orthodoxes. Ce détail topique est d'un grand intérêt pour l'explication du récit suivant.

Notre sergent-major, nommé Kluck, est animé des mêmes opinions, sur les atrocités commises dans les villages de Visé jusqu'à Louvain, que la plupart des officiers (de réserve) universitaires auxquels j'ai parlé. « C'est une honte », concédèrent-ils, « mais malheureusement c'était nécessaire. » La logique de cette phrase m'a toujours paru fort compliquée. Je suis frappé de l'étroite union du dégoût suscité par les images vécues de destruction et de l'idée d'obéissance

qui exclut entièrement la responsabilité personnelle.

M. van Ussel lui fait remarquer que son régiment a maltraité et fusillé des ecclésiastiques, qu'il fait la guerre contre ses coreligionnaires. L'homme se met à pleurer. Il répond que l'esprit militaire est si fortement développé chez eux et que la discipline rend le sacrifice des opinions individuelles si spontané que, tout en ressentant l'horreur de certaines actions, jamais personne ne proteste contre les ordres des supérieurs.

Le prêtre réplique que les méfaits des troupes sont d'autant plus impardonnables que le peuple flamand ressentait avant la guerre une grande sympathie pour l'Allemagne. L'Allemagne, respectueuse de la neutralité belge, aurait gardé cette sympathie, que même une grande nation ne peut négliger impunément. Par la violation du territoire et par les excès commis, ce sentiment d'amitié, dont les Allemands ont beaucoup profité en Belgique, s'est mué en une haine si terrible qu'elle survivra aux contemporains et, dans les siècles à venir, cuirassera d'une armure d'airain cette race paisible.

Notre hôte ajoute que l'Allemagne représentait pour les catholiques de Belgique la paix des religions et la liberté pour la minorité catholique, tandis que la France était le théâtre de la persécution et d'une lutte terrible entre le Saint-

Siège et les forces libérales et modernisantes du siècle.

Je m'aventure à faire remarquer à notre digne hôte que la lutte en France, dans laquelle le pouvoir politique de l'Église a été l'enjeu, est récente. Cette circonstance lui fait oublier que jamais dans les rues de Paris un prêtre n'a été arrêté par les gendarmes pour la seule raison qu'il osait porter les suprêmes consolations du saint Sacrement aux mourants, comme le fait s'est produit à Berlin pendant le Kulturkampf. J'ajoute encore que, par leur complète indifférence, les libres penseurs froissent plus que les sectaires le monde catholique. En effet, la froideur et le mépris blessent les amants plus que la haine ou la peur. Mais l'indifférence exclut la persécution et les hérétiques sont des ennemis beaucoup plus dangereux que les libres penseurs.

Ni moi qui parle, ni le curé qui écoute, songeur, n'osent voir dans cette remarque presque une prophétie. M. van Ussel semble croire, comme beaucoup de ses coreligionnaires, qu'une violente persécution sévit en France.

Après le départ du militaire il me communique ses craintes qu'une haine terrible ne pousse quelqu'un de ses compatriotes à des actes de violence contre les Allemands si ceux-ci continuent à maltraiter les femmes. Il visite chaque jour à la maison de santé municipale une fille

de seize ans, cruellement insultée et grièvement blessée par deux soldats allemands, qui lui ont percé le ventre de coups de baïonnette parce qu'elle osait leur résister. L'autorité militaire semble d'ailleurs avoir puni ces brutes.

II. — AERSCHOT

22 août. — Je continue mon chemin à pied vers Aerschot. Je dépasse constamment des groupes de villageois belges. Après s'être enfuis par crainte, ils se sont ravisés. Ne voulant donner aucun prétexte aux Allemands d'incendier des maisons abandonnées, ils reviennent dans leurs villages. Je rencontre sans cesse des régiments allemands, qui, les grandes voies étant désormais libres, continuent leur marche vers la France. A travers une campagne fertile, entre des hautes haies d'arbres, s'avancent, dans de forts nuages de poussière, les corps d'armée commandés par le général von Kluck.

Sur leur passage les femmes baissent la tête, les hommes font de profonds saluts. Comme je ne lève pas mon chapeau, les soldats m'envoient de temps en temps des remarques désobligeantes à propos de mon manque de respect. A mi-che-

min entre Louvain et Aerschot, je m'assieds sous des arbres, à côté de la route. Tout de suite une centaine de soldats allemands se rangent autour de moi et m'adressent des propos peu amènes. Je ne m'occupe pas plus d'eux que s'ils étaient des revenants en plein jour. Alors, sans plus rien dire, ils se lèvent et continuent leur chemin.

Ils ne sont pas dans un état normal. D'ordinaire ils ont le visage empreint d'une rude bonhomie. Mais dès qu'ils ont passé à travers le danger, la même transformation paraît s'accomplir chez tous ces simples : ils perdent leur masque habituel de bonheur souriant, leur regard devient hagard, une nervosité terrible les agite. Aussi m'avertit-on que je mets ma vie en danger, si je continue mon chemin. Les sentinelles sont irritées, je m'expose à une balle perdue...

Une colonne vient de recevoir, d'un officier qui passe en automobile, l'ordre d'attendre. Les soldats prient les fuyards qui passent de leur donner des cigarettes. Voilà une étrange mentalité ! Cette armée mendie des faveurs de ceux dont elle a tué les pères, les maris, les enfants, dont elle a froidement, en leur absence, incendié les maisons, et qui eux-mêmes — nous le verrons tout à l'heure — seront bientôt emprisonnés. Un major allemand de forte taille et à longue barbe, à cheval, s'efforce d'amuser les troupes en chassant devant lui un âne pris dans les champs. Le

major fait des farces et rit lourdement. Les maisons des deux côtés du chemin fument encore, et tout le long de la route se faufile une longue suite de villageois et de paysans hésitants et apeurés.

Enfin nous arrivons auprès d'Aerschot, en traversant des hameaux brûlés. A l'entrée de la petite ville nous sommes arrêtés par un poste. On nous fait attendre l'arrivée du capitaine. Je dis aux soldats que je suis Hollandais. Ils m'offrent une chaise, et un sous-officier, beau parleur, me débite un discours pour me convaincre de la stupidité des Belges, qui auraient pu gagner beaucoup d'argent en facilitant le passage des Allemands, au lieu de subir les énormes dégâts dont les preuves abondent. Je réponds que je me refuse à discuter sa thèse ; l'orateur est invité par ses camarades à se taire. Le capitaine arrive et me délivre immédiatement un laissez-passer.

Je me promène dans Aerschot. La plupart des maisons sont détruites. Les soldats se sont surtout acharnés sur les statuettes du culte catholique. Dans une maison, non loin de l'entrée de la petite ville, une chambre a été quittée hâtivement par les habitants. Les chaises, rangées autour d'une petite table ornementée, constituent encore comme le squelette d'une scène de famille. Sur la table s'étalent les six volumes du grand poète flamand Guido Gezelle, reliés en maroquin rouge. Ils répandent un doux parfum poétique dans la

modeste demeure. Un des volumes a été beaucoup lu ; le prêtre Gezelle est le magnifique poète des humbles. Les meubles ne sont pas dérangés. Seules, deux statuettes, l'une de la Vierge portant sentimentalement un enfant au regard sage, l'autre de saint Antoine, gisent à terre, brisées. Dans toutes les maisons où je suis entré plus tard, j'ai retrouvé les mêmes profanations. C'est donc une guerre religieuse ! En s'acharnant contre les images des saints, craint-on les prières que les paysans pourraient leur adresser ?

Je sors dans la rue et j'entends derrière moi de déchirants sanglots de femmes. Je vois un groupe d'une trentaine de femmes, jeunes filles et enfants, conduit par des soldats allemands. Je m'approche et leur adresse la parole. Pourquoi pleurent ces pauvres gens ? Un soldat me répond : « Ces femmes sont parties avec leur famille entière avant le désastre. Elles viennent de chercher leur maison et la retrouvent incendiée. » Les malheureuses font de la peine à voir ; je me rappelle en avoir vu quelques-unes en route, accompagnées de leur mari ou de leur père. Je demande :

— Pourquoi avez-vous incendié leurs maisons puisque ces gens, absents, n'ont pas pu tirer sur vous ?

— Ils auraient dû rester. S'ils nous avaient reçus gentiment, rien de cela ne serait arrivé.

— Où les conduisez-vous ?

— Dans l'église. Elles y coucheront cette nuit.

— Où sont les hommes ?

— On les emmène à part.

— Où ?

— En Allemagne, je crois.

Je me rends à la place du Grand-Marché. Les maisons des personnes les plus notables de la ville ont été brûlées. Des citoyens belges, qui sont entrés dans le service de l'armée allemande, me racontent que l'incendie a commencé lorsque le commandant a été assassiné par le fils du bourgmestre. Aussitôt les Allemands, « comme de droit », ont fusillé une partie de la population, parmi laquelle le bourgmestre et un prêtre. Je leur demande comment ils savent que le fils du bourgmestre a commis le méfait. Ils me répondent que les Allemands l'ont vu tirer. Cette réponse ne me convainc pas ; j'y vois simplement une preuve de la docilité de ces gens.

Les rues sont vides. En me dirigeant vers l'église, qui va devenir une prison de femmes, je frappe à une porte, d'ailleurs brisée ; dans la maison, je ne vois que des visages de femmes terrifiées. Pour mieux pouvoir se défendre, elles couchent ensemble, une dizaine dans chaque maison habitable. Je leur demande quelle raison les fait rester encore dans cette ville saccagée.

Elles me répondent, à voix basse, que des sentinelles, gardant les routes, les empêchent de sortir.

Le soir est tombé. Une épaisse fumée s'élève encore de quelques maisons. J'entre dans l'église pour regarder. La garde m'arrête tout de suite ; ici, comme partout après d'ailleurs. Je parle aux soldats d'un ton plus ou moins brusque ; j'exige qu'ils me conduisent vers leur commandant. Le lieutenant, chef de poste, qui surveille l'église, après examen de mes papiers me parle courtoisement. Dans l'église, les femmes et les enfants, terriblement fatigués, sont affaissés sur les chaises. Le vaisseau, énorme sous les voûtes à peine visibles, est éclairé par quelques lanternes et un petit nombre de chandelles. Le lieutenant refuse de me laisser sortir et m'informe que je n'obtiendrai probablement pas l'autorisation d'aller à Louvain. Les voyages à rebours de la marche des armées sont encore permis, dit-il, mais on ne va pas dans la même direction. Je proteste vivement en alléguant que je suis sujet d'État neutre. Je crains d'ailleurs de ne pouvoir dormir sur une chaise, comme sont condamnés à le faire tous ces pauvres gens à demi morts de fatigue, et je tiens absolument à jouir d'un bon sommeil. « Et moi donc, répond le lieutenant, figurez-vous que je n'ai pas dormi pendant deux journées entières. — C'est votre métier, lui

dis-je, ce n'est pas le mien. » En me conduisant hors de l'église, l'officier me conseille de bien me tenir sur mes gardes : les soldats sont extraordinairement agités et les fusils partent tout seuls...

Quelques centaines de mètres plus loin, un poste m'arrête et me conduit vers l'Hôtel de Ville. Là, un sergent-major me traite avec bienveillance ; il me donne, pour dormir, dans le cabinet du secrétaire, de la paille, et il m'invite à manger et à boire du vin. Je lui demande s'ils ont assez de vin pour en offrir aux étrangers. Il me répond qu'on a mis plus de bouteilles à leur disposition qu'ils n'en pourront jamais vider. Pendant une courte conversation il m'apprend qu'un grand nombre de citoyens ont été fusillés parce que le fils du bourgmestre, sur l'ordre de son père, a traîtreusement tué le commandant de la garnison, d'un coup de fusil par derrière. Des officiers allemands m'ont plus tard répété le même récit. Après la fusillade on a pendu les cadavres du bourgmestre et d'un prêtre à la façade de l'Hôtel de Ville.

Pendant la nuit je suis éveillé par des coups de fusil et j'aperçois la lueur d'une maison qu'on vient d'incendier. Quel motif a-t-on eu de recommencer ces sinistres jeux dans une ville qui n'est occupée que par des femmes ?

Lorsque je me lève, la garde m'offre encore du

vin pour mon déjeuner. Naturellement je refuse. Le cabinet dans lequel je viens de passer la nuit a été complètement bouleversé par les soldats. Je trouve cependant sur une table, parmi les papiers épars, un grand paquet de proclamations imprimées, dans lesquelles le bourgmestre d'Aerschot ordonnait à la population de son village de s'abstenir de tout acte d'hostilité contre les troupes allemandes, parce qu'on risquerait d'exposer le village entier aux plus terribles représailles. Les billets étaient signés par le maire avec mention de sa fonction. Je trouve donc improbable qu'il ait encouragé un attentat sur la personne du commandant, puisqu'il avait lui-même répandu cette affiche parmi ses concitoyens, qui vivaient, ainsi que lui, sous l'impression des dévastations et des fusillades dans tous les villages, de la frontière à Aerschot. Si, en effet, le fils a traîtreusement tué le commandant, il doit avoir commis cet acte sans que son père en eût connaissance. Est-il vraisemblable d'accuser un père d'avoir donné un tel ordre à son enfant? L'imputation me semble avoir été conçue après coup, pour expliquer l'exécution non seulement du père, mais aussi de l'oncle du prétendu meurtrier.

A 9 heures du matin, je quitte l'Hôtel de Ville. Un officier menace le soldat qui, pendant la nuit, a tiré le coup de fusil, parce qu'il a semé la panique dans les rangs de la garnison. Juste à côté

de l'Hôtel de Ville, des soldats enfoncent, à coups de crosse, la porte d'une maison riche et sortent chargés de toute sorte de butin. Le pillage s'accomplit donc sous les yeux mêmes des officiers !

Un convoi de prisonniers militaires et civils, conduit par un peloton de soldats allemands, part de la ville dans la direction de Diest et de l'Allemagne. Parmi les civils je reconnais un des hommes qui, de Louvain, est retourné à Aerschot hier soir, confiant dans les proclamations des envahisseurs, lesquelles disaient que les soldats allemands vivraient en paix avec tous les civils qui se conformeraient à leurs règlements. Des Allemands accourent et rient aux dépens des prisonniers. Les soldats belges essaient de sourire. Pauvres gens !

Au milieu de la ville, une longue file de femmes échevelées et d'enfants sort de l'église. Les femmes, exténuées par les veilles, se glissent le long des maisons. Les jeunes surtout font peine à voir. En deux jours toute leur jolie coquetterie et les fleurs de leur gracieuse jeunesse sont fanées. Heureuses sont celles qui vivent dans l'exil et qui pourront y retrouver la douce fierté et l'abondance de leur belle et jeune vie ! Ces pauvres jeunes filles, que je vois condamnées à rester sans protection ni appui, seules dans des maisons dont toutes les portes sont enfoncées, me semblent honteuses et résignées.

Quelle terrible ville, quelle odeur de mort parmi ces ruines gardées par des sentinelles, et qui ne sont peuplées que de femmes et de soudards dont dépendent à la fois leur vie et leur honneur.

Une centaine de mètres plus loin, j'entre dans un café pour y demander un peu de lait. Un grand soldat assez jeune fait la cour à la tenancière, qui a environ trente-cinq ans. La femme n'écoute pas. Elle comprend ce que l'homme désire, et son visage morne n'exprime ni haine ni plaisir. Elle ne peut me servir ce que je demande. Je m'attarde en me tenant à l'écart et j'écoute. Le soldat se sent gêné et se tait. Il me regarde de travers. Tout à coup il sort et revient après quelques minutes avec vingt camarades qui m'arrêtent sous l'inculpation d'espionnage : c'est sa vengeance. Ils me bousculent lourdement et me traînent au poste voisin. La cabaretière, craignant qu'on ne brûle sa maison, s'écrie : « Oui, oui, emmenez-le vite ; peut-être est-ce un espion. Emmenez-le ! » Le poste me lâche, après avoir examiné mes papiers et non sans une vive discussion.

Je m'étais proposé d'aller à pied à Diest et à Tongres. Maintenant je crains qu'on ne m'en empêche et qu'on ne me fasse reconduire en Hollande *via* Aix-la-Chapelle, ce qui me serait fort désagréable. Je reprends donc le chemin

de Louvain, et heureusement les sentinelles n'y opposent aucune difficulté.

A mi-chemin entre Aerschot et Louvain, je rencontre un convoi de camions conduit par un capitaine et quatre lieutenants. A notre gauche tonne le canon. Les camions sont arrêtés près d'un chemin de traverse, probablement pour pouvoir, sur un ordre reçu, approvisionner des troupes au combat. Le capitaine, un hautain hobereau, me barre le chemin et me dit : « Qui êtes-vous ? Je vous ai vu hier marcher dans la direction opposée. Pourquoi retournez-vous ? » Je lui donne une raison quelconque et lui montre mes passeports. « Eh bien ! vous n'irez pas à Louvain. Arrivé là-bas, vous raconteriez ce que vous avez vu dans ces villages. » Je réponds : « Que pourrais-je donc raconter ? » Il fait semblant de ne rien entendre. Il paraît mal disposé, ainsi que ses compagnons. Je répète ma question. Il se fâche et crie : « Ici, c'est à moi de parler et non pas à vous ! » Après avoir réfléchi pendant quelques instants, il me dit cependant : « Vous pouvez vous en aller. » Je continue donc mon chemin.

Précédemment, d'après ce qu'on m'a raconté, les Allemands avaient obligé, dans plusieurs villages, des paysans à assister à l'exécution de leurs concitoyens et les avaient ensuite chassés plus loin, pour « avertir les autres du sort qui

les attendait en cas de résistance ». Cette fois, au contraire, les officiers allemands craignent que je ne répande de terribles nouvelles. Ils me semblent d'ailleurs être des universitaires, des « Reserveoffiziere ». Peut-être se sentent-ils mal à l'aise devant les traces du passage de leurs compatriotes.

Plus tard j'ai pu reconstituer le drame d'Aerschot, grâce à des dépositions de témoins oculaires et à deux lettres de Mme Tielemans, femme du bourgmestre, écrites au ministre d'État Cooreman et à la Commission d'enquête sur les violations du droit des gens, lettres qui m'ont été montrées par le chevalier Ernst de Bunswyck.

Le commandant d'Aerschot a été tué, non pas traîtreusement dans sa chambre à coucher, mais sur le balcon de la maison du bourgmestre qui l'hébergeait. Le marché était rempli de soldats. Tout à coup les coups de fusil éclatèrent sans raison apparente. Un chaos indescriptible s'ensuivit. Les soldats tiraient au hasard sur les maisons environnantes. Le commandant s'affaissa et fut porté par ses compagnons d'armes dans une chambre où il expira. Après sa mort, on voulut se livrer à des représailles. On arrêta le maire, son frère et le jeune fils du maire, qui avait été blessé le jour précédent par un rico-

chet de balle, et qui, lorsque commença la bagarre sur le marché, s'était caché avec sa mère dans la cave de la maison. On fouilla également les maisons environnantes et on y prit au hasard dans les caves vingt-sept personnes. On aurait voulu se saisir également du curé doyen de la ville : il s'était enfui ; on s'empara donc d'un autre prêtre pour le remplacer. Ne pouvant atteindre la femme du maire et sa fille, qui avaient réussi à s'échapper, on mit leur tête à prix.

Les trente personnes qu'on avait arrêtées et qu'on ne pouvait soupçonner de l'ombre de culpabilité, furent conduites vers une tranchée. On leur banda les yeux et on les fusilla, à l'exception d'un certain Mommens qu'on avait résolu de gracier, mais qui dut aider à enterrer les cadavres de ses concitoyens. Quand ce travail eut été achevé, on dit à cet individu de s'en aller à Louvain et d'y raconter ce qu'il avait vu : on voulait sans doute que ce récit terrorisât la ville.

III. — LOUVAIN

Dimanche, 23 août. — L'après-midi, à 3 heures, je retourne à Louvain, en longeant le canal. Devant le célèbre Hôtel de Ville, beau et blanc comme un reliquaire d'ivoire agrandi en marbre, se tient, calme, la garde allemande. Nulle inquiétude apparente. Cependant la population civile se raconte, à voix basse, que des otages, appartenant aux classes aisées, ont été traités avec une dureté extraordinaire. On s'indigne aussi des insultes que des femmes ont reçues dans les faubourgs. Les relations de la population avec l'armée occupante sont aussi bonnes que le permettent les circonstances. Pendant la soirée je vis sur un banc, devant une des maisons, des soldats allemands converser en souriant avec des jeunes filles en présence de leurs parents, qui paraissent rassurés. Sur le marché aux Légumes un soldat esquisse une caresse sur la joue d'une jeune fille. Peu après on la rappelle chez elle, et elle ne revient pas.

J'entre dans le café Sody, rue de Bruxelles. Le tenancier, avec ses deux filles, sert les clients, presque tous des militaires, et dont quelques-uns sont officiers. Le service s'opère correctement.

Entrent deux soldats allemands, d'un régiment de réserve (les régiments de l'active ont été envoyés en France). Ils demandent un verre de bière et entament une conversation. « Nous Allemands », disent-ils, « sommes de bonnes gens », etc. Le personnel les sert, en souriant un peu, mais sans répondre, et se retire tout de suite.

Les réservistes cherchent ordinairement à entrer en conversation par de tels propos. Ils éprouvent le besoin de s'excuser. Propriétaires et pères de famille, ils comprennent l'horreur de cette guerre de dévastation. Les jeunes soldats parlent tout autrement. En montrant les ruines, ils s'écrient : « Qu'ils tirent donc sur nous ! Voilà ce qui arrive, quand on s'attaque à l'armée allemande. »

La ville est privée de nouvelles du dehors. Les soldats répandent les bruits les plus insensés. Quelques-uns me racontent qu'ils ont traversé la Hollande pour venir ici. Ils ont des « cents » (monnaie hollandaise) en poche, et montrent de petits paquets de cigarettes, provenant d'une maison de commerce de Maestricht. Ces incidents ne restent pas sans conséquence pour moi. Successivement dans deux hôtels de la rue de Bruxelles, dont l'un s'appelle « Le Lion de Flandres », on me retire, sous un prétexte quelconque, la chambre qui m'avait déjà été

accordée, dès que je m'inscris sur le livre d'hôtel comme sujet néerlandais.

Ces bruits de violations de notre territoire sont évidemment absurdes. J'aborde deux officiers, qui viennent d'arriver d'Allemagne, et leur demande des informations. Ils me répondent que *die Esel* (les ânes) ne comprennent pas les noms des villes qu'ils traversent, et que leurs régiments, comme les colonnes précédentes, ont dû faire un assez grand détour pour éviter notre territoire, qui est gardé contre des méprises par le régiment allemand dont la reine des Pays-Bas porte le titre de colonel. Les paquets de cigarettes en question sont vendus sur le territoire belge par une active maison hollandaise. Les « cents » hollandais ont cours dans la zone belge près de notre frontière.

M. van Ussel, que je rencontre de nouveau, m'offre l'hospitalité pour la nuit. A ses fonctions ordinaires de curé, il joint celles d'aumônier des prisons. Le cardinal Mercier l'a prié de se charger de cette tâche. Il est le type du prêtre flamand hospitalier, dont les idées se sont élargies dans l'atmosphère de l'Université de Louvain. Il semble avoir oublié que je ne suis pas de sa religion. Je regrette cependant que mes relations avec cet homme si aimable ne puissent pas être plus étroites.

Après dîner il reçoit la visite de deux sémi-

naristes, dont l'un est le neveu du cardinal. Ils se montrent effrayés d'une manifestation hostile dont ils viennent d'être l'objet de la part des soldats allemands. M. van Ussel m'apprend que cette attitude est généralement prise par les Allemands envers les prêtres. Lui-même a éprouvé la plus grande difficulté à obtenir la permission de sortir après 8 heures du soir. L'autorité militaire la lui a refusée pendant deux jours, quoiqu'il travaillât dans l'ambulance de la Croix-Rouge auprès de nombreux blessés allemands, et qu'il eût été appelé deux fois pendant la nuit auprès de soldats catholiques. Il est déjà tard dans la nuit quand mon hôte me conduit vers ma chambre.

A propos du clergé de Belgique, plusieurs officiers m'ont exprimé des remarques que je rapporte comme ils me les ont formulées. Selon eux, les prêtres flamands seraient en général disposés à considérer les conquérants comme des hommes semblables à eux-mêmes, mais appelés par les circonstances et par des ordres inéluctables à jouer un autre rôle. Dans maints cas, les curés flamands offrirent spontanément à des soldats allemands, exténués de fatigue, leur propre chambre à coucher et celle de leur vieille ménagère. Ils témoignaient aux officiers la plus vive cordialité. Quant aux prêtres wallons, les officiers allemands croyaient devoir

s'en défier. Ils les faisaient garder à vue, et même pendant la nuit plaçaient à la porte de leur chambre à coucher une sentinelle, baïonnette au canon. Dans ces cas, les haines de races sembleraient être plus fortes que les différences confessionnelles.

Lundi 24 août. — Pendant la matinée, je visite les trésors d'art de l'ancienne ville de Louvain. Ensuite je me rends rue des Moutons, en face du couvent des Béguines, chez un des chefs du parti flamingant, le professeur Scharpé. Sa femme me reçoit dans sa belle maison, datant du dix-septième siècle, nouvellement restaurée. Le professeur, linguiste connu, était sorti avec le directeur d'une grande laiterie, dont les Allemands avaient pris la plupart des chevaux et détruit les écuries. Avec l'autorisation du commandant, il parcourait les environs pour essayer de rassembler ses vaches errantes, et procurer du lait à la ville.

Dans la phase nouvelle où la résistance belge faisait entrer la guerre, les choses se passaient en effet de la sorte. Les soldats allemands commençaient par chasser les habitants et par détruire systématiquement les usines, les fabriques et les fermes. Ensuite les officiers permettaient à ceux qui s'étaient obstinés à rester sur les lieux, de vaquer au ravitaillement des villes. Ce

fut ainsi que M. Scharpé et son ami, le directeur de la laiterie, dûment munis de passeports, purent parcourir de 4 heures du matin à 6 heures du soir tous les villages environnants, pour engager les campagnards à porter leurs denrées vers Louvain. Ils constataient partout la désolation semée par les régiments allemands.

M. Scharpé rentre tard dans la soirée, mortellement fatigué. Il a l'impression que les Allemands ont complètement réussi à terroriser la population. Il a voyagé avec son compagnon dans une petite charrette de laitier. Lorsque, dans les chemins de traverse, ils rencontraient des fuyards, ceux-ci, hommes, femmes, enfants, levaient les bras en signe de soumission. Les pauvres gens n'espéraient plus rencontrer des amis et ne croyaient pas que ceux qui pouvaient librement se promener en charrette pussent être des citoyens belges. Le professeur leur criait, presque en pleurant : « Au nom du ciel, mes bonnes gens, baissez donc les mains ! » Les bambins de quatre et cinq ans n'écoutaient pas. Ils fixaient les deux hommes, de leurs yeux pleins de terreur, et continuaient leur pèlerinage, les bras tendus...

Le professeur Scharpé me raconte qu'aujourd'hui encore il a vu dans les villages des cadavres de victimes de l'armée allemande. Les ha-

bitants des villages, témoins des méfaits, ont fui dans la direction de Bruxelles. Personne n'est resté pour enterrer les morts. Il me semble inutile de répéter tous les récits que j'ai entendus. Un, cependant, me paraît mériter d'être noté. Le village de Linden a été incendié parce qu'un habitant a tué un soldat allemand. Celui-ci, en compagnie d'un autre, avait violé une jeune fille, après avoir attaché ses parents à des chaises. Le père se dégagea de ses liens, prit un fusil et tua l'un des agresseurs. Les officiers allemands ordonnèrent de mettre le feu aux maisons, et les parents de la jeune fille, de nouveau attachés à des meubles, périrent dans les flammes...

Entre autres cadavres vus par M. Scharpé se trouvaient celui d'un enfant de deux ans, tué à coups de baïonnette, et celui d'un homme de soixante-dix ans. Celui-ci tenait encore une béquille, de sa main crispée. Il portait la trace d'un coup de baïonnette à la poitrine, et ses jambes étaient carbonisées. Ce vieillard était un pèlerin professionnel, qui jouissait dans la région d'une réputation de sainteté. Il avait été plusieurs fois à Lourdes et à Rome, et il passait sa vie dans d'incessantes prières.

M. Scharpé me propose de visiter encore les environs avec son ami, le directeur de la laiterie. J'achète un appareil photographique, pour

prendre des photographies qui constitueront d'utiles témoignages.

Mardi 25 août. — Nous sortons de bonne heure pour nous procurer les passeports nécessaires. Mon ami me présente au recteur de l'Université de Louvain, Mgr Ladeuze, personnalité aimable et énergique. Dans les circonstances où se trouvent la ville et l'Université, il avait voulu rester à son poste. Il avait été emprisonné dans l'Hôtel de Ville comme otage pendant vingt-quatre heures. Il n'avait pu obtenir l'autorisation d'entendre la messe qu'après qu'un autre professeur de l'Université fut venu pour le remplacer comme otage pendant sa courte absence.

A propos de messe, je note qu'à Louvain les prêtres ont pu célébrer ce rite sans escorte militaire. Dans les villages environnants, des prêtres n'ont pu revêtir leurs vêtements sacerdotaux et dire la messe qu'accompagnés de trois ou quatre soldats, baïonnette au canon.

A l'ambulance de la Croix-Rouge je trouve un grand nombre de citoyens belges, parmi lesquels plusieurs ecclésiastiques, tous chargés du soin des blessés. J'y rencontre le professeur de néo-scolastique, docteur Nys, le père Janssens, et un de mes anciens compagnons d'études, le professeur Noyons, qui, plus tard, pendant le

sac de cette malheureuse ville, se conduira si héroïquement. Les salles de la Croix-Rouge sont toutes gardées par des soldats allemands. J'y trouve, heureusement presque guéris, un vieillard et un jeune garçon de douze ans, sur qui les soldats ont tiré.

Le père Janssens, ambulancier, a été continuellement menacé par des officiers armés de leurs revolvers. Ces officiers se figuraient sans doute qu'on ne pouvait rien obtenir d'un ecclésiastique d'une manière moins belliqueuse.

Les officiers allemands racontent à qui veut les écouter que des prêtres ont, de la chaire, excité la population contre l'ennemi. Ils assurent que le cardinal Mercier, dans ses lettres pastorales, a donné l'exemple. Mais j'ai lu toutes ces pièces du noble prélat, et je puis témoigner que ce sont des lettres pastorales d'un caractère élevé, d'un ton distingué, et qui ne portent pas la moindre trace d'une excitation au meurtre.

Les professeurs que je rencontre me citent les noms de prêtres qui ont été fusillés, parce que les troupes allemandes avaient trouvé dans leur clocher une mitrailleuse. Les Allemands n'ont jamais voulu admettre d'explications sur ce point. Elles sont cependant faciles à fournir. Il est possible que les troupes belges, en se retirant hâtivement devant un ennemi supérieur en nombre, aient abandonné ces mitrailleuses, mais

la responsabilité en incombe aux autorités militaires et non pas aux curés.

D'ailleurs, on ne peut pas se fier aux récits faits par les militaires allemands. Dans leur imagination fébrilement excitée, chaque événement qui s'est produit dans un village se multiplie sur un grand nombre de villages. On ne peut guère parler à un soldat sans qu'il énumère quelques villages « où le curé aurait placé une mitrailleuse dans le clocher pour tirer sur les troupes allemandes », etc.

En arrivant dans chaque village, le soldat allemand commençait par fouiller l'église et la cave du curé. Même quand on n'y trouvait rien de suspect, on le tracassait. Un curé de soixante-cinq ans dut, pendant deux heures, pomper de l'eau pour une compagnie entière, qui voulait se rafraîchir. M. de Beucker, curé de Schaeffen-lez-Diest, homme âgé, fut maltraité par les soldats. Quelques-uns dressèrent une potence pour le pendre. D'autres le prirent par la tête, le nez, les oreilles, faisant le geste de lui couper les oreilles. Après l'avoir menacé ils le contraignirent à regarder longtemps le soleil. Ils le forcèrent de pénétrer dans la maison du bourgmestre qui brûlait, et l'en retirèrent ensuite. Ces tourments ont duré toute la journée. A 6h 45 du soir, ils l'ont relâché en le frappant avec des cravaches. Le curé, couvert de sang, tomba

sans connaissance. Un officier le fit relever et lui ordonna de partir. A une distance de 200 mètres les soldats tirèrent sur lui une cinquantaine de coups de feu. Il ne fut pas atteint ; il se jeta à terre et se cacha derrière un buisson. Les Allemands croyant l'avoir tué ne l'inquiétèrent plus. Pendant la nuit le prêtre put atteindre Diest.

L'entrée des troupes allemandes dans la ville de Louvain s'est opérée sans grandes difficultés.

Pour que cette ville ancienne et magnifique n'eût pas à souffrir de l'armée envahissante, l'armée belge l'avait évacuée. Les officiers généraux allemands purent se rendre immédiatement et sans encombre à l'Hôtel de Ville. Ils y trouvèrent le bourgmestre à son bureau ; ils l'entourèrent en braquant sur lui leurs revolvers. Un de ces officiers exigea tout de suite 30.000 kilos de pommes, un autre 32.000 kilos de pain, un troisième 30.000 kilos de farine. Si on ne satisfaisait pas immédiatement à ces demandes, la ville devait payer 200.000 francs par jour. Il me semble que l'autorité municipale de Louvain n'ait pas montré au conquérant de la complaisance, qui peut cependant être combinée avec la fierté, comme le prouve l'exemple du bourgmestre de Bruxelles.

A Hasselt, les Allemands avaient confisqué

dans une banque deux millions de francs. On s'était hâté à Louvain de mettre en sûreté tous les fonds déposés dans les banques. Les Allemands ne trouvèrent donc presque rien à leur entrée. Pour se venger, ils commencèrent par exiger 100.000 francs de la Caisse municipale. On n'avait pas cette somme-là. Les officiers baissèrent leurs exigences consécutivement à 80.000 francs, 50.000 francs, 20.000 francs, 10.000 francs, 3.000 francs. L'échevin des finances y ajouta encore la somme de 80 francs, et le commandant signa une quittance pour 3.000 francs. Au bout d'une journée cependant, le maire de Louvain, sans cesse menacé d'être fusillé s'il ne satisfaisait pas aux plus insignifiantes exigences des conquérants, et effrayé par le spectacle de tous les brownings qu'on dirigeait sur lui, ne put résister à tant d'émotions : il dut s'aliter.

Quelques officiers prirent l'échevin des services publics avec eux en automobile. Ils examinèrent un pont, qui était dans un état normal. Ensuite ils annoncèrent au malheureux fonctionnaire qu'il serait fusillé, s'il ne jurait pas immédiatement que tous les ponts de Louvain étaient dans le même état. Il protesta en disant que depuis plusieurs mois il n'avait pas inspecté ces ponts, et qu'il lui était impossible de prêter ce serment. Après un peu réconfortant jeu de revolvers, le malheureux fut bousculé et empri-

sonné comme otage, garant de l'état dans lequel devaient se trouver les ponts de la ville...

On a l'impression que les Allemands, qui ne manquent pas de courage au combat, éprouvent une peur atroce d'être exposés à des dangers dans les villes, où ils voudraient se croire en sûreté. A chaque moment, ils entraient chez les otages, gardés à l'Hôtel de Ville, pour leur demander des approvisionnements et de l'argent. Mais ils ne voulaient jamais, en leur rendant une liberté provisoire, les mettre en état d'obtenir des habitants ce qu'ils exigeaient.

Les otages, parmi lesquels se trouvait Mgr Ladeuze, devaient prendre soin de s'assurer eux-même leur nourriture.

Un garçon la leur apportait. Les officiers de la « Kommandantur » voulurent un jour visiter l'échevin Schmitz, qui remplaçait le bourgmestre tombé malade. Ils ordonnèrent au jeune garçon qui venait d'approvisionner les otages, de les conduire vers M. Schmitz. Les officiers, suivis d'un peloton de soldats, furent donc menés vers la maison du sieur Schmitz. Ils sonnèrent et demandèrent au garçon si c'était bien là que demeurait le bourgmestre. « Non, répondit le gamin, le bourgmestre n'habite pas ici. »

Aussitôt les officiers crièrent aux soldats : « Fusillez-le, fusillez-le ! » Ceux-ci le mettaient

déjà en joue, mais le garçon, qui ne comprenait pas d'abord ce dont il s'agissait, eut la présence d'esprit de répondre : « Mais c'est ici qu'habite M. Schmitz, qui remplace le bourgmestre. » Cela lui sauva la vie. La peur doit avoir été bien grande chez ces officiers pour leur faire commettre une aussi macabre absurdité. Les Allemands craignent partout des guets-apens ; sous chaque pont qu'on franchit paisiblement, une quantité de dynamite peut être cachée ; chaque maison peut être une petite forteresse.

La population de Louvain a été indignée de l'insouciance avec laquelle les Allemands ont gaspillé les vivres qu'elle leur avait si chèrement procurés. Le premier jour, ils réquisitionnèrent et obtinrent 30.000 kilos de viande, deux jours après, ils en rendirent aux bouchers 10.000 kilos entièrement pourris et ils exigèrent en place autant de viande fraîche, sans aucun paiement naturellement. Quelques jours après l'occupation, aucun citoyen ne pouvait plus se procurer de viande, et les gens les plus aisés devaient s'alimenter de conserves. Un voisin de M. Scharpé, artisan de son métier et qui en temps ordinaire gagnait largement sa vie, était tout heureux de pouvoir se nourrir, lui et sa famille, de gâteaux de chien.

Bien qu'aucun motif grave de discorde ne se

fût produit entre la population et la garnison de la ville, les Allemands se mirent cependant à piller quelques maisons dont les habitants s'étaient enfuis à leur approche. J'en ai visité quelques-unes. Les portes étaient enfoncées. Parmi les meubles renversés traînaient des draps et des fournitures de ménage. Les objets de valeur avaient disparu. Selon leur coutume, avant de s'en aller les pillards avaient déposé des ordures dans les lits. Ils avaient même pénétré dans des maisons habitées. Avant de procéder au pillage de la maison d'un professeur de l'Université, ils avaient enfermé ce professeur, un vieillard, et sa femme.

Contrairement à tant d'autres notabilités, le professeur Scharpé et sa femme sont restés à Louvain, convaincus qu'il était de leur devoir de réconforter leurs concitoyens par de bonnes paroles et par leur exemple. Cependant, avant l'arrivée des Allemands, ils avaient envoyé six de leurs dix enfants à Gand. Les deux aînés et les deux plus jeunes, restés à la maison, laissent à la femme courageuse assez d'énergie pour résister aux terribles incertitudes du moment.

Cependant la mère éprouve cruellement l'absence de ses six enfants et surtout l'impossibilité de leur faire parvenir des nouvelles. Malines est encore aux mains des Belges. Vers midi, un étu-

diant de l'Université offre à Mme Scharpé d'y porter des lettres à bicyclette. De Malines aux Flandres le service postal est encore intact. Reconnaissante, elle accepte la proposition.

Après le déjeuner, la rue des Moutons est subitement envahie. Une compagnie entière de soldats fatigués et poussiéreux l'occupe. Ils tiennent leurs armes prêtes pour tirer : les sous-officiers ont le revolver en main. Un caporal désigne la maison de M. Scharpé pour loger 26 hommes avec un capitaine. Ils veulent immédiatement entrer dans la maison. Ils demandent à dîner et veulent dormir. Ils regardent vers toutes les fenêtres et l'on voit qu'ils craignent qu'on tire sur eux. Nous les faisons pénétrer par une porte de derrière dans une cour ouverte, qui n'est séparée du corridor que par une porte vitrée.

Chez l'artisan voisin, qui n'a que des biscuits de chien pour vivre, on loge 7 hommes. C'est insensé, mais notre rue est la première par laquelle ils sont entrés en ville. Ils ne se soucient pas de pénétrer plus avant. Ils préféreraient rester ensemble dans un nombre de maisons aussi restreint que possible pour ne pas être isolés en cas d'attaque. Le voisin aux biscuits de chien vient se plaindre chez nous. Nous allons parler au capitaine, car parlementer avec les inférieurs n'aboutit jamais à rien. Entre temps, Mme Scharpé vient m'appeler. Les 26 soldats se croient en dan-

ger dans le jardin et ont ouvert la porte vitrée pour pénétrer dans la maison.

Vivement Madame referme la porte, sur quoi ils commencent à proférer des menaces. Je leur adresse la parole :

« Messieurs, taisez-vous s'il vous plaît et attendez qu'on ait mis tout en ordre. Vous comprenez qu'il n'y a pas 26 matelas dans la maison ! — Ce n'est pas nécessaire, répondent-ils, pourvu que nous couchions tous ensemble. — Bien, dis-je, mais conduisez-vous convenablement ; j'en parlerai avec le capitaine. »

Alors le caporal commande : « Repos, sacs à terre, mais fusils en mains. »

Après discussion, le capitaine décide que lui seul et son ordonnance seront reçus dans la maison Scharpé. Le voisin est délivré de tous ses hôtes.

Le capitaine, comme d'ailleurs la plupart des officiers allemands auxquels j'ai parlé, est un homme correct aux manières courtoises.

Quoiqu'il ait fait une marche très fatigante, il est encore dispos, ainsi que ses soldats. Attablé avec nous, il nous raconte les dernières nouvelles de la guerre, que nous ignorons jusqu'ici, la prise des forts de Liége, de ceux de Namur, le combat de Wörth, et il nous donne les premiers détails sur les nouveaux mortiers de siège autrichiens de 420^{mm}. Il hésite à for-

muler une opinion sur la dévastation des villages et en rejette la responsabilité sur les supérieurs qui l'ont commandée.

Notre conversation est interrompue par l'entrée de deux habitants de notre rue : ils portent plainte sur la conduite des soldats logés chez eux. Ceux-ci ont eu des œufs pour leur déjeuner et chacun trois verres de bière ; non contents de cela, ils ont, revolver en main, réclamé tout de suite de la viande et aussi pour le soir. « Où pourrions-nous trouver cette viande ? » demandent-ils, « nous-mêmes nous n'en n'avons pas mangé depuis une semaine. » Nous interrogeons le capitaine du regard. Il fait aux réclamants un signe de la main et leur répond qu'il passera chez eux.

Après son simple dîner de conserves, il nous propose, à M. Scharpé et à moi, de l'accompagner à travers la ville.

Il se promène lentement dans la rue. Il appelle tous les soldats un par un, d'une voix autoritaire, et leur demande hautainement, sans même les regarder, si la nourriture leur suffit. Le ton sur lequel il prononce ces paroles fait comprendre aux soldats ce qu'ils ont à répondre. Tous sans exception répondent affirmativement. Aux réclamants de tout à l'heure, il dit de ne donner à ses soldats que la nourriture dont ils disposent et, à chaque repas, deux verres de bière ; tout

ce qu'ils voudront en plus devra être payé. Les soldats saluent.

L'après-midi, je vais au monastère des Prémontrés à Parc, à une demi-heure de Louvain, afin de parler au Père abbé, dom Nols, qui pourra me donner des détails intéressants. Le bâtiment constitue un type parfait de ces anciens cloîtres très riches qui ressemblent à des châteaux, avec leur double enceinte de hauts murs. En montant la large voie d'entrée sous deux grandes portes, on parvient au jardin, sur lequel s'ouvre la porte principale du cloître, entourée d'une grande terrasse, aux larges escaliers. Quand j'arrive, il est presque 6 heures. Le Père abbé doit se rendre tout de suite au réfectoire et m'invite pour demain. Lentement je retourne en ville. J'entends des coups de canon au nord-ouest de Louvain.

Le professeur Scharpé me raconte dès mon entrée que de graves événements se produisent. L'étudiant parti pour Malines à bicyclette est déjà revenu. A mi-chemin entre Louvain et Malines, il a rencontré des troupes belges et anglaises (?) qui l'ont reçu baïonnette au canon, l'ont interrogé et lui ont commandé de rebrousser chemin.

Je demande à parler au capitaine. Celui-ci s'était promis beaucoup d'agrément d'un bain que M. Scharpé lui avait offert, mais, dès

5 heures, après avoir reçu un ordre, il est parti avec sa compagnie à la rencontre des troupes ennemies, dans la direction de Malines.

Peu à peu la ville apprend l'approche des troupes belges et anglaises, dont elle a depuis le commencement de la guerre espéré le secours. Peut-être la population montre-t-elle une certaine joie qui mécontente les soldats allemands.

De loin on entend des coups de canon et des fusillades nourries. Pendant le souper, vers 8 heures, les coups de fusil approchent, secs et brefs. Nous croyons toujours que ce sont des escarmouches entre la garnison et les troupes belges. Cependant, ces coups isolés, qui semblent provenir de tireurs habiles et qui ont bien choisi leur but, me semblent bizarres. Je m'apprête à sortir dehors pour voir, mais tout à coup des soldats allemands arrivent et se mettent à crier aux habitants qui sont aux fenêtres de rentrer dans les maisons et que, sous aucun prétexte, ils ne doivent sortir dans la rue sous peine d'emprisonnement ou pire. L'autorité militaire avait déjà proclamé depuis une semaine que de 9 heures du soir jusqu'au lever du jour personne ne devait se trouver dans la rue. Nous ne voyons dans cet avertissement aucune raison d'inquiétude; il nous semble seulement qu'on avance l'heure de la clôture. Nous montons au grenier et nous nous mettons à la lucarne. Au loin, une lueur

rouge. Provient-elle d'un petit incendie ou bien est-ce le reflet des lumières de la ville dans le brouillard ? Nous sommes convaincus des intentions paisibles du public et ne pouvons donc nous imaginer même la possibilité d'un désastre comme celui qui à ce moment même est en train de s'abattre sur la malheureuse cité. Nous restons tout à fait tranquilles, nous échangeons même des paris. Demain, parlerons-nous à la garnison en allemand ou en anglais ? Je me couche et prie mes hôtes de ne pas m'éveiller pendant la nuit, pour aucune raison, quelle qu'elle soit. La surprise sera demain d'autant plus grande.

IV. — LE SAC DE LOUVAIN

Mercredi 26 août. — Le matin, à 4 heures, M. Scharpé est déjà auprès de mon lit. Il me dit qu'une grande partie de la ville doit probablement être en feu. Pendant la nuit on a tiré continuellement dans les rues. Des fuyards entrant à Louvain par la rue des Moutons ont raconté qu'il y a des cadavres dans les rues. La famille entière a passé la nuit dans l'obscurité, devant les fenêtres. Moi, je n'ai rien entendu.

Le professeur Scharpé me prie d'aller en ville,

puisque lui-même est obligé de rester auprès de sa famille qui est en proie à de vives inquiétudes. Il me charge d'offrir à des amis qui habitent le centre de la ville l'hospitalité de sa maison ; il me prie de faire quelques provisions et en même temps de me rendre compte des dégâts produits dans la ville par l'incendie. Vite, je m'habille et me mets en route. Tout notre quartier autour de la rue des Moutons est resté épargné. Seul dans la rue, je vois blottis contre les vitres les visages anxieux des habitants qui ont veillé pendant toute la nuit pour être prêts à fuir aussitôt que leur vie et leur propriété seraient menacées. A voix basse, on me demande des nouvelles ou on me communique les pires bruits. Je ne réponds que par des gestes évasifs.

Les environs de l'Hôtel de Ville sont en flammes ainsi que la Krakenstraat, la Drie-Engelenbuurt et le marché aux Légumes. Je me rends chez les amis de M. Scharpé. Cinq soldats allemands m'arrêtent. Ils ont une tout autre figure que pendant les jours précédents. Les yeux hagards, ils marchent comme ivres. Ils me menacent et m'ordonnent de ne pas rester dans la rue. Je leur réponds que je désire tout de suite être conduit vers l'officier de la garde. A celui-ci, je demande s'il existe un ordre qui oblige les citoyens de rester dans les maisons après le

lever du jour. La réponse est négative. Le lieutenant regarde mon passeport et me rend en souriant la liberté. Les soldats qui m'avaient arrêté sont assez durement admonestés. N'ayant pas envie d'être toutes les cinq minutes ramené à la garde, je demande au lieutenant un *Passierschein* (laissez-passer). Il me répond qu'il ne peut pas me le fournir et que, pour l'obtenir, je dois m'adresser personnellement au commandant de la garnison, le major von Manteuffel. Je me rends chez la famille Persoons pour lui proposer l'hospitalité du professeur Scharpé. La famille répond par un refus : elle s'occupe activement à mettre en sécurité son mobilier. Le tuyau d'une pompe à incendie traverse toute l'habitation, portant sur le toit l'eau qui en descend ensuite de tous les côtés comme une fine pluie afin de protéger la maison. La pompe est maniée par des soldats allemands. Au premier abord je trouve remarquable que les Allemands empêchent les progrès de l'incendie qu'ils ont allumé eux-mêmes. Mais en parcourant le marché aux Légumes, je vois que les pompes sont placées de telle sorte qu'elles empêchent le feu de se propager dans la direction de l'Hôtel de Ville. L'incendie continue à gagner les maisons du quartier dans toutes les autres directions. Les Halles avec l'ancienne bibliothèque de l'Université sont déjà entièrement détruites. On y

a probablement mis le feu très tôt dans la nuit. L'une des deux maisons voisines est encore intacte ; si je ne me trompe, c'est la maison des étudiants espagnols de l'Université, placés sous la direction du père Catala.

Dans nombre de maisons les murs sont encore debout, mais à travers le toit que l'incendie commence à percer les flammes s'élèvent en mugissant. D'autres maisons s'effondrent en craquant, avec des bruits de tonnerre. Personne dans les rues, si ce n'est quelques soldats chargés de protéger l'Hôtel de Ville contre l'incendie [1], et d'autres qui circulent sans but déterminé, le regard affolé.

Dans de pareils moments, où l'arbitraire semble régner et où l'on voit les biens les plus précieux et les plus rares, héritages de tant de siècles, foulés aux pieds, la vie elle-même semble

(1) Dans des journaux et revues allemands on a relevé le mérite du commandant de Louvain, qui aurait *sauvé* l'Hôtel de Ville du désastre. Cette limitation des incendies aurait été accomplie au moyen d'explosions de dynamite dans les maisons avoisinantes. Le mérite du commandant aurait été plus grand s'il avait évité l'incendie de la bibliothèque, d'où le feu s'est propagé dans la direction de l'Hôtel de Ville. Et s'il l'a fait éteindre dans la proximité de ce magnifique bâtiment, le fait que les bureaux de la Kommandantur y étaient installés, et qu'une grande partie de la garnison y logeait, suffit pleinement pour l'explication de cet acte de magnanimité.

perdre toute valeur. Maintenant je comprends facilement comment ceux qui sont mis contre un mur pour être fusillés peuvent se taire dans une attitude de profond mépris ou prononcer des paroles hautaines. Quelques soldats voulant encore une fois m'arrêter, je jette à l'un d'eux en colère mon passeport (rédigé en français) : « Tu ne peux pas lire ça, lourdaud ! » Et quand ils me menacent de leurs fusils : « Conduisez-moi tout de suite vers la garde, je ne veux pas discuter avec vous. » Je les regarde dans les yeux ; après quelques menaces ils me laissent continuer mon chemin.

Dans une rue près du marché aux Légumes, je vois des soldats tirer dans une maison en feu. Veulent-ils empêcher quelqu'un de sortir du brasier ?

Je passe devant une boutique dont la porte a été enfoncée. Un soldat qui est posté devant la maison me tire par le bras et me montre quelque chose dans le fond. C'est le cadavre du boutiquier, en vêtements de nuit, avec un petit trou noir au front.

Je lui demande : « C'est vous qui avez tué cet homme ?

« — Non, mais j'étais avec ceux qui l'ont tué. Nous apprendrons à ces cochons de chiens (*Schweinehunden*) à tirer sur des soldats allemands.

« — Comment savez-vous que c'est celui-là qui a tiré sur vous ? »

L'homme riposte par une autre question : « Comment voulez-vous que nous fassions, dans la nuit obscure, de longues recherches ? »

Dans cette courte réplique est comprise la logique entière des représailles des militaires contre les civils.

Je me propose justement de retourner vers la famille Scharpé pour lui faire connaître le refus de leurs amis, quand je vois une flamme s'élever de la tour de l'église Saint-Pierre, — église collégiale et non pas cathédrale, comme on dit d'ordinaire. Toutes les maisons qui environnent ce monument sont intactes. L'église a donc été incendiée intentionnellement [1].

Des gens effrayés me font signe d'entrer chez

(1) Dans le rapport officiel publié par une commission d'enquête allemande figure l'assertion que le feu a gagné la Collégiale par hasard. Selon ce rapport, des maisons voisines, d'où on aurait tiré sur les soldats, auraient été incendiées par les troupes, pour punir les habitants. De là le feu aurait gagné l'église. *A priori,* il est difficile de voir comment le feu se serait si facilement propagé à travers les murs épais de ce grand bâtiment. D'ailleurs, au moment où les flammes commencèrent à jaillir de la petite tour qui se trouvait *au milieu du toit,* toutes les maisons dont parle le rapport étaient intactes.

On a prétendu que les tableaux qui se trouvaient dans l'église auraient été *sauvés* par les officiers allemands. Ce mot *sauvé* me semble être un euphémisme.

eux et me racontent à voix basse que la nuit, vers 2 heures, un certain nombre de femmes ont été conduites par les soldats dans la direction de la porte de Bruxelles. On me cite entre autres la fille de la veuve Ackermans, qui habite une petite maison dans une rue qui donne sur la Krakenstraat. Je m'y rends, et la vieille femme tremblante m'apprend qu'elle et sa fille avaient été emmenées vers la porte de Bruxelles par des soldats qui étaient logés chez elle. Elles avaient dû marcher les bras continuellement levés. Elles avaient trouvé d'autres femmes. Puis on lui avait ordonné, probablement parce qu'elle était trop âgée, de s'en retourner et on avait retenu sa fille. La même chose s'était passée avec des femmes mariées et des jeunes filles des rues voisines. Il ne pouvait être question ici de mesures de représailles, car dans cette rue aucun désordre grave ne s'était produit.

Je me rends vers la porte de Bruxelles pour voir si je puis trouver la trace de ces femmes. Rue de Bruxelles, je vois à terre partout des tas de cadavres, ici trois, plus loin un, encore deux, encore trois, etc... Pendant que je me promène, toujours seul, dans la rue, je regarde derrière moi. La tour entière de la Collégiale brûle ; le feu est activé par le formidable courant d'air qui passe à travers les ouvertures du ca-

rillon. Bientôt après, la tour s'effondre et déjà aux environs de petites flammes commencent à jaillir du toit.

Je rencontre dans la rue des soldats qui me regardent sans rien dire. Les habitants dont je m'approche m'apprennent qu'en effet de petits groupes de femmes ont été conduits dans la nuit de ce côté et ne sont pas revenus. Maintenant je me résous à porter plainte. En retournant, je rencontre une colonne dont j'aborde les officiers pour leur rapporter ce que j'ai observé. Ils me répondent qu'ils viennent juste d'arriver d'Aerschot et que les prétendus malfaiteurs ne peuvent donc pas appartenir à leur compagnie. Les soldats sont hors d'eux à la vue des cadavres et leur crient : *Schweinehunde, Schweinehunde.* Ils me regardent avec des yeux menaçants. Je continue mon chemin.

Devant l'Hôtel de Ville les troupes sont alignées ; le commandant, entouré de ses officiers, passe la revue. Derrière les troupes, on entend le mugissement des flammes et le craquement des poutres qui s'effondrent. Les hommes suivent des yeux l'incendie qui détruit la célèbre église. L'admirable Hôtel de Ville est intact.

Je m'approche du major et lui demande s'il me permet de lui adresser une question.

— Oui.

Les officiers se retirent.

— Savez-vous que cette nuit un grand nombre de femmes ont été menées par des soldats hors de la ville?

— Non.

— Croyez-vous qu'il soit conforme à l'honneur de votre armée que des femmes sans défense subissent un tel traitement?

Le commandant riposte en élevant la voix : « Croyez-vous qu'il soit conforme à l'honneur de l'armée belge qu'on fasse tirer sur nos soldats par des civils de leurs maisons ? »

La logique de cette réponse m'échappe quelque peu. « Commandant, repliqué-je, étant sujet d'un État neutre je ne puis pas me mêler de cette question. J'ai seulement voulu porter ces circonstances à votre connaissance en vous laissant le droit d'y donner suite ou non.

— Vous voulez donc dire que ces femmes ont été violées!

— Je n'ai pas voulu dire cela, mon Major.

— Si vous voulez porter plainte, adressez-vous à la garde (composée d'un sergent-major et de quelques soldats).

— Je ne désire pas porter plainte, mon Major, je ne désire qu'avertir et je suis convaincu de m'être adressé à l'autorité compétente.

— Je n'ai pas le temps de m'occuper de tout cela, mais (élevant la voix) je vous remercie de votre communication.

Nous nous faisons tous les deux un grand salut. L'entretien est terminé.

En reprenant le chemin de la maison, je vois encore que dans la rue de la Station un grand nombre de maisons viennent d'être incendiées. Au marché aux Légumes, j'aperçois derrière une porte entr'ouverte une vieille femme parmi tout un groupe d'autres femmes effrayées. Elle me fait signe d'approcher. Elle me demande si je veux traverser le marché pour aller lui chercher des provisions qui se trouvent dans sa boutique. Comme ses indications ne me semblent pas fort claires, je la prends par le bras et nous nous acheminons lentement vers sa maison, parmi les soldats, dans une attitude fort galante. Elle ramasse vite quelques objets. Je me souviens de ma commission et propose de lui acheter des œufs pour la famille Scharpé. Elle me répond : « Les œufs me coûtent 12 centimes ; eh bien ! je puis vous les laisser pour 14. » Ainsi fit-elle. Après j'ai beaucoup ri de sa présence d'esprit, car elle tremblait comme une feuille, et de son extrême bonté, car durant toute sa vie elle n'avait jamais exigé un si petit bénéfice sur ses denrées...

Dans la longue rue des Moutons, personne dehors ; mais partout des têtes sortent des fenêtres pour me demander des nouvelles. Chez la famille Scharpé, à chaque moment des voisins

viennent solliciter des conseils. M. Scharpé se décide à se rendre à l'Hôtel de Ville pour parler lui-même au commandant sur les mesures à prendre dans le but d'obtenir la sécurité de toute sa rue. Le cas échéant, il se propose même de s'offrir comme otage pour la conduite des habitants de son quartier. Si on le retient prisonnier, je ferai les démarches nécessaires pour contenir la population qui subit des crises d'effroi et pour la conseiller. Nous désignons des postes de deux hommes, qui à des distances de 100 mètres, assis dans la rue sur des tabourets l'un en face de l'autre observeront l'ordre strict de ne laisser circuler personne, et de réprimer par la force toute désobéissance. Les portes doivent être fermées, et personne ne peut se mettre à la fenêtre. Nous choisissons des garçons vigoureux, capables de joindre l'action à la parole.

Nos mesures ne sont pas superflues. Après les angoisses de cette nuit, une détente se produit dans la population et maintenant qu'elle observe que tout reste calme dans notre quartier, de grands attroupements se forment surtout près de notre maison, devant la Cour des Béguines, d'où sortent des hordes irrégulières de pauvres gens. Les hommes commencent tout de suite à parler fortement ; et le caquetage des femmes et des enfants n'est interrompu

de temps en temps que par de lointains coups de fusil. Je deviens inquiet et, par bons arguments et fortes menaces, je réussis à faire rentrer tout ce monde dans la Cour des Béguines.

La longue absence de M. Scharpé commence à alarmer sa femme. Je vais le chercher à la *Kommandantur*. La garde, qui me reconnaît, après mon entretien avec le major devant le front des troupes, me répond que je puis l'attendre. Je me mets parmi eux, debout sur une des marches du large escalier de pierre qui mène vers la grande porte d'entrée. D'ailleurs nous ne nous parlons pas.

Les hommes de la garde, au moins une trentaine, sont assis sur les marches ou se tiennent en bas debout contre les murs. En haut, un grand et assez élégant lieutenant, assis sur une chaise, parle avec les gens. Le sujet de la conversation est constitué par les accidents de la dernière semaine. Sur une question, posée par l'un des hommes, l'officier répond d'une voix claire : « Jusqu'ici nous n'avons brûlé que des villages. Par exemple Tongres ; c'était bien fait. Il est rasé tout à fait. Maintenant nous commençons avec les *villes*. Louvain sera la première qu'on détruira. »

Je suis choqué par ces propos, mais je fais semblant de ne rien entendre.

Après un quart d'heure j'insiste pour être

admis auprès du major. Dans le corridor qui mène vers son bureau, je trouve mon ami. Nous sommes admis ensemble et nous lui racontons quelles mesures ont été prises par nous pour assurer le maintien de l'ordre dans notre quartier. Le major, un homme d'une cinquantaine d'années, en faisant préparer le passeport qui me donne le droit de circuler librement dans la région qu'il commande, nous parle courtoisement. Il répète tout le temps : « Pourquoi a-t-on tiré sur nous? Voilà le résultat. Regardez! Maintenant la cathédrale a été brûlée. » Nous nous abstenons de répondre. Il promet de ne pas envoyer de patrouilles dans notre quartier si nous pouvons lui garantir que les mesures prises par nous seront maintenues.

M. Scharpé part avant moi. Tout à coup il revient, dans une nerveuse colère. En sortant, il a pris doucement par le bras un lieutenant, qui lui barrait le chemin, et l'a prié de lui accorder le passage. L'officier se secoua vivement le bras et insulta M. Scharpé en disant, entre autres aménités, « que le commandant était beaucoup trop bon pour nous deux ». Le major von Manteuffel sort avec mon ami, pour lui donner satisfaction, non sans toutefois lui dire que M. Scharpé lui rendait bien difficile « la protection contre les jeunes officiers ». J'ai l'impression que ceux-ci se réjouissent beaucoup plus

que le major du malheur qui a frappé la ville. Doit-il obéir à des ordres supérieurs ?

Dès notre retour nous remarquons que le courage chez la population a encore augmenté. Plusieurs hommes se montrent impolis lorsque nous les sommons instamment de rentrer. Ce sont surtout des Flamands. Mais lorsque tout à coup on entend la trompe d'une auto militaire ou même quelques cyclistes militaires, fusils dirigés en avant, tout le monde, gagné par la panique, s'enfuit à grande vitesse. En pareil cas les soldats sont plus portés à tirer sur un fuyard que sur quelqu'un qui reste calme.

La matinée était déjà très avancée lorsque je me disposai à faire ma visite au couvent des Prémontrés à Parc. J'avais marché pendant quelque cent mètres quand un petit bruit insolite me fait me détourner instinctivement. Derrière moi, un soldat allemand me met en joue. Je fais de grands signes du bras. Il s'approche, me fouille, n'oubliant même pas de regarder sous mon chapeau, et me dit qu'il m'eût tué s'il m'avait trouvé porteur d'une arme quelconque. Il avait crié après moi, mais à cause du vent je ne l'avais pas entendu.

A Parc, le monastère était plein de réfugiés. Les Prémontrés m'apprennent que pendant toute la nuit ils ont assisté à l'incendie. A 2 heures, ils ont remarqué une recrudescence des lueurs ; de

brillantes étincelles voltigeaient dans une immense colonne de feu. C'étaient les incunables, les très précieux livres d'heures, de rares manuscrits du bas Moyen Age, qu'on venait de découvrir, qui brûlaient. Ainsi ce couvent savait-il avant la ville que l'incomparable bibliothèque, la gloire et l'orgueil de nombreuses générations, était perdue pour tout jamais [1].

Je commence mon entretien avec dom Nols, mais celui-ci ne me connaît que par une lettre d'introduction. Après le terrible désastre auquel il a assisté de loin, il est devenu quelque peu méfiant, et la base de confiance, sur laquelle une conversation, comme je l'ai désirée, doit reposer, est complètement minée. Je prends congé du Père abbé en souriant et en exprimant le désir de pouvoir le rencontrer dans des temps plus heureux, qui pourront légitimer une plus grande confiance.

---

(1) Dans plusieurs journaux une hypothèse a été émise, suivant laquelle les Allemands à Louvain auraient simplement voulu voler la bibliothèque. La supposition me semble mal fondée. Cette bibliothèque a été incendiée à 1 ou 2 heures de la nuit. La garnison en désordre et en proie aux pires incertitudes, sous la menace d'une attaque par les Belges, aurait donc voulu dévaliser en quatre heures une bibliothèque de plus de 300.000 volumes! Quiconque a seulement une idée de ce que signifie une bibliothèque universitaire comme celle de Louvain comprendra mes doutes.

A 1 heure de l'après-midi, l'autorité militaire fait, tambours battants, crier dans les rues la proclamation suivante :

« Toutes les armes doivent être tout de suite remises à l'Hôtel de Ville. Si, pendant les perquisitions que l'autorité fera entreprendre aujourd'hui même, une seule arme était trouvée dans une maison quelconque, toute la rue serait punie des plus sévères mesures. Toutes les portes doivent rester ouvertes pendant la journée et pendant la nuit. Pareillement la nuit, les volets resteront ouverts. Toutes les chambres de l'entresol doivent être éclairées, afin que les patrouilles puissent à chaque instant regarder dans la maison. Les gardes civiques, désarmés à l'approche de l'ennemi, comme dans plusieurs villes de Belgique, devront, à 2 heures, se présenter à l'Hôtel de Ville en vêtements civils. »

A l'heure dite, les gardes civiques s'y présentèrent en effet. On les contrôla grâce à des listes trouvées dans les bureaux de la municipalité. Plus tard, dans la soirée, l'autorité militaire fit rassembler tous les hommes jeunes, bien qu'ils n'appartinssent ni à l'armée ni à la police. Un jeune homme marié, qui habite près de nous, vient nous raconter en pleurant qu'il a reçu l'ordre de se présenter à l'Hôtel de Ville. Le lendemain, pendant la matinée, ces gardes civiques et ces jeunes citoyens sont conduits à la

gare et expédiés en Allemagne comme prisonniers de guerre, ce qui est d'ailleurs contraire au droit international.

M. Scharpé et moi nous visitons toutes les maisons de notre quartier pour demander à ceux qui les habitent s'ils ont bien compris les ordres de l'autorité. Beaucoup de citoyens sont absents. Avec quelle légèreté les Allemands ont porté des proclamations si graves à la connaissance de la population ! L'insouciance des habitants est d'ailleurs extrême. Chez la veuve d'un officier français, je trouve le revolver de son mari ; je prends soin de l'enfouir dans le jardin. L'atmosphère morale de la rue est devenue insupportable. De toutes parts accourent des femmes éplorées. Elles entourent M[me] Scharpé, qui leur prodigue des consolations et des conseils.

Pendant l'après-midi, je vois deux cavaliers belges venir sur la ville ventre à terre et s'en retourner tout de suite du côté de Malines. Bientôt après, une compagnie entière d'Allemands sort de la ville et occupe la ligne du chemin de fer. Je vais jeter un coup d'œil : tous les hommes sont postés dans les rigoles. On tire des coups de canon auprès de nous.

Dès que le soir arrive, M. Scharpé et moi nous commençons à faire le tour du quartier pour contrôler si la population obéit aux me-

sures de police proclamées aujourd'hui [1]. Beaucoup de familles ont quitté la ville, après avoir allumé une bougie dans leur salon, sans que toutefois leur porte soit ouverte. Mais une maison qu'on n'ouvrira pas aux patrouilles, après sommations, sera forcée et probablement, après le pillage, incendiée. Ainsi la rue entière sera en danger. C'est pourquoi nous frappons partout aux portes fermées, et là où l'on n'ouvre pas, nous faisons briser les serrures et ouvrir la porte par un forgeron qui nous suit.

L'usine à gaz a cessé de fonctionner, et nous voilà aux prises avec une autre difficulté : celle de procurer à tout le monde des bougies pour la nuit. Dans une rue centrale, je reçois l'aide de trois jeunes filles, M[lles] Neve et M[lle] Mommens,

---

(1) Si des civils belges ont peut-être parfois commis des imprudences, la faute en est dans les pays flamands aux Allemands qui ne les ont pas assez avertis et aux autorités qui n'ont pas expliqué les proclamations. Les premières affiches placardées dans les rues des villages étaient rédigées en allemand et en français. J'ai même ramassé une affiche sur papier rouge, où les menaces bien connues contre les habitants vivant autour du lieu où des fils télégraphiques seraient coupés, étaient conçues en allemand, français et *russe*. Qu'on prétende maintenant que ces précautions n'aient pas été prises avant la guerre ! Je me rappelle encore l'étonnement de l'officier auquel je communiquai que les paysans ne comprenaient pas le français. D'ailleurs, comme je l'ai remarqué, les gens du peuple avaient besoin d'éclaircissements même pour des textes rédigés en flamand.

qui, pour faire épargner leur propre maison, aident à briser les serrures des maisons voisines, abandonnées. Aussi charmante que belliqueuse, l'une de ces dames, une hache à la main, place une échelle près de la fenêtre ouverte d'un premier étage, pour pénétrer dans la maison et ouvrir la porte par le dedans.

Lorsque je rentre chez M. Scharpé, la nuit est déjà tombée. D'énormes lueurs s'élèvent au-dessus de la ville. Dans la rue de la Station, les maisons brûlent l'une après l'autre. Le feu est attisé (1) par des soldats dont je vois les silhouettes nettement dessinées sur le fond de flammes. Dans notre quartier, pas d'incendie. Nous pouvons donc nous coucher avec la pensée que les pauvres gens qui nous entourent, et nous-mêmes, échapperons au terrible sort que tant de citoyens ont subi.

Jeudi, 27 août. — Pendant la nuit, des coups de fusil se sont fait entendre au loin. Les nuages semblaient brûler, comme un immense brasier.

Pas une patrouille n'est passée dans nos rues

---

(1) A Louvain comme ailleurs, pour incendier les maisons on a fait usage d'instruments spéciaux dont certains sous-officiers étaient pourvus. Ces instruments étaient : des grenades incendiaires, des pompes à pétrole, des boîtes nickelées à benzine, des pastilles à nitrate de coton, des pastilles à résidu de pétrole.

et aucune maison n'y a été incendiée. Rien ne nous permet de croire que le cauchemar des derniers jours durera. La population reprend visiblement courage. Cependant, dès le commencement du jour, le corridor de M. Scharpé est encombré de gens appartenant à toutes les classes de la société, qui nous considèrent comme leur providence et nous soumettent leurs inquiétudes.

M. Scharpé se rend à l'Hôtel de Ville pour conférer avec le major, commandant d'étapes. Un quart d'heure après, comme hier, je m'apprête à aller voir si on ne le retient pas prisonnier. Survient, pour nous consulter, l'institutrice d'une grande école d'orphelins qui se trouve à la Cour des Béguines. Elle se propose de demander au commandant de noter sur la carte l'endroit où se trouve l'école, afin qu'elle soit épargnée s'il se produit quelque désastre. C'est une jeune femme vigoureuse, qui, dit-elle, se sent « un vrai soldat ». Quelle que soit sa bravoure, elle accepte avec empressement ma protection.

Nous nous rendons ensemble à l'Hôtel de Ville. Les rues sont remplies de décombres. Nous entendons continuellement, ici et là, le craquement de poutres et de pans de murs qui tombent. De temps en temps nous croisons de petits groupes de fuyards.

Hier soir, la garnison a encore commis quelques meurtres. Je ne veux en citer qu'un. Dans le café Sody se trouvaient quelques soldats qui attendaient le souper commandé. Silencieusement le tenancier et ses deux filles s'acquittaient de leur tâche. Tout à coup les militaires furent sommés, par un soldat qui entre, de se rendre à l'Hôtel de Ville. Déjà un peu ivres, ils se mirent démesurément en colère et froidement tuèrent M. Sody. Une de ses deux filles tâcha de se sauver, mais, au moment où elle ouvrait la porte qui donne sur la cour, elle tomba frappée par une balle dans le dos. L'autre fille fut plus heureuse. Elle s'était jetée sous une table et les soldats ne s'occupèrent plus d'elle. Ces faits ne m'étonnent pas. Chez le soldat allemand, dès qu'il est excité, le caractère change et il devient capable des pires injustices.

A l'Hôtel de Ville on nous dit d'attendre sur l'escalier de pierre. Des soldats accourent de tous les côtés, chargés de gros paquets volés : vêtements, boîtes de cigares, bouteilles de vin, etc., etc. Plusieurs de ces hommes sont ivres et font les plaisants. La garde s'amuse follement d'eux. L'oberleutnant, en riant, leur fait signe de passer vite.

Des habitants de Louvain passent vite. Les soldats leur font de loin signe de lever les bras. Ainsi voyons-nous des notabilités de Louvain,

des bourgeois dont le sentiment de dignité personnelle est presque proverbial, se promener, des centaines de mètres, dans une attitude humiliante. Ce spectacle me frappe encore plus que celui des incendies.

Dès que nous sommes entrés, M. Scharpé, pâle et soucieux, me prend à part. Il me prie de retourner chez lui et de faire descendre dans sa cave tous ses tableaux et autres objets de valeur. Les choses tournent mal. La ville est condamnée.

En rentrant à la rue des Moutons, je fais, à la prière de ma compagne, un détour par la rue de la Station, où les incendies attirent sa curiosité. Tout à coup, une troupe de soldats à la démarche chancelante, accourt en vociférant. Un Allemand à cheval, à la figure aristocratique et hautaine, les arrête et semble leur poser des questions et leur donner des ordres. Après cet entretien, les soldats reviennent vers nous et veulent nous pousser vers la gare. « Vite, allez-vous-en, nous crient-ils, la ville sera bombardée. » Ils avaient l'air tellement menaçant que mon institutrice, en poussant un cri rauque, s'enfuit dans la direction de la gare. Je prends la direction opposée pour satisfaire à la prière de M. Scharpé.

Des Allemands me disent que le bombardement commencera à midi, et que la ville avant

cette heure devra être évacuée. Des religieuses, très maîtresses d'elles-mêmes, se dirigent sans hâte vers leurs couvents. Dans la rue de Namur, je suis abordé par le professeur d'histoire à l'Université, le chanoine Cauchie, auquel j'ai naguère été présenté. Il me prie de vouloir l'accompagner, lui et M[gr] Ladeuze, à Bruxelles. Je promets de venir rejoindre ces deux respectables vieillards dans la maison du recteur.

Dans la rue des Moutons règne une indescriptible confusion.

Pâles, les orphelins marchent en troupeau irrégulier. Sur une brouette, poussée par un petit vieillard, est étendue une religieuse nonagénaire. La foule manifeste un immense effroi et une folie inquiétante.

Les Allemands ordonnent que la population tout entière se rende vers la gare. La plupart font juste le contraire et fuient dans la direction de Malines et de Bruxelles. Tous ceux qui prennent la voie qui leur est indiquée par les Allemands seront, hommes et femmes, emprisonnés et transportés en Allemagne. Tandis que j'aide M. Scharpé à transporter ses objets les plus précieux dans sa cave, le professeur m'apprend qu'il a en vain supplié le commandant d'épargner notre quartier, où il ne s'est rien passé de répréhensible. Le major von Manteuffel a refusé net. La ville entière doit payer pour les

prétendus méfaits commis par quelques citoyens. Nous hâtons notre besogne. Pâle, très maîtresse d'elle, son nourrisson sur les bras, Mme Scharpé, dont le petit visage énergique aux yeux clairs semblait être détaché d'un tableau de Memling, donne des ordres et fait faire des paquets. Une jeune Flamande, chassée d'un village voisin, l'aide courageusement. Bientôt toute la famille part à pied vers Malines et Anvers avec une brouette chargée de quelques valises et d'un peu de nourriture. Désormais elle n'est plus que quelques atomes dans le tourbillon de misère qui roule vers la frontière hollandaise...

V. — LES CAUSES DU SAC DE LOUVAIN

Les Allemands prétendent que des citoyens ont tiré sur eux dans la soirée du 25 août. Ils expliquent donc leur conduite à Louvain comme une simple application de leur abominable théorie qui rend des communes entières responsables des prétendues violences commises par un de leur habitants.

Les Belges disent, au contraire, qu'aucun habitant de Louvain n'a tiré sur les troupes. Les

Allemands, selon eux, auraient cherché un vulgaire prétexte pour pouvoir, avec une ombre de motif, exécuter un projet froidement prémédité.

J'ai souvent discuté sur cette question avec nombre d'officiers allemands, et notamment avec des docteurs en droit qui se trouvaient mobilisés dans leur armée.

Ils ont été obligés de concéder que, dans toutes ces affaires, on n'a observé aucune des règles nécessaires pour la constitution de preuves judiciaires. Même chez les officiers qui auraient voulu procéder d'une manière régulière contre les accusés, les préceptes du haut commandement allemand ont vite affaibli le sentiment de la justice. Pourquoi de longs interrogatoires qui nécessitent une perte considérable de temps précieux, quand l'accusé est coupable, puisqu'il est un habitant de cette commune dont tous les habitants sont responsables des méfaits commis par l'un d'eux?

A Louvain, on a tiré pêle-mêle dans les maisons. On a pris des citoyens partout et, sans même chercher des preuves de leur culpabilité, de simples soldats les ont tués chez eux. Les soldats eux-mêmes me l'ont raconté. Je n'ai pas besoin de reproduire toutes leurs conversations.

Je dois seulement certifier que leurs faibles intelligences ont su tirer les inéluctables conséquences logiques de la doctrine allemande, nou-

vellement inventée, sur la responsabilité en temps de guerre.

Cette théorie leur accorde d'avance l'entière absolution pour toutes les injustices — si cruelles soient-elles — qu'ils pourront commettre. L'immensité de la valeur du plus modeste guerrier allemand est telle que si un soldat est tué dans une ville, cette ville est maudite et tous ses habitants perdent le droit de vivre.

Examinons maintenant la probabilité des assertions allemandes, en convenant tout d'abord que, vu la partialité des belligérants, il est à tout jamais impossible de réunir des preuves concluantes en faveur de l'une ou de l'autre partie. Je ne pourrai donc accumuler que des présomptions.

Eh bien! des témoins impartiaux sont unanimes dans les explications qu'ils donnent des paniques si promptement survenues dans les garnisons allemandes en Belgique.

J'ai vu, sur la place Saint-Josse-ten-Noode à Bruxelles, un soldat allemand attaché pendant vingt-quatre heures à une voiture de transports, les bras liés derrière le dos. La population, accourue de tous côtés, témoignait de la pitié pour ce pauvre diable, qui, humilié devant les vaincus, tantôt criait de rage, tantôt pleurait silencieusement à chaudes larmes. Son crime, m'expliqua un sous-officier allemand, était

d'avoir causé une *panique* dans la garnison, en tirant sans motif un coup de fusil.

A Louvain, j'ai vu, dans la cour de l'Hôtel de Ville, un soldat attaché à la roue d'un camion, parce qu'il avait, pendant la nuit, tiré un coup de fusil et ainsi provoqué une *panique* dans la garnison, dont quelques soldats s'étaient mis, eux aussi, à tirer. Cet homme ne se plaignait pas, sa punition n'était pas publique.

J'ai déjà raconté comment, à Aerschot, l'imprudence d'un soldat avait occasionné une *panique* nocturne.

Encore à Louvain, chez le coiffeur qui me rasait tous les jours, deux soldats se sont amusés à tirer des coups de fusil dans le plafond ; le lit d'un enfant, au premier étage, a été percé par une balle, sans que, heureusement, le bambin fût touché. Immédiatement des soldats *accoururent* de tous côtés. Un grand nombre d'officiers allemands se sont plaints de ce que la nervosité de leurs troupes fût telle qu'un coup de fusil était toujours suivi par toute une fusillade, d'ailleurs facilitée par la commodité avec laquelle les fusils allemands sont chargés.

D'un interrogatoire de prisonniers de guerre allemands en France, il résulte que, parmi une colonne qui traversait la ville de Louvain, après le premier jour du désastre, une panique s'est manifestée à cause d'un coup de fusil qui tout à

coup retentit. Le bruit se répandit immédiatement qu'un soldat avait été tué par un civil. Aussitôt les troupes commencèrent à tirer dans les maisons. Une énorme excitation et un grand désordre régnèrent pendant quelque temps, jusqu'à ce qu'on découvrit qu'aucun soldat n'était blessé. Supposons que dans ce tumulte un soldat eût été tué par ses frères d'armes pris d'une nervosité excessive, une nouvelle légende se serait ajoutée aux autres.

Eh bien! durant la soirée du 25 août, une semblable panique a gagné la garnison de Louvain. Que le lecteur veuille se souvenir que, pendant l'après-midi de ce même jour, l'armée belge s'était approchée de la ville. Une partie de la garnison sortit à sa rencontre ; le reste de la garnison, attendant des renforts qui arrivèrent pendant la nuit, passa très certainement des heures d'angoisse. A la tombée de la nuit, les troupes sorties quelques heures auparavant rentrèrent en ville. D'un grand nombre de témoignages, il résulte que ceux qui étaient restés se méprirent sur leur identité et tirèrent sur leurs frères d'armes. Il est bien possible que pendant ces escarmouches les rentrants se soient figurés qu'ils étaient attaqués par des civils, cela d'autant plus facilement que la garnison n'aura pas montré beaucoup de zèle à les renseigner.

Jusqu'ici on peut admettre la bonne foi des

soldats. Intervient maintenant la théorie militaire allemande sur les représailles en temps de guerre. Si les troupes attaquées par de prétendus civils ne peuvent désigner les véritables assaillants, eh bien ! tant pis pour les autres ! La commune entière est responsable. Cette doctrine, adoptée par des professeurs d'Université, a été promulguée par les généraux dans des proclamations répandues sur tous les murs. Ainsi la dévastation de Louvain n'est plus que la simple conséquence d'un dangereux paradoxe juridique, qui n'est enseigné sérieusement nulle part au monde, si ce n'est en Allemagne. Et les soldats qui sont entrés dans les maisons et ont, dans leur fureur, sans preuves, sans interrogatoire, tué les hommes en la présence de leurs femmes et de leurs enfants, ces malfaiteurs ne sont coupables que d'être trop disciplinés.

Pendant les jours qui précédèrent le désastre, j'ai pu constater que la population ne nourrissait aucunement des projets de vengeance. J'ai parlé à des professeurs, des boutiquiers, des gens du peuple ; chez tous j'ai constaté, sinon un esprit de parfaite soumission causée par les exécutions à Aerschot, Linden, Haelen, etc., du moins l'intention prononcée d'attendre tranquillement la victoire qu'ils espéraient des armées alliées. Les gens auxquels j'ai parlé avaient confiance en moi et me l'ont d'ailleurs

prouvé par les communications qu'ils m'ont faites.

Un témoignage particulièrement grave m'a d'ailleurs confirmé dans mes hypothèses. Deux notabilités de Louvain, dignes de toute confiance, m'ont raconté que, le matin du 26 août, en se promenant dans le jardin de l'un d'eux (rue de Namur), ils ont entendu pendant vingt minutes une fusillade tout près d'eux. En montant sur une échelle ils ont vu, derrière le mur qui entoure ce jardin, deux soldats allemands, cachés derrière des arbres, tirer dans la rue (si je ne me trompe, la rue des Moutons). Leurs coups de fusil semblaient provenir des maisons, et des soldats qui passaient ont dû se figurer que des habitants tiraient sur eux.

Le même soir, j'ai vu dans la rue, sous cette terrasse où les soldats ont tiré, deux cadavres de chevaux encore sellés. La plupart des fugitifs qui ont quitté la ville le jour suivant ont dû remarquer les mêmes cadavres. Plus tard, à Bruxelles, un officier m'a raconté qu'à Louvain deux officiers montés à cheval avaient été tués par des civils, et que cette raison avait déterminé les autorités à incendier la ville.

Au moment où elle commençait à brûler, les Allemands remarquèrent dans la population un état d'esprit qui les inquiéta. On a supposé que les Allemands avaient, principalement par l'in-

cendie de Louvain, voulu avertir les Bruxellois qu'un semblable sort les attendait, en cas de rébellion. Cette hypothèse est, si l'on veut, confirmée par la menace faite à Creil et à Senlis par des officiers allemands : « Nous brûlerons Senlis entièrement, pour donner un avertissement aux Parisiens. » Et vraiment, à Senlis non plus il n'y a pas eu de motif au bombardement de la cathédrale et à l'incendie de deux ou trois rues.

Les présomptions que j'émets sont confirmées par la circonstance que les Allemands eux-mêmes ne sont nullement d'accord sur les causes du désastre. Trois jours après le sac de Louvain, un officier du grand État-major de Bruxelles me dit que, suivant les rapports, un frère du bourgmestre avait tué un officier général à Louvain. Un autre officier du même État-major me raconta que la victime avait été tuée par le fils du bourgmestre. Or le bourgmestre de Louvain n'a jamais eu de frère, et son unique fils, au moment du désastre, était mort depuis dix ans.

Vraisemblablement je me trouvais ici en face d'un cas de formation de légendes. Le cas d'Aerschot, — où, disent les Allemands, le commandant a été tué par le fils du bourgmestre, mais où, selon une grande probabilité, il a été tué par un coup de fusil parti des troupes, excitées et en désordre, — le cas d'Aerschot a été

combiné avec un autre, et les deux se sont cristallisés ici dans l'imagination fiévreuse des armées.

Depuis ces jours de malheur j'ai, en vivant parmi les troupes, pu constater comment un léger soupçon peut en quelques heures se changer en certitude. Il y a des circonstances où les cerveaux doivent être bien solides pour résister à la contrainte des passions. La prudente raison ne peut émettre que des probabilités. L'esprit agité leur préfère les fausses images que suscitent la crainte, la haine ou l'espoir.

Le spectateur doit d'abord vivre toutes les inquiétudes et toutes les espérances des masses, mais, en les observant d'un œil clair et d'un cœur sensible, il doit se tenir sur ses gardes et ne juger qu'après un froid raisonnement et dans un esprit de justice.

VI. — L'EXODE DE LOUVAIN

Quand, fidèle à mon rendez-vous, j'arrivai chez le recteur de l'Université, je le trouvai lui et le chanoine Cauchie m'attendant et prêts à partir. Ils avaient gardé leur soutane. Comme il n'était que 10 heures, et que le bombardement

ne devait commencer qu'à midi, je leur proposai de prendre le temps de cacher dans leur cave leurs papiers et leurs notes les plus précieuses. Mais ils n'avaient pas confiance dans la parole des Allemands et voulurent partir tout de suite. La vieille domestique de M[gr] Ladeuze se joignit à nous. Elle portait dans ses bras un pain, un gros jambon et un petit griffon très indolent.

Nous arrivons bientôt sur la route de Tervueren au milieu d'un énorme train de fuyards. Un professeur de l'Université fuit en costume de matin sans col. Dans de pauvres charrettes gisent et sont cahotés des êtres humains d'une vieillesse invraisemblable. Plus loin, on emporte de jeunes femmes récemment accouchées, pâles et en danger de mort. Au sortir de la ville, nous rencontrons un poste de quatre soldats avec un sous-officier. Ils insultent les fugitifs : « *Sie, Lumpe Schweinehunde!* » (chiens de cochons), braquent leurs revolvers sur eux et crient : « Que tout le monde lève les bras en l'air ! » Religieuses et enfants, professeurs et paysans, tous mettent leurs bagages par terre pour satisfaire à l'ordre. J'agite mon passeport et montre, sans les lever, mes mains vides.

Les troupes allemandes traversent la foule des fugitifs en la divisant en deux courants qui marchent de chaque côté de la route. Les prêtres sont particulièrement insultés par les soldats.

On leur crie sans cesse : « A bas le catholicisme! Mort aux prêtres ! Tous les prêtres doivent être fusillés! » Nous subissons des molestations, d'ailleurs peu dangereuses. Un soldat sort des rangs, arrache à une femme un gros et lourd paquet et le jette sur l'épaule du professeur Cauchie. Comme j'accompagne deux prêtres en soutane, on me prend pour un prêtre déguisé : « A mort toi aussi, l'homme au chapeau de paille. » Quelques instants après, on jette un gros paquet sur mon pauvre chapeau. Plus loin, six soldats allemands compatissants se mettent à côté du chemin avec des seaux remplis d'eau et, munis de gobelets, ils offrent à boire aux femmes et aux enfants. Personne ne s'arrête pour accepter leur secours ; on ne pense qu'à se sauver au plus vite.

Un peu plus tard, sur le chemin de Tervueren, Mlles Neve et Mommens nous attendent et reconnaissent en moi leur aide d'hier. Mgr Ladeuze me présente et je les complimente de leur courage.

La route se déroule à travers une campagne splendide. Pour la première fois, dans toutes ces pénibles journées, tandis que je me traîne lentement, chargé et fatigué, sur cette route interminable, je remarque la beauté de ces plaines fertiles qui s'étendent comme de splendides tapis. M. Cauchie et moi nous devançons

les autres. Mon compagnon est un vieillard vigoureux, à la démarche encore jeune. Son esprit est resté très vif, très aimable. Sa physionomie rappelle celle d'Ampère. Il jouit d'une grande réputation parmi les érudits belges. Il a élaboré plusieurs de ses thèses historiques en se promenant dans cette magnifique contrée. Tous les deux, sous l'impression du paysage, nous marchons l'un près de l'autre, nous rangeant parfois instinctivement entre les arbres pour laisser passer des officiers à cheval. Nous discourons sur des sujets bien étrangers aux épouvantes que nous fuyons. Le Christianisme a-t-il donné au monde des nouveautés dont on ne pourrait trouver les germes dans l'antiquité? Ozanam n'a-t-il pas méconnu, dans ses célèbres apologies, les grandes beautés morales et religieuses des Grecs et des Romains? La décision relative au *Comma Johanneum* compromet-elle l'infaillibilité du Pape? Ces problèmes se succèdent dans notre conversation tandis que les soldats poussent vers nous des cris de haine et de mépris et que la misérable foule des fuyards continue son chemin.

Nous nous éloignons de la route, pour mettre en sûreté la ménagère avec son jambon et son petit chien, qu'elle serre dans ses bras. Dans les champs de froment et de sarrasin, qui n'ont nullement souffert de la guerre, nous retrouvons

presque la gaîté. Les adieux de la ménagère sont très touchants. Elle redoute l'avenir et prie les deux admirables vieillards de lui donner leur bénédiction. Ils font le signe de la croix et murmurent la formule latine. La vieille femme, qui verse des torrents de larmes, prie ensuite Mgr Ladeuze de donner une dernière caresse à son petit chien. Le prélat, plein de bonté, obéit à cette prière. Je sens que la véritable mission du prêtre consiste à tâcher de comprendre non pas les formes, mais l'essence de toutes les choses de la vie. Le petit geste du prêtre signifie la grande pitié qu'il ressent envers la pauvre femme, pour laquelle l'affection témoignée à son chien est une précieuse consolation. Quant au chien, il ne semblait pas du tout s'émouvoir de ces incidents.

Nous nous proposons de prendre à Tervueren le tramway qui conduit à Bruxelles. En obliquant lentement à travers les champs nous nous approchons du village. Avant de regagner la grande voie, nous nous retournons. Au-dessus de Louvain s'élève une immense colonne de fumée.

Aux premières maisons nous sommes arrêtés par un poste allemand, composé de dix hommes commandés par un sergent-major. Après avoir examiné mon passeport, ils me laissent passer, mais ils retiennent les deux ecclésiastiques.

Leurs papiers ne sont même pas regardés. Malgré mes vives protestations, quelques soldats les emmènent derrière une palissade. Le sergent-major allègue des ordres d'un oberleutnant. Je sollicite, et puis j'exige, de parler à cet officier, mais le sous-officier me le refuse. J'ai beau montrer tous les papiers que j'ai sur moi, et invoquer des droits réels ou imaginaires, je ne réussis pas. Je me rends à l'endroit où j'ai vu disparaître les deux vieillards, et derrière la palissade je vois environ vingt-cinq prêtres, étendus dans un pré, gardés par huit soldats et un caporal qui leur prodiguent des propos blessants. Je demande aux Allemands quelles raisons motivent cette étrange captivité. Ils me répondent par des phrases générales : « Les prêtres ont excité la population à tirer sur nous », etc... Accusation insensée !

J'exige de nouveau que l'on me conduise à l'oberleutnant. Le caporal désigne un soldat pour m'accompagner. Le sergent-major à qui j'ai parlé tout à l'heure accourt à toutes jambes et reprend sévèrement le caporal pour avoir satisfait à ma prière. J'éprouve l'impression que ces rigueurs reposent sur les décisions arbitraires d'une troupe de soldats protestants fanatiques et qui se sont mal conduits à Louvain. Ces mesures peuvent avoir été non pas ordonnées mais seulement tolérées par un officier

isolé. Je ne veux donc pas douter que je n'ai qu'à m'adresser au premier capitaine venu pour obtenir tout de suite la libération de mes deux compagnons et de leurs confrères.

Étendus sur le pré, les prêtres subissent, sans rien répondre, une pluie d'injures. Quelques-uns prient et font glisser leurs chapelets entre leurs doigts. Je crie à mes deux compagnons que je m'efforcerai de parler de leur cas à un officier général qui mettra fin à ce scandale. Je continue donc mon chemin vers Tervueren et trouve enfin, tout près de la remise du tramway, un grand major barbu en conversation avec un jeune lieutenant. Je me présente à eux et leur dis que mes deux compagnons, qui sont des plus grands savants de la Belgique, ont été emprisonnés à Tervueren sans motif apparent et que je ne doute pas que cette action injustifiable ne soit réprimée dès que les autorités en auront connaissance. « Vous oubliez, Monsieur », s'écrie le major, « qu'à Liége et à Aerschot deux des plus grands stratèges de l'Allemagne ont été assassinés traîtreusement. » Je lui demande s'il existe des présomptions sur la complicité des deux prêtres à ces meurtres. « Non », répond le major, « mais les prêtres belges ont en chaire excité le peuple. » Je tâche de démontrer qu'on ne peut rien reprocher de tel à mes deux amis. Le major se résoud avec courtoisie à m'accom-

pagner et nous retournons ensemble au premier poste. Le major demande des explications. Les soldats sont furieux quand ils me voient revenir. Le récit du sergent-major est haché d'interruptions et d'observations supplémentaires. On raconte qu'on vient de trouver sur un prêtre des papiers compromettants, des affiches traitant les Allemands de barbares et pressant la population à les tuer comme des chiens. L'oberleutnant a fait fusiller un prêtre et a donné l'ordre de saisir tous les prêtres qui viennent de Louvain et de leur faire accompagner comme otages les troupes pendant leur marche à travers la Belgique. Je regarde le major. Celui-ci réfléchit un moment et répond : « Je maintiens l'ordre, les prêtres resteront prisonniers. » Je vois que pour le moment il n'y a rien à faire.

Il me parle encore longuement de ce qu'il appelle l'attitude stupide des Belges. « Ces imbéciles, dit-il, eussent pu faire de très bonnes affaires avec nous, s'ils avaient voulu nous laisser passer. Nous aurions payé tous les frais des approvisionnements, etc., nécessités par notre passage et notre séjour. Nous leur aurions même donné davantage. Regardez maintenant ce qu'ils ont fait de leur pays. Quelles pertes énormes ! Vous verrez bientôt qu'il ne restera que très peu de cette contrée s'ils continuent à nous résister. » Je lui réponds qu'il leur reste l'honneur

et que les Belges me semblent une petite nation qui tient à un grand honneur. D'ailleurs, nous autres Hollandais, nous aurions agi de même. Il hausse les épaules et réplique que le sentiment de l'honneur a une grande importance pour les particuliers et non pas pour les peuples. « D'ailleurs », continue-t-il, « est-ce qu'ils pensent que ces petits coups d'épingle qu'ils nous infligent font beaucoup de mal à une grande armée ? »

Je lui demande la permission d'aller dire à mes compagnons pourquoi ils ont été capturés, puisqu'ils n'en ont pas le moindre soupçon. Le major me l'accorde et me présente ses excuses d'être obligé de maintenir l'arrestation.

Dans la prairie, les soldats ne veulent d'abord pas me permettre d'adresser la parole aux prisonniers en français, mais un étudiant allemand sous les armes leur promet de contrôler mes paroles. Les soldats m'interrompent continuellement : « A Louvain, on a prononcé dans les églises des discours fulgurants contre les Allemands, des prêtres ont tiré avec des brownings sur les troupes », etc. En entendant ces accusations, les prêtres se contentent de faire des signes négatifs de la tête ; sur quoi les soldats rient aux éclats sarcastiquement. Mgr Ladeuze me prie d'interjeter appel à Bruxelles auprès du duc d'Arenberg, ami personnel du Kaiser et ancien curateur de l'Université de Louvain. Le caporal

envoie un de ses soldats vers le major pour lui faire part de cette nouvelle demande. Je suis très sceptique sur le résultat de la démarche. Un des soldats, ancien étudiant de l'Université de Liége, m'interpelle : « Quelles relations avais-je avec ces prêtres et en quoi tout cela me regardait-il ? L'Empereur ne permettra jamais la libération de ces maudits prêtres dès qu'il saura combien de ses hommes ont été assassinés », etc. Je réponds : « Nous verrons. » Après avoir pris congé de mes compagnons et salué les autres prisonniers, je pars pour Bruxelles, dans un train bondé de fuyards.

VII. — LES TROUPES ALLEMANDES ET LE CLERGÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN DANS LES PRAIRIES DE TERVUEREN

J'étais d'autant plus pressé d'intervenir en faveur de mes compagnons de voyage que la prairie dans laquelle ils venaient d'être parqués venait d'être le théâtre de l'exécution d'un ecclésiastique et que l'on pouvait tout craindre des dispositions de la soldatesque.

Pendant que je parlais avec le major, on avait raconté qu'un prêtre, porteur de papiers compromettants, avait été fusillé. Je résolus de me renseigner sur les circonstances de cet événement. Voici ce que j'ai appris de témoins oculaires dont j'ai pu contrôler les récits.

Parmi tous les habitants de Louvain qui fuyaient vers Bruxelles, ceux-là seuls furent arrêtés qui portaient l'habit ecclésiastique. Le poste de Tervueren se saisit tout d'abord d'une trentaine de prêtres, parmi lesquels Mgr de Becker, recteur du Collège américain à Louvain, et Mgr Willemsen, ancien recteur du même collège, depuis nommé à Rome, mais de passage à Louvain, et plusieurs pères jésuites. On fouilla leurs poches et leurs valises. Rien de suspect, sinon sur un des plus jeunes jésuites, le R. P. Dupierreux, un petit calepin portant, en français, la note suivante : « Lorsque, autrefois, j'ai lu que les Huns sous Attila ont dévasté des villes, et que les Arabes ont brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, j'ai souri. Maintenant, je ne souris plus, depuis que j'ai vu de mes propres yeux les *hordes* de ce temps incendier les églises et la célèbre bibliothèque de Louvain. » Ce père jésuite avait la louable coutume de noter ainsi ses remarques. En temps de guerre, garder sur soi cette phrase désobligeante constituait une imprudence .On la lui fit expier tragiquement.

Devant les troupes rassemblées, les trente prêtres prisonniers furent rangés en demi-cercle autour du malheureux jésuite, la phrase fut lue en français d'abord, puis traduite en allemand. La lecture faite par un des prêtres fut interrompue par les exclamations des soldats. Le lieutenant annonça que, l'excitation au meurtre étant prouvée, le père serait fusillé tout de suite. On lui permit de se confesser. Après la confession, on lui banda les yeux. On fit faire demi-tour à tous les prêtres. Le peloton d'exécution s'avanca. L'ordre fut donné et les détonations retentirent. Aussitôt on obligea tous les prêtres à contempler l'agonie de ce malheureux. Quand il eut expiré, on le leur fit enterrer sur le lieu même. Ensuite le lieutenant leur adressa l'allocution suivante : « Au nom de l'Empereur, je vous fais prisonniers comme otages, pour être emmenés avec notre colonne à travers la Belgique. Si un seul coup de fusil est tiré sur les troupes par la population, vous serez tous fusillés. »

Les ecclésiastiques furent ensuite hissés sur des camions ouverts et envoyés à Bruxelles. Ils y arrivèrent dans la soirée. Leur exhibition causa quelque sensation. Mgr de Becker, ayant reconnu une personne de ses relations, lui cria de se rendre aussitôt que possible à la légation américaine pour y dire ce qui se passait. Le lendemain, Mgr de Becker et quelques-uns de

ses compagnons furent relâchés à la suite de démarches faites par les ambassades d'Espagne et des États-Unis et par deux jésuites très influents, le provincial et le recteur de la résidence de Bruxelles.

Lorsque le premier groupe de prêtres arrêtés à Tervueren eut été expédié à Bruxelles, le poste qui les avait saisis continua de retenir tous les ecclésiastiques en soutane qui passaient. Il en avait ainsi capturé environ vingt-cinq, comme je l'ai dit, lorsqu'il me sépara de Mgr Ladeuze et du chanoine Cauchie.

Non loin de là, un autre poste opérait pareillement. Il constitua un troisième groupe de prisonniers, parmi lesquels Mgr van Couwenberg, le vice-recteur de l'Université, et le père Vermeersch, le recteur des jésuites de Louvain. Ce groupe fut emmené par une colonne allemande dans la direction de l'ouest.

Les Allemands ont essayé de motiver ces arrestations par le calepin compromettant qu'ils ont trouvé sur le père Dupierreux. C'est une défaite. Trente heures avant d'avoir découvert l'existence de l'infortuné Dupierreux, ils avaient déjà honteusement maltraité deux prêtres de nationalité espagnole : le père Catala, recteur de la maison des étudiants espagnols, et un autre dont j'ai oublié le nom. Ils habitaient près de la bibliothèque. Lorsqu'elle fut incendiée, ils

se sauvèrent dans la rue, où ils furent tout de suite arrêtés en compagnie d'une quarantaine d'autres personnes. Ils passèrent la nuit gardés à la gare et furent, le lendemain matin, emmenés avec une compagnie qui marchait vers l'ouest. Les deux Espagnols eurent beau montrer leurs papiers : les officiers n'y prêtèrent aucune attention. Ils reçurent nombre de coups de crosse sur les reins. Ensuite, au milieu du jour, les officiers leur annoncèrent qu'ils seraient fusillés. Ils leur accordèrent le temps de se confesser mutuellement, leur firent bander les yeux et les mirent contre un mur. Tandis que les deux prêtres récitaient leurs prières, les coups de fusil retentirent. On avait tiré en l'air. Les soldats riaient aux éclats ; les deux vieux ecclésiastiques en furent quittes pour la peur. Un peu plus loin, les Allemands rencontrèrent une troupe belge. Dans la bagarre qui s'ensuivit, tous les prisonniers purent s'échapper et arriver par des chemins détournés à Bruxelles.

De tous ces faits n'est-on pas porté à croire que dès le commencement du sac de Louvain un mot d'ordre fut donné contre tous les prêtres ? Les trois groupes arrêtés à Tervueren n'ont pas été les seuls. Dans les autres directions aussi, on a fait des prisonniers. Au total on s'est saisi au moins d'environ quatre-vingt-dix prêtres. Quelques jours plus tard, on a vu beaucoup de

ces malheureux accompagnant des troupes en marche. Nul ne pourrait dire ce qu'ils sont devenus.

VIII. — A LA RECHERCHE DE PRÊTRES PRISONNIERS

Arrivé à Bruxelles, je me rendis tout de suite à la maison du recteur de l'Université libre avec l'intention de lui proposer d'intercéder auprès du gouverneur militaire de la capitale en faveur de son collègue de l'Université catholique de Louvain et de M. le professeur Cauchie.

Je ne le trouvai pas. Un doute traversa mon esprit. Dans de telles circonstances, un humble sujet d'un État neutre ne pourrait-il pas obtenir plus encore qu'une autorité civile quelconque dans une ville conquise, probablement en relations tendues avec les vainqueurs? J'entre à la gare du Nord et aborde un oberleutenant, le *docteur en droit* Lincke, officier de réserve. Il me conseille de m'adresser tout de suite à l'état-major du commandant de Bruxelles. Il ne doute pas que je ne puisse obtenir la libération, non pas de tous les prêtres, mais assurément celle des deux professeurs, dès qu'on les

saura des savants de grande valeur. Pendant notre entretien arrivent à la gare cinq ou six officiers de réserve qui viennent de traverser la ville de Louvain. M. Lincke me présente à eux. Ils nous racontent qu'on n'a pas bombardé Louvain mais que, pendant leur passage, la garnison incendiait méthodiquement des quartiers entiers. « C'est une honte », déclarent-ils. Je me joins à leur opinion. Alors ils me font remarquer, très courtoisement d'ailleurs, qu'on doit être officier pour pouvoir comprendre la nécessité de telles mesures dans de semblables circonstances.

Je me rends au ministère des Affaires étrangères, où le Gouvernement allemand de Bruxelles s'est installé. Toutes les rues environnantes sont gardées par des postes. Devant l'entrée du palais se trouvent, menaçantes, deux mitrailleuses. Ni le gouverneur, — le général von Luttwitz, — ni son grand état-major ne sont présents. Un feldwebel prend note de ma requête et me prie de revenir demain à 9 heures (heure allemande : toutes les horloges de la ville ont été, dès l'entrée des Allemands, avancées d'une heure).

Vendredi 28 août. — Le matin suivant, à 8 heures, — heure belge, — je me trouve à la Kommandantur. L'adjudant du général a été

informé par le feldwebel. Les arguments que je lui soumets sont les suivants :

Les prêtres ont été arrêtés sur la présomption d'avoir employé leur influence à pousser au meurtre une population calme et désireuse d'accords amicaux avec les Allemands. Je combats la légitimité de ces soupçons. Ils pourraient tout au plus viser les ecclésiastiques qui avaient une chaire ou un confessionnal leur permettant un contact régulier avec la population. Mais les savantes occupations de Mgr Ladeuze et du chanoine Cauchie ne leur laissaient pas la possibilité d'entretenir des relations avec le peuple. Je me fais fort d'être en état d'assembler des témoignages qui prouvent leur parfaite innocence. L'adjudant m'assure qu'il a lu le rapport sur les événements de Louvain et que, dans cette ville, un officier supérieur a été tué sur le front des troupes par un coup de fusil tiré par le frère du bourgmestre. Je lui demande si le fait est officiel. Il l'affirme et me quitte pour transmettre ma prière à l'état-major.

Après une demi-heure d'attente dans le salon, je vois entrer le chef d'état-major, le major von Herwarth von Bittenfeldt, personnage bienveillant et courtois, qui m'offre pour la conversation le choix entre toutes les langues européennes. Il commence son entretien avec quelques remarques sur le sac de Louvain. Selon lui l'officier

général qui a été tué devant le front des troupes fut la victime du fils du bourgmestre. Je lui demande si le fait est officiel. Il l'affirme. Je lui répète mes arguments. Il s'en va délibérer avec ses collègues et revient me dire : « Il est très difficile pour nous d'intervenir sans connaître exactement les faits. Votre accusation manque un peu de précision. Nous voulons cependant vous accorder le droit d'aller chercher aux environs de Bruxelles où se trouvent ces ecclésiastiques arrêtés. Revenez dès que vous le saurez et alors nous déciderons. »

Le lecteur doit se souvenir que les régiments allemands traversent la Belgique selon les ordres donnés par les généraux, chefs d'armées. Pendant ces marches, ils jouissent d'une autonomie relative. Le Gouvernement de Bruxelles n'est pas continuellement en contact avec ces colonnes et ne peut les atteindre facilement qu'aux moments où elles passent devant les postes qui sont en rapports téléphoniques avec le Gouvernement. Lorsque je porte ma plainte, le gouverneur ignore encore l'arrestation des prêtres dont j'ai parlé. Pour me permettre d'aller les chercher, le major von Herwarth modifie le laissez-passer qui m'a été délivré à Louvain : il sera valable pour toute la Belgique.

J'explique au major que, même dans cette forme, le laissez-passer ne me sera d'aucune

utilité, puisque chaque commandant de colonne auquel je poserais des questions sur la qualité des otages emmenés avec lui et le sort qu'ils subissent, pourrait m'envoyer promener. Nous perdrions du temps, et les troupes exaspérées pourraient commettre des cruautés. Embarrassé par ces réflexions, le major décide de m'introduire auprès du gouverneur.

Pendant que je traverse l'appartement occupé par le bureau de l'état-major, j'entends les officiers se plaindre que « ces jésuites » ont été reçus tandis que des affaires militaires doivent attendre. En effet, je trouve auprès du général le père provincial des jésuites belges et le père recteur des jésuites de Bruxelles. Le gouverneur, un homme solidement bâti, d'une allure distinguée et diplomate consommé, écoute leurs plaintes. Le père provincial, au fin profil de camée, exprime, d'un ton doux et dans des termes habilement choisis, les inquiétudes que la Compagnie ressent sur la mort prématurée du père Dupierreux, qui, selon lui, était absolument innocent. Il me semble utile de l'interrompre un instant; je crois qu'il vaut mieux concéder tout de suite que l'officier qui a fait fusiller le malheureux ecclésiastique a eu un semblant de motif dans la forme de la note trouvée. Le gouverneur a promis une enquête; si elle prouve que la victime n'est pas aussi inno-

cente que ses supérieurs le croient, par cela même les réparations peuvent être ajournées, une contre-enquête peut être prescrite, et ainsi un temps précieux sera perdu pour les autres prisonniers, que menace un sort semblable.

J'explique donc au gouverneur que la note trouvée sur le père Dupierreux a constitué l'unique motif de l'exécution. Le gouverneur déclare le fait invraisemblable et répète que l'enquête éclaircira tout. Les deux pères jésuites, qui ne sont venus que pour se plaindre du sort infligé à leur jeune confrère, se retirent en me priant de bien vouloir, après la fin de mon audience, leur donner de plus amples détails.

J'explique mon intervention pour les deux professeurs : ils ont été mes compagnons de voyage, et mon témoignage ne peut être suspecté de partialité puisque je ne suis ni catholique ni Belge. Il s'agit ici de savants de grande réputation, qui n'ont pas eu une chaire à leur disposition, qui vivent comme de simples particuliers ; par conséquent, leur arrestation pour une prétendue excitation du peuple au meurtre est sans aucun fondement. Le gouverneur me répond que dans ces circonstances il n'y avait aucune objection à leur libération, et me permet d'aller la leur annoncer.

Je le remercie et lui demande de me donner

les autorisations nécessaires. Est-il admissible, en effet, que sur ma simple parole le commandant se décide à libérer les deux prêtres? Le gouverneur promet un ordre écrit. Je risque des observations complémentaires. Les troupes manifestent une forte aversion contre tous ceux qui portent la soutane. En procédant aux arrestations effectuées, ont-elles gardé la prudence nécessaire? La responsabilité de certaines arrestations arbitraires ne sera-t-elle pas rejetée sur le gouverneur? Et je conclus de la sorte :

« Si Votre Excellence rendait la liberté à tous les prêtres contre lesquels aucune preuve de culpabilité n'existe, on verrait que ces fautes incombent aux officiers subalternes, aussitôt désavoués par le haut commandement. Si Votre Excellence ne peut pas se décider à cette libération, sans aucun doute les responsabilités en seront rejetées sur le Gouvernement. »

Le gouverneur écoute avec bienveillance et fait tout de suite téléphoner aux différents postes des environs pour se renseigner. Son aide de camp lui apporte bientôt les réponses : « Nulle part aucune trace de ces prêtres. » Le gouverneur me demande si je suis disposé à me mettre à la recherche des prisonniers, et il met un automobile à ma disposition et un aide de camp qui communiquera la décision du général aux régiments. Naturellement j'accepte ces propositions.

Le chef de l'état-major a été présent pendant tous ces pourparlers.

Dans l'antichambre les deux pères jésuites m'attendent pour me demander des informations sur Louvain et sur les deux professeurs. Nous causons. En attendant, l'aide de camp est appelé chez le gouverneur. Quand il revient, il me dit avoir reçu des ordres secrets.

Cet aide de camp du général von Luttwitz est le lieutenant Wickel, du régiment de hussards « Empereur François d'Autriche » (Kaiser Franz Oesterreich), jeune officier élégant qui avait été blessé dans la bataille de Charleroi et qui, après sa guérison, a été attaché au gouverneur militaire. Il éprouve une grande satisfaction de pouvoir faire une course en plein air; on travaille fort au Gouvernement et on n'a même pas le temps nécessaire pour dîner à son aise. A 11^{h}30 nous partons ensemble après avoir passé trois heures et demie dans la Kommandantur. Nous allons d'abord à la gare du Midi pour voir si des prêtres ont été expédiés en train militaire vers l'Allemagne.

Je ne puis me souvenir de notre automobile sans un certain effroi : une petite voiture de course de 100 HP, prise aux Belges; sur quatre sièges les deux derniers ne sont pas protégés; sa vitesse de 145 kilomètres à l'heure n'est pas un maximum, mais sur des routes qui n'ont pas

été spécialement faites pour des courses elle était assez convenable !

A la gare du Midi on n'a remarqué aucun prêtre. Vu l'heure avancée, nous commençons par prendre dans un hôtel un grand déjeuner. Nous quittons ensuite Bruxelles.

Le lieutenant Wickel m'assure que notre chauffeur militaire est le meilleur de la division entière. Cependant certains virages ne m'inspirent pas que de l'admiration pour l'habileté du chauffeur. Déjà, sur le boulevard Jamar, des deux côtés du chemin, les gens nous attendent avec surprise et puis nous regardent avec inquiétude. Ce n'était que le commencement. Aussitôt sorti de la ville, notre chauffeur prend une vitesse vertigineuse ; nous faisons des sauts en voiture et avons les larmes aux yeux. Mon voisin doit quelquefois tenir son colback de fourrure grise.

Je dis à mon compagnon que le gouverneur, en libérant les deux professeurs et en désavouant la conduite des officiers subalternes, a fait un acte d'équité et montré une grande prudence politique. « Vous serez encore plus content, me répond-il, quand vous saurez ce que contiennent les ordres secrets que le général m'a donnés. »

Où sont les prêtres que nous cherchons ? Nous n'en avons pas la moindre idée. Je propose de

commencer notre enquête à Tervueren, d'où les colonnes sont parties hier.

A Tervueren, des militaires nous apprennent qu'au moins trois groupes de prêtres ont été emmenés. Nous nous rendons à la Kommandantur de la petite cité, établie 2 kilomètres plus loin, dans l'Hôtel de Ville. Je reste dans la rue tandis que le lieutenant se fait annoncer chez le commandant. Bientôt il sort en compagnie d'un vieil officier, un oberst von der Goltz, en uniforme bleu avec brandebourgs, — si je ne me trompe, un neveu du maréchal connu.

Les deux officiers se rendent, en discutant, vers la caserne. Je les suis à quelque distance. Le lieutenant transmet à l'oberst une lettre du général. Ceci me donne beaucoup d'espérance pour les autres prêtres arrêtés.

L'oberst se rend vers des officiers assis dans un petit café auprès de la caserne. Il leur communique les nouveaux ordres et ensuite entre dans la caserne où je puis supposer maintenant que mes prêtres sont internés. Parmi les officiers qui, en discutant avec excitation le nouveau cas, forment groupe dans le café, je reconnais le major qui, hier, m'a accompagné vers le poste de Tervueren. Je le salue courtoisement. Il me regarde et ne me rend pas le salut. J'attends patiemment au milieu de la place le retour de l'aide de camp. Un jeune officier sort du groupe

et se rend au village. Il marche droit à moi, comme pour me renverser, et je ne puis éviter une collision qu'en faisant un pas à droite juste au moment où il est en face de moi, sans paraître d'ailleurs le remarquer. Il eût été maladroit de ma part, dans ces circonstances, de susciter un conflit, qui m'aurait obligé à provoquer le jeune homme. D'ailleurs, il est défendu aux officiers allemands de se battre en duel en temps de guerre. J'aurais nui à l'intérêt des prisonniers, si, dans un accès de colère, j'avais commis quelque imprudence. Les officiers, qui nous guettaient, auraient profité de ma faute.

Enfin sortent de la caserne un grand nombre de prêtres, escortés par quelques soldats. Nous nous saluons, et ils me crient que les deux professeurs les suivront dans peu de temps. Les ecclésiastiques sont conduits vers Bruxelles, où ils seront libérés. Quelques minutes après, paraissent Mgr Ladeuze et le chanoine Cauchie, accompagnés du lieutenant Wickel, qui, comme il veut bien s'exprimer, « me les rend ». Touchés, les deux savants, reconnaissants, notent son nom et le remercient chaleureusement. Ils doivent eux-mêmes demander un passeport pour aller à Bruxelles. Si la Kommandantur de Tervueren leur faisait une difficulté quelconque, ils pourraient s'adresser à lui et il leur en procurerait un. Ils se rendent à la Kommandantur, de

là à la demeure du commandant, où on les fait attendre dans la rue pendant un quart d'heure. Quand enfin ils reviennent, nous entrons dans un café voisin et nous demandons une chambre pour y prendre un frugal repas. Les cinq filles du cafetier, qui ont été témoins de toutes ces scènes et des indignes traitements infligés aux prêtres prisonniers, nous conduisent, pleurant d'émotion, au premier étage. Dès que nous sommes seuls, les professeurs s'embrassent, les larmes aux yeux. Ils ont passé une journée affreuse.

J'ai raconté qu'à la prière de Mgr Ladeuze, j'avais insisté auprès de leurs gardiens pour qu'un soldat fût envoyé chez le major l'informer que le recteur de l'Université en appelait au duc d'Arenberg pour lui-même et pour ses compagnons de malheur. Le caporal avait, en riant, satisfait à ma prière. Après mon départ le soldat était revenu répondre, de la part du major, qu'il n'avait rien à faire avec ce duc, et qu'il refusait de transmettre la demande. Quelque temps après un officier était venu dire à mes deux compagnons : « Au nom de l'Empereur, je vous fais prisonniers, comme otages. Vous serez emmenés par notre troupe à travers la Belgique. Si un civil tire sur nous, vous serez fusillés. » Les deux prêtres furent alors conduits dans une grange dépendant de la caserne. On leur ordonna

de se coucher par terre. Les fusils furent braqués sur eux et, d'une voix tonnante, on leur cria : « Si vous bougez, vous serez fusillés. Si vous proférez une seule parole, vous serez fusillés. » Les deux vieillards passèrent toute la nuit l'un à côté de l'autre, sans oser se parler une seule fois. Quand l'un d'eux devait satisfaire à des besoins naturels, on ne lui permettait pas de faire usage d'un cabinet d'aisances. Il était conduit entre deux arbres où il devait se soulager, entouré de soldats ricanants. Il leur semblait d'ailleurs que leur dernière heure avait sonné. En me contant ces incidents, le professeur Cauchie me disait : « A vingt ans, j'ai renoncé aux plaisirs de la vie ; à trente ans, j'ai renoncé aux richesses, et hier soir j'ai renoncé à la vie, et fait un acte de contrition. »

Pendant le repas, la bonne humeur revient, et en échangeant de gracieux propos, pleins de bonté, les vieux savants se réjouissent de voir un rayon de soleil aviver les verres écarlates qu'ils choquent d'une main encore tremblante contre le mien.

Je prends congé d'eux, et tandis que j'attends l'officier, les cinq jeunes filles m'entourent, et me voilà l'objet de grandes manifestations d'affection. Mais tous les bons moments dans la vie durent peu. L'automobile est prêt, le gracieux officier au kolback de fourrure grise monte. Je

baise la main des jeunes filles; elles me poursuivent de signes d'adieu. Nous continuons notre tournée avec une vitesse de 145 kilomètres à l'heure.

Nous nous rendons d'abord à Dieghem, pour y chercher le troisième groupe de prêtres, parmi lesquels se trouvaient Mgr van Couwenberg et le R. P. Vermeersch, un économiste renommé. Ils n'y sont pas. Après avoir transmis un ordre au commandant nous préférons, avant de poursuivre des enquêtes infructueuses, retourner à Bruxelles à la Kommandantur, et demander, par téléphone, dans toutes les directions, si on a vu quelque part la colonne qui emmène ces prisonniers. La réponse désirée nous vint du poste de Ruysbroeck : la colonne était là. Les prêtres, qui marchaient en tête, furent, sur ordre, relâchés immédiatement.

IX. — A BRUXELLES

L'attitude de la population de la capitale a changé. Dans les premiers jours de l'invasion, les bruits terribles qui devançaient les troupes allemandes l'avaient intimidée. Deux jour, plus tard, la vue des Allemands était devenue presque

un divertissement. Les citoyens regardaient d'un œil curieux leurs attroupements, admiraient leurs chevaux et l'ordre martial qui régnait dans leurs rangs. Bientôt, par un phénomène que j'ai indiqué, la population reprit courage et retrouva sa fierté. A mesure que les Allemands commencent à se plaire dans leur nouveau séjour, et cherchent à s'approcher des Bruxellois, ceux-ci se retirent et feignent de les ignorer. Ils les ont presque admirés comme ennemis, une amitié avec eux les dégoûterait.

Il se produit mille petits incidents désagréables aux envahisseurs. On refuse de leur causer dans les cafés. Les officiers, attablés au Palace Hôtel, forment cercle comme à Strasbourg. Mais ils tâchent presque de s'effacer. On voit qu'ils regretteraient beaucoup que leur état de paradis ne pût durer. Ils cherchent à s'amuser comme chez eux. Mais les noms des femmes trop complaisantes sont notés et leurs portraits couronnés de rayonnantes invectives.

Les Allemands ne peuvent s'expliquer cette attitude moqueuse et hostile des habitants que comme un symptôme d'une rébellion qui se prépare. Aussi, en arrivant à la gare du Nord, sur la places Rogier, vois-je des mitrailleuse braquées et entourées d'une forte garde. Je réclame une grande malle que j'avais déposée à mon arrivée. Je la trouve brisée et vidée comme d'ail-

leurs toutes les autres. Les Allemands y avaient « cherché de la dynamite » !

L'oberleutnant Lincke, commandant de la station, se plaint amèrement de l'attitude prise par les Bruxellois. Depuis quelques jours déjà, dans la gare, les troupes se tiennent consignées jour et nuit, habillées et armées. Les citoyens ne se rangent même pas sur les trottoirs, quand les soldats passent! Et ceux-ci se plaignent qu'ils doivent endurer dans la rue les regards ironiques et les propos malveillants de la foule. « Quand et où a-t-on jamais vu », s'écrie-t-il, « qu'une armée, entrée victorieuse dans une ville ennemie, se soit contentée d'un sort si misérable? Cette ville a dû se rendre. Nous avions le droit et le pouvoir de la rançonner : nous n'en avons rien fait. Vous voyez comment mes soldats doivent passer la nuit par terre et dans des wagons. Les civils prennent envers nous une attitude inconvenante et semblent ne pas apprécier la bonne volonté que nous avons témoignée. Aussi avons-nous donné l'ordre à nos soldats de ne jamais dévier de la ligne droite dans la rue. Ils doivent souffleter qui se moque d'eux, renverser qui ne se range pas et arrêter celui qui ne se soumet pas. »

Je l'interroge sur les procédés qui sont suivis par les officiers dans les villes de la Belgique envers la population. « Vous qui êtes juris-

consulte, » lui dis-je, « vous savez mieux que moi, que votre armée commettra inévitablement les pires injustices dès que les garanties du droit manquent. » Et le lieutenant, qui est certainement un homme intelligent et bien élevé, répond : « Vous avez raison. On ne peut pas s'écarter des formes régulières de procédure sans abandonner à l'arbitraire le fonctionnement de la justice. Mais l'Allemagne, forcée à faire une guerre dont elle n'a pas voulu, accablée d'ennemis, est en grand danger, et n'a pas de choix. Elle est obligée de balayer ces pays d'un balai de fer (*diese Länder mit eisernem Bezen zu fegen*). »

Samedi 29 août. — Je me rends à la Kommandantur avec les deux professeurs. Ils veulent remercier le gouverneur de leur libération et lui demander des passeports pour se rendre en Hollande. Après les heures pénibles qu'ils ont vécues, ils veulent retrouver en pays ami la douce tranquillité qu'ils aiment. Le général baron von Luttwitz nous exprime ses regrets de la destruction des trésors de Louvain : « C'est malheureux. Des deux côtés existe la méfiance. Un acte hostile ou ce qui y ressemble attire des représailles. La haine devient plus violente encore ; on commet des excès. La crainte se mêle à la haine. On se venge non seulement de ce qu'on a enduré,

mais de ce qu'on craint de devoir éprouver. Ainsi on vient aux actions les plus regrettables. »

Mgr Ladeuze lui soumet un projet pour épargner, autant que possible, ce qui est resté de l'Université de Louvain. On pourrait héberger les troupes dans les salles des collèges, et non pas dans les laboratoires, où des collections et des instruments précieux courent le danger d'être détériorés par des hommes qui n'en connaissent pas la valeur. Le général approuve le projet et propose au recteur d'adresser une lettre au commandant de Louvain le priant de vouloir épargner les bâtiments dont il joindra la liste, et de prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver les collections. Il enverra cette requête au major von Manteuffel, et l'appuiera de toute son autorité.

« Si vous le pouvez, Messieurs », reprend le général, « faites le possible pour calmer la population de Bruxelles. Je crains qu'il ne se prépare des choses fort inquiétantes. Nous sommes en état de guerre. Je sais que la population croit à une prochaine entrée des Français. Il n'en est rien. Nos armées s'approchent de Paris. Jamais les Français ne viendront à Bruxelles. J'ai la ferme volonté de maintenir avec la population les meilleures relations. Mais s'il se produisait une révolte, je devrais la réprimer durement. J'ai assez de canons hors de la ville, et j'ai l'autori-

sation et le pouvoir de raser tout à fait Bruxelles. Cependant, veuillez m'indiquer les édifices appartenant à l'Université de Bruxelles, afin qu'ils puissent être épargnés dans ce bombardement. »

Mgr Ladeuze lui répond qu'il n'est que médiocrement informé sur les propriétés de l'Université libre. Mais il désigne l'Institut Saint-Louis, au coin du boulevard Botanique et de la rue du Marais. Le gouverneur pointe d'un crayon rouge cette maison sur une grande carte de la ville, sur laquelle d'autres édifices ont été marqués de la même façon.

Quand nous demandons nos passeports pour un voyage en Hollande par Aix-la-Chapelle, le général note nos noms et adresses, et promet de nous avertir dès qu'une bonne occasion se présentera.

Au sujet du bombardement de Bruxelles, je dois ajouter que le général von Luttwitz en avait reçu l'autorisation télégraphiquement de Berlin, lorsqu'il y avait annoncé que le maire refusait de payer une rançon de 200 millions de francs. Quand la Kommandantur informa M. Max des conséquences de son refus, celui-ci répondit simplement : « Veuillez m'avertir trois heures avant le bombardement, afin que je fasse évacuer la ville ! »

Après la visite au gouverneur, nous nous ren-

dons au magnifique Hôtel de Ville, pour parler au bourgmestre Max. Celui-ci nous reçoit dans son cabinet de travail. C'est un homme d'assez petite taille, mais d'allures fières et distinguées. Une autorité innée prête une mâle grâce à son discours facile. Son mérite exceptionnel consiste en ceci qu'il a toujours su trouver l'attitude et les paroles propres à imposer aux envahisseurs le respect et l'estime. Ses gestes brefs et une spirituelle éloquence ont dû parfois singulièrement intimider les officiers allemands. Dès leur entrée à Bruxelles, l'un d'eux voulut user, à son égard, des procédés qui avaient eu tant de succès dans les petites villes. Il fit l'invasion de son cabinet, revolver en main. Tandis qu'il criait et se démenait, M. Max, sans le regarder ni l'écouter, sonna l'huissier, lui ordonna de reconduire ce malotru, et de prier M. le gouverneur de vouloir envoyer un autre émissaire, plus digne de sa tâche. L'officier dut offrir ses excuses à M. Max.

Le bourgmestre de Bruxelles est assez modeste pour attribuer la déférence que le Gouvernement allemand lui témoigne, à la circonstance qu'il représente en ce moment une province entière. Il nous raconte qu'il a pu, ce matin même, obtenir la libération des gardes municipaux de Tervueren, faits prisonniers de guerre par les mêmes officiers qui avaient si durement traité mes

compagnons. Encore ce matin, il a protesté contre une grave et terrible violation du droit des gens, commise par les Allemands près de Mons. L'autorité de M. Max et les témoignages qu'il apporta ne permettaient pas d'en douter. En sortant à la rencontre des Anglais, les troupes allemandes, qui occupaient la ville de Mons, se firent précéder par le maire et par un grand nombre de femmes et d'enfants, ramassés dans un faubourg de la ville. Lorsque les premiers coups de fusil furent échangés, quelques femmes se sauvèrent. Elles furent tuées de derrière par les Allemands, probablement comme « déserteurs » ! C'était la première fois que, nous trois, nous entendions un tel récit. Il nous indigna. Depuis, nous avons eu l'occasion de nous accoutumer à des faits semblables.

M. Max restait nuit et jour dans l'Hôtel de Ville, où les Allemands l'inquiétaient peu. Il les exaspérait par sa présence d'esprit, mais ne donnait jamais prise à des violences ; sa fierté les intimidait singulièrement. « Voyez », nous dit-il, « comme le drapeau belge flotte glorieusement sur l'Hôtel de Ville et sur la cathédrale. Beaucoup de choses sont perdues en Belgique, mais non l'honneur. »

Le bourgmestre nous semble enveloppé d'une atmosphère de vertu et de gloire. Et quand nous parcourons le bâtiment où fut jadis solen-

nellement signé le traité qui assurait une inviolable neutralité au petit pays des Belges; quand nous jetons un dernier regard sur les magnifiques façades grises où, comme des joyaux précieux, brillent les statuettes dorées, il nous semble que la splendeur de l'admirable monument est singulièrement rehaussée par la beauté morale du parfait honnête homme qu'est M. Max.

Lorsqu'ils entrèrent à Bruxelles, les Allemands désiraient, autant que possible, vivre en paix avec les habitants. Dans une ville dont les rues étaient pleines de jeunes hommes vigoureux qui ne montraient pas les meilleurs dispositions envers l'armée occupante, leur intérêt exigeait de traiter la population avec une certaine douceur, ou, du moins, de ne pas trop brusquer les événements. D'autre part, les légations des pays neutres étaient encore pour la plupart établies dans la capitale, et leurs membres pouvaient constituer des témoins oculaires très désagréables.

D'ailleurs les Allemands se plaisaient, dans de paisibles quartiers, à s'asseoir autour des tables des grands cafés, où ils affectaient de se causer et de trinquer avec autant d'assurance, quoique avec moins de morgue, qu'à Strasbourg ou à Bonn. J'ai eu toujours l'impression que les officiers, aussi bien que leurs hommes, étaient subjugués par l'urbanité et l'esprit jovial des

promeneurs bruxellois. Je suis même convaincu qu'ils eussent hésité beaucoup plus à détruire quelque brillant café sur les grands boulevards, qu'à incendier une de ces délicieuses petites églises de Belgique et de France, dans lesquelles les simples âmes de paysans vont chercher des consolations spirituelles.

C'est de leur part un malentendu perpétuel. Tous les officiers auxquels je parle expriment leur étonnement devant l'attitude de la population. Ils attribuent le manque de respect dont ils souffrent à l'ignorance des Bruxellois sur les événements. Ils ne veulent pas croire que leur force redoutable et leurs victoires ne pourront jamais gagner les cœurs exaspérés à jamais, et que tous ces pauvres gens, abandonnés parmi leurs ennemis, peuvent nourrir leurs âmes d'espérances lointaines.

Par leurs menaces et par les terribles spectacles dont les récits font frémir les Bruxellois d'indignation, ils obtiennent le silence, non la soumission. Les affreuses images de villes en flammes, que les Allemands font miroiter continuellement devant leurs yeux, provoquent la prudence mais ne changent aucunement les idées.

L'attitude du bourgmestre Max les a frappés d'admiration. Le gouverneur militaire de Bruxelles, le général von Luttwitz, est d'ailleurs

un homme prudent, qui ne me semble pas être imbu des idées féroces que les stratèges allemands se sont plu à professer. Les drapeaux belges flottent encore en haut de la cathédrale et de l'Hôtel de Ville. Beaucoup de maisons particulières sont pavoisées. Cette tolérance allemande émane certainement du dessein du Gouvernement de maintenir l'ordre en ville avec la collaboration de M. Max. Celui-ci a posé ses conditions. Et Bruxelles présente l'extraordinaire spectacle d'une ville occupée où les anciennes autorités discutent avec les occupants par des placards sur les murs, et incitent la population de vive voix à ne subir le joug que dans l'espoir de la libération finale. Il faut donc convenir que le gouverneur militaire s'est conduit jusqu'ici beaucoup plus dignement que nombre de ses collègues dans les autres villes et que lui ainsi que son état-major ont pris envers les sujets de pays ennemis, dans ces circonstances difficiles, une attitude calme et bienveillante.

Samedi, pendant le déjeuner que le directeur de l'Institut Saint-Louis a l'amabilité de m'offrir, j'ai le plaisir de rencontrer, parmi un grand nombre de prêtres très instruits, Mgr de Becker, le recteur du collège américain de Louvain. Celui-ci nous affirme tout ce que nous savions déjà sur la mort du R. P. Dupierreux, dont il a été témoin. Il nous raconte en outre que le général

von Luttwitz lui a tenu les mêmes propos qu'il nous a adressés. Quand il lui annonça qu'il avait le pouvoir et l'autorisation de bombarder Bruxelles, Mgr de Becker lui répondit : « Je ne doute pas, mon Général, que vous ayez le pouvoir de raser complètement notre capitale. Il y a cependant un important facteur auquel vous n'avez probablement pas pensé : c'est l'opinion du monde civilisé qui a maintenant les yeux tournés vers vous. » Nous avons tous l'impression que le gouverneur de Bruxelles n'est pas homme à réaliser à la légère ses menaces, et que celles-ci émanent surtout de ses supérieurs.

Pendant l'après-midi du même jour je rencontre deux professeurs de l'Université de Louvain, qui viennent de visiter cette ville. Ils ont remarqué que la garnison est entièrement débandée. Devant l'Hôtel de Ville, les soldats, en présence de leurs chefs, buvaient des liqueurs alcooliques en grande quantité. La garde avait des tonneaux de genièvre et des bouteilles de vin près d'elle. A moitié ivres, les soldats s'entretenaient avec les femmes légères de Louvain, assises à côté d'eux et qui, pendant tous ces désastres, ont été particulièrement patronnées par la garnison. Elles ont les doigts chargés de bagues magnifiques, prises dans les joailleries que les boutiquiers ont abandonnées dès l'annonce du bom-

bardement. Le pillage des maisons continue, systématique.

Bruxelles est comble. Les fuyards d'Aerschot, de Louvain et de tous les villages de la contrée affluent vers la capitale. La situation deviendra bientôt intenable.

Je visite un ami, un grand poète flamand. Il me cite un remarquable détail. Un officier allemand, dont les cartes de visite mentionnent seulement : *Stein,* a logé chez lui. Il s'est conduit envers ses hôtes avec une extrême courtoisie. Il doit appartenir à une grande famille, puisque ses camarades, même ceux qui tiennent un plus haut rang, le saluent avec un respect prononcé. Après avoir vécu pendant quelques jours la vie de famille de ses hôtes, il devient plus expansif. Il se plaint des méfaits commis par des soldats appartenant à sa compagnie. Près de Haelen il a dû faire fusiller un soldat, dans le sac duquel on avait découvert des doigts couverts de bagues. L'homme, interrogé, avoua qu'il les avait coupés à des cadavres allemands.

De cet aveu il faut rapprocher le récit qui m'avait été fait par un officier allemand. Dans la même région on avait trouvé des cadavres de militaires allemands dont les doigts étaient coupés. Le capitaine qui commandait la compagnie ordonna tout de suite de fusiller les habitants du village et de brûler les maisons. On ne peut

sans effroi penser à toutes les injustices auxquelles la théorie allemande des responsabilités peut avoir donné lieu.

Après quelques jours d'attente, nous trois n'avions encore rien reçu de la Kommandantur. Les deux professeurs ont d'ailleurs perdu toute envie d'entreprendre un voyage à travers l'Allemagne, où ils pourraient être faits prisonniers. Le Gouvernement refuse de donner des passeports pour un voyage direct vers la Hollande. Il est nécessaire de passer *via* Aix-la-Chapelle.

D'autre part mes deux compagnons jouissent d'une certaine protection par la présence même à Bruxelles du nonce et des ambassades américaine et espagnole. Et sous le patronage du gouverneur allemand, une commission, dont ils font partie, s'est constituée pour rétablir dans les restes de Louvain la vie et pour sauver les quelques bâtiments de l'Université qui ont survécu au désastre.

Enfin l'état-major me donne l'occasion de me rendre à Aix-la-Chapelle en automobile militaire. Je fais le voyage avec deux Allemands. Nous parlons peu; le triste spectacle des villages que nous traversons ne nous donne pas le désir de changer d'opinion. Louvain est brûlé presque à moitié. Parmi les ruines se promènent des soldats qui font l'impression d'avoir trop bu. Autour de la gare aucune maison n'est restée debout. On

ne voit que quelques personnes revenues pour prendre les meubles dont les soldats n'ont pas voulu.

Au delà de Liége c'est pire encore. Quelques villages ont été rasés. Les régiments allemands n'ont pas seulement incendié les maisons, mais ils ont ensuite renversé les murs. Ces énormes tas de pierres font penser à quelque œuvre diabolique.

A Aix-la-Chapelle l'un de mes compagnons de voyage, qui est venu en Belgique pour enterrer un frère, mort sur le champ de bataille, nous quitte. L'autre se rend avec moi à Herzogenrath, dans l'intention de passer la frontière hollandaise. Dans l'hôtel où nous descendons, on examine nos papiers. Il ne manque rien aux miens, mais ceux de mon compagnon semblent suspects ; et je le suis aussi, parce que je l'ai accompagné.

On nous emmène au poste ; un oberleutnant nous interroge. Je lui demande de télégraphier à Bruxelles ; il refuse. Quand je déclare que j'adresserai une plainte officielle à l'ambassade des Pays-Bas, il me rend la liberté avec force excuses.

Pendant toute la nuit une sentinelle monte la garde devant mon hôtel. Au lever du jour je remarque que mes malles ont disparu. Je dois de nouveau me rendre vers le poste. C'est simple-

ment la question d'une vengeance de la part du lieutenant, dont j'ai, la veille, trop peu admiré les mérites. Je lui demande de vouloir aviser le Gouvernement de Bruxelles sur la forme qu'il devra donner aux passeports afin d'épargner aux voyageurs les tracasseries dans les petites garnisons de frontière.

Sans me répondre, il me fait attendre quelque temps. Quand il me rend la liberté, je lui demande s'il a trouvé de la dynamite dans mes valises. Il me réplique d'une voix menaçante : « Vous avez donc de la dynamite ? » Et moi, parmi les ricanements des soldats : « Naturellement, mon Lieutenant, j'ai l'habitude, en voyageant, de prendre toujours une demi-livre de dynamite avec moi. »

Mon compagnon n'est pas encore lâché. Dans ses colères et ses craintes il avoue qu'il est espion allemand. Grec de naissance, il a voyagé en France au service de l'Allemagne. Le passeport, qui a été délivré à Bruxelles, porte le cachet du service de l'espionnage, installé dans un petit cabinet de la Kommandantur. Ce cachet se distingue un peu de celui des bureaux de l'état-major. Le Grec, qui ne me semble pas très malin, s'épuise en plaintes sur le temps précieux qu'il perd. Son objet est évidemment d'aller exercer son honorable métier en Hollande ou en Angleterre.

Au moment où je quitte Herzogenrath pour aller en Hollande, l'espion se débat furieusement contre les lieutenants allemands, qui se refusent à reconnaître son identité et ainsi font échouer sa magnifique mission. Il comprend que je ne manquerai pas de donner son signalement aux autorités hollandaises.

Le spectacle de la petite route qui me mène à la première gare dans le Limbourg et qui est soigneusement gardée par nos troupes, me fait tressaillir de bonheur. Notre territoire, inviolé, m'est cher plus que jamais. J'espère que l'esprit indépendant qui a caractérisé les Hollandais à travers les siècles, et que certaines influences chez nous essaient d'amollir, saura distinguer dans le chaos politique les vrais intérêts de la patrie !

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série b

M.-C. POINSOT

LES VOLONTAIRES ÉTRANGERS ENRÔLÉS AU SERVICE DE LA FRANCE EN 1914-1915

TROISIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

57

*Prix : **60** centimes.*

LES

VOLONTAIRES ÉTRANGERS

ENRÔLÉS

AU SERVICE DE LA FRANCE

EN 1914-1915

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (N°s 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (N°s 6 à 55).

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série b

M.-C. POINSOT

LES VOLONTAIRES ÉTRANGERS

ENRÔLÉS

AU SERVICE DE LA FRANCE

EN 1914-1915

IBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

LES
VOLONTAIRES ÉTRANGERS
ENRÔLÉS
AU SERVICE DE LA FRANCE

I

Ce n'est pas par simple patriotisme que nos premiers historiens de la vaste lutte européenne de 1914-1915 l'ont dénommée la Guerre du Droit. Les documents abondent déjà qui démontrent indiscutablement la volonté d'agression de l'Allemagne, ou plutôt de la Duplice. Et ce qui, vraiment, se trouve aux prises depuis août 1914, ce n'est pas seulement deux groupes d'États, mais deux consciences collectives : la conscience qui survit des anciens instincts de conquête, de spoliation, d'hégémonie, et celle qui, issue d'une morale nouvelle, d'une philosophie plus éclairée, plus logique, plus humaine, envisage comme

normaux le respect des nationalités et le droit de chaque peuple à la vie, comme un progrès nécessaire la limitation des causes de guerres, leur arbitrage et, tout au moins, quand éclatent d'inévitables conflits, l'observation des conventions établies pour en atténuer l'horreur, comme possible enfin la pacification définitive de l'Europe.

Aussi, lorsque l'actuelle conflagration survint à la fin de juillet 1914, on vit se produire aussitôt un double phénomène :

D'abord, l'établissement brusque, unanime, d'une trêve des partis, dans la certitude absolue que nous étions victimes d'une agression odieuse, préméditée, qu'il fallait repousser, vaincre à tout prix, et que c'était la vie même de la France qui se jouait. D'où l'immense élan du pays tout entier dressé contre l'ennemi.

Ensuite, la manifestation soudaine et touchante de la sympathie d'une foule d'étrangers en faveur de notre cause qu'ils devinaient, d'emblée, être la cause de la justice, de la vraie civilisation. Ce qu'on attaquait, c'était plus que la France, c'était l'Idée moderne du Progrès dans ce qu'il a de plus généreux et de moins contestable, c'était le droit des neutres, le droit des pacifiques, le droit des âmes fières à ne pas être asservies. Surtout que, brutale, cauteleuse, envahissante, pédantesque, peu idéaliste, ou plutôt d'un idéalisme moyenâgeux, mystique et

mixturé de matérialisme lourdement scientifique et utilitaire, la conception allemande de la vie est loin de plaire à tout le monde. La subir en temps de paix était parfois rebutant. La subir par la force devenait intolérable. Défendre la France, c'était se défendre contre une domination outrageuse. D'où la magnifique, la réconfortante affection qui nous entoura dès les derniers jours de juillet.

Cette affection, traduite par un nombre éloquent d'engagements volontaires d'étrangers au service de la France, je veux ici en résumer l'histoire et en marquer les résultats.

II

Ce ne sera point un des moindres étonnements des historiens de demain, parmi tant de faits inouïs, de constater, non seulement qu'au moment de la catastrophe, l'Italie, liée à la Triplice, ne bougea pas, mais qu'encore ce furent des Italiens à qui l'on dut, et dès avant la déclaration de guerre, la première, enthousiaste et bruyante manifestation francophile.

C'est le 31 juillet au soir, en effet, qu'eut lieu la fameuse réunion du Globe qui va nous servir de point de départ pour suivre jour par jour l'é-

mouvant essor des sympathies étrangères; mais il serait peut-être utile de nous demander brièvement pour quels motifs le mouvement commença par ceux qui risquaient tout d'abord de se ranger au nombre de nos adversaires.

L'Italie, remarquons-le, ne faisait partie de la Triplice que diplomatiquement. On a beau prétendre que la question de sentiment n'existe pas dans les affaires d'État, et que l'intérêt seul régit les relations des peuples, il n'en est pas moins exact que les Italiens détestent en général les Autrichiens. Ils n'ont pas oublié la tyrannie de Metternich et le sabre de Giulay. Ils n'ont pas oublié les garnisons imposées à la Vénétie, à la Toscane, à la Romagne, au Milanais. Ils n'ont peut-être pas oublié non plus que nous les aidâmes en 1859 à fonder leur indépendance et leur unité. Je veux bien que ce devoir de reconnaissance n'ait pas suffi à les empêcher, au nom d'un prétendu équilibre européen, de faire la chaîne nord-sud qui, de la Baltique à l'Adriatique, répondait à l'alliance franco-russe unissant par-dessus ce trio discordant l'Atlantique à l'Oural. Du moins eurent-ils la pudeur de n'accepter qu'une entente défensive, ne les entraînant à marcher contre nous qu'en cas d'agression de notre part. Et d'ailleurs, qu'on emploie les mots sentiment ou fraternité racique, les Italiens, fils du soleil latin, sont plus proches de nous que

les Autrichiens, salade ethnique dont ce n'est pas le lieu d'énumérer les éléments disparates et souvent adverses. Ajoutez que, précisément, il y a en Autriche des territoires d'âme, de langue italiennes, et que l'Italie serait fort aise d'avoir Trieste, excellent port jadis aux Vénitiens. On comprend assez que, dans ces conditions, aimantée plutôt par nous, et ses intérêts étant en opposition avec ceux de sa haïssable alliée, elle se soit brusquement ressaisie à l'heure de la grande crise, et déclarée nettement neutre pour commencer, en attendant de savoir s'il ne conviendrait pas un jour de se mettre franchement à nos côtés, les armes à la main.

Sans être unanime, cette disposition d'esprit correspond certainement à une majorité. Non seulement y entre l'aversion que je viens de signaler, d'un peuple comptant chez lui un Mazzini, un Manin, un Silvio Pellico, et qu'une aberration de ses gouvernants, à une heure donnée, jeta moins comme une alliée que comme une vassale aux bras de son bourreau; mais y pénètre aussi, chaque jour plus fort, le juste orgueil d'une nation qui se sait doublement digne d'entrer dans le concert des hautes puissances, et par son passé brillant, et par ses légitimes espoirs.

Passé brillant! Qui l'a plus que le sol où naquit le colossal empire romain, où germa la

latinité qu'en d'autres temps j'ai sans doute voulu remettre au point au nom d'un celticisme trop méconnu, mais dont je ne saurais nier l'éclat lié aux noms d'un Virgile et d'un Michel-Ange, où, venue des bords mystérieux des lacs de Palestine et du sommet sacré du Golgotha, s'implanta la sublime doctrine de Jésus de Nazareth, où jaillit, parfois néfaste à notre destin national, mais intrinsèquement admirable, le mouvement lumineux de la Renaissance!

Légitimes espoirs, ceux d'un état méthodiquement passé de la pittoresque anarchie des vieilles républiques à une cohésion qui sans cesse se fortifie, s'organise, s'est créé une industrie, une marine, une armée désormais capables de rivaliser avec celles de ses plus forts voisins, et peut entrevoir, munie d'un solide empire colonial, une incontestable autorité méditerranéenne. Or, dans le damier européen de 1914, l'Italie n'avait pas sa part. Ses aspirations n'étaient point satisfaites. Son unité nationale n'était point réalisée. Le conflit survenu lui devenait une occasion unique de jouer des coudes, de s'étendre à ses frontières normales, d'achever son établissement sur l'Adriatique, d'affirmer, de préciser ses droits historiques. Or, qui l'étouffait, sinon l'Autriche? Qui pouvait, une fois de plus, l'aider à respirer largement et complètement, sinon la France?

C'est pourquoi, d'instinct, elle se tourna vers cette France libératrice de peuples et secoueuse de jougs; c'est pourquoi, devançant l'action de son Gouvernement, qu'une sage prudence devait tenir des mois hésitant, elle laissa ses enfants se ranger sous nos drapeaux avant de déployer ses propres fanions. C'est pourquoi, comme si tonnait par-dessus les Alpes la grande voix de Garibaldi, comme si se réveillait de sa tombe, au pied des murs de Saint-Marc, le noble spectre de Manin, un vaste frisson secoua en l'été 1914 la terre jolie aux noirs cyprès, aux blanches terrasses, aux lacs céruléens, la terre de poésie qui, seule, a pour rival le beau sol de France...

Voilà tout ce que, confusément ou clairement, sentirent les Italiens de Paris; voilà pourquoi leur cœur s'éleva vers le nôtre, pourquoi, au premier moment d'effervescence, on les vit se former en colonnes, mêlant au nôtre leur drapeau, et criant à tue-tête : « Viva la Francia ! » Le 30 juillet, dix-neuf Italiens avaient résolu de provoquer un mouvement en notre faveur. Le 31, cette note passait dans les journaux :

Un certain nombre de citoyens italiens habitant Paris et profondément attachés à la France ont décidé de former un corps de volontaires qui, en cas de conflit armé, se mettrait à la disposition du ministre de la Guerre pour coopérer

à l'action de notre armée. Dans le but de recueillir des adhésions nouvelles, les promoteurs de ce projet invitent leurs compatriotes à assister à la réunion qui aura lieu ce même jour, au café du Globe, 8, boulevard de Strasbourg.

Les signataires de cette convocation étaient : MM. Fausto Bambrini, Vincente Beulaigni, Marchesse Hario, Abina Eugenio, Liberti Gaetanio, Magnani Aubrogio, Rebulini Michele, Copirandi, Pacchi Luigi, Henri Mino, Joseph Lodi, Raiserdad, Bruni François, P. Cappola, Huberto Dalleni, Prodhome Gerardo, G. Camina, Ghezzi Alessandri, Bruno Piergiovanni. Ils avaient été au préalable trouver M. Pascal-Bonetti, délégué général de l'*Association internationale des Amitiés Françaises,* pour lui suggérer de prendre l'initiative des enrôlements par eux projetés. Sympathique à leur dessein, mais comprenant l'imprudence de paraître le provoquer, habilement celui-ci leur promit son aide en leur faisant comprendre toutefois le danger qu'il y aurait, au point de vue français, vis-à-vis des gouvernements neutres, à sembler solliciter des appuis étrangers. Tout autre était l'apport d'une organisation existante à un acte spontané venu du dehors. On se comprit et on agit.

Trois mille Italiens répondirent à l'appel... Des orateurs parlèrent : Pacchi Luigi, Campo-

longhi, correspondant parisien du *Secolo* de Milan, Pascal-Bonetti, Paul-Hyacinthe Loyson, directeur des *Droits de l'Homme*. On applaudit chaleureusement. On parla de former une légion italienne, un corps garibaldien. On porterait les glorieuses chemises rouges. Et chacun s'exaltait à la pensée de devenir franc-tireur, entrevoyait des ruses de guerre, le harcèlement de l'ennemi, de beaux faits d'armes... Que d'exploits lus et relus, grandis par l'imagination, revenaient en mémoire ! Et ce braconnage militaire étincelait dans tous les esprits.

Mais il fallut en rabattre. On fit observer que la science stratégique ne pouvait plus admettre les corps d'irréguliers. Outre que ceux-ci, en effet démoralisants pour l'ennemi par la bonne guerre de broussailles, peuvent malheureusement justifier des représailles cruelles, la lutte moderne exige, plus encore que l'ancienne, la discipline absolue, l'ordre parfait, et elle préfère aux initiatives privées une action coordonnée, dirigée par un unique et suprême commandement. Ce qu'il fallait, c'était tout simplement s'enrôler en masses. Puisqu'un bureau s'offrait pour ce travail, celui des *Amitiés Françaises,* 36, boulevard Haussmann, on allait s'y rendre dès le lendemain, s'y inscrire, apporter ainsi une aide puissante à la grande sœur brutalement attaquée...

Il me faut dire un mot, très bref, de ces *Amitiés Françaises* qui jouèrent alors un rôle si efficace et si patriotique. C'est une organisation universellement connue aujourd'hui d'ailleurs, et je me contenterai de rappeler pour mémoire sa fondation en 1909, à Liége, par l'avocat Émile Jennissen, qui s'adjoignit de suite, en qualité de délégué général pour la France, M. Pascal-Bonetti, ingénieur — et surtout écrivain d'un tempérament romantique, hardi, fécond en initiatives, — son extension rapide et par sections dans les différents pays de l'Europe, ses manifestations nombreuses et retentissantes, ses conférences, et enfin son action continue, persévérante, sous l'égide d'un comité réunissant une cinquantaine des noms les plus illustres de la pensée et de l'action françaises.

On a encore en mémoire le fameux congrès de Mons, l'inauguration du monument commémoratif de la victoire de Jemmapes (que les Allemands s'empressèrent de jeter bas en septembre 1914), les articles et les brochures du jeune groupe essaimant en Italie, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, en Turquie et jusque dans l'Amérique du Sud. Grâce à lui, la langue et l'idée françaises prenaient racines de tous côtés, luttaient pour la civilisation que précisément, un jour, une multitude levée des quatre coins du monde allait défendre les armes à la main.

Quand l'ouragan se déchaîna, fin juillet, Jennissen était à Liége et ne put gagner la France qu'après une série d'aventures de toutes sortes ; Pascal-Bonetti, présent à Paris, fut ravi de pouvoir faire des *Amitiés Françaises* un foyer d'enrôlements. Il y réussit à merveille, comme va le prouver la suite de ces notes. Je n'aurai plus guère à le nommer, mais il m'a semblé juste de lui rendre hommage au seuil de ce recueil documentaire dominé par son œuvre, dont l'effort comptera parmi les beaux efforts de ce temps.

Ajoutons que la réunion du Globe eut dans la rue même une sorte de prolongement magnifique. Un vaste cortège se forma, que la police, malgré les ordres reçus et comprenant sa haute signification, laissa circuler. On manquait de drapeaux. Quelqu'un eut l'idée d'en quérir chez Arrigoni, le francophile propriétaire du Restaurant Italien. Il en donna d'Italie, et aussi de France, de Russie, d'Espagne, d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, de Serbie, de Roumanie, de Grèce, d'Amérique. Et toutes ces oriflammes se mirent à flotter dans la nuit claire, pleine des accents de la *Marseillaise,* et où mille acclamations les accueillirent. On se rendit par les boulevards à la place de l'Opéra, puis à la place de la Concorde, devant la statue de Strasbourg. Et l'effigie de pierre tressaillit à cette manifestation qui présageait le retour à la France de la ville

perdue, où, tous les ans, des fleurs viennent murmurer le regret et l'espoir.

III

Dès le matin du 1er août (la mobilisation générale n'était décrétée que pour le 2) à 8 heures, les inscriptions commencèrent aux bureaux des *Amitiés Françaises*. Il y en eut plus de trois mille. Un claironnant appel avait paru dans les feuilles du jour. En voici les lignes éloquentes :

L'heure est grave.

Tout homme digne de ce nom doit aujourd'hui agir, doit se défendre de rester inactif au milieu de la plus formidable conflagration que l'histoire ait jamais pu enregistrer.

Toute hésitation serait un crime.

Point de paroles, donc des actes.

Des étrangers amis de la France, qui pendant leur séjour en France, ont appris à l'aimer et à la chérir comme une seconde patrie, sentent le besoin impérieux de lui offrir leurs bras.

Intellectuels, étudiants, ouvriers, hommes valides, de toute sorte — nés ailleurs, domiciliés ici — nous qui avons trouvé en France la nourriture matérielle, groupons-nous en un faisceau

solide de volontés mises au service de la plus grande France.

Signé : Blaise Gendrars, Léonard Sarlius, Csaki, Kaplan, Berr, Oknosky, Dibroski, Isbicki, Schoumoff, Roldireff, Kozline, Essen, Lioschits, Frisendahl, Israilivitch, Vertepoff, Canudo.

L'appel ajoutait que tous les étrangers partageant ces sentiments devaient adhérer à cette décision et porter leur offre aux *Amitiés Françaises*. Ainsi la colonie italienne avait jeté au vent des graines fécondes d'héroïsme.

Tableau pittoresque entre tous, ces premiers enrôlements. Il évoquait la grande Révolution. On faisait queue sur le boulevard, jusqu'à la rue Taitbout. Les scribes ne suffisaient pas à la besogne. La place manquait. On emprunta tables et chaises aux commerçants d'alentour. On installa des bureaux à tous les étages de l'immeuble, jusque dans les corridors, jusque dans l'escalier, jusque sur le trottoir ! Un régiment passa, qui fit rouler ses tambours. On se serait cru en 1792. C'était sublime.

Nul n'oubliera d'ailleurs ce dimanche-là ! On sortait à peine du retentissant procès Caillaux. On venait d'apprendre l'assassinat de Jaurès,

On allait lire l'ordre de mobilisation générale sur tous les murs. Les Allemands, sans déclaration de guerre, franchissaient les frontières, tiraient sur des Français. Que d'émotions et d'indignations accumulées ! Nous avons dit les premières raisons des sympathies de nos voisins. D'autres motifs maintenant s'y ajoutaient, qui allaient faire battre le cœur de l'univers à l'unisson du nôtre.

Conversations animées, groupes, colonnes de manifestants, pancartes et drapeaux, l'*Hymne russe* et la *Marseillaise* fendant l'air de cette puissante voix qui soulève les ailes de l'esprit et rythme l'enthousiasme débordant : agitation des grands jours populaires... Mais ici se mêlent aux Français des amis de toutes races et de toutes langues, ceux de la grande île des brumes et ceux de la presqu'île des soleils étincelants, ceux de nos provinces arrachées, encore saignantes, et ceux du petit peuple qui savait devoir connaître les premières foudres de la tempête en marche, ceux du colossal empire des tsars et ceux qui, sans patrie depuis la mort de Jésus, s'en font une où ils posent leur croix. Oui, les israélites arboraient un carton où on lisait « Juifs ! venez sauver la France » ; car la France leur avait été la plus humaine de leurs mères d'adoption. Des Turcs, répudiant par avance les sottises et les crimes de leurs gouvernants, se

massaient derrière leur croissant. Des Alsaciens-Lorrains, espérant la fin de quarante ans d'esclavage, des Suisses, fils des farouches et libres montagnes, des gens des Pays-Bas, dont la placidité ne résistait pas à une juste colère, des Hellènes joyeux derrière un des leurs en costume national, des Slaves, naturels ennemis des Germains, tout cela marchait, chantait, enfiévré, décidé à l'action... Jusqu'à minuit les cortèges se succédèrent, et vraiment, si nous en avions eu besoin, ce spectacle eût donné à tous réconfort et stimulant. Mais déjà, les mères, les épouses, les sœurs françaises ne pleuraient plus, et les soldats appelés étaient prêts à prendre le fusil, à courir sus à l'envahisseur.

Cette superbe journée ne devait pas être pour nos frères et nos amis d'outre-frontière un simple motif à manifestations. Nous l'avons dit, aussi soudain avait été l'enthousiasme, aussi rapide fut l'organisation. Déjà les groupes ethniques haussaient des pancartes significatives au-dessus de leurs têtes, et bientôt signèrent des engagements. « Les Alsaciens-Lorrains demandent à partir comme volontaires », clamait une de ces affiches portatives. Les Slaves, en nombre, avaient apposé leur paraphe au bas de ces mots : « Je m'engage à servir la France pour la durée de la guerre dans le corps de volontaires formé par M. Sacha Wolinetz, qui sera mis à la

disposition de M. le ministre de la Guerre. » Les Grecs suivaient MM. Valsomachi, Marine, de Lusi, Saropiks, et l'instructeur militaire, commandant Doumas. Des étudiants en médecine russes s'inscrivaient à la Croix-Rouge, rue François Ier. Des Belges, réunis une première fois à la salle Ludo, boulevard de Clichy, sous la présidence de M. G. Scheppers, le samedi, devaient se retrouver le surlendemain au même local et y établir une permanence. Des Hollandais se confiaient à l'initiative de MM. Derzotel et de Gobart qui allaient s'occuper d'équiper un corps à leurs frais. Ainsi, de tous côtés l'enthousiasme s'ordonnait, se canalisait. Il va s'étendre, se préciser, se fortifier, aboutir enfin à une levée de courages qui ne sera pas le moins admirable côté du mouvement engendré par et contre l'insatiable appétit de l'ogre austro-allemand, ses prétentions, sa mauvaise foi et ses crimes.

IV

Dès le 3 août, 8.000 hommes s'étaient offerts à la France. Ce flot de dévouements, cette marée de nobles bonnes volontés, nécessitaient l'ouverture de nouvelles permanences. Il s'en

créa d'abord rue Victor-Massé, rue Planchat, puis boulevard Richard-Lenoir, boulevard Jules-Ferry, toujours sous les auspices des *Amitiés Françaises* ou inspirées par leur exemple. M. Wolinetz, qui continuait à recevoir des adhésions slaves, rue Marbeuf, en envoya 500, le même jour, au ministère de la Guerre. Les juifs distribuèrent à leurs coreligionnaires un appel en français et en hébreu, ainsi conçu :

Frères!

La France, pays de la Liberté, de l'Égalité et de la Fraternité; la France, qui a libéré l'humanité; la France qui, la première de toutes les nations, nous a reconnu, à nous juifs, les droits d'homme et de citoyen; la France où nous trouvons, nous et nos familles, depuis de longues années, un refuge et un abri, la France est en danger!

D'une minute à l'autre, la France peut se trouver en état de guerre.

Nous, juifs immigrés, qu'allons-nous faire?

Allons-nous, pendant que tout le peuple français se lève comme un seul homme pour défendre la patrie, nous croiser les bras?

Non, car si nous ne sommes pas encore Français de droit, nous le sommes de cœur et d'âme, et notre devoir le plus sacré est de nous mettre

tout de suite à la disposition de cette grande et noble nation afin de participer à sa défense.

Frères! c'est le moment de payer notre tribut de reconnaissance au pays où nous avons trouvé l'affranchissement moral et le bien-être matériel.

Juifs immigrés, faites votre devoir, et vive la France!

Les Suisses furent conviés par M. Schneider à venir rue Berthollet où ils trouvaient des feuilles d'enrôlement. Les Anglais reçurent une circulaire dont voici le texte original :

To Britishers in Paris.

You are requested to attend the meeting to be held ad the Imperial Club, 6, boulevard des Capucines, on Wednesday next, the 5th inst. at 6.3o.

Object : Formation of a British volunteer corps, and to offer its services to the French War Minister.

Aiding our friends at such a time is the best way of serving our dear Mother Country.

God save the King! Vive la France!

Corps headquarters, by kind permission of Mr. Ernest Duveen : Imperial Club, 6 boulevard des Capucines. Apply to W. H. Brydone (formerly Captain B. R. B.) Secretarial

Department : C. V. Rapier, 7, rue Laffitte (Telephone : Central 13.38).

Un bureau de volontaires polonais s'installa rue Notre-Dame-de-Lorette, un autre pour Guadeloupéens et Martiniquais rue Cadet, à l'Office mutuel du Travail, un autre rue de Vaugirard aux salons de la revue *Les Marches de l'Est.* Élan merveilleux! On fit des remarques curieuses : les ouvriers polonais des mines du Nord, sujets allemands et autrichiens, décidèrent de former une légion marchant sous notre drapeau, après avoir refusé à l'unanimité de se présenter à l'appel de leur pays. Bien mieux : des Allemands de Paris — nous voulons croire qu'ils n'agissaient point par peur ou par pratique d'espionnage — déclarant hautement qu'ils avaient honte de l'attitude de leur Empereur et du parti militaire prussien, demandèrent à rester chez nous et à se voir incorporer dans nos régiments. On en compta plus de 500 !

Et dans les journaux les notes succédèrent aux notes. Voici celle de l'Alliance universitaire franco-roumaine :

A l'heure où la France, contrainte par la volonté belliqueuse du bloc germanique, se dresse en armes pour briser la despotique et perfide mégalomanie allemande, les membres

français et roumains de l'Alliance universitaire franco-roumaine adressent un ardent appel à la nation roumaine qui doit à la France son existence même et le plus pur de sa culture.

Déplorant que la Roumanie n'ait pas encore mobilisé pour la reprise de leur Alsace à eux, cette Transylvanie où quatre millions de Roumains gémissent sous la botte austro-hongroise, les étudiants roumains de Paris, unis à leurs frères français, partent avec eux reconquérir l'Alsace.

Celle des Arméniens :

L'heure sacrée de servir la France a sonné pour nous, les Arméniens de tous les pays! Partageons cet honneur avec tous ceux qui vont sacrifier leur vie pour cette patrie de liberté! Jeunes, payons de notre vie! Vieillards, payons de notre argent! Enfin, tous, mettons-nous entièrement à la disposition du Gouvernement et prouvons par des actes inoubliables notre attachement à la France.

Celle des Syriens :

Un Comité vient de se former pour étudier l'aide que les Syriens peuvent apporter à la grande nation française.

Il lance un pressant appel à tous les Syriens

de Paris pour venir assister à la réunion qui aura lieu mercredi à 4h 30, boulevard de Strasbourg, dans une salle du café du Globe, offerte gracieusement et dans un but patriotique par la direction.

Toute l'humanité est intéressée au triomphe de la France. Les Syriens, qui sont les enfants de la petite France, ne peuvent que se joindre à toutes les nations civilisées pour aider au triomphe de la plus grande France.

Vive la France quand même!

Pour le Comité :

Le Secrétaire général : Dr FARAH.

Celle de l'Association orientale de Paris à ses membres :

Paris, 3 août 1914.

Monsieur et cher compatriote,

En présence des événements qui s'annoncent, notre devoir d'Ottomans, amis de la France, est d'offrir au pays qui nous donne une si généreuse hospitalité le concours de nos personnes et de nos aptitudes particulières.

En conséquence, nous avons l'honneur de vous convoquer pour mardi à 9 heures du soir, salle du Club, 9, rue Cadet, dans le but de nous

concerter tous ensemble sur les décisions à prendre.

Un groupe d'Ottomans.

Celle des Grecs, datant de la première heure (1er août) :

Hellènes,

La France est à la veille de la guerre.

Tous les Hellènes, sachant ce qu'ils doivent à ce pays, se porteront en masse à l'aide de nos frères les Français, tout comme le firent nos pères en 1870. N'hésitons pas. Les Français de 1871, ceux de 1885, ceux de 1897, ainsi que ceux de 1912 se portèrent à notre secours.

Le mot philhellénisme *est né en France.*

Il se forme une légion de volontaires hellènes.

En combattant pour la France, nous combattons pour la Grèce! Inscrivons-nous, car en nous battant pour l'idéal de Paris, c'est pour l'idéal d'Athènes que nous combattons.

La France est une seconde patrie.

Hellènes! En avant!

Le Comité : Epaminondas Talsamachi, *publiciste*, Marino de Lusi, *ingénieur ;* Vroster Patsidiotis, *industriel ;* Dr Georges Seratidis ; Constant Toyazabas, *commerçant.*

Notons qu'E. Talsamachi avait fait la campagne des Balkans. Il fut blessé et promu lieutenant sur les champs de bataille de la Marne. Il est très fier de remarquer que sa légion reçut son autorisation en même temps que la légion italienne, le 6 août, et de rappeler que les dames grecques de la colonie brodèrent pour les siens un rutilant fanion soie et or, portant au recto la croix blanche sur fond bleu, au verso nos trois couleurs avec ces quatre dates de 1827, 1870, 1897, 1912, rappelant des fraternités de sang répandu.

J'ai voulu citer quelques-uns des beaux appels de comités étrangers à l'heure du danger. Ils deviendront historiques. Leur ajouter des commentaires serait vain. Tous traduisent qu'un même esprit souffle sur toutes les têtes la vérité. Et cette vérité, c'est que la France est accueillante, généreuse, sympathique. On l'aime pour ses qualités charmantes, et elle a su faire de Paris non pas cette moderne Babylone du vice que se plaisent à calomnier ces mêmes Allemands qui, intentionnellement, étalent à leurs vitrines quelques bêtes et sales ouvrages signés de pornographes aussi méprisés qu'inconnus chez nous et qu'ils font passer pour nos écrivains à la mode, tout en laissant fleurir dans leurs plus hautes sphères les passions ignobles dénoncées par leur terrible et franc Harden,

mais la cité du luxe, du goût et des plaisirs délicats. On l'aime aussi et surtout parce qu'elle conquiert la raison en même temps qu'elle séduit le sentiment, qu'elle est le pays noble des Croisades et de la Révolution, le pays adorable des belles cathédrales et des jolis sites, des fines cuisines en même temps que des merveilles de l'art et de la littérature, le pays où l'on sait, dans un idéal humain et complet, joindre les joies de la vie et les joies de la pensée.

V

Les engagements qu'on signait aux *Amitiés Françaises* et ailleurs n'étaient, on s'en doute, que provisoires ; seule, l'Administration militaire pouvait les ratifier, mais notre législation n'autorise l'enrôlement des étrangers que pour cinq ans et dans des régiments spéciaux. Ces régiments, au nombre de deux, forment la fameuse Légion Étrangère (sise aux colonies), tant calomniée, on s'en souvient, par l'Allemagne, redoutant déjà, semble-t-il (et preuve de préméditation), dès le printemps de 1914, un afflux de volontaires chez sa rivale. Or, cette législation pouvait écarter bien des concours. Aussi le Gouvernement créa-t-il, dès le début d'août, des

régiments de marche dépendant de la Légion Étrangère, mais pouvant se former sur notre territoire, et prit-il un décret contenant l'article suivant :

Les engagements des étrangers aux régiments étrangers sont reçus pour la durée de la guerre.

Ces deux mesures obviaient au double inconvénient de lieu et de durée. Restait à déterminer une date. Le 5 août, fut prise une détermination sage, mais qui mettait à l'épreuve la patience de nos bouillants amis. On décida, pour éviter l'encombrement des dépôts et des voies ferrées, que les engagements volontaires ne seraient reçus qu'à partir du vingtième jour de la mobilisation, exception faite toutefois pour les hommes exerçant une profession technique utilisable. Car les guerres d'aujourd'hui, de plus en plus nationales, mettent en œuvre non seulement le bras vaillant des troupiers, mais presque toutes les formes de l'activité humaine. C'est ce qui leur enlève du pittoresque, du panache, et leur infiltre, avec tant d'âpreté, le danger des affrontements interminables. En août 1914, on était bien loin de songer aux blottissements dans les tranchées et l'on croyait encore aux romantiques chevauchées... Les étrangers, électrisés à notre

vieille *furia,* entrevoyaient autre chose, surtout en plein été, que la lutte pénible au milieu des boues et des vermines. Ils rêvaient d'héroïques élans. Cette attente d'une quinzaine les contrista. Mais ils surent l'employer sans laisser refroidir leur ardeur première.

Appels, proclamations, affiches, notes aux journaux, inscriptions aux permanences, réunions, discours, — on s'entretenait dans l'enthousiasme, on achevait de s'organiser, on accentuait l'épidémie de courage...

Les Italiens — à eux toujours la flamme inapaisée — jetèrent aux gazettes cette chaude proclamation :

A l'heure où l'empereur d'Allemagne viole les lois diplomatiques et internationales, il est de notre devoir de manifester notre reconnaissance envers le peuple français qui nous a offert l'hospitalité.

Italiens!

Une agression inique, qui met au ban de l'humanité l'empereur de Germanie, nous procure l'occasion d'offrir à nos frères latins nos sentiments de gratitude.

Pour répondre à la provocation infâme que Guillaume II a lancée vis-à-vis de la France, au

mépris du droit et comme un défi à l'Histoire, nous devons offrir à notre sœur la preuve de notre affection.

Un corps de volontaires italiens est en formation.

Que tous viennent s'inscrire! Que tous montrent à la France que, de l'autre côté des Alpes, leurs mères, pères, filles et fils font des vœux pour le succès de leurs armes, et qu'ils sont prêts à se sacrifier pour la cause du droit, au nom de la reconnaissance et de l'humanité.

Les inscriptions sont reçues, 102, rue du Landy, à La Plaine-Saint-Denis (maison Righi), 8, avenue du Maine, et 112, avenue d'Italie.

En même temps ils adressaient cette dépêche à M. Salandra, leur président du Conseil des ministres :

*Les soussignés Italiens, demeurant à Paris, témoins impartiaux des grands efforts faits par le noble peuple français, défenseur énergique de la liberté et de l'indépendance de toutes les nations, pour maintenir la paix malgré l'inconcevable violation du droit des gens, manifestent, à cette heure historique solennelle, leur joie patriotique de voir l'*Alma Mater *Italie déclarer officiellement son absolue neutralité et en félici-*

tent chaleureusement Votre Excellence, fidèle interprète du sentiment national.

Camillo Antona Traversi, Dr Robert de Simone, Giuseppe Signorini, Giulio di Castelnuovo, F. Poccardi, A. Foa, V. Sogno, Carlo Rosaspina, E. Piccapane, V. Grescenzi, Julie Darsenne, G. Brocca, C. Galli, E. Palazzolo, etc., etc.

Le même jour, la colonie américaine de Paris recevait cette lettre qui devait avoir du retentissement dans la presse des États-Unis. Elle émanait d'un Américain depuis longtemps affilié aux *Amitiés Françaises,* M. Georges Casmèze, et c'est un véritable morceau de littérature :

Citoyens américains, pendant que se déroule à la frontière franco-allemande le plus redoutable drame que jamais les annales de l'Histoire aient encore enregistré, les amis de la France, qui considèrent ce noble pays comme une seconde patrie, viennent d'affirmer leur ardent désir de combattre et de verser leur sang pour la défense de son intégralité menacée. L'élan spontané qui se manifeste parmi les colonies étrangères crée aux citoyens américains le plus impérieux des devoirs : celui de recruter, d'équiper et d'exercer

une légion américaine, en adoptant le costume martial dont étaient revêtus les hardis compagnons d'armes du général La Fayette, lorsque, n'écoutant qu'une noble émulation pour la sainte liberté, ils débarquaient aux États-Unis pour offrir à notre immortel Washington le concours de leur épée. Respectueux des lois et des obligations internationales, nous ne voulons, quant à présent, nous livrer à aucun commentaire sur le devoir qui incomberait, en ces tragiques conjonctures, à la grande démocratie américaine. Nos gouvernants, autant et mieux que nous, connaissent l'histoire des États-Unis et les services impérissables dont nous sommes redevables à la France, terre chérie, où Franklin et Washington jouissent pour ainsi dire d'un véritable culte. Nous sommes certains que ce qui reste en France de la colonie américaine nous a compris, et que les hommes libres et valides, que nos citoyens désireux de se dévouer à la plus saine des causes, violentée par la barbarie du sabre teutonique, viendront se faire inscrire à notre permanence, rue de Valois, 11, ouverte de 10 heures à midi et de 2 heures à 7 heures. Téléphone : 36.50 Central.

Nous sommes d'ores et déjà certains que pas un membre de la colonie américaine de France, homme ou femme, ne restera insensible à notre appel. Chacun dans sa sphère, matériellement

et moralement, peut venir en aide au comité organisateur. Aucune compétence, aucun secours, aucune bonne volonté ne peut être insignifiante, et rappelons-nous que, si parfois une goutte d'eau suffit à faire déborder le vase, notre modeste légion, animée par l'indignation contre les ennemis de toute indépendance, par la reconnaissance envers notre seconde patrie, la France, et la vigueur de nos muscles, peut devenir cette goutte d'eau bénie qui doit submerger un peuple malfaisant, qui vient de donner sa mesure en se masquant de toutes les hypocrisies et en épuisant la coupe de tous les banditismes.

Citoyens américains, nous en appelons à votre droiture, à votre amour de la liberté, aux souvenirs sacrés de notre histoire et de ses martyrs! La France, notre République sœur, qui contient peut-être, comme l'a prévu Victor Hugo, l'embryon des États-Unis d'Europe, est en danger. Le peuple français, comme un seul homme, s'est porté à la frontière pour la défendre contre l'invasion et châtier un peuple perverti par l'orgueil et des convoitises inavouables. C'est l'heure où chaque citoyen américain devrait faire son devoir en se solidarisant avec nous.

Notre confiance reste entière, et il ne sera pas dit que la généreuse colonie américaine de Paris et de France aura moins fait pour sa bienfai-

trice, la France, que les autres colonies étrangères.

Vive la France immortelle! Vive la colonie américaine!

A côté de la signature de M. Casmèze, on remarquait celles de plusieurs de ses amis formés pour la circonstance en comité: MM. Paul Testard, de Montréal, ingénieur Union University de New-York; W. B. Hall, de Galveston, Texas, premier lieutenant Co K, 6e Missouri; René Phelizot, de Chicago, lieutenant de réserve, marine américaine.

Le colonel russe Wladimir de Waldeck informait de son côté les Slaves de Paris qu'il recevrait leur inscription rue de Clichy, à l'état-major de la légion slave; le comte Mac Grégor de Glenstroe demandait aux Anglais et Anglaises d'envoyer la leur par écrit, rue Ribéra; le comte Rodolfo de Mallen se mettait, rue Borghèse, à Neuilly, à la disposition des Espagnols. Au comité alsacien-lorrain de la rue de la Clef, les aspirants vinrent en tel nombre, qu'on pensa pouvoir avec eux constituer quatre ou cinq régiments.

Ceux-ci entre tous devaient nous émouvoir. Beaucoup accoururent, parfois à pied, du fond de leur province. Ils arrivaient, ayant franchi la frontière au péril de leur vie, ivres de fatigue et

de joie, d'espoir et de volonté farouche, souvent à l'aveuglette, sans argent, sans ressources, sans autre idée que cette préoccupation : la France se bat, elle veut nous délivrer ; elle nous appelle, volons vers son cœur, volons vers Paris d'où partiront en chantant la Revanche et la Libération. Là-bas, on trouvera bien de quoi manger et où dormir, en attendant qu'on nous donne un fusil et qu'on reparte vers la frontière !

Et leur foule anxieuse, misérable et touchante, s'offrit telle quelle à notre fraternité. Il fallut faire appel au public pour l'aider à subsister. Les secours, les dons plurent heureusement sur ces braves gens et leur permirent d'attendre qu'on leur mît dans les mains, comme au jeune Grec des *Orientales,* têtu et sublime, « de la poudre et des balles ».

Des Anglais francophiles se réunirent, toujours, le 5 août — les journées d'alors furent bien pleines ! — au Club impérial du boulevard des Capucines ; des Grecs, rue Serpente ; des Roumains, rue Richelieu ; des Belges, avenue de Clichy ; des Syriens, boulevard de Strasbourg. MM. Poret, rue du Bouloi ; Beuz, rue d'Enghien ; Gauthey des Gouttes, rue Boileau ; Silbernagel, boulevard Beaumarchais ; Speiser, rue Saulnier, s'offrirent aux Suisses désireux de servir la France ; M. Ricardo, avenue de la République, aux Hollandais. Enfin, rue Custine, s'ouvrit une

sorte de permanence générale ne distinguant plus nationalités ni religions.

Si pour l'ordre, d'ailleurs, et la méthode, il était bon que les étrangers se groupassent, on peut dire qu'au vrai ils formaient un bloc n'ayant plus qu'une religion, qu'une patrie. C'est vers l'autel de la Liberté qu'ils se rendaient par divers chemins et pour y consommer le sacrifice de leur dévouement à l'idéal que nous représentions brusquement au monde étonné, dans l'éblouissement d'une explosion. Et, bien que cela semble paradoxal, cet idéal, en ce début de guerre géante, n'était pas la guerre mais la paix. Cet idéal, c'était la civilisation pacifique, travailleuse, progressante, soudain menacée et mise dans la nécessité, elle qui ne rêvait que du fer des charrues et des machines, de brandir en frémissant le fer des épées.

Je pense inutile de répéter l'au-jour-le-jour de l'activité des colonies étrangères entre le 6 et le 21 août, date culminante de l'histoire des enrôlements. Un tableau d'ensemble et par groupes ethniques suffira pour en marquer le caractère et les manifestations, toutes semées de conciliabules qu'enfiévraient l'attention donnée aux événements, la lecture des gazettes. S'il nous faisait palpiter, nous, Français, ce fameux communiqué officiel du matin et du soir autour duquel les journaux massaient d'abondants commen-

taires, combien s'intéressaient à la marche du drame, également, ceux qui brûlaient d'y participer !

Et les Belges d'abord, les Belges haletant sous la formidable pression qui venait de rompre les digues dont le respect des traités eût dû garder l'intégrité solennellement garantie ! les Belges saignant des horreurs de Visé et fiers de l'héroïque résistance de Liége, les Belges, dont les frères, là-bas, ressemblaient à des fourmis sublimes pressées courageusement devant un lourd et pustuleux crapaud qui les écrasait et les souillait en s'avançant des rives du Rhin vers leurs plaines riantes et leurs cités travailleuses.

Les Belges eurent sur les autres volontaires un avantage très logique. On leur permit de s'enrôler immédiatement, de se joindre aux Français réglementairement enrégimentés. Voici la note concernant leur cas et parue dans divers journaux du 7 août, à l'heure même où l'on constatait le superbe effort des *Amitiés Françaises :*

Près de 20.000 offres d'enrôlements volontaires ont été inscrites par les divers comités (italiens, slaves, belges, américains, tchèques, syriens) des Amitiés Françaises.

L'Association internationale des Amitiés Fran-

çaises *nous prie d'indiquer que les offres d'engagement ne pourront être examinées définitivement par le ministère de la Guerre que dans plusieurs jours et suivant les termes d'une loi qui sera promulguée spécialement à cet effet.*

Seuls, les volontaires d'origine belge peuvent contracter un engagement immédiat; ils doivent pour cela se présenter à la légation de Belgique (20, rue de Berri), munis de tous leurs papiers.

De plus, des dispositions sont actuellement étudiées pour utiliser une partie de toutes ces bonnes volontés étrangères pour les besoins des moissons laissées en péril par la mobilisation : on ne saurait, en effet, dans les minutes tragiques que nous traversons, trouver trop de moyens de se dévouer à la France.

Quant à leurs petits voisins, les Luxembourgeois, faibles et désarmés, et dont je n'ai pas à examiner ici dans quelles conditions ils passèrent à travers l'ouragan, s'ils pouvaient ou non esquisser une résistance, s'ils firent leur devoir de neutres, je ne puis qu'enregistrer tout à leur honneur leur protestation diplomatique, d'une part, et, d'autre part, constater que, le 14 août, plus de 350 sujets de la Grande-Duchesse envoyèrent une adresse à notre ministre des Affaires Étrangères avec demande de s'engager en nos rangs. C'est chez deux marchands de vins,

MM. Penning, place de la Nation, et Schmit, place Sainte-Geneviève, que furent par eux remplies les listes d'enrôlement.

Les Italiens continuaient, par centaines, à s'inscrire à leurs permanences et surtout aux *Amitiés Françaises,* qui notaient leur adhésion sur des fiches très complètes de signalement où l'on remarquait entre autres demandes du questionnaire, et à la suite du serment de fidélité au drapeau, cette simple et superbe interrogation : Pourquoi ?

Oui, pourquoi venez-vous à nous ? leur disait-on en une forme laconique, pourquoi offrez-vous votre vie pour la France ? pourquoi jurez-vous de défendre nos étendards ? Et l'on avait raison. Car il est bon que l'enthousiasme ne soit pas qu'un élan irréfléchi. Il est bon qu'on n'entre dans une telle aventure que la conscience éclairée. Il est bon, si l'on obéit au sentiment, que du moins le sentiment se soit replié sur soi pour s'expliquer. Ainsi l'intelligence et la passion collaborent. Et leurs actes n'en sont que plus grands, plus purs, plus exemplaires. Et l'héroïsme, qui a deux degrés, celui des risque-tout et celui des vaillants méditatifs, atteint aux sommets d'où ne peuvent le jeter bas ces sceptiques trop enclins à croire que les braves et les martyrs n'agissent que sous l'empire d'une folie passagère, d'une sorte de rabaissant mysticisme

ou d'une excitation due à l'alcool ou à la poudre. Il y a heureusement mieux à offrir aux psychologues dans les tablettes du courage. Et cette guerre aura fourmillé d'audaces d'autant plus glorieuses qu'elles étaient plus froides...

Les Alsaciens-Lorrains, nous l'avons vu, oublièrent parfois — mais qui leur en voudrait? — cette sagesse qui ne se hâte qu'à bon escient. Leur foule se précipita vers la capitale sans trop savoir ce qu'il en adviendrait. Il arriva que leur confiance impressionna, que la générosité publique leur fit accueil, que le Gouvernement prit pour eux aussi des mesures spéciales : Aussitôt l'engagement signé, et sur leur demande, ils recouvraient la nationalité française, et, de ce fait, pouvaient se voir incorporer dans un corps quelconque et non dans la Légion Étrangère.

Quelle ardeur les accompagnait au Comité de la rue de la Clef et à l'École Alsacienne où on les exerçait! Rien de pittoresque comme leur confusion sociale où se mélangeaient des paysans, des ouvriers, des citadins, des riches, des pauvres, des chevelures grisonnantes et d'imberbes joues, des patrons et des manœuvres, — et comme ce babélisme où se mixturaient le français plus ou moins bien conservé, l'allemand plus ou moins bien prononcé, et le bon vieux patois du pays dont Stoskopf, Mangold, Kolmann firent de si savoureuses pièces pour les

théâtres populaires de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse ! Rien de plus réconfortant aussi que ce spectacle de prochains pioupious encore en civil, mais un tel courroux au cœur, un tel sarcasme aux lèvres, une telle flamme aux yeux !

L'École Alsacienne n'avait à sa tête, au début d'août, quand affluèrent les originaires des provinces annexées, que son sous-directeur, M. Beck. C'est lui qui eut l'idée charitable d'héberger les arrivants, les locaux se trouvant libres. Il en adopta 50 le 7 avril. Mais le lendemain ils étaient 200, et 400 le surlendemain. Comment les nourrir ? Un comité de secours aussitôt se forma, composé de Mmes Jules Ferry, Alcan, Langweil, Rosnoblet-Schutzenberger, comtesse de Noailles, du savant Appell, de l'historien Lavisse, de MM. Charles Risler, Sansbœuf, Kastler, du peintre Frédéric Lauth. Nous l'avons dit, les dons affluèrent. On transforma les classes en dortoirs. On s'arrangea. Il y eut bientôt là 1.500 Alsaciens-Lorrains qu'on se mit à instruire.

Il faut noter qu'on leur faisait passer au préalable une sorte d'examen d'indigénat afin de découvrir les Allemands qui essayaient de se glisser parmi eux. Chaque homme en arrivant devait déclarer de quel pays précis il était. On le mettait aussitôt en présence d'un originaire du même endroit qui lui parlait dans le dialecte

local. S'il ne l'entendait pas c'est qu'il avait menti. On le chassait comme suspect. On eût mieux fait de l'incarcérer comme espion...

Une visite médicale également s'imposait, qu'on voulut sévère, comme pour les véritables étrangers. Après quoi, reconnu bon, immatriculé, l'homme était préparé par les assouplissements nécessaires. C'était touchant de voir ces braves gens, un peu gauches, faire de leur mieux pour contenter les instructeurs.

Maurice Barrès alla les voir, sur l'invitation du président de la Légion, M. Kuntzmann. Il en revint tout réjoui, vibrant. C'était au lendemain d'Altkirch. Il nota leurs mâchoires serrées, leurs prunelles brillantes, leur torse de solides manieurs d'arme blanche, leur désir violent, — jeunes gars et barbons résolus, — de cogner sur le Voleur, sur le Tyran, sur le Boche en un mot, mot sec, dur, méprisant, désormais chargé de toute la colère inspirée par l'atroce conception guerrière des sujets de Guillaume II.

Annexés joyeux de briser le joug, Belges altérés de vengeance, Italiens désireux d'entrer dans notre destin, voilà les gros contingents des permanences. Mais il est d'autres sympathies non moins dignes de mémoire.

Le 6 août, la préfecture de police recevait un groupe de 300 industriels et commerçants d'origine slave, considérant la France comme

leur patrie d'adoption, trouvant logique de lui montrer reconnaissance et dévouement et désireux de s'employer, eux et leurs femmes, au service de notre pays. En les remerciant, on envoya les hommes à la Place de Paris, les femmes aux services auxiliaires — hôpitaux, cartoucheries, etc... — Et c'était une chose émouvante que cette offre spontanée de bras qui eussent pu continuer la bonne et simple besogne journalière, et qui préféraient se donner à la défense de la nation hospitalière soudainement en danger.

Le même jour, des Portugais et des Brésiliens invitèrent leurs compatriotes à s'inscrire chez M. Valença, rue de l'Échiquier; des israélites russes et roumains s'organisèrent rue Marcadet.

Le 7, le local des *Amis de Paris*, rue Montmartre, commença de servir aux Tunisiens. Peu après 2.000 Turcs répondirent à l'appel de MM. Albert Fua et Léon Allaluf, ou bien déposèrent leur signature rue Sedaine, rue Cadet. Au lendemain de la rupture franco-autrichienne, 600 Tchèques se formèrent en légion, invitant à les imiter Ruthènes, Croates, Serbes, Slovagnes, Slovènes de France. On vit dans le même temps des Polonais se retrouver rue Édouard VII, des Mexicains chez M. Arturo Sanchez, rue Violet, des Espagnols d'Ibérie ou d'Amérique chez MM. Huertas, à Auteuil, Pons,

près de la gare du Nord, Coronado, au pied de la Butte-Montmartre, Barquin en plein Grenelle, Martinez, non loin de la Bastille, Arauzo, à Vincennes; des Roumains rue des Messageries, des Grecs rue Margueritte, des Américains rue de Valois, des Anglais boulevard des Capucines. Partout, partout, aux quatre coins de la capitale, des permanences accueillaient par milliers les signatures, des casernes improvisées, comme l'École alsacienne, l'Impérial Club, Magic-City, regorgeaient de braves gens s'exerçant au maniement des armes.

O France ! comme on peut être fier de toi qui, suivant le mot d'Albert de Mun, recevais tant de secours spontanés pendant que l'Allemagne, elle, comptait ses déserteurs !

VI

Il faut faire une place à part, dans ce rapide exposé, à la journée du 21 août, date fixée par le ministre, nous l'avons dit, pour l'acceptation des engagements volontaires.

Journée historique à coup sûr, inoubliable, et qui rappelle singulièrement celle du 22 juillet

1792 qu'on ne pouvait s'empêcher d'évoquer en passant sur l'Esplanade des Invalides par ce beau matin de soleil et d'enthousiasme.

Oui, c'était bien le même élan qu'alors, mais avec ceci en plus qu'il s'agissait, non de citoyens groupés autour de leur drapeau, geste naturel entre tous, mais d'hommes issus de tous les pays du globe, accourus pour affirmer, en la personne morale de la France, les idées qui font la noblesse du monde.

En 1792, la Patrie avait été « déclarée en danger » et l'on avait décrété la mise en activité de tout citoyen en état de porter les armes, donné des piques à ceux qui n'avaient pas de fusil, formé des bataillons sur les places publiques mêmes, où des bannières hurlaient l'appel aux armes... On n'exigeait pas de costume militaire. On pouvait rester en blouse. Beaucoup partirent en sabots ou pieds nus vers la frontière menacée... Les enrôlements avaient lieu au son des canons, sur des amphithéâtres dressés en hâte entre des drapeaux. Municipaux et notables inscrivaient les volontaires, leur donnaient un certificat d'engagement. De temps à autre éclatait l'hymne composé trois mois plus tôt à Strasbourg par le capitaine franc-comtois Rouget de l'Isle pour les bandes exaltées venues de la région de Marseille... C'était grandiose et terrible comme un rugissement de lion qui va,

crinière hérissée, affronter la bataille contre l'ennemi dont il a flairé la présence... Le 21 août 1914, à mon avis, n'est pas une moins belle date dans les annales de l'humanité.

Sans doute, la civilisation, ou plutôt l'esprit de méthode, a gagné du terrain, et ce, à l'avantage de l'organisation et au détriment du pittoresque. Plus de planches jetées en travers de deux tambours, çà et là, sous des tentes parées de banderoles et de feuilles de chêne. Un seul lieu de réunion au lieu d'une effervescence essaimée aux carrefours. Aux faux et aux piques, aux vieux fusils à pierre ont succédé les lebels à tir précis. Chaque homme aura de solides habits de campagne et de forts souliers de marche. Rien n'est désormais laissé au hasard. Tout est devenu administratif, ce qui ne veut pas dire que tout soit maintenant impeccable. Du moins il y a vraiment progrès, et la guerre moderne en bénéficiant des conquêtes de la critique et de la science n'en est, hélas! devenue que plus redoutable et plus meurtrière.

Malgré tout, on ne peut nier que cette journée d'été n'ait eu de l'allure. Allure morale d'abord, je l'ai dit. Des milliers de gens venaient affirmer leur foi dans une cause sainte, qui n'était pas nationalement la leur, mais qui, étant humaine, leur paraissait plus sacrée encore. Chacun songeait, ce jour-là, aux grands hommes de sa propre

patrie et dont la mémoire se trouvait en quelque sorte engagée dans le conflit ; et chacun songeait aussi aux grands hommes qui, en d'autres temps, avaient aimé ou servi la France, aux événements qui, à une heure donnée d'histoire commune, avaient noué aux nôtres des destinées étrangères. Comment, en effet, parmi ces nationaux divers, les Grecs auraient-ils oublié — noms d'hommes ou de victoires — Missolonghi, Navarin, Kanaris ; les Belges, ces conférences de Londres qui, grâce à l'intervention de la France, aboutirent en juillet 1831 à leur indépendance ; les Américains, Washington et Franklin, La Fayette et Rochambeau ; les Espagnols, le fameux « il n'y a plus de Pyrénées » et l'expédition de 1823 ; les Italiens, Montebello, Magenta, Solférino, et le grand Garibaldi, Cid républicain ; les Polonais, nos millénaires sympathies ; les Suisses, notre influence libérale consacrée par Brune et Masséna, et qui vivifie leur constitution fédérative et démocratique ; les Roumains, notre culture dont tant ils s'imprègnent ; les Orientaux, notre enseignement civilisateur ; les Juifs, notre accueil ultrahospitalier... Non, personne, à cette heure où remontaient aux cerveaux souvenirs et noms en vapeur de reconnaissance, personne ne pouvait plus rayer des tablettes humaines notre chevaleresque générosité, nos gestes fraternels, ce que Bismarck appelait notre jobarderie, et

qui est la plus haute et la plus douce gloire qu'une nation puisse revendiquer.

Allure morale, donc. Allure pittoresque aussi. Une variété bien curieuse de masques : Wallons et Flamands blonds ainsi que les céréales dorées aux feux de messidor, Scandinaves pâles comme sous un reflet d'aurore boréale, Saxons soigneusement rasés et l'océan dans les yeux, Italiens, Libanais, Syriens, noirs de barbe et parfois beaux comme ces bergers antiques sortis du pinceau des maîtres, Turcs d'aspect indolent mais dont plusieurs craignaient déjà, et la vitupéraient avec violence, la trahison de leurs gouvernants, Américains placides, pipe aux dents, Helvètes vigoureux, bruns Kabyles, Luxembourgeois tranquilles et Alsaciens exaltés, — grouillement mêlé à la chanson vibrante des hymnes alliés, à la couleur gaie des drapeaux parmi lesquels flottait, radieux et fier, celui des *Amitiés Françaises*.

Car, ne l'oublions pas, presque tous ceux qui étaient à l'Esplanade en ce moment avaient déjà signé leur offre d'enrôlement aux *Amitiés Françaises* ou dans leurs permanences et s'étaient donné rendez-vous pour venir en masses jusqu'à l'Hôtel des Invalides. Ils étaient des milliers, partis, les Américains du Palais-Royal, les Espagnols d'Auteuil, les Hollandais de Montmartre, les Ottomans de la rue Cadet, les Italiens du

boulevard Jules-Ferry et de la rue Victor-Massé, où cinq colonnes de mille hommes chacune s'ébranlèrent de dix en dix minutes, pour se réunir enfin devant le dôme doré, au pied duquel devaient tressaillir d'aise les vieux canons de la « batterie triomphale ».

Tous ces braves se présentèrent à l'examen de trente majors qui, dès 9 heures, commencèrent leur longue besogne. Il fallait voir quelle anxiété régnait parmi les volontaires et tout à l'opposé de celle observée chez les hommes qui ne se présentent qu'à contre-gré au service militaire ! Ici, on craignait d'être refusé, on se taisait sur ses petites tares, on dissimulait une infériorité physique peu apparente. Tel herniaire avait arraché son bandage et tel myope quitté son lorgnon ; tel maigriot bombait la poitrine pour paraître « avoir de l'estomac » et tel bronchiteux faisait effort pour ne point tousser. On se cambrait, on se raidissait, on relevait fièrement la tête, on jouait au « costaud ». Malgré tout, il fallut bien se limiter aux seuls gaillards que n'essoufflerait pas une marche, qu'une charge aux épaules n'accablerait pas, qui supporteraient la dure des gîtes de hasard et des intempéries, qui, enfin, les yeux normaux, pourraient viser et abattre les cibles vivantes pareillement décidées à la sombre besogne des fusils...

Néanmoins, déchet écarté, chiffres pris aux

recensements des *Amitiés Françaises,* la répartition du 21 donna en chiffres ronds :

Italiens	5.000
Russes	5.000
Juifs, Tchèques, Balkaniques divers. .	5.000
Belges	2.000
Anglais	1.000
Luxembourgeois	800
Américains.	500
Austro-Allemands.	800

Vous avez bien lu : 800 Allemands et Autrichiens s'enrôlèrent parmi nous ! Quelques-uns ont voulu douter de la sincérité de tous et ne voir en eux que des espions. J'estime cette crainte exagérée et suis sûr que la plupart, bien renseignés, étaient réellement honteux de leurs gouvernants (comme nombre de Turcs) ou tout au moins aimaient davantage la France habitée depuis longtemps par eux. En tout cas, il est bien difficile de préjuger de leurs sentiments, et force est de nous en tenir au fait de leur enrôlement tant qu'une preuve ne viendra pas infirmer leur loyauté.

En sortant des grandes cours pavées de l'Hôtel des Invalides, les « bons pour le service » se reformaient en groupes, comme ils étaient venus, drapeaux en tête. Ceux qui n'avaient pas encore passé les pressaient de questions. La foule les

acclamait. Et ils repartaient en chantant. Les uns s'en allaient vers la place de la Concorde saluer la statue de Strasbourg, les autres sur la place du Carrousel déposer une gerbe aux pieds du monument de Gambetta. Et ils regagnaient le centre ou les faubourgs de Paris, du grand Paris, ému de voir ce concours inouï de dévouements, et tant de bras qui s'armaient et tant de cœurs qui battaient pour lui, pour la France, pour le Droit, pour la Justice, pour la Liberté, et, disons le mot, puisque au demeurant et tout paradoxal que cela puisse paraître, notre guerre fut contre la Guerre — pour l'Amour.

VII

La journée du 21 août n'épuisait pas la masse des offres étrangères. Il fallut, non seulement la « doubler » comme en une gare trop pleine de voyageurs on ajoute un train de supplément au train réglementaire, mais la répéter nombre de fois. L'autorité militaire donna d'abord jusqu'au 25 août pour liquider l'enrôlement, puis elle dut allonger le délai, puis elle dut, comme on le verra, laisser enfin créer des bureaux permanents d'inscriptions. Et ceci prouve combien la sympathie issue de la situation morale de la

France ne fut pas l'effet d'un enthousiasme en feu de paille, mais celui d'une amitié réfléchie et persévérante.

L'Esplanade des Invalides prit en ce temps-là une physionomie bien curieuse. On y voyait des centaines de volontaires attendre leur tour, chaque matin, en regardant les fusiliers marins faire de l'escrime à la baïonnette, en causant autour des marchands de gaufrettes, de sirops anodins et d'inoffensif coco, en lisant les gazettes, en s'excitant l'un l'autre à la bonne fièvre d'où sortiraient plus tard tant d'actes héroïques. La visite passée, on s'en retournait chez soi attendre la feuille de route... avec une allocation assurée de 1f25 par jour.

Et les départs commencèrent... Dès le 22, quelque douze cents Grecs, Tchèques et Arméniens quittèrent Paris, ces derniers salués par les chaudes paroles de leur poète Tchobanian et de leur pasteur d'âmes Élisée, cependant qu'à cette heure même, une délégation apportait aux Affaires Étrangères une souscription de 14.000 francs, récoltée dans la colonie libano-syrienne, pour les blessés, les orphelins et les veuves que ferait bientôt la guerre.

Le 23, un dimanche, grand exode vers les dépôts d'instruction. On se réunit aux permanences et l'on partit en groupes. Les gares s'animaient étrangement. Un brouhaha babélique les

emplissait. Moins de larmes encore qu'au temps de la mobilisation puisque ceux-ci partaient de leur plein gré, joyeusement, une flamme au cœur. Ceux qui restaient jetaient des regards d'envie aux wagons débordants. En eux s'allumait la bienfaisante émulation. Aussi les réunions continuèrent-t-elles, ardentes, les jours suivants : Polonais rue Notre-Dame-de-Lorette et rue de Tournon, Juifs à l'Université populaire de la rue de Tarente, Hollandais au Café américain de la place de la République... Le comité des *Amitiés Françaises* tous les jours embarquait ses volontaires pour Lyon, Blois, Orléans, Rouen, Bayonne. Le 24, il y en eut 2.500 qui vinrent clamer la *Marseillaise* autour de la colossale République de Dalou avant de se rendre à la gare d'Ivry, cependant que Mgr Haggiar et Mgr Attré bénissaient à Saint-Julien-le-Pauvre les drapeaux syriens et libanais. Le 25, 1.000 autres engagés, comprenant surtout des Anglais et des Américains, se dirigeaient sur la capitale de Normandie. Les Polonais constituèrent à ce moment-là un second contingent, sous la direction de M. Georges, et, le 26, votèrent la motion suivante à une réunion, rue Édouard VII :

Dès le début de la guerre franco-allemande, tous les Polonais habitant la France ont exprimé

en paroles et en actes leur profonde sympathie pour la nation française, qui, aujourd'hui comme toujours, tire son épée pour défendre la liberté.

Au moment où toute la France salue avec enthousiasme le manifeste promettant la résurrection de la Pologne, où tous les partis et tous les journaux français considèrent le rétablissement de la Pologne comme un acte de justice qu'il est indispensable de réaliser, où le Gouvernement français recommande de distinguer les Polonais parmi les prisonniers de guerre, les Polonais habitant les terres françaises expriment à la France leur hommage de reconnaissance ainsi que leur fraternité dans la lutte contre l'ennemi commun.

Nous rappelons pour mémoire qu'en effet, à cette date, le Tsar, par une mesure extrêmement habile, venait de promettre de rétablir l'autonomie polonaise, de reconstituer sous l'égide de l'Empire le vieux, le glorieux royaume de Casimir et de Sobieski. Ce rêve enfin réalisé, joint à tant de souvenirs amicaux et à la gravité de l'heure, enfiévrait singulièrement la colonie polonaise qui retrouvait les grands jours de son histoire...

Le 27, les Italiens, contingent formidable, effectuèrent un départ sensationnel dont nous reparlerons tout à l'heure, car la légion où vont

s'enrôler trois des petits-fils de Garibaldi vaut un chapitre à part. Vers le même temps, les Grecs s'éloignèrent à leur tour. Par faveur spéciale ils formaient une compagnie exclusivement hellénique. Mme Valsamachi vint leur remettre leur fanion d'honneur, qu'ils évoquèrent en quittant Paris dans cette fière proclamation :

Enrôlés dans les rangs de l'armée française, nous partons pour l'Est. Nous emportons avec nous notre fanion grec, bleu et blanc, mais sur le champ d'honneur nous saurons en faire un drapeau français en lui ajoutant le rouge de notre sang. N'oubliez pas que nous sommes 300 comme ceux de Léonidas, et que nous sommes tous volontaires, ce qui veut dire 300 Grecs ayant la volonté de vaincre ou de mourir. N'oubliez pas non plus que nous représentons l'honneur de la Grèce en tâchant de rendre à la France un peu de tout ce qu'elle a toujours fait pour notre adorée patrie. Vive la France ! Vive la Grèce ! En avant, amis, vers la gloire.

Il est bon de noter qu'à la suite de cet appel, un comité s'organisa à Paris avec MM. G. Opoulos, C. Ouranis, Ch. Carroll, D. Levidis, Th. Panagopoulos, Tsapatos, et des comités affiliés en sortirent permettant les enrôlements

aux consulats de Marseille, Londres, New-York, Alexandrie, Athènes, Salonique, Bucarest, Chypre, etc...

Nous voici fin août. La marée de dévouement monte encore, monte toujours. L'activité des colonies étrangères ne s'apaise point. Le Comité spécialement constitué pour les enrôlements italiens se reforme pour l'organisation d'un service sanitaire. Le sénateur Rivet en prend la présidence et l'on y voit figurer les noms du chevalier Aimone Victor, du chevalier Morandi, du chevalier Consegnati, du chevalier Zolesi, de l'ingénieur Finzi, de MM. Zambrini et Rama... Au début de septembre, on permit à tous les jeunes gens, à partir de dix-huit ans, de venir passer la visite médicale en vue d'un engagement pour la durée de la guerre. C'est alors, nous est-il rapporté, qu' « on vit trois jeunes Syriens qui, se trouvant sans ressources pour venir s'engager en France, s'étaient engagés comme mousses à bord d'un paquebot ; cinq Espagnols venus à pied de Barcelone à Perpignan, et en un train de mobilisation de Perpignan à Paris ; deux Américains du Nord, ne sachant pas un mot de français, partir du fond de la Californie, faire quatre semaines de voyage et dépenser chacun 2.500 francs pour venir s'inscrire aux *Amitiés Françaises* et prendre place en nos rangs ; trois cents Suisses ajournés

en août repasser l'examen et obtenir enfin leur incorporation ».

Le 10 septembre, une tombola fut organisée par le Comité des Volontaires belges, pour les familles des engagés. Le 16, un second groupe belge se formait. Les *Amitiés Françaises* multipliaient leurs appels. Le 27, on apprenait qu'un premier corps de volontaires étrangers venait de partir pour le front.

On pourrait presque arrêter à cette date l'histoire des enrôlements puisqu'elle en forme l'épilogue. Nous nous permettrons néanmoins quelques additions nécessaires. Mais avant de fournir certains détails relatifs aux Italiens, aux Garibaldiens, principaux héros de la Fête rouge, et aux enrôlements ultérieurs, je voudrais m'asseoir un instant sur cette éminence imaginaire d'où l'on pourrait découvrir tout ce front de bataille qui, un temps donné, sembla se figer dans une ligne sinueuse, gigantesque et redoutable, courant d'Ostende à Thann... Là-bas, dans les tranchées qui rendent si difficile la suprématie décisive de l'un ou l'autre des belligérants, je les vois, les nobles volontaires, partis gaiement et courageusement de Paris. Ils sont devenus les fameux « poilus », désormais entrés dans la légende comme les gars de Kellermann. Ils ont les pieds dans la boue, la mine farouche et lasse, la barbe en broussaille, les

muscles bandés, les yeux fixes... Ils sont formidables et superbes dans leur aspect de gueux sublimes. On dirait des gnomes, de bons gnomes jaillis des entrailles de la France pour défendre son sol et son honneur. Ils ont une beauté en quelque sorte épouvantable, et que je salue respectueusement comme on salue certains sites de montagne, terrifiants et magnifiques...

VIII

Revenons aux Italiens. Ils étaient, depuis le 1er août, époque où les *Amitiés Françaises* commencèrent à les enrôler, devenus si nombreux qu'ils formaient une véritable légion : légion où bientôt un nom magnifique brilla comme une étoile : Garibaldi.

Garibaldi ! Qui donc, en France, et qui donc, en Italie, pouvait oublier le fameux révolutionnaire — né à Nice d'ailleurs, donc géographiquement en terre française — l'infatigable agitateur qu'on trouve sans cesse là où gémit la Liberté aux fers, le vaillant soldat qui se battait à La Plata, à Milan, à Gênes, à Naples, à Castelfidardo, à Mentana ? Qui donc surtout pouvait oublier que ses fidèles nous avaient prêté main-forte en 1870 ? Et voilà que, le 22 août 1914,

trois de ses petits-fils débarquaient d'Amérique pour nous apporter à nouveau leur généreuse épée !

On devine l'indescriptible enthousiasme que pouvait faire naître cette apparition au milieu des volontaires italiens.

On savait déjà leurs projets par les lettres suivantes que publièrent les journaux.

Lettre de Ricciotti Garibaldi (député, second fils du héros de Dijon) au secrétaire général de la Ligue franco-italienne :

Rome, 6 août 1914.

Mon cher Raqueni,

Je réponds à votre dépêche pour vous dire que je suis toujours le franc-tireur de 1870 et que le drapeau du 61e prussien attend les autres de l'armée allemande au Musée militaire de Paris.

Si le Gouvernement français veut, je suis tout prêt à prendre la place de mon père, organiser, dans l'Est de la France, les corps francs, français et étrangers ; je crois pouvoir réunir de 20.000 à 40.000 hommes, et ça pourrait être utile.

Veuillez en parler avec votre gouvernement et faites-moi savoir quelque chose.

Votre fidèle ami,
Ricciotti GARIBALDI.

Lettre du ministre de la Guerre à M. Gustave Rivet, président de la Ligue :

Paris, 16 août 1914.

Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu, avec le bureau de la Ligue franco-italienne, me communiquer une noble lettre de Ricciotti Garibaldi offrant à la France son concours personnel et celui de nombreux volontaires disposés déjà à se grouper autour de lui.

Pour le moment, vous le comprendrez, je dois me borner à prendre acte de cette généreuse proposition ; mais vous m'obligeriez, Monsieur le Président, en transmettant à Ricciotti Garibaldi mes remerciements les plus vifs. Son offre me touche d'autant plus profondément que, comme tous les Français, je ne puis penser sans une sincère reconnaissance et sans une vive émotion à celui qui, à des heures tragiques, vint, dans un bel élan, porter à la France l'appoint de son héroïsme. Le geste du fils rappelle dignement le geste du père.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma très cordiale amitié.

MESSIMY.

Réponse de Ricciotti Garibaldi à M. Raqueni :

Rome, 20 août 1914.

Mon cher Raqueni,

La France, heureusement, sera victorieuse, elle n'aura pas besoin de volontaires ; mais si, par malheur, le sort des armes ne lui était pas favorable, elle sait qu'elle peut compter sur ses frères italiens, qui sont toujours à sa disposition.

Ma proposition de reconstituer nos corps francs avait été accueillie avec enthousiasme par le Dauphiné, la Savoie, la Provence et l'Italie. C'est avec le plus vif regret qu'il faut en abandonner l'idée. Mais je me console à la pensée que si les volontaires ne sont pas nécessaires, c'est parce que la glorieuse armée régulière française est en train d'infliger à nos ennemis de 70 et 71 cette leçon méritée que l'on attendait depuis quarante ans. Quarante années pendant lesquelles ils n'ont su recueillir que de la haine et du mépris.

Mais le cauchemar qui pesait sur l'âme de l'Europe a disparu, et j'espère que le règlement final sera tellement impitoyable qu'il ne reparaîtra plus jamais.

Toujours votre ami sincère.

Ricciotti GARIBALDI.

Voici, d'après un rédacteur du *Petit Parisien* qui l'interviewa, ce que pensait faire le général Joseph Garibaldi.

J'arrive de New-York, en compagnie de mes frères le capitaine Ricciotti et le lieutenant Bruno. Nous venons uniquement pour combattre les Allemands.

Fils de l'Italie, créée par Garibaldi et nos frères français, vous comprenez que ma place est en France, lorsque ce beau pays est attaqué.

Mon grand-père a combattu à Dijon, et c'est pour la même raison que vous me voyez ici.

Je suis à l'entière disposition de votre Gouvernement. A mon appel, des milliers d'Italiens, de Grecs, de Serbes, de Russes habitant les États-Unis, des Canadiens, viendront combattre à mes côtés.

Ce n'est pas une légion d'Italiens que je veux former, mais un corps international pour la lutte de la civilisation, du droit des peuples contre la barbarie.

Mon travail d'organisation a été préparé en Amérique. Je puis lever une brigade comprenant : fantassins, la plupart équipés, artilleurs, cavaliers avec chevaux. Je dispose d'automobiles, de motocyclettes, même d'aéroplanes avec aviateurs.

Quant à mon père, le général Ricciotti, on

n'a qu'un signe à lui faire pour qu'il accoure avec une division. A nous deux nous offrons au moins 50.000 soldats enthousiastes à la France.

Si le Gouvernement ne croit pas devoir faire appel à nos bonnes volontés, qu'importe ! De toutes façons, pour la France, ma seconde patrie, je combattrai à n'importe quelle condition contre les Allemands, ne fût-ce que comme caporal.

Nobles paroles ! Puisque les Garibaldiens et autres péninsulaires pouvaient fournir un si important contingent, le mieux, à l'exemple des volontaires d'une même nation qu'on plaçait dans une formation unique — compagnie, bataillon, régiment — suivant l'importance du chiffre, était de faire avec ces fils du soleil un régiment de marche entier et dépendant du 1er régiment étranger.

C'est ce qu'on tenta, comme on le verra plus loin.

Le 26 août, dès 8 heures, 5.000 Italiens descendaient du boulevard Jules-Ferry à l'Esplanade des Invalides. Joseph et ses frères les accompagnaient. Ils brandissaient les drapeaux alliés. On voulait les porter en triomphe.

Le lendemain, Ricciotti, leur père, à la tête du cortège en partance pour la gare de Lyon, se trouvait en auto avec ses enfants. « Cette apparition, écrivit un journaliste, provoqua un vif

mouvement d'enthousiasme. Aucun spectacle en effet n'aurait pu être plus impressionnant. Toutes les conditions, toutes les classes sociales y étaient représentées. Ces hommes qui offrent à la France le sacrifice de leur vie ont quitté résolument l'atelier, le bureau, le chantier pour affronter les hasards de la guerre. Les vêtements usés par le travail, les vestes des manœuvres et des terrassiers se trouvent mêlés aux jaquettes des employés de commerce, aux chapeaux des commis d'industrie, et toutes ces disparates semblent s'accorder, se fondre dans le même sentiment de fraternité latine, dans la foi du succès définitif, conquis vaillamment à travers mille périls, dans le même élan de dévouement héroïque qui impose à tous la même discipline.

« Des acclamations éclatent. On crie : « Vive « l'Italie ! Vive Garibaldi ! Vive la France ! » Il y a près de 5.000 hommes, quelques-uns avec leurs femmes et leurs enfants, et tous marchent en ordre, formant des groupes égaux, chaque section précédée de drapeaux italiens et français. On voit, du boulevard du Temple, s'avancer cette colonne, au-dessus de laquelle retentissent les accents de la *Marseillaise,* et la tête du cortège atteint le Cirque d'Hiver lorsque les derniers rangs quittent à peine le boulevard Saint-Martin.

« Sur tout le parcours, les volontaires italiens ont été salués par les vivats qui avaient signalé leur départ. Ils seront bientôt incorporés, armés, exercés pour être ensuite dirigés vers les points de la frontière où leur présence sera jugée utile.

« En même temps que les Italiens, sont partis les volontaires syriens et libanais, à qui, sur le quai de départ, le Dr Farah adressa en termes émus une allocution patriotique.

« Des Slaves, des Américains et des volontaires de toutes nationalités, appartenant au groupe des *Amitiés Françaises,* ont également quitté Paris, au cours de la journée. »

Les Italiens, donc, formèrent à eux seuls un régiment de marche, qui fut instruit en Avignon. Peppino Garibaldi en devint le commandant avec le grade de lieutenant-colonel. Ses soldats portaient la chemise rouge traditionnelle des Garibaldiens sous la capote bleue française. Mais c'est à tort qu'on le nomma légion garibaldienne, puisqu'il comprenait non seulement les fidèles au grand nom révolutionnaire, mais tous les Italiens enrôlés sans distinction de religion, de parti, d'idéal; ou plutôt un seul idéal les unissait : l'amour de la France.

C'est vers la fin de décembre que la cohorte prit contact avec l'ennemi. Noël rouge! Le 25 on leur apprit qu'elle allait attaquer. Elle s'en réjouit, énervée, lasse du morne régime des

tranchées, pourtant subi peu de jours. Mais laissons la parole à MM. Franc-Nohain et Paul Delay qui, dans leur *Histoire anecdotique de la Guerre* (t. III), ont consacré à ces héros une belle page qui va nous renseigner sur un épisode dont frémit le monde : la mort de Bruno Garibaldi.

Le 26, content-ils, le colonel Peppino donnait l'ordre d'assaut.

— En avant, mes enfants ! criait-il, nous sommes fils de l'Italie. En avant pour la France !

Des cris d'enthousiasme lui répondaient. Le trompette Galli s'élance en sonnant la charge de toute la force de ses poumons et ses compatriotes suivent. Avec une bravoure bien latine, le colonel montre le chemin à ses hommes avec la badine qu'il tient à la main.

Deux de ses frères, Constantin et Bruno, qui faisaient partie du bataillon de réserve, entendant sonner la charge, s'élancent ensemble. Ils traversent un terrain découvert et vont passer la ligne de la dernière tranchée française, lorsque Bruno est blessé au bras.

Celui-ci bande lui-même hâtivement sa blessure et revient à la charge, car il est capitaine de la 6e compagnie et veut rester à la tête de ses soldats ; comme eux il porte un fusil... Mais la pluie de mitraille augmente. Beaucoup d'hommes tombent. Bruno Garibaldi est traversé de

part en part par un projectile qui entre par le flanc gauche et sort du côté opposé, sous l'aisselle. Cette fois, il est frappé à mort. Il s'appuie contre un arbre, à côté d'un blessé. Il dit à un autre soldat qui cherche à l'aider :

— Je suis blessé. Toujours en avant, c'est la consigne !

Le soldat Casalie s'élance pour le secourir. Il répète : « En avant ! en avant ! » Puis, après un suprême effort, il s'écrie avec découragement :

— Je ne puis plus marcher !

Il murmure encore avant de tomber :

— J'envoie un baiser à mon père, à ma mère, à tous mes frères !...

Près de Bruno tomba le soldat Landini. Les Allemands lui criaient de loin :

— Rendez-vous, Français, vous serez bien traité.

Landini répondit :

— Merci. Je suis Italien. Un Italien ne se rend jamais.

La lutte se poursuivit longtemps des deux côtés, ardente, furieuse. Les Italiens avaient enlevé trois tranchées, causant d'énormes pertes à l'ennemi, mais ils se trouvèrent tout à coup en face de mitrailleuses et de forces considérables. Puis les Allemands mirent le feu à une des tranchées conquises par les volontaires et

qu'ils avaient minée. Il fallut se replier, rentrer dans les lignes françaises...

Après le combat, Ricciotti et ses frères résolurent de rechercher le corps de Bruno. Après avoir rampé avec une extrême audace sous le feu de l'ennemi, Ricciotti l'aperçut, étendu à quelques mètres seulement d'une tranchée que les Italiens avaient dû abandonner après l'avoir conquise. Réinstallé dans cette tranchée l'ennemi faisait bonne garde.

Alors Ricciotti décida de creuser un tunnel pour atteindre le cadavre de son frère. Aidé par le lieutenant Pattarino et le caporal Salgamma, il arriva, au bout de plusieurs heures de travail, jusqu'au corps de Bruno qui fut emporté, la nuit, par la galerie souterraine. Les Allemands tirèrent sans les atteindre.

Les frères de Bruno l'ensevelirent et le transportèrent dans un petit cimetière où reposaient les soldats français morts depuis les premiers jours de décembre. Un capitaine, qui était prêtre, revêtit les ornements sacerdotaux, récita les prières d'usage et bénit le cercueil. Le général Gouraud prononça ces paroles :

« Colonel Garibaldi, pourquoi vous et vos deux mille volontaires êtes-vous ici? C'est parce que vous êtes les jeunes héritiers du héros qui est venu en 1870 apporter son épée à la France attaquée. C'est parce que vous êtes le fils du

général Ricciotti Garibaldi qui, il y a quarante-quatre ans, en combattant à Dijon, a enlevé un drapeau au 61e régiment ennemi. Voilà les traces glorieuses que vous avez suivies et la noble tradition de votre famille. En le pleurant, votre père et votre mère exulteront de fierté, parce que sa fin sublime ajoute un nouveau lustre à votre nom glorieux. Bruno Garibaldi, Trombetta, Roberto, Muracchio, et vous tous, soldats italiens et soldats français qui êtes venus dormir votre dernier sommeil sur le champ de gloire, vous ne serez pas oubliés. Nous vous vengerons. »

Ricciotti remercia en quelques mots, puis le colonel Peppino prit une poignée de terre, et la jetant sur le cercueil de son frère dit à ses compatriotes :

— Suivant notre antique et pieuse coutume, prenons à pleines mains cette terre et répandons-la sur le cercueil pour que ce germe soit fécondé. Des vaillants reposent désormais pour l'éternité sous les arbres de cette forêt qui a vu pour la première fois verser le sang des Italiens pour la France.

La nouvelle de cette mort émut le monde entier et ne contribua pas peu à augmenter la sympathie de la Péninsule pour notre cause. Le Président de la République adressa au père du héros ce télégramme :

Au moment où les troupes françaises rendent les derniers honneurs à l'un de vos nobles fils, je tiens à vous exprimer, en même temps que ma douloureuse sympathie, ma reconnaissante admiration pour les vaillants héritiers de l'illustre nom de Garibaldi et pour leurs camarades italiens qui sont volontairement venus s'enrôler en France et qui combattent à nos côtés pour la civilisation latine. Ils défendent ici, avec nos traditions communes, notre vieille et immortelle culture, l'idéal d'honneur et de liberté qui a toujours été si cher à l'Italie, et ils rendent encore plus étroits et plus solides les liens d'affection qui unissent à jamais nos deux nations sœurs.

Raymond POINCARÉ.

Le général Ricciotti Garibaldi répondit :

Amis convaincus et sincères de la glorieuse France qui a initié en 1793 la grande œuvre de rédemption humaine de laquelle aujourd'hui on écrit le dernier chapitre, mourir pour elle, c'est mourir pour la France, pour l'Italie, pour l'humanité. Je suis très orgueilleux que le premier de notre famille mort sur un champ de bataille ait trouvé sa destinée sur la terre si bien-aimée de la France et dans l'uniforme glorieux et honoré de l'armée française. Sûrement, la

postérité, visitant les champs de bataille de l'Argonne, trouvera écrits par terre, avec le sang de Bruno et de ses compagnons, les noms entrelacés de France et Italie.

Quand j'ai dit au revoir à mes valeureux francs-tireurs, à la fin de l'année terrible, c'était avec la ferme conviction que la revanche victorieuse était bien sûre. Je suis bien heureux d'avoir vécu jusqu'aujourd'hui et que le jour approche. Un de mes enfants est tombé, eh bien! il en reste cinq! Et après eux, il reste encore le vieux chef de la 4ᵉ brigade, et avec lui le cœur de toute l'Italie. Je vous remercie infiniment pour votre aimable dépêche.

Ricciotti GARIBALDI.

On fit de belles et impressionnantes funérailles à Bruno, ramené dans sa patrie par les soins du Gouvernement français. Rome ce jour-là vibra d'un grand frisson, et des manifestations imposantes eurent lieu à cette occasion. Ce jour-là aussi, coïncidence navrante et glorieuse, un second fils du vieux général, Constantin, tombait à son tour sur le champ de bataille!

Le général Sarrail, commandant de l'armée où furent fauchées ces fleurs de la terre latine, distribua quelques décorations à ceux qui s'étaient le plus distingués, à Peppino Garibaldi

et à son frère le capitaine Ricciotti, au commandant Luigo, aux capitaines Angelozzi, Capprabinca, Evangelisti, aux lieutenants Sousquet et Ogero, aux sous-lieutenants Zambini, Thomas, Marabini, à l'adjudant Fruri, aux sergents Garda et Cascarino, au caporal Haddad... La France, par les mains d'un de ses chefs les plus aimés, jetait ainsi comme un bouquet de roses à ses vaillants amis.

IX

Bien que ces quelques pages aient voulu rester surtout documentaires, laissant de côté l'anecdote, je n'ai pu passer sous silence la mort des frères Garibaldi. Chaque formation de légionnaires pourrait ainsi nous fournir des épisodes, les uns de tristesse, les autres d'humour, tous de vaillance et parfois de sublimité, épisodes généralement en fonction du caractère et des particularités ethnographiques.

Voyez les Alsaciens-Lorrains. Beaucoup ne parlaient point même français. Ils s'instruisaient dans les tranchées, entre deux assauts. Quelques-uns se sont trouvés en butte, il faut le regretter, aux taquineries de Français qui les assimilaient, à cause de leur langue, aux Boches détestés.

Autre anxiété pour ces malheureux : le risque, en se battant dans l'Est, dans le Nord, de sacrifier des parents, des amis incorporés de force dans l'armée ennemie. Aussi prit-on une mesure d'humanité en ne les envoyant sur le front allemand que sur leur désir formel. D'où il suivit que beaucoup d'entre eux préférèrent aller en Afrique. En somme, nos volontaires étaient infiniment moins à plaindre, malgré le dur métier des armes en temps de guerre, que les malheureux obligés de marcher dans les rangs allemands, maltraités, fusillés au moindre prétexte, toujours mis en avant, forcés de viser des Français. Forcés ? D'aucuns ne tirèrent jamais, — mais on les abattait comme des chiens quand on s'apercevait du manège, — ou se laissaient tuer, ou tâchaient de déserter, de se rendre. Mais, comme les Allemands employèrent plus d'une fois la ruse odieuse de l'apparente reddition cachant un coup de Jarnac, les pauvres garçons même en ce cas pouvaient recevoir des balles françaises. On voit quelle situation affreuse leur était faite. Et de ces drames multiples, combien après la guerre on pourra tirer d'œuvres du genre des *Oberlé !*

Les Suisses, eux, furent dirigés après l'acceptation des majors sur le camp de Cercottes, près d'Orléans, au 2e étranger commandé par le lieutenant-colonel Adam de Villiers. Ils ont toujours

été réputés bons tireurs et l'on connaît cette légende inscrite au bas d'une carte satirique de 1913 :

— Vous êtes 100.000 bons tireurs dans votre pays, disait Guillaume II à un gagnant de concours fédéral. Et si j'amenais avec moi 200.000 hommes, que feriez-vous ?

— Nous tirerions chacun deux coups, Majesté !...

L'appel enflammé de M. Gauthey des Gouttes, le 5 août, à la réunion du Globe, boulevard de Strasbourg, avait amené plus de 2.000 Suisses sous nos drapeaux. Un second appel eut lieu en septembre, amenant 1.000 nouvelles signatures. Les élus s'exercèrent à la caserne de Reuilly avant d'être versés au 1er Étranger. Le licenciement, en mars et avril 1915, par la Confédération, des classes mobilisées depuis l'août précédent, nous fournit par la suite un troisième contingent. Les Allemands essayèrent, dans les cantons frontières, de trouver des volontaires. Mais leur échec prouva une fois de plus que leur cause était mauvaise et leur sympathie fort peu recherchée.

L'âme polonaise s'est non moins brillamment signalée dans la guerre que nous vivons encore en ce moment. On connaît cet émouvant épisode du volontaire polonais allant au risque de sa vie chanter doucement, la nuit, non loin d'une tran-

chée qu'il savait occupée par d'autres Polonais mêlés aux Allemands, des chansons du pays, afin d'avertir ses frères de race qu'ils pouvaient, qu'ils devaient venir se joindre aux Alliés, libérateurs prochains de la patrie déjà reconnue autonome par le Tsar. Dans une des lettres reçues aux *Amitiés Françaises*, j'ai lu d'autre part la mort superbe du porte-étendard Sczinsky, frappé d'une balle au moment où il retirait d'un talus le drapeau de Pologne exposé aux regards de ses compatriotes du camp ennemi, afin de les inciter à passer de notre côté.

Ces morts, comme elles sont variées dans leur sublimité ! Un des signataires d'un des appels donnés au cours de ces pages, René Phélizot, de Chicago, frappé au champ d'honneur, portait sous sa tunique, maintenu par sa ceinture, le drapeau étoilé des volontaires américains. Quand il tomba, ses camarades, pieusement, enlevèrent l'emblème sacré dont un autre se drapa, et qui passera, si celui-là meurt, à un autre encore ; tel le flambeau antique qui courait de main en main, gardant vivante la divine clarté qui est ici l'amour du devoir et de la liberté.

Combien d'autres souvenirs seront à conserver aux annales de ce vaste et douloureux conflit ! Combien de noms à ajouter à ceux des morts comme Malcz et Allaluf, comme Max Doumic, lieutenant au 1er Étranger, engagé à cinquante

et un ans! des blessés comme Ara, Valsamachi, Camenzind cité à l'ordre du jour en même temps que son lieutenant-colonel, Leconte Denis, commandant le 2e Étranger, des décorés comme Zambrini qui reçut la Légion d'honneur pour sa belle conduite, ou Thaw, l'aviateur américain, dont la poitrine s'honore aujourd'hui de la croix de fer... Ils sont foule, vous dis-je. Il faut se borner. Et pour achever ce tableau si saisissant, en dehors des anecdotes, par la force même des chiffres et de l'idée qui l'anime, je voudrais marquer comment l'élan des volontaires n'est pas encore refroidi, et à l'heure même où j'écris ces lignes!

Fin septembre, l'histoire des enrôlements paraît, disais-je, s'épiloguer. Le gros de l'action est passé. Nous n'avons indiqué que l'action parisienne, mais on n'oubliera pas qu'il y eut une action provinciale du même genre, et fort importante. C'est ainsi que les engagements d'Italiens furent abondants en Savoie, dans les Alpes-Maritimes, à Marseille, qu'on vit des Suisses s'enrôler à Lyon, à Besançon, des Catalans espagnols à Perpignan, des Navarrais à Bayonne, etc... Puis les volontaires s'instruisirent, partirent au feu. Leur destin se mêlait à celui de nos soldats. Ils passaient par les mêmes fatigues, les mêmes épreuves, les mêmes flambées de vaillance, de colère, de gaîté... Ils écrivaient; et

par leurs lettres, et par les journaux, on apprenait leurs exploits, et aussi leurs souffrances.

Le bureau des *Amitiés Françaises* ne manqua donc pas de besogne, même après septembre. D'abord on fit des envois de toutes sortes aux volontaires, envois venant de dons. Et la Noël fut prétexte à des expéditions de vêtements, de gâteries, de tabac. Puis on resta en liaison avec les absents. D'où une correspondance volumineuse augmentée par celle des nouveaux candidats.

Car il sied de dire que le ministre de la Guerre, M. Millerand, crut devoir, devant les offres incessantes faites au gouvernement militaire, créer un bureau spécial pour les enrôlements d'étrangers. Il songea tout naturellement aux *Amitiés Françaises* qui n'avaient qu'à continuer une besogne jusque-là remplie par elles avec tant de tact et de succès [1].

Et depuis janvier, un sergent-fourrier, M. Marti, engagé lui-même, dirige ce bureau auquel est attaché comme major auxiliaire le Dr Scialom, lui-même étranger et volontaire, et donne aux intéressés tous les renseignements nécessaires.

---

(1) Administrativement, les volontaires étrangers relèvent de la Direction de l'Infanterie au ministère de la Guerre (directeur : colonel Margot) et de la Direction des Services administratifs et techniques au ministère des Affaires Étrangères (directeur : Fernand Gavarry, ministre plénipotentiaire).

Il m'a dit la lourde tâche qui lui incombe, mais sa joie de la voir réussir. Il m'a renseigné surtout sur le 2e Étranger dont il s'occupe. Là, des compagnies entières furent formées de Suisses, de Belges (on sait que chacun des deux régiments étrangers eut quatre régiments de marche); et quel entrain avaient ces « neutres » ! Bientôt au dépôt d'Orléans fut rattaché le reste des dépôts de Rouen, Toulouse et Bayonne, et de temps en temps partent de là pour le front des renforts de 50, 100, voire 250 hommes... Les dépôts de Toulouse et de Bayonne comprenaient surtout des Espagnols et des Russes. A Rouen se mêlaient toutes les nationalités. D'Orléans, on dirige quelquefois sur Bourges un certain nombre d'hommes exercés pour suivre des cours, et l'on a pu former ainsi des bataillons dits de travailleurs qui donnent de si bons résultats qu'on a suivi l'exemple à Melun. J'ai sous les yeux une carte d'un sergent-major du 35e territorial, 4e bataillon de travailleurs, qui fait partie des troupes d'étapes de la mission française attachée à l'armée britannique, payée et nourrie par celle-ci, et qui paraît fort content des soldats chargés de la réfection des routes. Ainsi, partout, une activité qui se manifeste non seulement dans le combat, mais dans ces mille à-côtés aussi importants que le combat lui-même. Et partout la bonne volonté, la joie de

servir la France, « seconde patrie de tous les hommes bien nés ».

« On entend souvent parler d'étrangers qui se battent pour la France, écrivait récemment le *Chicago Herald* commentant l'engagement d'un Américain dans le corps des aviateurs français. On n'entend jamais parler d'étrangers le faisant pour l'Angleterre, la Russie, l'Allemagne ou l'Autriche. Aucune de ces nations ne peut se flatter de posséder une légion étrangère. C'est toujours pour la France que les étrangers se battent. Et pourquoi? Il n'y a qu'une seule réponse : parce que c'est la France. La France a quelque chose qui s'impose, qui remplit l'imagination du monde. De toutes les nations, la France est la seule qui n'ait pas à arguer, à s'affirmer, à se démontrer pour impressionner l'étranger. Elle n'a besoin que d'exister. »

L'auteur de l'article s'efforce d'expliquer d'où provient ce charme unique et conclut :

« La logique n'a rien à y voir. Les étrangers se battent pour la France parce que c'est la France ; ils ne se battent pas pour l'Angleterre et les autres pays parce qu'ils ne sont pas la France : voilà tout. »

Paroles d'un journal étranger bien douces aux oreilles françaises !

Terminons par des chiffres, non moins éloquents que des phrases.

Officiellement, au 1er janvier 1915, on avait engagé 1.462 Belges, 379 Anglais, 3.393 Russes, 4.913 Italiens (1), 300 Grecs, 541 Luxembourgeois, 969 Espagnols, 1.467 Suisses, 1.369 Austro-Hongrois, 1.072 Allemands, 592 Turcs, 200 Américains du Nord et du Sud, 11.854 étrangers de nationalités diverses, y compris les Alsaciens-Lorrains. Mais depuis, surtout si l'on y ajoute le contingent fourni par le bureau militaire officiel adjoint à l'*Association Internationale des Amitiés Françaises,* combien s'est augmentée l'addition ! C'est à plus de 32.000 maintenant qu'il faut hausser le chiffre de ceux qui sont venus à nous dans la simplicité de leur dévouement, convaincus de servir une juste et sainte cause.

Salut donc à vous, amis deux fois chers à la France pour lui avoir si formellement donné votre cœur et offert jusqu'à votre sang ! Ce sang a déjà, hélas ! arrosé les champs de bataille, des plaines de la Flandre aux montagnes de l'Alsace. Mais ce n'est pas en vain. Non, ce n'est pas seulement une expression littéraire que de dire

---

(1) Notons que la légion garibaldienne a été dissoute au début de mars, d'abord pour permettre aux Italiens de rejoindre leur pays pour la mobilisation, ensuite parce qu'elle était si décimée qu'elle ne pouvait plus former un régiment.

Notons également que, au moment où ce livre est mis sous presse, l'Italie est entrée en guerre à nos côtés, comme il fallait s'y attendre. Et comme il fallait s'y attendre aussi, l'Autriche a débuté par un envoi de bombes sur Venise et par un maquillage de bateau, c'est-à-dire par du vandalisme et par de la déloyauté.

qu'il a fécondé, ce sang, notre sol profané. Vraiment, des moissons d'espérance et de foi sont nées des sillons rougis. De foi dans l'écrasement final d'un ennemi sans scrupule et qui, ayant rendu la paix impossible, a déshonoré la guerre elle-même par une barbarie sans précédent dans l'histoire. D'espérance en ce sens que votre élan vers nous, ô généreux et vaillants étrangers! est la preuve la meilleure que cette guerre ne se réduit pas à une guerre de races, comme les autres, puisque des gens de races diverses se sont joints à nous, mais qu'elle est surtout une guerre entre deux âmes, l'âme d'hier qui gonfle d'orgueil et de cruauté l'armée austro-allemande, et l'âme de demain, faite pour la *civilisation vraie,* c'est-à-dire pour le travail libre, la pensée libre, la justice, la paix, le respect surtout des nationalités et des traités, afin d'assurer à chaque homme sous le ciel sa part de pain et sa part de bonheur.

Paris, fin mai 1915.

79

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — JUIN 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série d

Les Neutres

La Suisse et la Guerre

DOCUMENTS OFFICIELS, ARTICLES DE JOURNAUX ET CONFÉRENCES TRAITANT DU ROLE DE LA SUISSE DANS LA GUERRE EUROPÉENNE SECOURS AUX PRISONNIERS, AUX BLESSÉS ET AUX INTERNÉS CIVILS

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

46

Prix : 60 centimes.

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

PLAN GÉNÉRAL

1re Série. — L'Explosion vue de la frontière de l'Est (23 juillet — 5 aout). 5 volumes : *a)* Le Guet-Apens. — *b)* La Tension diplomatique. — *c)* En Mobilisation. — *d)* La Journée du 4 août. — *e)* En Guerre.

2e Série. — Les Pourparlers diplomatiques.
Cinq volumes parus : *a)* Livre bleu anglais. — *b)* Livre gris belge. — *c)* Livre orange russe. — *d)* Livre bleu serbe. — *e)* Livre blanc allemand.

3e Série. — Les Communiqués officiels. *Suite chronologique des dépêches du Gouvernement français.* 8 volumes parus (du 5 août au 28 février 1915.)

4e Série. — Atlas-Index de tous les théâtres de la Guerre.
a) Campagnes de France et de Belgique (34 cartes au 1/400000e, en 4 couleurs ; index alphabétique).
En préparation : *b)* Campagnes des Vosges, d'Alsace, de Lorraine, de l'Allemagne de l'Ouest. — *c)* Front Est : Prusse Orientale, Galicie, Pologne, Hongrie. — *d)* Front Sud : Serbie, Bosnie-Herzégovine, etc.

5e Série. — Les Mises à l'Ordre du Jour : *Citations, Promotions, Légion d'honneur, Médaille militaire.* 9 volumes parus (du 8 août au 1er décembre).

6e Série. — Pangermanisme.
a 1) La Folie allemande, par Paul Verrier, professeur à la Sorbonne. — *a 2)* La Haine allemande, par Paul Verrier. — *b)* Paroles allemandes. Extraits d'auteurs et de discours allemands ; traductions de carnets de guerre d'officiers et de soldats. — *c)* Peints par eux-mêmes (traduction d'ouvrages et de documents inédits pangermanistes).

7e Série. — L'Indignation du monde civilisé.
a) La Séance historique de l'Institut de France. — *b)* L'Allemagne et la Guerre, par Émile Boutroux, de l'Académie Française. — *c)* La Journée du 22 décembre. — *d)* Rapport officiel de la Commission instituée en vue de constater les actes commis par l'ennemi en violation du droit des gens en France. — *e)* Rapports sur la violation du droit des gens en Belgique. — *f)* Protestation des académies et des sociétés savantes. — *g)* La Protestation des grands hommes de l'étranger : savants, artistes, philosophes, etc. — *h)* Paroles françaises. — *i)* Paroles de Belgique. — *j)* Paroles d'Alsace et de Lorraine. — *k)* Paroles de neutres. — *l)* Ordres du jour des sociétés savantes et artistiques.

8e Série. — La Guerre et la Presse mondiale.
a) Extraits du *Bulletin des Armées de la République* (4 volumes parus). — *b)* Voix américaines (2 volumes). — *c)* Les Poètes de la guerre. — *d)* Articles choisis dans les grands quotidiens de Paris. — *e)* Presse de province. — *f)* Presse des pays alliés. — *g)* Presse des pays neutres. — *h)* Presse des pays ennemis. — *i)* Les meilleures Caricatures et les meilleures Chansons.

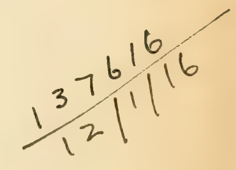
9e Série. — Pendant la Guerre.
a) Les Allemands en Belgique (Louvain-Aerschot), par L.-H. Grondijs. — *b)* La Vie à Paris. — *c)* La Vie en Province. — *d)* La Vie à l'Étranger. Etc.

10e Série. — Les Opérations militaires.
Chronologie de la guerre (31 juillet-31 décembre 1914). — Le Front, cartes des lignes d'opérations du 1er août au 31 décembre. — Nos alliés, par M. Denis. (4 volumes.) — La Campagne de 1914, par Champaubert. — Les Français en Alsace. — Les Français en Belgique. — La Retraite stratégique. — Le Grand Couronné de Nancy. — La Bataille de la Marne. — La Campagne des Vosges. — Bataille de l'Aisne. — Combats dans l'Argonne et dans la Woëvre. — Bataille du Nord. Etc., etc.

11e Série. — Les Armements.
a) Le Canon de 75, par Th. Schlœsing fils. — *b)* Application de la physique à la guerre, par M. Violle.

La Suisse

et la Guerre



Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

AVANT-PROPOS DES ÉDITEURS

L'attitude de la « Petite République sœur » au cours de la guerre européenne a été une énigme pour beaucoup de Français.

Les premiers jours, on s'attendait presque à voir la Suisse entrer dans la lutte par principe, pour combattre avec ceux qui défendaient le droit et la liberté.

Puis on a attendu de la Suisse qu'elle « protestât » contre la violation de la neutralité de la Belgique, et on a été déçu de ne rien voir venir.

A tout cela, des Suisses, gens pondérés, ont répondu simplement qu'une protestation n'aurait eu d'autre effet que d'attirer sur eux l'invasion allemande, car, en l'occurrence, protestation et provocation, cela revenait au même ; que les traités, du reste simples chiffons de papier, les obligeaient à rester en dehors du conflit jusqu'à ce qu'on vînt les attaquer ; qu'en ce cas l'agresseur trouverait en face de lui 400.000 hommes bien armés et solidement retranchés, et qu'enfin aucun autre État neutre, *fût-il puissant comme les États-Unis ou enthousiaste comme l'Italie, n'avait officiellement élevé la voix en faveur de la Belgique.*

D'autre part, une crise intérieure amenée par des exaspérations de sympathies opposées, aurait pu mettre l'existence de la Suisse en danger, si de vrais patriotes ne s'étaient pas levés pour montrer à leurs concitoyens la route qu'il fallait suivre.

Nous avons réuni dans cette brochure un certain nombre de documents caractéristiques qui permettront au lecteur de mieux comprendre les problèmes tout spéciaux qui se sont posés chez nos voisins. Ils ont été choisis en toute connaissance de cause, et nous croyons que les Suisses qui liront cette brochure nous approuveront.

Les Éditeurs.

14 avril 1915.

La Suisse et la Guerre

LA DÉCLARATION DE NEUTRALITÉ DE LA SUISSE

Voici le texte de la déclaration de neutralité faite par le Conseil fédéral, le 3 août 1914:

En raison de la guerre qui vient d'éclater entre plusieurs puissances européennes, la Confédération suisse, inspirée par ses traditions séculaires, a la ferme volonté de ne se départir en rien des principes de neutralité si chers au peuple suisse, qui correspondent si bien à ses aspirations, à son organisation intérieure, à sa situation vis-à-vis des autres États et que les puissances signataires des traités de 1815 ont formellement reconnus.

En vertu du mandat spécial qui vient de lui être décerné par l'Assemblée fédérale, le Conseil fédéral déclare donc formellement qu'au cours de la guerre qui se prépare, la Confédération suisse maintiendra et défendra, par tous les moyens dont elle dispose [1],

---

(1) L'armée suisse compte environ 480.000 hommes, dont 320.000 ont été mobilisés dès le premier jour. L'armement est de premier ordre.

la neutralité et l'inviolabilité de son territoire telles qu'elles ont été reconnues par les traités de 1815, et observera elle-même la plus stricte neutralité vis-à-vis des États belligérants.

Relativement aux parties de la Savoie qui, aux termes de la déclaration des puissances du 29 mars 1815, de l'acte final du Congrès de Vienne du 9 juin 1815, de l'acte d'accession de la Diète suisse du 12 août 1815, du traité de Paris du 26 novembre 1815 et de l'acte de reconnaissance et de garantie de la neutralité suisse portant la même date, doivent jouir de la neutralité de la même manière que si elles appartenaient à la Suisse, dispositions que la France et la Sardaigne ont consacrées à l'article 2 du traité de Turin, du 24 mars 1860, le Conseil fédéral croit devoir rappeler que la Suisse a le droit d'occuper ces territoires. Le Conseil fédéral ferait usage de ce droit si les circonstances paraissaient l'exiger pour la défense de la neutralité et de l'intégrité du territoire de la Confédération. Toutefois, il ne manquera pas de respecter scrupuleusement les restrictions que les traités apportent à l'exercice du droit dont il s'agit, notamment en ce qui concerne l'administration de ce territoire ; il s'efforcera de s'entendre à cet égard avec le Gouvernement de la République Française ([1]).

Le Conseil fédéral a la ferme conviction que la présente déclaration sera accueillie favorablement par les puissances belligérantes, ainsi que par les États tiers signataires des traités de 1815 comme l'expression de l'attachement traditionnel du peuple

---

(1) La plus grande partie de la Haute-Savoie doit, en cas de guerre, rester en dehors du théâtre des opérations, et la Suisse est chargée de faire respecter cette clause des traités cités plus haut.

La question ne se pose qu'en cas de guerre franco-italienne. L'Italie étant restée neutre, la France et la Suisse n'ont pas jugé nécessaire de passer la convention en question.

suisse à l'idée de neutralité et comme l'affirmation loyale des conséquences résultant pour la Confédération suisse des traités de 1815.

Cette déclaration sera communiquée officiellement aux États qui, en 1815, ont reconnu l'inviolabilité et la neutralité de la Suisse, ainsi qu'à quelques autres Gouvernements.

EN SUISSE ROMANDE

Tout le monde sait en France que la Suisse romande a manifesté dès les premiers jours une chaude sympathie pour la France et ses alliés.

Des journaux tels que le *Journal de Genève* ou la *Gazette de Lausanne*, connus et appréciés au dehors depuis des années, ont vu leur vente augmenter en France dans de fortes proportions.

Aussi les Allemands et certains Suisses allemands ont-ils reproché à ces journaux d'oublier la Suisse pour ne penser qu'à la France... Sans doute, ces organes n'ont pas caché un instant leur sympathie, mais, avant tout, ils sont foncièrement patriotes.

Les articles suivants, tirés du *Journal de Genève,* sont caractéristiques à cet égard.

NEUTRALITÉ ET PATRIE

Aux derniers jours du Congrès de Vienne, où venait de se régler le sort de la Suisse et de Genève, l'archiduc Charles, frère de l'empereur d'Autriche, félicita le plénipotentiaire genevois de l'heureuse issue des négociations pour sa petite patrie. Le général, qui avait si longtemps tenu tête à Napoléon sur les champs de bataille ; qui, le premier, à Essling, avait eu la gloire de le faire reculer et qui, par expérience, connaissait toutes les servitudes, toutes les hideurs de la grande guerre, le Habsbourg qui savait les dessous de la politique européenne, témoi-

gnant à Pictet de Rochemont la joie qu'il éprouvait à voir notre indépendance reconnue par l'accord des puissances, lui dit, en tout autant de termes, qu'il était heureux « qu'il y eût une ville, un pays dans le monde, où la vérité pouvait encore se faire jour en dépit de ceux qui abusent de la puissance qui leur a été confiée ».

Plus tard, au second Congrès de Paris, son frère l'archiduc Jean affirmait au même Pictet de Rochemont, devenu l'envoyé de la Confédération helvétique, qu'il avait lui-même plaidé la cause de la Suisse auprès de l'Empereur et que François II l'avait écouté avec émotion quand il lui avait dit : « Il faut conserver un pays où les honnêtes gens persécutés pour leurs opinions puissent se réfugier. »

Ceci se passait il y a cent ans, au commencement du règne de Metternich et de la Sainte Alliance sur une Europe pacifiée par le glaive après la plus grande guerre de l'histoire moderne. Depuis ce temps, la Suisse a eu le bonheur de voir sa neutralité envisagée comme un axiome de droit européen et respectée de chacun. Elle a eu l'honneur de pouvoir répondre, pendant un siècle, à l'attente des âmes généreuses et des esprits supérieurs qui, comme les Habsbourg de 1815, ont compris sa noble tâche au sein des nations.

Aujourd'hui notre patrie se trouve de nouveau au centre d'une Europe en feu. Comme aux jours de Leipzig et de Waterloo, elle frémit, elle attend, elle prie. Plus unie à l'intérieur, mieux préparée par son organisation politique, elle a pu porter d'un même élan, à l'heure voulue, toutes ses forces militaires aux frontières du pays. Profondément atteinte par la crise économique et par le sacrifice qu'elle a dû faire afin de mettre sur pied jusqu'à son dernier homme, elle n'a rien à espérer pour elle-même de l'issue de la lutte de géants qui s'est engagée et dans laquelle elle sert tour à tour de couverture aux flancs des adversaires, rien, si ce n'est le respect de tous et le maintien de la situation internationale qu'elle s'est

acquise par la paix. Dans l'ordre moral, sa tâche de petit État neutre et d'État libre est toujours la même. Mais par l'unification des grandes nations qui l'entourent, par l'essor des relations économiques et intellectuelles, des échanges de produits et d'idées, par l'influence colossale qu'a prise de notre temps la presse des grands centres européens, *cette tâche est devenue incomparablement plus difficile.*

Nous appartenons *à trois races, à trois langues, à trois cultures.* Notre vœu le plus cher est de leur servir de trait d'union, de les voir concourir, de travailler avec elles à l'œuvre supérieure de l'humanité. Et soudain, par l'effet d'un cataclysme dont les auteurs anonymes, quels qu'ils soient, nous apparaissent comme des fléaux de Dieu, nous voyons races et langues et cultures dressées les unes contre les autres dans un conflit mondial, où la guerre prend le caractère d'une lutte effroyable pour l'existence. Toutes les forces vives des puissants États qui nous limitent sont tendues, concentrées pour un effort suprême, et deux tourbillons d'énergies contraires se heurtent à nos côtés avec une telle violence que nous sentons passer sur nous le vent de l'abîme.

D'un bout à l'autre de notre petite Suisse, si avide d'apprendre et de savoir, nous lisons, nous raisonnons, nous sympathisons. Et nous ne lisons pas les mêmes journaux, nous ne raisonnons pas d'après les mêmes données, nos sympathies se divisent et s'entrechoquent. Comme la lutte est conduite de part et d'autre non seulement par le fer et par le feu des armées, mais avec les armes, toutes contemporaines, d'une opinion disciplinée, entraînée, mise à la disposition des états-majors qui se préoccupent uniquement, — c'est leur métier, — de la faire servir à leurs fins, et auxquels les Gouvernements ont confié la direction exclusive du service des nouvelles, nous recevons nos impressions, nous formons nos jugements, suivant des voies opposées, selon la ligne de démarcation de nos langues nationales. Le danger, qu'il faut signaler à

temps, est que cela nous conduise à un état d'esprit, ou même seulement de nerfs, qui nous porte à oublier notre mission supérieure de neutres et de Suisses.

Il ne s'agit pas ici de calcul, d'intérêts. Il s'agit de devoir et de patrie.

Notre pays est neutre par sa volonté invariablement affirmée, constamment soutenue par son effort militaire depuis un siècle, comme par la volonté concordante des puissances signataires des traités. Il est libre par les institutions qu'il s'est données et qu'elles ont reconnues. Cette liberté politique implique l'absolue liberté des opinions, et cette liberté est aussi essentielle de nos jours à lui-même et à l'humanité qu'elle l'était, il y a cent ans, lorsque deux archiducs d'Autriche, supérieurement éclairés par leur expérience de circonstances comparables à celles où nous nous trouvons, s'en félicitaient pour l'Europe. Chacun de nous doit se sentir libre dans l'expression, même publique, de ses convictions, de ses sympathies, de ses douleurs et de ses joies, dans l'affirmation et la démonstration de ce qu'il croit juste et vrai. L'état de guerre s'arrête à nos frontières et à la seule réserve de ce qu'il faut abandonner au Gouvernement qui a la lourde tâche de nous préserver. Le premier bienfait de la neutralité doit être l'intégrité, à l'intérieur du pays, de tous les droits civils et politiques de l'état de paix. Mais l'exercice du droit de chacun, qu'on ne l'oublie pas, est limité par l'exercice du droit de tous. Et ici les circonstances exceptionnelles de la patrie commune imposent à ses enfants un renoncement volontaire, un sacrifice réfléchi et réciproque.

J'ai le droit de dire mon opinion, de manifester mon sentiment. Mais, si cette opinion, si ce sentiment heurtent nécessairement ceux de compatriotes soumis à d'autres influences intellectuelles, dans une autre région de mon pays, j'ai le devoir de l'exprimer de telle sorte, si je tiens à le faire publiquement, qu'ils puissent l'accepter comme l'expression réfléchie,

désintéressée, d'une façon de penser et de sentir, contraire, il est vrai, à leur manière de voir à eux, mais exactement renseignée, mais indépendante de toute pression extérieure, d'un confédéré dont ils sentent que la main est toujours, sera toujours, quoi qu'il arrive, dans la leur. Cela n'est pas facile, aux jours critiques que nous vivons, au milieu du bruit des armes qui se prolonge jusqu'à nous et s'accroît d'heure en heure, écho des champs de bataille où de nos amis, de nos parents même, sont journellement frappés, dans le tumulte surtout des nouvelles contradictoires qui nous arrivent de Berlin et de Paris, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, et dans l'angoisse qui saisit les plus calmes. Mais il le faut. Et si je ne m'en sens pas capable, mon devoir est de me taire. La cause de la vérité elle-même, de l'humanité et de la patrie, que nous avons l'inestimable privilège de pouvoir invoquer à la fois, l'exige.

Un pour tous, tous pour un (1).

Charles Borgeaud.

Genève, 1er septembre 1914.

LE SORT DE LA BELGIQUE

Le sort de la Belgique est affreux.

Un pays paisible et laborieux, qui a toujours affirmé sa neutralité, qui vit en dehors des rivalités et des conflits des grandes puissances, qui a gardé dans le concert des nations une attitude de réserve et de prudence, qui n'a provoqué en aucune façon aucun de ses voisins, ce pays voit son territoire envahi, la

(1) Devise de la Confédération suisse.

guerre déchaînée sur ses champs, ses villes conquises, ses villages incendiés. Et la présence de l'envahisseur appelle contre lui deux autres peuples qui viennent arrêter sa marche. Trois armées étrangères et formidables s'affrontent et, pendant des jours et des semaines, répandent la mort et l'épouvante sur ce sol innocent.

Le sort de la Belgique doit nous émouvoir, nous autres Suisses, tout spécialement. La Belgique, dont le souverain était tout récemment l'hôte de notre Conseil fédéral, la Belgique avec ses fortes traditions communales, ses deux langues, son industrie si active, son commerce si entreprenant, présente des ressemblances frappantes avec la Suisse. Aussi, au point de vue de la neutralité, on associe souvent ces deux pays.

Il y a diverses façons pour un pays d'être neutre. Quand une guerre est déclarée, les pays qui n'y participent pas sont neutres. A cette heure, l'Espagne, les États-Unis, l'Italie, sont des pays neutres, temporairement neutres. Mais il existe une neutralité permanente reposant sur une convention internationale. C'est ainsi que les puissances en 1815 ont reconnu, sur la demande de la Suisse, la neutralité de notre pays.

Cette neutralité, la Suisse la proclamait elle-même il y a plus de trois cent cinquante ans. Elle la confirmait en 1815. Son intérêt général exigeait qu'elle ne fût pas entraînée par d'autres États dans la sphère de leurs intérêts particuliers et que son territoire ne servît pas de base à leurs opérations. Je m'engage, disait-elle, à ne m'allier à aucun et contre aucun de mes voisins. Ils me garantissent d'autre part de respecter mon territoire ; je le défendrai contre tous également ; celui qui le violera m'aura pour ennemi et par conséquent pour allié de ses adversaires.

Deux autres pays d'Europe sont neutres de façon permanente en vertu d'un traité international : la Belgique et le Luxembourg. Leur neutralité ne résulte

pas, comme la nôtre, de leur volonté ; ils ne l'ont pas demandée comme la Suisse ; elle leur a été imposée par les puissances. La Belgique a été créée comme État neutre lorsqu'elle s'est séparée des Pays-Bas. L'acte international du 20 juin 1831 porte à son article 6 : « La Belgique formera un État perpétuellement neutre. Les cinq puissances lui garantissent cette neutralité perpétuelle, ainsi que l'intégrité et l'inviolabilité de son territoire... »

Le traité du 15 novembre 1831 porte à l'article 7 : « La Belgique... formera un État indépendant et perpétuellement neutre. Elle sera tenue d'observer cette neutralité envers tous les autres Etats. » Ce traité se termine par ces mots : « Les cours d'Autriche, de France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de Russie garantissent à S. M. le roi des Belges l'exécution de tous les articles qui précèdent. »

Quant au Luxembourg, sa neutralité, garantie en 1867 par les mêmes puissances, offre une particularité. Tandis que la Suisse et la Belgique ont la charge et la faculté de défendre leur neutralité les armes à la main, le grand-duché en est dispensé. On lui a même ordonné de démanteler ses forteresses.

Maintenant, la Belgique et le Luxembourg ont-ils agi de façon à justifier le moins du monde la rupture de ces traités solennels? Certainement pas. Aucun des faits allégués par la déclaration allemande ne pourra être prouvé.

Cette neutralité, hautement garantie, a été violée. Bien plus, la Belgique, pour avoir défendu, contre l'armée du roi de Prusse, empereur d'Allemagne, en 1914, le traité signé par le roi de Prusse en 1831, voit ses villes frappées l'une après l'autre de contributions écrasantes, comme si elle avait elle-même provoqué cette guerre dont elle est la victime.

Nous voulons, nous devons garder, dans les événements actuels, une impartialité complète. Mais il ne nous paraît pas possible comme citoyens d'un

Etat ancien, pays de droit, le premier qui ait fait valoir en Europe le principe de la neutralité permanente, de ne pas élever une protestation indignée en faveur du petit pays si malheureux.

Ces faits horribles montrent aussi l'erreur de nos pacifistes, de nos antimilitaristes qui nous ont rassasié de leurs harangues et de leurs écrits pour affaiblir dans notre jeunesse le sentiment du devoir militaire. Quelles catastrophes n'eussions-nous pas attirées sur nos têtes si nous les avions écoutés ! *La seule erreur de la Belgique est de ne pas s'être imposé les mêmes sacrifices ; sa seule faute est d'***avoir eu confiance dans les traités**.

G. Wagnière.

L'OPINION DANS LA SUISSE ALLEMANDE

Berne, 19 août 1914.

Le sujet, à cette heure, est délicat. Je m'efforcerai de le traiter avec la prudence voulue. Mais je ne dirai rien non plus qui ne me soit inspiré par le seul souci de la vérité.

En 1870, l'opinion de la Suisse allemande était en majorité nettement hostile à la Prusse. Cette hostilité s'était affirmée dans la guerre de 1866, où toutes les sympathies des cantons suisses allaient aux États de l'Allemagne du Sud vaincus par les Prussiens. Depuis 1871, l'Allemagne forme une seule nation dont l'influence s'exerce avec une prépondérance marquée dans les autres pays de langue allemande. Elle a créé le *Deutschtum*, le germanisme, qui prétend établir, entre les peuples allemands, une parenté étroite, leur attribue un même rôle et leur confère une mission de premier ordre dans le développement de l'humanité. Cette notion, enfermée au début dans les milieux intellectuels, tend à se répandre dans la masse, *même en Suisse*, où les Allemands sont nombreux et remplissent presque exclusivement certains emplois (1). Or, à cette heure, le germanisme est menacé par les Slaves. On voit déjà l'Empire moscovite versant ses hordes innombrables sur l'Europe Occidentale.

Dans le grand bouleversement de l'heure présente,

(1) A Bâle, où il y en a 40.000, presque toute la domesticité des maisons particulières se recrute en Allemagne.

c'est le premier point que l'on considère, c'est le danger qui paraît le plus redoutable.

A l'égard de la France, on peut dire que le plus grand nombre de Suisses allemands ne nourrissent aucune inimitié. Mais beaucoup, subissant l'influence de l'empire voisin, sont portés à la juger, comme il arrive facilement à l'étranger, sur son Gouvernement, le bavardage de ses députés, le vain bruit de Paris, de ses grèves, de ses saboteurs et de ses procès scandaleux. Tout cela fait oublier la France, la vraie, celle du travail et de la raison. Hâtons-nous d'ajouter que cette France-là, beaucoup de Suisses allemands la connaissent parfaitement, connaissent les progrès de son armée et savent qu'elle sera, pour l'Allemagne, un adversaire autrement plus redoutable que l'armée de Napoléon III.

Ce qui contribue encore à valoir à l'Allemagne de si nombreuses sympathies en Suisse allemande, c'est la conviction qu'elle n'a pas voulu la guerre, qu'elle ne l'a surtout pas voulue contre la France, que ses préparatifs militaires étaient de défense contre les Russes, qu'elle se trouve entraînée dans l'effroyable conflit par son alliance avec l'Autriche et que les paroles de paix de l'empereur Guillaume II furent toujours profondément sincères (1).

Mais ces sentiments ne sont point unanimes. Il y a des régions entières où l'on conserve pour le « Schwob » les sentiments d'autrefois. Il y a eu aussi chez beaucoup de Suisses allemands une explosion d'indignation à la nouvelle de la violation du territoire belge. Ceux qui ne s'en indignent pas estiment tout au moins que ce fut une lourde faute et que l'Allemagne devra l'expier tôt ou tard.

Telles sont les impressions qui résultent de nombreuses conversations dans les milieux les plus

(1) La campagne de diffamation et de fausses nouvelles allemandes dont il est question plus loin n'a pas manqué de fortifier ces idées chez les Suisses allemands.

divers et aussi de la lecture des journaux grands et petits. Le langage de la presse, dans son immense majorité, est parfaitement correct et prouve un louable effort d'impartialité. Les grands journaux donnent, comme le *Journal de Genève,* les nouvelles des deux camps en indiquant leurs sources. Pour son attitude « ouvertement hostile à l'Allemagne », la *Nouvelle Gazette de Zurich* a été interdite à Constance (ville allemande et non suisse, contrairement à ce que pensent beaucoup d'étrangers et même quelques Suisses). Le même sort est échu aux *Basler Nachrichten,* dans une ville voisine de la frontière, et à d'autres journaux suisses.

Tous les journaux, sans exception, développent l'idée que le premier et le seul devoir de la Suisse, à cette heure critique, est de défendre sa neutralité.

« Nous considérons comme un devoir sacré, écrivent les *Basler Nachrichten,* de rappeler à tous les citoyens suisses qu'ils doivent montrer avant tout, dans ces heures sérieuses, un esprit suisse et agir constamment dans l'unique intérêt de la Suisse, afin de gagner en considération auprès de nos voisins entraînés dans l'effroyable mêlée. Nous devons défendre notre indépendance non seulement par les armes, mais aussi en pesant avec une grande attention nos paroles et nos actes. Que notre sympathie ou notre antipathie se portent à l'est ou à l'ouest, au nord ou au sud, nous devons laisser passer la tempête, n'oublier jamais que nous sommes Suisses et remettre notre sort à Dieu. L'indépendance et l'union de notre patrie l'exigent absolument. Quoi qu'il advienne, nous devons nous montrer, en toutes circonstances, de libres Suisses et pas autre chose. Nous avons juré fidélité à notre drapeau ; nous lui resterons fidèles en unissant nos cœurs pour la patrie, en *nous tenant prêts à porter secours où le besoin nous appelle et diriger nos coups contre celui qui ne saurait pas respecter notre intégrité.* »

Ces paroles résument très exactement la pensée de

la Suisse allemande. Les paroles que j'ai recueillies de la bouche de nos magistrats responsables, les actes de notre Gouvernement, les dispositions de l'autorité et du commandant en chef, sont conformes à ce principe essentiel de notre république.

Nous ne devons jamais oublier, en Suisse romande, que la Suisse allemande est suisse avant tout, que la moindre offense au drapeau, la moindre violation du territoire de la part de l'Allemagne ferait immédiatement oublier toute considération étrangère à l'intérêt immédiat du pays et à sa dignité nationale. On ne peut que souhaiter qu'il en soit de même de toute la Suisse à l'égard de tous ses voisins.

G. Wagnière.

(*Journal de Genève*, du 23 août 1914.)

UNE APPRÉCIATION

Le *Journal,* de Paris, apprécie comme suit l'attitude de la Suisse :

« Nous avons signalé les efforts inouïs faits par l'Allemagne pour attirer dans son jeu les puissances neutres. La Suisse ne pouvait échapper à cette action. On sait quel rôle les cantons allemands de la Confédération helvétique jouent dans les aspirations pangermanistes. La communauté de langue constitue un moyen d'influence de premier ordre. Enfin la position géographique de la Suisse, qui prend en flanc tout le sud de l'Allemagne, est un facteur militaire de toute importance.

« Berlin n'a pas envoyé d'ultimatum à Berne. Tout au contraire, il a fait sonner très haut le respect de la neutralité helvétique. Dans quelle mesure ces assurances sont-elles sincères ? Les militaires allemands n'ont sans doute pas commis sur la valeur de l'armée suisse l'erreur d'appréciation qui leur a coûté si cher dans l'estimation de l'armée belge. Mais le dessein allemand a été avant tout de créer en Suisse un état d'esprit favorable à l'Allemagne.

« Pour concourir à ce but on a vu intervenir ces procédés occultes où les Germains sont véritablement passés maîtres. Laissons de côté les notes de l'agence Wolff, qui ne pouvaient manquer d'être accueillies par les journaux de langue allemande, surtout au début de la crise. Des manœuvres beaucoup plus suspectes se sont produites. Chaque jour, suivant un plan manifestement arrêté, des fausses nouvelles étaient lancées avec un ensemble significatif. Un jour, c'était le massacre de citoyens suisses à Paris ; le lendemain, l'envoi par la France à la Suisse d'un ultimatum réclamant le passage sur son territoire dans un délai de douze heures. Une autre fois, c'était la divulgation d'un prétendu accord austro-suisse, etc.

« Il faudrait bien mal connaître les autorités fédérales pour douter de l'action énergique que de telles intrigues devaient motiver. Cela n'a pas traîné. Ceux qui propageaient ces rumeurs fantaisistes ont reçu de tels avertissements qu'ils se tiennent cois. »

LA PRESSE

Il est assez difficile d'expliquer en quelques mots les diverses tendances de la presse du pays. Si en Suisse romande les journaux sont unanimes en faveur de la France et de ses Alliés, on trouve en Suisse allemande trois classes assez marquées :

1° Les grands journaux de Bâle et de Zurich, très libéraux, organes des bourgeois cultivés, des commerçants et des industriels, sont avant tout suisses, calmes et impartiaux, et n'hésitent pas à condamner les violations du droit des gens(1);

2° Diverses feuilles de second ordre abreuvent leur public de paysans ou de petits bourgeois bornés des élucubrations fournies généreusement par l'agence Wolff. A cette catégorie se rattachent les petits journaux cléricaux de langue allemande, qui en tiennent naturellement pour la très catholique et très apostolique Autriche-Hongrie et pour lesquels la France joue depuis la Séparation le rôle de l'Antéchrist. Notons que quelques-unes de ces feuilles passent pour être directement inspirées et peut-être subventionnées par l'Allemagne;

3° Enfin tous les journaux socialistes, sans exception, prennent le parti de la France.

Voici, à titre de curiosité, un exemple entre mille de polémique entre un grand journal suisse et un journal allemand :

Le célèbre *Berliner Tageblatt* invective la *Nouvelle Gazette de Zurich* et la traite de « boîte à ordures », pour avoir reproduit une dépêche officielle de Londres ayant trait aux atrocités allemandes. Il va jusqu'à menacer de poursuites diplomatiques « cette feuille qui a le toupet de se

(1) Ces journaux sont admirablement renseignés et documentés; la *Neue Zürcher Zeitung* (*Nouvelle Gazette de Zurich*) possède entre autres des correspondants spéciaux à Paris, Londres, Petrograd, Vienne, Berlin, New-York, Rome..... et Belgrade.

servir de la langue allemande pour traîner sans cesse le peuple allemand dans la boue », et il termine en adressant aux Allemands établis en Suisse une invitation pressante à boycotter les journaux suisses indépendants.

Le journal de Zurich répond, sans se départir de son calme (nº 1325, 17 septembre 1914) : «....... Le *Berliner Tageblatt* aurait dû protester auprès du Foreign Office de Londres..... Quant à ses menaces, elles nous laissent bien tranquilles. Nous possédons déjà une charmante collection de lettres anonymes où l'on nous accuse d'être des ennemis de l'Allemagne, mais à Zurich et dans toute la Suisse on sait très bien que ce n'est pas le cas. Nos rédacteurs ont fait la majeure partie de leurs études en Allemagne, ils connaissent fort bien la vie allemande, la science allemande, l'art allemand et la littérature allemande ; ils aiment leur langue maternelle autant que tout Germain d'Allemagne.

« *Mais la Suisse est un État indépendant* et ne reculera devant aucun sacrifice pour le rester..... »

L'APPEL D'UN ALLEMAND AUX SUISSES ALLEMANDS

ET LES RÉPONSES A CET APPEL

Dans le journal berlinois, le *Tag*, du 19 août 1914, le professeur Kurt Breysig, de Berlin, publie un appel aux Suisses allemands, appel qui fut adressé aux professeurs des universités suisses, ainsi qu'à toutes les personnalités notables.

L'appel se termine ainsi :

Faites-nous savoir que vous sentez quel est le prix de la lutte engagée, que votre amour n'appartient pas à nos ennemis et que vos cœurs battent du même pouls que les nôtres.

Voici comment on y répond :

La *Nouvelle Gazette de Zurich* demande à tous les Suisses qui ont reçu cet appel de ne pas le signer. Elle ajoute : « En ce qui concerne les savants étrangers attachés comme professeurs dans nos hautes écoles, nous espérons qu'ils agiront avec le bon sens et le tact que leur dicte leur situation..... [1]. »

« Où irions-nous, conclut le journal, si l'exemple de l'Allemagne était imité par la France, *si une adresse*

---

(1) Il est malheureusement arrivé à plusieurs reprises que des professeurs allemands attachés à des universités suisses aient manqué de tact. Des incidents regrettables (Affaire Sauerbruch, à Zurich) se sont produits. Il serait certainement à désirer que les universités suisses puissent trouver dans le pays tout leur personnel enseignant, mais la question est compliquée.

de sympathie française suivait celle de l'Allemagne et si nous présentions à l'étranger l'aspect d'un pays déchiqueté par l'opposition de nos sympathies ?

« Et cela, dans un moment où l'unité est, pour nous, une question d'existence..... »

Le professeur Ferdinand Vetter, de l'Université de Berne, écrit, en guise de réponse à son confrère berlinois, une vigoureuse protestation contre la *destruction de Louvain.*

Nous donnons ce morceau *in extenso*. L'auteur, nourri de culture germanique, n'a su que plus tard que l'hôtel de ville avait été épargné grâce à l'intervention de deux officiers allemands, et que certains inculpés n'avaient pas été fusillés. Néanmoins, il nous a dit ne rien retirer de sa protestation.

A NOS FRÈRES ALLEMANDS EN ALLEMAGNE

Réponse à M. le professeur Kurt Breysig, à Berlin.

Monsieur et honoré Collègue,

Votre appel *Aux Suisses allemands,* reproduction d'un article qui a paru le 19 août dans le *Tag,* m'est parvenu avec huit jours de retard, le jour même où nous célébrons l'anniversaire de Goethe. En un pareil jour, quelle joie n'éprouverais-je pas de répondre à votre appel éloquent et chaleureux, en mon nom et pour les Suisses allemands dans leur grande majorité, car je connais leurs sentiments, conformes aux miens. Avec quelle vive satisfaction je voudrais faire savoir aux Allemands habitant l'Empire que notre cœur n'est pas avec

leurs ennemis, que nous sommes Allemands, que nous souhaitons salut et victoire au puissant Empire qui, vous nous le dites fort bien, peut seul dans ce monde partager et garder la vie allemande qui est aussi notre vie. Nous pourrions ainsi affirmer notre solidarité avec l'Allemagne et l'esprit allemand, sans préjudice, pour notre neutralité politique, qui convient seule à notre petit État étranger aux grandes querelles internationales, neutralité qui — vous l'aurez remarqué — a été strictement observée par nos autorités civiles et militaires, neutralité que, d'autre part, les Gouvernements allemand et français ont promis, au début de la guerre, de respecter strictement. L'attitude neutre du petit État à l'égard des grandes puissances belligérantes interdit, il est vrai, de favoriser et de soutenir, comme aussi de léser et d'offenser n'importe laquelle des puissances en guerre. Mais elle n'empêche pas de témoigner l'inclination, la sympathie, l'amour pour l'une de ces nations. Or, dans notre Suisse allemande, tous ceux qui apprécient par-dessus toutes choses les biens de l'esprit, la culture, l'art, la science, vouent tout l'amour de leur cœur au peuple de Goethe, de Dürer, de Luther et de Beethoven, au grand peuple allemand, dont nous sommes les enfants au même titre que les Allemands d'Autriche et de Russie. Notre cœur, notre sang parlent haut, et nous rendons hommage à l'énergie, à la vaillance, au courageux mépris de la mort que, dès le début de la guerre, ce peuple allemand a déployés, à l'étonnement du monde, contre trois puissances ennemies.

Mais vous, frères d'Allemagne, vous ne nous rendez pas facile de vous aimer et de vous admirer. Quelques heures après avoir reçu votre appel sollicitant notre sympathie dans vos détresses et vos victoires, nous recevons la nouvelle d'un acte commis par un de vos chefs, acte qui, s'il s'est passé comme on l'annonce, dépasse en horreur tous les abominables ravages de la Commune, toutes les destruc-

tions de villes perpétrées pendant la guerre de Trente ans, d'autant que notre siècle croit dépasser les siècles écoulés en culture, en humanité, en science et en instruction. Parce qu'un détachement allemand a essuyé des coups de feu traîtreusement tirés par quelques habitants désespérés ou de mauvaise foi, par ordre du commandant allemand toute la ville de Louvain aurait été incendiée par vos bombes et réduite en un monceau de cendres et de ruines !

Notre sang se fige à l'ouïe de pareil fait. Il s'était déjà douloureusement indigné à la nouvelle que, dès le commencement de la guerre, sous le coup de la nécessité et pour prévenir le même dessein de l'ennemi, vous aviez porté la guerre en Belgique, pays neutre comme le nôtre, pays à moitié allemand comme le nôtre, avec ce premier résultat que, dans les rues de Bruxelles, les Flamands, fidèles Germains, ont crié : « Vive la France ! » et ont arraché de leurs maisons les enseignes flamandes. Cela, vous autres, frères allemands, vous auriez dû le leur épargner, l'épargner à nous, à vous-mêmes : c'était alors notre pensée.

Mais aujourd'hui que votre invasion de la Belgique a donné à vos frères de race, les Anglais, le motif peut-être désiré de vous faire la guerre, aujourd'hui que votre vaillante armée a trouvé dans les troupes belges, et même dans le peuple belge, des adversaires dignes de respect, désormais exaspérés, aujourd'hui vous laissez l'un quelconque de vos commandants ravager une ville non fortifiée, comme autrefois Tilly a ravagé Magdebourg, et détruire des monuments comme la guerre n'en a plus détruit depuis les crimes incendiaires de Mélac.

Louvain, est-ce donc un village alsacien quelconque ou une sale ferme polonaise qu'on peut démolir à coups de canon, selon les lois de la guerre, quand ses habitants exaspérés prennent les armes ? L'Hôtel de Ville de Louvain, le plus splendide

édifice profane de la gothique postérieure, n'est-il pas la propriété du monde entier? Que rendrez-vous au monde, que nous rendrez-vous en échange? Peut-être *un second dôme de Berlin* [1]? Est-ce que la Halle des Drapiers, autrefois d'une célébrité mondiale et qui sert aujourd'hui d'université, est-ce que les églises de Saint-Pierre et de Sainte-Gertrude ne sont pas des monuments que rien ne remplacera jamais et qui proclament la fierté du citoyen libre de la plus haute culture artistique, scientifique et religieuse?

Nulle part comme dans les cités flamandes et néerlandaises, l'amour de la liberté ne s'est allié à l'amour de l'art, l'esprit civique allemand ne s'est uni à l'esprit de la dernière gothique française. Si vous détruisez les plus fiers d'entre ces monuments, que nous donnerez-vous en échange, je vous le demande encore?

La guerre doit exterminer des hommes : de nouveaux hommes grandissent à leur place; détruire les œuvres de l'esprit humain est un sacrilège impardonnable; les créations de l'art de la parole ou de la musique sont indestructibles ; celles de l'art plastique, et en particulier de l'architecture, vivent une seule fois comme les grands hommes et ne ressuscitent pas. Et voulez-vous continuer ainsi? Voulez-vous, à Paris, démolir à coups de shrapnels allemands la cathédrale de Notre-Dame, le Louvre, que la Commune même a respectés, si peut-être, dans la ville, d'un soupirail ou d'une lucarne partent des coups de feu qui viennent traîtreusement abattre quelques uhlans? Alors que les Dieux te fassent grâce, Italie, si toi aussi tu devais succomber à la tentation de prendre les armes contre l'Allemagne et l'Autriche? Alors fais-toi détruire à coups de canon la place de Saint-Marc à Venise, le Campo-

(1) Chef-d'œuvre de lourdeur et de mauvais goût, inauguré récemment par Guillaume II.

Santo à Pise, le Vatican, le Capitole, et va chercher en échange le Trentin et le Tessin.

*
* *

Et comment ce châtiment de Louvain a-t-il été possible? Le combat qui, mardi et mercredi passés, s'est livré dans les rues devait-il entraîner l'incendie *voulu* et *ordonné* de la ville? Ne suffisait-il pas d'avoir fait fusiller les sept prêtres qui auraient distribué des cartouches, le recteur de l'Université qui portait le nom bien allemand de Kunraats, le maire qui n'avait pas su empêcher les habitants de se défendre de leurs propres mains contre les ennemis, comme leurs ancêtres flamands et néerlandais l'avaient fait contre les Espagnols? Leurs confrères et collègues ne pouvaient-ils pas offrir leur vie en rançon pour l'Hôtel de Ville menacé, comme dans l'antiquité les citoyens de villes déjà conquises se sont jetés dans les flammes pour déterminer le dur vainqueur à ménager leurs cités mères? Ce n'était pas possible : le vieux Leuven du roi allemand Arnulf, des ducs de Brabant, de la plus célèbre corporation de drapiers du Nord-Ouest allemand, le Lovanium d'Érasme n'est plus! Si ses grands monuments restent debout, tout autour d'eux les maisons pittoresques, les coins poétiques sont détruits; Louvain a vécu, et la torche incendiaire de Louvain, alors même qu'elle aurait ici encore reculé devant les sanctuaires uniques de l'art, continuera à brûler dans les mains des combattants et des ennemis désormais irréconciliables : en Belgique, en France, et, qui sait, peut-être aussi en Allemagne, elle peut transformer le théâtre de la guerre en un grand champ de ruines, en un acte d'accusation éternelle contre le peuple allemand.

Qui est coupable de cette immense destruction ou — nous voulons l'espérer encore — de cette menace inouïe frappant les biens les plus sacrés de l'humanité? Destruction ou menace qui, si cette guerre mondiale se prolonge, sera nécessairement

suivie d'autres actes plus douloureux encore. *C'est vous Allemands, que, sans autre, la postérité en chargera ; votre nom, qui est aussi le nôtre, elle l'associera à celui des Huns et des Vandales.* C'est là ce qui nous fait, à nous Suisses allemands, tant de peine pour vous et pour nous. C'est là ce qui nous rend impossible, à nous autres neutres, de nous reconnaître comme étant avec vous, vous *qui n'avez pas respecté la neutralité et l'indépendance de la Belgique,* et qui maintenant avez été contraints d'exercer ce châtiment. La postérité aura tort dans son jugement : nous vous connaissons, nous nous connaissons mieux, et nous savons que vous avez agi ainsi, que vous vous êtes crus contraints d'agir ainsi sous la pression la plus douloureuse de la nécessité. Mais cette contrainte même n'était-elle pas la suite d'*un changement funeste dans vos mœurs nationales,* la conséquence d'un art politique qui n'est pas allemand, qui vous aurait été imposé par vos ennemis ? Le grand organisme admirablement ordonné de votre caste de fonctionnaires et de guerriers *n'a-t-il pas éveillé chez beaucoup de ses représentants supérieurs un sentiment de force et de puissance absolues, qui ne peut que trop facilement conduire à un acte trop rapide de violence?* La politique d'alliance défensive, inaugurée par votre grand Bismarck, n'a-t-elle pas fait grandir en vous la foi en la puissance invincible des trois États alliés de l'Europe Centrale ? N'a-t-elle pas réuni vos adversaires en une alliance offensive, de telle sorte que, depuis lors, les principales nations de l'Europe marchaient comme sur une rapide pente de neige, attachées trois par trois à la corde qui les retenait ensemble, mais qui, au premier faux pas, au premier accès de vertige, devait les entraîner toutes trois dans l'abîme, et peut-être aussi y faire tomber les trois autres ?

Sans doute, jusqu'à présent votre triple alliance a suivi fièrement et sûrement son chemin, et à présent

encore, vous, Allemands, avec le seul allié qui vous soit resté fidèle, vous marchez de victoire en victoire [1]. Mais vos adversaires sont nombreux, redoutables, opiniâtres. Les actions graves que vous commettriez encore, ils les vengeront par des actions plus graves, et quand vous les aurez tous terrassés, alors prenez garde à l'ennemi intérieur de tout vainqueur : la *folie de grandeur nationale* qui étend la main vers le patrimoine ancien des vaincus ou le territoire acquis de petits peuples pacifiques, qui au dedans de l'État accroît démesurément la puissance des gouvernants et de leurs instruments. Car la puissance est mauvaise et engendre le mal : à côté de quelques encouragements grandioses à la science, à l'art et à la technique, elle favorise la suppression des doctrines et des convictions gênantes, des idées dissidentes, des velléités d'indépendance. Et la guerre aide cette œuvre de suppression, cette adaptation des individus à la manière de voir des puissants et des dirigeants, à leurs idées sociales et religieuses nécessairement rétrogrades. Bien que, dans la séance du Reichstag, au début de la guerre, l'empereur Guillaume ait fait faire aux députés socialistes le serment de fidélité en leur serrant la main, après la victoire, comme autrefois, il faudra « foudroyer » leurs partisans hostiles à sa conception de l'État. Lui et François-Joseph qui, parvenu à quatre-vingt-quatre ans, a allumé l'incendie mondial, se lancent, quand ils se décorent, des télégrammes dans le style du pieux empereur Guillaume Ier : « Dieu a aidé et Dieu aidera encore », et après la guerre, comme autrefois, ils persécuteront les Jatho et les Schnitzler [2], et favoriseront les mesures coercitives pour le serment antimoderniste. Et leurs sujets suivront le cours ordonné en haut lieu ; on

(1) Ceci était écrit avant la bataille de la Marne.
(2) Ecclésiastiques trop libéraux expulsés de l'Église prussienne.

continuera à violenter les consciences en forçant les enfants de parents libres penseurs à subir des actes et à suivre les doctrines d'une Église dont leurs parents ne veulent pas. Comme il y a cent ans, la victoire sur l'ennemi extérieur sera la défaite de l'esprit libre allemand. Voilà pourquoi nous, Suisses allemands, en voyant les fruits qu'a produits jusqu'à présent cette guerre, si brillants qu'ils paraissent au dehors, nous ne pouvons pas nous placer sans réserve à votre côté. Ce que votre appel vante comme étant démocratique, l'imposante union de toutes les classes et de tous les partis pour la défense contre l'ennemi extérieur, nous pouvons bien l'admirer, mais nous ne pouvons nous y associer de tout notre cœur si ces immenses efforts et ces sacrifices n'ont pas pour résultat final le vrai bien du peuple et son affranchissement de toute servitude.

Vous avez, Monsieur et cher Collègue, invoqué notre qualité d'Allemands; cette qualité, nous, Suisses allemands, nous la professons avec joie et conviction, mais vous voudrez bien nous autoriser à garder notre neutralité tant que notre conscience nous le permettra. Or, cette neutralité ne nous empêche pas d'être sincères envers vous, Allemands de l'empire d'Allemagne et d'Autriche qui êtes nos amis ; elle nous demande aussi d'être justes envers vos ennemis, quand leurs droits se trouvent violés ; justes aussi envers nos confédérés dont les sympathies vont tout naturellement en grande partie à vos ennemis, et dont l'appui nous est nécessaire pour résoudre notre tâche commune à tous les Suisses. Cette tâche, la voici : opposer, même pendant cette guerre de tout contre tout, à l'Europe monarchique et chauvine, déchirée par les différences de langues et de religions, un exemple de rivalité pacifique entre peuples civilisés ; créer dans de petites communautés indépendantes l'idée d'un libre développement de l'esprit libre, gloire de notre siècle, l'idée des États-Unis d'Europe. Cette neutralité-là nous pouvons la garder

non seulement devant notre conscience de Suisses allemands, nous devons la garder en outre devant notre conscience humaine, qui élève la voix chaque fois que les biens les plus nobles du genre humain sont en jeu : lorsqu'une grande nation prouve sa force en combattant contre ceux qui la jalousent et la méconnaissent, et lorsqu'un petit peuple lutte pour son droit et y perd de hauts biens du passé ; lorsqu'au service de la patrie les partis ennemis s'unissent, et lorsque la liberté de l'esprit opprimé s'élève contre l'arbitraire et les conventions.

Mais à vous, Allemands de l'Empire et Allemands d'Autriche, nous autres Suisses allemands, par-dessus les ruines, les troubles et toutes les tristes nécessités de la guerre, nous vous tendons fraternellement la main ; que notre main, tout en restant indépendante, vous soit de nouveau bienvenue dans un avenir plus heureux, pour coopérer au travail commun, au suprême but de l'esprit allemand, de l'esprit humain.

UNE PROTESTATION

La *Tribune de Genève* a organisé une protestation conçue dans ces termes :

Les soussignés, citoyens suisses, violemment émus par l'attentat injustifié contre la cathédrale de Reims, survenant après l'incendie volontaire des richesses historiques et scientifiques de Louvain, réprouvent de toutes leurs forces un acte de barbarie qui atteint l'humanité entière dans un des plus nobles témoins de sa grandeur morale et artistique.

La protestation s'est couverte de signatures. Le peintre Hodler, célèbre en Allemagne, et le compositeur Jacques Dalcroze, très connu et fêté dans tout l'Empire, ayant signé comme les autres, se sont vu honnir et injurier par tous leurs admirateurs.

LA NEUTRALITÉ
QUELQUES OPINIONS

Un professeur de médecine de Berne, le Dr Dubois, envoya le 1er septembre 1914 au *Journal de Genève* une lettre où il disait entre autres :

.....Nos sentiments doivent rester dans l'intimité de notre cœur. En les manifestant publiquement ou même dans des lettres ou des conversations privées, nous blesserions des parents, des amis, des peuples entiers, et nous attiserions encore la haine qui embrase aujourd'hui la malheureuse Europe.....

Les protestations contre cette façon d'envisager la neutralité ne se firent pas attendre. Voici celle de M. Philippe Godet, professeur à l'Université de Neuchâtel :

Il m'est impossible de laisser passer sans protestation la théorie développée dans votre numéro du 3 courant par M. le professeur Dubois, sous ce titre : « Notre Neutralité ».

Au risque de passer aux yeux de l'éminent spécialiste pour un de ces « intellectuels impulsifs » à qui il destine son article, j'obéis à un impérieux devoir que me dicte ma conscience.

Tous nous sommes d'accord sur ce principe : La Suisse doit être neutre. Cela ne veut pas dire que chaque Suisse, pour être vraiment neutre, doive se conduire en pleutre. Et c'est à quoi nous aboutirions fatalement si nous observions l'attitude que M. Dubois nous prescrit sous le nom de neutralité morale.

Il n'y a pas pour les honnêtes gens de neutralité morale, il n'y aurait plus de morale sur terre si la neutralité était permise en face du mal ou du bien. Celui qui demeure passif et indifférent devant cer-

tains faits n'est plus digne ni du nom d'homme ni surtout du nom de citoyen suisse.

C'est comme citoyen de la Suisse neutre, et c'est en qualité d'homme libre que je déclare, par exemple, — et pour m'en tenir à ces deux seuls faits, — que la violation de la neutralité belge a été un crime et que le sac de Louvain est un acte sauvage.

Je qualifie ces faits comme ma conscience d'homme et de Suisse me les montre. Peu m'importe qui a commis ces horreurs et à quelle nation elles sont imputables. Là n'est pas la question. Je ne sais qu'une chose, c'est que le mal est le mal.

M. Dubois est du reste aussi persuadé que moi-même de la légitimité de ce jugement, puisque lui-même il rend responsables de cette horrible guerre tous les belligérants à la fois, sans s'apercevoir que, par cette condamnation en bloc, prononcée au nom de sa conscience à lui, il les juge et les offense tous. Drôle de façon d'être moralement neutre et de renfermer, comme il nous y invite, ses sentiments dans le secret de son cœur.

La neutralité morale n'est possible qu'à ceux qui n'ont pas de morale. C'est bien pourquoi je défie le Dr Dubois d'être moralement neutre, et pourquoi je ne veux pas l'être non plus.

En notre qualité de Suisse, nous accomplirons donc notre devoir humain envers tous les belligérants, sans favoriser de notre concours aucun d'eux. Mais notre devoir humain ne sera jamais de dire à notre conscience, quand elle s'indigne : « Tais-toi, je ne veux plus t'écouter ; tu vas me compromettre. »

Un peuple réduit à une pareille servilité paierait trop cher le bonheur d'être neutre.

Philippe GODET,
Citoyen suisse et neutre.

Voens, le 4 septembre 1914.

Les deux morceaux qui suivent ([1]), écrits, le premier par un intellectuel suisse français, l'autre par un Suisse allemand, donnent une idée des problèmes qui se posent en Suisse et montrent la façon dont les bons patriotes entendent les résoudre.

LA LOYAUTÉ, BASE DE NOTRE UNION NATIONALE

Si la Suisse a été jusqu'à présent épargnée par la formidable guerre qui ravage l'Europe, elle est cependant la victime d'une crise intérieure dont il serait enfantin et dangereux de nier la gravité. Cette crise la paralyse à tel point qu'aux yeux de beaucoup, nationaux ou étrangers, elle n'a pas su affirmer son idéal dans les heures graves que nous traversons ; elle s'est montrée hésitante et silencieuse. Seul le devoir de la neutralité a été proclamé à plusieurs reprises ; mais malheureusement ce mot prête aux équivoques les plus fâcheuses et, par suite, le devoir de rester neutre est compris de façons diverses et souvent opposées. La difficulté de s'entendre à ce sujet provient du fait que nous sommes embarrassés les uns et les autres à définir notre qualité de citoyens suisses ainsi que les privilèges et les devoirs tant nationaux qu'internationaux qui en découlent.

Les plus pessimistes tiennent à peu près le langage que voici : « La Suisse est composée de peuples qui ont des mentalités et des langues différentes ; elle ne constitue pas et ne peut pas constituer une vraie nation.

« Une nation en effet possède un art, une littérature, des coutumes qui lui sont propres. Or rien de semblable dans la Suisse. Les divers cantons qui la composent, tout en gardant une certaine individualité, ont fini par se grouper suivant la communauté de leur langue et de leur race ; ainsi réunis ils subissent

(1) Extraits d'un ouvrage intitulé : *Nous, Suisses, notre neutralité et la guerre*. Zurich, Rascher et Cie.

l'influence des puissantes nations qui les entourent. Aussi est-ce à bon droit que l'on parle d'une Suisse allemande, d'une Suisse romande et d'une Suisse italienne, dont les mœurs, l'art et la littérature se rattachent étroitement à l'Allemagne, à la France et à l'Italie.

« Dans ces conditions un idéal national est une chose impossible à définir, puisque la Suisse est un simple agrégat, une juxtaposition de trois groupements ethniques dont la vie intérieure et même économique s'alimente ailleurs que sur le sol national.

« Que sur ses frontières éclate une guerre européenne, et ce pays sera violemment divisé. Le lien soi-disant puissant qui en unissait les diverses parties se tendra jusqu'à se rompre ; parmi les confédérés, les uns prendront vivement parti pour l'Allemagne, l'Autriche et la culture germanique, les autres pour la France, l'Angleterre, la Russie et les civilisations qu'elles représentent. La division qui déchirera la Suisse sera aussi profonde que possible. et il ne subsistera plus entre les divers peuples dont elle est formée que le lien des intérêts économiques et le cadre extérieur de l'organisation politique.

« Le devoir de neutralité, dans ces circonstances, est de garder un silence prudent et de renoncer à tout jugement sur les faits qui se passent au dehors de nos frontières.

« Cette attitude, il est vrai, manque de noblesse et de courage ; il vaudrait mieux agir avec franchise, prendre énergiquement parti pour l'un ou l'autre des belligérants, et cela, même si la Suisse devait être brisée. Chacun des peuples qui la composent se joindrait à la nation vers laquelle l'attirent sa langue et sa culture et, de ce fait, il se trouverait dans une situation économique plus favorable et dans une atmosphère plus vraie de sentiments.... »

L'état actuel de notre patrie suffit-il à justifier ces conclusions pessimistes ? Nous ne le pensons pas, car *si la guerre présente a mis en lumière ce qui*

nous divise comme Suisses, elle nous a fait réaliser non moins vivement ce qui nous unit.

A une époque *où les instincts de race s'affirment avec une violence inconnue jusqu'alors et où les groupements ethniques aspirent à l'indépendance nationale, nous avons la conscience d'affirmer en tant que Suisses l'existence d'un autre idéal de nationalité. Cet idéal nous apparaît comme humainement supérieur, car il repose sur l'union volontaire et consciente de groupes ethniques qui parlent des langues différentes et qui n'ont pas la même culture.* Réalisé par l'existence même de notre patrie, cet idéal prouve aux peuples européens la possibilité d'une union effective et féconde malgré les divergences qui les séparent ; il rend moins utopique l'espoir de voir se réaliser un jour les États-Unis de l'Europe. Sans doute l'union des peuples qui constituent la Suisse est due en partie à des nécessités historiques ; mais cette union au cours des siècles s'est affirmée comme libre et volontairement consentie et c'est pour en sanctionner le caractère d'entière liberté que la Suisse, de son propre mouvement, a affirmé sa neutralité et a demandé aux puissances européennes de la garantir par des traités internationaux. Ses institutions civiles et militaires sont de même toutes pénétrées de ce sentiment qui est le respect mutuel d'idées et de volontés diverses s'associant librement en vue d'un idéal commun.

Cet idéal civique librement accepté est-il le seul lien qui nous unisse et est-ce par un effort constant et rationnel que nous maintenons la cohésion de notre patrie ? Plusieurs déclarent que non et s'efforcent de montrer qu'il existe une littérature, un art et une architecture suisses. Ces tentatives nous semblent vaines, car il se rencontre en Suisse autant d'arts, de littératures et d'architectures qu'il y a de régions ethniques distinctes. Il ne faut pas en conclure cependant que notre union a pour unique et seule base une constitution civique et politique. Dans

l'élan unanime qui nous pousse à défendre notre pays et au besoin à mourir pour lui, il entre une émotion qui n'est pas d'ordre intellectuel. Le sentiment qui caractérise cette émotion est d'une nature unique comme l'est l'existence de la Suisse au centre de l'Europe, et c'est parce que ce sentiment est seul de son espèce qu'il nous est impossible de définir pleinement notre idéal patriotique. *Comment ce sentiment s'est-il créé au cours des siècles ?* Là n'est pas le problème ; mais qu'il existe, cela est certain.

Il existe ainsi entre tous les Suisses des affinités secrètes et indéfinissables qui donnent à l'idéal civique librement et consciemment poursuivi par eux une cohésion et une force qu'un étranger ne pourrait soupçonner au premier abord.

Dans ces conditions, notre devoir de neutralité est double ; il comporte des obligations nationales et internationales qui s'inspirent des mêmes principes de droit et de justice.

Au point de vue national, notre devoir comme neutres est de maintenir jalousement l'union librement acceptée des divers cantons qui composent la Suisse. Pour cela nous ne devons pas nous laisser annexer économiquement par l'une ou l'autre des grandes puissances qui nous entourent. La perte de notre indépendance économique amènerait fatalement celle de notre indépendance nationale et judiciaire, comme on l'a souvent répété.

Par le respect mutuel de nos opinions nous devons ensuite affirmer qu'au-dessus des instincts de race et de langue qui en général servent de base à une nation, il est possible de constituer une nationalité dont l'idéal est viable et résiste à tous les chocs. Faut-il pour cela et par devoir de neutralité renoncer aux sympathies qui nous attirent vers les peuples dont nous parlons la langue et dont nous sommes nécessairement les tributaires au point de vue de la culture? Bien au contraire! Dans la mesure où cette culture nous paraît digne d'être aimée et appréciée,

nous devons en faire bénéficier ceux de nos confédérés qui par leur langue y restent plus ou moins étrangers. De cette façon nous servirons les intérêts spirituels des grandes nations vers lesquelles nous poussent nos sympathies bien mieux que si nous leur étions directement rattachés.

S'il en est ainsi, notre devoir de neutralité internationale doit-il nous interdire de porter en tant que citoyen suisse un jugement sur les événements formidables qui se déroulent en dehors de nos frontières? *Cette attitude serait non seulement impossible, mais coupable.* En tant que citoyens d'un pays dont la neutralité est garantie par les traités internationaux, nous avons le droit et le devoir de juger les faits actuels, de prendre moralement position dans la terrible lutte dont nous sommes les témoins impuissants. *Nous devons protester contre toute violation du droit international et contre toute atteinte faite au droit des gens, et cela quelle que soit notre sympathie pour les nations qui les commettent. Le sort de l'héroïque et malheureuse Belgique ne saurait nous laisser indifférents à cet égard.*

Arnold Reymond,
Professeur de philosophie à l'Université de Neuchâtel.

NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT ET NEUTRALITÉ PERSONNELLE

Si nous tenons tant à notre neutralité, c'est non seulement par intérêt, mais encore parce qu'il s'agit pour nous d'une véritable question morale. Non seulement nous désirons que notre pays reste inviolé, mais encore nous voudrions que ce droit de rester neutre soit acquis à tout autre État. Nous

autres Suisses sommes tellement pénétrés de l'idée du droit à la liberté pour chacun, que nous ressentons comme une injustice toute intervention violente contre un État étranger. Il peut arriver que tel d'entre nous soit plus fort que son voisin, ce n'est pas une raison pour qu'il pénètre de force chez lui. Par conséquent la violation des frontières de tout État nous semblera toujours inexcusable. Jamais nous ne réussirons à comprendre que ce que le droit privé condamne comme un acte inique et dangereux soit excusé en politique par simple raison d'État. Beaucoup d'entre nous ne comprendront pas davantage que même des ministres du christianisme cherchent à défendre cette guerre en foulant aux pieds le principe chrétien qui proclame : « Ce que vous voulez que les autres vous fassent, faites-le-leur aussi de même. » Notre neutralité n'est donc pas seulement une façon de vivre tranquillement, elle exprime notre conviction profonde que chaque nation a, devant Dieu, le droit de remplir elle-même sa mission historique ; c'est pour nous une croyance absolue.

Ainsi, outre notre intérêt politique et matériel, c'est le sentiment du droit qui nous porte à maintenir envers et contre tous cette neutralité, et notre devoir est très clair. Néanmoins nous voyons journellement qu'on le défigure en paroles et dans la presse ; involontairement nos sympathies personnelles et nos antipathies se font jour. Les journaux de la Suisse française et allemande se partagent en deux camps bien tranchés. Sans doute, dans leur façon générale d'envisager les choses, ils sont neutres, mais on sent parfaitement percer les sympathies pour l'un ou l'autre des partis.

Peut-être avons-nous plus de facilités à garder une attitude correcte en Suisse allemande que nos frères de Suisse romande. Chez nous, la connaissance du français fait partie d'une bonne éducation. Nous avons joui de nos séjours chez nos amis de France autant que chez ceux d'Allemagne. Nous

avons appris à aimer la France, et nous continuons à l'aimer. Molière et Corneille figurent dans nos bibliothèques à côté de Goethe et de Schiller. La vie française nous séduit, nous jouissons de cette politesse si légère, si gracieuse, et nous avons grand plaisir à cette sociabilité si pleine d'esprit. Toute notre vie intellectuelle est influencée par les relations personnelles, relations d'amitié ou relations d'affaires, que nous entretenons avec la France, et par nos vieilles habitudes de nous pénétrer de ce qu'il y a de meilleur dans la littérature et l'art français. Sans doute nous conservons solidement notre caractère suisse allemand, mais dès l'enfance nous apprenons à comprendre les autres, à les estimer, et nous ne nous cantonnons pas strictement dans le domaine de la langue allemande. En général — c'est tout naturel — *le sort de nos voisins immédiats, les Allemands, nous tient plus à cœur, et en tant qu'il s'agit pour l'Allemagne d'une lutte pour l'existence, nous sentons que notre culture, que notre façon d'envisager la vie et notre langue maternelle sont aussi en jeu.* Mais jamais nous ne voudrions renoncer à la part d'esprit français qui entre dans nos habitudes, qui pénètre toute notre vie et qui constitue en quelque sorte la trame indispensable au tissu de notre existence suisse.

Pour nos confédérés suisses français, la situation est différente, plus simple. Ils se contentent plus facilement que nous de leur part de culture, ils trouvent dans la culture française tout ce dont ils ont besoin pour vivre heureux. En général, nos écrivains sont restés lettre morte pour eux ; ils ne connaissent pas ce plaisir de chercher dans une culture étrangère un enrichissement à la leur. Leur pays forme en quelque sorte un *tout* plus uniforme et plus fermé que la Suisse allemande, mais aussi leur esprit reste en général ouvert à une seule influence, et comprend moins bien la vie intellectuelle des autres. Il est presque inquiétant de voir

parfois le cœur des Suisses romands tendre à se rapprocher tellement du grand voisin de même langue, sans s'inquiéter de nos intérêts communs. Cette époque nous a montré du reste qu'il existe une immense différence entre la neutralité politique de notre État et celle de ses diverses parties. La première, la neutralité politique, est le résultat d'une saine compréhension de la situation et des intérêts du pays ; la seconde est pure affaire de sentiments, et souvent l'intelligence risque d'être entraînée par le cœur. Or il nous sera toujours impossible de contraindre nos sympathies à disparaître, mais il est possible de fortifier l'amour pour notre patrie et pour nos concitoyens de façon qu'il surpasse les sympathies pour nos voisins.

. . . .

. . . .

La frontière des langues ne doit pas devenir chez nous une frontière de peuples, comme il semble que cela doive devenir toujours plus le cas en Europe. Ce sera notre fierté de nous sentir un peuple uni, bien qu'on parle plusieurs langues dans l'enceinte de nos frontières. Nous nous sentirions appauvris si chez nous aussi tout s'uniformisait et si nous perdions nos vieilles coutumes. Ces langues diverses et les impressions multiples, que ressent notre peuple, nous feront mieux comprendre le caractère des nations qui nous entourent, sans nuire au sentiment de notre unité. En restant neutres, nous ne renions pas les sentiments d'affection que nous ressentons pour nos voisins de même langue ; nous n'étoufferons pas ces sentiments ; nous ne serons pas des indifférents, car notre neutralité ne doit pas être la perte de notre caractère. Elle doit se baser uniquement sur deux causes : la meilleure connaissance de nous-mêmes et de nos compatriotes, et l'estime des peuples qui nous entourent.

P. Sarasin (de Bâle).

LA NOUVELLE SOCIÉTÉ HELVÉTIQUE ET LA GUERRE

Cette société, fondée peu avant la guerre par un groupe de patriotes, a pris rapidement une grande extension.

Elle se proposait d'étudier à un point de vue national et élevé toutes les questions intéressant l'existence du pays et le développement de l'idéal national.

La guerre a donné à la Nouvelle Société helvétique un vaste champ d'activité. Elle a organisé de nombreuses conférences sur la guerre (entre autres celles de MM. Spitteler et Seippel, qu'on trouvera plus loin).

Voici la circulaire qu'elle adressait à ses membres, le 28 octobre 1914 :

Au début de janvier 1914, les fondateurs, en Suisse romande, des premiers groupes *pro Helvetica dignitate ac securitate* qui allaient devenir la Nouvelle Société helvétique, prévoyaient dans leur circulaire initiale les événements actuels : la guerre européenne et l'insuffisance d'une opinion publique mal préparée.

La Suisse aujourd'hui se trouve donc en présence de deux graves dangers : un danger extérieur, un danger intérieur. Certes, au moment de la mobilisation, elle a donné un spectacle héroïque. Nos compatriotes émigrés sont accourus de tous les points du globe pour défendre notre sol contre un envahisseur possible ; notre armée est prête, nos frontières sont gardées. Il semblerait que nous n'eussions plus rien à craindre. En réalité il n'en est rien encore : tant que durera la guerre, — et l'on peut prévoir qu'elle sera longue, que le conflit s'étendra, — notre indépendance se sentira toujours menacée. Quelle sera notre situation à l'heure des règlements de compte ? Et que sera l'Europe demain ?

D'autre part, les divergences et les oppositions de sympathies qui semblent partager en deux camps les citoyens suisses peuvent devenir un danger intérieur très sérieux. L'opinion publique s'est révélée insuffisante, le sens de l'intérêt national a fait défaut, la presse n'a pas rempli tout son devoir. Pour la première fois, nous avons vu apparaître entre nos différentes races des malentendus.

Le moment est venu de proclamer, non ce qui nous divise, mais ce qui nous unit.

Nous cherchions un idéal : la guerre nous l'a révélé. Il n'est pas celui pour lequel, au delà de nos frontières, tant de jeunes gens meurent sur les champs de bataille : il s'affirme dans l'union et la collaboration à une œuvre commune de races diverses, égales et amies. C'est là une de nos traditions les plus constantes et les plus glorieuses ; nous ne saurions y renoncer sans renoncer à notre existence même. Notre neutralité librement consentie nous place au-dessus des nationalismes qui nous environnent et parfois nous menacent. Elle est notre nationalisme, à nous.

Mais cette neutralité ne doit pas être passive : elle doit être active. Ne soyons point seulement le pays où l'on se trouve en sécurité, mais la patrie où, sur la base du droit, se réalise une conception de la vie nécessaire à la civilisation européenne. Acceptons notre part de souffrances, soyons prêts aux sacrifices. Comprenons que nous avons envers tous les belligérants des devoirs : l'impartialité dans nos jugements, la charité dans nos actes. Il faut que la Suisse ne sorte point affaiblie et diminuée de cette crise, mais grandie et fortifiée. Il faut qu'elle justifie son existence et qu'elle démontre comment un petit peuple peut être une grande nation.

La *Nouvelle Société helvétique* vient de se réunir. Elle a pu constater en elle-même combien est vivant toujours, malgré les différences de langues et de races, le vieil esprit suisse, combien la volonté suisse

est inébranlable. Quels que soient les dangers, elle a confiance dans les autorités responsables, dans l'armée et dans le peuple, qu'elle est résolue de servir. Elle veut remplir tous les devoirs qui s'imposent aux générations nouvelles. Elle veut consacrer ses forces à réaliser l'idéal national et à préparer, avec l'appui efficace de tous, la Suisse de l'avenir.

Le 14 décembre 1914, M. Carl Spitteler faisait à Zurich la conférence dont nous donnons ci-dessous les fragments les plus saillants.

M. Spitteler est placé par les critiques au tout premier rang des poètes de langue allemande contemporains. Son ouvrage principal : *Le Printemps Olympien,* l'a rendu célèbre en Allemagne.

Le geste patriotique de l'écrivain suisse, qui n'a pas craint de dire aux Allemands de cinglantes vérités, s'aliénant ainsi des milliers d'admirateurs, a produit en Suisse un retentissement énorme Quant aux Allemands, ils n'ont pas eu assez d'injures pour lui.

NOTRE POINT DE VUE SUISSE (1)

Il m'en coûte, croyez-moi, de quitter ma retraite pour paraître en public et traiter devant vous un sujet qui, en apparence, ne me regarde pas. En effet, il ne me regarderait pas si, dans notre pays, tous faisaient leur devoir. Dès lors, simple particulier, j'accomplis mon devoir de citoyen en essayant de remédier à un état de choses peu réjouissant et même alarmant. A l'occasion de la guerre nous en sommes arrivés à

(1) Le texte français de la conférence a paru *in extenso* en brochure chez Rascher et Cie, à Zurich. Cette maison s'est fait une spécialité des publications sur la Suisse et la guerre.

laisser naître un conflit de tendances entre la Suisse allemande et la Suisse française. Il m'est impossible de prendre ce conflit à la légère. Et lorsqu'on dit : « Quoi qu'il en soit, en cas de guerre nous marcherions comme un seul homme », je suis loin d'être satisfait. La conjonction *quoique* joint mal. Faut-il souhaiter d'être entraînés dans la guerre pour sentir plus profondément notre union? La leçon coûterait cher.....

Après avoir indiqué les causes du conflit, et mis spirituellement ses compatriotes en garde contre les offres de leurs voisins de même langue, M. Spitteler caractérise comme suit les rapports entre l'Allemagne et la Suisse :

Les Suisses romands sont tentés de se rapprocher trop de la France ; chez nous, c'est l'inverse. D'un côté comme de l'autre il est bon de prévenir, d'avertir, et de mettre au point. Mais dans chaque région la mise au point doit se faire d'elle-même, doit naître spontanément. Il ne s'agit pas de reprocher à nos frères [1] les fautes commises, sinon ils nous ripostent en nous renvoyant notre compte, chargé d'intérêts. Ayons donc confiance en nos confédérés romands, ils sauront trouver dans leurs rangs des hommes qualifiés pour les avertir, et occupons-nous de nous-mêmes.

Pour nous, Suisses allemands, il est particulièrement dur de maintenir les distances. Si le Suisse romand est étroitement attaché à la France, nous sommes encore bien plus rattachés à l'Allemagne dans tous les domaines de la vie. Avec une générosité vraiment grandiose, l'Allemagne a accueilli nos maîtres, leur a tressé des couronnes, et, sans l'ombre d'envie ni de jalousie, elle a mis plusieurs d'entre eux au-dessus des maîtres allemands ; des liens innombrables se sont créés : relations d'affaires, travaux intellectuels

---

(1) On remarquera qu'en Suisse on emploie couramment le terme de *freres* en parlant de compatriotes.

communs, liens d'amitié. C'était une magnifique union, qui nous faisait oublier qu'en temps de paix il existât une frontière entre l'Allemagne et la Suisse allemande.

Permettez-moi d'invoquer mon expérience personnelle. Plus d'un entre vous aura senti et pensé comme moi. Il y a eu dans ma vie une période, la période des nobles chimères de la jeunesse, où mes regards se portaient avidement par delà le Rhin, vers l'Allemagne inconnue ; c'était un pays légendaire, mystérieux, féerique, où les rêves se réalisaient, où dans un rayon de soleil prenaient corps mille formes poétiques. C'étaient les héros du romantisme, les vierges rêveuses des ballades populaires. C'était un monde où on parlait comme dans les livres, et dont les montagnes et les vallées, les bois et les ruisseaux, nous accueillaient comme de vieux amis. Oui, sans doute, tout cela, c'était naïf, c'était enfantin ; mais à présent que je ne suis plus ni enfant ni naïf, une immense sympathie m'est restée pour tout cela, et l'Allemagne représente toujours pour moi un monde de choses immense et inépuisable.

J'y ai des amis partout, je crois en avoir des centaines, peut-être des milliers. Si d'aventure je m'y rends, je rencontre là des gens excellents, aimables, polis, et je comprends de prime abord leur façon de parler et de penser. Quand je les quitte, j'emporte de mon séjour une foule de souvenirs charmants, et j'ai le cœur plein de chaude reconnaissance.

Par contre, mes amis français, je puis les compter sur les doigts de la main gauche, et encore, — le pouce et le petit doigt sont de trop, et les autres doigts, je pourrais aussi les plier. En France, je voyage solitaire, je suis un numéro quelconque, entouré d'un peu de méfiance, et voilà.....

Mais alors?...

En vérité, pourquoi ce : Mais alors? Voudriez-vous que je fasse fi de mes opinions politiques parce que j'ai des amis dans l'un des camps? Il faudrait, pour

des motifs personnels, ouvrir les bras à un drapeau *étranger*, symbole d'une politique *étrangère?* Ou bien, quelqu'un sera-t-il choqué de voir un Suisse allemand qualifier le drapeau allemand de drapeau étranger?

Alors, dites-moi, pourquoi nos troupes sont-elles à la frontière? Pourquoi veillent-elles sur toutes nos frontières, et aussi sur la frontière allemande? C'est bien simple, nous n'avons de confiance entière en aucun de nos voisins..... Et pourquoi cette attitude n'est-elle pas insultante pour eux? Simplement parce que les organismes politiques qu'on appelle États ne sont pas des puissances morales ni surtout sentimentales, mais des puissances brutales. Ce n'est pas pour rien que certains arborent de préférence, dans leurs armoiries, des animaux ou des oiseaux de proie. En fait, toute la philosophie de leur histoire se résume en une seule phrase : l'État engloutit tout ce qu'il peut. Un point, c'est tout.

Suivent des périodes de digestion difficile et des syncopes, qu'on appelle périodes de paix.....

Un chef d'État agit comme un tuteur trop consciencieux, qui se permettrait tout pour avantager son pupille, même les plus grands crimes. Et plus l'homme d'État est génial, et moins il a de scrupules. (La réciproque n'est pas exacte!)

Vu cet état de choses, nos voisins n'ont pas à se formaliser d'une pareille méfiance à leur égard.....

M. Spitteler met ensuite ses auditeurs en garde contre certaines illusions, basées sur la prétendue solidarité des races, et reprend :

... Il y a le chuchotement tentateur, qui voudrait, au nom de l'amitié et de la reconnaissance, nous induire à un acte inadmissible et inexcusable, à savoir : renoncer à nos principes sur le *vrai* et le *faux*, le *droit* et l'*injustice*.

Notre amitié pour l'Allemagne fût-elle mille fois

plus grande, nous n'y serions jamais tenus. Autre danger corrupteur : si nous prenons parti, on nous fait entrevoir un gain immense, et on menace d'anéantir celui qui restera impartial.

Par le temps qui court, il est loisible à chacun de récolter en Allemagne la gloire, les honneurs, les amitiés de toute une population. Le procédé ? Écrivez en six lignes que vous approuvez sans réserve l'Allemagne et sa politique. Après, vous n'avez plus qu'à y aller, et à ramasser vos lauriers. Par contre, une seule ligne d'écriture peut vous faire perdre à l'instant votre réputation et toute la considération acquise. Inutile même que ce soit une ligne sottement écrite ; une parole virile et franche entraîne le même résultat ; elle vous fait tout perdre.

Rendons-nous bien compte de ceci : aucun citoyen d'une nation belligérante ne trouvera jamais nos opinions de neutres absolument justes ; il pourra arriver à les comprendre en faisant un grand effort, mais il ne *sentira* jamais comme nous. Nous faisons sur nos amis qui se battent l'effet d'indifférents dans une maison mortuaire. Certes, nous ne sommes pas indifférents. Non, j'en appelle à vos sentiments à tous ; nous ne sommes pas des indifférents. Seulement, comme nous ne bougeons pas, nous en avons l'apparence ; c'est pourquoi notre simple présence a déjà quelque chose de choquant. Tout d'abord, elle produit une impression désagréable, peu à peu elle rend les autres impatients ; à la fin ils se sentent blessés et offensés, et alors il suffit d'un mot de reproche, d'un jugement indépendant, pour faire déborder le vase.....

. . . .

Le conférencier critique ensuite la façon violente dont l'Allemagne fait sa propagande, puis il entre dans le vif du sujet :

..... Dans certains cas, notre Suisse allemande n'a pas su suffisamment résister à une tentation : celle

de montrer de l'inimitié à la France. Plusieurs fois, des Français m'ont demandé tristement quel mal ils avaient bien pu faire aux Suisses allemands ; et en vérité, je ne vois pas le mal que les Français nous auraient fait. Le voyez-vous ? Ou bien, aurions-nous quelque raison de nous défier de la France ? Non certes ! Il s'agit là non pas de raisons patriotiques, mais seulement d'un instinct. Et, dans les premières semaines d'août, cet instinct s'est manifesté de telle façon que je me suis pris à désirer qu'au lieu d'un sermon anodin du dimanche, nos concitoyens eussent une bonne fois l'occasion d'entendre un de nos orateurs populaires leur expliquer vigoureusement les principes de notre neutralité. Du reste, depuis, notre bureau de la Censure y a mis le holà (1).

Et puisqu'on parle tant de parentés, ne sommes-nous pas aussi parents des Français ? Même idéal politique, même forme de gouvernement, vie sociale analogue... tout cela constitue aussi une *parenté* entre nous et la France. Les mots de « *république* », de « *démocratie* », de « *liberté* » et de « *tolérance* » sont-ils considérés en Suisse comme peu importants ?

Il fut un temps — je l'ai vécu — où ces mots étaient tout en Europe. Maintenant, on les réduit à rien. Tout, c'était trop. Rien, c'est trop peu. Mais il reste bien entendu, n'est-ce pas, que nous autres Suisses, nous ne méprisons pas les Français parce qu'ils manquent de rois, d'empereurs ou de kronprinzen ! Il faut avouer que nous en avions un peu l'air !

Il nous serait plus facile d'observer une attitude correctement neutre envers les autres belligérants, parce que là nous n'avons pas de sympathies ni d'an-

(1) Dans les premiers jours de la guerre, l'Allemagne a fait répandre en Suisse un nombre incalculable de dépêches tendancieuses annonçant que l'armée française traverserait la Suisse pour marcher sur le Rhin. D'où désarroi complet en Suisse allemande.

tipathies aussi tranchées. Oui ! si nous savions toujours rester Suisses dans nos pensées et nos jugements, si nous ne pensions pas comme pensent les étrangers, si nous ne parlions pas comme eux !

Les milliers d'influences allemandes qui, jour après jour, inondent notre pays et le fertilisent un peu comme le Nil fertilise l'Égypte, toutes ces influences doivent maintenant être passées au filtre ! En temps de guerre, le Nil fertilisateur grouille de crocodiles. Une presse belliqueuse ne constitue pas une littérature très relevée ; l'ivresse patriotique produit de grandes choses, mais elle agit décidément de façon fâcheuse sur la parole et l'écriture ; et, en général, est-il donc indispensable d'envenimer avec de l'encre les plaies sanglantes produites par la guerre ? En tout cas, l'homme qui meurt pour son pays a un rôle mille fois plus beau que celui qui prodigue des injures en son nom. Loin de moi l'idée de porter un jugement téméraire et de me mettre au-dessus de ces gens : en temps de guerre, nous ferions de même. Cela à titre de simple avertissement.

Les ennemis de l'Allemagne ne sont pas nos ennemis. Nous n'avons pas à adopter aveuglément les dogmes nationaux de nos voisins, leurs ordres du jour enflammés, leurs sophismes patriotiques, leurs jugements tirés par les cheveux et leurs aberrations ; et surtout, nous n'avons pas à juger les ennemis de l'Empire allemand, qui ne sont pas du tout nos ennemis, en les affublant des masques que leur appliquent les Allemands dans leur haine furieuse.

En d'autres termes : comme neutres, nous avons le devoir de porter sur les autres un jugement aussi équitable que sur l'Allemagne, et vous savez bien que, pour juger l'Allemagne, nous ne nous basons pas non plus sur l'opinion actuelle des journaux français !

Jetons donc un rapide coup d'œil sur les ennemis de l'Allemagne, pour les voir de nos propres yeux, sans recourir aux lunettes allemandes.

D'abord les Anglais. Vous savez que les Allemands les haïssent tout particulièrement ; cette haine spéciale se base sur des raisons toutes spéciales que nous n'avons pas. Nous avons au contraire des raisons d'être très reconnaissants aux Anglais, car plus d'une fois l'Angleterre nous a secourus dans le danger. Certes, l'Angleterre n'est pas la seule nation amie de la Suisse, mais c'est la plus loyalement amie, et si l'on vient me parler du traditionnel : pur égoïsme, je ne demande qu'une chose : avoir beaucoup d'amis aussi égoïstes qui vous appuient dans le besoin.

A ce propos, je remarquerai qu'on n'enseigne pas assez l'histoire à nos enfants. Les batailles de Morgarten et de Sempach (1), c'est parfait, mais la guerre du *Sonderbund* (2) et l'affaire de *Neuchâtel* (3) appartiennent aussi à notre histoire. Pour le moment, mon seul désir est de voir certaine presse cesser de nous parler de la « Perfide Albion ». Inutile d'infester notre peuple de ces idées.

Passons à l'Italie. Pour le moment, de l'autre côté du Rhin il ne coule pour ce pays que lait et miel. Mais si un beau jour de printemps, le lait tourne à l'aigre, nous n'aurons pas à faire chorus contre les Italiens. Nous avons avec l'Italie un compte à nous, le solde en est satisfaisant.

De la France, il a déjà été question. Voyons la Russie. Un chrétien d'Occident ne peut-il jouir de sa culture sans frissonner devant la barbarie russe ? Pour ma part, j'ai vécu huit ans là-bas, mais je préfère ne pas vous parler de mon expérience person-

---

(1) 1315 et 1386. Victoires des Suisses sur les Autrichiens oppresseurs.

(2) Guerre civile qui eut lieu en 1848 et qui marqua le triomphe des idées libérales en Suisse.

(3) En 1856, le canton de Neuchâtel se souleva contre la Prusse pour se rattacher complètement à la Suisse. On fut à la veille d'une guerre, mais l'Angleterre et Napoléon III s'interposèrent entre la Suisse et la Prusse, et grâce à leur appui la Suisse eut gain de cause.

nelle, et faire appel au seul témoignage... des Allemands! Ont-ils donc oublié que la Prusse a vécu un siècle entier dans une vraie lune de miel avec les mêmes Russes et les mêmes satanés Cosaques?... Et si cette alliance devait renaître!... Comparez du reste avec les Turcs, les Bulgares, Croates, Slovaques, et autres...

Continuons. Nous avons nos idées sur la valeur des petits États et sur leur droit à l'existence. Pour nous, les Serbes ne sont pas une horde de brigands, mais un peuple.

Et ce peuple a le droit de vivre et d'être respecté comme tout autre. La Serbie a une histoire glorieuse et héroïque. Sa poésie populaire est aussi belle que celle de toute autre nation, sa poésie héroïque plus belle encore. Depuis Homère, rien n'a égalé en beauté les épopées populaires serbes. Nos médecins et nos infirmiers suisses, au retour de la guerre des Balkans, n'ont eu pour les Serbes que des paroles de sympathie et des éloges. Voilà les témoignages sur lesquels nous avons à former notre opinion, et non sur les dires d'une presse égarée par la passion.

La Belgique, en elle-même, ne nous regarde guère ; son destin, au contraire, nous regarde tout particulièrement. Au début de la campagne, les envahisseurs ont avoué eux-mêmes qu'ils étaient dans leur tort. Après coup, pour se blanchir, Caïn jugea bon de noircir Abel. Fouiller les poches d'une victime pantelante, c'est une aberration morale. Égorger la victime, c'était plus que suffisant. La traîner ensuite dans la boue, c'est trop. Un Suisse qui approuverait cette façon d'agir serait à la fois impudent et idiot. Car le jour où on voudra nous en faire autant, les soi-disant preuves de culpabilité sortiront de suite de leurs cartons. Malheureusement, la bave fait partie des munitions de guerre (1).

---

(1) Ce passage a soulevé en Allemagne une indignation formidable.

Encore un mot relatif à l'indignation qu'a soulevée l'emploi des troupes noires et coloniales : il y a des façons plus ou moins élégantes de pratiquer tel sport, mais, contrairement à l'opinion de certains généraux, la guerre n'est pas un sport, mais un combat pour l'existence. Et quand il s'agit de vie ou de mort, on appelle tout le monde à l'aide, sans se soucier de la couleur de sa peau. Supposez un moment qu'un assassin vous menace de son couteau, instinctivement vous appellerez votre chien de garde, et, si le bandit voulait protester et dire : « N'avez-vous pas honte d'employer contre moi un animal à quatre pattes ? » vous lui répondriez sans doute : « Tant que je verrai luire ton couteau, je n'aurai pas la moindre envie de me gêner... »

Après avoir constaté que les Suisses allemands ne connaissent pas assez les Suisses romands, M. Spitteler poursuit :

... Une petite goutte d'enthousiasme romand dans notre sérieux positivisme ne nuirait pas. Et, pour terminer, permettez-moi, un conseil qui nous rendra service pour toutes nos relations extérieures : Soyons modestes. En nous montrant modestes, nous remercions en quelque sorte les puissances de nous laisser en dehors de leur lutte sanglante ; en nous montrant modestes, nous honorons l'Europe perdant son sang par mille blessures, nous lui témoignons notre respect. Et enfin, nous nous excusons.

... Nous excuser, et pourquoi ? — Quiconque s'est jamais trouvé au chevet d'un malade le comprendra. Un homme de cœur a besoin qu'on lui pardonne d'être en bonne santé alors que d'autres souffrent.

M. Spitteler développe encore cette idée de la modestie et du respect dû à tous les combattants. Puis il conclut :

... Une faveur exceptionnelle du destin nous a

permis de rester simples spectateurs de la tragédie effrayante qui se déroule en Europe. Sur la scène, c'est le deuil ; dans les coulisses, c'est le meurtre.

Que vous écoutiez à droite ou à gauche, vous entendrez des sanglots, et les sanglots sont les mêmes dans toutes les langues. Il ne nous reste alors qu'à laisser nos cœurs se remplir de pitié silencieuse. Et avant tout, à saluer gravement.

Voilà le vrai point de vue neutre, le point de vue suisse.

UN ÉCHANGE DE LETTRES

Nous avons dit que les Allemands avaient déversé des torrents d'injures sur Spitteler. Trois mois après, leurs journaux en parlaient encore.

Mais il se trouva un Allemand qui essaya de comprendre. Ce fut M. Avenarius, directeur de la revue littéraire et artistique, le *Kunstwart,* de Munich. Ami personnel de Spitteler, il lui écrivit une lettre pleine de sympathie et de respect, faisant appel à l'amitié entre Suisses et Allemands...

M. Avenarius n'a pas signé le manifeste des intellectuels.....

Voici un passage caractéristique de cette lettre :

. . . .

« La maison où habite notre *commune race allemande* doit être vaste, sinon nos esprits se sentiront à l'étroit. Les créations de l'esprit allemand sont nécessaires à la Suisse, et même en Allemagne nous avons besoin de ce que produit votre esprit suisse. Vous-même vous avez rappelé comme nous vous accueillons en Allemagne. Si les Suisses allemands se séparaient de nous, nous ne les estimerions pas moins, mais l'estime seule ne peut nous faire jouir de tous les trésors de l'esprit. Si nous voulons pouvoir les mettre en commun, il nous faut une

vie morale commune, il faut avoir une vraie affection les uns pour les autres. Et les Suisses deviendraient pour nous des étrangers et presque des ennemis s'ils suivaient vos conseils. Ils se sépareraient de nous dans ce qui maintenant nous rend meilleurs : ils n'auraient pas le sentiment de vivre cette guerre avec nous, de passer avec nous une heure terrible, de traverser une grande époque, riche en actions héroïques et en dévouements de toute nature. Ne pas vivre cette époque avec nous, voilà le danger pour les Suisses. « Comment, direz-vous, un dan- « ger? Nous continuerons à lire des livres allemands... » Sans doute, mais ce n'est pas en lisant nos livres que vous assisterez à la transformation de notre pays, à notre nouvelle floraison; vous ne vous intéresseriez aux fleurs que quand elles seront fanées. Ainsi, cher ami, vous resteriez, vous et vos compatriotes, « impartiaux », « objectifs », « historiens » et, vous retirant dans votre tour d'ivoire, vous vous contenteriez d'observer, de critiquer, de noter et de classer les événements... tandis que nous sacrifierions par centaines de mille les vies de nos soldats. Non, cela ne peut suffire, s'il doit subsister entre vous, Suisses allemands, et nous autres, Allemands d'Allemagne, ce qui s'appelle une vraie amitié..... »

Cette lettre, qui tranchait si heureusement sur le ton rogue et menaçant auquel on était accoutumé, appelait une réponse.

M. Bovet, professeur à Zurich et directeur de la revue *Wissen und Leben (Science et Vie)*, adressa donc à M. Avenarius une lettre ouverte dans laquelle il exposait dans ses grandes lignes le point de vue des intellectuels suisses.

En voici la traduction (1) :

Très honoré Monsieur,

Je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement, mais souvent vos articles du *Kunstwart*

---

(1) Parue le 15 janvier 1915 dans la revue *Wissen und Leben*.

ont éveillé en moi le désir de vous exprimer franchement mon admiration ; je lis maintenant votre réponse à Carl Spitteler, et je ne veux plus tarder à le faire.

Bien des hommes célèbres d'Allemagne ont pris la parole depuis le mois d'août, bien peu seulement ont atteint leur but à l'égard de nous autres Européens, et pourtant autrefois nous étions, certes, heureux de les écouter. L'appel de vos intellectuels au monde civilisé a été plus désastreux pour l'Allemagne qu'une bataille perdue. Mais vous, sans renier en quoi que ce soit votre germanisme, vous avez, Monsieur, prononcé de ces paroles lumineuses et touchantes, capables de raffermir notre confiance en votre pays. Et s'il se trouve dans chaque nation civilisée une demi-douzaine d'hommes capables, comme vous, de se lever et de faire front au grand courant de haine, nous serons en droit d'espérer qu'il résultera de cette guerre un bienfait pour l'Europe.

Il ne s'agit aucunement d'avoir tous les mêmes idées. Il faut savoir respecter les opinions des autres ; qu'il y ait des nuances diverses, peu importe si la qualité est bonne. Nous pouvons apprendre à nous connaître sans chercher à nous convaincre. Mais il faut pour cela que le plus noble caractère possède un grand empire sur soi-même. Loin de s'affaiblir par là, il se purifie en quelque sorte et devient plus fort, et ainsi chacun peut contribuer à l'œuvre commune, à la façon d'une note harmonieuse qui se fond dans un accord. Et cela vous a réussi. Il y a dans toute votre lettre à Carl Spitteler une grandeur qui agit plus fortement que la simple logique et l'éloquence. Votre lettre constitue un fait nouveau, une affirmation nouvelle, et nous vous en remercions, nous que l'Allemagne inonde maintenant de tant de déclamations médiocres.

Atteindre à une pareille hauteur de vues dans un pays belligérant est certes extrêmement difficile ; je m'en

rends d'autant mieux compte que, même dans notre Suisse paisible, beaucoup n'y ont pas réussi; votre exemple n'en sera que plus salutaire. Et puisque vos convictions ne vous empêchent pas de comprendre les autres, je tiens à vous rendre attentif à un passage dangereux qui s'est glissé dans votre lettre. Vous parlez de *race commune*, vous vous adressez aux Suisses *allemands*, et vous demandez de prendre part moralement à vos luttes, de vous aimer. Il ne vous suffit pas que simplement on vous estime.

Cette idée de la communauté des races, il me faut à la fois en *réduire* et en *étendre* l'importance. Voici : je ne veux pas faire d'incursion dans le domaine de l'anthropologie, quoiqu'on puisse prouver par là que l'idée de *race*, revenant à différencier en Suisse les Allemands des Burgondes, est toute relative. Je voudrais simplement insister sur le fait que nous autres, Suisses, nous apportons une certaine méfiance à écouter un voisin, fût-il Français ou Allemand, qui nous parle de l'unité de races. Nous y devinons, en effet, le danger d'une séparation dont nous ne voulons rien savoir. Entre nous, certes, nous parlons très souvent des Suisses romands et des Suisses allemands, et les moqueries vont leur train, mais au dehors nous serrons nos rangs, nous représentons une seule et même idée; du reste, en Allemagne, vous connaissez des phénomènes tout semblables. Ainsi, mieux vaut ne pas en appeler aux Suisses allemands, cela ne sert qu'à les rapprocher des Suisses romands, et c'est réciproque. Sans doute il y a chez nous quelques dilettantes, des écrivains amateurs qui combattent cette conception; ils ont lu de gros ouvrages sur la théorie des races ; notre peuple ne lit pas ces ouvrages, sa race c'est la Suisse républicaine.

L'étranger peut ne pas bien nous comprendre, mais il doit s'efforcer de ne jamais parler que de *Suisses ;* et dans ce domaine je vais même aller plus loin que vous. Je suis Suisse romand de naissance

et d'éducation, et j'affirme hautement ceci : les Suisses français eux aussi ont reçu beaucoup de l'Allemagne et ils ne renonceraient pas facilement à ces dons. Je puis le dire sans flatterie à votre adresse et sans renier la culture latine que je me suis assimilée depuis l'enfance au bord du lac de Genève : la culture allemande dans ce qu'elle a de plus beau et de plus noble s'étend jusqu'à Genève. Bien des Suisses ne savent pas un mot d'allemand, et ils ont cependant dans leur caractère des traits qui les différencient très fortement des Français et auxquels ils doivent cette âme suisse, où s'allient *inséparablement* l'esprit latin et l'esprit germanique. Et c'est bien une alliance, ce n'est pas un simple mélange, mais une chose nouvelle ; il y a là un phénomène particulier, que nous autres intellectuels visons à développer encore bien plus chez nos compatriotes.

Par conséquent, ceux qui s'adressent aux Suisses allemands seuls ne font pas qu'éveiller de la méfiance, ils nuisent à ceux d'entre nous qui cherchent à défendre ce qu'il y a de meilleur dans la vie allemande ; mais nous qui entreprenons cette tâche souvent difficile, nous entendons y travailler en toute indépendance. Nous ne nous laisserons imposer aucune méthode ; nous tenons à éliminer certaines idées et à en développer d'autres, tout cela à notre point de vue. Nous sommes, en effet, les pionniers d'une Europe nouvelle, et dans l'œuvre magnifique que la France, l'Allemagne et l'Italie accomplissent comme *nations,* nous recueillons précieusement ce qui a une valeur européenne.

Vous nous dites, Monsieur, qu'il nous faut vous aimer et vivre moralement avec vous. Votre idée est juste, mais nous autres Suisses nous vivons la guerre avec l'Allemagne et *avec la France*. Il est tragique pour nous d'assister les bras croisés et le cœur palpitant à un combat dont dépend notre existence. Je ne parle pas de notre existence comme État libre, non, je pense à notre raison d'être, à

notre idéal, à ce qui crée notre âme suisse : *la paix entre les races !* Nous la cherchons toujours, et maintenant, en regardant du haut de nos montagnes, nous ne voyons que des ruines fumantes. Oui, nous *vivons* et nous *aimons*, et cela déchire notre âme. La haine nous séparerait et nous ferait mourir ; nous ne pouvons qu'aimer et panser les blessures.

En Allemagne comme en France le danger national et l'exemple des combattants conduisent à une vaste évolution des esprits ; un idéal nouveau surgit au milieu des violences de la guerre. Il est naturel qu'en Suisse cet idéal prenne corps plus lentement, pourtant je crois fermement qu'une évolution se prépare aussi chez nous. Nous travaillons pour la grande paix définitive en nous connaissant mieux et en étant toujours plus unis.

Nul n'a le pouvoir de rapprocher de nous l'échéance de la paix. Il faut que cette terrible guerre soit menée jusqu'au bout, mais un jour la paix viendra, et alors il nous faudra être prêts ; une foi nouvelle naîtra dans la douleur et la détresse. Quant aux hommes qui ont déchaîné cette guerre, leur œuvre les condamnera devant l'Histoire, mais l'Histoire dira aussi que des hommes comme vous ont sauvé un bien sacré.

Nous sommes des croyants. Nous ne croyons pas à un seul peuple, à une seule race, mais à la tâche de l'humanité tout entière ; nous croyons au progrès qui, au cours des siècles, a transformé l'homme des cavernes en homme des champs, en citoyen et en penseur ; nous croyons à l'esprit, nous voulons continuer à le servir au milieu de la tempête des instincts déchaînés, nous nous retrouverons plus tard en lui tant Latins ou Germains que nous sommes, car nous demeurons *des hommes*.

LE POINT DE VUE SUISSE ROMAND

Dans sa conférence de Zurich, M. Spitteler avait rendu les Suisses allemands attentifs au fait qu'il leur serait bon de se rapprocher davantage des Suisses français.

La Nouvelle Société helvétique pria donc M. Paul Seippel d'exposer à son tour le point de vue suisse français.

M. Seippel est professeur de littérature française à l'École polytechnique de Zurich. Auteur d'un ouvrage intitulé : *Les Deux Frances* (Alcan, 1905), ce n'est pas un inconnu pour le public français.

Voici quelques fragments de la conférence faite par lui à Bâle en janvier 1915, et intitulée : *Les Événements actuels vus de la Suisse romande* (1) :

Notre désir de rester équitables et de ne haïr personne ne va pas et n'ira jamais jusqu'à étouffer la voix de notre conscience et jusqu'à renier l'idée du droit, qui est notre seule sauvegarde. Nous, Suisses, si nous renions cette idée du droit, pour nous agenouiller devant les autels voués au culte de la force, nous nous renions nous-mêmes, nous perdons notre droit à l'existence.

Il faut insister sur ce point. Toutes les idées qui sont fondées sur la force matérielle, sur *la race,* sur *le droit d'une race à dominer les autres,* sont la négation même de notre idée nationale suisse, laquelle est fondée sur l'union des races et sur leur libre coopération. Nous, qui sommes un petit peuple, formé par l'union librement consentie de nos cantons, si divers par la langue, la race et la culture et maintenus cependant en un faisceau solide par la foi jurée et par la plus ferme volonté d'y rester fidèles, nous devons avoir le respect des traités. Nous ne sommes

(1) Parue chez Rascher, à Zurich.

pas d'assez grands seigneurs, bourgeois et paysans que nous sommes, pour considérer jamais comme des « *chiffons de papier* » les pactes revêtus du sceau de notre pays. De même, nous qui devons notre indépendance à la vaillance de nos aïeux qui ont versé leur sang pour arrêter l'ardeur conquérante de nos puissants voisins, nous ne devons pas regarder cet esprit de conquête d'un œil indifférent, lorsqu'il s'exerce aux dépens de peuples moins heureux que nous. L'idée que nous devons représenter dans le monde, c'est le droit des peuples, si petits soient-ils, de disposer librement de leur sort.

Et c'est pourquoi, Messieurs, nous n'admettrons pas qu'un Suisse ait le droit d'approuver, d'excuser, de justifier, par des raisons d'utilité militaire ou par d'autres raisons quelconques, la violation de la neutralité belge garantie par les traités les plus solennels. Sur ce point, nous ne transigerons jamais. Nous nous sentons étroitement solidaires de ce malheureux pays qui a été envahi, et mis à feu et à sang simplement parce qu'il se trouvait être le chemin le plus commode pour des armées allemandes marchant sur Paris. Car vous sentez comme moi que cette raison-là est la seule plausible. On l'avait avouée, au début; puis, en présence de l'effet produit dans le monde par cet aveu, on en a cherché d'autres. On a voulu nous prouver que l'agneau avait tous les torts et que le loup était dans son droit en le dévorant. L'agneau a beau bêler le plus innocemment du monde, et avoir pour lui les meilleures raisons, il a la chair tendre, et pas de cornes ; son affaire est nette :

Le loup l'emporte et puis le mange
Sans autre forme de procès.

Le motif? Il n'y en a pas d'autre que celui que donne le bon La Fontaine :

La raison du plus fort est toujours la meilleure.

Il y a toute une philosophie allemande, et hélas aussi, toute une politique, qui n'est pas autre chose que le développement implacablement logique de ce vers du fabuliste.

Au moment de quitter la Belgique, pour aller éclairer de ses lumières le Sultan qui venait de proclamer la guerre sainte de l'Islam contre la Croix, le pacha von der Goltz, interrogé par un reporter, fit cette déclaration mémorable : *In Belgien ist alles normal.* Un potentat moscovite avait prononcé jadis une parole semblable : *L'ordre règne à Varsovie.* Notre idée, à nous autres Romands, est qu'un Suisse n'a pas le droit de trouver que tout est normal en Belgique. Car enfin rendons-nous bien compte d'une chose. Si, par sa position géographique, notre pays, au lieu d'être une utile couverture de flanc, avait été le joint cherché pour frapper l'adversaire droit au cœur, ni les traités (on sait ce qu'en vaut l'aune), ni les déclarations d'amitié ne l'auraient sauvé. Et quand nous aurions vu nos villes rançonnées et nos campagnes dévastées, n'aurions-nous pas eu quelque peine à admettre que l'on vînt nous dire : « En Suisse tout est normal » ? Ne faisons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas qu'on nous fît.....

Nous Suisses, nous devons chercher à nous rapprocher de toutes manières des petits pays neutres tels que la Hollande ou la Suède, tout en conservant l'estime et l'amitié de toutes les puissances en lutte. Nous n'avons de craintes ou de griefs spéciaux à l'égard d'aucune d'entre elles. Et quel est en somme notre intérêt ? C'est qu'aucune ne triomphe à ce point que ses adversaires soient écrasés. Nous devons désirer le maintien d'un juste équilibre qui assure à chacun sa place au soleil et la faculté de développer librement ses forces. Le danger pour nous est qu'un peuple, quel qu'il soit, domine sans conteste sur le monde. Nous ne haïssons personne, mais *nous exécrons toute espèce d'impérialisme,* quelle qu'en soit l'estampille. Il faut que vous sachiez bien cela,

si vous voulez comprendre quels sont nos sentiments, à nous Romands, dans cette guerre. Ne croyez pas qu'ils nous soient dictés en première ligne par une communauté de race, de culture et de langue. Sans doute, ces facteurs-là ont leur importance, mais ils ne sont pourtant pas l'essentiel.

Reportons-nous à l'année 1870. Mes souvenirs d'enfance sont très nets. Au début de la guerre, dans le milieu genevois où je vivais, on était pour l'Allemagne, beaucoup plus, je le crois, qu'à Bâle ou à Zurich. Il y avait là, sans doute, d'abord des raisons d'ordre religieux. A tort ou à raison, les Genevois voyaient dans un triomphe de l'Empire français, où l'influence de l'impératrice Eugénie et du parti clérical prédominait alors, une menace pour leur indépendance. On colportait tout bas le mot, apocryphe je le crois, qu'aurait prononcé Mgr Mermillod : « Dans un mois, nous célébrerons la messe à Saint-Pierre. » Or, voir la messe célébrée à Saint-Pierre est bien, pour un vrai huguenot genevois, le pire cataclysme qui puisse se produire sur la surface du globe. Nous comprenions fort bien alors que, au cas où l'Empire français aurait écrasé l'Allemagne, même si notre intégrité territoriale avait été respectée, c'en était fait de notre indépendance.

Après Sedan et le 4 Septembre, lorsque l'Empire eut été abattu et que la France, blessée au cœur, lutta désespérément pour son salut, toutes les sympathies des Genevois lui revinrent. Nous n'avions plus rien à redouter d'elle et nous sentions bien, au contraire, que si la nation française, à laquelle nous devions tant, était réduite à l'impuissance, notre existence à nous-mêmes serait menacée.

Ce sentiment-là nous l'avons eu, en 1914, dès le début de la guerre. Cette guerre, nous savions que la France ne l'avait pas voulue, qu'elle avait tout fait pour l'éviter et que si, enfin, elle avait pris les

armes, c'était pour faire honneur à ses engagements. Nous pouvons bien le dire aujourd'hui, Messieurs, pendant le premier mois de la campagne, lorsque, dans sa marche foudroyante, l'armée de Kluck, en quelques semaines, fut aux portes de Paris, nous passâmes par des heures d'angoisse terribles. Nous nous disions : « Si la France est écrasée cette fois, que deviendra-t-elle ? que fera-t-on de cette nation qui a joué un rôle si magnifique dans l'histoire du monde et à laquelle nous, Suisses romands, nous devons le meilleur de notre pensée ? quelle place lui laissera-t-on sur la surface du globe ? quel rôle pourra-t-elle encore jouer ? qui dans le monde pourra encore faire contrepoids à ses vainqueurs ? et nous, petite Suisse, qui nous empêchera d'être entièrement dans leurs mains, à leur merci et ne devant qu'à leur gracieuseté ce qui pourrait nous rester d'indépendance ? Allons plus loin encore ; nous nous disions : Dans un monde où triompherait absolument un impérialisme dont nous ne connaissons que trop la loi de fer, que deviendrait le seul bien pour lequel la vie vaut d'être vécue : la liberté ? A quel régime de surveillance et de discipline intellectuelle l'Europe serait-elle soumise et qu'y deviendrait la pensée indépendante ? » Nous nous rappelions l'évangile prêché par quelques-uns des apôtres de cet impérialisme. « L'Europe, a dit l'un d'eux, n'est pas encore organisée ; c'est à nous, Allemands, qu'il appartient d'organiser l'Europe. » Or, Messieurs, je vous l'assure bien, nous n'avons aucune espèce d'envie d'être organisés, nous préférons encore notre désordre welche et notre indépendance à laquelle nous tenons par-dessus tout.

Aujourd'hui, ces appréhensions sont dissipées. Un poids très lourd nous a été enlevé de sur le cœur. Si l'issue de la guerre demeure incertaine, nous savons pourtant que la France ne sera, en aucun cas, terrassée et à la merci du vainqueur : Elle a établi la digue ; elle a arrêté le flot de l'invasion ; par sa

vaillance, son calme et son endurance, elle s'est montrée digne de vivre. Reconnaissez-le avec moi ; que la France vive, qu'elle conserve sa place et son rôle parmi les nations, qu'elle développe librement son lumineux génie, tous les Suisses doivent le souhaiter, quelle que soit la langue qu'ils parlent.

Mais ici encore, il faut marquer la limite, comme l'a voulu Spitteler. L'anéantissement de la France aurait été un désastre irréparable pour la Suisse ; l'anéantissement de l'Allemagne en serait un autre. Comme Suisses, nous devons désirer également que la nation allemande et la culture allemande conservent leur place *légitime* dans le monde. Avez-vous du reste quelque inquiétude à ce sujet, Messieurs ? Nous sommes, nous, assez rassurés ; l'Allemagne a une telle puissance, une vitalité si surabondante et une conscience si orgueilleuse et si tenace de sa force, que nous ne croyons pas qu'il y ait aucune chance quelconque pour qu'elle puisse être réduite à néant.

L'Allemagne, nous disait-on, menaçait d'être étouffée ; emprisonnée dans un cercle de fer, il fallait qu'elle brisât ce cercle pour pouvoir respirer. Ici, il faut s'entendre. Si pour respirer librement, l'Allemagne a besoin, comme le proclament les apôtres pangermanistes, d'accaparer la meilleure part de l'Europe et une large part du globe, nous pouvons comprendre que les nations voisines qui, elles aussi, ont besoin d'air, puissent être gênées par de tels exercices respiratoires et il n'est point étonnant qu'elles se soient unies pour ne pas être dépossédées par une voisine qui a de tels poumons, de tels muscles et de tels appétits.....

DISCOURS DE M. HENRI FAZY

A LA SÉANCE DE RENTRÉE DU CONSEIL NATIONAL
LE 6 DÉCEMBRE 1914 (1)

Messieurs les Conseillers,

La nouvelle législature fédérale s'ouvre dans des circonstances d'une gravité exceptionnelle. Il faut remonter bien loin dans l'histoire pour trouver le souvenir d'une lutte aussi formidable, aussi cruelle que celle qui couvre de sang et de ruines des pays entiers.

Tous, dès le début de la guerre, nous avons éprouvé une émotion d'autant plus intense que nous étions habitués à considérer comme réalisables les projets d'arbitrage international et les aspirations généreuses vers la paix universelle ; nos illusions se sont évanouies devant l'implacable réalité.

Au mois de mai dernier, s'inaugurait à Berne l'Exposition nationale qui nous permettait d'apprécier les progrès réalisés par le peuple suisse dans les arts de la paix ; au mois de juillet, les représentants des hautes autorités fédérales et des cantons s'associaient aux manifestations joyeuses du peuple genevois, fêtant le Centenaire de la réunion à la Suisse. Notre population tout entière était encore sous l'impression sereine de ces belles solennités lorsque la guerre éclata ; le 3 août, le Conseil fédéral demanda à l'Assemblée les pouvoirs les plus illimités pour prendre « toutes les mesures nécessaires à la sécurité, l'intégrité et la neutralité de la Suisse ».

---

(1) M. Fazy, député de Genève, a prononcé ce discours en sa qualité de doyen de l'Assemblée, président d'âge.

Les pleins pouvoirs furent votés sans réserve par l'Assemblée, fidèle interprète des volontés du peuple suisse. Dès lors et pendant les quatre longs mois qui viennent de s'écouler, le Conseil fédéral a pris avec une inlassable activité toutes les mesures qu'impose notre situation. Il se trouvait en face des plus graves préoccupations et de redoutables problèmes; il avait non seulement à pourvoir à la défense du pays, mais à veiller sur les approvisionnements, à assurer les arrivages des denrées, à atténuer par des mesures temporaires les funestes effets de la crise économique et financière. Dans tous ces domaines, le Conseil fédéral a montré qu'il savait voir et prévoir et il mérite l'approbation et la reconnaissance de tous. Sa tâche est loin d'être achevée : puisse-t-il continuer dans la voie qu'il s'est tracée à lui-même. Le peuple suisse, par son attitude digne et réfléchie, a secondé les efforts de ses premiers magistrats et il s'est attiré d'universelles sympathies par les sacrifices qu'il s'est imposés pour venir en aide aux victimes infortunées de la guerre.

Avant de conclure, votre doyen d'âge voudrait vous soumettre quelques considérations générales qui, au surplus, n'engagent que lui. Par la voix du Conseil fédéral, la Suisse, dès le début des hostilités, a proclamé sa volonté inébranlable de maintenir et de défendre sa neutralité et son indépendance. Nos troupes ont été appelées à couvrir la frontière et notre territoire a été respecté, nous nous en félicitons hautement, d'autant plus que dans la conflagration actuelle les petits États neutres ont été atteints ou se sont sentis menacés. Or, les petits États ont droit comme les autres à l'existence et à la neutralité, seuls ils peuvent assurer l'équilibre européen. En formant comme une barrière entre les grandes puissances rivales, ils diminuent les chances de conflits, ils rendent moins faciles et moins fréquents les chocs internationaux.

Un souverain, qui unissait à une haute intel-

ligence un grand cœur, Henri IV, avait conçu ce qu'on a appelé « le grand dessein ». Il n'entrait pas dans sa pensée d'anéantir les petits États ; il estimait au contraire que le plus sûr moyen d'assurer la paix de l'Europe, c'était de les maintenir. Or, pour les États de petite ou moyenne étendue, la condition essentielle d'existence, c'est la neutralité. Ce principe, nul ne l'a mieux entendu que l'un des plus illustres théoriciens du droit international, Bluntschli, professeur à l'Université de Heidelberg : « L'accroissement successif des droits des neutres, a-t-il dit, sert à localiser en grand la guerre ; on protège ainsi le monde d'une conflagration universelle, la puissance de la paix est sauvegardée. Les États neutres sont les représentants de la paix, c'est-à-dire de la règle ; ils cherchent à empêcher l'état exceptionnel dans lequel se trouvent les parties belligérantes ; ils contribuent à adoucir les maux de la guerre en offrant un asile aux fugitifs ; ils facilitent les négociations et tâchent d'obtenir le rétablissement de la paix. » (Bluntschli, *Droit international codifié,* p. 45 et 46.)

Les idées du professeur de Heidelberg sont restées les nôtres et Bluntschli ajoutait avec raison : neutralité n'est pas synonyme d'indifférence. Oui, Messieurs, tout en restant neutres, nous conservons le droit d'apprécier les événements contemporains et de les apprécier en nous plaçant sur le terrain de la justice, qui est éternelle et universelle et qui est la grande loi de l'histoire. Aussi n'hésitons-nous pas à déplorer avec une profonde douleur l'atteinte que la guerre actuelle a portée au principe de la neutralité. Puissent l'indépendance et la neutralité de la Belgique et du Luxembourg sortir victorieuses de la douloureuse épreuve que ces deux pays supportent avec tant d'héroïsme. En émettant ce vœu, je reste dans la grande ligne de notre glorieuse histoire et je suis certain que mes paroles ne seraient pas désavouées par les braves qui combattirent pour la

liberté à Morgarten et à Sempach, à Saint-Jacques et à Morat, à l'Escalade et à Neuenegg [1].

Messieurs et honorés collègues, j'ai certainement abusé de votre indulgente attention, mais je tiens en terminant à constater que, malgré les divergences accidentelles d'opinions, l'union du peuple suisse reste complète et que le patriotisme éclairé de notre peuple plane au-dessus de toutes les divergences. Je ne saurais mieux conclure qu'en adressant un hommage de reconnaissance, un salut patriotique aux officiers, sous-officiers et soldats de notre armée, qui remplissent fidèlement leur devoir en veillant sur nos frontières. Ils ont bien mérité de la patrie.

---

(1) Les trois premiers combats cités ont eu lieu entre Suisses et Autrichiens. A Morat, Charles le Téméraire fut vaincu par les Suisses. L'Escalade fut une tentative des ducs de Savoie pour s'emparer de Genève. Neuenegg (1798) marque la chute de l'ancienne Confédération, vaincue par les troupes de la République Française.

L'AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE

L'AGENCE DES PRISONNIERS

Dès le début de septembre 1914 s'organise à Genève l'*Agence des prisonniers de guerre*(1). Elle a pour but de rechercher et de transmettre aux familles des prisonniers les renseignements qu'elle obtient des États belligérants.

Voici comment le *Journal de Genève* (du 22 septembre) appréciait le fonctionnement de cette agence peu de temps après son organisation :

PRISONNIERS DE GUERRE

Depuis le commencement de septembre, l'Agence des prisonniers de guerre fonctionne dans notre ville, sous les auspices et sous la direction du Comité international de la Croix-Rouge.

Le but de cette institution philanthropique au premier chef — servir d'intermédiaire entre les prisonniers de guerre et leurs familles, leur transmettre aux uns et aux autres des nouvelles les uns des autres — a déjà été exposé ici même. Les premiers jours quelques lettres seulement arrivaient à la rue de l'Athénée. Depuis que les journaux du monde entier ont fait connaître à leurs lecteurs l'existence

---

(1) Installée au *Musée Rath*. Le travail de recherches et de transmission des correspondances est fait par plusieurs centaines de collaborateurs volontaires, *non payés*.

de cette agence, depuis surtout que le nombre des prisonniers de toutes les armées belligérantes s'est effroyablement multiplié, le courrier quotidien s'est accru dans les mêmes proportions.

Il n'est plus possible de compter les lettres, cartes, dépêches, qui arrivent tous les matins au Comité international. On les *mesure* au mètre courant. On peut évaluer le nombre des envois quotidiens de ces jours derniers à quinze cents au minimum, souvent même à près de deux mille. Le flot grossit chaque jour. S'il continue à monter, il se chiffrera dans quelques semaines par dizaines de milliers. Du matin au soir, une cinquantaine de volontaires des deux sexes, d'un dévouement à toute épreuve, Genevois en majorité, mais aussi Confédérés, Alsaciens, Hollandais, travaillent sans trêve ni repos, à dépouiller chaque lettre, à lui donner la réponse qu'elle comporte, à confectionner et classer des fiches, à correspondre avec les comités nationaux de la Croix-Rouge, qui servent d'intermédiaires très actifs et très zélés pour parvenir jusqu'aux prisonniers. Le président du Comité international, M. Gustave Ador, à son poste de la première heure à la dernière, dirige, avec sa haute compétence et sa clarté d'esprit bien connues, tout cet énorme travail.

Travail béni et bienfaisant entre tous dont notre ville, qui a déjà donné son nom à la Convention de Genève, peut être fière d'être le siège. Alors que tout autour de nous la guerre la plus effroyable que l'on ait jamais vue fait rage, alors que les armées des grands peuples civilisés ne songent qu'à s'entre-détruire, que chaque nation fête comme ses bienfaiteurs les généraux qui ont fait tuer le plus d'ennemis et les inventeurs qui ont combiné les plus foudroyantes machines de guerre, Genève cherche, dans la faible mesure de ses forces, à tendre la main aux malheureux de toutes les armées belligérantes. Et comment pourrait-elle mieux le faire qu'en abrégeant les tortures morales de l'anxiété, de l'absence

de nouvelles, de l'incertitude, plus horrible parfois que la pire des certitudes ?

De tous côtés c'est le même cri d'angoisse qui nous arrive : « Donnez-nous des nouvelles de nos prisonniers ! Donnez-nous des nouvelles de nos familles ! » Il nous parvient de femmes qui sont sur les marches des trônes, comme cette princesse qui nous envoyait l'autre jour de Hollande une lettre pour le prince Ernest de Saxe-Meiningen, dont la mort ne lui avait pas encore été annoncée. Et il nous parvient de pauvres femmes du peuple, comme celle qui d'un petit village français nous écrivait hier : « Je vous prie, Monsieur le Directeur, pourriez-vous *lui* passer ce petit bout de lettre ? », comme cette fiancée allemande qui nous demandait : *Senden Sie mir, bitte, gute und baldige Nachrichten von meinem Bräutigam !* Il nous arrive de M. Delcassé, inquiet de son fils, de sir Edward Grey, inquiet de son neveu, et tous deux sans moyens directs d'avoir de leurs nouvelles, malgré toute leur influence, comme il nous vient du recteur de l'Université de Munich, l'ancien sous-secrétaire d'État von Mayr, dont le fils est interné en Angleterre et qui attend avec impatience depuis six semaines un message, au lieu d'être l'hôte fêté de M. Poincaré à Rambouillet, comme il y était convié ces jours mêmes en sa qualité de vice-président du Comité international des assurances sociales, dont M. Poincaré est le président.

LA POSTE DES PRISONNIERS

Les postes suisses transmettent directement, *en franchise*, tous les envois, lettres et paquets, entre les prisonniers et leurs familles. Plusieurs centaines de mille

lettres traversent ainsi la Suisse, jour par jour, dans chaque sens. Les lettres sont acheminées via Pontarlier-Neuchâtel, les colis via Bellegarde-Genève.

Citons pour mémoire les souscriptions en faveur des réfugiés belges, des réfugiés alsaciens, etc.

LES PRISONNIERS CIVILS

Voici l'arrêté du Gouvernement suisse concernant le transport des internés civils à travers le territoire de la Confédération :

Berne, 22 septembre 1914.

Au nombre des victimes de la guerre figurent également des prisonniers qui, au moment de la mobilisation, se trouvaient dans un État étranger belligérant et qui ont été retenus de force. Ces personnes sont non seulement entravées dans leur liberté de mouvement, et pour une partie internées dans une localité déterminée, mais aussi, dans bien des cas, privées de tout moyen d'existence ainsi que de toutes nouvelles de leurs familles, parents et amis, dans leur pays d'origine. La situation de ces internés civils est, pour une bonne partie d'entre eux, aussi fâcheuse que celle des prisonniers de guerre, surtout parce qu'il s'agit dans la plupart des cas de femmes et d'enfants dont le sort est encore plus regrettable.

Le Département politique a considéré comme du devoir d'un État neutre de faire son possible pour supprimer ou améliorer un état de choses aussi triste et au moins, en ce qui concerne les États en-

tourant la Suisse, d'aider au retour de ces internés civils dans leur patrie.

Des conversations qui ont eu lieu avec les représentants diplomatiques à Berne, il ressort que la France et l'Allemagne se sont déclarées prêtes à rendre les internés civils non mobilisables (femmes, enfants, hommes de moins de dix-huit ans et de plus de cinquante ans) et ont déclaré accepter avec reconnaissance l'intermédiaire de la Suisse.

La réponse de l'Autriche est encore attendue, mais on la considère comme devant être affirmative. La collaboration de la Suisse au rapatriement des internés civils est conçue comme suit :

On créerait à Berne, sous le contrôle immédiat du Département politique, un bureau pour le rapatriement des internés civils. Ce bureau recevrait des États belligérants disposés à se servir de son intermédiaire la liste des prisonniers à rapatrier et s'occuperait de recevoir à des endroits déterminés à la frontière les personnes à rapatrier, les accompagnant pendant leur transport et les remettant à des lieux de rassemblement ou à des localités de la frontière désignés d'avance.

Il s'occuperait en outre de leur entretien et de leur logement éventuel pendant leur voyage à travers la Suisse.

Il transmettrait enfin les correspondances entre les internés et leurs familles.

Outre le bureau de Berne, il sera créé aux localités de passage des commissions des étapes composées d'hommes et de femmes.

Les frais de transport seront supportés par l'État d'origine. Un compte leur sera présenté par l'entremise du Département politique.

Les frais d'entretien des internés pendant leur transport à travers la Suisse, ainsi que leur entretien en Suisse, devront être couverts par la générosité publique.

Le Département politique est en conséquence au-

torisé par le Conseil fédéral à constituer un bureau pour fonctionner comme intermédiaire pour le rapatriement des internés civils dans le sens de l'exposé ci-dessus.

La population entière a répondu à l'appel du Gouvernement. Les dons ont afflué de toutes parts. Simple détail : le magasin de vêtements de Schaffhouse, où on centralise les envois arrivant de toutes les parties du pays, est assuré pour une valeur de *100.000 francs*.

LE PASSAGE DES INTERNÉS A SCHAFFHOUSE

Récit d'une dame bernoise (1).

Lundi dernier, 8 février, trois d'entre nous quittaient Berne pour Schaffhouse. Nous voulions distribuer nous-mêmes aux internés civils français de passage les secours en nature qui étaient arrivés de toutes parts; l'argent aussi n'avait pas manqué et nous avons pu remettre une jolie somme au Comité de Schaffhouse, qui se trouvait absolument débordé.

A la gare, nous sommes reçus par l'un des commissaires officiels, M. Moser, de Charlottenfels (2), qui nous explique l'organisation de son service. Les trains arrivent à 3 h 30 et amènent chaque jour 400 à 500 rapatriés. Tantôt le convoi ne contient

(1) Extrait du *Berner Tagblatt*. — Ce récit tranche fortement sur le ton ordinaire de ce petit journal, qui s'emploie d'habitude à défendre la cause de l'Allemagne. Les mauvaises langues l'ont baptisé : *Berner Tadeblag*, *Bernerliner Tagblatt* ou *Berliner Ghüderchratte* (Les Suisses qui liront cette brochure comprendront).

(2) M. Moser est un explorateur que ses voyages dans l'Asie Centrale ont rendu célèbre parmi les géographes.

que des hommes, tantôt arrivent pêle-mêle hommes, femmes et enfants. Ainsi, pour jeudi, on attendait 240 enfants, accompagnés seulement de 8 femmes, plus 90 hommes. A l'arrivée du train, 10 ou 12 chefs de groupes, assistés chacun de deux infirmières, attendent sur le quai. Pour commencer, il faut aider les gens à descendre du train allemand et leur indiquer leur place dans les wagons suisses, numérotés d'avance suivant les groupes ; on marque leur place, puis chaque chef de groupe les réunit et s'en occupe jusqu'au départ, qui n'a lieu qu'à 10 heures du soir.

Sur le quai attendent aussi des infirmiers et des auxiliaires, car il faudra porter les plus malades sur des brancards jusqu'à l'infirmerie organisée dans la gare. Que de pauvres vieux tremblants, de vieilles grand'mères que leurs pieds gonflés ne veulent plus porter et qui jettent des regards éteints, si suppliants et encore si craintifs... Un homme est couché par terre, on le met sur une civière, il a l'air mourant. « En réalité, nous dit le médecin de service, il meurt tout simplement de faim » ; rien de plus naturel, ces gens n'ont pas mangé depuis la veille au matin. A l'infirmerie on les soigne et ils passent un bon moment au lit, en attendant le départ.

Entre temps, on emmène les autres dans une salle préparée pour eux. On leur verse du café bouillant ; cela va déjà mieux ; les figures terreuses, les joues creusées prennent un peu de couleur ; les yeux brillent quand on leur parle gentiment, *en français ;* puis, en route pour le magasin de vêtements.

Là, dans une petite pièce attenant à la grande salle dans laquelle les dames de Schaffhouse travaillent de leur côté, nous avons eu la joie de pouvoir habiller ces pauvres gens à neuf ; ils sont du reste en loques.

Les hommes ont l'air de tenir avant tout à rentrer au pays convenablement habillés : « Voyez, Madame, dit l'un, je ne peux pourtant pas rentrer en

France avec ces chaussures... » ; un autre couve de l'œil une belle paire de bottines, mais elles sont un peu trop justes ; il y renonce : « Faut pas priver les autres. » Il faut voir les yeux brillants avec lesquels on reçoit les chemises fraîches, les mouchoirs, les bonnes chaussettes chaudes, car la vermine était venue là-bas ; pas moyen de faire toilette ; c'était ce qu'il y avait eu de plus dur. Ensuite, on essaie les vestons, les paletots, et cela va comme sur mesure, disent-ils. Puis, on distribue les faux-cols ; chacun indique son encolure. Enfin, ils peuvent se regarder dans la glace d'un air satisfait, équipés des pieds à la tête. Un homme s'écrie : « Ma foi, Madame, je dirai bien une prière pour vous. »

Le lendemain, il n'arrive que des femmes et des enfants. Parmi elles, quelques paysannes, grandes, sèches, sérieuses, n'arrivent pas à trouver ce qu'il leur faut. Rien n'est assez uni, assez *deuil,* à leur goût... « Nous avons fait notre possible pour rester propres », explique une jeune fille dont la mère porte pour toute coiffure depuis le mois d'août un bonnet de linge blanc.

Quant aux petits enfants, il ne manque pas, à Schaffhouse, de familles qui les emmènent à la maison pour les baigner et les renipper.

Au dîner, le soir, nous avons eu l'occasion de causer plus longuement avec tout ce monde : ils racontent leurs aventures, tous de façon très digne et très intelligente, qu'ils soient chevaliers de la Légion d'honneur (il y en a un dans le convoi), simples paysans ou ouvriers. Ils venaient des départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Meuse ; beaucoup avaient encore leurs sabots, les Allemands les avaient emmenés au mois d'août, pendant la moisson, en faisant évacuer complètement les villages, et, pendant le voyage, on les avait traités comme des francs-tireurs, on les avait injuriés ; pourtant ils disaient que les armes avaient été déposées depuis bien longtemps dans les mairies, ils

ne demandaient qu'à travailler tranquillement la terre,... et comment ne pas les croire ?

Ceux que nous voyions venaient du camp de Küstrow, en Mecklembourg, de Mersebourg et de Grafenwœhr en Bavière. Au moment de leur départ, quelques-uns avaient de l'argent ; en particulier nous avons vu un paysan qui, depuis les premiers jours de l'invasion, portait ses économies cousues dans la doublure de sa veste. Mais, en général, on leur avait tout pris, et on ne leur distribuait que de l'argent de poche. D'autres avaient réussi à cacher quelque chose dans les semelles de leurs souliers ou autre part, et ils avaient pu ainsi se payer de petits extras, mais la plupart n'avaient plus rien. Un certain nombre portaient de belles capotes brun clair : ils les avaient achetées 3 marks pièce aux soldats russes prisonniers avec eux, car les Russes préféraient souffrir du froid plutôt que de la faim.

Et la nourriture ! Sans doute, on peut dire que les Français sont accoutumés à manger en général un peu mieux que les Allemands, sinon plus. Mais quelles plaintes sur le mauvais café de malt, sur le pain noir, la soupe aux fèves toujours trop claire, les turneps et les raves pas assez cuites. Cela allait au cœur ! Et toujours on entendait le refrain lamentable : « Oh ! comme on a eu faim ! »

On avait emmené avec eux les curés de leurs paroisses et on leur permettait d'officier, c'était pour tous une très grande consolation. Il y avait eu des morts, beaucoup de morts, les mourants avaient donné leurs derniers sous aux prêtres, et cela avait pu aider un peu les plus misérables.

Au souper, le commissaire, M. Moser, fait un petit discours : il trouve les mots qu'il faut pour expliquer à nos hôtes combien nous sommes heureux de pouvoir faire quelque chose. Un des hommes remercie pour les camarades, il le fait spontanément, chaleureusement, avec cette courtoisie et cette facilité de paroles innées, semble-t-il, à tous les Français. Un

garçon de seize ans, avec un pantalon rouge de soldat, se lève et récite une longue poésie : « La prise du drapeau », et il le fait avec tant d'enthousiasme, et il gesticule si bien ! Puis on joue la *Marseillaise* et notre vieil air national, et les cœurs se rapprochent, les têtes se découvrent, il y a des larmes dans bien des yeux, on crie : « Vive la France ! » et « Vive la Suisse ! » Ensuite les conversations reprennent leur train suivant les caractères et le degré d'instruction. Un correspondant du *Matin* (comment vient-il échouer là?) vante les bons plats de la cuisine française et nous fait cadeau de quelques recettes ; un autre s'informe, anxieux, de la vraie situation : voilà cinq mois qu'il ne sait plus rien de son pays. Mais la plupart ont le cœur serré en pensant à leur femme et à leurs enfants ; depuis leur évacuation sur l'Allemagne ils sont sans nouvelles, les familles ont été séparées, les lettres et les cartes postales sont restées sans réponse. Que sont-ils devenus ? Quand les retrouvera-t-on ? Où ? Comment ? Les villages sont détruits, le pays dévasté.

La ville de Schaffhouse s'est consacrée tout entière à sa tâche et elle s'en acquitte avec un vrai dévouement. Tout le monde travaille, depuis les commissaires fédéraux, les membres du Gouvernement, les chefs de groupes, les dames de comités, tous, jusqu'aux enfants des écoles, donnent quelque chose et font ce qu'ils peuvent. Voici juste un employé du chemin de fer qui passe, jette un coup d'œil dans l'infirmerie et sort une pièce de cent sous en disant dans son rude patois suisse allemand : « Ma foi, j'ai toujours assez aimé les Français... » Une classe de l'école renonce pendant une semaine au goûter et nous apporte en triomphe un grand sac de pommes. Une marchande ferme son magasin à 3 heures de l'après-midi et reste à la gare jusque dans la nuit pour donner un coup de main. Des mères de famille, des femmes du peuple s'inscrivent pour recevoir des enfants abandonnés.

10 heures du soir. Ils ont pris place dans les wagons suisses. Encore une dernière poignée de main, on distribue les derniers cigares, le train pour Genève démarre et tous crient : « Vive la Suisse ! merci, merci ! »

M. S. — A. v. F.

LES MUTILÉS DE LA GUERRE

La Suisse a servi d'intermédiaire pour l'échange des blessés reconnus incapables de porter à nouveau les armes. — Deux trains sanitaires de l'armée suisse ont circulé à cet effet entre Constance (ville frontière allemande) et Lyon.

LE TRAIN DES GRANDS BLESSÉS

Impressions d'un spectateur[1].

Dans la ville où j'habite, la foule n'a pas envahi la gare au passage du premier convoi des grands blessés français. L'entrée des quais était barrée, et seules quelques personnes eurent l'autorisation d'aller jusqu'aux wagons pour remettre aux passants le chocolat, le tabac ou les cigares offerts par nous. Un certain nombre d'officiers suisses de la garnison étaient présents. Ils venaient saluer leurs camarades blessés de l'armée française. Tout se passa discrètement, presque en silence. Les officiers firent le salut

(1) *Nouvelle Gazette de Zurich* du 15 mars.

militaire, le public se rangea le long de la voie aux abords de la gare, et toutes les têtes se découvrirent.

Il était près de minuit. Les blessés se pressaient aux fenêtres des wagons, en agitant leur képi et nous remerciant de l'accueil que la Suisse amie leur faisait. Mais tous ne pouvaient saluer, car quelques-uns n'avaient plus de bras et d'autres n'avaient pas la force de se soulever sur leur couchette. On entendit quelques cris de *Vive la Suisse !* L'émotion nous prenait à la gorge, mais nous ne répondîmes pas : *Vive la France !* Nous savions que le train des blessés allemands passerait peu après et il aurait fallu crier : *Es lebe Deutschland !* Nous préférâmes donc rester silencieux. Car il est bon que notre patrie s'en tienne à la simple mission dont elle a assumé la charge et reste silencieuse en rendant à leurs deux pays les mutilés de la guerre.

Mais nous songeons à eux, notre pensée les suit dans leur voyage. A la frontière française ils pleureront en revoyant la patrie, puis ils arriveront chez eux, dans leurs villes ou leurs villages. Assis ou couchés, on les rapportera à leur famille. Ils reverront leurs parents, leurs femmes et leurs enfants, s'ils les retrouvent, car bien des villes et des villages de France ont été dévastés par la guerre. La patrie où ils rentrent mutilés souffre elle-même et perd son sang par de nombreuses blessures. Elle lutte pour son existence, et en songeant aux heures graves que traverse leur pays, les blessés de la guerre trouveront leurs épreuves moins lourdes, et leur voix étranglée criera : *Vive la France !*

La France ! Que de fardeaux nouveaux pèseront sur elle quand elle aura libéré son sol. Ces mutilés, ces estropiés, il faudra les faire vivre. La tâche qui leur était dévolue avant la guerre passera dans d'autres mains. Ceux qui restent auront à peiner doublement pour relever de leurs ruines leurs villes et leurs villages. L'immense dette de l'État devra être payée. Les bras manqueront pour accomplir

tout cela, mais les mères donneront à la nation de nouveaux fils, une race nouvelle naîtra et la nation ne mourra pas. La guerre aura refait l'éducation de ce peuple : des efforts grandioses, surhumains, s'imposeront pour changer la face des choses et créer dans la patrie régénérée des conditions nouvelles de travail, des lois nouvelles et d'autres coutumes. Ce grand effort nous remplira de joie.

Les plus vieux d'entre nous n'en verront plus les résultats. Qu'il nous suffise donc de suivre en pensée ces malheureux dans leur voyage et qu'ils portent à leur pays nos vœux, nos espoirs et nos muettes bénédictions.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — AVRIL 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série 9

L'Anniversaire

DE LA

DÉCLARATION DE GUERRE

(4 août 1914-4 août 1915)

PRÉFACE DE M. HENRI WELSCHINGER

MEMBRE DE L'INSTITUT

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
DISCOURS DU PRÉSIDENT DU SÉNAT
DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

SÉANCE HISTORIQUE DE LA DOUMA DE RUSSIE
TÉMOIGNAGES DE SYMPATHIE ET DISCOURS D'HOMMES D'ÉTAT ANGLAIS

ANNEXE : PROCLAMATION DE GUILLAUME II A SES SUJETS

COMMENTAIRES DE LA PRESSE

DEUXIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

'8

Prix : 60 centimes.

L'ANNIVERSAIRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (N° 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

L'ANNIVERSAIRE

DE LA

DÉCLARATION DE GUERRE

4 août 1914-4 août 1915

Un an s'est écoulé depuis la journée mémorable où le Président de la République fit lire son message au Sénat par le Garde des sceaux, M. Bienvenu-Martin, et à la Chambre des Députés par M. Viviani, président du Conseil. Dans les deux Chambres, sénateurs et députés écoutèrent, debout et frémissants d'une émotion toute patriotique, les paroles de M. Raymond Poincaré. Qui les aurait oubliées ?... Elles résonnent encore à mon oreille ces paroles admirables où l'on reconnaissait la voix même de la France qui, dans un sincère amour de la paix, avait, depuis plus de quarante années, refoulé au fond de son cœur le désir si naturel des réparations légitimes et donné au monde entier l'exemple

unique d'une grande nation qui n'avait usé de sa force renouvelée que dans l'intérêt de l'humanité et des causes les plus généreuses. Oui, c'était bien elle qui parlait ainsi, elle qui, au cours de ces années qui nous ont paru si longues, avait dû volontairement réprimer des manifestations bien naturelles contre les attaques ou les intrigues dont elle avait été l'objet de la part de sa farouche et hypocrite voisine ! Jusqu'à la dernière heure, elle avait suivi une politique prudente, sage, modérée, trop modérée même aux yeux de beaucoup de patriotes qui ne voyaient pas sans un frisson de colère l'Allemagne insolente, l'Allemagne orgueilleuse, l'Allemagne avide et jalouse essayer de nous dicter des lois !... La coupe cependant finit par déborder. Au lendemain du jour où la France s'appliquait avec l'Angleterre à calmer l'émotion que l'ultimatum de l'Autriche-Hongrie à la Serbie avait répandue dans toute l'Europe, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie, envahissait le Luxembourg, violait la neutralité belge et essayait de nous surprendre dans une sorte de traquenard diplomatique. Cette fois, c'en était trop... La France, lasse d'être menacée et outragée, bondit sous la menace et sous l'insulte. Elle dit ce que chacun de nous pensait : « En voilà assez ! Et puisque vous osez nous porter le défi suprême, me voici debout et prête à dé-

fendre le drapeau jusqu'à la mort! » L'Armée se leva alors dans une spontanéité superbe ; la Nation, qui y retrouvait sa propre image, ne fit qu'un avec elle et la suivit à la frontière.

Les Français, oubliant leurs divisions et leurs querelles, formèrent aussitôt ce que l'on a si bien appelé l'Union sacrée, et l'étranger, stupéfait, contempla non sans admiration ce peuple qu'on lui avait représenté comme si léger, si frivole, si inconstant, ce peuple prêt tout à coup aux plus généreux élans et aux plus vifs enthousiasmes, confiant dans la justesse de sa cause et confiant aussi, quelles que fussent les épreuves, dans la victoire finale. La France savait que de son côté était le Droit, oui le Droit « dont les peuples non plus que les individus ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale ».

Une profonde indignation, une sainte colère patriotique, une même flamme animaient tous les cœurs et chacun courait sus à l'agresseur qui peut-être au fond de son âme comprenait déjà la folie de son acte criminel. Secondée par la Russie, soutenue par l'Angleterre et par la Belgique, — petit peuple qui allait devenir si grand, — assurée de la sympathie de l'Italie et de la plupart des Neutres, elle allait droit à la bataille avec le drapeau qui dans ses plis enferme la justice et la liberté. Elle avait été injustement

provoquée, injustement attaquée, et ses fils, s'appuyant sur Celui qui incarne la Justice éternelle, se disaient que leur courage, leur dévouement, leur foi profonde seraient tôt ou tard récompensés.

Le Message, qui relevait si bien l'agression brutale de l'Allemagne et son insolent défi au droit des gens, interprétait admirablement l'opinion unanime du pays et était acclamé par tous les représentants qui répétaient avec joie ces derniers mots si beaux, si vrais :

« Haut les cœurs et vive la France ! »

Et voici qu'un an après cette manifestation inoubliable, le Président de la République adresse un nouveau Message aux Chambres et rend à la nation et à l'armée françaises un hommage d'admiration et de reconnaissance bien justifié. Il avait recommandé à tous les citoyens l'union sacrée qui est et demeure une des conditions de la victoire, et il constate aujourd'hui avec satisfaction que cet appel a été immédiatement entendu. Les ennemis de la France seuls pouvaient croire qu'on offrirait à leurs désirs impatients la folie de divisions intestines et funestes. Ils avaient décrété, dans leur ignorance de notre âme, que nous étions un peuple léger, incapable de persévérance et d'endurance, prompt au découragement et facile

à vaincre par des procédés nouveaux et barbares, par des violences et des crimes inouïs, par des monstruosités sans nom. On avait trop fait chez nous l'éloge de la philosophie allemande. Combien de savants, de professeurs, de psychologues illustres avaient cru à la pénétration, à la logique, à la science allemandes ? Ah ! ceux-là, — et ils étaient trop nombreux, hélas ! — qui nous vantaient les doctrines de Kant, de Fichte, de Hegel, de Schopenhauer, de Nietzsche et de leurs disciples, ceux-là s'étaient bien trompés. La mentalité pangermaniste leur semblait inconnue, car on peut affirmer qu'il n'y a pas de peuple au monde plus ignorant que le peuple allemand en fait d'expérience psychologique.

La tribu germanique, dont se moquait Bacon, ne soupçonnait pas les qualités essentielles et toujours vivantes de la nation française : sa fermeté, sa décision, son courage, son sang-froid, son opiniâtreté, sa passion de dévouement et de sacrifice. « La guerre, a dit un penseur, fait plus d'hommes qu'elle n'en tue. » Et cela, si paradoxal que cela paraisse, est pourtant vrai. Nous l'avons bien prouvé et à la surprise de nos ennemis. Que de fois ne nous avaient-ils pas lancé à la face les jugements sur les Français, émis par nous-mêmes dans nos journaux, dans nos revues, dans nos Assemblées, dans nos théâtres,

partout enfin ! Il faut bien reconnaître, en toute sincérité, que les apparences étaient contre nous et que, si on avait pris à la lettre — ce qui est arrivé — nos propres jugements, nous semblions être une race de jouisseurs, d'incroyants, d'égoïstes et d'aveulis. Ce n'était là, encore une fois, que la simple écorce, et derrière le bois fendillé circulait toujours une sève généreuse. Le monde entier l'a reconnu. Je pourrais citer ici de nombreux témoignages de l'admiration de nos Alliés aussi bien que des Neutres pour la vaillance et l'héroïsme dont notre pays a fait preuve pendant toute cette année, si grave, si cruelle, si douloureuse. Je prends au hasard ceux qui me tombent sous les yeux.

Le nouvel ambassadeur des États-Unis à Rome, M. Wayne Mac-Vaugh, disait récemment : « Dans le court sentier de l'Histoire, je ne vois rien de plus sublime que le dévouement et la liberté avec lesquels les fils de France ont défendu leur pays et le monde entier contre le flot envahisseur de la race d'Attila et des Huns. Les mesures d'épouvante prises par l'ennemi ont été accueillies par eux sans effroi. La sauvagerie, l'emploi du poison, du pétrole, du vitriol, des engins et des explosifs nouveaux les ont trouvés sans crainte aucune. En présence des incertitudes et de la durée d'une lutte féroce, leur splendide courage n'a jamais fléchi. »

A l'occasion de la « Journée française » à Londres, l'ancien vice-roi des Indes, Lord Curzon, disait devant notre ambassadeur : « La France s'est illustrée à jamais pendant cette formidable année de lutte. Elle a ajouté de nouveaux titres de gloire à ses nobles traditions. Elle a été un exemple pour l'Angleterre, comme elle l'a été pour l'humanité. Avec elle et comme elle nous sommes résolus à tenir jusqu'au bout ! » Le prince de Bülow lui-même était obligé de dire : « Le propre de la France est de placer les intérêts psychiques avant les intérêts matériels. » D'autre part, en Italie, en Russie, en Espagne, en Hollande, dans les pays scandinaves, au Brésil, aux États-Unis, partout enfin on rend hommage aux vertus, aux qualités, au noble caractère des Français. Et nous-mêmes, sans nous vanter, n'avons-nous pas le droit d'être fiers de nos compatriotes et de nos enfants ? Que de traits héroïques, que d'actions sublimes, que d'exploits dignes des Preux et des chevaliers les plus illustres, nous ont été révélés et nous apparaissent chaque jour dans le *Bulletin des Armées*, dans les citations à l'ordre du jour, dans la mention au tableau d'honneur, dans ce que j'appellerai les Archives de la Gloire ! Que de cris admirables, que d'appels splendides, que de hauts faits prodigieux !... La voilà, la voilà, cette nation que les Allemands et leurs courti-

sans raillaient, insultaient, vilipendaient à tout instant ! Ah ! que de fois j'ai moi-même frémi de rage en lisant les insultes de ces feuilles menteuses et calomnieuses qui sont la honte de la presse, comme la *Post,* le *Tag,* la *Kölnische Zeitung,* le *Berliner Tageblatt,* les *Neueste Berliner Nachrichten,* la *Rheinische Zeitung,* les *Grenzboten* et autres placards teutoniques ! On nous provoquait, on nous menaçait de l'épée allemande, du glaive allemand, du *furor teutonicus*... On disait ce qu'ose répéter le socialiste Heilmann : « Une seule chose est nécessaire envers la France : le pouce dans l'œil et le genou sur la poitrine ! »

Eh bien, provocateurs insolents, voici une année de guerre écoulée ! Où en êtes-vous ? Ceux que vous menaciez de réduire en poudre ont, avec leurs Alliés, et malgré vos mensonges, fait subir à vos armées colossales des pertes inoubliables. Vos propres listes les évaluaient hier à 1.640.000 hommes, sans compter les chiffres de 207 listes bavaroises, 232 listes wurtembergeoises et 176 listes saxonnes !... Vous vous étiez vantés d'entrer à Paris le 15 août et vous êtes arrêtés ou plutôt cachés dans les tranchées de l'Argonne, de l'Yser et de l'Aisne, dominés sur les hauteurs des Vosges par nos troupes dont vous ne deviez faire qu'une bouchée. Vous croyiez que nous serions les victimes

de discordes intestines. Or, malgré quelques brouillons et quelques fâcheux incorrigibles, jamais nous n'avons été plus unis et plus résolus.

« Si l'Allemagne, a dit le Président de la République dans son second Message, compte sur le temps pour nous diviser, elle se trompe aujourd'hui aussi grossièrement que l'an dernier. Le Temps ne relâchera pas les liens de la famille française. Il les resserrera davantage. »

Et faisant un juste et magnifique tableau de l'union de tous, montrant la collaboration spontanée des femmes, des enfants et des vieillards dans l'œuvre agricole, l'apport et l'afflux spontanés de l'or aux guichets du Trésor, l'émulation universelle dans l'unique intérêt de la défense, l'héroïsme et l'endurance incomparables de l'armée, la force et la confiance tranquilles de tous les citoyens, le mépris des fausses nouvelles, des tentatives d'intimidation, des conseils lâches, des manœuvres louches et ténébreuses, le Président pouvait dire, aux acclamations du Parlement et de la France entière : « La seule paix que nous puissions accepter est celle qui garantira la sécurité de l'Europe, qui nous permettra de respirer, de vivre et de travailler, qui reconstituera la patrie démembrée, qui réparera nos ruines et qui nous protégera avec efficacité contre tout retour offensif des ambitions germaniques. »

Les acclamations qui ont salué cette ferme et énergique déclaration prouvent que la génération actuelle ne veut pas laisser amoindrir le dépôt que les ancêtres ont confié à sa garde. Elle a conscience de ses devoirs ; elle les accomplira tous sans crainte, sans hésitation, sans défaillance.

C'est ce qu'ont reconnu, dans un noble langage, les présidents des deux Chambres. Au Sénat, M. Antonin Dubost a salué le peuple français qui, le 4 août 1914, avait juré de ne point forfaire à l'honneur, de vaincre ou de mourir et qui, le 4 août 1915, renouvelait ce serment solennel, avec son âme entière et sa confiance intacte. Tous les citoyens restaient unis dans le premier élan, car ils savaient que c'était là une force sans pareille et que toute division serait mortelle au pays envahi et combattant.

« Aujourd'hui, disait avec une émotion communicative le président du Sénat, bannissons les paroles sans action et les imaginations inquiètes, écartons-les de nos tranchées, de nos maisons et de nos rues ! Écoutons seulement la voix du canon et l'appel des usines ! »

C'est ce que confirmait à la Chambre, par une admirable harangue, M. Paul Deschanel. « Il serait scélérat, disait-il, d'ôter par une parole, par un geste, la moindre parcelle de foi à ceux

qui se battent avec un invincible courage... Écartons avec la même énergie les semeurs de paniques et les semeurs d'illusions! Soyons des semeurs de confiance, de confiance raisonnée, car l'issue du conflit ne dépendra pas seulement des forces militaires, elle sera en définitive affaire de volonté et de constance. »

Et les deux présidents insistaient sur l'urgence d'une organisation de plus en plus active et de la nécessité de porter au maximum la puissance de l'armement et de l'industrie de la guerre. Voilà le point précis, le point essentiel et sur lequel il faut appuyer avec force, avec ténacité.

Il faut en effet, — et l'exemple des Russes est là pour le montrer, malgré leur bravoure et leur héroïsme admirables, — il faut avoir des canons, des obus, des fusils, des mitrailleuses, des cartouches par milliers et par millions; il faut veiller sans cesse, à toutes les heures, à toutes les minutes, à la précision des ordres, à la fermeté de leur exécution, à la vigilance de leur contrôle, à la disparition des lenteurs et des complexités administratives. Ce n'est pas seulement les bureaux qu'il importe de presser, de stimuler, de pousser en avant, c'est aux ministres, aux directeurs eux-mêmes qu'il faut rappeler ce devoir. Si les chefs commandent, examinent et dirigent eux-mêmes sans trêve et

sans hésitation, la masse suivra et un même élan animera tous les bras et tous les cœurs.

Le pays d'ailleurs ne donne-t-il pas lui-même un exemple réconfortant au possible? Hier, j'allais du côté de l'Argonne voir mon fils qui combat avec la même ardeur que tous ses camarades officiers et que tous les hommes qui l'entourent. Je passais par des localités qui ont été en 1914 affreusement éprouvées par la guerre. Je revoyais les campagnes de la Marne qui avaient été foulées, ravagées, ruinées par l'ennemi. Mais la nature, aidée par les travailleurs, avait déjà repris ses droits. Les moissons rentraient dans les greniers sous la conduite de femmes et de vieillards; des adolescents partageaient gaiement leurs durs labeurs. Çà et là des maisons criblées de balles, et portant encore l'empreinte des plus rudes assauts, avaient réparé tant bien que mal leurs brèches, et parmi des tuiles délabrées et remises en place brillaient des tuiles nouvelles dont la rouge lueur étincelait sous un soleil éclatant, dans le bleu d'un ciel opalisé. Je n'ai certes pas l'intention de faire ici de la littérature. Je dis tout simplement ce que ces tableaux champêtres inspiraient à mon cœur de patriote ardent et convaincu. A côté des laboureurs qui remuaient le sol pour préparer une moisson nouvelle, auprès de charrettes chargées de foin et de paille, on voyait çà et là dans les champs de petites

barrières de bois noirci sur lesquelles s'élevaient une croix et parfois un drapeau. C'était la place inoubliable où était tombé le combattant qui n'avait pas redouté la mort, « puisqu'il savait que par son sacrifice la France vivait et vivrait éternellement ». Les paysans respectaient ces enclos sacrés et venaient parfois y faire une prière en l'honneur du soldat héroïque et en faveur d'un pays qui, soutenant une cause juste, met loyalement en Dieu toute sa confiance et tout son espoir.

Comment ne point partager ces sentiments? Comment, avec les trois présidents qui nous ont si bien parlé hier de la France, ne pas croire que cette nation qui, après la victoire de la Marne, a montré qu'elle pouvait résister avec succès à une puissance formidable, préparée depuis longtemps à la guerre et munie de tout ce qui lui manquait à elle-même, comment ne pas croire qu'elle l'emportera définitivement pour le salut de ses enfants et pour le salut de l'Europe civilisée?

Il serait puéril de dissimuler que de nouvelles et rudes épreuves nous attendent encore. L'occupation de Varsovie, de Kowno et de Vilna, que les chefs de l'armée allemande vont présenter à leurs troupes et au peuple allemand comme une victoire considérable et un acheminement fatal vers une paix glorieuse, alors que, de la part des Russes, c'est une retraite sage et honorable moti-

vée par la pénurie des armements qui en a été la cause, redoublera les efforts de l'ennemi contre nos propres lignes. Nous sommes prêts, qu'on le sache, à le bien recevoir et à montrer, comme par le passé, une énergie et une résistance inlassables. Ce n'est pas au moment où la Douma manifeste si hautement une confiance et une résolution superbes, avec la conviction que la Russie mènera la guerre jusqu'au triomphe final ; ce n'est pas en présence des affirmations si fières du roi George V que les efforts unis des Alliés les conduiront au succès et que rien ne viendra à bout de leur détermination et de leur coopération si vigoureuses ; ce n'est pas à l'heure où tous nos Alliés resserrent leurs alliances et redressent l'épée que la France peut fléchir. Elle aborde la seconde année de guerre avec la même audace et la même assurance que la Russie, l'Angleterre, l'Italie et ses amis. Elle est déterminée, comme l'a dit le Président de la République, « à ne pas déposer les armes, avant que la victoire ait couronné ses drapeaux et avant que ses ennemis abattus aient cessé d'être une menace pour la paix du monde ».

Donc, élevons nos âmes à la hauteur des périls qui fondent sur nous ! Combattons sans trêve et sans crainte pour le salut de la race, pour la sauvegarde de nos traditions, de nos intérêts, de nos libertés ! Unissons-nous encore plus

étroitement, fermons l'oreille aux conseils néfastes, aux craintes injustifiées, aux soupçons perfides et trompeurs ! Écartons ceux qui hésitent, qui louvoient, qui tremblent, qui chuchotent dans l'ombre et rôdent autour de nous comme de mauvais esprits ! Confions-nous aux chefs loyaux et intrépides qui dirigent avec sagesse et avec force nos belles et bonnes armées ! Ne doutons pas de la victoire, car la moitié du succès est dans la confiance. Soyons énergiques, tenaces, opiniâtres, et pour tout dire : soyons Français !

Quelle joie pour nos ennemis, si nous nous divisions tout à coup, ou si nous paraissions faiblir dans la tâche superbe que nous nous sommes imposée ! Ils escomptent déjà nos défaillances, puisque leurs journaux, comme la *Gazette de Cologne,* osaient écrire ces jours-ci : « Il n'y a pas de doute qu'il existe en France une dépression générale. La question est de savoir qui l'emportera, de la fatigue ou de la volonté énergique de ceux qui veulent à tout prix tenir jusqu'au bout. » La réponse à des suppositions aussi mensongères est dans le dernier mot du Message : « La France veut vaincre. Elle vaincra ! »

Il ne s'agit rien moins ici que de la vie ou de la mort du pays. Montrons à tous que nous avons, comme ces braves soldats qui viennent passer quelques jours de repos dans leurs foyers,

une bonne humeur, une fierté éprouvée, une foi inébranlable. Quelle beauté de caractère nous offrent ces simples combattants et quelle leçon ils nous donnent ! Hier, un des grands blessés que les convois allemands ramenaient à Berne nous disait avec une émotion non contenue : « Tenons, tenons jusqu'au bout ! C'est la durée de la guerre qui nous donnera la victoire... C'est en durant *qu'on les aura*... oui, il faut durer, oui, il faut tenir avec passion, avec frénésie, avec rage ! »

Telle est, en réalité, la substance même des trois discours que nous avons entendus le 5 août 1915 au Sénat et à la Chambre : « Ne laissons pas profaner ou amoindrir le dépôt confié par nos ancêtres ! — Assurons notre union sacrée comme on assure son armure avant le combat ! — Il ne s'agit pas seulement de la vie, il s'agit de ce que la France a toujours préféré à la vie : l'honneur ! »

Donc, suivons nos anciennes et nobles traditions, et combattons tous sans trêve pour la reconstitution intégrale de la patrie et le maintien de son indépendance !

Henri Welschinger.

ALLOCUTION

DE M. ANTONIN DUBOST

PRÉSIDENT DU SÉNAT

M. le président. — Messieurs, le 4 août 1914, le peuple français, sommé de forfaire à l'honneur de ses engagements, à la fidélité de ses souvenirs et à la gloire de son passé, a juré de ne les point trahir, de vaincre ou de mourir! (*Vifs applaudissements.*)

Un an après, son territoire violé mais son âme intacte et sa confiance entière, il renouvelle ce serment solennel. (*Nouveaux applaudissements.*) Les soldats, les travailleurs, la jeunesse précocement mûrie, les femmes et les vieillards, par la voix de leurs Assemblées et de leur gouvernement populaire, jurent à nouveau de rester fermes jusqu'à la victoire! (*Très bien! très bien!*) Et nous, qui nous sommes unis dans le premier élan, nous ne nous désunirons pas dans le com-

bat : toute division serait mortelle au pays envahi et combattant! (*Applaudissements unanimes.*)

Dans l'horrible drame qui ensanglante le monde, ce grand spectacle lui sera donné d'une démocratie épanouissant jusque-là avec confiance ses institutions et ses libertés, se resserrant soudain aux strictes disciplines de la guerre et, sans rien altérer de ses organes vitaux de discussion, de contrôle et de responsabilité, faisant front à un empire militarisé à outrance, à une invasion longuement préparée et traîtreusement déchaînée. (*Vive approbation.*)

D'autres anniversaires, des fastes définitifs et glorieux seront un jour célébrés! Aujourd'hui, bannissons les paroles sans action (*Très bien! très bien!*) et les imaginations inquiètes! (*Marques d'approbation.*) Écartons-les de nos tranchées, de nos maisons et de nos rues! Écoutons seulement la voix des canons et l'appel des usines! (*Applaudissements.*)

La précision des ordres, la fermeté de leur exécution, la vigilance de leur contrôle sont les seules choses que nous avons à concerter. (*Applaudissements.*) Que de leur

côté les administrations se mobilisent totalement, qu'elles se mettent sur le pied de guerre (*Vifs applaudissements*), qu'elles renoncent aux lenteurs et aux complexités bureaucratiques! (*Bravos et nouveaux applaudissements.*)

Au travail, donc!

Assurons notre union sacrée comme on assure son armure durant le combat (*Très bien! très bien!*); ayons confiance dans nos alliés comme ils ont confiance en nous (*Très bien! très bien!*), et la victoire arrivera à son heure!

Messieurs, vivent à jamais la France et la République! (*Les membres de la Haute Assemblée applaudissent et acclament M. le président.*)

Voix nombreuses. — Nous demandons l'affichage!

M. le président. — Je consulte le Sénat sur la proposition d'affichage.

Il n'y a pas d'opposition?...

L'affichage est ordonné.

COMMUNICATION D'UN MESSAGE

DE

M. LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. le président. — La parole est à M. le Garde des sceaux pour donner lecture d'un message de M. le Président de la République.

M. Aristide Briand, *Garde des sceaux, ministre de la Justice.* — « Messieurs les Sénateurs, vous trouverez naturel qu'après une année de guerre, le Président de la République tienne à honneur de s'associer au Gouvernement et aux Chambres pour rendre un hommage d'admiration et de reconnaissance à la Nation et à l'Armée.

« Lorsque, il y a douze mois, j'ai recommandé au pays cette union sacrée qui était et qui demeure une des conditions de la victoire, je ne doutais pas que mon appel ne fût immédiatement entendu.

« Seuls, nos ennemis, qui ont toujours méconnu la France, pouvaient croire que nous offririons à leur brutale agression le concours de nos dissentiments. (*Très bien! très bien!*)

« A l'heure précise où ils annonçaient audacieusement que Paris était en proie à l'émeute, la capitale prenait cette physionomie grave et sereine, où se révélait la froide résolution des esprits. Des plus grandes villes aux plus petits villages passait un grand courant de fraternité nationale, qui, dans la population comme dans le Parlement, emportait jusqu'au souvenir des querelles civiles.

« Ouvriers et patrons, paysans et bourgeois, le peuple tout entier faisait face à l'ennemi.

« Depuis une année, cette volonté de concorde ne s'est pas démentie. Rien ne l'affaiblira.

« Si l'Allemagne compte sur le temps pour nous diviser, elle se trompe aujourd'hui aussi grossièrement que l'an dernier. Le temps ne relâchera pas les liens de la famille française. Il les resserrera sans cesse davantage.

« Parce qu'elle est unie, la France est grande et forte; parce qu'elle est unie, elle est confiante et calme.

« Chaque jour, dans les moindres communes, la collaboration spontanée des vieillards, des femmes, des enfants assure le cours régulier de la vie locale (*Très bien!*), prépare l'ensemencement, la culture de la terre, l'enlèvement des moissons, contribue, par l'organisation du travail, à maintenir dans l'âme populaire la patience et la fermeté. (*Applaudissements.*)

« Chaque jour, des Français de tous partis et de toutes confessions apportent leur offrande au Trésor, et des mains qui gardent la noble trace du labeur quotidien déposent aux guichets des banques des pièces d'or péniblement épargnées. (*Nouveaux et vifs applaudissements.*)

« Partout, le pays donne l'exemple sublime d'une même pensée et d'une même résolution.

« La généreuse émulation qui excite toutes les activités françaises à s'employer dans l'intérêt de la défense, et que le Parlement a le patriotique souci d'encourager, fortifie elle-même l'union publique, puis-

qu'en s'exerçant sur l'objet le plus élevé qui puisse solliciter l'attention des citoyens, elle se dépouille aisément de toute arrière-pensée personnelle. Elle peut donc et elle doit favoriser, non seulement cette pleine harmonie des pouvoirs politiques, sans laquelle tous les désordres seraient à redouter, mais la coopération nécessaire des bonnes volontés privées.

« Des énergies individuelles qui savent se discipliner elles-mêmes, c'est, de tout temps, la grande force d'une nation. En temps de guerre, les énergies ne sont jamais trop nombreuses ni trop puissantes. Jamais non plus elles n'ont besoin, pour produire leur effet intégral, de mieux coordonner leur action.

« La beauté du peuple s'est lumineusement reflétée dans l'Armée.

« L'Armée, que la nation a formée de sa propre substance, a tout de suite compris la grandeur de son rôle. Elle sait qu'elle combat pour le salut de notre race, de nos traditions et de nos libertés. Elle sait qu'à la victoire de la France et de ses alliés sont soumis l'avenir de notre civilisation et le sort de l'humanité.

« Dans le cœur des plus modestes de nos

soldats et de nos marins a pénétré sans effort le sentiment très vif de ce grand devoir historique. Chacun d'eux s'absorbe entièrement dans la France maternelle, et ceux qui tombent ne craignent pas de mourir, puisque par leur mort la France vit et vivra éternellement. (*Applaudissements répétés.*)

« De ces officiers et de ces hommes, constamment exposés au danger, rayonnent sans cesse la confiance et l'espoir. Hier encore, des permissionnaires, qui avaient apporté à leur foyer le réconfort de leur bonne humeur et de leur légitime fierté, revenaient au front plus ardents que jamais et plus résolus.

« Dans l'égarement de son orgueil, l'Allemagne s'était représenté une France légère, impressionnable, mobile, incapable de persévérance dans les desseins et de ténacité dans l'effort. Le peuple et l'armée continueront d'opposer à ce jugement calomnieux la réalité de leur force tranquille. (*Vive approbation.*)

« Ils ne se laisseront troubler, ni par les nouvelles mensongères qui cherchent à faire dans l'ombre le siège des âmes faibles, ni par les bruyantes protestations pacifiques des manifestes ennemis, ni par les paroles

doucereuses et perfides que des agents suspects murmurent parfois aux oreilles des neutres.

« Naïfs conseils de lâcheté, vaines tentatives de démoralisation! Personne, en France, ne s'en émeut. (*Très bien! très bien!*)

« La seule paix que puisse accepter la République est celle qui garantira la sécurité de l'Europe, qui nous permettra de respirer, de vivre et de travailler, qui reconstituera la patrie démembrée (*Vifs applaudissements*), qui réparera nos ruines et qui nous protégera avec efficacité contre tout retour offensif des ambitions germaniques. (*Très bien! très bien!*)

« Les générations actuelles sont comptables de la France vis-à-vis de la postérité. Elles ne laisseront pas profaner ou amoindrir le dépôt que nos ancêtres ont confié à leur garde passagère.

« La France veut vaincre. Elle vaincra! » (*Applaudissements répétés et prolongés.*)

M. le président. — Le Sénat donne acte à M. le Garde des sceaux du message de M. le Président de la République.

Il en ordonne l'insertion au procès-verbal et le dépôt dans ses Archives.

DISCOURS

DE M. PAUL DESCHANEL

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS

M. le président. — Un an a passé depuis le jour où l'ennemi, avant même de nous avoir déclaré la guerre, a violé notre territoire; un an plein d'une gloire si pure, qu'elle éclaire à jamais toute l'histoire du genre humain; un an d'où la France, la France de Jeanne d'Arc et de Valmy, sort, s'il se peut, encore plus grande.

Oui, un peuple surpris au milieu des travaux de la paix, peuple de héros et de saints, a brisé l'effort de la plus redoutable puissance militaire qui ait paru dans le monde et l'a forcée de se cacher sous terre. (*Vifs applaudissements.*) Et voici une guerre nouvelle, une guerre basse. (*Très bien! très bien!*) Soit! Brève ou longue, la France, domptant son génie et changeant ses mé-

thodes, l'accepte (*Applaudissements répétés*) ; chacun de ses soldats, devant les fils de fer sanglants, redit le mot de Jeanne : « Vous pouvez m'enchaîner, vous n'enchaînerez pas la fortune de la France » (*Vifs applaudissements*), et, du fond de la tranchée fangeuse, il touche le sommet de la grandeur humaine. (*Applaudissements.*)

Dois-je, en un tel moment et devant un tel peuple, parler de ses mandataires? Oui, pour montrer, d'ici même, l'unité inébranlable de la nation. (*Très bien! très bien!*)

Après l'heure immortelle du 4 août 1914, où, saisie d'une émotion religieuse, cette Assemblée, image de la France, de la France éternelle, dans son fervent amour de la justice, dans son perpétuel et sublime élan vers l'idéal, fit le serment sacré que nous venons renouveler aujourd'hui, quelle fut son attitude et quelle fut son œuvre?

D'août à la fin de décembre, la Chambre n'a point siégé. De janvier à mai, elle a voté les projets indispensables à la défense nationale. Puis, vous avez voulu connaître l'emploi des crédits que vous aviez votés. Vous avez voulu savoir, par l'organe de vos commissions, ce qu'il y avait de canons, de

fusils, de munitions, d'hommes inoccupés ou mal occupés, et quels soins étaient donnés à nos blessés et à nos malades. Un jour, je l'espère, les travaux de vos commissions seront publiés (*Applaudissements répétés*) : le pays verra s'ils ont été inutiles, et l'histoire impartiale dira les services que, dans cette crise, le Parlement a rendus à la France et à l'armée. (*Vifs applaudissements prolongés.*)

En attendant, restons calmes et fermes; restons unis contre l'envahisseur, comme la nation elle-même. Ce peuple magnifique a prodigué son sang; il ne nous faut, à nous, que du caractère. (*Applaudissements.*) Jamais la mesure, jamais le sens des réalités ne furent plus nécessaires.

Il serait scélérat d'ôter par une parole, par un geste, la moindre parcelle de foi à ceux qui se battent avec un invincible courage. (*Applaudissements unanimes.*) Et il serait criminel de perdre une seule minute pour porter au maximum la puissance de leurs armes (*Vifs applaudissements sur tous les bancs*) et l'organisation industrielle de la guerre. (*Nouveaux applaudissements unanimes et répétés.*)

Écartons avec la même énergie les semeurs de paniques et les semeurs d'illusions. (*Applaudissements.*) Soyons des semeurs de confiance, de confiance raisonnée (*Très bien ! très bien !*), car l'issue du conflit ne dépendra pas seulement des forces matérielles, elle sera en définitive affaire de volonté et de constance. (*Applaudissements.*)

Nous le jurons par nos martyrs et par nos morts, dont le sang crierait contre nous si nous n'achevions pas leur ouvrage ! (*Applaudissements unanimes et répétés. — Tous les députés se lèvent et crient : Vive la France ! Vive la République !*) La France, sûre de ses alliés comme ils sont sûrs d'elle (*Vifs applaudissements*), éprise de leur vaillance, sourde aux insolentes menaces comme aux suggestions perfides (*Applaudissements*), envisageant désormais la lutte dans toute son étendue et dans toute sa durée et continuant d'y offrir sa grande âme, la France qui a la gloire suprême, après avoir proclamé les droits de l'Homme, de défendre les droits des peuples (*Applaudissements répétés*), la France ne cédera pas. (*Tous les députés se lèvent et applaudissent longuement.*) Une fois de plus, elle chassera dans son aire le vau-

tour qui la ronge. Il ne s'agit pas seulement de la vie, il s'agit de ce que toujours elle a préféré à la vie : l'honneur. (*Toute la Chambre se lève. — Applaudissements répétés et unanimes.*)

Voix nombreuses. — Nous demandons l'affichage !

M. le président. — J'entends demander l'affichage des paroles qui viennent d'être prononcées. (*Oui ! oui !*)

Je mets cette proposition aux voix.

(La proposition, mise aux voix, est adoptée.)

EN RUSSIE

La séance historique de la Douma d'Empire.

La session de la Douma, convoquée par oukase impérial, s'est ouverte le 1[er] août 1915, à 1 heure de l'après-midi, sous la présidence de M. Rodzianko.

Tous les ministres sont présents, ainsi que les membres du corps diplomatique. Les tribunes sont bondées.

Discours de M. Rodzianko.

M. Rodzianko ouvre la séance et prononce un discours dans lequel il dit entre autres :

« Plus la guerre devient terrible, plus la Russie se pénètre de la ferme et inébranlable résolution de mener la lutte à bonne fin. Or, cela demande la pleine union de toutes les classes et le développement extrême de toutes les facultés créatrices de la nation. »

Le président invite les députés à s'entendre avec le Gouvernement pour atteindre ce but.

M. Rodzianko salue la vaillante armée russe qui repousse vigoureusement et infatigablement les furieuses attaques de l'ennemi.

Il salue les représentants diplomatiques des pays amis et alliés auxquels tous les députés, les ministres et le public font une chaleureuse ovation, mais les acclamations deviennent frénétiques quand il remercie, au nom de tout le peuple russe, le nouvel allié, le brave peuple italien, et quand il parle des

« frères polonais qui ont été les premiers à recevoir les coups d'un ennemi atroce, et qui ont souffert plus que les autres habitants de la Russie ».

M. Rodzianko termine en disant :

« Notre armée nous a donné un brillant exemple et nous a montré comment il fallait remplir son devoir à l'égard de la patrie. Maintenant, à notre tour, travaillons jour et nuit pour fournir à notre armée tout ce dont elle a besoin. Mais pour cela il faut changer l'esprit et même les modes de notre administration actuelle. Combattons jusqu'à la ruine complète de l'ennemi. »

L'assemblée accueille le discours de M. Rodzianko par de chaleureuses acclamations.

Discours de M. Goremykine, président du Conseil.

« La guerre demande des sacrifices énormes. Le Gouvernement est fermement résolu à faire tous ces sacrifices. Il vous a convoqués pour vous expliquer le véritable état de choses et concerter avec vous des moyens de vaincre. La guerre a montré que nous n'y fûmes pas suffisamment préparés eu égard à l'effort de l'ennemi ; donc, pour en avoir raison, il faut tout le développement des forces nationales. Le Gouvernement ne soumettra à votre examen que les projets de loi ayant trait à la guerre et dans ce domaine vous aurez un large champ d'activité. Ce n'est pas le moment de discourir sur l'amélioration de la vie intérieure de la Russie. En temps de paix, cette amélioration sera réalisée avec votre concours.

« Aujourd'hui je tiens à toucher la question de la *Pologne*. Elle ne pourra être résolue pleinement qu'après la guerre ; mais dès aujourd'hui il importe de savoir si l'organisation future du peuple polonais est irrévocablement décidée par l'appel du grand-duc généralissime, au commencement de la guerre. Le peuple polonais, chevaleresque, noble, fidèle et brave, mérite les sympathies et le respect. L'Empereur m'a chargé de vous dire que Sa

Majesté a ordonné au conseil des ministres d'élaborer des projets de loi, accordant à la Pologne, après la guerre, le droit d'organiser librement sa vie nationale, sociale et économique sur la base de l'autonomie sous le sceptre des empereurs de Russie.

« Avec les Polonais, les autres nationalités de l'immense Russie firent preuve de leur fidélité à la mère patrie ; notre politique intérieure devra donc être pénétrée d'un principe d'impartialité et de bienveillance à l'égard de tous les citoyens fidèles russes, sans distinction de nationalité, croyance ou langue. (*Applaudissements.*)

« Unissons-nous dans l'effort commun auquel nous appelle le monarque. Le Gouvernement est fermement persuadé que, tôt ou tard, la victoire sera à nous (*Applaudissements*) et cette foi est partagée par toute la Russie. Soyons unis dans un seul programme, celui de la victoire. » (*Longs et unanimes applaudissements.*)

Discours du général Polivanoff, ministre de la Guerre.

« La Russie est en guerre avec les États qu'elle avait libérés il y a un siècle des mains de Napoléon. Par des préparatifs savants et opiniâtres poursuivis pendant plus de quarante ans, l'Allemagne a obtenu, en effet, les résultats qui la mirent, au point de vue militaire, au-dessus des autres pays, surtout quand elle emploie ses riches ressources techniques en plein oubli des traditions de la guerre qui formaient jusqu'ici le code de l'honneur militaire des nations civilisées. En ce moment, l'ennemi a concentré contre nous des forces énormes. Elles ont enveloppé le territoire militaire de Varsovie, dont les contours stratégiques ont été toujours le point faible de notre frontière ouest. En conséquence, nous avons cédé peu à peu à l'ennemi une partie de cette région, nous repliant sur les positions où notre armée se prépare à la reprise de son offensive. C'est la fin qui couronne l'œuvre. Nous céderons peut-être Varsovie aujourd'hui, comme en 1812 nous avons cédé Moscou, pour assurer la victoire finale. Ce sentiment prédomine dans toute la Russie comme celui de l'amour et du respect pour notre armée à la-

quelle nous devons la marche triomphante sur Lemberg, les victoires de Galicie et de Prasnych où nous avons enlevé des trophées inouïs. » (*Longs applaudissements.*)

Le ministre parle en des termes chaleureux des armées alliées. Il cite la défense héroïque de la Belgique, la brillante bataille de la Marne, où les armées anglaise et française combattant fraternellement firent battre en retraite les Allemands. Il rappelle les actions mémorables d'Ypres et d'Arras où le haut commandement allié fit valoir des qualités inimitables.

Il décrit les victoires japonaises, serbes et monténégrines et met en relief la progression savante de l'armée italienne, surmontant des difficultés incroyables. (*Longs applaudissements.*)

Le ministre déclare que l'armée russe a fait son devoir, mais pour être victorieuse il faut qu'elle sente que tout le pays est derrière elle comme un énorme réservoir qui la nourrit. Le ministre cite les projets militaires qu'il va soumettre à la Douma, notamment les appels de la classe de 1916 et de certaines catégories de la réserve.

Grâce aux efforts combinés de l'intendance et du ministère de l'Agriculture, l'approvisionnement de l'armée se fait sans discontinuer, avec des résultats favorables. Jamais, dans aucune guerre, la difficulté d'approvisionner une armée ne fut surmontée comme elle l'est aujourd'hui.

La situation économique de la Russie n'est nullement ébranlée par la guerre : car grâce aux bonnes récoltes le pays abonde de nouveau en toutes sortes de provisions et pourra soutenir la guerre encore des années.

Passant aux moyens techniques inépuisables chez les Allemands, le ministre insiste sur la nécessité d'imiter la France et l'Angleterre qui font d'énormes progrès dans la fabrication des munitions.

Le ministre termine en disant :

« Vous voyez quel est l'ennemi que nous combattons. Il faut à tout prix qu'il soit vaincu, autrement l'Europe tombera sous le joug teuton. Dans ce but, sans perdre un instant, nous emploierons toutes les facultés du pays au développement de sa défense nationale. »

Discours de M. Sazonof.

M. Sazonof, ministre des Affaires étrangères, prononce le discours suivant :

« Pour l'anniversaire du jour fatal où, malgré nos efforts pour maintenir la paix, l'Allemagne nous a déclaré la guerre, allumant dans toute l'Europe une conflagration comme on n'en avait jamais vu, il est nécessaire de jeter un coup d'œil en arrière et de totaliser les événements vécus pendant l'année écoulée. C'est la troisième fois que, depuis un an, avec l'autorisation impériale, je vous parle de cette tribune.

« Mes discours précédents, ainsi que la correspondance authentique du ministère, vous ont mis suffisamment au courant des faits qui ont amené la grande collision actuelle des peuples, et *vous savez que ni la Russie ni ses alliés ne sont responsables des innombrables malheurs qui ont accompagné cette guerre.* Aussi je ne parlerai pas des choses déjà dites.

La situation politique.

« Au moment présent de tension extrême de toutes nos forces, quand nous sommes tous réunis ici dans la seule intention d'aider nos troupes héroïques à vaincre l'ennemi, le temps est précieux pour l'œuvre entamée ; aussi je me bornerai à résumer la situation politique actuelle, tout en tenant à vous prévenir que, si vous ne trouvez pas la réponse finale à la question qui vous préoccupe, vous comprendrez, j'en suis sûr, combien il me serait difficile de toucher aujourd'hui à celles qui sont encore en voie de pourparlers.

« Peu de changements se sont produits dans le domaine des rapports internationaux depuis mon dernier discours. Comme auparavant, la Russie est étroitement liée à nos vaillants alliés et l'œuvre compliquée de l'action combinée des États séparés est bien organisée, car les forces de chaque État sont mises à profit de la façon la meilleure pour parvenir au but commun. » (*Applaudissements.*)

M. Sazonoff continue en saluant l'Italie :

« *La famille des nations unies et alliées s'est enrichie d'un nouveau membre, l'Italie* (Vifs et longs applaudissements), dont le peuple voulait depuis longtemps libérer ses compatriotes du joug de l'étranger.

« Les noms de Trieste et de Trente ont été de longue date le mot d'ordre des descendants de ceux qui combattirent pour la régénération italienne. Le gouvernement Salandra, au cours des premiers mois de guerre, préparait soigneusement son entrée en action et, quand l'heure est venue, il a rallié la Russie, la France et l'Angleterre, au nom de la réalisation des idées du peuple italien. Je suis bien aise de cette occasion de saluer avec vous l'Italie alliée. (*Applaudissements.*)

« Si l'exemple de l'Italie avait été suivi par d'autres États, cela aurait contribué à amener la fin rapide de la guerre, la cessation de l'effusion du sang, et aurait rendu aussi plus proche l'heure où les peuples belligérants seraient à même de reprendre leur paisible travail.

« Cependant l'heure des résolutions suprêmes n'est pas encore passée, et l'on peut espérer que ceux des neutres qui ne pourront pas donner par un autre moyen une solution à leurs problèmes nationaux en profiteront.

« Ces derniers temps, il a été beaucoup parlé de l'état d'esprit de nos voisins du Nord, les *Suédois;* on tirait des conclusions disparates des paroles dites

par leurs hommes d'État. Nos rapports amicaux avec la Suède, notre désir sincère d'entretenir avec elle les meilleures relations de bon voisinage sont trop connus pour que j'aie besoin de le confirmer. (*Cris : Oui! oui!*) Nous nous rendons parfaitement compte des embarras inévitables créés au commerce suédois par suite de la position de ce pays, situé au milieu des belligérants, mais je suis content de relever la droiture avec laquelle le Gouvernement suédois sauvegarde sa neutralité, tout en veillant cependant à ses intérêts nationaux.

« Les négociations anglo-suédoises poursuivies en ce moment à Stockholm, tout en restant sur le terrain affaires, montrent des deux côtés une tendance indubitable à trouver un terrain d'entente, et nous souhaitons qu'elles aboutissent prochainement à une fin heureuse.

« Les procédés de guerre monstrueux employés par l'Allemagne, ne s'arrêtant ni devant l'empoisonnement en masse de nos soldats, ni devant l'extermination des femmes, des enfants et des citoyens paisibles, ne pouvaient pas ne pas faire naître dans les pays neutres de justes sentiments de répugnance. Au delà de l'Océan, le sentiment de révolte est analogue ; la population des *États-Unis,* pénétrée de sentiments humanitaires, n'a pas pu ne pas réagir énergiquement contre le crime. Un crime semblable au torpillage du *Lusitania,* qui a coûté la vie à tant de citoyens américains ; cet attentat, sans exemple, de cruauté absurde, est une tache ineffaçable sur le nom de l'Allemagne.

« Il est difficile de dire si des mesures plus énergiques suivront la riposte sévère du président Wilson au Gouvernement allemand, mais il est déjà évident que l'opinion publique américaine est révoltée des actes des Allemands, malgré les efforts que ces derniers font pour gagner la bienveillance de l'Amérique.

« La vaillance sans exemple des troupes alliées qui combattent aux *Dardanelles* provoque notre admiration unanime. (*Bravos et applaudissements.*)

« En subissant de graves pertes, en forçant des obstacles presque insurmontables élevés par la nature même et savamment mis à profit par les Allemands, nos vaillants alliés, avec une ténacité inébranlable, nous rapprochent du moment souhaité, où le lien proche et direct sera établi entre eux et nous.

« Les Turcs, sentant l'orage qui approche, se sont abattus avec une cruauté exceptionnelle sur les peuples chrétiens encore sous leur domination. Les *Arméniens* subissent des persécutions qu'ils ont brisées cependant, car les volontaires arméniens luttent courageusement avec nous contre leurs oppresseurs. (*Bravos et applaudissements.*) Ainsi la ville de Van, qui a résisté près d'un mois jusqu'à sa libération par nos troupes, a subi des persécutions non moins terribles de la part des Turcs. La population locale grecque, femmes et enfants, ne peut que provoquer la commisération et la révolte du peuple hellénique et de son Gouvernement, et ce dernier aura à résoudre la question de savoir s'il est capable de venir au secours de ses coreligionnaires d'Asie Mineure sans se joindre aux puissances combattant pour le droit et la justice.

« Je ne doute point que, dans d'autres pays encore neutres, les gouvernements se trouveront pleinement d'accord avec les aspirations de leurs peuples et se décideront à enjamber la voie que leur indiquent leurs intérêts vitaux et tout leur passé. En cette occasion, je dois relever la pression que subit la *Roumanie* de la part des agents austro-allemands. Cependant, malgré tous leurs efforts, le Gouvernement roumain résiste à la tentation, et nous continuons à maintenir avec lui des relations d'amitié dont le raffermissement et le développement font l'objet de nos soins réciproques. Je juge comme superflu de signaler la par-

ticipation de la *Serbie* à notre lutte contre nos ennemis. Après les miracles de bravoure et de dévouement dont elle a fait preuve, l'armée serbe, avec des forces nouvelles et en s'appuyant sur l'aide de la France et de l'Angleterre, est prête à rejoindre ses alliés. Je suis persuadé que le peuple serbe, qui a conscience de son devoir patriotique, puisera un nouveau courage pour les nouveaux sacrifices extraordinaires qui incombent dans une mesure égale à tous les alliés. (*Mouvement et applaudissements.*)

« *L'occupation de Scutari* par le *Monténégro* a été provoquée, comme l'a déclaré le Gouvernement de Cettigné, par le besoin urgent de faire cesser le brigandage des bandes albanaises qui entravaient le ravitaillement régulier du Monténégro. Le Gouvernement monténégrin fit ressortir, en cette occasion, qu'il ne cherche pas à anticiper sur le sort de la ville, qui dépend uniquement de la volonté des puissances alliées.

« En luttant contre nous sur les champs de bataille, nos ennemis ont développé en même temps, dans les pays neutres, une grande propagande clandestine faite dans l'intention de soulever contre les Alliés l'opinion publique de ces pays et, s'il est possible, d'amener une collision ouverte ; ainsi trament-ils des menées énergiques en *Perse* en vue d'y provoquer des désordres ; ils distribuent de l'argent, forment des bandes armées, importent des armes, des mitrailleuses, des munitions.

« Nous avons pris des mesures pour contrecarrer ces menées ; mais malheureusement les troubles permanents de la Perse, la discorde entre le Gouvernement et les milieux démocratiques, et la crise ministérielle durant plus d'un mois sans le moindre résultat, rendent difficile la tâche de la pacification du pays ; néanmoins, l'activité bien réglée et absolument solidaire des représentants russe et anglais en Perse, qui font des efforts combinés pour aider

le Gouvernement persan à étouffer les troubles, nous permet d'espérer que les menées de nos ennemis échoueront et que le calme sera rétabli dans le pays. Je dois ajouter aussi que, si nos efforts restent stériles et si les mesures prises n'amenaient pas l'apaisement, nous serions forcés de recourir probablement à d'autres moyens d'action. (*Applaudissements.*)

« Vous vous êtes sans doute aperçus que, dans ces temps derniers, *la presse japonaise discutait la question de l'utilité d'une étroite union politique russo-japonaise*. Cette idée a trouvé également des échos de sympathie dans notre presse. En effet, la lutte contre l'ennemi commun et les services éminents rendus par le Japon à nous et à nos alliés dans cette lutte n'ont pas pu ne pas influencer les gouvernements de la Triple Entente, l'opinion publique des pays alliés ayant créé l'atmosphère où se forgent les liens politiques solides entre les nations. Les dix années écoulées depuis le traité de Portsmouth ont prouvé que le voisinage paisible de la Russie et du Japon est parfaitement possible et est réciproquement avantageux.

« Nos rapports d'alliance actuels avec le Japon doivent être les avant-coureurs d'une alliance encore plus étroite. (*Bravos et applaudissements.*)

« L'action de l'armée japonaise contre la forteresse allemande de Tsing-tao a eu pour conséquence la prise de cette place forte et du territoire affermé de *Kiao-tchéou* aux mains allemandes.

« A la suite de ce fait, les Gouvernements japonais et chinois ont entamé des pourparlers qui ont amené une entente cimentant les droits particuliers du Japon dans les régions de la *Chine* où les Japonais sont concentrés. Nos rapports amicaux avec le Japon et la Chine nous donnaient l'assurance que ces négociations ne compromettraient pas les intérêts russes et nous ont permis de les suivre avec un calme complet, même dans les moments les plus critiques.

Le Japon et la Chine ont apprécié hautement notre attitude. De même nos rapports de confiance avec le Gouvernement chinois nous ont permis de parvenir à une entente définitive au sujet de la Mongolie extérieure.

« Le 7 juin, a été signée à Kiakhta une entente qui sera tout prochainement publiée.

« En vertu de cet acte, la *Mongolie extérieure* est reconnue intérieurement comme État indépendant, vassal de la Chine. Les Mongols de la Mongolie extérieure acquièrent le droit de self-gouvernement intérieur, la liberté d'action dans les questions de commerce et d'industrie et jusqu'au droit de passer à ce sujet des ententes internationales.

« Seule, dans le domaine des relations politiques et étrangères, l'indépendance de la Mongolie est limitée au droit de la Russie et de la Chine d'intervenir.

Le gage du succès.

« En terminant, je tiens à dire que si, après une année de guerre, les résultats de tant d'efforts peuvent ne pas paraître correspondre à leur énormité, il ne faut pas oublier que le gage du succès est dans la fermeté et dans la ténacité ; je peux déclarer en pleine assurance que le Gouvernement, étroitement uni à l'opinion publique même, ne pensera pas passer à la paix avant la destruction définitive de l'ennemi. (*Bravos et longs applaudissements.*)

« La guerre qui nous a été imposée a mis sur le tapis des problèmes qui n'étaient en juillet 1914 que des rêves lointains. Ces problèmes nous demandent le développement de toutes nos forces, car nous sommes tenus devant toute la Russie de les mettre à exécution.

« Quelles que soient les épreuves fugitives qui nous atteignent, nous devons rester immuables dans notre résolution de combattre l'ennemi jusqu'à la victoire.

Jusque-là nous garderons une ferme confiance dans le triomphe de notre juste cause. » (*Longs applaudissements.*)

M. Bark, ministre des Finances, a pris la parole pour présenter un court exposé financier :

« Les frais de la guerre s'élèveront pour la Russie, vers la fin de 1915, à une somme de 7 milliards 242 millions de roubles. Pour les couvrir, le ministère projette une série d'opérations de crédit dont le succès est hors de doute. Car le total des économies nationales a augmenté de 1.800 millions, ce qui prouve que le pays possède des ressources suffisantes pour réaliser ces opérations, ressources qui doivent être attribuées à la pondération du peuple. »

Le lendemain 3 août, la Douma a voté à l'unanimité tous les crédits demandés.

Après la séance de la Douma, les ministres se sont rendus au Conseil de l'Empire, où ils ont prononcé les mêmes discours.

Les orateurs de tous les partis ont exprimé leurs sympathies aux Polonais et ont salué la déclaration du Gouvernement relative à l'autonomie de la Pologne.

Le représentant du groupe polonais, M. Veliopolsky, a fait la déclaration suivante :

« Nos villes sont ruinées, nos villages réduits en cendres, l'ennemi est aux portes de notre capitale. En cette heure historique, nous déclarons que la voie que nous avions choisie ne dépend pas de la fortune de la guerre. Nous espérons dans le secours de Dieu. La Pologne demeurera en union avec la Russie sous le sceptre de notre monarque. »

Le Conseil de l'Empire a ensuite voté un ordre du jour disant qu'il est persuadé que « l'immense Russie, unifiée en une collaboration avec le Gouvernement, la Douma et le Conseil d'Empire, trouvera la force qui détruira les intentions subversives de nos ennemis en attendant la liberté des peuples ».

EN ANGLETERRE

Le roi George V a adressé au Président de la République Française le télégramme suivant :

Londres, le 4 août 1915.

A l'occasion de l'anniversaire du jour où mon pays a été forcé de prendre les armes contre la puissance qui a préféré la guerre à la conférence et qui a violé de la façon la plus flagrante les traités qu'elle avait signés, je désire vous exprimer ma ferme conviction que nos efforts unis conduiront au succès, et vous assurer de ma coopération indéfectible et de ma détermination, ainsi que de celle de mon pays, de poursuivre la guerre avec vos vaillantes armées jusqu'à ce qu'elle puisse se terminer à notre satisfaction et que la paix puisse être garantie.

GEORGE R.I.

Le Président de la République a répondu :

Paris, le 4 août 1915.

Je remercie Votre Majesté des assurances qu'Elle veut bien me donner. La France aborde la seconde année de guerre avec la même résolution et la même confiance que l'Angleterre. Elle est déterminée à ne pas déposer les armes avant que la victoire ait couronné ses drapeaux et ceux de ses vaillants alliés, et avant que nos ennemis abattus aient cessé d'être une menace pour la paix du monde.

RAYMOND POINCARÉ.

Le roi George d'Angleterre a envoyé au roi Albert le télégramme suivant :

A l'anniversaire du jour où mon pays fut forcé de prendre les armes contre la puissance qui préféra la guerre à une conférence et de la façon la plus flagrante viola ses obligations résultant des traités, je désire vous exprimer ma ferme conviction que nos efforts unis conduiront à une victorieuse issue et vous assurer de ma coopération absolue et de la détermination de moi-même et de mon pays en union avec vos vaillantes troupes, de continuer la guerre jusqu'à ce qu'elle puisse être terminée à notre satisfaction et que la paix puisse être assurée.

GEORGE R.I.

Le Roi des Belges a répondu :

Je vous exprime ma vive gratitude pour le télégramme que vous m'avez envoyé et mon inébranlable conviction que les efforts des armées alliées conduiront à une paix fondée sur le triomphe de la justice.

S'étant d'avance sacrifiée pour sauvegarder son honneur et rester fidèle aux traités qui consacraient son existence autonome et l'équilibre même de l'Europe, la Belgique continuera de faire son devoir jusqu'au bout, en dépit des souffrances et des deuils dont elle a été accablée. Votre nouveau témoignage de sympathie me touche profondément et j'ai à cœur de vous donner l'assurance de mon attachement dévoué.

ALBERT.

L'anniversaire de la guerre en Grande-Bretagne.

L'anniversaire de la déclaration de la guerre a été commémoré solennellement hier, dans tout le Royaume-Uni. Partout, aussi bien dans la capitale que dans toutes les villes du royaume, des colonies et des possessions d'outre-mer, des services religieux ont été célébrés à la même heure, et des prières dites pour le succès des nations alliées.

Le plus imposant de ces services a été célébré à

la cathédrale Saint-Paul pour appeler la bénédiction divine sur l'Angleterre, la Grande-Bretagne et ses alliés.

La cérémonie revêtait un caractère de manifestation militaire. Plus de cinq mille assistants étaient présents; au premier rang avait pris place la reine Alexandra, accompagnée de la princesse Louise; le Roi était en kaki; Lord Kitchener, beaucoup d'officiers, presque tous les ministres, tous les diplomates des pays alliés assistaient à la cérémonie. M. de Fleuriau, conseiller de l'Ambassade de France, le colonel de La Panouse, attaché militaire, en l'absence de M. Cambon, représentaient l'Ambassade de France.

Jamais des acclamations ne furent plus enthousiastes sur tout le parcours des souverains; on sentait que la foule de Londres, comme, du reste, dans tout l'Empire britannique, vibrait aujourd'hui à l'unisson des souverains et du Gouvernement avec la détermination de poursuivre la guerre coûte que coûte jusqu'au triomphe final.

Le grand-duc Michel et la comtesse Torby, sa femme, ont été acclamés par la foule, qui voulait témoigner son admiration et sa vive sympathie pour l'armée russe dans la lutte héroïque qu'elle soutient actuellement.

Au sortir de la cérémonie, l'attaché militaire de France, qui portait l'uniforme de colonel de dragons, a été reconnu et a été l'objet d'une ovation de la part de la foule.

Les meetings patriotiques.

Le soir, des meetings patriotiques ont eu lieu à Londres et dans tout l'Empire. Partout la résolution suivante a été votée :

« L'Empire britannique tout entier a élevé la voix

pour affirmer à la face du monde « qu'en ce jour « anniversaire de la déclaration d'une guerre juste, « l'Empire proclame sa volonté inflexible de pour- « suivre jusqu'au triomphe final la lutte pour la « défense de l'idéal de liberté et de justice qui cons- « titue pour les Alliés une cause commune et sacrée. »

Parmi les orateurs, on signale, à Folkestone, M. Bonar Law et le général Sam Hughes ; à Bath, M. Walter Long ; à Hove, Sir Edward Carson ; à Redcar, M. Herbert Samuel ; à Camberwell, M. Mac Namara ; à Battersea, Lord Hugh Cecil ; à Holborn, le journaliste et député irlandais O'Connor ; au London Opera House, Lord Crewe, M. Balfour et Sir R. Borden, premier ministre du Canada.

Le haut commissaire en Australie et l'agent général de la Nouvelle-Galles du Sud ont développé aussi l'ordre du jour dans d'autres quartiers de Londres.

Plus de trois cents membres du Parlement ont défendu l'ordre du jour dans les autres localités du Royaume-Uni.

La note générale des différentes manifestations est la confiance. Partout on est sûr de la victoire et on est déterminé à coopérer de toutes ses forces à la grande œuvre du rétablissement du droit et de la justice dans le monde ; c'est la signification et la portée de la grande manifestation britannique d'aujourd'hui.

Discours de M. Balfour.

Trois mille personnes assistaient à la réunion tenue à l'Opéra de Londres et où MM. Balfour et Borden furent les principaux orateurs.

Voici les principaux passages du discours de M. Balfour :

« Il n'est pas besoin de graver dans l'esprit des auditeurs que la résolution de la Grande-Bretagne de poursuivre la guerre jusqu'au bout est inébranlable

et qu'elle est devenue plus forte que jamais ; ce n'est pas seulement la résolution qui est inébranlable, c'est aussi la confiance dans l'issue finale.

« Malgré leur prévoyance et leur infinie capacité de travail, les Allemands, dans cette guerre, ont commis erreurs de jugement sur erreurs de jugement ; sauf en ce qui concerne l'importance des munitions et de la grosse artillerie, toutes leurs prévisions ont été déçues.

« Certes, si ceux qui viennent aujourd'hui nous affirmer que jamais ils n'ont cherché la guerre avaient prévu comment les choses tourneraient et qu'ils n'auraient pas sur les événements l'emprise qu'ils pensaient, aucun homme n'aurait été déplacé, aucun soldat mobilisé, aucune vie sacrifiée entre les monts Oural et la baie de Biscaye.

« Si la Grande-Bretagne était restée en dehors du conflit, les flottes alliées n'auraient pas eu la supériorité sur les flottes ennemies. Sans doute, cela aurait été fatal à la longue pour l'Angleterre ; mais, pour ceux que nous sommes fiers d'appeler nos alliés, cela eût été fatal en l'espace de quelques mois. Le monde a été sauvé d'une tyrannie comme il n'en avait jamais connu, par ce fait que la maîtrise de la mer n'a jamais été entre les mêmes mains que la prédominance militaire.

« Nous n'avons jamais prétendu, — et ceux pour lesquels notre assistance était précieuse savent que nous ne l'avons jamais prétendu, — que nous avions à notre disposition une grande armée permanente. Nous disions que nous pourrions envoyer 160.000 hommes. Notre offre a été acceptée avec une extrême gratitude. Qu'est-il arrivé ? Les pertes des braves combattants partis pour le front sont supérieures au total des forces que nous avions promis d'envoyer. Ce que nous avons fait dépasse de beaucoup ce que primitivement on attendait de nous.

« Et ce que nous avons fait n'est qu'une partie de

ce que nous allons faire (*Applaudissements*). Nous n'avons pas encore lancé nos foudres, nous n'avons pas encore été à même d'envoyer sur terre nos forces entières. L'histoire dira que ce pays, qui a joué son rôle en matière maritime, n'a pas manqué de donner son plein effort en matière militaire, et cela en dépassant de beaucoup ce que ses critiques ou ses amis attendaient de lui. (*Applaudissements.*)

« Nous qui, de temps immémorial, avons été le champion de la liberté, nous savons que nous sommes engagés pour la défense d'une cause sacrée. Dans ces conditions, nous souscrivons tous à cet ordre du jour. »

Sir R. Borden, premier ministre canadien, a pris ensuite la parole pour se féliciter de cette manifestation de l'unité de l'Empire britannique.

La résolution a été votée par acclamation.

Discours de Sir Edward Carson.

Dans le discours qu'il a prononcé à Hove, Sir Edward Carson a fait un grand éloge de Lord Kitchener, « le meilleur juge, a-t-il dit, des nécessités nationales, auquel il importe de conserver la confiance la plus absolue ».

Sir Ed. Carson a ajouté :

« A ceux qui déclarent qu'ils ne consentiront jamais au service militaire obligatoire, je demande s'ils persisteraient dans cette attitude si on leur disait qu'il est impossible de remporter la victoire sans que le pays prenne la résolution de la remporter. Le pays ne va pas suivre avec un scrupule excessif de vieilles méthodes absolument futiles en temps de guerre. Il n'y a pas de mesures se rattachant à l' « organisation militaire du pays qu'on ne permette « à Lord Kitchener de prendre, s'il en demande « l'autorisation. »

Discours de M. Bonar Law.

A Folkestone, M. Bonar Law a fait l'éloge des troupes britanniques qui se battent en France.

« Le despotisme militaire disposant de toutes les ressources de la science, a-t-il déclaré, ne prévaudra jamais contre le droit et l'humanité. J'espère que le résultat de cette guerre rendra à jamais impossible pour un homme ou un groupe d'hommes de plonger de nouveau le monde dans la guerre. »

Parlant de l'avenir, M. Bonar Law a ajouté :

« La route peut être longue et ardue, mais il n'y a pas de doute à avoir sur l'issue de la lutte, et cette issue, c'est la victoire. Il nous faut être victorieux dans cette guerre, et pour cela nous devons risquer tous nos hommes et tous nos shillings. Les Allemands repoussent devant eux l'armée russe, non pas grâce à leur supériorité en effectifs ou à cause de la qualité de leurs soldats, mais en raison de la supériorité de leur préparation militaire. Mais cela ne va pas durer toujours.

« Pour les munitions, le Royaume-Uni dispose de ressources aussi grandes que tout l'Empire germanique, et ces ressources seront, de semaine en semaine, utilisées de plus en plus largement jusqu'à ce que la supériorité de l'Allemagne cesse.

« L'Allemagne n'a qu'une seule chance de remporter la victoire, c'est de conclure une paix séparée avec l'un ou l'autre des Alliés. Et cette chance-là lui échappe ; les Alliés se sont engagés à conclure la paix ensemble et leurs engagements ne sont pas des « chiffons de papier. »

Il faut également relever cette déclaration faite par M. Bonar Law « qu'il a été entendu que, lorsque le moment sera venu d'ouvrir des négociations pour la paix, les gouvernements des colonies seront admis à donner leur avis ».

(*Journal des Débats,* 6 août 1915.)

FRANCE ET RUSSIE

A la fin de la séance du 4 août à la Chambre des Députés, M. Raynaud a présenté la proposition de résolution suivante :

« Messieurs,

« Il nous a paru que la séance historique du 3 août, à la Douma, ne devait pas rester sans écho parmi nous.

« Dans cette séance qui a eu, en Russie et dans le monde entier, un si grand retentissement, les membres du Gouvernement russe ont fait des déclarations qui sont allées droit au cœur de la nation française. (*Vifs applaudissements.*)

« La Douma, par la voix autorisée de son éminent président, s'est associée à la résolution invincible du Tsar et de ses ministres.

« Elle nous a montré son énergie et sa résolution de poursuivre la victoire qui ne peut échapper à la persévérance commune et à la volonté des nations alliées. (*Très bien! Très bien!*)

« Sans doute, le Gouvernement français saura faire connaître au Tsar et à ses ministres ses

sentiments de gratitude et de confiance, et ce n'est pas à nous à empiéter sur ce point de ses attributions.

« Mais il nous appartient d'envoyer à la Douma russe l'expression des sentiments de la Chambre française et de lui marquer à quel point nos âmes ont été touchées de cette magnifique manifestation de loyauté, d'énergie et de fierté patriotique. » (*Vifs applaudissements.*)

Proposition de résolution.

« La Chambre des Députés adresse à la Douma de l'Empire ami et allié le témoignage de sa profonde admiration. Elle s'associe à l'enthousiaste manifestation par laquelle Sa Majesté l'empereur Nicolas II, son gouvernement et l'unanimité des représentants de la nation russe se déclarent indissolublement unis dans la volonté de poursuivre, par les efforts de l'héroïque armée russe et de son glorieux chef, la guerre d'indépendance des peuples contre le militarisme germanique. » (*Vifs applaudissements.*)

M. Albin Rozet, *président de la Commission des affaires extérieures :* « Messieurs, la Commission des affaires extérieures, des protectorats et des colonies, donne son approbation entière au texte qui vient de vous être communiqué.

« Elle demande à la Chambre de l'adopter, heureuse de prendre sa part dans une manifestation de profonde cordialité pour notre amie et alliée, la grande Russie, dont la valeureuse armée combat en ce moment avec la nôtre pour la libération des peuples et le salut de la civilisation. » (*Applaudissements.*)

La proposition est aussitôt adoptée à l'unanimité. M. Deschanel ajoute :

« Votre président s'empressera de transmettre à Son Excellence le président de la Douma la résolution que la Chambre vient de voter à l'unanimité. » (*Applaudissements.*)

Le Temps du 7 août commente comme suit ce témoignage de sympathie aux Russes :

A l'heure même où les Austro-Allemands s'efforcent de grossir démesurément l'importance politique et militaire de leur occupation de Varsovie, la Chambre française a tenu à envoyer à la Douma de l'Empire russe le témoignage de sa cordiale et profonde admiration. Il y a là une manifestation à laquelle on sera unanime à applaudir, car elle traduit les sentiments que la France entière éprouve à l'égard du peuple russe. Il importe que la solidarité des alliés s'affirme nettement dans toutes les circonstances de cette grande lutte pour la dignité et la liberté des peuples; il importe que nos ennemis sachent que les nations étroitement unies pour la défense de la cause suprême de l'humanité contre les entreprises criminelles des empires de proie demeurent inébranlablement résolues à poursuivre jusqu'au bout leur tâche sacrée, quelles que puissent être les difficultés à surmonter.

En Russie, la Douma, interprète de la pensée et de la volonté de tous les éléments de la nation, a affirmé dans la séance historique du 3 août qu'elle s'associait sincèrement et totalement à la résolution du Tsar et du Gouvernement impérial de poursuivre cette guerre jusqu'à sa conclusion logique. En présence des événements qui se déroulent en Pologne, cette démonstration des représentants de la Russie eut une grandeur qui a vivement impressionné tous les esprits libres dans le monde civilisé. La Douma, loyale, animée du plus noble sentiment patriotique, veut elle aussi que la Russie, comme tous les alliés, combatte jusqu'à la victoire finale.

Une telle affirmation devait trouver logiquement son écho au sein de la représentation nationale française, et la résolution adoptée hier par la Chambre des Députés traduit en termes excellents la pensée du peuple français. Elle atteste que les épreuves subies au cours de cette guerre ont renforcé encore les liens moraux et politiques qui unissent les deux grandes nations, que l'alliance parfaite est dans les cœurs comme dans la lettre des traités, que notre confiance dans l'héroïsme des armées du Tsar est inébranlable, que la certitude demeure entière chez tous les alliés du triomphe du droit et de la civilisation par les efforts opiniâtrément soutenus des peuples épris de justice et de liberté.

Nos amis russes apprécieront à toute sa valeur l'élan qui nous porte vers eux, et le salut fraternel que la Chambre française adresse à la Douma d'Empire dans les circonstances présentes sera compris partout dans toute sa haute signification.

QUELQUES COMMENTAIRES DE LA PRESSE

Le Temps, 8 août 1915 :

Du 4 août 1914 au 4 août 1915.

Le Parlement a célébré hier le premier anniversaire de la guerre en écoutant et en applaudissant un beau message du Président de la République et les éloquents discours du président du Sénat et du président de la Chambre. A M. Raymond Poincaré, qui trouva l'an dernier l'heureuse formule de l' « union sacrée », il appartenait de dresser en quelque sorte le bilan moral d'une année de guerre. Il s'en est acquitté d'une manière simple et sobre, comptant que la rhétorique est non seulement superflue mais déplacée lorsque les faits parlent si haut.

Le message évoque tour à tour, en quelques traits précis et brefs, la « physionomie grave et sereine » de Paris devant le péril qui fut conjuré par la victoire de la Marne, le « courant de fraternité nationale » qui a mis un terme à nos divisions, la « patience et la fermeté de l'âme populaire » ne négligeant rien de ce qui constitue en temps ordinaire le cours régulier de la vie, l'empressement de tous les Français apportant leur or aux guichets du Trésor ou de la Banque, et, pour tout dire d'un mot, la « beauté du peuple lumineusement reflétée dans l'armée ». L'armée ! Cette noble armée dont la France est si justement glorieuse, car elle a compris toute la « grandeur de son rôle ». Elle nous a montré tous les héroïsmes, l'héroïsme spontané et l'héroïsme réfléchi, l'élan et la ténacité. Son dernier bienfait, son plus récent miracle, ce furent « les permissionnaires apportant à leur foyer le réconfort de leur bonne humeur et de leur légitime fierté ». Que de

raisons d'espérer ! Mieux encore : que de certitudes de vaincre !

Les allocutions des présidents du Sénat et de la Chambre, prononcées après la lecture du message présidentiel, ont été dignes du Parlement et du pays.

M. Antonin Dubost a fait entendre, avec l'autorité de la raison et l'accent de la sagesse, les plus judicieux et les plus utiles conseils. Après avoir résumé la situation actuelle en ces quelques mots : « Territoire violé, âme intacte et confiance entière », il a dit à la France et, sans doute aussi, aux partis politiques : « Point de divisions ! Point de paroles vaines ! » Attentif aux préoccupations du jour et au devoir immédiat, il a ajouté : « Écoutons seulement la voix des canons et l'appel des usines », et plus loin, cette invitation significative : « Que les administrations se mettent sur le pied de guerre ! » Le langage excellent de M. le président du Sénat préparait son énergique et péremptoire conclusion : « Au travail ! »

A la Chambre, où l'on garde encore le souvenir de l'émouvant discours prononcé par M. Paul Deschanel le premier jour de la guerre, le président ne compte que des admirateurs : leur attente n'a pas été déçue. Dans un langage nerveux, plein de force et semé d'images, M. Paul Deschanel a décrit l'effort merveilleux de notre France, « la France de Jeanne d'Arc et de Valmy ». Il a renouvelé, au nom des représentants de la nation, le serment sacré du 4 août 1914. Il a loué l'œuvre du Parlement et il a demandé à tous ses collègues de « rester unis contre l'envahisseur, comme la nation elle-même ». M. Paul Deschanel ne s'est point contenté de nous recommander à nous tous la « mesure » et le « sens des réalités ». Il en a donné la claire et vivante formule : « Écartons avec la même énergie les semeurs de paniques et les semeurs d'illusions. Soyons des semeurs de confiance, de confiance raisonnée. » Et nous vaincrons, parce que nous avons « la volonté et la constance ».

Parmi tous les sages avis qu'ont donnés hier des voix si autorisées, il nous semble que le plus utile à répandre et celui qui contient le plus de pensées et, pour ainsi parler, le plus de suc, est celui qu'exprimaient les deux paragraphes suivants du message présidentiel :

« La généreuse émulation qui excite toutes les activités françaises à s'employer dans l'intérêt de la défense, et

que le Parlement a le patriotique souci d'encourager, fortifie elle-même l'union publique, puisque en s'exerçant sur l'objet le plus élevé qui puisse solliciter l'attention des citoyens, elle se dépouille aisément de toute arrière-pensée personnelle. Elle peut donc et elle doit favoriser non seulement cette pleine harmonie des pouvoirs politiques sans laquelle tous les désordres seraient à redouter, mais la coopération nécessaire des bonnes volontés privées.

« Des énergies individuelles qui savent se discipliner elles-mêmes, c'est, de tout temps, la grande force d'une nation. En temps de guerre, les énergies ne sont jamais trop nombreuses ni trop puissantes. Jamais non plus elles n'ont besoin, pour produire leur effet intégral, de mieux coordonner leur action. »

Nous avons essayé de montrer, avant-hier précisément, l'obligation impérieuse, dans les circonstances présentes, d' « accorder les droits du Parlement, les vœux de l'opinion, les nécessités de la défense nationale ». Nous avons indiqué que l'agent ou, si l'on veut, l'instrument constitutionnel de cet accord est M. le Président de la République ; et nous avons constaté que dans les conflits récents qui ont paru surgir et qui se sont apaisés, l'exercice de ce haut arbitrage, visible seulement dans les résultats, fut particulièrement heureux et profitable au pays. En termes meilleurs, le message présidentiel traduit exactement le vœu que nous avions formulé pour « la pleine harmonie des pouvoirs politiques, sans laquelle tous les désordres seraient à redouter ». C'est pour tous une garantie précieuse que le Président de la République comprenne avec tant de clarté le sens de sa magistrature. N'est-ce pas à lui, en effet, qu'il incombe de « coordonner » l'action de tous les pouvoirs, de toutes les énergies et de toutes les bonnes volontés?

Journal des Débats, 6 août 1915 :

Le Message du Président.

L'article 6 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875 attribue au Président de la République le droit de

« communiquer avec les Chambres par des messages qui sont lus à la tribune par un ministre ». Ces messages doivent être contresignés par un ministre, comme tout autre acte du président, sauf les messages de démission qui n'ont besoin d'être ni contresignés ni lus par un ministre, parce que leur caractère personnel leur enlève le caractère d'actes gouvernementaux. En fait, depuis la présidence du maréchal de Mac-Mahon, qui avait fait des messages un usage répété et peu heureux, les présidents ont à peu près renoncé à cette prérogative. Ils s'en sont tenus à leur message d'entrée en fonctions, et, en ce qui concerne Jules Grévy et Casimir-Périer, à leur message de démission. Mais le droit du Président n'en est pas moins resté entier et M. Raymond Poincaré a déjà eu recours à ce procédé solennel, il y a un an, au cours de la séance historique du 4 août. Nulle occasion ne paraissait, certes, mieux indiquée pour remettre en honneur un droit présidentiel qui a sa raison d'être. Le message d'aujourd'hui, au début de la seconde année de guerre, répond de même à la gravité des épreuves que traverse la France ainsi que le monde civilisé presque tout entier.

Le message de M. Raymond Poincaré donne le coup de grâce aux décevantes illusions dont l'ambition germanique s'est enivrée. Nos ennemis avaient mal jugé notre pays, qui est d'ailleurs de ceux que la sympathie seule permet de comprendre. Ils escomptaient « le concours de nos dissentiments », alors que leur brutale agression a eu pour effet de faire taire en un moment toutes nos dissidences. Ils escomptaient peut-être aussi la légèreté brouillonne dont notre régime parlementaire n'a pas toujours su se garantir en temps de paix ; ils espéraient que le Gouvernement, harcelé par les francs-tireurs de toutes les oppositions, n'aurait ni le temps, ni la force, ni le sang-froid nécessaires pour vaquer aux immenses tâches qui réclament son temps tout entier. Mais, malgré quelques heurts inévitables dans le fonctionnement intensif de la machine politique, « la pleine harmonie des pouvoirs publics » s'est patriotiquement établie, et l'effort commun pour le but commun s'est réalisé sans qu'aucun des deux pouvoirs ait eu en rien à abdiquer son rôle et ses responsabilités. L'unanimité s'est manifestée au Parlement comme dans le pays toutes les fois que la fibre sacrée a été touchée. Dans l'immense camp retranché qu'est

devenue la France assaillie, tous redoublent d'ardeur pour remplacer les absents à l'atelier, au sillon, au devoir professionnel quel qu'il puisse être ; tous donnent leur temps, leur or ou leur personne, dès que l'appel est fait à leur dévouement. Et cette union sacrée, non seulement durera autant que la guerre, mais survivra aux circonstances qui l'ont imposée.

C'est, d'ailleurs, l'armée qui en a donné l'exemple le plus magnifique et c'est sur l'armée que le pays tout entier règle sa conduite, parce qu'il sait qu'en elle réside tout son avenir. Sur une nation trempée par un an d'héroïsme et de sacrifices, tous les procédés d'intimidation, de démoralisation, de marchandage, dans lesquels nos ennemis sont passés maîtres, n'ont plus aucune action. Ni les fausses nouvelles, ni les fausses avances n'entament ce que M. Deschanel appelle « l'unité inébranlable de la nation », unité fondée sur une inflexible résolution de ne pas nous laisser duper par une paix précaire et mensongère. La paix que nous conquerrons, au prix de sacrifices dont nous n'ignorons pas la cruauté, sera une paix stable, « qui garantira la sécurité de l'Europe et reconstituera la patrie démembrée ». Ni les semeurs de panique, ni les semeurs d'illusions n'ont prise sur notre ferme propos d'en finir avec la menace constante d'une Allemagne militariste. « Ce peuple magnifique a prodigué son sang, il ne nous faut à nous que du caractère », a conclu M. Paul Deschanel. Nous avons et nous aurons du caractère, et c'est pourquoi le sang versé ne l'aura pas été en vain. Le Président de la République et le Roi d'Angleterre ont exprimé en termes identiques cette froide volonté que rien n'affaiblira chez nous comme chez nos alliés : nous ne poserons pas les armes avant que leur succès n'ait obtenu la paix d'aujourd'hui et garanti la paix de demain.

La Guerre sociale, 2 août 1915 :

Un an après.

C'est vrai : voilà un an que ça dure !

Un an, comme cela passe vite !

Chacun s'arrête, regarde derrière soi pour voir le chemin parcouru.

Les médecins Tant-Pis hochent la tête et disent : « Ça n'avance guère ! Du train où nous allons, nous serons encore devant Lille dans dix ans. »

Bien que les affaires russes n'aillent pas aussi bien qu'on le souhaiterait, et que notre propre gouvernement ait commis récemment une triste bévue qui me fait douter de son intelligence ou de son énergie, je reste un médecin Tant-Mieux et je trouve que nous ne nous sommes pas trop mal tirés de cette première année de guerre. On m'accordera bien, en tout cas, que ça aurait pu aller beaucoup plus mal.

Supposez que le 1er janvier 1914, votre petit doigt vous ait dit qu'en août de cet an de grâce, nous aurions la guerre avec l'Allemagne, et que vous auriez su, comme nous étions beaucoup de civils à le savoir — et peut-être aussi deux ou trois militaires — l'énorme puissance militaire et industrielle de l'Allemagne. Vous vous seriez dit : « Nous voilà frais, avec notre pauvre petite population de 39 millions d'habitants contre l'armée de ce pays de 69 millions d'habitants ! Nous voilà dans de jolis draps, malgré l'armée russe, qui est brave et nombreuse, mais qui doit être outillée Dieu sait comme ! »

Supposez que votre petit doigt ait ajouté : « Le seul homme politique qui soit un homme de génie, et qui à lui seul vaut une armée, Jaurès, sera assassiné par un dégénéré la veille même de la mobilisation. » Du coup, vous vous seriez dit : « La France est perdue ! Avec le beau grabuge que cet événement va amener à Paris, la belle révolution que ça va nous valoir le jour de la mobilisation, c'est l'écrasement certain ! Malheureuse France ! »

Eh bien ! la malheureuse France, un an après le début de cette guerre, n'est pas perdue du tout, et toutes les prédictions sinistres que raisonnablement on aurait pu faire, se sont trouvées démenties par les faits.

Il faut dire que, dans cette épouvantable catastrophe, nous avons eu une série de chances à peine imaginable.

D'abord, malgré le monstrueux attentat qui, selon toutes les prévisions humaines, aurait dû tout saboter, la mobilisation s'est faite dans un calme, dans un ordre, dans une communion des âmes, dans une ferveur patriotique, dans un enthousiasme plein de gravité, dans une union sacrée, qui est bien le phénomène le plus inattendu, le plus miraculeux qu'on aurait jamais pu rêver,

et sur lequel ne comptait certainement pas ce pauvre kaiser, ni ce cher Sudekum, mon excellent frère en saint Karl Marx.

Ensuite, nous avons eu la chance inespérée que ces imbéciles d'outre-Rhin, qui sont de grands ingénieurs, de grands chimistes, de grands commerçants, certes, mais qui sont, au point de vue psychologique, les esprits les plus balourds de la création, aillent se jeter bêtement, stupidement, sur la Belgique, aillent ainsi non seulement se mettre sur les bras un petit peuple qui n'a pas froid aux yeux, mais gâcher moralement leur cause aux yeux de l'univers entier. Où en serions-nous si ces lourdauds au lieu de se jeter sur Liége, avaient avec leur grosse artillerie écrasé de la même façon Belfort, Épinal et Verdun, avant que nous ayons eu le temps de comprendre quoi que ce soit à la guerre moderne? Car enfin, s'ils nous avaient fait le coup de Charleroi plus au sud, sans envahir ni la Belgique ni le Luxembourg, entre nous soit dit, nos camps retranchés de l'Est, même s'ils avaient eu de bons chefs à leur tête, y auraient passé tout comme Maubeuge, en faisant, j'en suis sûr, une plus belle résistance, mais ils y auraient passé.

Mais, admirez notre chance insolente : nous nous concentrons, candidement, sur le front Est, alors qu'ils nous arrivent à flot par la Belgique; nous restons là, quinze jours, comme des nigauds, regardant vers l'Est, sans creuser une tranchée ; sans fabriquer le moindre abri — je me demande ce qu'on nous avait appris à la caserne ! — sans amener des arsenaux l'artillerie lourde que nous possédions ; sans pic, sans pioche — ou avec si peu de matériel ! La trombe allemande nous arrive par le Nord, écrase notre aile gauche à Charleroi, nous broye sur toute la ligne, avec ses canons à longue portée réglés par des avions, avec ses innombrables mitrailleuses si terrifiantes. Nous étions surpris en flagrant délit d'impréparation militaire, à tous les points de vue, sauf en ce qui concerne notre artillerie légère, notre fameux « 75 ».

Toute autre nation aurait eu les reins cassés, après un début pareil.

Nous, pas.

L'État-major, au lieu de perdre la tête, rachète en quelques jours, par son sang-froid, toutes ses erreurs antérieures ; dans la troupe, du simple soldat de 2e classe

au moindre lieutenant ou capitaine, chacun se débrouille. Et, brusquement, sur les bords de la Marne, miraculeusement — sainte Jeanne d'Arc, priez pour nous ! — la France retombe sur ses pattes, au grand ahurissement du monde entier.

De toutes nos veines, la plus grande, je crois bien, c'est encore d'avoir eu l'Angleterre avec nous. Qu'est-ce que nous serions devenus sans elle, même après la Marne, si la flotte allemande nous avait coupé les mers, si elle nous avait bloqués, si l'Allemagne avait pu se ravitailler librement, en Amérique et ailleurs.

L'Angleterre marche ; du coup, c'est la flotte allemande qui est réduite à se terrer ; c'est l'Allemagne qui est bloquée et qui est coupée du monde entier, coupée des pays qui la ravitaillaient en coton, en métaux, en munitions de toutes sortes, coupée des pays où vivent un million de ses réservistes empêchés de rejoindre. Et c'est notre armée de terre, renforcée par une armée où lentement, mais sûrement, s'engage tout ce qu'il y a de jeune, de solide, de combatif non seulement en Angleterre, mais au Canada, au Cap, en Australie. Et c'est notre puissance financière consolidée par l'alliance de la plus grande puissance financière de l'univers, celle qui, dans le douzième mois de la guerre, est capable de réaliser sans se gêner un emprunt de 16 milliards.

Est-ce tout ? Non. L'Italie, qui aurait pu, si nous avions eu de la malchance, prendre parti contre nous au début, proclame sa neutralité et, après huit mois d'une préparation méthodique, se met de notre côté. Ce que voyant, la Roumanie se tâte sérieusement et pour commencer coupe toute munition à ces pauvres Turcs, et, voyant la Roumanie se tâter et pencher de notre côté, les Bulgares à leur tour se tâtent avec l'air de gens qui ne voudraient pas arriver comme les carabiniers.

Bon peuple de France, peuple de mécréants et d'impies, indigne des faveurs du dieu des armées, laisse-moi te le dire : dans ton affreux malheur, tu as, depuis un an, une veine de... pendu !

Gustave Hervé.

L'Humanité, 3 août 1915 :

Ce qu'il faut dire.

Pendant cette année de guerre si remplie d'angoisses, de ruines, de deuils, l'attitude du socialisme français et des organisations ouvrières a été d'une rectitude parfaite et d'une ferme unité. Telle elle était, au 4 août, au moment tragique où, sur le cercueil de Jean Jaurès, tous les socialistes français faisaient le serment de défendre l'indépendance de leur pays, telle on la retrouve à cette heure ! Elle est devenue même plus résolue encore et plus décidée. Car le bon droit de la France, victime de l'odieuse agression, et le crime des Gouvernements autrichien et allemand sont apparus depuis avec plus de force à toutes les consciences. Les pièces officielles, les actes diplomatiques aujourd'hui connus, contrôlés, indéniables, ont mis en évidence la malhonnêteté, la duplicité, le mensonge des chefs et des ministres des Empires du centre, ainsi que leurs odieux desseins d'écraser la France.

Et maintenant que nos départements du Nord et de l'Est sont encore envahis, impossible à la fierté de notre pays de subir un affront et une conquête ! Impossible que nous tolérions que les prolétaires de ces régions et de la Belgique subissent une aggravation de servitude ! Comme le formulait Jaurès dans l'*Armée nouvelle,* « les peuples portent contre l'envahisseur une seule sentence, absolue ; il le faut simplement bouter dehors ». Impossible que les socialistes, moins que personne, hésitent devant ce devoir strict, car, ajoutait-il, contre l'hésitation se dresseraient incontinent « toutes les forces soulevées de l'instinct et de la raison ».

Il faut que les politiques des Empires du centre sachent cela de science certaine. Il faut qu'ils sachent qu'ici pas une voix ne consentira à s'élever pour empêcher que leur crime reçoive le châtiment. Mais, en même temps, il faut que, fidèle à sa tradition et à son esprit, la France redise encore quels sont ses desseins et ses vues. Qu'elle affirme sa volonté de victoire et son espérance ! Qu'elle se prépare virilement à assurer la défaite de l'adversaire ! Mais

qu'elle répète ce qu'elle fera de la victoire lorsqu'elle l'aura conquise !

On nous dit que le Gouvernement a l'intention de parler jeudi une fois de plus de la guerre. Soit ! Encore qu'à cette heure il soit plus urgent d'agir que de parler. Au moins qu'il n'hésite pas à rappeler à l'Europe et au monde les volontés de la France républicaine. Nous ne voulons que nous défendre contre l'agression. Nos idées ne se sont pas modifiées. Nous en voulons plus que jamais au militarisme, surtout à sa forme la plus brutale et la plus rétrograde, au militarisme allemand qui a brisé la paix du monde. Que nos orateurs répudient clairement toute idée de conquête ! Puissent-ils affirmer qu'ils sont toujours dans l'esprit traditionnel de la Révolution proclamant par la voix de la Constituante, au 22 mai 1790 : « La nation française renonce à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes ; elle n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. »

En parlant ce langage clair, probe et républicain, ils ajouteront aux sympathies universelles qui entourent aujourd'hui notre pays. Pendant le récent voyage qu'il fit parmi nous, notre ami Brenting, leader du parti socialiste suédois, nous disait : « Chez vous, on vit vraiment et on respire la République. Je viens de Berlin, et c'est l'impression forte qui s'impose aussitôt que l'on met le pied à Paris. Vous ne pouvez vous imaginer, ajoutait-il, à quel point la France républicaine apparaît en ce moment grande et forte, et quelle est la puissance de l'ascendant moral qu'elle exerce partout ! » Raison de plus pour que la noblesse de notre pays et sa grandeur morale apparaissent toujours de plus en plus éclatantes dans nos paroles et dans nos actes ! Raison de plus pour que la France conserve ce prestige aux yeux des hommes raisonnables et justes, vis-à-vis de toutes les consciences libres et droites.

Répétons donc que, dans notre esprit, lorsque la préparation des alliés leur aura permis de vaincre l'ennemi, il n'y aura ni assujettissement, ni oppression, ni violation de droits résultant de cette victoire. Cette affirmation une fois faite, il est bien entendu que la question de l'Alsace-Lorraine reste entière. Elle a été arrachée à la France, malgré elle, par la violence, il y a quarante-cinq ans. Jamais l'Allemagne n'a pu la conquérir moralement. Si

elle veut redevenir française, il faudra bien que chacun s'incline devant sa volonté. Certains socialistes allemands nous reprochent, quand nous parlons ainsi, de nous associer à une politique de conquête. Pour s'assurer de leur erreur, ils n'ont qu'à relire l'histoire même de leur parti. Ils trouveront, à la date du 5 septembre 1870, un manifeste du Comité exclusif du parti socialiste allemand où il est dit : « Au nom du parti ouvrier démocrate-socialiste de l'Allemagne, nous protestons contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine... Les travailleurs allemands *ne toléreront pas* cette annexion. » Et le manifeste traitait de coquins et d'imbéciles ceux qui voulaient ainsi amputer notre pays.

Et, à la séance du Reichstag du 3 décembre 1870, Liebknecht l'ancien reprenait les termes du manifeste en un discours plein de courage : « On a prétendu que la possession de l'Alsace-Lorraine fortifierait l'Allemagne. Le manifeste publié par mon parti voit les choses à un tout autre point de vue. L'annexion ne nous apportera pas la paix, mais la guerre. Elle affermira en Allemagne la dictature militaire. »

Lorsqu'elle déclara, en août dernier, la guerre à la France, l'Allemagne a déchiré elle-même le traité de Francfort flétri par le noble Liebknecht. Elle-même a ouvert à nouveau le débat qu'elle avait pensé clore le 10 mai 1871. Il nous appartient de reviser l'acte de Francfort aux termes du droit et de la liberté des peuples. Il nous faut affirmer que, sur ce point de l'Europe comme sur tous les autres, la victoire des alliés sera celle de la justice et de l'indépendance des nations, sans aucun esprit de conquête ni d'annexion.

Marcel Cachin.

L'Écho de Paris, 2 août 1915 :

Il y a un an....

Il y a un an, à cette date, peu de jours avant que la guerre éclatât, vous rappelez-vous quel était l'esprit de la France ? Le meilleur, l'excellent sommeillaient. Dans un paysage du soir, sous un ciel vide, nous regardions

quelques miasmes pestilentiels crever à la surface d'un cloaque.

Et l'Allemagne? Une songerie violente la congestionnait, lui donnait des mouvements brusques, convulsifs, mal liés. Jamais on ne vit sur un peuple pareille épaisseur de rêve; jamais pareille excitation toute prête à se jeter dans l'action. Une bouteille d'alcool est distribuée à chaque soldat allemand, juste au moment de l'attaque, et l'on nous dit que cette boisson, appelée « mélange du Kronprinz », se compose d'un punch à l'éther et à l'arrach. Mais quelle est donc cette drogue, ce haschich que ses philosophes, ses poètes, ses professeurs, ses politiques avaient versé au peuple allemand?

Demandez plutôt qu'est-ce qu'un Allemand, qu'est-ce que ces gens toujours prêts à retourner au fond de leur mémoire, au fond de leur histoire et dans les premiers instincts de leur sang.

« O jeunesse du monde ! » s'écrie l'étudiant qui pénètre dans la salle ignoble où il va boire à perdre la raison. Il célèbre et réveille tout ce qui subsiste de l'antique animalité dans son être. C'est par elle qu'il compte communiquer avec l'âme universelle, et quand se levant il titube, il s'imagine, l'ivrogne, percevoir comme un Dieu la rotation des mondes, ou mieux encore il croit qu'à la manière des vieux conquérants germaniques il fait trembler l'Europe sous son pied.

Tel est l'étudiant, celui qui se forme dans ces beuveries antifrançaises pour être officier, diplomate, mais le plus pauvre diable là-bas n'est pas moins intoxiqué que l'élite par ces vapeurs de mégalomanie. Par un jour d'été, son veston sur le bras, le petit bourgeois qui gravit en chantant les sentiers de la montagne vers le « kiosque restauration », attribue à son bien-être physique une valeur religieuse. La force qu'il reçoit du sol, du ciel, des grands arbres et qu'il va doubler en s'abreuvant ne peut rien lui conseiller que d'excellent; elle est sacrée, elle est déesse, et tout à l'heure, quand du haut belvédère il embrassera l'horizon, elle lui mettra au cœur une convoitise sans limites, le désir de l'empire universel. Le moindre philistin d'outre-Rhin entend le dieu Heimdall qui souffle dans sa trompe pour convoquer les dieux allemands à la conquête du monde et qui sonne aux fidèles Germains l'hallali des peuples latins.

Depuis un siècle, tous ces Allemands vivent dans un roman où ils ont engagé le ciel et la terre. Depuis qu'ils se sont soustraits aux influences françaises et qu'ils ont commencé de rejeter l'héritage classique, tout ce qu'ils voient dans les brumes de leur conscience et dans les nuages de leur ciel, ils prétendent le diviniser. Les formes mobiles que le vent de la nuit assemble et agite et que l'aube disperse, les mauvaises larves de jalousie et de cupidité qui fermentent dans les cœurs et que le grand soleil de la raison assainirait, les Allemands, pêle-mêle, les introduisent dans leur Walhalla. Cet Olympe indigène ne cesse pas d'aboyer contre les autres dieux et de réclamer leur mise à mort et celle de leurs guerriers. Odin, le vieil *unser Gott*, son fils Thor, qui brandit le marteau sur nos cathédrales, les Walkyries sanglantes ne pardonnent pas aux dieux gallo-romains ni au Christ par qui, jadis, ils furent vaincus. Et cette résurrection religieuse s'achève en un hurlement effroyable de haine.

C'est une des plus grandioses tragédies qu'ait vues l'humanité, cette malédiction que les dieux du Nord flamboyants de fureur jettent en bondissant sur le Dieu qui, durant des siècles, les tint sous la pierre du tombeau. Écoutez leur huée colossale :

« La race latine est usée, la Germanie arrive à l'heure d'accomplir son destin magnifique et de ceindre la couronne de l'empire universel. 1914, c'est la date élue de toute éternité : demain, les peuples réduits en esclavage et pareils à des bœufs sous le joug n'auront plus qu'à tracer le sillon qu'elle aura pensé. Comme un cœur puissant placé au centre du monde, la race germanique va projeter son sang et son génie à travers les membres épuisés de la vieille planète... »

Un soldat allemand blessé a fait au poète Jean Cocteau qui le soignait des confidences, et ces chuchotements fiévreux d'un lit d'hôpital gardent un écho du grand délire des dieux à la veille de la guerre :

« *On interprète mal notre* Deutschland über alles, *disait ce blessé.* Deutschland über alles *n'exprime pas que l'Allemagne est au-dessus des autres nations, mais qu'elle passe avant tout dans notre cœur. Mes camarades et moi pensions, au départ, marcher au suicide; mais nous marchions en chantant un choral avec une sorte d'extase, que vos troupes prirent souvent pour une*

obéissance de brutes à nos chefs... Et puis... et puis... il y a une chose que vous ne pourrez sans doute jamais comprendre. Avant que la guerre n'éclate, il y avait une grande effervescence de fanatisme chez nous près de Dusseldorf. On se réunissait quatre fois par semaine dans la forêt, et un vieux monsieur (Herr Ebel) prêchait l'amour de nos dieux de Germanie, dont Wagner vous donne une vague image. Herr Ebel nous fascinait, nous grisait et nous communiquait le goût, la nécessité possible des sacrifices humains. Je vous affirme, Monsieur, que bien des atrocités sont exactes. Le tort de l'Allemagne c'est d'avoir honte de leur mobile, comme ces gens qui rougissent de ce qu'on les rencontre sortant de l'église. Et puis, Monsieur, la guerre détraque les cerveaux. Un sacrifice utile entraîne des excès déplorables. Les officiers profitent de ce mysticisme des hommes pour assouvir des passions très basses. Ils excitent les troupes et des massacres s'ensuivent. »

Dans ce texte inoubliable, on voit la minute où le rêve séculaire s'est transformé en action, où le mouvement obscur de l'âme s'acheva dans un geste terrible. Août 1914, la somnambule a saisi son poignard. Les cinq fils pauvres de la nation allemande partent pour égorger et offrir en holocauste à leurs dieux le fils unique de la nation française. La rumeur des forêts obscures, le frisson qui naît au passage des Walkyries, l'orgueil des Arminius, des Luther, des Blücher et des Bismarck, tout cet héritage millénaire d'un mysticisme accru d'année en année par les songeries de chaque génération, a décidément rompu toutes les digues, et la vague de fond, par-dessus Louvain, la Belgique, Nomeny et Gerbéviller, va briser et couvrir la France.

...Mais, halte-là ! nous avons nos dieux. Ils valent mieux que les vôtres. Les voilà qui se lèvent de leur léger sommeil. La ruée bestiale qui du fond de l'histoire nous vient assaillir ranime nos croyances, nos aspirations, le sentiment de notre mission ; la flamme immortelle ressuscite ; le grand feu clair de France, depuis une année, tient la Bête à distance.

Maurice Barrès,
de l'Académie Française.

Le Gaulois, 6 août 1915 :

Prisonnière d'elle-même.

Tout le monde, en lisant le dernier manifeste de l'empereur d'Allemagne, a fait cette remarque qu'on y chercherait vainement l'habituel coup de clairon. En revanche, on y trouve l'expression de « paix honorable » employée pour la première fois par le prétendu dompteur de l'univers.

Une paix honorable, il ne peut y en avoir pour l'Allemagne. Celle-ci est prisonnière de ses ambitions et de la solennité avec laquelle elle les a proclamées. Elle peut imposer la paix au monde, elle peut subir la paix que les alliés lui imposeront. Entre cette paix triomphante et cette paix humiliée, il n'y a pas pour elle d'intermédiaire.

A cette dernière manifestation de l'éloquence, ou du verbiage impérial, nos alliés et nous-mêmes avons fait l'unique réponse qui convînt : « Nous irons jusqu'au bout. » Ainsi l'Allemagne, qu'elle le veuille ou non, et à moins d'une capitulation de sa part, est acculée à la guerre à outrance. Et ce ne sera pas la guerre à outrance telle que nous l'avons conçue et réalisée en 1870, guerre héroïque, guerre d'épopée. Cette guerre-là, l'idée en avait jailli spontanément de l'âme française; c'était nous qui l'avions voulue, sans que personne nous y contraignît : notre résolution pouvait être un coup de folie, mais de la folie la plus noble et la plus généreuse. On peut avoir sur l'œuvre du Gouvernement de la Défense nationale l'opinion que l'on veut. On peut se demander combien nous a coûté la phrase déclamatoire de Jules Favre : « Ni une pierre de nos forteresses, ni un pouce de nos territoires. » En augmentant les charges de la défense, sans espoir de succès, n'imposait-on pas aux générations à venir de lourds sacrifices? N'eût-il pas été plus aisé d'avoir à reprendre une partie de l'Alsace que d'avoir à reconquérir l'Alsace et la Lorraine? En ne s'arrêtant à aucune de ces considérations, en ne se livrant à aucun de ces calculs, la France a mérité l'admiration du monde, et la paix de Francfort fut pour nous une paix douloureuse, mais une paix honorable : nous avions

perdu l'intégrité de notre sol, mais nous avions sauvé l'honneur.

C'est là une fortune que l'Allemagne ne peut plus connaître : elle se l'est interdite à elle-même. Dans cette guerre d'asservissement qu'elle a cyniquement déclarée au monde, il ne lui suffit pas de vaincre et de conquérir : il lui faudrait encore, après la victoire, tenir les pays conquis sous le joug et sous l'oppression. Tout l'Empire allemand resterait mobilisé : toutes ses forces, absorbées par la surveillance des vaincus, seraient perdues non seulement pour la Kultur, mais pour l'industrie, pour le commerce, pour toutes les formes de l'activité économique. L'Allemagne devrait tenir le monde sous la surveillance de sa haute police. Quelle perspective pour elle et pour nous ! Je n'en ai soulevé l'hypothèse que pour montrer son invraisemblance, et établir dans quelles conditions l'Allemagne est réduite à une guerre à outrance sans gloire, disons mieux : sans issue.

En 1870, alors que M. de Bismarck nous tendait le piège grossier où notre loyauté nous faisait tomber, la question de suprématie dans le monde n'apparaissait pas. Nous célébrions le Rhin allemand « qui a tenu dans notre verre ». Entre des ambitions que l'Allemagne à ce moment savait dissimuler et leur réalisation, il y avait l'armée française ; et cette armée, après les guerres d'Italie et de Crimée, passait pour la première du monde : il fallait détruire l'armée française. Peut-être, au lendemain de nos désastres, M. de Bismarck se fût-il contenté de rançonner la France sans la mutiler. Mais le parti militaire veillait.

Aujourd'hui, l'Allemagne n'a aucune illusion à se faire sur le sort que la défaite lui réserve. Quand on a eu l'ambition de dérober une étincelle du feu sacré, il faut s'attendre au sort de Prométhée et se résigner aux chaînes éternelles. L'empereur d'Allemagne a réussi à coaliser contre lui toutes les nations. En menaçant l'univers d'une oppression brutale, il a provoqué la révolte universelle. Tous les peuples qui ont le souci de leur indépendance se sont soulevés ou sont à la veille de le faire. Les neutres attendent avec une impatience chaque jour plus marquée l'instant d'entrer en scène. Dans le nouveau monde comme dans l'ancien, en Amérique, en Asie, au Japon, les sympathies s'éveillent, annonciatrices d'une amitié

plus agissante. Le monde, qui veut vivre et se mouvoir dans la lumière et dans la liberté, se dresse résolu à la lutte sans merci. Et l'Empereur allemand ne saurait tirer vanité du nombre de ses ennemis et s'enorgueillir d'avoir le monde pour adversaire ; car il ne se bat pas pour défendre la liberté de son peuple menacée par des rivaux conjurés, mais bien pour soutenir la plus folle des gageures, la chimère insensée de sa criminelle mégalomanie.

Tous les prélats allemands, cardinaux, archevêques, évêques, auxquels on peut joindre tous les pasteurs de toutes les confessions, peuvent prier pour la paix dans leurs églises ou dans leurs temples. Dieu n'écoutera pas leurs prières. Dieu, c'est la loi, et l'Allemagne a violé toutes les lois ; c'est la justice, et l'Allemagne s'est vantée publiquement de la dédaigner ; c'est l'harmonie, et l'Allemagne a fait un dogme de la destruction. Une autre prière, si humble soit-elle, a plus de chances d'être entendue là-haut, celle de la veuve, de la mère en deuil. Et ce qu'elles demandent au Dieu juste, toutes ces pauvres femmes de France vouées par l'ambition du Kaiser aux larmes éternelles, c'est que le sang des leurs n'ait pas été versé en vain et que la mort de tant de braves ait son éclatante récompense dans l'écrasement de l'Allemagne.

Arthur MEYER.

P.-S. — J'ai entendu, hier, un message de M. Raymond Poincaré et un discours de M. Paul Deschanel. C'était une double fortune à laquelle je ne m'attendais pas. Le message présidentiel a droit à l'affichage ; la Chambre, magnifiée par son président, a voté le même honneur pour le discours de M. Deschanel. A politesse, politesse et demie.

*
* *

A BERLIN

L'empereur Guillaume a adressé à son peuple le manifeste suivant :

Un an s'est écoulé depuis que je fus obligé d'ap-

peler le peuple aux armes. Une époque sanguinaire inouïe est arrivée pour l'Europe et le monde. *Devant Dieu et devant l'histoire, je jure que ma conscience est nette ; je n'ai pas voulu la guerre.*

Après dix ans de préparation, les puissances de l'Entente, pour lesquelles l'Allemagne devenait trop puissante, ont cru le moment venu d'humilier l'Empire, qui loyalement soutenait son alliée l'Autriche-Hongrie dans une cause juste, ou de l'écraser sous des forces accablantes de tous côtés.

Ainsi que je l'ai déjà annoncé, aucun désir de conquête ne nous a poussés à la guerre. Aux jours d'août, quand tous les hommes sains se sont précipités autour du drapeau et que les troupes sont parties pour la guerre défensive, tous les Allemands du monde se sont sentis d'accord, à l'exemple unanime du Reichstag, que c'était une lutte pour le bien le plus élevé de la nation, pour sa vie et sa liberté.

Ce que nous pouvons attendre, si l'ennemi réussit à décider du sort de notre peuple et de l'Europe, on peut en juger par les malheurs de notre chère province de la Prusse orientale.

Le sentiment que la lutte nous était imposée a réalisé des miracles. Les conflits politiques se sont tus ; d'anciens adversaires ont commencé à se comprendre et à s'estimer ; un esprit de vraie camaraderie a régné dans le peuple entier.

Avec notre entière reconnaissance, nous pouvons dire aujourd'hui que « Dieu était avec nous ».

Les armées ennemies, qui se vantaient qu'elles entreraient à Berlin après quelques mois, ont été repoussées par des coups formidables loin à l'est et à l'ouest. Le grand nombre des champs de bataille sur des points divers de l'Europe et les combats navals sur des côtes proches et lointaines démontrent ce que la colère allemande, agissant sur la défensive, et la stratégie allemande peuvent accomplir.

Aucune violation des lois internationales par l'en-

nemi ne peut ébranler le fondement économique de notre conduite de la guerre.

Les associations d'agriculture, d'industrie, de commerce, de science, d'art, ont essayé d'adoucir les peines de la guerre. Se rendant compte de la nécessité de mesures pour le libre échange des marchandises et entièrement dévoués à leurs frères combattant sur les champs de bataille, les habitants de l'Allemagne ont exercé toutes leurs énergies pour écarter le danger commun.

Avec une grande reconnaissance, la patrie se souvient aujourd'hui et se souviendra toujours de ses guerriers, de ceux qui, au mépris de la mort, offrent à l'ennemi un front courageux, de ceux qui sont blessés et qui sont revenus malades, de ceux surtout qui reposent après le combat sur le sol étranger ou au fond de la mer.

Je partage la douleur des mères, des veuves et des orphelins pour leurs bien-aimés qui sont morts pour la patrie.

La force intérieure et la volonté unanime de la nation, animées par l'âme des fondateurs de l'Empire, garantissent la victoire. Les digues que ces fondateurs ont bâties, parce qu'ils prévoyaient la nécessité de défendre encore ce que nous avions gagné en 1870, ont repoussé la marée la plus haute de l'histoire du monde.

Après les preuves sans précédent de l'habileté individuelle et de l'énergie nationale, j'ai la vive confiance que le peuple allemand, se maintenant fidèlement dans la purification résultant de la guerre, continuera de tenir sur les lignes anciennes déjà éprouvées et s'engagera avec confiance sur de nouvelles voies.

Les grandes épreuves donnent à la nation la fermeté du cœur. En agissant héroïquement, souffrons et travaillons sans fléchir jusqu'à ce que la paix arrive, une paix qui nous offre les garanties mili-

taires, politiques et économiques, nécessaires à notre avenir, une paix qui remplisse les conditions pour le développement de notre énergie productrice chez nous et sur la mer libre.

De cette façon, nous sortirons honorablement de cette guerre pour le droit et la liberté de l'Allemagne, si longtemps qu'elle puisse durer, et nous serons dignes de la victoire devant Dieu que nous prions dans l'avenir de bénir nos armes.

LES RIPOSTES

L'Homme enchaîné, 3 août 1915 :

Trop pressé.

Guillaume II ne pouvait échapper au rite de l'anniversaire. Non qu'il y vît, comme notre président du Conseil, un moyen de gouvernement, mais la culture allemande aime à se concentrer en des gestes cultuels qui se déroulent mécaniquement dans l'engrenage de « l'organisation ». Il y a une manière de fumer sa pipe, de boire la bière ou le vin du Rhin, comme de se moucher avec le plus de mains possible, ou de cracher un *prosit* à la figure de celui qui éternue. De même les règles de l'anniversaire tiennent une grande place dans la vie de l'homme impérialement routiné. Anniversaires de famille, de la cour, de l'histoire encombreraient le calendrier de chacun, si la graduation n'en était réglée par l'usage, selon les convenances du moment. Serait-il admissible que l'empereur lui-même, chef des rites, représentant auguste des choses que font ses sujets sans savoir pourquoi, manquât de célébrer, en pleine bataille, l'anniversaire des massacres qu'il a déchaînés?

L'homme sanglé, boutonné, s'est donc levé sous son casque, avec un bruit de ferraille, et, la main sur le pommeau de son sabre, il a pris son Dieu à témoin, rituellement, qu'il n'avait pas voulu la guerre. Cela était de style. Guillaume II ne pouvait parler d'autre sorte. Parjure obligatoire ! Néanmoins, la contradiction

est si forte du fait, patent à tous les yeux, et de la basse tartuferie par laquelle on essaye vainement de le couvrir, qu'il en rejaillit sur tout le document un éclat de cynisme, dans la mauvaise foi, qui découvre aux yeux du monde le parti pris de mensonge brutal où se meut toute la Germanie.

Si je ne m'étais cru dans l'obligation de poursuivre, je n'aurais pas poussé la lecture plus loin. Qu'ai-je à faire d'une pièce d'où toute sincérité est si manifestement exclue? On aurait admis le *Kaiser* à plaider les circonstances atténuantes. Les pires criminels reçoivent cette faveur de leur juge. Mais quand ils ont encore le couteau sanglant à la main, comment ne pas se détourner avec dégoût s'ils osent accuser la victime?

Le devoir professionnel m'ayant retenu sur cette honteuse page, je n'ai pu me défendre bientôt d'un mouvement de joie en découvrant à quel point l'incohérence des propos traduit l'agitation d'une âme bourrelée. Cette loque humaine, d'où s'échappent des sons à peine articulés, prétendait faire figure d'homme et de souverain dominateur, il n'y a pas plus d'une année. Il gesticulait dramatiquement, pérorait en héros de théâtre, jetait son gant de fer à l'Asie, menaçait l'Europe de l'épée aiguisée, faisait, parmi les peuples, avant tout désireux de paix, un tapage d'armements. Et le jour est venu où, ayant fait le compte de ses armes, — et des nôtres! — il s'est dit que l'heure avait sonné où la préméditation scélérate allait céder la place à l'acte irréparable. Lorsque Macbeth sait que Duncan est endormi il s'élance. Guillaume II s'est élancé.

Il nie maintenant, comme le thane assassin tenta de le faire. Vainement. La tache accusatrice ne peut pas s'effacer. Qu'importent les paroles qu'il apporte en commentaire de l'effronté mensonge? Il a commencé par mentir. Il n'a d'autre ressource que de mentir encore et toujours. Allons-nous donc descendre dans les bas-fonds de cette conscience souillée du sang de femmes et d'enfants, pour faire l'addition des perfidies, des crimes, des atrocités? Ce sera l'œuvre de l'histoire. Condamné à parler, et par conséquent à mentir, comme le Spartiate tenaillé, sous sa robe, par les dents de la bête, il ment du mieux qu'il peut, autant qu'il est possible pour rassurer son peuple et se rassurer lui-même. Et l'amas confus de tous les

lieux communs, conglomérés en discours, nous le rendrait presque pitoyable si des villes en flammes ne s'élevaient les cris affreux des innocentes créatures offertes en holocauste au Moloch de la Germanie.

Laissons-le donc à ses balbutiements d'excuses mensongères, à ses vaines promesses d'une paix glorieuse auxquelles nos soldats apportent, chaque jour, le démenti des faits. Arrêtons-nous seulement, pour une brève réflexion, à ce cabotinage de fanfaronnade qui lui fait adresser ce message *public* à « *Tino* » (le roi Constantin) comme flèche à M. Venizelos : « *Le drame de la guerre touche à sa fin.* »

En vérité, Sire, qui vous a dit cela? Si vous pouvez être, cette fois, sincère jusqu'à prendre votre extrême désir pour la réalité, cherchez donc un ami pour vous faire comprendre que vos informateurs vous rendent en mensonges les mensonges que vous leur envoyez. La guerre près de finir? Mais vous n'y pensez pas. Les alliés sont à peine revenus de leur première surprise. Il serait plus juste de dire que, dans un mois ou deux, nous la verrons plutôt commencer. Il ne faut pas pousser son ennemi à bout, dit le proverbe. Vous avez commis la grande faute de nous réduire à la suprême extrémité. Nous ne sommes plus libres, même si nous étions lâches, de capituler. Le choix, pour notre peuple, n'est plus que de la vie ou de la mort. Acceptez donc bravement les conséquences du dilemme puisque vous avez voulu qu'il en fût ainsi.

Je sais, comme tout le monde, que vous avez conçu un magnifique plan de vainqueur. Tandis que vous refoulez la Russie — c'est une œuvre de plus longue haleine que vous ne semblez croire — votre *Gazette de Cologne* lui offre une paix séparée, et j'ai même lu que vous comptez sur les influences germaniques à Pétrograd pour aboutir. Laissez-moi vous dire tout doucement que c'est un pur enfantillage, d'abord parce que le tsar est la loyauté même, et puis parce que la belle retraite stratégique du grand-duc Nicolas va bientôt devenir infiniment plus dangereuse pour vos armées que vous n'aviez prévu. Napoléon aussi voulut traiter à Moscou. Il était loin de compte. Victorieuse dans l'offensive, la Russie vous écrase. Pompant vos armées dans une retraite soutenue par d'incessants combats, elle vous engloutit. N'avez-

vous pas entendu hier cette parole de M. Sazonoff : « *Nous ne penserons pas à la paix avant la destruction définitive de l'ennemi?* »

J'entends bien que vous avez l'espoir de vous arrêter pour nous asséner, toutes vos forces réunies, un formidable coup de massue. Mais il ne vous sera peut-être pas permis de vous arrêter, sur la Vistule ou partout ailleurs, sans recevoir, à votre tour, un choc d'offensive, tandis que sur notre front, avec nos amis Anglais, nous vous recevrons du mieux qu'il nous sera possible. Le passé vous est une garantie de l'avenir.

D'ailleurs, je me demande si ce fameux plan n'est pas de pure vantardise. Vos diplomates font trop de confidences à ce sujet, dans les cours étrangères. Faut-il donc croire que vous avez conçu le dessein de nous épouvanter? Vous essayez de nous épouvanter de la Russie, pour une retraite, moins dangereuse, n'est-ce pas, que celle de la Marne, qui ne vous a pas réussi. Vous voulez nous épouvanter de l'Angleterre, qui veut garder Calais — pourquoi pas Orléans? — Et vous consentiriez peut-être, en nous tentant d'une moindre rançon, à recommencer le camp de Boulogne en notre compagnie pour venir à bout de l'Angleterre. Pendant ce temps, l'Autriche chasserait l'Italie de la Méditerranée, et vous pourriez digérer la Belgique, la Hollande, avec les derniers ossements de la Scandinavie.

C'est un beau programme. Mais, comme le lapin au moment d'être écorché vif, nous préférons attendre. Et si vous nous demandez ce que nous attendons, sachez que nous attendons tout simplement de vous avoir battu. Sur quoi fondons-nous cet espoir? Sur nous-mêmes, d'abord, et puis sur des alliés qui seront de plus en plus forts et de plus en plus nombreux. Votre défaite de la Marne vous a réduit à une guerre d'usure. Vous commencerez bientôt d'apprendre ce que c'est.

Vous vous vantez de tenir tête sur un immense front, et je vous concède volontiers le mérite de cette énergie, en regrettant qu'elle ne soit pas plus honorablement employée. Mais sur toute cette étendue, sauf au front russe, vous êtes arrêté. Et lorsque vous annoncez qu'après avoir barré les armées russes vous vous rejetterez sur nous, ou vous fermez les yeux devant le gouffre ouvert, ou vous essayez puérilement de nous effrayer. Eh bien,

nous n'avons pas peur. Nos soldats, pleins d'orgueil, sont joyeux, et nous attendons, dans le calme, l'issue de vos succès sur la Vistule contre des troupes qui ne se laissent pas entamer. S'il arrivait, par impossible, que quelqu'un chez nous osât recommander votre paix, il n'irait pas très loin, je vous assure.

Si c'est là-dessus que vous vous fondez pour annoncer une paix prochaine, vous ferez bien de renoncer à cette chimère, et de vous préparer vous-même à une résistance du front occidental, un peu plus mouvementée que celle où il vous plaît d'attacher vos espérances.

Allons courage, braves Boches, vous n'êtes pas au bout. Un peu de cœur, que diable ! Quand on est le peuple prédestiné, quand on veut vaincre le monde, il faut être prêt, toujours prêt à combattre, à souffrir, tous ensemble, indéfiniment. La victoire sera au plus tenace. Votre *Kaiser* se moque de vous, lorsqu'il vous annonce une prochaine fin de vos maux. Il essaye de vous faire patienter. C'est son excuse. Patientez donc aussi longtemps que vous aurez besoin, pour cela, de mensonges. Il nous suffit, à nous, de nous sentir implacablement résolus. Que ne nous envoyez-vous votre authentique Germain, Maximilien Harden, exilé de sa patrie pour avoir dit un mot de vérité ? Qu'il vienne nous visiter. Qu'il voie, qu'il écoute, qu'il interroge tranchées, usines, villes, campagnes, et qu'il dise à son empereur qui, du haut de sa tour, croit voir la fin prochaine, que pas une heure ne s'écoule qui n'apporte une force nouvelle aux alliés. Le temps combat pour eux. La durée est la condition du succès. L'Italie est venue. Le Japon fait résonner ses armes. Le monde frémit de colère. Non. Ce n'est pas fini. Ce ne sera fini que lorsque nous vous aurons porté le dernier coup.

G. Clemenceau.

Le Figaro, 2 août 1915 :

La proclamation du Kaiser.

Ce document débute par le plus cynique parjure qu'un homme ait proféré : « Devant Dieu et devant l'histoire, je jure que ma conscience est nette : je n'ai pas voulu la

guerre. » On n'en est plus à compter les preuves par lesquelles ce faux serment est à jamais établi. Il accompagnera le Kaiser jusqu'à la place que lui promet l'histoire au centre de son plus immense charnier.

Le blasphème d'ailleurs est obligatoire aujourd'hui pour Guillaume II. Au bout d'un an de guerre, au seuil de la seconde année, à l'entrée de la fournaise, le peuple allemand a besoin qu'on lui crie des mensonges, qu'on stimule sa colère et son énergie en lui disant qu'il fut traîtreusement attaqué par la France, l'Angleterre, la Russie. Il n'est pas d'autre moyen de lui faire accepter la durée de la guerre et la gigantesque déception.

Le reste de la proclamation du Kaiser est lourd, d'une phraséologie mystique et vague. Il contient l'affirmation que les alliés n'entreront pas à Berlin, mais pas la moindre allusion au dessein qu'eurent les Allemands d'entrer à Paris en septembre dernier, de bombarder Londres, puis de prendre Calais et de « frapper au cœur la France pour cinquante ans ». Il n'y est même pas question de l'occupation de Varsovie et de l'écrasement définitif des Russes, que Guillaume II réserve pour les télégrammes privés qu'il échange avec la reine de Grèce, car on ne peut pas en dire autant à un peuple qu'à une sœur.

Pour nous, nous ne lisons dans le document impérial que des paroles qui nous encouragent. Nous y sentons les précautions prises vis-à-vis de l'Allemagne par le Maître qui lui a ouvert l'abîme ; nous y discernons le furieux appétit de la paix et la nécessité pour l'ennemi de courir bientôt le suprême risque sur le front des armées françaises.

Le Kaiser a manqué la victoire, il y a un an, avec toutes ses forces, dans un élan furieux, avec une armée qui avait le droit de se croire invincible, avec une artillerie qui dominait la nôtre. Nous pouvons l'attendre maintenant, au retour de l'effroyable campagne de Pologne, diminué en douze mois de 3 millions de soldats, ayant derrière lui une nation qui pleure des larmes de sang.

Alfred Capus,
de l'Académie française.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — OCTOBRE 1915

9e Série h

LES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE



PENDANT LA GUERRE

MESSAGÈRES D'ALSACE
LES PATRIOTES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE ET LES PROCÉDURES ALLEMANDES
CONDITIONS LÉGALES DES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE
LES VOLONTAIRES, LES PRISONNIERS DE GUERRE ET LES ÉVACUÉS ALSACIENS-LORRAINS
MESURES ADMINISTRATIVES EN FAVEUR DES ALSACIENS-LORRAINS

DEUXIÈME MILLE

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

*Prix : **60** centimes.*

LES ALSACIENS-LORRAINS

EN FRANCE

PENDANT LA GUERRE

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5) ;

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

AVERTISSEMENT

On a groupé dans ce fascicule des *Pages d'histoire* les principales informations de presse relatives aux Alsaciens-Lorrains en France pendant la première année de la Grande Guerre.

Conformément à la méthode suivie dans les *Pages d'histoire,* les textes sont autant que possible reproduits littéralement et toujours avec leur date et leur indication d'origine.

Ils constituent un recueil documentaire qui permettra de suivre pas à pas et, on ose l'espérer, de la manière la plus sûre, les questions et les controverses, les événements et les épisodes causés en France par la guerre au sujet de l'Alsace-Lorraine, qui est elle-même une des causes de la guerre.

INTRODUCTION

MESSAGÈRES D'ALSACE EN FRANCE

Un pittoresque et symbolique épisode a marqué les premiers jours de la guerre. Chassées de leurs nids par la bataille, les cigognes d'Alsace ont émigré longtemps avant la date accoutumée et, délaissant leur itinéraire habituel, elles ont passé par la France. On a signalé leur passage en Lorraine, en Champagne, en Bourgogne et de l'autre côté du Jura, en Suisse Romande, puis jusqu'en Provence et à la Méditerranée : émouvante annonciation de la guerre et du retour de l'Alsace à la France. — Et les manifestations spontanées du peuple de Paris aux grands anniversaires religieux et patriotique du 1er novembre et du 14 juillet, les couronnes et les drapeaux déposés au pied de la statue de Strasbourg, apparaissent comme les cérémonies du culte de la France pour l'Alsace-Lorraine.

CIGOGNES D'ALSACE

En Lorraine. — Vendredi après midi (14 août), à Bouxières-aux-Dames (près Nancy), on pouvait voir de très nombreuses cigognes voleter sur les arbres et sur les toits, semblant chercher un gîte propice aux dépaysées. Très vraisemblablement, ce sont les cigognes de la plaine d'Alsace que le danger des batailles et le

fracas du canon contraignent à une migration provisoire vers des cieux plus cléments. Les territoriaux et les habitants de Bouxières observaient curieusement l'exode de ces volatiles et faisaient des commentaires variés.

(*Étoile de l'Est,* Nancy, 16 août 1914.)

*
* *

Mardi matin (18 août), à 8 heures, un important groupe de cigognes, une cinquantaine environ, planait au-dessus des places Carrière et Stanislas et semblaient chercher un endroit propice pour se fixer... Autrefois nous avons chanté *C'est un oiseau qui vient de France ;* aujourd'hui nous avons des oiseaux qui viennent d'Alsace...

(*Etoile de l'Est,* Nancy, 19 août.)

*
* *

En Champagne. — Les cigognes d'Alsace, chassées par le bruit du canon, s'abattent sur la cathédrale de Langres, nous apportant, sur leurs ailes palpitantes, tout l'espoir d'un peuple opprimé qui tend les bras à la liberté que nous allons lui rendre.

(*Est Républicain*, Nancy, 17 août.)

*
* *

En Bourgogne. — Il y a trois jours, un vol de cent cinquante à deux cents cigognes venant du nord-est est venu s'abattre dans les prairies qui bordent la Saône devant la gare de Saint-Jean-de-Losne (Côte-d'Or). Les pauvres bêtes, chassées de chez elles par la guerre, volaient très bas et paraissaient fatiguées.

(*Est Républicain,* Nancy, 26 août.)

*
* *

Dans la campagne profonde c'est le calme, le silence jusqu'aux vendanges et jusqu'aux semailles d'automne. Les oiseaux volettent en sécurité ; ils chantent, ils s'égaient, car l'armistice est signé envers eux : pas de chasse cette année ; le gibier sauvage de la frontière nous suffit ! Mais voici qu'en l'air un cri s'élève, un cri étrange, insolite et que l'on n'a jamais entendu chez nous. Qui peut gémir ainsi ? Nous regardons et nous voyons trois couples de lourds oiseaux qui se suivent, volent lentement en décrivant de larges courbes, comme s'ils faisaient une reconnaissance, puis, rassurés, descendent et se posent doucement sur le sol. Quels sont ces voyageurs qui paraissent si las et si inquiets ? Je les ai vite reconnus : ce sont des cigognes. Mais d'où viennent-elles ? Jamais il n'en passe chez nous, jamais leur voix n'a frappé ici nos oreilles, car notre Bourgogne n'est pas sur la liste de leurs étapes. De plus, nous ne touchons point encore au moment de leur retour vers l'Afrique, qui ne se fait pas avant le milieu de septembre.

Mais je comprends et vous devinez !... Les pauvres cigognes, si tranquilles et si pacifiques, ne peuvent plus aujourd'hui vivre dans notre Alsace sous le tumulte des batailles. Elles se sont décidées à quitter le pays et elles cherchent fraternellement notre hospitalité.

Venez, chers oiseaux, vous êtes ici chez vous, personne ne vous fera de mal ; on vous respectera, on vous aimera, et quand, après votre exode d'hiver, vous remonterez, au printemps, c'est en France, sur les clochers et les tours de Strasbourg et de Mulhouse reconquis, que vous ferez entendre votre cri d'arrivée !

(Cunisset-Carnot, *Temps*, 25 août.)

*
* *

En Suisse. — Ce matin, un grand bruit d'ailes nous a tous fait lever la tête. Un vol de cigognes — il y en avait vingt-deux — planait au-dessus du village... Où

allaient-elles ?... Par cette étrange apparition, et pour la première fois, nous avons senti la guerre...

(*Gazette de Lausanne,* 30 août.)

*
* *

En Provence. — On mande de Toulon que depuis deux jours, d'innombrables cigognes arrivent sur la côte de Provence, venant tout droit d'Alsace. La population a accueilli comme un heureux présage ces oiseaux si rares dans nos pays.

(*Impartial de l'Est,* Nancy, 29 août.)

A LA STATUE DE STRASBOURG

Le 1er novembre 1914. — Bien qu'aucune cérémonie patriotique n'eût été annoncée, un grand nombre de couronnes et de gerbes de fleurs ont été déposées hier (pour le Jour des Morts) sur le socle de la statue de Strasbourg, place de la Concorde, par des patriotes désireux d'apporter à l'effigie de la cité alsacienne l'hommage de leurs espérances et de la fidélité de leurs souvenirs. De nombreux groupes ont stationné jusqu'à la tombée de la nuit près de la statue et ont fait une véritable ovation à trois officiers — un Belge, un Anglais et un Français — qui sont venus y apporter un énorme bouquet de violettes.

(*Temps,* 3 novembre, paru le 2 novembre soir.)

*
* *

Le 14 juillet 1915. — La Ligue des Patriotes, réunie avec drapeaux et fanions ce matin à 9 heures, au monument de Mercié *Quand même !* s'est rendue à la statue de Strasbourg où elle a déposé un drapeau por-

tant l'inscription : « A l'Alsace-Lorraine, la Ligue des Patriotes. » Un ligueur a également déposé une couronne aux armes de la ville de Thann. MM. Maurice Barrès, président de la Ligue ; Le Menuet, secrétaire général ; Galli, Poirier de Narçay, Spronck, M[lle] Déroulède, conduisaient le cortège. Tourné vers la foule émue qui accueillit ses dernières paroles par un tonnerre d'acclamations, le président de la Ligue s'écria, après avoir en quelques mots salué Strasbourg : « C'est la dernière fois que la Ligue vient honorer ici la grande cité alsacienne encore captive. Je ne vous donne pas rendez-vous l'année prochaine sur cette place, mais à la statue de Kléber, dans Strasbourg libérée. Vive la France ! Vive l'armée ! »

Quelques instants auparavant, les bureaux du Conseil municipal de Paris et du Conseil général de la Seine, ayant à leur tête leurs présidents, MM. Mithouard et Paris, étaient venus déposer une couronne au pied de la statue de Strasbourg et une autre à la statue de Lille. Aucun discours n'a été prononcé. La foule, très dense, a montré le calme recueillement qui sied aux jours d'épreuves que nous traversons.

La statue de Strasbourg reçut ensuite la visite et les fleurs de la Fédération des Alsaciens-Lorrains de France et des Colonies, où l'on remarquait nombre de mignonnes fillettes revêtues du costume de nos chères provinces. Durant la matinée, des milliers de personnes, émues et silencieuses, s'arrêtèrent devant les deux statues, et plus d'une laissa tomber une fleur devant elles. Signalons encore le joli geste d'un détachement de chasseurs à pied qui, de bonne heure, traversa la place de la Concorde ; arrivés devant la statue, les hommes se mirent au port d'armes. Ce simple geste fut fort impressionnant.

(*Temps* et *Petit Parisien,* 15 juillet.)

LES ALSACIENS-LORRAINS

EN FRANCE

PENDANT LA GUERRE

I

LES PATRIOTES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE

Les patriotes alsaciens-lorrains réfugiés en France ont continué parmi nous leur vie d'action et de dévouement. Leur présence en France, leur rôle qui a revêtu les formes les plus diverses, leurs démarches et leurs paroles ont eu un émouvant retentissement. Il n'en est fait mention ici que pour les premiers mois de la guerre, au temps de la foudroyante offensive des ennemis. Aucun des patriotes alsaciens-lorrains n'a douté du succès final. Ce sont, pour ne citer que quelques-uns d'entre eux, et par ordre alphabétique : M. le Dr Bücher, le publiciste de Strasbourg ; M. Blumenthal, l'ancien maire et député de Colmar ; M. l'abbé Colin, de Metz ; les dessinateurs célèbres Hansi et Zislin ; M. Georges Weill, député de Metz, et son collègue M. l'abbé Wetterlé.

M. LE Dr BUCHER

Est inscrit au tableau spécial de la Légion d'honneur (réserve et armée territoriale), comme officier :

« Bücher, médecin aide-major de 2e classe, attaché au gouvernement militaire de Belfort.

« Engagé pour la durée de la guerre. S'est dévoué avant la guerre pour le maintien et le développement de l'idée française. A rendu, depuis le début de la guerre, des services inappréciables par son tact et sa grande connaissance des choses alsaciennes. Vient, par mesure de répression, d'être condamné deux fois à Strasbourg et d'avoir, par ordre des autorités allemandes, sa fortune saisie et sa maison pillée. »

(*Matin,* Paris, 4 mars 1915.)

M. BLUMENTHAL

Le *Nouvelliste de Bordeaux* signale parmi les réfugiés qui se trouvent à Bordeaux, M. Blumenthal, ancien maire de Colmar.

Interviewé, l'ex-maire a déclaré que l'Allemagne ne se doutait pas de la puissance française. « L'Allemagne, dit-il, est dès maintenant atterrée. Au premier choc, c'est une brillante victoire française ; c'est une panique et l'effondrement du colosse aux pieds d'argile. »

M. Blumenthal termine en disant : « Cette guerre est pour notre pays la délivrance du joug, c'est le bonheur attendu depuis quarante-quatre ans. »

(*Étoile de l'Est,* Nancy, 18 septembre.)

*
* *

Francfort-sur-le-Mein, 12 octobre. — La *Frankfurter Zeitung* annonce qu'elle tient de source française que

le Conseil des ministres français a accordé la naturalisation à Blumenthal, ancien maire de Colmar.

(*Basler Nachrichten,* 12 octobre, n° 487.)

*
* *

Lyon, 6 décembre. — A l'issue d'une conférence faite par M. Blumenthal, ancien maire de Colmar, ancien député au Reichstag, sur « l'état d'esprit des Alsaciens-Lorrains, qui ont conservé quarante-quatre ans au fond du cœur l'amour de la France », le colonel belge Marais, défenseur de Liége, qui assistait à cette réunion, a reçu des mains de M. Herriot, sénateur-maire de Lyon, une gerbe de fleurs, pendant que le public manifestait chaleureusement en l'honneur du roi Albert (Dépêche *Havas,* visée).

(*Étoile de l'Est*, Nancy, 8 décembre.)

*
* *

On annonce l'apparition du *Monde industriel et commercial.* Cette revue est l'organe de la Ligue française de défense industrielle et commerciale, rue Laffitte, 5, qui, sous la présidence de M. Blumenthal, compte d'ores et déjà plus de quarante comités dans nos grandes villes de province.

(*Temps,* 14 janvier 1915.)

M. L'ABBÉ COLIN

L'abbé Colin, ex-directeur du journal *Le Messin,* après avoir été témoin des premiers préparatifs des hostilités allemandes en Lorraine annexée, réussit à grand'peine à gagner la frontière française. L'abbé Colin, qui est actuellement à Bordeaux, prendra la

parole à la messe du samedi qui sera célébrée à la cathédrale Saint-André le 3 octobre prochain.

(*Temps,* Bordeaux, 21 septembre.)

*
* *

De notre correspondant spécial de Bordeaux :

« Tous les samedis, une messe est dite à la cathédrale Saint-André de Bordeaux pour les soldats de la Gironde, et cette messe est suivie d'une allocution en chaire. Il y a quinze jours, l'orateur chrétien fut l'abbé Wetterlé ; aujourd'hui (3 octobre) ce fut le chanoine Colin, ancien directeur du *Messin,* qui, depuis 1871, n'a cessé d'entretenir l'amour de la France dans le cœur des Lorrains annexés. Son discours, prononcé d'une voix forte, que pourtant l'émotion faisait trembler, a fait couler bien des larmes dans la très nombreuse assistance. Le chanoine Colin a d'abord apporté le salut de Metz à Bordeaux, de la Lorraine à la Gironde. Il a fait un parallèle entre le Christ qui gravit son calvaire pour le salut des hommes et les héros français qui tombent pour le salut de leur patrie ; entre la Vierge debout au pied de la croix et les mères françaises debout au pied des tombes de leurs enfants. Il a terminé en demandant à Dieu, comme Lorrain, comme Français, comme chrétien, de donner la victoire à la France afin que ceux qui sont tombés déjà et qui tomberont encore sur les territoires arrachés il y a quarante-quatre ans à la mère patrie, dorment leur dernier sommeil dans une terre française. »

(*Temps,* 5 octobre.)

HANSI et ZISLIN

Hansi, le « bon oncle Hansi », qui, pour son album *Mon Village*, fut condamné par les Allemands et qui

leur avait échappé en venant s'installer à Gérardmer, a été incorporé en France comme cycliste militaire.

(*Excelsior,* 12 août.)

*
* *

Hansi s'est engagé comme interprète dans l'un de nos régiments à la frontière.

Un de ses amis communique à l'*Echo de Paris* une lettre écrite par le célèbre artiste alsacien à la date du 6 août :

« Le premier prisonnier qu'on m'a amené pour l'interroger était un lieutenant du 171e régiment, de Colmar, un de ceux qui m'avaient fait condamner pour avoir brûlé du sucre. Comme il se plaignait de notre « hospitalité » sommaire, je lui ai répondu qu'elle était certainement meilleure que celle de la prison de Colmar. »

(*Temps,* 13 août.)

*
* *

Le *Bulletin des Armées* a publié hier un amusant dessin de Hansi, accompagné de la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur en chef, j'ai vu avec plaisir, dans un des derniers *Bulletin des Armées,* la reproduction de plusieurs de mes anciens dessins. Mais j'estime que le *Bulletin des Armées,* qui nous apporte tant de réconfort, mérite bien un dessin original; je me permets de vous l'adresser. Il est fait sur un papier quelconque, entre deux étapes et pendant que le canon tonne dans la vallée, mais j'espère que malgré ses imperfections, il fera plaisir à mes camarades. Agréez...

« HANSI, engagé volontaire au 152e d'infanterie. »

(*Temps,* Bordeaux, 14 septembre.)

*
* *

Le spirituel caricaturiste, le dessinateur Hansi, remplit maintenant à Epinal, sous l'uniforme, les fonctions d'interprète. Il a le grade d'adjudant... Il resta quelque temps à Belfort. Il a pu obtenir à Épinal un poste d'interprète. C'est là qu'un de nos rédacteurs a pu le surprendre... Le « bon oncle », comme il s'intitule lui-même, a gardé intacte toute sa jovialité. Il a le sourire. Il ne compte autour de lui que des camarades, aussi bien parmi les officiers et les soldats de la garnison que dans la population civile. On l'accable littéralement de demandes d'autographes. C'est avec une inlassable complaisance qu'il accorde aux solliciteurs les satisfactions vite obtenues... Il raconte de quelle manière il procède à l'interrogatoire des officiers que nos soldats ramènent assez souvent à Épinal.

— Si vous me teniez entre vos mains, leur dit-il, mon affaire serait instruite et réglée en cinq secs. Le peloton d'exécution vous débarrasserait de moi. Le sort des armes vous livre à la merci des Français. Savez-vous ce que les Français font ordinairement de leurs prisonniers?

Naturellement la question trouble un peu les Boches auxquels s'adresse l'adjudant Hansi. Plusieurs d'entre eux répriment mal leurs mouvements d'inquiétude. Mais, pour mieux ménager ce qu'au théâtre on appelle les « effets », Hansi s'empresse de rassurer ceux qu'il tient ainsi sur la sellette :

— Oh! soyez tranquilles. On observe ici les lois de l'humanité : on ne tue pas les femmes ni les enfants. Les prisonniers sont traités avec les égards que méritent les vaincus qui ont loyalement porté les armes pour défendre leur patrie. Non! vous ne serez pas condamnés à mort.

Ce sont les « blagues » peu féroces que réserve Hansi à ceux qui le traquaient.

(Ludovic Chave, *Est Républicain,* Nancy, 17 novembre.)

*
* *

Paris, 5 janvier. — Le dessinateur Waltz, dit Hansi, est inscrit au tableau de la Légion d'honneur pour le grade de chevalier, en raison des grands services qu'il a rendus par son exemple et son courage inlassable.

(Dépêche *Havas,* visée.)

*
* *

Parmi les nombreuses nominations dans la Légion d'honneur qui ont paru hier matin dans l'*Officiel,* il en est une qui réjouira particulièrement le cœur de tous les Français : c'est celle du célèbre dessinateur alsacien Hansi.

Dès les premiers jours de la guerre, Hansi s'est engagé et a obtenu de servir à l'armée d'Alsace, dans les rangs de cette armée qui est appelée à libérer son pays natal du joug prussien.

Nommé interprète, il a rendu et rend toujours de signalés services aux officiers qui commandent l'armée qui opère là-bas sur la frontière de l'Est. Plus d'une fois, il fut appelé à interroger des officiers allemands et, les connaissant comme il les connaît, il obtint bien souvent des réponses précieuses. En septembre, il eut à questionner un jeune lieutenant prisonnier, qui avait été chargé de l'arrêter après la condamnation prononcée contre lui au lendemain de la publication de son fameux livre d'images, *Mon Village.*

Voici, au reste, la mention de la nomination de Hansi au grade de chevalier de la Légion d'honneur : « M. Waltz, dit Hansi, interprète stagiaire. Alsacien, engagé volontaire pour la durée de la guerre, a rendu les plus grands services par son exemple et son courage inlassable. »

(*Petit Parisien,* 6 janvier.)

*
* *

Lundi (18 janvier) à 1h 30, M. le général Mangin, gouverneur d'Épinal, a passé au petit Champ de Mars

la revue d'une partie des troupes de la garnison et a procédé à la remise des décorations récemment décernées. Des détachements de toutes les armes assistaient à cette imposante cérémonie... Parmi les nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur était M. Waltz dit Hansi.

(*Etoile de l'Est,* Nancy, 21 janvier.)

*
* *

Est nommé au grade d'officier interprète de 3e classe pour la langue allemande :

Zislin, sergent au 371e régiment d'infanterie. Affecté à l'État-major aux armées.

(*Débats, Petit Parisien,* 23 avril.)

M. GEORGES WEILL

Strasbourg, 14 août. — Le Dr Weill, député au Reichstag et correspondant de l'*Humanité* à Berlin, n'a pas reparu depuis les derniers jours de juillet. On sait qu'il était à Paris au moment de l'assassinat de Jaurès et qu'il se trouvait dans le restaurant du Croissant le soir du drame. On ne sait ce qu'il est advenu de lui.

(*Gazette de Lausanne,* 17 août.)

*
* *

M. Georges Weill est venu au *Temps* le 4 août et nous a demandé (pour des raisons qu'il devait indiquer au moment voulu) de ne pas parler de son engagement dans l'armée française.

(*Temps,* 21 décembre.)

*
* *

Paris, 19 décembre, 18h 25. — M. Georges Weill, ancien député socialiste de Metz au Reichstag, dont la disparition avait été signalée, publie une déclaration disant qu'il avait lui-même laissé répandre les nouvelles les plus variées pour ne pas exposer ses parents restés à Strasbourg — mais qui sont maintenant en sécurité, — à la rancune des Allemands. M. Weill s'est engagé le 5 août dans l'armée française pour poursuivre la lutte contre l'Allemagne militarisée et oppresseur de la liberté de tous les peuples.

(Dépêche *Havas,* visée.)

*
* *

Déclaration de M. Georges Weill.

A mes amis d'Alsace-Lorraine.

Depuis le début de la guerre, j'ai laissé répandre sur mon compte dans la presse allemande, sans protester et sans démentir, les nouvelles les plus variées. Je devais à mes vieux parents, restés à Strasbourg, ce silence complet et j'ai préféré les laisser eux-mêmes dans l'ignorance que de les exposer aux rancunes de ceux qui sont encore les maîtres là-bas.

Maintenant qu'ils sont en sécurité, j'ai reconquis la liberté de parler.

Je me suis engagé le 5 août dans l'armée française.

Alsaciens et Lorrains, nous avons essayé, pendant la dure période de domination étrangère, de subordonner notre droit et nos espérances au souci suprême de la paix, et nous luttions pour obtenir dans la paix un régime qui nous eût permis de conserver à notre pays sa personnalité et son caractère national.

Cette résignation, voulue et réfléchie, nous ne la regrettons pas. C'est grâce à elle que nous pouvons avoir conscience, ainsi que tous les autres Français, de n'avoir rien négligé pour que la guerre fût évitée. Notre force morale, dans la crise présente, n'en est que plus grande.

Mais l'ennemi nous a délivrés lui-même des réserves que nous dictait notre préoccupation de la paix. Hier encore, tandis que nous subissions toute sa puissance, il refusait de reconnaître nos plus modestes revendications ; il allait, dans sa folie orgueilleuse et aveugle, jusqu'à nier l'existence de la question d'Alsace-Lorraine.

Maintenant, il l'a posée dans toute son ampleur.

Par la guerre qu'il a voulue et imposée à l'Europe, il nous a rendu en même temps toute notre liberté de pensée et d'action. Il n'y a plus de réserve à nos espérances et à notre volonté patriotique !

Nous allons rentrer dans le cadre de la nation française à laquelle nous appartenons par notre histoire et par nos traditions. Le droit des peuples, violé il y a quarante-quatre ans, sera intégralement rétabli.

En m'engageant dans l'armée de la République, en poursuivant ainsi la lutte contre l'Allemagne militarisée et prussianisée, oppresseur de la liberté de tous les peuples, j'ai conscience d'avoir bien rempli mon devoir de député socialiste et de député d'Alsace-Lorraine.

Georges WEILL,
Ancien député de Metz au Reichstag.

(*Temps,* 21 décembre.)

*
* *

L'*Officiel* a publié la nomination au grade d'officier interprète de 3e classe pour la langue allemande de M. M.-G. Weill, soldat au ...., engagé volontaire pour la durée de la guerre ; mis à la disposition du général commandant la ...e région. L'interprète dont il s'agit ici n'est autre que M. Georges Weill, le jeune député socialiste de Metz au Reichstag. Que disons-nous ? Au Reichstag ! C'est : député de Metz au Parlement français qu'il faudra bientôt dire. Les Lorrains n'oublieront jamais que, dès la première heure, M. Georges Weill

vint se mettre à la disposition des autorités militaires françaises. Les Alsaciens lui prouveront à leur manière qu'ils ont apprécié son geste de bon Français. Le député de Metz est très sympathiquement connu dans les milieux démocratiques de Nancy, qu'il a fréquemment visités.

(*Étoile de l'Est,* Nancy, 29 mars.)

M. L'ABBÉ WETTERLÉ

L'abbé Wetterlé, qui était député d'Alsace-Lorraine, et qui défendait si vaillamment en Allemagne l'idée française, a pu quitter Colmar le 25 juillet et gagner Bâle. Il est aujourd'hui à Paris. Il a fait à l'*Écho de Paris* des déclarations très émouvantes, dont nous détachons ce passage :

« Une fois de plus, l'Alsace-Lorraine saigne par mille blessures ; mais elle s'est reprise à espérer la fin prochaine de sa cruelle épreuve.

« Dallwitz (c'est-à-dire le gouvernement d'Alsace-Lorraine) a menti quand il a prétendu que les annexés se groupaient avec enthousiasme autour de la bannière de l'Empire. Les habitants d'Altkirch, de Mulhouse, de toutes les communes occupées jusqu'ici par les troupes françaises lui ont infligé le plus sanglant démenti. C'est avec des cris et des larmes de joie que les libérateurs ont été reçus partout. Les vieux drapeaux tricolores, ceux que, depuis près d'un demi-siècle, on cachait comme des reliques, sont sortis comme par enchantement des coffres où on les conservait pieusement, et ils ont salué gaiement les vainqueurs de l'Allemagne abhorrée. »

(*Temps,* 22 août.)

*
* *

Humour alsacien. — Un mot de l'abbé Wetterlé que reproduit notre confrère le *Nouvelliste de Bordeaux.*

L'abbé causait, il y a quelques jours, avec un politicien, qui hasarda l'idée de faire de l'Alsace-Lorraine un État-tampon. L'abbé se redressa :

— Si jamais pareille chose se réalisait, dit-il, l'Alsace-Lorraine déclarerait la guerre à la France, qui serait ainsi bien forcée de se l'annexer.

(*Figaro,* Paris, 12 septembre.)

*
* *

Un sermon de l'abbé Wetterlé.

La messe que le Comité de l'œuvre de l'hospitalité diocésaine de Notre-Dame-de-Lourdes fait dire chaque samedi à la cathédrale Saint-André (de Bordeaux) a été célébrée ce matin (19 septembre) pour les soldats de la Gironde.

C'est un Alsacien, Mgr Adam, vicaire apostolique du Gabon, qui a officié, et un autre Alsacien, l'abbé Wetterlé, député de Ribeauvillé, qui a pris la parole.

La cérémonie avait attiré une foule énorme.

L'allocution, prononcée par l'abbé Wetterlé d'une voix forte, a été très émouvante. Le député alsacien a salué l'aurore de la libération de son pays.

« La France, s'est-il écrié, ne peut pas ne pas avoir la victoire, puisqu'elle défend la cause de la paix et de la justice ! »

Des applaudissements ont salué les nobles paroles du prédicateur, et cette infraction au rituel n'a soulevé aucune protestation, en raison des circonstances que nous traversons et qui légitiment, même sous les voûtes d'une basilique, les manifestations enthousiastes des Français glorifiant leur patrie.

(*Temps,* Bordeaux, 20 septembre.)

*
* *

Bordeaux, 19 septembre. — L'abbé Wetterlé... a dit notamment :

« Dieu a l'éternité pour punir les individus ; il doit punir en ce monde les crimes collectifs des peuples qui, n'ont pas, comme tels, de survie. La France est innocente du crime collectif qui se commet à cette heure : Dieu lui doit donc la victoire, d'autant plus qu'elle a su, devant cette crise sans exemple, faire preuve des plus héroïques vertus.

« L'Église considère comme martyr celui qui meurt dans l'exercice héroïque d'une vertu ; or, le patriotisme est une vertu, puisqu'il est une extension de l'affection familiale, base de la société voulue par Dieu ; le soldat qui tombe avec la volonté de contribuer à la réparation d'une injustice est donc un martyr au sens théologique du mot. Après avoir fait un rempart de son corps, il priera au ciel pour que la France, votre patrie, qui bientôt sera la mienne, continue à remplir sa mission civilisatrice. »

L'orateur a terminé son éloquent discours en disant qu'un pays dont l'histoire n'a été qu'une longue épopée et qui s'est montré capable d'une telle reprise d'énergie ne saurait mourir ; il a invoqué pour l'infatigable Semeuse la protection de Dieu, de saint Louis et de Jeanne la Lorraine.

Malgré la sainteté du lieu, des applaudissements répétés ont salué le prédicateur à sa descente de chaire.

(*Débats,* 21 septembre.)

*
* *

Bordeaux, 19 septembre. — ...Le prédicateur alsacien a vivement impressionné l'auditoire qui se pressait en foule dans le lieu saint, en dépit de l'heure matinale. La voix de l'orateur, claire, énergique, vibrante, portait jusqu'au fond de l'immense cathédrale, où pas un coin n'était demeuré vide...

(*Figaro,* Paris, 20 septembre.)

*
* *

L'abbé Wetterlé, qui la connaît bien, nous parle, dans le *Petit Journal,* de « l'Allemagne moderne », et nous montre toute une nation arrivée à un tel point d'exaltation égoïste qu'elle touche à une sorte de folie religieuse :

« Ces gens-là s'imaginent faire la guerre sainte contre les roumis du latinisme dégénéré. Ils s'apprêtent à infuser généreusement un sang nouveau à des peuples corrompus, ils apportent la seule vraie civilisation à des malheureux qui croupissent dans l'ignorance. Et ces peuplades, trop inintelligentes pour accepter la domination libératrice, ils les traitent comme des sauvages. Ils tuent, pillent, incendient et violent, parce que l'Allemand seul a des droits et que les autres n'ont que le devoir de le servir.

« Exagération, dira-t-on. Non ! la mentalité allemande a été ainsi transformée par les brutes conscientes du pangermanisme. Qu'on parcoure les publications des ligues patriotiques, ces brochures incendiaires qui depuis quelques années sont répandues par centaines de mille dans les milieux populaires, et on y retrouvera toutes ces théories monstrueuses établies avec ce luxe d'arguments pseudo-scientifiques dont le publiciste germanique ne saurait se dégager.

« Il n'y a donc pas lieu de s'étonner des excès que commettent les troupes allemandes. On les y avait préparées par la doctrine de « l'Allemagne au-dessus de tout ». Les armes allemandes doivent conquérir le monde, la science allemande doit devenir la charte de l'humanité tout entière, les formules de l'art allemand doivent s'imposer à tous les esprits, les produits allemands doivent remplacer ceux de toutes les industries étrangères.

« Chaque merveille du passé, chaque fabrique moderne, chaque représentant des races inférieures qui disparaît, assure la prédominance de l'Allemagne. Le soldat allemand est le pionnier de la culture allemande, il nivelle tout sur son passage, afin que le char de la blonde Germanie puisse passer plus triomphalement sur les ruines des civilisations disparues.

« L'incendie de l'Université de Louvain et de la cathédrale de Reims, comme tant d'autres attentats commis froidement par les Huns modernes, ne sont donc que les conséquences logiques de l'apostolat du pangermanisme, doctrine imaginée et répandue par les intellectuels allemands. C'est là ce qu'il faut dire et répéter à ceux qui, malgré tout, s'obstinent à chercher dans l'âme allemande les traces d'un sentimentalisme depuis longtemps disparu. »

(*Figaro,* 3 octobre ; *Excelsior,* 4 octobre.)

*
* *

On prête à un certain nombre de députés qui sont à Bordeaux, dans le cas où la Chambre aurait à se réunir avant la fin de la guerre, l'intention de déposer une motion tendant à admettre les députés actuels de l'Alsace-Lorraine à siéger au Parlement français.

Semblable mesure n'attesterait pas seulement, d'une façon très élégante, l'accomplissement d'un fait qui est en puissance dans les événements actuels, mais elle s'appliquerait presque en droit à ceux d'entre les députés d'Alsace-Lorraine qui sont nés avant la guerre.

(*Progrès,* Lyon, 27 septembre.)

*
* *

Nice, 12 janvier. — Le *Petit Niçois* a envoyé la dépêche suivante à M. Deschanel, président de la Chambre (qui se réunissait le jour même, 12 janvier) :

« Le *Petit Niçois,* certain d'exprimer un sentiment que le pays entier partagera, prend respectueusement la liberté de vous demander d'admettre à siéger MM. Weill et l'abbé Wetterlé comme représentants des provinces annexées dont la réunion à la mère patrie se prépare chaque jour grâce à l'indomptable héroïsme de notre armée. »

(*Petit Parisien,* 13 janvier.)

II

PROCÉDURES ALLEMANDES CONTRE LES PATRIOTES ALSACIENS-LORRAINS

L'action des patriotes alsaciens-lorrains parmi nous n'a pas eu moins de retentissement en Allemagne qu'en France, et les autorités germaniques ont sévi. Elles ont ouvert une série de procédures variées — civiles, militaires, professionnelles, ecclésiastiques, politiques — mais toutes également sévères par les sanctions qu'elles comportent. Tous les cas ont été envisagés, tout l'arsenal juridique mis à contribution, toutes les punitions utilisées. Une seule fois, un bruit inexact ou exagéré est entré, on ne sait comment, en circulation en France : mais on ne prête qu'aux riches. Très suggestive et caractéristique apparaît dans l'ensemble la série des procédures ouvertes en Allemagne contre MM. Bücher, Colin, Blumenthal et Helmer, Hansi et Zislin, Weill et Wetterlé.

M. LE Dr BUCHER

Berlin, 8 octobre. — On télégraphie de Strasbourg au *Berliner Tageblatt* que le Dr Pierre Bücher, directeur de la *Revue Alsacienne illustrée* et des *Cahiers alsaciens,* domicilié à Strasbourg, mais dont la résidence actuelle est inconnue, a été déclaré passible du conseil de guerre comme réfractaire à l'appel sous les

drapeaux. Ses biens sont confisqués. Le Dr Bücher était un des apôtres de l'idée française dans son pays.

(*Gazette de Lausanne,* 9 octobre ; *Temps,* 13 octobre.)

M. L'ABBÉ COLIN

Genève, 24 novembre. — La *Gazette de Francfort* annonce que le gouvernement de Metz, sur l'ordre du gouvernement militaire, décide d'ouvrir une enquête contre l'abbé Colin sous l'inculpation de haute trahison et de crime de lèse-majesté en raison d'un article publié récemment par celui-ci dans le journal français *La Croix.*

(*Est Républicain,* Nancy, 27 novembre.)

MM. BLUMENTHAL ET HELMER

Strasbourg (*via* Amsterdam). — M. Blumenthal, ancien maire de Colmar, membre de la première Chambre d'Alsace-Lorraine, est cité devant une cour martiale pour « crime de haute trahison ». Ses biens ont été saisis. (Agence *Information.*)

(*Petit Parisien, Matin,* Paris, 21 septembre.)

*
* *

La *Gazette de Francfort* annonce que MM. Blumenthal et Helmer, l'un ancien maire et ancien député de Colmar, l'autre avocat de Hansi, ont été définitivement radiés des listes de l'Ordre des avocats à Colmar, pour haute trahison. On sait que MM. Blumenthal et Helmer se sont fixés en France depuis le début de la guerre.

(*Est Républicain,* Nancy, 29 décembre.)

*
* *

Bâle, 6 janvier. — Les journaux allemands assurent que l'*Elsass-Lothringen*, journal de M. Blumenthal (interdit dès le 1er août), a été déclaré en faillite.

(*Temps*, 7 janvier.)

MM. HELMER, HANSI ET ZISLIN

On télégraphie de Colmar aux *Basler Nachrichten :* Le commandant de place de Colmar, le lieutenant-colonel de Moellenklin, a fait la publication suivante : « Le peintre Jacques Waltz, dit Hansi, l'avocat Helmer et le dentiste Karl Hug, les trois de Colmar, qui se sont enrôlés dans les troupes françaises, sont déclarés traîtres à la patrie. Quiconque leur donnera asile ou cachera leur présence sera fusillé, selon les usages de la guerre. »

(*La Suisse libérale*, Neuchâtel, 5 septembre.)

*
* *

Paris, 6 octobre. — Berne : Le Conseil de guerre de Colmar a lancé des mandats d'amener contre Hansi et Paul Helmer et a ordonné la saisie de leurs biens.

(Visé, *Havas.*)

*
* *

Berlin, 8 octobre. — Le Tribunal d'Empire [de Leipsic] a rejeté l'appel du caricaturiste Jean-Jacques Waltz, dit Hansi, qui avait demandé la revision de son procès.

(*Gazette de Lausanne,* 9 octobre.)

*
* *

Genève, 14 novembre. — M. Helmer, après M. Blumenthal, l'ancien maire de Colmar, a été rayé de l'Ordre des avocats de cette ville. Cette mesure disciplinaire a été motivée de la manière suivante : « Lors de l'occupation de Mulhouse par les troupes françaises, M. Helmer se présenta à l'Hôtel de Ville comme mandataire du gouverneur militaire et demanda les pièces relatives à l'exécution d'un citoyen suisse à Bourtzwiller. » Comme on refusait, il s'en empara de force.

(*Temps,* 15 novembre.)

*
* *

On annonce de Strasbourg qu'un mandat d'arrêt pour désertion est lancé contre le dessinateur Zislin, né en 1875 à Mulhouse.

(*Temps,* 19 mars 1915.)

*
* *

La *Gazette de Francfort* annonce que le Conseil municipal de Colmar a choisi le nouveau sénateur que la ville envoie à la première Chambre du Parlement alsacien-lorrain. Il s'agissait de remplacer M. Blumenthal, éliminé de ses fonctions de maire par suite d'une coalition entre les socialistes impériaux et les pangermanistes. C'est précisément le chef de cette coalition, M. Kuntz, qui a été désigné.

(*Débats,* 26 mars.)

*
* *

Un neutre écrit au *Matin :* Un voyage d'affaires en Allemagne m'obligea, il y a quinze jours, de m'arrêter pour quelques heures dans la ville de Mannheim, sur le Rhin. Ayant besoin de faire légaliser un document,

je me rendis à la préfecture de police de cette ville. En attendant mon tour de pénétrer chez le fonctionnaire chargé de la vérification, mon attention fut attirée par un grand tableau accroché au mur de la salle d'attente et couvert de photographies portant chacune une inscription au bas. Je regarde de plus près. Ah! la belle, l'adorable surprise! C'était la tête de Hansi, le bon et délicieux Hansi, du grand patriote alsacien, de l'exquis artiste qui a immortalisé, de son crayon mordant et impitoyable, tous les « Knatschke » prussiens, tous les « Herren Professoren » et mangeurs de choucroute à lunettes d'or et têtes de brute, qui, depuis tant d'années, désolaient de leur présence la terre d'Alsace. Et je lus, au bas de la photographie de Hansi, les mots suivants : « Waltz, dit Hansi, dessinateur, haute trahison, prime d'arrestation : 5.000 marks. »

(*Etoile de l'Est,* Nancy, 21 mai 1915.)

*
* *

Bâle, 18 juin. — Le ministère d'Alsace-Lorraine publie le décret suivant : « Le dessinateur et artiste Jean-Jacques-Léon Waltz, né à Colmar le 23 février 1873, domicilié à Colmar et faisant partie du landsturm, et l'éditeur Henri-Louis-Constantin Zislin, né le 16 juin 1875 à Mulhouse, domicilié à Mulhouse, soldat de la réserve, aux termes du paragraphe 27 de la loi d'empire sur les nationalités du 27 juillet 1913, sont déchus de la nationalité alsacienne-lorraine parce qu'ils n'ont pas donné suite aux ordonnances impériales des 3 et 15 août 1914 enjoignant aux Allemands séjournant à l'étranger de rentrer en Allemagne pour accomplir leur devoir militaire. Cette déchéance est prononcée sans préjudice des peines encourues pour contravention à la loi militaire. »

(*Petit Parisien,* 19 juin.)

M. GEORGES WEILL

Amsterdam, 24 décembre. — Le *Vorwærts* annonce officiellement que M. Georges Weill, ex-député de Metz, a été exclu du parti socialiste.

(*Temps,* 25 décembre.)

*
* *

Paris, 25 décembre. — D'Amsterdam, 24 décembre : Un communiqué de l'organisation centrale du parti socialiste allemand annonce que le Dr Weill, ancien député socialiste de Metz, est exclu du parti pour s'être engagé dans l'armée française. Dans cette résolution, les socialistes allemands expriment leur indignation et menacent de prendre contre le Dr Weill des mesures plus sévères. (Dépêche *Havas.*)

*
* *

On écrit de la frontière suisse à l'*Humanité :*

La presse allemande publie le texte intégral de la lettre de Georges Weill à ses amis d'Alsace-Lorraine. L'impression causée par l'entrée du député de Metz dans l'armée française est bien plus grande qu'on ne pouvait supposer au premier moment. Les journaux traitent de « l'affaire » dans des articles souvent très longs et dont beaucoup ne sont qu'un véritable cri de rage. Dans les milieux politiques c'est l'événement du jour.

Les journaux manifestent une surprise qui s'explique parfaitement, les Allemands n'ayant jamais compris qu'en luttant contre leur politique chauvine, les socialistes alsaciens n'entendaient nullement abandonner les revendications de l'Alsace-Lorraine. Même les social-démocrates allemands n'ont pas voulu voir que le problème alsacien-lorrain subsistait. C'est l'oubli de la protestation de Liebknecht et Bebel contre l'annexion de l'Alsace-Lorraine. C'est l'oubli de toutes les protes-

tations si véhémentes de la socialdémocratie allemande contre « l'oppression des nationalités » qui a permis à certains journaux socialistes de l'Allemagne d'être actuellement plus impérialistes que les journaux les plus conservateurs.

Le journal auquel Weill a collaboré de 1906 à 1909, la *Fränkische Tagespost* de Nuremberg, publie de la plume du Dr A. Braun, un Autrichien, un article d'une violence aussi maladroite qu'excessive contre Weill, ce qui lui vaut d'ailleurs la reproduction dans toute la presse bourgeoise. L'article porte un titre français : *Weill, député de Metz,* et il expose que Weill, par son acte individuel, s'est exclu de la communion du peuple allemand et de la socialdémocratie allemande et s'est livré à un « mépris général » (!). Le journal de Nuremberg lui reproche surtout d'avoir aggravé sa « honte personnelle » et sa « propre ignominie » en ayant l'audace de prétendre qu'il représentait la socialdémocratie de l'Alsace-Lorraine et de jeter ainsi la suspicion sur les autres députés socialistes du pays annexé.

La *Gazette de Francfort* qui reproduit l'article du journal de Nuremberg a du reste découvert qu'on aurait depuis longtemps pu voir que Weill était un « traître à la patrie, étant donné qu'il avait fait toujours l'impression d'un Français élégant, bien plus que les Wetterlé et les Blumenthal » ! En même temps la *Gazette de Francfort* fait remarquer que Weill comme Wetterlé restent en attendant membres du Reichstag, au moins légalement, la Constitution ne prévoyant pas la « déchéance » d'un député dans de pareilles circonstances.

Le *Berliner Lokalanzeiger* trouve dans sa colère que l'armée française « ne méritait pas l'injure de recevoir un pareil individu » et le *Berliner Tageblatt* refuse de discuter les arguments du « traître » !

La *Chemnitze Volksstimme,* un des plus grands journaux socialistes de l'Allemagne, déclare que toute l'histoire a été inventée pour donner du courage aux Belges ! Comme preuve du caractère mensonger de

la nouvelle, ce journal cite le fait que la presse française n'a pas entonné, le 6 août, lendemain de la prétendue entrée de Weill dans l'armée française, un « hurlement de joie ».

Le *Vorwærts* annonce que les comités directeurs du parti socialdémocrate et de la fraction parlementaire s'occuperont de l'affaire. Probablement essayera-t-on de décider le parti socialiste à désavouer Georges Weill, ceux des camarades alsaciens qui ont dû rester là-bas pourraient bien être forcés d'obéir malgré eux à une invitation de ce genre.

(*Étoile de l'Est,* Nancy, 4 janvier.)

*
* *

Selon une information de la *Gazette de Cologne,* le citoyen Georges Weill, député de Metz au Reichstag et soldat de l'armée française, est déclaré déchu de sa nationalité par le ministère d'Alsace-Lorraine, conformément à l'article 27 de la loi sur les nationalités. Il a donc perdu son droit d'éligibilité au Reichstag.

L'*Humanité* publie les félicitations que le citoyen Vliegen, député d'Amsterdam et le militant bien connu du parti socialiste hollandais a adressées à M. Weill :

Amsterdam, 25 décembre.

Cher Camarade,

Laissez-moi vous féliciter de tout cœur de votre attitude, je souhaite que vous puissiez rester le député de Metz, mais dans la Chambre française.

Saluez de ma part les amis français.

W.-H. Vliegen,

député hollandais.

M. Vliegen est le président du comité directeur du parti socialiste hollandais, qui l'a choisi comme un de ses délégués à la conférence socialiste des pays neutres qui s'ouvrira le 15 janvier à Copenhague.

(*Temps*, 13 janvier.)

*
* *

Bâle, 14 janvier. — Selon la *Gazette de Francfort*, le président du Reichstag a demandé au chancelier d'Empire de faire procéder à de nouvelles élections en Lorraine dans la circonscription de Metz pour remplacer le député Georges Weill. (*Havas*.)

*
* *

Genève, 30 mars. — On mande de Metz que l'ancien député socialiste de cette ville, actuellement sans domicile connu, a été déclaré déserteur et traître par le tribunal militaire de Strasbourg et que ses biens ont été confisqués.

(*Débats*, 28 mars, *Temps*, 31 mars 1915.)

M. L'ABBÉ WETTERLÉ

Premières procédures.

Copenhague, 10 septembre. — La presse allemande fait de grands efforts pour représenter le cas de l'abbé Wetterlé comme une exception unique et sans conséquence. Les journaux berlinois sont pleins d'articles inspirés faisant l'éloge du dévouement que la population alsacienne témoigne à l'Empire.

Pour contrebalancer l'influence des sociétés de bienfaisance alsaciennes-lorraines de France, les autorités allemandes ont ouvert des souscriptions en faveur des

Alsaciens-Lorrains victimes de la guerre, mais cet appel reste sans succès.

(*Temps,* Bordeaux, 25 septembre.)

*
* *

Colmar, 25 septembre. — (Wolff, non officiel). — Le Conseil de guerre a lancé un mandat d'arrêt contre l'abbé Wetterlé, rédacteur en fuite. L'abbé Wetterlé est prévenu de haute trahison. Le tribunal demande qu'il soit arrêté et amené à la barre. En même temps, la saisie est prononcée sur tous les biens de l'inculpé, présents et à venir.

(*Journal de Genève,* 26 septembre.)

*
* *

Bordeaux, 25 septembre — On mande de Colmar, par Bâle, que la commission d'enquête nommée à la suite de la condamnation pour trahison en temps de guerre prononcée contre l'abbé Wetterlé, a ordonné la saisie de ses biens. (*Havas.*)

(*Petit Journal,* 26 septembre ; *Matin,* 27 septembre.)

*
* *

Procédures ecclésiastiques.

Le *Figaro* dit que le Gouvernement allemand, irrité par une récente interview de l'abbé Wetterlé, a fait intervenir contre l'ancien député au Reichstag l'autorité religieuse. Il paraît en effet que, sur la suggestion du Gouvernement germanique, l'évêque de Strasbourg aurait décidé de frapper de peines canoniques le vaillant abbé alsacien.

(*Temps,* Bordeaux, 10 septembre.)

(Cette information, à laquelle la presse française refusait

de donner créance, tant elle paraissait invraisemblable, était cependant confirmée par la dépêche suivante.)

*
* *

Strasbourg, 2 septembre. — (Wolff). — L'*Elsaesser*, organe de l'évêché de Strasbourg, publie, en date du 2 septembre, la déclaration suivante de l'évêché, imprimée en gros caractères :

L'ancien rédacteur Eugène Wetterlé, qui a toujours déclaré vouloir se tenir sur le terrain de la Constitution et remplir son devoir de citoyen, qui a prêté le serment de député au Reichstag et à la Diète, aurait, selon une communication de la *Gazette populaire de Cologne* (*Kölnische Vollkszeitung*), publié dans l'*Écho de Paris* un article qui est en contradiction flagrante avec ses précédentes déclarations et ses serments. Dès que le fait aura été établi d'une manière authentique, nous nous verrons obligés de prononcer contre Wetterlé les peines canoniques.

Strasbourg, 1er septembre.

Signé Adolphe.

(*Gazette de Lausanne,* 2 septembre.)

*
* *

Ce n'est pas la première fois que le vaillant député alsacien se trouve en butte aux persécutions des autorités ecclésiastiques allemandes, mais il trouva toujours à Rome le clairvoyant appui et le réconfort dont il avait besoin durant les heures difficiles que traversait son pays. Les anathèmes de Mgr Fritzen, l'évêque allemand de Strasbourg, ne sauraient l'atteindre. Le diocèse de Strasbourg ne dépend d'aucune autorité archiépiscopale allemande et relève directement du Saint-Siège. On saura se rappeler à Rome, au moment voulu, que Mgr Fritzen s'est fait le complice des incendiaires de Louvain.

(*Eclair de l'Est,* Nancy, 16 septembre.)

*
* *

L'évêque allemand qui est le supérieur de l'abbé Wetterlé a publié « par ordre impérial », dit la *Tribune de Genève,* une note officielle contre ce patriote alsacien qui s'est réfugié en France, avec des menaces de peines canoniques.

Par dépêche, le Saint-Siège a prévenu cet évêque que toute punition infligée pour faits de patriotisme de l'abbé Wetterlé serait frappée d'appel devant la cour de Rome. Non seulement le prêtre serait acquitté, mais par surcroît, le Saint-Père lui donnerait une de ces prélatures sans fonctions qui attachent un ecclésiastique au trône du Pape et le rendent inaccessible aux vengeances politiques. La dépêche du Pape a suivi les voies ordinaires. Elle a donc été lue par les fonctionnaires du Gouvernement impérial.

(*Petit Journal,* 29 septembre.)

*
* *

Berlin, 28 septembre (dépêche particulière). — Le tribunal épiscopal de Strasbourg a suspendu l'abbé Wetterlé à cause de sa conduite, et a rayé son nom de la liste des prêtres du diocèse.

(*Basler Nachrichten,* 29 septembre n° 462.)

*
* *

L'officialité du diocèse de Strasbourg, réunie sous la présidence du trop fameux coadjuteur, renégat français, Zorn de Bulach, a rayé le nom du courageux abbé Wetterlé de la liste des prêtres incrits à l'*Ordo.*

(*Journal de la Meurthe,* Nancy, 6 octobre.)

*
* *

Nouvelles procédures.

L'abbé Wetterlé, député d'Alsace-Lorraine au Reichs-

tag, vient d'être condamné à mort pour crime de haute trahison envers l'État et l'Empereur allemands.

(*Étoile de l'Est,* Nancy, 28 octobre.)

(Cette nouvelle, sans indication d'origine, qu'on retrouve vers la même date dans quelques autres journaux n'a pas été confirmée et paraît inexacte. Cf. pages 16 et 57.)

*
* *

Bâle, 6 janvier. — Les journaux allemands annoncent que la maison d'édition du *Nouvelliste d'Alsace-Lorraine* de l'abbé Wetterlé (journal interdit le 1er août) a été mis sous séquestre.

(*Temps,* 7 janvier.)

*
* *

La *Strafrechtszeitung,* journal de droit pénal, qui compte parmi ses rédacteurs le célèbre professeur Liszt, publie le portrait de quatre « traîtres à la patrie » dont la physionomie décèle, dit-elle, les dispositions criminelles. Elle ajoute que ces documents ne sont pas seulement destinés aux savants pour être l'objet de leurs études, mais qu'ils doivent être exposés dans les écoles pour inspirer aux enfants l'horreur du mal. Les « quatre traîtres » sont l'abbé Wetterlé, le dentiste Karl Hug, l'avocat Paul Helmer et l'artiste Waltz connu sous le nom de Hansi.

Voici le commentaire joint à leur portrait : Wetterlé est le type du séducteur des foules, intelligent et intrigant ; les traits durs et rasés, fortement marqués autour de la bouche et des yeux montrent que le but qu'il poursuit est peu honnête, et que pour y atteindre, il emploiera n'importe quel moyen. Chez le dentiste Hug, les yeux fortement enfoncés et la mâchoire inférieure épaisse, sont les signes de la brutalité signalés par Lombroso dans le délinquant. On lit la fausseté dans le visage de Waltz comme dans celui d'Helmer. Hansi

par son regard fuyant, sa bouche à l'expression renfermée, rappelle l'aventurier de théâtre et chez Helmer la correction de l'attitude n'en impose pas longtemps à cause de ce que ses yeux ont d'équivoque.

On comprend que la culture allemande appuyée sur de telles bases, ait donné les résultats que l'on a vus se produire.

(*Débats,* 6 janvier.)

*
* *

La *Gazette de Francfort* étudie la situation étrange de l'abbé Wetterlé, « l'agent le plus subtil de la bande de traîtres qui travaillent à détacher l'Alsace-Lorraine de l'Allemagne ». Tandis que M. Georges Weill, « un traître abominable » aussi, a pu être déclaré déchu de son mandat, l'abbé Wetterlé, lui, reste revêtu de la plus haute dignité que les élections puissent lui conférer. Pourquoi cette différence ? se demande la *Gazette.* On a considéré que M. Georges Weill avait perdu sa qualité d'Allemand dès le jour où, par une lettre rendue publique, il a déclaré s'être enrôlé dans l'armée française. Même si l'on voulait contester l'authenticité de ce document, il resterait toujours le fait que, étant tenu au service militaire, il n'avait pas répondu à l'appel de l'Empereur. Le cas de l'abbé Wetterlé est bien différent et on ne peut pas lui appliquer la même procédure. L'abbé a dépassé l'âge du service militaire. Il serait à la rigueur possible de le rappeler par un décret exceptionnel, auquel du reste il se garderait bien d'obéir. Mais il est probable que l'on s'abstiendra, car l'abbé Wetterlé est hors d'état de servir. Toutes les autres procédures envisagées sont inadmissibles. Le fait d'avoir signé dans des journaux parisiens des articles en qualité d'ancien député au Reichstag ne saurait être invoqué faute d'une certitude juridique. L'abbé Wetterlé ne sera donc démissionnaire que le jour où il aura adressé sa démission au président de l'assemblée. Il ne l'a pas fait jusqu'ici et il ne le fera certainement pas. Quant à lui intenter un procès de

haute trahison, il ne faut pas y penser non plus, car un tel procès ne peut avoir lieu en l'absence du prévenu, et même s'il était présent, il faudrait encore obtenir l'autorisation du Reichstag. Le fait que l'abbé est domicilié en France importe peu : aucune loi n'exige en effet qu'un député de l'Empire ait son domicile légal en Allemagne. Il en va tout autrement pour ce qui est de son mandat à la Diète d'Alsace-Lorraine, dont il peut être déclaré déchu, n'étant plus domicilié dans le pays. En dehors de cela, il n'y a rien à faire, si ce n'est de modifier le plus tôt possible la loi pour la solution d'un cas qui ne se représentera plus jamais et qui n'a pas été prévu parce qu'il semblait impossible.

(*Débats*, 19 janvier.)

*
* *

Dans la *Revue mensuelle des juristes allemands*, le professeur Piloty, de l'Université de Wurtzbourg examine le cas de l'abbé Wetterlé et de M. Weill, députés au Reichstag. Ce jurisconsulte estime que MM. Wetterlé et Weill ont manifesté l'intention de démissionner par le fait qu'ils se sont depuis longtemps établis à l'étranger. Eux-mêmes se qualifient toujours d' « anciens députés au Reichstag ». L'intention de démissionner vaut le fait, alors même qu'elle n'a pas été déclarée en séance. D'ailleurs leurs manifestations publiques auraient suffi, aux termes de l'article 27 du Code civil, pour faire perdre à ces deux députés leur mandat, du jour où ils sont devenus citoyens français.

(*Étoile de l'Est*, Nancy, 13 mars.)

*
* *

Amsterdam, 19 mars. — (De notre correspondant particulier). — La commission spéciale du Reichstag a déclaré vacant le siège de l'abbé Wetterlé député de

Ribeauvillé (Haut-Rhin), qui s'était soustrait, en passant en France au commencement de la guerre, à la persécution allemande.

(*Temps*, 20 mars.)

*
* *

L'agence Wolff annonce de Strasbourg que le groupe du centre de la deuxième Chambre du Parlement d'Alsace-Lorraine a décidé à l'unanimité l'exclusion de l'abbé Wetterlé.

(*Débats*, 12 avril.)

III

CONDITION LÉGALE DES ALSACIENS-LORRAINS EN FRANCE

Tandis qu'en Allemagne on s'efforçait par tous les moyens possibles de punir les patriotes alsaciens-lorrains coupables de s'être exilés et de n'avoir pas été fidèles à la communauté germanique, en France on procédait exactement à l'inverse. D'une part, les jurisconsultes définissaient la condition légale des Alsaciens-Lorrains en France depuis la déclaration de guerre. A cet égard, les savantes conclusions de M. Edouard Clunet, membre et ancien président de l'Institut de droit international, sur « le Traité de Francfort, la guerre et les Alsaciens-Lorrains » sont particulièrement instructives. D'autre part, le Gouvernement instituait d'urgence une série de dispositions légales en faveur des Alsaciens-Lorrains, afin de leur faciliter le retour et le séjour en France.

LES CONCLUSIONS D'UN JURISCONSULTE

...Ainsi, depuis que les Alsaciens-Lorrains ont été « emmenés en captivité », vers l'an 1871, leur sort juridique aura connu en France deux phases :

Première phase (du 31 mai 1871, quantième de la promulgation du traité de Francfort, au 4 août 1914). — Durant cette période, le traité de Francfort gouverne les relations du droit public des parties contractantes. Or, les Alsaciens-Lorrains sont considérés par l'admi-

nistration française, et la très grande majorité des juristes — à quelques dissidences près — comme d'anciens Français « dénationalisés » malgré eux et aptes à recouvrer l'indigénat historique par la voie légale de la réintégration dans la nationalité perdue (art. 18, C. civ.).

Deuxième phase (du 4 août 1914 à l'heure présente). — Le traité de Francfort a cessé d'exister. L'Allemagne l'a abrogé en déclarant la guerre à la France, puisque ledit traité étant un « traité de paix » (voir sa rubrique et son préambule) « connotait » nécessairement, comme disent les philosophes, l'idée de relations pacifiques.

Toute velléité de controverse s'éteint. Les Alsaciens-Lorrains sont renforcés dans leurs positions d'anciens Français. Leur dominateur a lacéré lui-même son diplôme. L'ancienne patrie, dont le retour fut si ardemment souhaité, est rentrée dans ses droits, contre lesquels aucune prescription n'a couru. C'est la « raison écrite » qui le proclame :

« Les actes de violence ne peuvent fonder non plus une possession capable d'opérer la prescription. La possession utile ne commence que lorsque la violence a cessé. » (Code civil français, art. 2233.)

Cette notion n'est d'ailleurs pas étrangère à l'Allemagne, en temps de paix (Cf. les art. 227, 858 et 859 du Code civil allemand de 1900).

Dès lors, la moisson d'êtres nouveaux qui se lèvent dans les provinces, juridiquement libérées, est une moisson française. Quant à ceux qui dépendaient du territoire réintégré, ils ressortissent maintenant à la France. Sans doute, il ne peut être fait abstraction de l'allégeance que l'ancien état de choses leur avait infligée, et il est difficile de les dispenser de toute formalité absolutoire, — l'*absolutio ad cautelam* des canonistes.

Mais le sacrement doit être administré individuellement. Une mesure collective et indistincte, pour laquelle d'ailleurs une loi spéciale deviendrait nécessaire, serait une injustice, et sûrement une faute ; elle risquerait de profiter à des hérétiques — et peut-être à des renégats.

En résumé, les Alsaciens-Lorrains ont à leur disposition deux moyens pour convertir leur qualité d'anciens Français en celle de Français tout court :

1° Signer un engagement de service militaire pour la durée de la guerre, ce qui leur fait acquérir *de jure*, la « nationalité française » (loi du 5 août 1914) — sauf à ce que l'engagement ne soit accepté qu'après vérification des origines du contractant.

A défaut de ce moyen que l'âge, le sexe, l'insuffisance physique, ne mettent pas à la portée de tous ;

2° Ouvrir une instance auprès de la Chancellerie pour obtenir, non la naturalisation réservée aux étrangers, mais la reintégration par décret dans la « qualité de Français » (art. 18, C. civ.).

Cette faveur législative comporte d'ailleurs une procédure qui présente les garanties réclamées par l'intérêt de la défense nationale... La procédure instituée par l'article 18 du Code civil permet un examen attentif du dossier des impétrants. Les portes de la France seront ouvertes à deux battants devant ses enfants véritables. Les suspects ne réussiront pas à les forcer.

La naïveté est un défaut que notre pays, si durement éprouvé, est en train de perdre ; mais il lui reste « l'esprit de discernement ». Il en usera.

(Éd. Clunet, *Temps*, 21 et 22 octobre.)

DISPOSITIONS LÉGALES EN FAVEUR DES ALSACIENS-LORRAINS

Société de Protection des Alsaciens-Lorrains.

Aux Alsaciens-Lorrains. — Alsaciens-Lorrains, compatriotes, frères séparés, que l'Allemagne espérait tenir longtemps encore sous son joug, la France vous a ouvert ses bras maternels, car elle reconnaît en vous ses enfants.

Vous ne vous étonnerez pas que le fils de celui qui a fondé en 1871 la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, et qui lui a succédé dans cette noble tâche, élève aujourd'hui la voix en votre nom et témoigne de votre reconnaissance pour les mesures prises en votre faveur.

Voici les deux principales de ces mesures :

A ceux d'entre vous qui, résidant en France depuis plus ou moins longtemps, ou qui, ayant réussi à s'échapper de l'Alsace-Lorraine, ne sont point cependant encore Français au point de vue de la loi, la France ne fait pas l'injure de les considérer comme des Allemands. Lorsque leur origine alsacienne-lorraine a été constatée, ils peuvent obtenir un permis de séjour. A Paris, les commissaires de police accordent ces permis sur le vu d'un certificat que la Société de Protection leur délivre dans ses bureaux, 9, rue de Provence.

Une faveur plus grande est accordée à ceux auxquels leur âge et leur santé permettent de porter les armes. Ils n'ont qu'à s'engager dans la légion étrangère pour la durée de la guerre. Cet engagement leur fait recouvrer la qualité de Français. Ils peuvent ensuite être versés dans les corps de troupe et servir sous le drapeau de la patrie. A Paris, le bureau de recrutement est, 51, boulevard de Latour-Maubourg.

Ces deux faveurs, que la Société de Protection avait sollicitées pour vous, ont été accordées. Que les Chambres et le Gouvernement en soient remerciés.

Montrez-vous-en dignes, non pas seulement en aimant plus que jamais la France qui vous accueille et vous emploie, mais en conservant l'attitude calme et résolue qui convient aux solides enfants de l'Alsace et de la Lorraine. Nous avons le droit de nous livrer aux plus ardentes espérances.

Alsaciens-Lorrains, courage, calme et confiance !

Pour le Comité :

Comte D'HAUSSONVILLE, de l'Académie Francaise.

(*Figaro,* 9 août 1914).

Lorsque les Alsaciens-Lorrains auront contracté l'engagement de servir pendant la durée de la guerre et formé leur demande en vue d'obtenir la nationalité française, cette demande et la copie de l'acte d'engagement seront transmises par l'autorité militaire. Sur la vue de ces pièces, la naturalisation française sera immédiatement reconnue aux intéressés auxquels la Chancellerie fera parvenir un récépissé de leur demande sur lequel mention sera faite de l'application des articles 1 et 2 de la loi du 5 août 1914. La Chancellerie fera ultérieurement inscrire au *Bulletin des Lois,* une mention conforme (Circulaire du ministre de la Justice, signé Bienvenu-Martin, dans le *Journal officiel,* du 17 août).

*
* *

Bordeaux, 11 octobre. — (Dépêche de notre correspondant particulier). — Les ministres, réunis en conseil ce matin sous la présidence de M. Poincaré... ont décidé que les Alsaciens-Lorrains qui ont obtenu un permis de séjour en France, sont admis au bénéfice des dispositions des décrets des 14 août et 12 septembre 1914 relatifs à la prorogation des délais en matière de loyer.

(*Temps,* 12 octobre.)

*
* *

Bordeaux, 17 octobre. — Le *Journal officiel* publie un décret admettant aux bénéfices des décrets des 14 août et 23 septembre 1914 relatifs à la prorogation des délais en matière de loyer, les Polonais et les Tchèques sujets des empires d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie, qui ont obtenu un permis de séjour en France.

(*Matin,* 18 octobre.)

*
* *

Instructions de M. Briand, garde des Sceaux, aux procureurs généraux près les cours d'appel, et de M. Malvy, ministre de l'Intérieur, aux préfets, sur la saisie des biens des sujets allemands et austro-hongrois (en exécution du décret du 27 septembre). La circulaire de M. Malvy porte en post-scriptum : « Cette mesure ne sera pas applicable aux Alsaciens-Lorrains, aux Polonais et aux Tchèques. »

(*Temps,* 15 octobre.)

*
* *

Bâle, 25 octobre. — Le décret pris le 27 septembre par le Gouvernement français et concernant la saisie des biens des commerçants ou industriels austro-allemands ainsi que l'annulation des contrats entre Français et Allemands ou Autrichiens, a produit une impression déplorable dans les milieux industriels et commerçants d'Alsace.

De nos jours, il est peu d'entreprises vraiment importantes qui n'aient un caractère quelque peu international. Le Gouvernement allemand a pris aussitôt des mesures de représailles à l'égard des maisons alsaciennes travaillant avec des capitaux français, et l'on sait que ces maisons sont assez nombreuses en Alsace. En conséquence, de nombreux industriels alsaciens se trouvent dans une situation très pénible.

Le sort des Alsaciens est vraiment tragique. Quoi qu'ils fassent, ils se trouvent placés entre deux feux, et paraissent suspects à la fois à leurs amis et à leurs maîtres. Les Français s'étonnent et s'attristent de ne pas les voir se jeter dans leurs bras, et leurs sympathies françaises leur valent mille tracasseries de la part des Allemands.

(G. R., *Gazette de Lausanne,* 27 octobre.)

*
* *

Le ministre du Travail et de la Prévoyance sociale

vient d'adresser aux préfets une circulaire destinée à faciliter aux Alsaciens-Lorrains l'obtention des allocations auxquelles ont droit les assurés de la loi des retraites ouvrières. En principe, les assurés étrangers ne jouissent pas, au point de vue des retraites, du traitement réservé à nos nationaux. Mais, lorsqu'il s'agira d'Alsaciens-Lorrains non réintégrés dans la qualité de Français, les préfets n'appliqueront pas d'office les dispositions restrictives de la loi ; ils rechercheront s'il n'y a pas lieu, en provoquant la réintégration des intéressés, de les mettre en mesure de bénéficier de l'ensemble de la loi des retraites.

(*Temps,* 25 octobre.)

*
* *

Paris, 18 novembre. — Bordeaux : au conseil des ministres, M. Poincaré a signé un décret rapportant toutes les décorations de la Légion d'honneur accordées aux sujets allemands, à l'exception des Alsaciens-Lorrrains. Ce décret a été pris d'accord avec l'unanimité du Conseil de l'Ordre. Le rapport relatif au décret rappelle que la décoration accordée aux étrangers est une marque de reconnaissance pour leurs services personnels et un hommage rendu à la patrie à laquelle ils appartiennent. Après les actes de barbarie trop connus, ce témoignage de distinction ne peut pas subsister. (*Havas,* visé.)

(*Étoile de l'Est, Est Républicain,* Nancy, 20 novembre.)

IV

LES

VOLONTAIRES ALSACIENS-LORRAINS

On a vu par les dispositions légales prises en faveur des Alsaciens-Lorrains que le Gouvernement s'était, dès le début de la guerre, préoccupé de faciliter leur engagement dans l'armée française. L'admirable empressement des Alsaciens-Lorrains à se faire inscrire comme volontaires répondit aux mesures qui venaient d'être prises. Pendant les mois d'août et de septembre, deux bureaux d'engagement durent être organisés spécialement pour eux à Paris, rue de la Clef et à l'École Alsacienne. Les volontaires alsaciens-lorrains se présentaient aussi dans l'Est, à Belfort notamment. En Allemagne, on s'indignait et on taxait de mensonges les renseignements publiés par la presse. En France, quelques personnes s'imaginaient au contraire que tous les Alsaciens-Lorrains passeraient dans l'armée française. M. Helmer a très justement remis les choses au point; ses remarques si judicieuses et unanimement approuvées démontrent une fois de plus combien l'opinion publique en France est en état d'apprécier sainement les conditions faites à l'Alsace-Lorraine par près d'un demi-siècle de domination allemande. Et les nombreux exemples individuels d'engagements volontaires alsaciens-lorrains, que la presse a publiés et dont on ne cite ici que quelques-uns — véritables romans vécus de patriotisme et d'ardeur — apparaissent d'autant plus émouvants.

LES ENGAGEMENTS D'ALSACIENS-LORRAINS

La situation des Alsaciens-Lorrains, non réintégrés dans leur qualité de Français, était devenue assez délicate depuis la déclaration de la guerre. Sujets allemands, de par le traité de Francfort, ils risquaient d'être confondus avec les citoyens de l'empire agresseur et d'être contraints à évacuer le camp retranché de Paris pour être dirigés sur les régions de l'ouest de la France. Mais, avec un sûr instinct des réalités, l'opinion publique et le Gouvernement ont aussitôt compris qu'il fallait traiter en frères ces Français de toujours, dont nos vaillantes armées s'apprêtaient à reconquérir les foyers.

Dès lundi 3 août, la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, présidée par le comte d'Haussonville, de l'Académie française, avait été autorisée à délivrer à nos compatriotes d'outre-Vosges, après vérification de leur identité, des certificats qui leur permettraient de « bénéficier des avantages réservés aux Alsaciens-Lorrains ». Ce fut, pendant plusieurs jours, 9, rue de Provence, un défilé ininterrompu de familles d' « annexés », demandant à régulariser leur situation le plus rapidement possible. A certaines heures, l'affluence était si grande que la foule remplissait l'escalier jusqu'au deuxième étage, où se trouvent les bureaux, et débordait dans la rue. Avec un personnel très réduit, la Société parvint, en un temps relativement court, à donner satisfaction à tout le monde.

Mais il fallait faire plus encore pour tous ces braves gens. Beaucoup de familles venues à pied depuis la frontière, étaient absolument sans ressources. D'autre part, des jeunes gens, des hommes mûrs dont quelques-uns avaient servi dans l'armée allemande, brûlaient de marcher à la frontière pour contribuer eux aussi à chasser leurs oppresseurs. Un Alsacien, M. Kuntzmann, organisa, 32, rue de la Clef, un centre de ravitaillement où furent reçus les engagements volontaires. En peu de jours, près de quatre

mille Alsaciens-Lorrains vinrent s'inscrire. Il fallut loger et nourrir un certain nombre d'entre eux, recueillir les femmes et les enfants. Il y eut beaucoup de misères à soulager, mais les bonnes volontés ne manquèrent pas et les dons en argent et en nature parvinrent de tous les côtés.

L'École Alsacienne prêta ensuite ses vastes locaux, ses cours spacieuses, où 1.500 volontaires alsaciens-lorrains, divisés en sections, manœuvrèrent sous la direction d'instructeurs improvisés, conduits par M. Leymarie, membre de la Ligue des patriotes. Le personnel de l'École s'occupa des femmes et des enfants, et la tranquille maison de la rue d'Assas, transformée en caserne, retentit du bruit des commandements militaires.

On sait qu'une loi, votée par les Chambres le 4 août, rend la qualité de Français à tout Alsacien-Lorrain qui contracte un engagement dans la légion étrangère. Une fois cette formalité accomplie, les engagés, devenus Français de droit, peuvent se faire incorporer dans un corps quelconque de l'armée « s'ils remplissent les conditions exigées pour l'arme dont ce corps fait partie ».

Grâce à une démarche collective, les quelques milliers d'Alsaciens-Lorrains recrutés par M. Kuntzmann sont aujourd'hui citoyens français. Seuls les réformés devront attendre quelques jours encore pour régulariser leur situation.

Il a été question de constituer un régiment exclusivement alsacien-lorrain. Mais une loi spéciale pouvait seule en autoriser la création. Les volontaires devront donc se contenter de former des compagnies que l'on adjoindra à des régiments de territoriaux. Plusieurs sections déjà exercées ont pu partir dès hier matin, dans différentes directions, pour rejoindre les camps auxquels elles ont été affectées. Saluons ces nouveaux soldats de France qui héroïquement marcheront à la délivrance de leur petite patrie.

(*Journal des Débats,* 26 août.)

Les engagements d'Alsaciens-Lorrains.

Paris, 6 août. — Les Alsaciens-Lorrains se présentent de plus en plus nombreux pour s'engager dans notre armée. Leur confiance dans le succès et leur ardeur sont impressionnantes.

(*Communiqué officiel.*)

*
* *

A Paris, rue de la Clef.

Les engagements des Alsaciens-Lorrains continuent toujours au siège social, 32, rue de la Clef, à Paris. Beaucoup d'engagés sont à la frontière, et quelques-uns ont été blessés dans des récents combats; aussi devons-nous presser l'installation de notre ambulance.

(*Le Petit Journal,* Paris, 12 septembre.)

*
* *

L'autorité militaire vient de réorganiser le service chargé de l'administration des Alsaciens-Lorrains placé sous la direction du lieutenant-colonel Albert Carré, administrateur de la Comédie-Française actuellement mobilisé à l'État-major de l'armée. Le bureau spécial qui avait été installé rue de la Clef a été supprimé et le service de l'identification des Alsaciens-Lorrains vient d'être transféré au bureau central de recrutement de la Seine, 71, rue Saint-Dominique, où s'adresseront désormais les Alsaciens-Lorrains en résidence dans le Gouvernement militaire de Paris qui désirent soit régulariser leur situation, soit contracter un engagement volontaire pour l'armée française.

(*Temps,* 13 juin 1915.)

*
* *

Le Corps des Volontaires alsaciens-lorrains, siège social, 32, rue de la Clef, s'est réuni le dimanche 8 août 1915 pour commémorer l'anniversaire de sa fondation. Il a approuvé à l'unanimité la gestion du comité élu à l'assemblée constitutive, lui a renouvelé sa confiance, l'a réélu et complété. Il a décidé de créer des sections par arrondissement et par ville ou commune, vu la grande extension prise par l'œuvre.

(*Petit Parisien*, 15 août 1915.)

*
* *

A Paris, à l'École Alsacienne.

Devant l'affluence des Alsaciens-Lorrains qui demandent à s'engager dans l'armée française, l'École Alsacienne a, on le sait, décidé d'organiser un service d'enrôlement dans ses bâtiments de la rue d'Assas. C'est un des centres les plus importants où se réunissent les volontaires d'Alsace-Lorraine : plus de 1.500 d'entre eux répartis en cinquante sections de 30 hommes y font actuellement l'exercice sous la direction de leur instructeur en chef M. Leymarie, et d'instructeurs particuliers, anciens militaires, qui, après avoir dûment vérifié leur qualité d'Alsaciens-Lorrains, les trient et les classent, suivant leurs aptitudes ou leurs compétences. Les exercices ont lieu dans les jardins, les cours et les salles de gymnastique de l'Ecole Alsacienne; ils se font avec le plus grand ordre, de 8 heures à midi et de deux heures à 6 heures tous les jours. Les hommes sont nourris et couchés en différents endroits de la ville.

La plupart de ces Alsaciens-Lorrains habitaient la France lors de la déclaration de guerre. Mais il s'en trouvait quelques-uns en Alsace ou en Lorraine annexée. Ils ne sont parvenus qu'à travers les plus grands dangers à gagner la frontière française.

Nous avons pu nous entretenir avec l'un de ces derniers, un jeune, qui servait hier dans l'armée alle-

mande. Employé dans un des bureaux militaires de la garnison, il put se rendre compte dès le début de juillet par les ordres qui lui passaient entre les mains, que les préparatifs de guerre étaient faits dans l'armée allemande. Au demeurant, depuis trois mois, les troupes recevaient des vêtements neufs, les équipements de guerre et les munitions étaient renouvelées. Avec plusieurs Alsaciens de la même compagnie que lui, ce jeune soldat décida de passer, à la première occasion, la frontière belge.

Vers le 15 juillet dernier, étant dans un poste avancé sur la frontière, avec ses compatriotes, il pensa que le moment était venu; les 9 hommes déposèrent leurs armes et leurs ceinturons sur la terre allemande et franchirent le ruisseau qui, à cet endroit, marque la limite du territoire germanique. Une patrouille allemande à proximité s'étant aperçue de leur mouvement, tira plusieurs coups de feu dans leur direction et tua 2 hommes de la petite troupe. Les autres purent néanmoins se mettre à l'abri et rejoindre un peu plus loin les premiers postes belges. Les Alsaciens furent alors habillés de vêtements civils et ayant demandé à gagner la France, furent envoyés à Lille par le chemin de fer. Mais quand ils arrivèrent dans cette dernière ville, ils ne purent trouver de train pour Paris, toutes les voies étant occupées par la mobilisation, de sorte qu'ils durent faire à pied la route de Lille à Paris.

C'est le vaillant chef de cette courageuse petite troupe que M. Maurice Barrès a embrassé hier à l'École Alsacienne, devant les 1.500 volontaires qui l'ont acclamé.

(*Temps,* 12 août.)

*
* *

Pendant les mois d'août et de septembre, l'École Alsacienne a vu défiler dans ses cours près de 5.000 Alsaciens-Lorrains qui attendaient avec une fiévreuse impatience leurs feuilles d'enrôlement, afin de traduire le plus vite possible, en actes, les sentiments qui

les enflammaient. L'École devint une caserne, les cours furent transformées en champs d'exercice, de gymnase et les classes en chantiers ou en vestiaires, les salles du jardin d'enfants en office de renseignements et en bureau de bienfaisance. Bon nombre d'hommes de tout âge et venus de tous côtés (on a eu soin de contrôler leur identité) ont été nourris grâce à des dons généreusement mis à la disposition de cette œuvre qui s'est accomplie méthodiquement et dans un ordre parfait.

Th. Beck, *Directeur de l'École Alsacienne.*

(Rapport présenté à l'Assemblée générale de l'École Alsacienne, le 25 mars 1915, Paris, Davy, 1915, in-8°, p 2.)

*
* *

Dans l'Est.

Remiremont. — Trois cent cinquante jeunes gens sont arrivés ici d'Alsace pour s'engager dans l'armée française. Ils ont été reçus avec joie par la population, touchée de cette marque de patriotisme donnée par les jeunes gens que l'Allemagne croyait avoir rendus siens. Un dîner leur a été offert dans les divers restaurants de la ville, puis ils sont partis pour Besançon.

(*Impartial de l'Est,* Nancy, 14 septembre.)

*
* *

Belfort (*14 septembre*). — Depuis que les nouvelles des défaites allemandes ont pénétré dans les pays annexés, de nombreux Alsaciens, qui attendaient dans leurs foyers leur ordre d'appel s'engagent au contraire dans nos rangs. C'est par groupes nombreux qu'on les voit arriver journellement à Belfort, où ils sont des plus sympathiquement accueillis. (*Havas.*)

(*Impartial* et *Étoile de l'Est*, Nancy, 16 septembre ; *Gazette de Lausanne,* 16 septembre, et autres journaux.)

Mensonges sur l'Allemagne. — Un journal hollandais imprime cette information française :

« *Belfort.* — Plusieurs centaines d'Alsaciens s'enrôlent avec grand enthousiasme dans l'armée française, ainsi que beaucoup de Suisses italiens. Un grand nombre d'Alsaciens-Lorrains attendent près de la frontière le moment favorable pour la franchir afin de combattre du côté français. »

De pareilles absurdités en regard de l'unanimité indivisible de tout le peuple allemand et en dépit de l'enthousiasme évident des Alsaciens-Lorrains pour la cause allemande !

(*Truth about Germany,* numéro spécial de *the Fatherland, a weekly devoted to Fair Play for Germany and Austria-Hongary,* New-York, août 1914, 32 pages in-4°, p. 25.)

* * *

Au directeur du *Temps.*

...On s'étonne encore (en France) qu'il y ait des Alsaciens capables de porter les armes qui ne se soient pas engagés dans l'armée française. Malheureusement, des raisons très plausibles ont empêché de publier combien nombreux ont été les engagements. Peut-être que ces chiffres auraient fait changer d'avis certaines personnes. Elles oublient surtout que l'Alsacien, en s'engageant, court un risque de plus. Exemple, ce malheureux fabricant d'une vallée d'Alsace, M. Classmann qui, sous-officier de l'armée allemande et conducteur d'automobile, se présenta avec sa voiture devant les lignes françaises et s'engagea. A plusieurs reprises, il endossa de nouveau son uniforme allemand et retourna chez l'ennemi, d'où il rapporta de précieux renseignements. Mais il y a quelques jours, les Allemands le reconnurent : il a été fusillé à Strasbourg. Et son cas n'est pas isolé. Entre affronter la balle de l'ennemi sur le champ d'honneur et s'offrir aux balles du

peloton d'exécution, les yeux bandés et les mains liées, il y a une différence, et, bien que ce soit ce dernier sort auquel me destine le Conseil de guerre allemand de Neuf-Brisach, je n'ose reprocher à personne de ne pas vouloir s'y exposer.

Paul-Albert Helmer.

(*Temps,* Paris, 1er décembre.)

ODYSSÉES D'ANNEXÉS, VOLONTAIRES FRANÇAIS

Mgr Humbrecht, évêque alsacien de Poitiers, a visité vendredi l'hôpital militaire de l'Union des Femmes de France (à Poitiers), où sont soignés une quarantaine de blessés, la plupart légèrement atteints.

Parmi ces derniers, saluons un Alsacien de dix-huit à vingt ans, qui se trouvait, au début de la guerre, incorporé dans l'armée allemande, mais qui avait juré en son cœur de ne jamais tirer contre ses frères les Français. Alors, que fait-il ? Dès qu'une première action s'engage, il se blesse lui-même d'un coup de feu dans l'avant-bras, se couche sur le terrain, puis, quand le moment favorable est venu, se relève prestement et gagne les lignes françaises. C'est ainsi qu'il est maintenant des nôtres et que, bientôt guéri, il espère aller prendre le fusil contre les Allemands.

A ce propos, l'évêque de Poitiers déclare qu'il avait lui-même des neveux dans le même cas. Ils ont sans hésitation déserté l'Alsace, pour venir au secours de la France.

(*Impartial de l'Est,* Nancy, 5 septembre.)

*
* *

Riom, 5 septembre. — Un convoi de 480 blessés est arrivé en gare de Riom... Au nombre des blessés se

trouvait un Alsacien qui, travaillant à Belfort au premier jour de la mobilisation, prit place dans les rangs des troupes françaises et, coïncidence frappante, fut atteint par une balle au cours d'un combat contre le régiment allemand dans lequel il avait accompli sa période de service actif.

(*Figaro,* 6 septembre.)

*
* *

Mont-de-Marsan, 25 septembre. — Les quatre frères Reyter, Lorrains annexés, ont fait leur service militaire en Allemagne où l'aîné était sergent. Ces braves jeunes gens, ne voulant pas servir contre la France, franchirent la frontière au moment de la déclaration de guerre et vinrent s'engager dans notre armée. Le sergent Reyter, à qui ses galons furent conservés, s'est vaillamment battu. Blessé à l'ennemi, il est actuellement en traitement à Mont-de-Marsan, à l'hôpital temporaire installé à l'École normale d'institutrices. Il sert d'interprète, grâce à sa connaissance parfaite de la langue allemande.

(*Le Progrès,* Lyon, 26 septembre.)

*
* *

Comment des prisonniers allemands sont sortis de prison avec des uniformes français. — Parmi les prisonniers allemands, les seuls qui soient un peu gais, dégagés, comme s'ils avaient l'esprit et le cœur débarrassés d'un poids, ce sont les Alsaciens et les Polonais. Une sympathie réciproque les unit rapidement... Trente Polonais et deux Alsaciens ont eu vite fait de former ainsi un clan dans la prison de S...-B... Au début, ils mirent en commun leur joie de ne plus combattre la France ; peu à peu, au contact les uns des autres, leurs sentiments se fortifièrent. Les nouvelles, enfin exactes, qu'on leur apprit, firent naître en eux des enthousiasmes neufs. Ils demandèrent à des officiers français

comment leur activité pourrait être employée au mieux des intérêts de notre pays. Il était impossible de les envoyer aux armées, quoique tel eût été leur désir ; on leur conseilla de s'engager dans la légion étrangère.

Ils avaient entendu dire tant de mal, en Allemagne, de notre héroïque légion, qu'ils signèrent à l'instant leur engagement.

Sur leur demande, on décida de les envoyer aussitôt à M...

Mais comment? En uniforme allemand, ils auraient été lynchés sur la route, à moins d'une garde suffisante. On leur donna des uniformes français.

Ils eurent à cœur, lorsqu'ils défilèrent ainsi dans les rues de S...-B... en se dirigeant vers la gare, de marcher la tête haute et le pas assuré. Pour exprimer la sensation d'affranchissement qu'ils éprouvaient tous, l'un d'eux ne cessait de répéter : « Avec cet uniforme, on respire ; avec l'autre, nous étouffions. »

(*Excelsior,* 2 octobre.)

*
* *

(Paris, 3 octobre, minuit 55 [visé]; reçu à Nancy, 4 octobre, 8^h 25.)

Rennes. — Trente Alsaciens-Lorrains et Polonais, faisant partie d'un convoi de prisonniers, ont reçu un accueil chaleureux de la population. Ils ont déclaré que quatre-vingts de leurs compatriotes, appartenant au même régiment, ont été fusillés pour avoir projeté de se laisser faire prisonniers. Ils ont ajouté qu'ils veulent maintenant combattre du côté français. (*Havas.*)

(*Éclair de l'Est,* Nancy, 5 octobre.)

*
* *

Nancy (*par lettre*). — Un soldat venu du front a conté l'anecdote suivante :

« L'un de ces derniers jours, au cours d'un combat dans la région (Toul—Saint-Mihiel), sept Alsaciens-

Lorrains, incorporés dans l'armée allemande, enfermèrent leur officier — un Prussien — dans une grange, puis appelant un poste français, se rendirent. (Comme l'officier ne voulait pas marcher, ses soldats, à coups de botte, activèrent ses pas.) Les sept Alsaciens-Lorrains ont demandé à servir dans l'armée française. De nombreux Alsaciens-Lorrains, disent-ils, des anciens à barbe grise et de tout jeunes, ne cherchent que l'occasion de se rendre et de revêtir l'uniforme français. (Agence *Information.*)

(*Journal des Débats,* 7 octobre ; *Excelsior,* 7 octobre — avec les passages entre parenthèses supprimés par la censure dans le *Journal des Débats.*)

*
* *

Le vieux zouave alsacien.

Mardi soir (5 octobre), est passé en gare de Montluçon, venant d'Angoulême, où il était hospitalisé, un petit détachement de blessés appartenant au 2e régiment de zouaves. Parmi ces jeunes gens se trouvait un vieil Alsacien de soixante-huit ans, Joseph Freundenreich, qui, après avoir été blessé lors de la guerre de 1870, s'était cependant engagé le 2 août dernier. Pendant cinquante jours, le vieillard a marché gaiement avec les jeunes, a été fait prisonnier en Belgique, s'est évadé, a retrouvé le 2e zouaves. Le 17 septembre dernier, à Craonne, il a été blessé d'une balle à la cuisse. Le vieux brave, toujours plein d'entrain, a reçu les plus vives marques de sympathie de la population.

(Extrait de l'*Est Républicain* dans *La Grande Guerre : la Vie en Lorraine,* fasc. 3, octobre 1914, page 78, Nancy, 9 octobre.)

*
* *

On lit dans le *Démocrate* de Delémont :

Un beau soir de cette semaine, des soldats d'un détachement français, stationné à Carspach, près d'Alt-

kirch, entendirent tout à coup les accents de la *Marseillaise* s'élever dans le grand silence de la nuit. Les sentinelles, chargées de surveiller les environs, croyant à une ruse de l'ennemi, firent les sommations d'usage. Mais leur étonnement fut grand en voyant les chanteurs s'approcher les bras levés. C'étaient deux soldats allemands qui venaient tout simplement exprimer le désir de servir dans l'armée française. « Nous sommes Alsaciens, dirent-ils. Nous avons été embrigadés de force pour servir une cause qui est contraire à nos idées et à notre cœur. Prenez-nous : nous voulons maintenant marcher avec vous. » Les deux transfuges furent accueillis avec un empressement touchant et conduits le lendemain à Belfort où ils échangèrent l'uniforme qui pesait sur leurs épaules contre le pantalon rouge, la capote bleue et un bon lebel.

(*Est Républicain,* Nancy, 3 octobre.)

*
* *

Récit d'un des vingt-six Alsaciens-Lorrains, incorporés dans l'armée allemande, qui ont réussi ces jours derniers à rejoindre ensemble les lignes françaises en Belgique.

« J'ai été versé à Cologne dans un régiment où se trouvaient déjà des Alsaciens-Lorrains. Notre vie n'a été qu'un long martyre. Il n'est pas de mauvais traitements, de vexations et de cruautés que les Allemands ne nous aient infligés. On n'ignorait pas que notre cœur battait pour la France. On nous fit payer cher notre attachement à notre ancienne patrie. En passant près de nous, les officiers nous criaient : « Ah ! voilà les Wackes ! On vous crèvera tous, chiens de Français ! » Et ils nous cravachaient. Pendant neuf jours, on ne nous donna à manger que des croutons desséchés. Nous n'avions même pas à boire. Enfin, le dixième jour, on nous servit un peu de soupe et un peu de viande. Après cet unique repas, nous fûmes envoyés au front. Nous reçûmes le baptême du feu à Huy. Tous les

Alsaciens-Lorrains avaient été placés au premier rang. Le feu des Belges les délivra. Sur 135 incorporés dans le même régiment, nous restâmes 47 et encore dans ce nombre deux furent fusillés sous le prétexte qu'ils avaient fait des signaux à l'ennemi. Le soir de la bataille, un officier nous déclara que, dans tous les combats, il en serait ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus un seul d'entre nous... Ce soir-là, les 45 survivants jurèrent de profiter de la première occasion pour s'enfuir... Malheureusement, nous étions entourés d'une surveillance de tous les instants. Malgré cela, plusieurs de nos camarades résolurent de tenter l'aventure.... Au fort d'un combat, ils coururent vers les lignes françaises, levant les mains ; mais comme fréquemment les Allemands emploient ce subterfuge pour tromper les Français, ceux-ci crurent à un nouveau piège et abattirent nos amis... Enfin, pendant la bataille autour d'Ypres, nous nous sommes trouvés soudain en présence d'un détachement français. Aussitôt nous avons jeté nos armes, et crié que nous nous rendions. Quand ils ont su notre nationalité, les soldats nous ont entourés d'attentions. Maintenant, nous ne demandons plus qu'une chose : contracter un engagement dans l'armée française et nous battre contre nos bourreaux. »

(*La Liberté,* Paris, citée dans l'*Étoile de l'Est,* Nancy, 17 novembre.)

*
* *

Récit d'un Alsacien.

... Dans un estaminet de village, à deux lieues des tranchées, une épaisse fumée, sortie des cigarettes et des pipes, flotte entre le quinquet et le poêle. Il est assis en face de moi, dans un coin, une casquette d'ouvrier enfoncée sur les yeux, sanglé comme un boudin dans la jaquette gris clair de l'infanterie allemande, une jaquette qui lui donne la silhouette d'un chef de gare. Le froid lui a cuit les joues sous la barbe blonde. De temps en temps, il secoue ses épaules trapues comme

pour réprimer un frisson. Les soldats regardent avec stupeur cet officier français attablé avec un Boche. Je suis obligé de leur expliquer que ce n'est pas un Boche, mais un Alsacien, un habitant de Massevaux, qui parle le français mieux que l'allemand et qui va continuer la guerre en pantalon rouge.

Il en a vu de rudes. Lors de la déclaration de guerre, il avait tenté de gagner la frontière française. Pris et traduit en conseil de guerre, il n'a échappé que par miracle à la condamnation à mort. Trente jours de prison. Il n'en sort que pour être incorporé et envoyé au front où il arrive il y a trois semaines. Huit jours après, il tente, avec un autre Alsacien, de ramper la nuit jusqu'à la tranchée adverse. A 7 mètres de la tranchée, il est accueilli par un feu violent et regagne péniblement son bataillon. Les officiers allemands le surveillent de près. Si le lieutenant qui commandait la compagnie n'avait pas été tué avant-hier au début de l'action, il aurait été exécuté d'un coup de revolver avant de pouvoir se rendre. Seul un hasard miraculeux lui a permis d'échapper aux balles qui le cherchaient des deux côtés. « Mais si vous vous engagez dans l'armée française, lui dis-je, vous risquez d'être pris et fusillé. » Il a prévu cette objection et sourit avec placidité : « Ils ne me prendront pas, ça je vous en réponds. Je me ferai plutôt sauter la cervelle. D'ailleurs, ça m'est égal de me faire casser la g..., pourvu que ce soit du bon côté. »

(Ph. Millet, *Temps,* 29 novembre.)

*
* *

Cinq soldats dont l'odyssée est des plus curieuses viennent d'arriver à Nîmes. Ce sont cinq Alsaciens tout jeunes (l'un d'eux n'a pas encore dix-neuf ans) qui ont réussi à déserter les rangs allemands pour venir servir en France. Il ont eu cependant la douleur de se battre pendant deux mois dans l'uniforme prussien, et prirent part à divers combats : Mulhouse, Cirey, Sarrebourg,

etc. Tous cinq étaient originaires de Saverne ; fils d'Alsaciens qui avaient combattu avec nos pères en 1870, ils avaient conservé, malgré la lourde domination teutonne, le culte de la France et n'eurent bientôt plus qu'une pensée : se joindre à ceux qui allaient délivrer leur belle Alsace.

Le 27 septembre au soir, ils quittaient leur régiment. Feignant d'être en patrouille, ils purent sans danger traverser les lignes et gagner Saverne où leurs parents prévenus, leur procurèrent aussitôt des vêtements civils. Sans s'arrêter, ils se dirigèrent sur Cirey et de là, non sans de multiples incidents, ils parvinrent tous cinq à gagner les lignes françaises, après avoir fait en vingt-quatre heures plus de 65 kilomètres à travers bois et dans la montagne. Ils se rendirent au premier détachement français qu'ils rencontrèrent, et, après constatation de leur identité, furent autorisés à contracter un engagement.

On les dirigea sur le 2e étranger à Saïda. Mais dans ce régiment se trouvaient plusieurs sous-officiers d'origine allemande, et comme il répugnait à nos évadés, après avoir faussé compagnie aux Boches, d'en retrouver encore à leurs côtés, même sous l'uniforme ami, ils demandèrent à être envoyés sur le front. Leur désir a été exaucé ; ils viennent d'être versés au ...e régiment d'infanterie, et ne tarderont pas à être dirigés sur le front, où ils sont bien décidés à montrer qu'ils sont dignes d'êtres traités en frères dans nos rangs.

Ajoutons que l'un de ces Alsaciens-Lorrains a été mêlé il y a deux ans aux fameux incidents de Saverne et qu'il fut de ce chef condamné à quelques semaines de prison.

(*Est Républicain,* Nancy, 8 décembre.)

V

LES PRISONNIERS DE GUERRE ALSACIENS-LORRAINS

Des articles retentissants de MM. Barrès et Clemenceau ont posé publiquement la question de savoir si les prisonniers de guerre alsaciens-lorrains devaient être assimilés aux prisonniers allemands. La presse française en a discuté avec le calme, la modération et la compétence qui resteront comme la caractéristique de son attitude pendant la guerre. De fait, nombreux sont les épisodes qui attestent l'indéfectible fraternité de soldats français et alsaciens-lorrains, même lorsque ceux-ci servent sous l'uniforme allemand.

LA PRESSE ET LA QUESTION DES PRISONNIERS DE GUERRE ALSACIENS-LORRAINS

...En deux mots, je conclus à l'urgente nécessité d'isoler les prisonniers alsaciens des prisonniers allemands, de les grouper en vue de leur assurer un traitement auquel nous devons reconnaître qu'ils ont droit en qualité de Français et de Français ayant souffert pour la patrie. Ceci fait, le Gouvernement pourrait examiner quel serait le meilleur service à tirer de leur bonne volonté et de leur dévouement. Le seul honneur

de se voir appelés par le Gouvernement de la France à servir en quelque façon que ce soit sera pour ces braves gens une satisfaction si grande qu'ils rivaliseront de tout zèle pour bien faire. Jamais aucune administration n'aura eu de plus empressés collaborateurs. Dans l'âpre lutte qui nous réserve encore des épreuves trop prolongées, il n'est pas de concours qui puisse être superflu. Nous savons bien, n'est-ce pas, que ceux-là ne seront pas des embusqués. Cette « fonction » n'est pas pour les tenter. Non. Ils veulent redevenir Français de la terre française, comme *auparavant*. Et nous, nous devons accueillir avec joie l'occasion qui nous est donnée de refaire la France intégrale avant même que la victoire définitive ait prononcé. N'attendons pas davantage pour reconstituer la patrie totale en plein combat.

G. Clemenceau, *L'Homme enchaîné* (suite de *L'Homme libre* suspendu par l'autorité militaire), 1re année, 1er numéro, 30 septembre.

*
* *

Une lettre :

... « Plusieurs de vos confrères, poussés par un sentiment dont on ne peut que les louer, demandent qu'une distinction bien nette soit faite parmi les prisonniers entre les Allemands et les Alsaciens-Lorrains. Ceux-ci, ayant combattu contre nous à leur corps défendant, doivent être traités tout autrement que les assassins de femmes et d'enfants et les destructeurs de cathédrales.

D'accord. Mais on ajoute qu'on devrait enrégimenter les Alsaciens-Lorrains dans notre armée, et les faire combattre à côté de nous.

Qu'on se méfie. On s'exposerait, en agissant ainsi, à un sérieux danger. On oublie, en effet, que, pour parodier un refrain connu, « il y a des gens qui se disent Alsaciens et qui ne sont pas du tout des Alsaciens ». Lors de l'exode de 1872, les familles alsaciennes qui,

pour se réfugier en France, quittaient les villes et les villages des départements annexés, y étaient rapidement remplacées par des gens venus de Poméranie, du Brandebourg, des Vieilles-Marches...

Or, il y a quarante-deux ans de cela. Les enfants de ces Allemands sont nés en Alsace ou en Lorraine, peuvent le prouver, se dire Alsaciens-Lorrains... Est-il bien sûr qu'ils n'aient pas conservé au fond du cœur la haine héréditaire?

Et les voyez-vous mêlés à nos rangs? »

Un Alsacien d'Alsace.

(*Figaro*, 4 octobre.)

*
* *

Pour Ehrmann. — Déjà, il y a trois mois, j'ai pu intéresser le Gouvernement au sort des Alsaciens-Lorrains enrôlés par leur mauvais destin dans les rangs allemands. En date du 23 août, dans ce journal même, j'ai adressé une lettre publique au ministre de la Guerre. « Parmi les Allemands que nous faisons prisonniers, lui disais-je, il y a, sous le casque à pointe, des Alsaciens et des Lorrains heureux de jeter à terre des armes qu'ils maudissent. Il y a aussi des Polonais. Veuillez faire reconnaître les uns et les autres et du mieux que vous pourrez. Tâchez de les favoriser. Il faudrait que nos aviateurs pussent semer les pays annexés et l'armée allemande de papiers disant : « Les soldats allemands originaires d'Alsace et de Lorraine, nés de souche française, sont reçus cordialement en France et placés dans des catégories spéciales où des faveurs leur sont assurées. »

En même temps que j'écrivais cette lettre publique au ministre, je lui proposais dans le privé les noms de deux patriotes, l'un Alsacien et l'autre Lorrain, réfugiés en France depuis les premières opérations de la délivrance, et qui par leur connaissance des dialectes et des patois me paraissaient les plus aptes à cette inspection

des prisonniers, à ce triage de la bonne et de la mauvaise graine.

Le ministre accueillit ma proposition ; il chargea les deux patriotes que je lui indiquais de visiter officiellement les dépôts de prisonniers. Déjà des résultats appréciables ont été obtenus On va faire mieux encore. On se préoccupe d'obtenir que la Russie et l'Angleterre renvoient en France tous les prisonniers alsaciens et lorrains qu'elles possèdent. On leur enlèvera leurs uniformes allemands qu'ils exècrent, pour les habiller d'une manière qui les apparente aux soldats français. On leur donnera de meilleurs couchages qu'aux Allemands et la même nourriture qu'à nos soldats. On leur facilitera de se procurer du vin et du tabac. Enfin, on cherchera tous les moyens pour leur parler de la France et la leur faire aimer.

Cette dernière phrase résume toute notre préoccupation. La grande affaire c'est qu'au jour de la paix, quand les deux provinces seront complètement nettoyées, les prisonniers alsaciens et lorrains y puissent retourner, le cœur rempli de sentiments affectueux et reconnaissants. Il faut qu'ils deviennent dans le Haut-Rhin, dans le Bas-Rhin et dans la Moselle, les premiers agents de l'État français.

(Maurice Barrès, *Écho de Paris,* 3 décembre.)

FRATERNITÉ ENTRE SOLDATS ALSACIENS-LORRAINS ET FRANÇAIS

Coulommiers, 27 août. — Avec les blessés français qui sont passés ce soir en gare de Coulommiers se trouvait un blessé allemand, d'origine alsacienne, qui, au cours d'un combat dans le Luxembourg belge, passa dans nos lignes emportant sur ses épaules un sous-officier français blessé qui allait tomber aux mains de l'ennemi. C'est à ce moment que l'Alsacien fut blessé

à son tour et recueilli par les nôtres en même temps que le sous-officier qu'il avait sauvé.

(*Figaro,* Paris, 28 août.)

*
* *

Castres, 31 août. — Des prisonniers allemands, parmi lesquels une quinzaine d'Alsaciens-Lorrains conduits à part, sont arrivés aujourd'hui à 1 heure du matin. Ils ont été internés au séminaire.

Une manifestation patriotique s'est produite sur le passage des Alsaciens, qui criaient : « Vive la France ! »

(*Figaro,* 1er septembre.)

*
* *

Parmi les prisonniers internés à Paradis, commune d'Espaly, près du Puy, se trouvaient des Alsaciens et des Badois. Des dissentiments existant au sujet de leur patriotisme respectif, l'autorité s'est vue obligée de les séparer. Les Alsaciens, qui manifestaient hautement pour la France, ont été envoyés au Puy.

(*Impartial de l'Est*, Nancy, 27 septembre.)

*
* *

Le petit anneau d'or. — Le *Quotidien du Midi* publie une lettre d'un caporal de chasseurs à pied, qui relate une bien touchante anecdote.

Ce caporal narre que, ayant aperçu avec plusieurs de ses camarades, trois soldats allemands, ils tirèrent sur ces derniers.

« Deux sont tombés, écrit-il, le troisième s'enfuit à toutes jambes. Nous nous avançâmes en rampant et rentrâmes dans le bois, mais il n'y avait plus personne. Pendant que mes compagnons continuaient à fouiller de tous côtés, je m'approchai de nos « victimes ». L'un

d'eux était mort, l'autre était blessé. A ma grande stupéfaction il me dit en bon français :

« — A boire, je meurs !

« J'hésitai, mais ses grands yeux étaient tellement suppliants que je lui tendis mon bidon. Il but avidement et me remercia. Je lui demandai s'ils n'étaient que trois. Il me répondit que oui et que l'avant-garde allemande était à 4 ou 5 kilomètres dans une forêt, qu'ils avaient été chargés de repérer l'emplacement de nos troupes. Il me dit aussi en pleurant qu'il était Alsacien, que son père avait combattu en 1870 pour la France et qu'il avait été chargé, sous peine de mort, de servir de guide aux deux autres Allemands. Je voulus le panser. Il refusa et, sortant un petit anneau de sa main, il me dit :

« — Prenez, prenez ceci, mon père me l'a donné, cet objet a fait la campagne de 1870, il vous portera bonheur à vous.

« Je le pris, et, comme je lui serrais la main, il expira. Mes deux compagnons arrivaient. Je leur racontai en quelques mots ce qui s'était passé.

« Après avoir salué militairement le corps de ce malheureux, nous regagnâmes le camp. Je ne pus retenir de grosses larmes lorsque je regardai ce petit anneau d'or que j'avais placé à mon doigt. Je racontai à mon capitaine cette aventure ; je lui fis voir l'anneau. Après avoir noté précieusement les indications que j'avais recueillies, il me tendit la main en me disant :

« — Vous êtes non seulement un bon soldat, mais un brave homme ; gardez cet anneau en souvenir de votre premier combat.

« Deux heures après, les Allemands nous attaquaient, mais toutes les précautions avaient été prises, grâce aux indications que j'avais données. Ce fut un combat de nuit terrible, mais qui se termina à notre avantage.

« Je porte depuis précieusement ce petit anneau et pour rien au monde je ne voudrais m'en séparer.

« E. Gros,

« *Caporal du ...e chasseurs à pied d'Avignon.*

« Je compte rentrer sous peu à Avignon pour finir ma guérison, et j'irai vous montrer le petit anneau de l'Alsacien. »

(*Matin,* Paris, 21 septembre.)

*
* *

On nous communique une lettre d'un soldat Alsacien-Lorrain blessé et fait prisonnier par les Français. Nous en extrayons les passages suivants :

« Vous dire ce que j'ai souffert est impossible : les marches, la nuit dans les fossés, la fièvre du combat, le manque de vivres... les villages enflammés, quelles horreurs !... Je fus atteint par un projectile qui me traversa le bras... Complètement exténué, je fis 3 kilomètres à la recherche d'une ambulance. C'est alors que je fus fait prisonnier.

Transporté à ..... en auto, je fus expédié le lendemain sur ..... avec un convoi de 500 prisonniers allemands et 5 camarades lorrains. Notre voyage à travers la France fut un triomphe : séparés des Allemands, traités avec égards par les officiers et soldats, nous fûmes bourrés de gâteaux et de vin à toutes les gares. Partout les officiers d'origine alsacienne et lorraine venaient nous serrer la main avec des larmes plein les yeux. Mon pansement fut renouvelé trois fois en cours de route. Je souffrais horriblement. Les Dames de France, toutes jolies sous leurs coiffes blanches, après avoir changé les bandes souillées de mon bras, me réconfortaient d'un verre de champagne ou de malaga, et plus encore par leur voix douce et leur joli sourire.

Après trois jours et trois nuits, nous arrivâmes à ..... séparés des Allemands, escortés d'officiers et de soldats sans armes qui nous donnaient fraternellement le bras ; la foule était en délire, les femmes jetaient des fleurs et les jolies petites nous mangeaient de baisers, qu'on leur rendait d'ailleurs sans compter. Les rues étaient

encombrées de monde. Impossible de se frayer un passage ! Quelle griserie ! Quel triomphe ! »

(*Temps,* 8 octobre.)

*
* *

Les nécessités de mon service, dit un de nos collaborateurs, m'ayant amené à la V...-sur-L..., je me suis trouvé dans cette gare au moment où venait d'arriver un train de prisonniers allemands dirigés sur Saint-Étienne. J'en ai profité pour causer avec eux. J'avais remarqué que trois wagons étaient occupés par des prisonniers qui tous avaient un ruban tricolore, les uns au bras, les autres à la coiffure. Intrigué, je m'approchai et leur demandai pourquoi ils avaient ainsi arboré les couleurs de la France.

— Nous sommes originaires de la Haute-Alsace, répartit l'un d'eux et nous ne voulons pas être Allemands !

— Alors vous voulez redevenir Français ?

— Nous le sommes déjà.

Mais le train s'ébranlait. D'un seul geste, les casquettes des Alsaciens se levèrent et tous crièrent : « Vive la France ! » et avec plus d'enthousiasme encore : « A bas la Prusse ! » Les autres prisonniers n'étaient pas du tout contents et cela se voyait.

(*Journal des Débats,* 12 octobre.)

*
* *

Dans une petite commune de l'extrême frontière, plusieurs soldats placés aux avant-postes, pour se protéger du froid et de la pluie, s'étaient réfugiés dans la cave d'une maison. Bien à l'abri, ils croyaient n'être dérangés en aucune façon, lorsque celui qui était placé en surveillance aperçut, à quelques mètres à peine, un groupe assez fort de soldats allemands. Il prévint aussitôt ses camarades qui en toute hâte éteignirent la lumière. Puis, afin de donner le change aux ennemis, nos fantassins originaires du pays, se mirent à parler

en patois. Ils croyaient ainsi que les Allemands se retireraient, supposant qu'ils avaient devant eux des habitants de la commune. Mais quelle ne fut pas leur surprise lorsque les Allemands, au lieu de les interpeller dans la vraie langue tudesque, se firent entendre à leur tour dans le patois de la Seille, disant qu'ils étaient originaires des pays annexés et qu'ils n'avaient qu'un désir, celui de ne plus combattre la France. Avec la plus grande prudence, les soldats français dirent aux soldats allemands de s'avancer. Neuf d'entre eux entrèrent dans la cave et déposèrent leurs armes. Peu après, ils étaient remis entre les mains des officiers français, à qui ils déclarèrent que beaucoup de leurs camarades désiraient aussi être pris, afin que la captivité mît un terme à leurs souffrances physiques et morales.

(*Est Républicain,* Nancy, 18 novembre.)

*
* *

Lettre de Sisteron, 9 janvier 1915 :

Nous avons ici, dans notre vieux fort de de Vauban, 400 prisonniers allemands, dont 200 Alsaciens-Lorrains. Après les disciplinaires, les Boches ! Nous sommes vraiment gâtés. Je les vois souvent quand ils vont aux corvées, traversant les rues, pardon ! l'unique rue, de leur pas militaire et conservant toute leur morgue, et Sisteron a alors l'air d'une petite ville allemande. Il paraît qu'Alsaciens et Allemands sont souvent sur le point de se battre là-haut.

Du 15 janvier :

J'apprends à l'instant que les Alsaciens prisonniers viennent de partir pour Saint-Rambert-d'Albon, du côté de Lyon. Ils sont au nombre de 165 : c'est le chiffre officiel qui m'a été donné par le commandant du fort.

(*Feuilles d'histoire,* Paris-Nancy, Berger-Levrault, numéro du 1er janvier 1915, p. 62.)

*
* *

Notre confrère le *Pyrénéen* rend compte d'une émouvante cérémonie qui s'est déroulée à Lourdes à l'occa-

sion du départ de dix-sept Alsaciens-Lorrains prisonniers au fort et engagés volontaires dans un régiment d'Algérie. Ils ont été accompagnés à la gare, drapeau tricolore et musique en tête, par les officiers de la garnison et par la population civile, qui les a acclamés aux cris de : Vive la France ! vive l'Alsace-Lorraine ! vive la République ! Avant leur départ, le lieutenant-colonel Patry leur avait adressé un touchant adieu. A la gare, le sous-lieutenant Jean, du 1er étranger, ancien président du Souvenir Alsacien-Lorrain de Metz, prit congé de ses jeunes compatriotes, par une vibrante allocution, dont voici le passage principal :

Mes chers amis, vous allez remplacer là-bas le brave petit soldat qui a déjà versé et versera encore son sang sur nos frontières de l'Est. Le devoir qui vous incombe consiste à vous montrer dignes de lui. N'oubliez pas, surtout, que c'est à ce brave petit soldat que nous devrons de pouvoir revenir bientôt dans nos foyers d'Alsace et de Lorraine et de revoir flotter sur les cathédrales de Metz et de Strasbourg, comme sur les vieux clochers de nos villages, le drapeau tricolore. Oui, c'est grâce au sang généreux du petit soldat de France que nos provinces envahies vont pouvoir être bientôt délivrées du joug de l'oppresseur et que vous tous, vous pourrez bientôt revenir et aller goûter au sein de vos familles lorraines et alsaciennes la joie du devoir doublement accompli. Et maintenant, mes bien chers amis, là-bas, sur cette terre d'Afrique, si souvent arrosée du sang de nos compatriotes, la France aura besoin de vous ; peut-être vous demandera-t-elle de marcher à l'assaut de ses ennemis. Oh ! alors, n'hésitez pas un seul instant à suivre l'exemple de vos frères, les Moll, les Fiegenschuh, les Petitjean, et, s'il le faut, sachez comme eux mourir en bons Alsaciens-Lorrains, en bons Français.

(*Débats*, 4 mai.)

VI

LES ÉVACUÉS ALSACIENS-LORRAINS

Malgré les dispositions prises par le Gouvernement français en faveur des Alsaciens-Lorrains, ceux-ci eurent parfois à souffrir d'être confondus avec les Austro-Allemands et soumis aux mêmes mesures qu'eux. Aux Alsaciens-Lorrains qui résidaient en France au moment de la déclaration de guerre et qui étaient restés de nationalité allemande, s'ajoutaient ceux qui avaient profité des premiers succès des armées françaises en Alsace et en Lorraine pour quitter leur pays et venir en France. Les uns et les autres, auxquels s'applique le terme administratif commun d' « évacués », se trouvaient dans des conditions particulières, et leur cas a été discuté dans les journaux en toute liberté, malgré la censure et l'état de siège. Le *Temps*, notamment, a mené une vigoureuse campagne en faveur des Alsaciens-Lorrains. On reproduit ici, dans leur ordre chronologique, quelques-uns des articles les plus importants qui ont paru de la fin d'octobre au début de décembre, lorsque la question s'imposait à l'opinion publique.

Les noms français à consonance germanique.

Monsieur le Directeur,

Au Conseil des ministres tenu à Bordeaux le 13 octobre, sous la présidence de M. Poincaré, M. Malvy, ministre de l'Intérieur, a fait savoir à ses collègues qu'il avait donné des instructions pour faire réparer les abus et les injustices dont ont été victimes, depuis le commencement de la guerre, un grand nombre de citoyens, de la part de l'Administration et en particulier de ceux

qui ont droit à des secours pécuniaires. Ces mesures sont parfaites; elles témoignent de l'esprit de justice qui anime M. Malvy. Mais à côté des « victimes matérielles » il y a les « victimes morales » auxquelles, j'en ai la conviction, M. le Ministre ne refusera pas non plus la réparation morale à laquelle elles ont droit, car elles ont été frappées dans leurs sentiments les plus chers : leur honneur et leur patriotisme.

Tout Français aura à cœur d'appuyer cette juste revendication.

Il s'agit de citoyens français portant des noms allemands, qui ont été arrêtés comme suspects, aux premiers jours de la mobilisation, et sont sous les verrous jusqu'à ce qu'un juge d'instruction ait reconnu leur innocence. Ces citoyens dont la plupart, outre qu'ils ont satisfait aux obligations militaires, ont des fils et des proches parents sous les drapeaux, n'ont-ils pas droit à une réparation? Dans l'avenir, quelle que soit leur situation sociale, la suspicion qui n'a pesé sur eux que quelques instants, les poursuivra et leur causera un préjudice considérable. N'oublions pas que tous les jours le *Bulletin des Armées* publie des noms allemands de Français morts au champ d'honneur ou cités à l'ordre du jour! Nous, qui avons été victimes des premiers instants de trouble provoqués par la précipitation des événements, nous ne demandons pas de réparations pécuniaires. Notre cas n'est pas moins intéressant que celui des autres victimes des abus et injustices dont s'occupe M. le ministre de l'Intérieur. Nous demandons que dans le *Journal officiel* soit publiée une note attestant notre patriotisme, notre honorabilité et affirmant que nous avons été victimes d'une erreur.

Nous sommes convaincus que le Gouvernement nous accordera cette légitime réparation, et que vous vous ferez un devoir de collaborer à cette œuvre de justice.

Veuillez agréer, etc.

Un Patriote.

(*Petit Parisien*, 27 octobre.)

*
* *

Tous les Français de la région de l'Est, originaires d'Alsace et de Lorraine, s'associent au vœu exprimé ci-dessus (par « un Patriote »). Ici (à Nancy) également il y a eu des erreurs, faisant des victimes bien innocentes, qu'expliquent et excusent entièrement certaines nécessités d'une entrée en campagne. Tous ces braves gens, même ceux qui faute de temps ou par négligence n'ont pas fait régulariser leur situation au point de vue nationalité, ont donné, en ces derniers temps, assez de preuves d'attachement à la patrie française, pour qu'aucun soupçon ne puisse peser sur eux. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la liste des héros morts au champ d'honneur, et celles des blessés dans nos ambulances.

Un Alsacien français.

(*Est Républicain,* Nancy, 4 novembre.)

*
* *

Une victime acquittée.

Une dame Lemeunier, qui comparaissait devant le Conseil de guerre de la Seine, tenant un bébé d'un an entre ses bras, a été victime des odieux commérages de quelques-unes de ses voisines. Elle aurait, d'après celles-ci, déclaré : « Si nous avons perdu l'Alsace, ce fut la faute des Français. Vive Guillaume ! » Puis : « Si les Allemands viennent à Sèvres, je leur paierai le champagne. »

Qu'y a-t-il de vrai dans ces accusations ?

La dame Lemeunier, Zeller de son nom de jeune fille, est originaire de Sainte-Marie-aux-Mines, Alsacienne par conséquent, et ses voisines voulaient absolument voir en elle une Allemande, alors que ses sentiments sont français. Elle a épousé un Français, mobilisé dès le premier jour et dont elle n'a reçu aucune nouvelle. Elle a trois enfants qu'elle élève très bien.

Avec indignation, l'accusée a nié le premier propos. Quant au second, elle l'a expliqué ainsi : « J'ai dit, tant

les Allemands m'inspirent de crainte, que, s'ils venaient à Sèvres, je leur donnerais tout ce qu'ils demanderaient, afin qu'ils ne fassent pas de mal à mes petits. »

Le Conseil, à l'unanimité, a acquitté cette malheureuse, qui s'est évanouie quand, dans une salle voisine, on lui a donné connaissance du jugement. Pendant que des soldats lui donnaient des soins, un garde municipal — scène touchante — berçait paternellement le poupon.

Oui, mais que fera-t-on des mégères qui l'ont dénoncée ? Il faudra bien apprendre, durement, une bonne fois pour toutes, à certains idiots ou malintentionnés, que les Alsaciens de Sainte-Marie-aux-Mines, ou d'ailleurs, ne sont pas des Allemands.

(Compte rendu reproduit dans l'*Étoile de l'Est*, Nancy, 10 novembre.)

*
* *

Les Alsaciens-Lorrains (1er article) : *Conscience et doigté.*

De regrettables erreurs se commettent çà et là, quand il s'agit de fixer la situation d'éléments étrangers résidant en France et que trop facilement — parfois à la suite de dénonciations intéressées — on confond avec des Allemands et des Austro-Hongrois, c'est-à-dire avec des ennemis avoués du pays. Des Belges, des Suisses et surtout des Alsaciens-Lorrains se trouvent victimes de l'application trop hâtive ou trop étroite des justes mesures prises par le Gouvernement à l'égard des sujets des deux empires européens avec lesquels nous sommes en guerre. On nous cite le cas d'une famille alsacienne de sept membres, fixée en France depuis vingt-cinq ans et qui, sans avoir jamais donné prise au moindre soupçon, a été traitée avec la plus grande rigueur. Dans un village du Doubs, un boulanger, Alsacien d'origine et qui,

ayant remplacé au pétrin son patron mobilisé, fournissait du pain à toute une population, a été expulsé en dépit de son attitude irréprochable. Ailleurs encore, ce sont de bons Français, nés à Paris, ayant scrupuleusement rempli toutes leurs obligations militaires, chefs de maisons de commerce connues, que l'on traite en suspects et que l'on contraint aux plus humiliantes démarches uniquement parce qu'ils portent des noms à consonance germanique.

Il y a là une situation de fait à laquelle il importe de mettre un terme au plus vite. Car il n'est pas admissible que de paisibles citoyens dont le patriotisme ne peut être mis en doute et des étrangers dont les sympathies pour la France ne se sont jamais démenties, soient ainsi traités en ennemis de la nation. Les mesures prises par le Gouvernement à l'égard des Allemands et des Austro-Hongrois et qui constituent d'élémentaires moyens de défense, sont parfaites, mais il faut que l'on apporte plus de scrupuleuse conscience et de doigté dans leur application. Le Gouvernement a indiqué nettement tout le prix que la France attache, en présence des événements actuels, à l'amitié et aux sympathies de tous les éléments qui, sans se reclamer de la nationalité française, n'ont cessé de manifester des sentiments nettement francophiles.

... Nos frères d'Alsace-Lorraine n'ont-ils pas assez souffert, et vraiment peut-on sans honte et sans remords leur infliger l'humiliation suprême de les traiter en suspects et en ennemis dans ce pays de France vers lequel les porte l'élan de tout leur être ? Nous voulons bien admettre que les cas que nous signalons contiennent des exceptions, mais n'y eût-il qu'un seul Alsacien-Lorrain victime de telles erreurs, qu'il faudrait le déplorer hautement et reconnaître qu'il y a là une situation de fait dont la conscience française ne peut s'accommoder.

Nous avons le ferme espoir que notre protestation sera entendue et que l'on comprendra enfin qu'il n'appartient pas à des particuliers d'exercer par voie de dénonciation, une action qu'il appartient aux seuls

pouvoirs publics de préciser dans la mesure où l'exigeront les circonstances.

(*Temps,* 18 novembre.)

*
* *

Pour les réfugiés alsaciens.

Lorsque les troupes françaises sont entrées en Alsace et notamment dans les vallées des Vosges méridionales, elles ont procédé à l'évacuation d'un certain nombre d'habitants de ces régions qui ont été dirigés sur diverses localités françaises. Parmi ces évacués, se trouvent des fonctionnaires allemands, des immigrés et des individus suspects qui sont retenus à titre d'otages; mais il y a aussi des Alsaciens de sentiments entièrement français, dont les uns ont été emmenés pour leur éviter l'enrôlement dans l'armée allemande, ou pour les soustraire aux représailles ennemies dans les cas où les Allemands auraient fait un retour offensif momentané. La situation de ces refugiés, qui est tout particulièrement intéressante, a motivé la pétition ci-dessous de l'Association générale d'Alsace-Lorraine qui, comme l'on sait, est le groupement chargé de la défense des intérêts de la colonie alsacienne à Paris.

Monsieur le Ministre,

Nous avons l'honneur d'attirer votre bienveillante attention sur la situation douloureuse dans laquelle se trouvent les Alsaciens qui ont été évacués des vallées d'Alsace par l'administration militaire et réunis en France dans des camps de concentration.

Il y a là une situation particulièrement délicate et pénible par suite de l'existence dans nos populations alsaciennes et lorraines d'éléments divers : Alsaciens d'origine ayant conservé des sentiments ardemment français, Allemands immigrés en Alsace et haïssant la France.

Ceux qui nous intéressent sont les premiers et c'est d'eux qu'il est de notre devoir de nous préoccuper, afin qu'ils soient accueillis chez nous non en ennemis, non en étrangers, mais comme des frères livrés comme rançon à l'Allemagne en 1871 et qui ont conservé depuis lors une fidélité inébranlable à la mère patrie.

Nous demandons qu'ils ne soient pas confondus avec les autres et même qu'ils ne soient pas, dans les camps de concentration, mélangés aux autres.

Alsaciens nous-mêmes, nous nous rendons compte de ce qu'une pareille promiscuité peut avoir de douloureux pour eux et particulièrement dans des moments comme ceux que nous traversons.

Pour eux, nous demandons un traitement plus doux, plus libéral, et qui se différencie nettement de celui auquel sont soumis nos ennemis dans les camps de concentration.

Il faut que les Alsaciens et les Lorrains puissent sentir que, dans le régime auquel ils sont soumis, il n'y a qu'une dure nécessité, aussi pénible pour nous Français que pour eux-mêmes ; qu'il n'y a de notre part ni méfiance ni froideur à leur égard ; qu'au contraire ils sont pour nous des frères que nous accueillons avec joie et confiance ; que le retour prochain à la mère patrie est considéré par nous comme une juste réparation des douleurs subies par eux pendant quarante-quatre ans et de l'abandon dont ils ont été les victimes à la suite de nos désastres de 1871.

Nous comptons sur l'appui généreux et efficace du Gouvernement dont les sentiments, nous osons l'espérer, sont en pleine concordance avec ceux que nous exprimons.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre haute considération.

Pour le Conseil d'administration de l'Association générale d'Alsace-Lorraine,

RISLER,

Maire du VIIe arrondissement de Paris.

Les deux départements intéressés, ministère de la Guerre pour ce qui concerne les otages et ministère de l'Intérieur pour ce qui touche les réfugiés, n'avaient pas attendu cette pétition pour se préoccuper du sort des Alsaciens-Lorrains ayant conservé des sentiments français.

Une commission avait été constituée et a déjà commencé ses travaux à Bordeaux. Elle va se transporter successivement dans toutes les villes de France où sont internés des Alsaciens-Lorrains; elle procédera à leur audition et proposera aux ministres de la Guerre et de l'Intérieur toutes les mesures qui lui paraîtront opportunes.

La Commission dont nous parlons se compose de MM. Charles Blanc, conseiller d'État, ancien préfet de police; van Merlen, lieutenant-colonel de cuirassiers en retraite, et Kastler, juge d'instruction au tribunal de la Seine; ces derniers d'origine alsacienne.

(*Étoile de l'Est*, Nancy, 21 novembre.)

*
* *

Le nouveau régime de l'Alsace-Lorraine.

Pour l'organisation et l'administration de l'Alsace réunie à la France, on disposera d'un personnel politique et administratif qui se distingue en trois classes : les Français n'ayant aucun contact avec le pays; les Alsaciens ayant opté et leurs fils; enfin les Alsaciens qui étaient restés dans les provinces annexées et qui redeviennent Français par l'effet de la réunion. Chacune de ces trois catégories a des avantages qui la recommandent plus spécialement pour certaines fonctions, mais, en général, la fusion des trois me paraît s'imposer.

Les Français ne savent évidemment pas combien il y a d'immigrés dans la population alsacienne et ne comprennent par conséquent ni la réserve que ce fait impose aux Alsaciens, ni les précautions qu'il rend indispen-

sables pour la sécurité des troupes et que les Alsaciens ont les premiers regretté de voir négliger au début.

... La connaissance du pays est plus grande chez les Alsaciens-Lorrains qui ont opté, et qui, ayant conservé des relations dans le pays, y retournaient de temps à autre. Il ne faut cependant pas non plus s'exagérer cette connaissance. Le cercle de leur famille et des amis qu'ils pouvaient voir pendant une villégiature de quelques jours ou même de quelques semaines était trop restreint pour leur donner en général une idée des besoins et des dispositions de la masse.

... Enfin les Alsaciens restés au pays ont une infériorité sur laquelle il est inutile je crois d'insister : ils ne sont plus au courant du fonctionnement de la vie administrative française.

Les trois catégories dont je parle ont chacune leur défaut que surpasseraient d'ailleurs les avantages des deux autres si on pouvait les faire collaborer. Poser la question est, je crois, la résoudre. La réunion de l'Alsace-Lorraine à la France ne sera vraiment une fusion que si, dès le début, on admet également les trois classes que j'ai définies à l'organisation administrative du pays. On comprendrait difficilement en théorie que dans l'Alsace, redevenue française, les anciens défenseurs de l'idée française fussent tenus en suspicion et mis à l'écart...

La création de la commission des réfugiés alsaciens offrait la première occasion de manifester publiquement l'idée de la collaboration des Alsaciens. Il est profondément regrettable que cela ait été négligé et que les Alsaciens — bien qu'ils aient soulevé la question avant la société dont la lettre a été publiée — aient été résolument écartés.

(Paul-Albert Helmer, *Temps*, 22 novembre.)

*
* *

Les Alsaciens-Lorrains (2e article.)

Ce que nous avons dit, il y a quelques jours, au sujet des vexations dont sont victimes des citoyens amis de la France et des Alsaciens-Lorrains qu'on assimile trop facilement aux Allemands et aux Austro-Hongrois, nous a valu plusieurs lettres. La question préoccupe le public. Certains de nos correspondants, tout en regrettant que des Belges, des Suisses et des Alsaciens-Lorrains aient pu être victimes d'une appréciation trop hâtive ou insuffisamment contrôlée des mesures prises par le Gouvernement à l'égard des nationaux des pays en guerre avec la France et qui résident encore sur notre territoire, estiment que ces mesures ne doivent pas ralentir la chasse aux ennemis demeurant parmi nous. Il est bien évident que toutes les mesures de prudence doivent être prises pour mettre hors d'état de nuire des éléments qui nous sont nettement hostiles, mais il n'est pas admissible que des étrangers dont les sympathies pour la France ne se sont jamais démenties soient assimilés à des ennemis et traités en suspects Il ne suffit pas de dire que de telles erreurs sont regrettables ; elles sont dangereuses, parce que, abstraction faite de ce qu'il peut y avoir d'odieux dans toute injustice, elles sont de nature à compromettre les amitiés traditionnelles que la France possède au dehors et qui constituent un des éléments essentiels de son influence dans le monde.

Ces erreurs ont un caractère tout à fait révoltant quand ce sont des Alsaciens-Lorrains qui en sont victimes. Or, il est à remarquer que ce sont surtout nos frères d'Alsace-Lorraine qui pâtissent de cet état de choses et qui, soit par le fait de dénonciations intéressées, soit par le fait d'excès de zèle dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils dénotent une déplorable légèreté, se trouvent assimilés aux Allemands. Persécutés chez eux en raison de leurs sympathies françaises, traités en suspects chez nous en raison de la nationalité qui leur fut imposée par la force, ils sont les éternelles victimes. Notre meilleur espoir, dans la guerre que

nous soutenons actuellement, est de soustraire définitivement les Alsaciens-Lorrains au joug allemand et de les faire rentrer dans la grande patrie dont la fortune des armes les arracha si cruellement il y a quarante-quatre ans. N'est-il pas abominable qu'avant de leur rendre la qualité de Français par le sacrifice de notre sang généreusement versé, on veuille leur infliger ici l'humiliation entre toutes pénible de les traiter en ennemis? Que l'on contrôle rigoureusement les déclarations des étrangers qui se réclament d'une origine alsacienne-lorraine, afin de n'être dupe d'aucune imposture, on le conçoit; mais, quand cette origine est établie, on a le devoir de ne pas traiter en adversaires des gens qui ont souffert dans leurs sentiments les plus respectables et leurs intérêts les plus légitimes, parce que, près d'un demi-siècle durant, ils n'ont pas voulu oublier la patrie perdue.

Nous avons signalé l'autre jour des cas d'Alsaciens-Lorrains systématiquement assimilés aux Allemands ; nous pourrions citer de nombreux cas nouveaux, tout aussi caractéristiques : par exemple, celui d'une femme fort honorable, née à Saverne en 1863 — donc née française — et habitant la France depuis trente-quatre ans. Encore, si dans les centres d'internement où l'on groupe les nationaux des puissances ennemies, les Alsaciens-Lorrains jouissaient de certains égards ; mais on les y tient pour des suspects particulièrement dangereux ; on les y livre — du moins c'est le cas dans certains de ces centres — à la vindicte des purs Allemands auxquels on confie une partie de l'administration intérieure, la besogne des bureaux, la distribution des courriers, les services de l'infirmerie et des dortoirs, toutes les petites tâches qui donnent une parcelle d'autorité à ceux qui les accomplissent et qui peuvent en abuser pour tracasser les internés qui n'ont pas l'heur de leur plaire.

Nous demandons à tous les Français s'il n'en est pas un seul parmi eux qui puisse admettre que l'on traite de la sorte nos frères d'Alsace-Lorraine qui n'ont jamais désespéré de la cause de la France? Il y a là un état

de choses auquel il importe de mettre un terme ; une situation de fait à laquelle il n'y a pas d'excuse, pas de justification possible. Nous dirons plus : il y a là un grave manquement aux plus nobles traditions de l'équité française.

(*Temps,* 30 novembre.)

*
* *

Les Alsaciens en France.

Au directeur du *Temps.*

... Mes amis et moi, nous recevons journellement des lettres de compatriotes demandant notre intervention parce que, à la suite d'apparences qui restent incompréhensibles à un fonctionnaire ou à la population, ils se trouvent traités en Allemands... Mes compatriotes se plaignent que, outre la langue de beaucoup de nos compatriotes, d'autres détails encore éveillent des soupçons tout aussi incompréhensibles. Certains militaires français ont déclaré tout simplement que tout Alsacien ayant porté le casque à pointe leur paraît, par le fait même, suspect. Ne savent-ils donc pas que l'Allemagne a introduit le service militaire obligatoire en Alsace-Lorraine dès le lendemain de l'annexion ? On est allé, dans une certaine ville où l'on aurait dû être particulièrement bien renseigné, jusqu'à déclarer suspect tout Alsacien ayant des parents dans l'armée allemande ! Il en est de même des Alsaciens qui sont entrés dans l'administration d'Alsace-Lorraine. C'est non seulement avec le plein assentiment des défenseurs de l'idée française, mais sur leur instigation et avec les encouragements les plus formels de leur part, qu'un grand nombre d'Alsaciens sont devenus fonctionnaires.

(Paul-Albert Helmer, *Temps,* 1er décembre 1914.)

*
* *

Pour Colette.

Les jeunes Alsaciennes et les jeunes Lorraines sont nombreuses à Paris, vivant d'emplois modestes, très souvent petites servantes. Lors de la déclaration de guerre, elles s'en allèrent, sur le vu des affiches, pour leur déclaration d'étrangères au boulevard Pereire. Quelques-unes, heureusement conseillées, passèrent à la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains (9, rue de Provence), ou s'adressèrent à nous. On les tira d'ennui. Les autres...

Pauvres enfants, pouvaient-elles prévoir, ces filles de Français annexés, si flattées dans les gravures, dans les chansons, dans les cérémonies où toujours on leur donnait le premier rang, et dans tous les discours de toutes sortes, que le jour où sonnerait enfin la Revanche, on ne les appellerait que pour les déporter dans des camps de concentration, où elles gisent encore à cette heure, après quatre mois, couchées sur la paille et dans une promiscuité dégoûtante.

Je réclame au Gouvernement, je m'adresse à des femmes de cœur. N'est-il pas temps que, sans plus nous leurrer de promesses, on s'occupe de ces malheureuses ? J'espère qu'on libérera celles dont les papiers sont en règle et qu'on n'obligera pas les autres à passer l'hiver sans feu, sur la paille, je l'ai dit, à peine couvertes. Elles sont parties de Paris avec des vêtements d'été ; quelques-unes avec un peu de linge, car elles se croyaient victimes d'une erreur momentanée, et comme on ne subvient que bien juste à leur nourriture, leurs quatre sous se dépensent à manger. Voici l'hiver. Pour son Noël, Colette a faim, Colette a froid, et c'est en France.

Qu'on ne m'envoie pas d'argent pour ces pauvres filles. Je ne saurais comment l'employer utilement. Mais je me tourne avec respect vers Mme Raymond Poincaré, et je la prie de daigner examiner, dans sa parfaite bienveillance, ce qu'il serait possible de faire

pour sauver nos compatriotes lorraines et leurs amies, nos sœurs d'Alsace.

(Maurice Barrès, *Écho de Paris*, 3 décembre.)

* * *

Les Alsaciens-Lorrains (3e article).

Nous croyons devoir insister une fois de plus sur la question qu'à trois reprises déjà nous avons pris à cœur d'exposer et de discuter ici, parce qu'elle nous apparaît dans les circonstances présentes comme étant de la plus haute gravité : va-t-on cesser d'assimiler les Alsaciens-Lorrains aux Allemands et de traiter en ennemis ces frères des provinces que nous dûmes sacrifier en 1870 et que nous tenons par-dessus tout à sauver de l'oppression allemande ? Ces Alsaciens-Lorrains, qui pendant quarante-quatre années ont vaillamment résisté à la dure emprise du pangermanisme et dont l'affection profonde pour la mère patrie n'a pas connu une heure de faiblesse ou de désespoir, va-t-on continuer à les tenir chez nous pour des suspects et des « indésirables » ? De lettres qui nous parviennent de tous les côtés, il résulte que la situation est plus sérieuse encore qu'on ne le supposait. Il ne s'agit pas de quelques regrettables erreurs : des centaines d'Alsaciens-Lorrains sont victimes, chaque jour, des vexations les plus humiliantes, des dénonciations les plus téméraires, inspirées le plus souvent par des rancunes personnelles et l'inavouable souci d'une facile vengeance.

Un de nos correspondants nous signale des cas tout à fait édifiants : un Alsacien-Lorrain, né à Metz et réintégré immédiatement dans sa nationalité française, a deux fils au front ; or, tout récemment, un gendarme est venu faire une enquête à son sujet, bien qu'on n'ignorât pas qu'il eût ses fils dans notre armée. Constatant que les pièces produites étaient parfaitement en

règle et établissaient d'une façon indiscutable la qualité de Français de cet Alsacien-Lorrain, le gendarme lui déclara : « Vous avez de la chance. Si vous n'aviez pas pu montrer ces papiers, j'avais ordre de vous conduire à la place, d'où vous auriez été envoyé dans un camp de concentration, tandis que votre femme et votre fille eussent été dirigées sur un autre camp, et cela, quoique vous soyez Lorrain et père de deux fils sous les drapeaux. »

Deux jeunes gens, nés dans les environs de Haguenau, sont arrivés à Paris, il y a deux mois, venant de Bruxelles. Ils se sont présentés immédiatement aux Invalides pour contracter un engagement. L'un sert aujourd'hui sous nos drapeaux, l'autre fut refusé pour faiblesse de constitution. Muni de son certificat de réforme, il se rendit dans une ville du centre de la France où il s'enrôla comme infirmier dans une ambulance locale. Son accent l'ayant rendu suspect, il fut, en dépit de son origine et malgré ses preuves de bon Français, interné dans un camp.

Voici un cas plus déconcertant encore : un Alsacien-Lorrain, né en 1868 — donc né Français — déclaré tel en 1893 et inscrit sur les listes électorales de son arrondissement, ayant satisfait à toutes ses obligations militaires, enfin mobilisé depuis le mois de septembre, est dénoncé comme étant de nationalité allemande ; il a suffi de cette dénonciation pour faire ouvrir contre lui une enquête dans la commune où habitent ses beaux-parents, qui sont nés à Paris et, lui-même, il se voit l'objet des mesures les plus vexatoires dans la commune où il réside. Le moindre examen préalable eût suffi pour faire justice de la dénonciation.

Certes, il importe de distinguer entre les Alsaciens-Lorrains nés dans les provinces annexées avant 1870 et leurs descendants et les Alsaciens-Lorrains d'origine allemande qui se sont fixés dans la « terre d'empire » et qui y furent les principaux instruments de la germanisation. Mais le fait de parler plus ou moins couramment ne constitue pas une base sûre d'appréciation à ce point de vue, car il arrive que de vrais Alsaciens

connaissent médiocrement le français — hélas ! on a tout fait depuis près d'un demi-siècle pour leur en interdire l'usage, — tandis que des immigrés parlent correctement notre langue...

Il ne peut y avoir en France deux opinions sur le principe des égards dus à nos frères d'outre-Vosges, et il y a une absurdité à soutenir, comme on le fait parfois, que les Alsaciens-Lorrains résidant en France qui n'ont pas acquis la nationalité française n'ont pas donné de preuves certaines de leur attachement à la mère patrie. Nos correspondants font très justement observer que « pour opter valablement pour la France, les Alsaciens-Lorrains devaient quitter leur territoire, où ils étaient aussitôt remplacés par des Allemands ». Or, si cet exode avait été complet, le règlement de la question d'Alsace-Lorraine fût devenu sans contredit le plus malaisé. Comme le fait remarquer un de nos correspondants, « le retour de l'Alsace à la France sera dû en grande partie à ceux qui, quarante-quatre années durant, ont cru à la certitude de ce retour et qui, animés de cette foi, sont restés les gardiens fidèles de la terre bénie » ! Comment l'oublierait-on, à l'heure où la vaillance de nos armées apporte aux populations d'Alsace-Lorraine la libération définitive ?

(*Temps*, 7 décembre.)

VII

MESURES ADMINISTRATIVES
EN FAVEUR DES ALSACIENS-LORRAINS

Parallèlement à la campagne de presse en faveur des évacués alsaciens-lorrains, le Gouvernement prenait une série de mesures dans le même sens. Le travail était long, difficile et complexe. Il s'agissait d'examiner un à un tous les cas individuels, de séparer les Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français d'une part et les « annexés » assimilables aux Allemands d'autre part; il fallait assurer aux uns et aux autres, dans des conditions différentes, la situation matérielle et, dans la mesure du possible, le travail, voire pour les Alsaciens-Lorrains français, mais de langue allemande, l'enseignement du français. On a réuni les exposés successifs des travaux opérés par les Commissions spéciales instituées á cet effet.

La situation des Alsaciens-Lorrains.

Bordeaux, 7 décembre. (De notre correspondant particulier.) — Le *Temps* s'est fait l'interprète de l'émotion douloureuse qu'ont éprouvée tous les Français en apprenant la situation faite en France à certains de nos frères d'Alsace-Lorraine traités en suspects sinon en ennemis. Au ministère de l'Intérieur comme au ministère de la Guerre, on élève une protestation sin-

cère contre le reproche d'assimiler aux Allemands les Alsaciens-Lorrains dont l'affection pour la France ne s'est pas démentie, qui ont lutté, souffert pour garder intact, en dépit des persécutions germaniques, et cultiver, dans les pays qui en furent brutalement séparés il y a quarante-quatre ans, l'amour de la mère patrie. Sans doute, on reconnaît que des erreurs regrettables peuvent avoir été commises, que les mesures de protection improvisées au lendemain de la mobilisation peuvent avoir été appliquées à des hommes restés, au prix de quelles souffrances! fidèles au culte de la France. Mais on affirme que chaque fois qu'une erreur a été signalée, elle a été immédiatement réparée, et que, dans l'examen des requêtes présentées, on est guidé par la volonté, si l'on devait tomber dans l'excès, de pencher toujours du côté de la bienveillance.

Et voici, explique-t-on, comment a été réglée, par une série d'instructions successives, la question des Alsaciens-Lorrains.

Dès que fut décrétée la mobilisation, les dispositions suivantes furent ordonnées en ce qui concerne les Alsaciens-Lorrains non naturalisés Français :

Ils devront faire leur déclaration d'identité, le deuxième jour, au commissariat de police (banlieue) ou au siège du district (Paris).

Seront laissées libres sans conditions :

a) Les familles établies depuis longtemps dans le pays et dont on connaît parfaitement les origines et les sentiments français ;

b) Les familles dont un membre au moins contracte un engagement à la Légion étrangère, avant la fin du deuxième jour de mobilisation, dans un des bureaux de recrutement de la Seine ou de Seine-et-Oise.

Seront considérées comme Allemandes toutes familles d'Alsaciens-Lorrains dont un des membres quitte la France pour répondre à l'ordre de mobilisation allemande.

Ceux des Alsaciens-Lorrains habitant la France dont les sentiments à l'égard de notre pays étaient suspects ou ignorés, furent évacués en dehors de la zone des armées et placés dans des camps de concentration.

Mais aussitôt qu'une situation individuelle fut révélée, soit par les intéressés eux-mêmes qui avaient pu établir leurs antécédents de famille ou la nature de leurs sentiments personnels, soit par des répondants, l'Alsacien-Lorrain fut assimilé à un Français, reçut un permis de séjour et fut autorisé à retourner dans son ancienne résidence sous la seule réserve de justifier qu'il était né en Alsace-Lorraine, de parents qui eux-mêmes y sont nés. Toutes les réclamations et protestations sont immédiatement examinées dans le plus large esprit. A défaut de pièces justificatives, la garantie donnée par un comité d'Alsaciens-Lorrains comme ceux que préside M. Risler ou le comte d'Haussonville, est considérée comme suffisante. Et s'il subsiste encore des Alsaciens-Lorrains dans les camps de concentration, on est prêt à examiner leur situation avec la plus grande sympathie.

A l'heure de la mobilisation et de la déclaration de guerre, il avait fallu parer au plus pressé. Les opérations d'évacuation sur des camps de rassemblement avaient été prévues en temps de paix à l'égard de tous ceux qui avaient été inscrits comme Allemands ou Austro-Hongrois. Mais la délimitation entre les Allemands et les Alsaciens-Lorrains dont les sentiments français n'étaient pas suffisamment connus au début s'opéra rapidement. Et si un oubli est signalé, on s'empresse de le réparer.

Telles sont les règles appliquées pour ce qui concerne les Alsaciens-Lorrains qui habitaient la France le 1er août. Mais, depuis l'ouverture des hostilités, d'autres cas très nombreux se sont présentés.

Quand nos troupes entrèrent en Alsace et en Lorraine, des opérations d'évacuation furent ordonnées par les autorités militaires. Elles portaient sur les deux catégories suivantes :

1° Les *otages*, c'est-à-dire les immigrés venus d'Allemagne, hostiles à l'influence française et considérés comme dangereux. Ce sont des prisonniers de guerre, considérés et traités comme tels, arrêtés par les autorités militaires françaises, évacués en France et gardés

dans des camps de concentration. Il est possible que, lorsque fut dressée la liste des otages, des erreurs aient été commises; elles sont corrigées dès qu'elles sont signalées.

2° Les *mobilisables* (infiniment plus nombreux que les otages), hommes de la landwehr ou du landsturm, que nos troupes ont enlevés pour les soustraire à l'incorporation dans l'armée allemande au cas où nos troupes auraient été obligées de se retirer. Tous ces hommes ont été évacués sur la France comme prisonniers de guerre, et, à leur propre demande, pour éviter que des représailles ne fussent exercées sur leurs familles.

Otages et mobilisables des régions d'Alsace occupées par nos troupes furent évacués sur Besançon. Là, un comité d'Alsaciens-Lorrains d'origine, Français et militarisés — à la tête duquel est le colonel Carré, administrateur de la Comédie-Française — tous connaissant le dialecte alsacien, a procédé à un travail de discrimination. Le comité a remis à chacun de ceux qu'il avait interrogés une carte d'identité, de couleur variée, suivant qu'ils étaient considérés comme de sentiments français, hostiles à notre pays ou douteux. Ce premier travail était nécessairement sommaire, car il y avait urgence à évacuer rapidement dans les departements de l'intérieur ces Alsaciens-Lorrains, qui étaient au nombre d'environ 8.000.

L'évacuation se fit sur les trois départements de l'Ardèche, de Vaucluse et de la Drôme. Il y fallut tout improviser : le logement, le couchage, la nourriture, la discipline. Que là encore des fautes aient été commises, on ne le conteste pas. Il ne fut pas possible, en effet, de trouver partout des hommes dévoués, qui consentissent à prendre en main, comme cela s'est fait dans l'Ardèche, l'organisation d'une installation imprévue.

Depuis, on a généralisé la répartition, dans les divers départements, des Alsaciens-Lorrains. C'est ainsi qu'on en compte aujourd'hui : 132 dans les Alpes-Maritimes (ce sont tous des otages évacués avec des Austro-Allemands), 3.774 dans l'Ardèche (tous des mobilisables),

120 dans l'Aveyron, 1.312 dans les Bouches-du-Rhône (mobilisables), 42 dans le Calvados, 1.002 dans la Corrèze (mobilisables), 78 dans la Dordogne, 150 dans le Gard, 150 dans l'Hérault (otages), 200 dans l'Indre, 63 dans la Haute-Loire, 250 dans le Morbihan, 587 en Maine-et-Loire, 1.100 en Vaucluse, 193 en Vendée, etc.

Quelles mesures ont été prises pour faciliter l'application du traitement le plus favorable à ceux des Alsaciens-Lorrains évacués dont les sentiments français ont été reconnus, soit dès la première heure, soit après?

Voici les instructions télégraphiées aux préfets, le 10 octobre :

Permis de séjour ou laissez-passer pour résidence de leur choix en dehors de la zone des armées pourront être accordés aux Alsaciens-Lorrains ne faisant l'objet d'aucune suspicion, nés en Alsace-Lorraine, de parents qui eux-mêmes y sont nés.

En principe, mêmes faveurs pourront être réservées aux Austro-Allemands ayant des fils servant dans l'armée française.

Ces instructions ont été largement appliquées dans la plupart des départements.

C'est ainsi que sur les 587 Alsaciens-Lorrains évacués dans le département de Maine-et-Loire, 175 ont préféré rester à Angers où ils sont installés dans deux anciens séminaires, et les 412 autres sont dispersés dans les communes du département, logés chez l'habitant et travaillant.

Dans l'Ardèche, 1.300 des Alsaciens-Lorrains, qui ne parlent que le dialecte alsacien, dont la présence pour cette raison et parce qu'ils sont de jeunes hommes en âge de servir aux armées, pourrait les exposer à des manifestations d'hostilité, ont été installés confortablement dans le couvent du Sacré-Cœur à Annonay. Les autres, libres d'aller et de venir, à qui on a procuré du travail, habitent : 176 à Tournon, 364 à Privas, 350 à Aubenas, 539 à Vals, 393 à Largentière.

Ainsi donc les instructions ministérielles, si elles

sont intelligemment et généreusement appliquées, donnent toute liberté aux Alsaciens-Lorrains d'origine française ou de sentiments français.

Des erreurs, des dénonciations ont été commises, cela est malheureusement certain. Elles ont pour cause essentielle ce fait que ces Alsaciens ne parlent que le dialecte que nos populations confondent avec l'allemand, et aussi leur âge, leur aspect physique, qui fait penser qu'ils devraient être sur le front.

Et puis, le contrôle n'est pas toujours aisé. Quand on interroge les Alsaciens-Lorrains, il leur est, le plus souvent, difficile de prouver leur origine, leur filiation; ils ne possèdent pas leur acte de naissance et encore moins celui de leurs parents. On risque donc de mettre en liberté des hommes de sentiments violemment hostiles à notre pays.

Et pourtant, les instructions données par l'Intérieur et la Guerre sont formelles. On lit par exemple ceci dans un rapport adressé au ministre de l'Intérieur par M. Bluzet :

« L'internement des mobilisables dans les lieux de dépôts civils constitue une mesure de contrainte susceptible de provoquer chez tous ceux d'entre eux qui sont animés de sentiments francophiles (et par contrecoup en Alsace) une pénible impression.

Il en est de même des mesures de concentration prises par les divers départements à l'égard des Austro-Allemands en tant qu'elles ont été appliquées aux Alsaciens-Lorrains présentement sujets allemands.

Pour ces motifs, il paraît indispensable de procéder à une vérification approfondie de la situation.

Il convient d'entreprendre au sein de tous les groupes d'Alsaciens retenus dans les dépôts civils et militaires à un titre quelconque la discrimination de ceux qui devraient être considérés comme des Allemands proprement dits et comme des suspects — et de ceux qui auraient droit, en raison de leur origine et de leurs sentiments français, à un traitement aussi favorable que possible. »

Voilà le principe. Pour l'appliquer; pour vérifier la

situation des Alsaciens-Lorrains au point de vue de leur origine (Alsaciens d'origine française, c'est-à-dire descendants d'Alsaciens qui étaient Français avant 1871, ou Alsaciens d'origine allemande, c'est-à-dire fils d'émigrés); pour examiner les références invoquées; pour procéder à un choix éclairé, le Gouvernement a décidé de faire appel au concours d'hommes unissant à une qualité et une autorité officielles appropriées la connaissance des questions alsaciennes et du dialecte alsacien.

C'est de cette idée qu'est née récemment la création d'une commission composée de MM. Charles Blanc, ancien préfet de police, conseiller d'État; le lieutenant-colonel Van Merlen, qui avait pris sa retraite à Strasbourg et qui a pu rentrer en France avant la déclaration de guerre, et Kastler, juge d'instruction au tribunal de la Seine. Ces deux derniers possèdent parfaitement le dialecte alsacien et M. Kastler fait partie de la Société des Alsaciens-Lorrains.

Cette commission s'est immédiatement mise à l'œuvre. Elle a déjà inspecté les dépôts de Béziers et du Frioul, examinant la situation de chacun des Alsaciens-Lorrains; et elle poursuivra sa tâche sans interruption.

A Béziers, par exemple, son enquête lui a permis de répartir les Alsaciens-Lorrains en trois catégories. Les uns, dont les sentiments francophiles ont été reconnus, ont la liberté absolue d'aller et de venir à leur gré; ils sont traités comme des réfugiés français; du travail a été procuré à 107 d'entre eux qui ont reçu un permis de séjour. D'autres ont été placés sous la surveillance de la police comme suspects. Les autres enfin ont été transférés, comme nettement hostiles à la France, dans un dépôt d'Alsaciens-Lorrains. (Lire : d'Austro-Allemands : erratum dans le numéro du 12 décembre.)

Cette commission, qui ne se considère pas comme infaillible, n'hésite pas d'ailleurs à prendre l'avis d'Alsaciens éprouvés quand elle se trouve en présence de cas qui lui paraissent douteux. Elle mène son enquête dans un esprit d'absolue bienveillance, désireuse de donner à ces Français de demain le témoignage maté-

riel de l'intérêt particulièrement affectueux que leur porte la mère patrie.

(*Temps*, 9 décembre.)

*
* *

L'enseignement de la langue française
aux Alsaciens-Lorrains.

Bordeaux, 12 décembre. — (De notre correspondant particulier). — Une des difficultés que présente, dans leur propre intérêt, le régime de libre circulation en France pour un certain nombre de nos frères d'Alsace, évacués des régions occupées par nos troupes, consiste dans le fait qu'ils parlent seulement le dialecte alsacien. Ce dialecte, que nos populations confondent aisément avec l'allemand, risque de provoquer des méprises et d'exposer les Alsaciens d'origine française à des manifestations qui seraient tout à fait désolantes. Le ministre de l'Intérieur a donc songé à faire apprendre la langue de leur patrie retrouvée à ces Alsaciens.

Il a invité les préfets des départements où sont installés des dépôts d'Alsaciens-Lorrains à y organiser des classes de français. Ces classes seraient quotidiennes et même bi-quotidiennes. L'enseignement y serait donné suivant la méthode orale de préférence. Voici par exemple les instructions envoyées au préfet de l'Ardèche dans le département duquel sont hospitalisés près de 4.000 Alsaciens :

« Un certain nombre d'Alsaciens-Lorrains, d'origine française, qui se trouvent dans votre département ne parlent pas votre langue, et il y aurait le plus grand intérêt à tous égards à profiter de leur réunion actuelle pour la leur enseigner. Je vous prie, en conséquence, étudier organisation classes de français dans tous dépôts ou centres de groupements alsaciens évacués votre département. Pourrez faire appel dans ce but, tout concours que jugerez à propos, soit personnel enseignant,

soit Alsaciens instruits, se trouvant Sacré-Cœur Annonay. Classes dont effectif auditeurs devra pas être trop nombreux, devront avoir lieu chaque jour et même, si possible, deux fois par jour, de façon à occuper en même temps, d'une manière utile, loisirs hommes actuellement oisifs. Employer de préférence méthode orale, par désignation objets usuels, échange phrases habituelles avec seulement minimum règles grammaticales indispensables. Menus frais, tels qu'achats livres, cahiers et, s'il y a lieu, légères indemnités à certaines professions (lire : professeurs ?) pourraient être prélevés sur chapitre 49 *bis*. J'attache grande importance cette organisation à laquelle vous prie donner vos soins plus dévoués. »

Pour le ministre :

L'Inspecteur général chargé de mission,

A. Bluzet.

Ces mesures seront étendues aux autres départements où existent des dépôts d'Alsaciens-Lorrains.

(*Temps,* 12 décembre.)

*
* *

Revision et Sélection.

M. René Viviani se préoccupe de la situation de nombreux Alsaciens qui, appartenant en fait à la nationalité allemande, ont été dès le début de la guerre compris dans les mesures prises à l'égard des sujets allemands et autrichiens. Ces malheureux, dont le nombre s'écrit par cinq chiffres, comprennent partie des Alsaciens non naturalisés qui résidaient en France avant la guerre, partie des otages que nous avons ramenés d'Alsace, partie des populations civiles venues de là-bas avec nos troupes. Tout cela voisine avec d'authentiques Allemands dont la population les dis-

tingue mal. Au surplus, les attentions spéciales de notre Administration contribuent parfois à embrouiller leur jugement : par exemple lorsque comme à X... c'est un Boche avéré qu'elle intronise chef de la bande. Une revision approfondie va être faite. Elle sera confiée à des Alsaciens éprouvés qui feront une sélection. La liberté sera rendue à ceux qui en seront jugés dignes et on s'attachera à leur trouver une occupation.

(André LICHTENBERGER, dans *La Guerre sociale*, citée dans le *Temps*, 20 décembre ; l'*Est Républicain*, Nancy, 23 décembre, et autres journaux.)

*
* *

Les Commissions de revision et de sélection.

La situation des Alsaciens-Lorrains en France a, dès le premier jour, vivement préoccupé le Gouvernement.

Suivant les instructions données par le ministre de l'Intérieur, tous les Alsaciens-Lorrains qui se trouvaient en France au moment de la mobilisation et qui ont pu établir soit par des pièces authentiques, soit par des répondants, qu'ils sont vraiment d'origine alsacienne ou lorraine, ont reçu un permis de séjour.

La question la plus délicate était de régler la situation de ceux qui, à la suite de l'occupation par les troupes françaises, ont été évacués d'Alsace-Lorraine soit comme otages, soit parce qu'en âge d'être mobilisés, il était nécessaire de les soustraire à l'autorité allemande. Il se trouve en effet parmi eux des Alsaciens-Lorrains d'origine et de sentiments francais et des immigrés d'origine et de tendances absolument allemandes.

Les ministres de l'Intérieur et de la Guerre ont désigné une commission chargée de procéder sur place à la sélection nécessaire et qui a déjà accompli une grande partie de sa tâche. Afin de régler, dans le plus

bref délai, la situation des Alsaciens-Lorrains en France, le président du Conseil vient, en outre, de désigner plusieurs, personnes qui sont, à tous points de vue, qualifiées pour établir la distinction nécessaire entre ceux qui, véritablement Alsaciens-Lorrains, doivent être dès maintenant assimilés aux Français et ceux qui doivent être considérés comme sujets allemands. Ce sont: MM. Wetterlé, Weill, Laugel, anciens députés d'Alsace-Lorraine; Blumenthal, ancien maire de Colmar; Helmer, avocat à Colmar; Châtelain, Wilmoth et Growel, originaires d'Alsace et représentants des Sociétés d'Alsaciens-Lorrains. Quatre commissions ont été ainsi constituées qui vont opérer simultanément dans les lieux de dépôt qui restent encore à visiter. Ainsi, dans quelques jours, la situation individuelle de tous les Alsaciens-Lorrains en France sera définitivement réglée.

(*Est Républicain*, Nancy, 31 décembre 1914.)

*
* *

Les Alsaciens-Lorrains en France.

... Une double commission a procédé à des inspections et à des enquêtes sur place, et le travail de sélection est à peu près terminé. Tout d'abord on a séparé les Alsaciens-Lorrains des Austro-Allemands... En second lieu, les Alsaciens-Lorrains authentiques, contre lesquels aucune défiance n'était justifiée, ont été autorisés à quitter à leur convenance les camps de concentration. Mais il ne faut pas non plus les jeter sur le pavé. Des comités locaux tâchent de leur procurer de l'ouvrage; à ceux qui n'en trouvent pas, on donnera la même allocation qu'aux réfugiés français des départements envahis. Ils seront donc traités en citoyens français.

Ils comprendront ainsi que les mesures dont ils ont

souffert au début étaient dictées par des considérations nationales impérieuses. Ceux qu'on a ramenés d'Alsace ont été ainsi soustraits à l'enrôlement dans l'armée allemande et garantis contre les représailles. Après ces explications et rectifications nécessaires, « aucune mauvaise humeur n'est restée », constate M. Helmer, l'avocat de Colmar bien connu qui, avec l'abbé Wetterlé et quelques autres patriotes alsaciens, a prêté son concours à cette œuvre.

Certes, le retour au pays natal ne s'opère pas pour nos malheureux frères des provinces annexées sans crises ni souffrances, mais au moins sont-ils sûrs que nous les accueillons les mains tendues et les bras ouverts. C'est déjà trop que certaines gaucheries administratives leur aient donné parfois la tentation d'en douter.

(A.-Albert Petit, *Débats,* 19 janvier.)

*
* *

Les camps de concentration.

Lorsque je pris possession de mon poste, un millier d'Austro-Allemands étaient répartis dans une dizaine de villages où d'ailleurs on les regardait d'un mauvais œil. Jusqu'au 24 septembre, les citoyens des nations ennemies évacués du camp retranché de Paris, furent maintenus sous la surveillance de l'autorité militaire. A cette date, ils passèrent sous le contrôle de l'autorité préfectorale, et il fut décidé qu'on procéderait à un classement méthodique de ces groupes hétérogènes...

La tâche la plus difficile consistait à reconnaître les Alsaciens des Allemands. Tous se prétendaient Alsaciens. La Société de Protection des Alsaciens-Lorrains, sur le vu des pièces d'identité, déclarait que tel ou tel évacué était bien Alsacien ou Lorrain. L'Administration demandait davantage : l'acte de naissance des parents, la preuve qu'ils étaient d'origine française. Et

elle demande encore que les Alsaciens fassent preuve de sentiments français.

Pour ceux qui s'étaient engagés, la preuve était faite. Mais les non-engagés? Mais les femmes? Parmi ces dernières, il y avait nombre de bonnes et de femmes de chambre que leurs maîtresses réclamaient, répondant de leurs bons sentiments et de leur moralité. Eh bien! il faut le dire : la bienveillance des protecteurs était souvent imprudente; on a dû arrêter certaines de ces prétendues Alsaciennes. Pour ceux qui ont vu de près cette population, le tri avait été fait fort judicieusement à Paris par les commissariats. J'ai renvoyé à leurs maîtresses plusieurs Alsaciennes authentiques qui n'avaient pas des sentiments antifrançais certes. Pourtant, contrairement aux illusions de madame, elles n'étaïent ni des modèles de confiance ni des exemples de travail. Ce sont précisément les moins intéressantes de ces bonnes et de ces femmes de chambre qui ont créé la légende des Alsaciennes maltraitées dans les camps de concentration. On peut s'étonner de voir des patriotes français sérieux soutenir leur thèse sur la foi de quelques lettres pleines d'exagération.....

D'ailleurs, ne l'oublions pas (et la Commission que vient de créer le ministre de l'Intérieur sera appelée à le constater), *il y a fort peu d'Alsaciens ayant des origines ou des sympathies françaises dans les camps de concentration!* Il serait même inexact (heureusement) de juger des sentiments de l'Alsace-Lorraine à l'égard de la France d'après un dialogue comme celui-ci : « Êtes-vous Français? — Non! — Êtes-vous Allemand? — Non! — Qu'êtes-vous donc? — Je suis Alsacien!..... » Puis il y a des Alsaciens fils d'immigrés allemands. Que de fois, en poussant jusqu'au bout l'examen du dossier, l'Alsacien qui se réclamait de sa naissance à Colmar, à Altkirck ou à Mulhouse s'avouait fils d'un père né à Mayence et d'une mère née à Berlin! *Je ne crois pas que nous ayons de pires ennemis que ces Alsaciens-là.* Les autres, les vrais, ceux qui ont des âmes françaises, *se sont engagés dès le début de la*

guerre. Un d'eux, déclaré inapte au service, aussitôt libéré, s'est volontairement chargé d'une mission périlleuse dont je ne puis parler.

(Ernest Gaubert, *Un camp de concentration, notes d'un sous-préfet, Revue de Paris*, 15 février 1915, p. 884-887.)

*
* *

Association pour l'Aide fraternelle aux évacués et réfugiés alsaciens-lorrains.

Une association vient d'être constituée sous la présidence d'honneur de MM. d'Haussonville et Charles Risler et sous la présidence effective de Mme de Witt-Schlumberger pour venir fraternellement en aide aux réfugiés alsaciens-lorrains qui, au nombre de plusieurs milliers, sont disséminés dans diverses localités du territoire français.

Malgré les résultats très sérieux auxquels sont arrivées l'Administration et les Commissions administratives nommées par le ministre de l'Intérieur, les hommes, les femmes, les enfants ont un pressant besoin d'être aidés matériellement et réconfortés moralement.

En dehors de toutes préoccupations politiques ou confessionnelles, l'Aide fraternelle a pour programme de regrouper les familles dispersées, de fournir des vêtements et des emplois rémunérateurs à tous les réfugiés, enfin de leur faciliter l'étude du français.

Le fonctionnement méthodique de ce programme est assuré par une commission de placement sous la direction de la baronne de Berckheim, une commission du vestiaire sous la direction de Mme C. Le Verrier, une commission des cours et bibliothèques sous la direction de M. Léonce Armbruster. Les dons en nature sont reçus, 7, rue Tronchet; les dons en espèces et les cotisations au secrétariat de l'Association, 18, rue des

Batignolles (à la justice de paix du XVII[e] arrondissement de Paris).

(*Journal des Débats*, 7 avril.)

*
* *

L'action de la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains.

L'Assemblée générale des membres fondateurs de la Société de Protection des Alsaciens-Lorrains demeurés Français a eu lieu au siège de la Société, 9, rue de Provence, sous la présidence de M. le comte d'Haussonville, de l'Académie française. Le rapport, présenté par le Conseil d'administration, constate que les événements actuels ont imposé à la Société, au cours du dernier exercice, de nouveaux devoirs auxquels elle s'est efforcée de faire face et qui sont venus s'ajouter à ceux qu'elle remplit depuis tant d'années.

D'accord avec les pouvoirs publics, elle est intervenue, afin d'assurer aux Alsaciens-Lorrains le bénéfice des différentes mesures prises en leur faveur par le Parlement, tout en s'entourant des plus sérieuses garanties sur leur origine. La Société a eu, à la suite de cette entente, à faire face à un travail considérable qui a permis à plusieurs milliers d'Alsaciens-Lorrains de conserver le domicile qu'ils occupaient au moment de la déclaration de guerre.

D'un autre côté, plusieurs membres du comité ont bien voulu offrir spontanément leur concours à l'Administration pour se rendre dans les camps de concentration et y procéder au triage des Alsaciens-Lorrains qui avaient été mélangés avec les autres étrangers.

Du 1[er] mai 1914 au 30 avril 1915, la Société a remis 27.919[f] 10 en secours; pendant le même laps de temps, ses dépenses se sont élevées à 94.372[f] 10, ce qui porte le total des sommes distribuées par elle, depuis son son origine en 1871, à 6.967.967[f] 20.

(*Temps*, 4 juin; *Petit Parisien*, 5 juin.)

*
* *

Les évacués alsaciens-lorrains.

Résultats des travaux de la Commission.

On sait qu'une commission, composée de M. Charles Blanc, conseiller d'État, président ; MM. Kastler, juge d'instruction à Paris, et du lieutenant-colonel Van Merlen, fut en novembre dernier, chargée par le ministre de la Guerre de visiter les dépôts renfermant les otages pris en Alsace. La même Commission fut en outre chargée par le ministre de l'Intérieur de visiter les dépôts renfermant les Alsaciens-Lorrains évacués sur notre territoire. Il était notamment prescrit à la Commission d'opérer la discrimination de ceux des Alsaciens-Lorrains qui devaient être considérés et traités comme des Allemands, immigrés et fils d'immigrés, ou comme des suspects, et de ceux qui, au contraire, avaient droit, en raison de leurs origines et de leurs sentiments français, à un traitement aussi bienveillant que possible.

La tâche ainsi confiée à la Commission était lourde et délicate : il s'agissait d'examiner plus de 13.000 cas individuels ; la Commission devait se transporter assez rapidement dans un grand nombre de départements éloignés les uns des autres ; les mesures à prendre touchaient d'ailleurs au vif de cette question de l'Alsace-Lorraine qui préoccupe à juste titre le Parlement et l'opinion.

La Commission a aujourd'hui terminé sa tâche. Voici les principaux résultats de ses travaux. M. Charles Blanc et ses collègues avaient reconnu la nécessité de classer en quatre catégories les intéressés soumis à son examen :

Catégorie O : Otages arrêtés par l'autorité militaire ; à maintenir sous la surveillance du ministère de la Guerre.

Catégorie AA : Austro-Allemands arrêtés comme résidant en France au moment de la déclaration de guerre.

Catégorie A. L. nº 1 : Alsaciens-Lorrains d'origine

française, mais d'attitude douteuse, devant être mis en liberté, avec résidence fixée et obligation de se présenter périodiquement à la police locale.

Catégorie A. L. n° 2 : Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français, devant être libérés sans condition, avec un certificat tricolore.

Partie de Bordeaux le 17 novembre, la Commission visita successivement les dépôts établis à Béziers, aux îles du Frioul, à Frigolet, à Saint-Tropez, à Cannes, à l'île Sainte-Marguerite, à Brignoles, à Avignon, à Alais et au Vigan.

A Béziers, en particulier, l'enquête aboutit au transfert, dans une propriété de la banlieue, des Alsaciens-Lorrains qui, jusque-là, s'étaient trouvés soumis, dans les arènes, au régime des prisonniers de guerre. Les îles du Frioul ne conservèrent pas d'Alsaciens-Lorrains. A Avignon, la Commission réussit à organiser l'enseignement du français, avec le concours de ceux des réfugiés alsaciens-lorrains qui parlaient les deux langues et à l'aide des subsides accordés par les associations alsaciennes-lorraines de Paris.

Au cours de cette première tournée, qui porta sur plus de quatre mille cas individuels, la Commission fit mettre en liberté 2.742 Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français, tandis que 169 Alsaciens-Lorrains étaient placés sous le régime de la liberté surveillée. Elle dut d'autre part faire interner comme Austro-allemands 161 individus portés à tort comme Alsaciens-Lorrains ; elle dut enfin provoquer la mise en liberté de 85 citoyens français ou sujets de puissances alliées ou neutres, retenus à tort dans les dépôts. La Commission examina en outre 68 otages de guerre et 189 Alsaciens-Lorrains prisonniers de guerre.

Au cours d'une deuxième tournée, qui porta sur plus de sept mille cas individuels, la Commission visita les dépôts de Clermont-Ferrand, Issoire, le Puy, Garaison, Cahors, Rodez, Brive et Tulle. 1.201 Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français furent mis en liberté ; 162 Alsaciens-Lorrains furent placés sous le régime de la liberté surveillée ; 188 Austro-allemands,

considérés à tort comme Alsaciens-Lorrains furent dirigés sur les dépôts réservés à ces nationaux ; enfin 110 citoyens français ou sujets de puissances alliées ou neutres, retenus à tort dans les dépôts, furent mis en liberté. La Commission examina en outre 54 otages de guerre, 104 Alsaciens-Lorrains prisonniers de guerre, 2.350 prisonniers de guerre austro-allemands et 2.464 Austro-allemands.

A Issoire, les Alsaciens-Lorrains furent transférés d'un dépôt dont l'installation présentait un caractère provisoire, dans un local offert par la municipalité ; des cours de français furent organisés. A Brive, une classe de 60 élèves fonctionnait déjà, dans les meilleures conditions sous la direction d'un instituteur mobilisé.

Dès le début de son enquête, la Commission s'était appliquée à provoquer, parmi les réfugiés Alsaciens-Lorrains, des engagements volontaires qui devaient leur rendre ou leur conférer la qualité de Français ; elle eut la satisfaction d'amener un assez grand nombre de réfugiés à rejoindre dans les régiments leurs frères français.

Grâce aux subsides remis par les associations alsaciennes-lorraines de Paris, des vêtements et des secours purent être distribués, notamment à Issoire. Mais la Commission s'appliqua surtout à réconforter et à encourager les réfugiés d'Alsace-Lorraine. Pour cette partie si importante de sa tâche, elle obtint, dans la plupart des départements, le concours de la presse locale.

Au cours d'une troisième et dernière tournée, la Commission se transporta successivement à Besançon, Rochefort, Niort, Poitiers, Châtellerault et Montmorillon. L'examen de plus de deux mille cas individuels aboutit aux résultats suivants : 642 Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français furent mis en liberté ; 45 Alsaciens-Lorrains furent placés sous le régime de la liberté surveillée ; 66 Austro-allemands considérés à tort comme Alsaciens-Lorrains, furent dirigés sur les dépôts spéciaux, enfin 26 citoyens français ou sujets de puissances alliées ou neutres, retenus

à tort dans les dépôts, furent mis en liberté. La Commission examina en outre 9 otages de guerre et 1.251 Austro-Allemands.

En résumé et pour s'en tenir aux points les plus importants, la Commission fit mettre en liberté 4.585 Alsaciens-Lorrains d'origine française et de sentiments français; 376 Alsaciens-Lorrains furent placés sous le régime de la liberté surveillée; 415 Austro-Allemands, considérés à tort comme Alsaciens-Lorrains, furent dirigés sur les dépôts spéciaux; enfin 221 citoyens français ou sujets de puissances alliées ou neutres, retenus à tort dans les dépôts, furent mis en liberté.

(*Temps*, 29 mai 1915.)

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — NOVEMBRE 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série

A. DE POUVOURVILLE

LES

TERRES MEURTRIES

AVEC 7 CARTES

LA BARRIÈRE DE MEUSE — SUR LES COTES
LA VOIVRE — LE PAYS DES FORGES — LE LONG DE LA MOSELLE
LE GRAND COURONNÉ DE NANCY
LES GRANDS JOURS DE LORRAINE — LA VILLE AUX PORTES D'OR
LA LOUTRE NOIRE
DE LUNÉVILLE A SARREBOURG

TROISIÈME MILLE

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS — RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY — RUE DES GLACIS, 18

87

Prix : 60 centimes.

LES TERRES MEURTRIES

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

9e Série h

A. DE POUVOURVILLE

LES TERRES MEURTRIES

AVEC 7 CARTES

LA BARRIÈRE DE MEUSE — SUR LES COTES
LA VOIVRE — LE PAYS DES FORGES — LE LONG DE LA MOSELLE
LE GRAND COURONNÉ DE NANCY
LES GRANDS JOURS DE LORRAINE — LA VILLE AUX PORTES D'OR
LA LOUTRE NOIRE
DE LUNÉVILLE A SARREBOURG

BERGER-LEVRAULT, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
RUE DES BEAUX-ARTS, 5-7

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

1915

Pour paraître incessamment

à la même Librairie :

JUSQU'AU RHIN

Les Terres promises

UN VOLUME IN-12, AVEC 32 CARTES

3 fr. 50

LES
TERRES MEURTRIES

LA BARRIÈRE DE MEUSE

Des marches de l'Est et du théâtre lorrain et vosgien de la guerre, la Meuse forme, à l'ouest, la limite et le fossé : fossé naturel, encaissé, rapide et grondant, que jalonnent des forteresses permanentes, et qui passait pour la meilleure barrière de la France contre l'invasion orientale. Les calculs, lointains et profonds, des états-majors de l'Empire allemand, les parjures de sa diplomatie, les hasards des luttes journalières, ont fait que cette Meuse, sur quoi nous comptions tant, fut peu ou point disputée. Et la suppression pure et simple de cette défense, au moins au nord, fut l'un des plus graves résultats de la ruée allemande par le Luxembourg et de la violation de la neutralité belge.

Au cours d'une année entière, cette barrière a été traversée, renversée, depuis la frontière belge jusqu'en aval de Consenvoye ; et, pour investir

Verdun, clef de voûte de la résistance française, pierre d'achoppement de l'incursion allemande, les armées impériales ont opéré, sur le cours moyen du fleuve, la « piqûre » de Saint-Mihiel, donnant ainsi au front d'attaque cette forme de « hernie étranglée », que notre succès des Éparges n'est pas arrivé à réduire. La stratégie, ici, semble se moquer de la nature et du calcul.

Nous connaissions pourtant fort bien la valeur de résistance de cet obstacle puissant, et nous y avions appuyé notre système de places. La ligne des forts de la Moselle s'élève, de la naissance même de la rivière, près du col de Bussang, jusqu'au coude fameux de Toul, dont le camp retranché s'épanouit, dur, massif, jusqu'à joindre, entre Commercy et Lérouville, le cours même de la Meuse. Et de là jusqu'à Verdun, vingt forteresses, Troyon, Génicourt, Gironville, Liouville, le Camp des Romains, Les Paroches, pour ne dire que les principales, forment, au col des montagnettes meusiennes, un chapelet guerrier aux grains serrés et solides. Puis c'était Verdun : et plus haut, c'était l'inviolable Belgique : c'est-à-dire, pour les Allemands, rien.

Or, sur le respect de cette neutralité, nous avions établi notre plan de guerre ; nous y comptions *a priori,* et dur comme fer : et cela, avec un entêtement si ingénu et si complet, que nous semblions y compter encore, après même qu'elle eut été violée.

Ce fut là, de notre part, une erreur psychologique, que nous aggravâmes malheureusement d'une erreur militaire, erreur reconnue, consciente, avouée, et jamais réparée, je veux dire la trouée de Spada, point faible que l'ennemi connaissait tout comme nous, sur laquelle il fonça, et qu'il perça.

On ne s'étonnera pas que j'insiste tant soit peu sur les opérations de guerre qui ont ensanglanté ces malheureuses régions. La barrière de Meuse est, en effet, une exception singulière dans la guerre de 1914. De tout le système défensif français, de la muraille dont nous avions couvert le front lorrain, que nous avions appuyée à deux pays neutres, et que nous pensions infranchissable, c'est la seule qui ait été atteinte, attaquée, et, en certains points, conquise. Partout ailleurs, l'effort allemand, pour énorme et imprévu qu'il ait été, n'a renversé aucun des obstacles que nous avions préparés à sa furie : il n'a pas même atteint sérieusement ni conservé telles régions, dont nous avions, dans notre prudence extrême, fait en pleurant le sacrifice préventif : la rive droite de la Moselle, la vallée de la Meurthe, la riche cité de Nancy.

Les admirables positions militaires qui entourent cette ville, aux environs du confluent de la Meurthe et de la Moselle, et qui forment l'épaulement nord du « Grand Couronné », ont été le pivot autour duquel ont viré, pendant les jours tragiques, l'attaque prussienne et la riposte française. Et la

conversion des armées, en dégageant le plateau lorrain, a envahi et débordé la vallée meusienne. Nous nous en tiendrons, dans ce livre qui n'est pas un livre technique, à cet aperçu schématique, qui ne révèle rien, qui ne compromet personne, et qui suffit à expliquer l'apparent contre-sens tactique, par quoi la Meuse, thalweg abrupt qui devrait séparer les fronts de bataille, n'est plus qu'un fossé sur lequel chevauchent, sans en tenir compte, les lignes adversaires.

Ce n'est pas là la moindre des étrangetés d'une guerre féconde en bizarreries déconcertantes et cruellement imprévues. A cette situation exceptionnelle on devait ici une mention d'exception.

*
* *

Tout le long de son cours français, la vallée de la Meuse n'est qu'un étroit couloir, sans grande fertilité et modeste d'aspect. Dans le département des Vosges et jusqu'au coude de Pagny (il y a, en Lorraine, trois Pagny : Pagny-sur-Moselle, station frontière entre Nancy et Metz; Pagny-la-Blanche-Côte, un des forts de Toul ; et Pagny-sur-Meuse, dont il est ici question), la rivière, serpentine et parfois marécageuse, insinue ses méandres sur des plaines étroites pourvues d'une médiocre végétation, et entre des coteaux peu élevés, couverts de bois clairsemés et de taillis pauvres. C'est pourtant

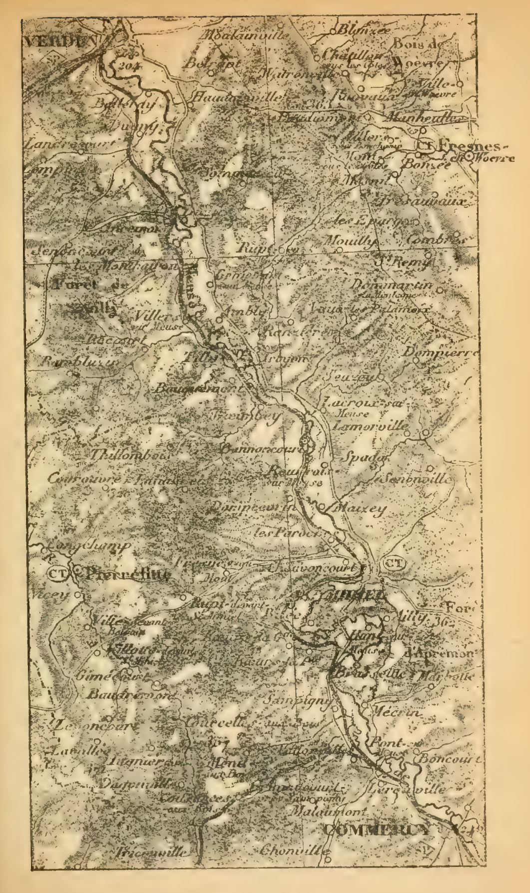
sur cette terre sans majesté et presque sans grâce que se pressent, tout frémissants d'une vie sentimentale et éternelle, les plus beaux souvenirs de notre histoire.

Née aux environs d'Aigremont, berceau légendaire des quatre fils Aymon, berceau historique de la maison de Choiseul, la Meuse se perd et se retrouve auprès de Neufchâteau, sous les vieux murs de la maison forte que les ducs lorrains y élevèrent au quinzième siècle. Et la vallée, à la fois contournée et monotone, où le « chalet Frédéric » dresse son pignon champêtre, cher aux jeunes gastronomes néocastriens, se couronne, à l'ouest, d'un château à quatre tours, vers lequel monte en lacets un chemin blanc. Bourlémont, domaine féodal des princes d'Hénin, qui s'apparentent à toutes les lignées royales de l'Europe, et de qui les aînés ont relevé le titre fameux des comtes d'Alsace, conserve, sous ses lambris de chêne sculpté et sous ses corniches sommées de rares faïences, le souvenir, présent encore, de Henri IV qui y séjourna : le parc immense, qui contient les seules futaies du pays et qui s'adosse à un fort d'arrêt, culmine par une terrasse aux tilleuls centenaires, d'où l'on voit à la fois Domremy, où naquit Jeanne d'Arc, et Vaucouleurs, où naquit Mme du Barry. De là à Pagny, la campagne, la terre et l'air lui-même sont rehaussés de l'éclatante mémoire de la vierge lorraine, qui, dans ces humbles champs, entendit la

voix de ses inspiratrices, et partit de ces pauvres demeures à la délivrance de la patrie.

C'est plus au nord, après l'étranglement de Pagny et de Commercy, que commence la barrière de Meuse adossée à l'épaulement pierreux, âpre et abandonné, de la Voivre occidentale. La vallée agreste devient subitement le fossé militaire : le beau château que construisit, à Commercy, Henri de Vaudémont, qu'embellit Stanislas, et où Voltaire écrivit *Sémiramis*, n'est plus qu'une caserne de grosse cavalerie. Et c'est, tout de suite après Lérouville, les Hauts de Meuse, défensifs et trapus.

Il faut avoir vu, pour s'en faire une exacte idée, la contexture rébarbative de ces pentes, dénuées de grands bois, sans eaux courantes, sans villages, sans fermes isolées; ces longues bandes de terre avare, de sol caillouteux et brun, sillonnées de quelques rares chemins où l'on ne rencontre jamais personne; ces côtes arides, ces vallons secs, ces nivellements brusques, tout ce paysage revêche, méfiant et inhospitalier, par lequel la France dit « non » à l'envahisseur. Une seule voie ferrée y passe, celle de Nancy à Paris, qui, entre Moselle et Meuse, puis entre Meuse et Ornain, franchit plusieurs tunnels, s'infléchit en courbes du plus faible rayon, et passe sous maints forts de commandement et d'arrêt. Le sol qui s'élève, par sauts sucessifs, depuis la Moselle, retombe d'une seule cassure



Les Côtes de Meuse

sur la Meuse, par des pentes ardues et des plans de rochers parfois presque perpendiculaires. Cette chaîne qui longe le fleuve, et qui constitue une façon de glacis d'un profil abrupt et difficilement franchissable, s'ouvre cependant, à hauteur de Saint-Mihiel, au coude sud de l'échine de la Voivre, par une faille géologique, qui fend la montagne d'une coupure presque rectiligne, entre Vigneulles et Saint-Mihiel : c'est la célèbre et déplorable trouée de Spada.

La trouée de Spada, c'est la vallée de Creüe, hameau tout caché dans les revêtements pierreux de la « Montagne » ou des « Côtes », comme le paysan nomme le dos de pays entre Voivre et Meuse. Larges à l'habitude, moutonneuses, coupées de vallons et couvertes de futaies, les Côtes se résument ici en un seuil très court et peu indiqué entre Vigneulles et ce Creüe perdu, dont les hommes paraissent rigides comme des clous, et dont les femmes ont un visage de buis, impénétrable et dur. La seule grande route de pays passe là, après avoir suivi, à son pied, l'éperon d'Hattonchâtel, position naturelle exceptionnelle, qui seule pouvait défendre l'accès de la trouée que les états-majors français ont, trente ans durant, signalée sans répit, et que nous n'avons pas fortifiée parce qu'elle paraissait, sur le papier, excentrique. Les Allemands l'ont emportée et l'ont, au lendemain de leur prise, armée formidablement.

Cette route, après avoir grimpé la Côte, à Creüe et à Chaillon, redescend sur la Meuse, soit directement par les bois de La Pitance, soit par Lamorville et Spada. Là, nous avons, sur des positions de recul, tenté de fermer, à l'arrière, la sortie de la trouée par les forts de Troyon et des Paroches; l'histoire militaire dira le sort héroïque et désolé de leurs défenseurs.

On atteint ainsi Saint-Mihiel, accoudé sur la Meuse à la presqu'île de Bislée, comme Sedan, sur cette même Meuse, s'accoude à la presqu'île d'Iges, calvaire, en 1870, de l'armée prisonnière du maréchal de Mac-Mahon.

Ce Saint-Mihiel est bien la cité type du pays. Petit et ramassé, étouffé entre deux collines escarpées et rugueuses, gêné par les croupes voisines, déformé par la courbe impérieuse de la rivière, Saint-Mihiel gît, tout replié sur lui-même, dans une allure rétrécie, sans souplesse et comme courbatue. Les rues, étroites, de guingois et mal pavées, marquent comment les conditions géographiques autant que les sociales, ont nui au développement de la cité, qui semble venue de travers. Un pont jette sur la rive gauche de la Meuse le faubourg de Bar, Chauvoncourt, où il n'y a que des casernes; les autres faubourgs de la ville serpentent comme ils peuvent sous la rude colline du Camp des Romains, route de Sampigny, et dans la gorge de Gobessart, route d'Apremont. Dans cet espace

encaissé, dans cet air parcimonieux, quelle pénible croissance, et pense-t-on, quelle revêche morosité ! Et pourtant, je ne sais quelle beauté triste et contenue se dégage des rues silencieuses et de quelques hôtels muets, dont les ans ont respecté et ennobli la vieillesse : des maisons Renaissance montrent avec retenue leurs fronts sculptés, et poussent, dans l'exiguïté des voies, leurs gargouilles grises, et l'église Saint-Michel s'alourdit d'une massive tour carrée.

Ce peuple, si retiré et sauvage qu'on ignore ses vertus et qu'il oublie d'en faire état, que ses conditions de vie auraient dû dessécher et durcir, a tout de même son caractère et son génie : génie spécial, qui brise, par défiance, ses élans au meilleur d'eux mêmes, et qui, sous l'inquiétude native, fige son attendrissement et paralyse son sourire. Dans une chapelle de cette église Saint-Michel, un artiste, que nul ne sait, a délicieusement sculpté un Amour frais, rieur et païen, qu'on croirait fait pour les grâces et pour les fleurs : mais le Meusien rejette l'image voluptueuse; et soucieux de trouver, sous toutes choses, la peine et la mort, met, aux mains libidineuses de l'enfant, des crânes aux orbites caves et au rictus de cheval. Toute l'âme du pays est là, dans cette antithèse dont on ne cherche ni à expliquer ni à atténuer la violence. Mais elle est aussi toute vivante et, si j'ose le dire, tremblante et pantelante de douleur et d'anxiété, dans l'œuvre

de pierre du plus illustre de ses fils, Ligier Richier.

Celui-là est né, a vécu, a produit dans la même vallée; son âme inquiète, son génie meurtri en sont l'idéale image : sur la Meuse et dans la Voivre, il a illustré les églises, les abbayes et les cloîtres : il n'a pas daigné aller plus oultre. C'est à Saint-Mihiel que sont ses chefs-d'œuvre : une Vierge éplorée aux bras de Jean, et, dans l'église Saint-Étienne, les treize statues de la *Mise au tombeau*. Le temps n'a touché, que pour les rajeunir, les créations de ce ciseau à la fois délicat et ardent, de cette âme douloureuse et pâmée. Une humanité tragique pleure, depuis cinq siècles, dans ces pierres, tourmentées d'une passion si âpre et si vraie. Et ce Ligier, dans la prostration de la mère de Dieu et des apôtres, a mis la désolation de sa race et de lui-même, qui ne crurent, ni l'un ni l'autre, pouvoir s'élever au destin que leur marquaient leurs vertus.

Dans ce petit coin d'une église de Saint-Mihiel, on entend vraiment et sans fêlures la voix meusienne, et nulle part on ne l'entend mieux que là. En aval, au nord, la préoccupation lorraine se fond, jusqu'à disparaître, dans la préoccupation nationale. Et les approches de Verdun — qui fut le troisième évêché de la Lorraine et qui est maintenant la troisième place forte de la frontière, — donnent, à la terre et aux habitants, l'allure d'une avant-garde française, au proche contact de l'étranger.

*
* *

Ce terroir est l'un de ceux qui ont donné à la Lorraine, non pas ses plus grands hommes ou ses enfants les plus illustres, mais les meilleurs défenseurs de son sol. On dirait que, de tout temps, la race sentit que c'était ici, par la fatalité naturelle, le point faible de la redoute lorraine et le défaut de l'armure française. Aussi, de cette terre, dont les fils sont, à son image, entêtés, patients, solides, secrets et fidèles, jaillirent les souches des gentilshommes qui furent les remparts de la puissance lorraine et les fermes soutiens de ses ducs. Nettancourt, Vaubecourt, du Châtelet, Gondrecourt, Pierrefitte, Woinville, Aulnois, Ailly, Triaucourt, au bord du pays barrois, Apremont, Saint-Agnan, Senonville, les premiers surtout qu'on appelait les « Grands Chevaux » (1), ont inscrit leurs noms aux fastes guerriers de leur petit royaume, et ont, de génération en génération, soutenu leurs souverains contre les incursions et les ambitions germaines.

On trouvera, sur tout le terroir lorrain, ces attentifs gardiens d'une petite patrie qui ne s'est épanouie pleinement que dans la grande patrie française. Mais c'est ici la fleur de la chevalerie

(1) Il y avait, en Lorraine, des Grands et des Petits Chevaux : les premiers, qui avaient signé aux accords des fils de Charlemagne, étaient : Nettancourt, Haraucourt, Lenoncourt, du Châtelet, Ligniville.

lorraine. Quand les hasards de la politique et la volonté de nos rois dévolurent la Lorraine au roi exilé de Pologne, Stanislas, les ducs échangèrent d'abord leur souveraineté séculaire contre celle de la Toscane facile et fleurie, puis, grâce à un mariage politique heureux, contre la couronne impériale germanique, réduite plus tard en couronne austro-hongroise. Plusieurs courtisans, par convenances familiales, suivirent, dans ces divers avatars, leurs anciens dynastes. Et ils les servirent, là-bas comme ici, pieusement. Mais ces familles, qui prospéraient aux rudes brises lorraines et au voisinage de la France, s'étiolèrent dans leur volontaire exil et ont aujourd'hui disparu. La presque totalité de la féodalité lorraine, obéissant à ses mœurs, à son sol et à son penchant, continua, aux lieux mêmes où elle était née, son destin. Celui-ci s'épanouit et s'élargit en même temps que le pays lui-même. Les gentilshommes de Meuse et de Moselle portèrent aux Bourbons leur vaillance et leur fidélité traditionnelles, sachant continuer ainsi l'œuvre des aïeux. Et ce qui reste, aujourd'hui, des « Grands Chevaux de Lorraine » est inscrit à l'*Annuaire officiel de l'Armée,* parmi les grands cavaliers de France.

SUR LES COTES

La forêt d'Ardenne, l'immense et séculaire forêt de la Gaule Belgique, étend, sur le sol français, les plus puissantes ramifications. C'est elle qui forme les larges couverts de nos Ardennes, de nos Argonnes, et de la Voivre. Elle pousse, d'une façon presque ininterrompue, ses cantons sur l'Oise et entre l'Aisne et l'Oise, et le système sylvestre de l'Ile-de-France s'y rattache étroitement.

Les cartes forestières marquent, avec une précision très appuyée, cette liaison qui est peu connue, et dont un fait récent fournit une preuve singulière et décisive. On sait que le Hainaut et le Namurois sont parmi les pays les plus giboyeux de l'Europe Occidentale, et particulièrement plus chargés de grosses bêtes et de sangliers. Chassés de leurs repaires par la brusque invasion allemande et par le fracas des artilleries, les sangliers de Belgique ont, les tout premiers, abandonné leurs bauges et fui devant la ruée. Ils ont gagné, par la Chiers, le sol français, et, descendant au sud en même temps que les envahisseurs et devant eux, ils ont traversé les forêts de Noyon, de Compiègne

et du Beauvaisis. De quartiers en quartiers et de clairières en clairières, ils ont longé les forêts de Forges, franchi les forêts de Lyons, fuyant toujours. Et on les trouve aujourd'hui dans les bois des environs de Rouen et dans la presqu'île de Duclair, où leurs hardes pressées gênent la circulation pédestre de la rive droite de la Seine.

Cette puissance expansive de l'Ardenne s'exerce tout aussi nettement, si j'ose dire, en profondeur. La forêt étreint le sol où elle pousse, avec une telle vigueur qu'elle se confond avec lui dans les conditions de la vie, et qu'on ne peut guère séparer l'une de l'autre. C'est pourquoi, dans cette guerre-ci comme dans toutes les autres et dans la paix même, l'histoire militaire des Côtes est précisément celle de leur forêt.

Elle n'a guère changé, foncièrement du moins, la forêt des Hauts de Meuse, depuis le Moyen Age et l'époque romantique de Quentin Durward. Elle couvre tout le haut pays et les collines, et ne laisse à l'air libre que le fond même des vallons. Elle n'est traversée que par des voies secondaires, sauf sur le parallèle de Verdun, là même où les Romains avaient dirigé, vers Spincourt et Thionville, les routes de pierre et de ciment dont il reste des traces visibles, ainsi que des « castra » perchés à l'extrémité des musoirs. Forêts d'Apremont, de la Montagne, d'Amblonville, Bois-Hauts, forêts de Grémilly et de Mangiennes, se succèdent, pressées

et enchevêtrées, ne laissant guère de solution de continuité que pour le tout petit bassin de l'Orne, affluent de la Moselle, et pour le Loison et l'Othain, deux affluents de la Chiers, qui séparent en trois dos de terrain les Côtes septentrionales et créent ces vallées de Spincourt et de Mangiennes, où le mois d'août 1914 vit se dérouler tant de sanglants et d'héroïques combats.

La ligne dorsale des Côtes se creuse, à l'est, de petits vallons courts, âpres, décharnés, déserts, qui portent les noms des villages où ils aboutissent en plaine, tels que Billy, Viéville, Hannonville, Le Thillot : ils ont reçu, vers Les Éparges, des désignations consonantes : Sonvaux, Hédivaux, Janvaux, Gerasevaux, etc... A la tête de chacun de ces vallons s'élève une chapelle naïve et antique, — car le chasseur est religieux, — sous le vocable de saintes autochtones ou de saints personnages qui passent pour bénir la carabine et l'épieu. Et les vignes, robustes et basses, grimpent là jusqu'à la lisière du fourré, d'où sortent, par les nuits d'automne, les sangliers amateurs de raisins et de pampres écrasés.

De chacune de ces petites failles, où les fervents de la géologie et de la conchyliologie font d'intéressantes trouvailles, le rattachement se fait, en haute forêt, sur la crête que longe une voie verte forestière d'une direction presque invariable et d'une admirable sauvagerie : c'est la tranchée de

Calonne, qui va de l'étoile d'Hattonchâtel jusqu'aux approches mêmes de Verdun, sous le fort du Rozellier, qui, toute chatoyante de fleurs et d'herbes, était le lieu de passage des grandes hardes, et qui, connue jusqu'ici seulement des chasseurs et des braconniers, vient d'entrer avec éclat dans notre histoire militaire.

Théâtre obscur de luttes magnifiques, la forêt des Côtes de Meuse, de même que sa sœur de l'Argonne, ne se prête pas aux grandes batailles : le plus noble courage y demeure secret, comme le sous-bois où il se déploie.

Il n'y a là matière qu'à des actions rapides, ramassées, mais d'une violence extrême. Et nous n'en connaîtrions rien, ni maintenant ni plus tard, si nous ne prenions soin de récolter, au jour le jour, les sentiments et les souvenirs des acteurs merveilleux de ces drames inconnus. Ces soldats, devenus hommes des bois, disent avec simplicité le poème violent de la forêt dévastée et du sol retourné, et la vie, à la fois sylvestre et souterraine, où ils sont depuis longtemps contraints :

« Depuis dix mois, écrit l'un d'eux, officier de chasseurs, nous sommes dans ce bastion avancé des Côtes, d'où nous défendons à l'ennemi l'approche de Verdun. Fin octobre, nous sommes entrés dans la forêt, toute couronnée de l'or automnal, si jaune, si rouge et si brillante, que le soleil couchant semblait éternellement descendre sous

ses couverts embrasés. Depuis lors, roussies de gel, les feuilles sont tombées, et la brise d'hiver les promène en rondes folles avec un bruit sec de papier froissé. Un tapis, blanc et épais, abolit les sons, ouate les pas : les branches, nues et noires, font, sur l'horizon bas, des dessins fantastiques, que souligne crûment leur carapace de neige. Nous sommes toujours là.

« Tout de suite, nous avons creusé des tranchées, à travers les futaies, sous les taillis, en suivant seulement le caprice du terrain, et parfois aussi celui des Boches, qui sont en face, tantôt à 300 mètres, tantôt à trente pas : ici nous couronnons un mamelon aigu et déboisé, et c'est presque un repos de voir un peu devant soi ; là, nous ne voyons pas à 3 mètres en avant ; les branchages du taillis nous touchent la figure, et on entend les Boches qui causent, qui piochent et qui jurent ; ailleurs, notre tranchée écrête la face arrière des collines ; et, dans notre dos, leur pente raide et glissante dégringole sur le creux de Saint-Remy, où tombent, par-dessus nos têtes, les marmites de l'adversaire. Nous sommes toujours là.

« Et puis le printemps est venu. Les mousses ont rajeuni, et quelques fleurs ont arboré, sur le sol tourmenté par la guerre, les fraîches couleurs du ciel. Mais la forêt ébranchée, dépouillée, dont les arbres saignent du passage des obus et des hommes, n'a pas repris son habit vert ; et les troncs

décapités montrent, dans les clairières improvisées, leur écorce rugueuse et sèche. Maintenant c'est l'été : nous sommes toujours là.

« Nos tranchées, qui n'étaient d'abord que des sillons légers, écorchant à peine le sol dur et glacé de la forêt, sont, sous nos efforts journaliers, approfondies, améliorées, renforcées, abritées. Nous avons des gourbis, des chambres de repos, des terre-pleins battus où l'eau du sol ne suinte pas, des toits que l'eau du ciel ne traverse pas, des voies de sortie en boyaux vers les postes de l'arrière et les lignes de ravitaillement et de secours ; et puis, des logettes d'observation, et, à côté, le téléphone : de vrais chalets pour villégiature.

« Pas de villégiature sans dîner. Le service de ravitaillement y pourvoit, mais au milieu de quelles difficultés ! Nous sommes à 10 kilomètres de toute trace humaine et de tout lieu habité, dans la forêt sauvage : 10 kilomètres de sol revêche, de bois fourrés, ardus, montueux, escarpés, coupés de combes creuses, avec des sentes étroites et boueuses, par où nos approvisionnements nous arrivent à dos d'homme et en file indienne. Mais la vie en plein air, le travail continu, l'esprit aux aguets, voilà les meilleurs condiments de n'importe quel menu : et le nôtre ne varie pas : la boule de son pour six, un peu de viande, quelques cuillerées de riz, et un quart de vin de temps à autre : mais, pour dessert, la vaillance, la gaieté et l'espoir,

dessert abondant qui n'a jamais manqué et ne manquera jamais.

« La tranchée où je suis aboutit, dans une large éclaircie, au sommet d'une petite pente, et là, les défenses s'arrêtent brusquement ; elles reprennent à 500 mètres en contre-bas en faisant un angle aigu, de sorte que je suis, comme on dit, « en l'air ». A ma droite, les tranchées plongent dans la forêt.

« Interminable, la forêt. Mon régiment doit s'y appuyer au régiment voisin. Où sont les postes avancés de ce régiment ? Tous les jours, des reconnaissances partent dans toutes les directions, sous les taillis suspects, aveugles et sourds. D'abord je n'ai rien rencontré. Et comme je rentrais un soir avec mes hommes, exténué et bredouille, le long d'une allée forestière, j'ai trouvé, accoté au talus d'un fossé plein de neige, habillé de neuf et rasé de frais comme pour le bal, et tout souriant d'une mort héroïque, un beau lieutenant français qui semblait dormir. Le lendemain, comme nous marchions nez au vent dans la forêt abstruse, un de mes caporaux m'étreint soudain au bras et m'immobilise : là, à trente pas, au ras des plus épais taillis, cinq silhouettes étendues, l'arme en joue sur nous. Nous nous jetons à terre ; nous tirons : l'adversaire ne bouge pas ; cinq, dix, quinze minutes passent : cette immobilité m'exaspère. Un ordre bref : « Baïonnette au canon ! » Nous nous dressons et nous sautons dessus. Horreur ! Il y a là cinq Prus-

siens, surpris dans la position du tireur couché par cette mort mystérieuse qui accompagne le vol et le chant de notre « 75 », cinq cadavres verdis, exsangues, effroyables, où couraient déjà les nécrophores. Ce jour-là nous avons fui pour la première fois ; pour la dernière, aussi. Enfin, un soir, j'ai entendu, au bas d'un vallon, le claquement sonore d'un lebel, si distinct du choc court et sec du mauser : le fourré était hirsute et faisait à dix pas un rideau opaque : je n'ai rien vu ; j'ai su que nos Français étaient là. Et je suis rentré, rassuré enfin, dans ma tranchée.

« Pas pour longtemps. A intervalles inégaux, souvent plusieurs fois par jour, la tranchée reçoit des marmites, puis des shrapnells, puis de grosses bombes lourdes, massives, et qui infectent. Et puis ce sont des balles par nappes et par rafales : à ces moments-là, tout ce qui sort tant soit peu de terre est fauché. Mes hommes vont, viennent, tombent, sont évacués puis remplacés : va-et-vient impressionnant. Mais c'est toujours, quand je regarde par-dessus mon épaule, ma compagnie tout entière que j'ai avec moi.

« Vraiment oui, pas tranquilles pour longtemps. En face de nous, j'entends les pioches allemandes qui creusent. Le jour, on ne voit rien ; toutes les nuits, le bruit recommence et se rapproche. Où? On ne sait pas au juste. Mais on sait, on sent qu'ils viennent. On devine la traîtrise souterraine. Tout

le temps, nous sommes aux aguets, sans repos, sans sommeil, les nerfs tendus, l'œil fatigué par l'affût interminable et vain, la tête vide et sonore. La dernière nuit, ils sont si près que je les entends causer entre eux, et leurs sous-officiers les gourmander à voix étouffée et tout de même brutale. Au petit matin, par une aube morne et douteuse, je vois entre deux tas de pierres fraîches, à 6 mètres de mon épaulement, je vois la tête d'un Boche barbu et qui fume sa pipe : il montre son profil, il ne me sait pas là ; et il rit ; et il me semble entendre son gros rire de « Kerl » épais de Kœnigsberg. J'épaule, je tire, il tombe et il disparaît au fond de son trou, cassé comme une poupée abattue au jeu de massacre.

« Et tout soudain, à la même place, une autre figure surgit, coléreuse et hirsute : un éclair me brûle les yeux et je roule à mon tour dans ma tranchée ; mes hommes s'empressent, me relèvent. Je suis étourdi et comme assommé ; mon bras droit pend inerte : j'ai l'épaule cassée. D'abord une douleur sourde, puis plus forte, puis aiguë et lancinante. On me pousse vers les tranchées d'arrière-ligne. Pansement, brancard. Et me voilà quittant, dans ce douloureux équipage, la forêt meurtrière. Dans ce dernier voyage, je la regarde, pour la première fois, d'un œil paisible, sans songer à la vie des autres, dont je ne suis plus responsable. Et je vois, je vois, pour la première

fois, les taches larges qui brunissent la verte surface, et qui sont du sang ; je vois les levées lourdes qui gonflent les tapis de mousse, et qui sont des tombes. Et je lève les yeux : au dernier arbre de la lisière, je vois, sur une fourche de branches, projeté là par une explosion diabolique, un bras arraché, qui pend lamentablement... »

LA VOIVRE

Cette région entre Meuse et Moselle, où les Français se sont couverts de gloire, est une des moins connues de notre territoire, à cause de l'insuffisance de ses communications et de la rareté de sa sédentaire population. Entre les collines mosellanes et les Hauts de Meuse, qui longent, presque en les surplombant, les rives des deux fleuves, s'étend ce plateau large, mouillé, solitaire et uniforme, qui porte le nom bien lorrain de Voivre, que les géographes locaux orthographient : Woëvre. Pas de grandes villes ; pas de centres industriels ; pas de marchés populeux ; pas de vestiges illustres du passé ; aucun art. Oui, mais nulle part la défense, entêtée ou subtile, et l'attaque, violente ou sournoise, ne peuvent trouver de meilleur terrain.

Ce plateau, souvent infertile, coupé d'étangs, de roseaux, de ruisseaux hésitants et marécageux, embarrassé de bois contournés et de taillis hirsutes, a des aspects de fond creux et de dépression géographique. C'est ici le jeu d'une nature sans grâce, parcimonieuse et sévère.

Les luttes obscures dont ce pays fut le théâtre

fréquent, se passèrent entre autochtones, et n'ont laissé de trace ni dans l'histoire ni sur le sol; seuls quelques vieux témoins monacaux se cachent dans les saulaies, sous les bouleaux à l'ombre fine, au voisinage des étangs brumeux. Tels sont les murs ruinés des Templiers de Doncourt, les antiques prieurés de Saint-Benoît et de Woël, et l'abbaye de Saint-Baussant. Le plateau-plaine, avec ses villages clairsemés, ses larges espaces, semble vide et muet : c'est le pays des bêtes d'eau et des oiseaux migrateurs. On trouve, dans le haut pays lorrain, un exemple pareil dans la région des étangs de Lindre, toute pâle de ses joncs, et dont l'horizon bas est tout affaibli de mélancolie.

L'humidité de la région ajoute encore de la tristesse à la rigueur des hivers. Les brumes automnales se prolongent et couvrent pendant des mois la surface grelottante de la terre; puis les froids s'abattent sur la haute plaine, et le gel durcit, aux abords des marais comme à l'orée des taillis, les traces profondes du gibier et du chasseur. La glace, courte et tout étoilée, sous le rude vent de décembre, enserre les roseaux, bruissants comme la soie et cassants comme le verre, où les traqueurs font leurs cabanes, à l'affût nocturne du gibier lacustre. Avec les nuées basses et effilochées, une longue, opaque et lourde nuit pèse sur la terre silencieuse et givrée. Le printemps n'est là qu'une saison courte, aux biens éclatants, mais rapides et rares.

Des fleurs aux tons précieux naissent dans les retraites mouillées ; les asperges, les fraises et les fruits d'eau remplissent les parterres mous ; les mirabelles et les prunes lorraines font un instant l'orgueil des vergers, et les vignes tortes, au jus fier, la joie des pentes, un temps souriantes. Mais l'été est là aussi implacable que l'hiver : la chaleur fendille et ouvre une terre que protègent insuffisamment les taillis courts et les herbes minces. L'étang fume sous l'ardente et longue caresse du soleil. Tout le pays se façonne et sort du moule de ses climats extrêmes, bourru, maigre et hâlé. Le paysan aussi. Mais quelle force dans cette rusticité économe de l'homme et de sa terre ! Quelle saine puissance, quelle vaillance équilibrée cette vie rugueuse et tout entière de labeur et d'isolement ne confère-t-elle pas à ceux qui ont su, dès leur jeunesse, résister et répondre à son rude embrassement !

L'inspection d'un levé en couleurs de la Voivre donne une impression singulière : les eaux et les bois y sont si étroitement unis, si régulièrement divisés et dispensés, que ce n'est plus là une carte topographique, mais un vrai jeu de marqueterie. Ici, on dirait une forêt moyenne et déchiquetée, dont toutes les clairières seraient des étangs : là, on dirait une grande nappe d'eau toute coupée de terres, dont chaque îlot serait un bois. Du haut en bas de la Voivre, les prairies tourbeuses, les champs,


Forêt de
Gremilly
Gouraincourt
Senon
Amel
Ornel
Gincrey
Foameix
Rouvres
Morgemoulin
Fromezey
Dieppe
ETAIN
Hautecourt
Herméville
Grimaucourt
Moranville
Blanzée
Bois de
Woevre
Watronville
Eix
Damloup
Abaucourt
Warcq
Buzy
Darmont
Lanhères
Béchamp
Domremy
Boulingy
Jouaville
Norroy
-le Sec
Affléville
Etou
Eton
Gondrecourt
Fléville
Oxerailles
Mouaville
Fuimérville
Jeandelize
Conflans
Olley
Puxe
Friauville
Parfondrupt
Braquis
Hennemont
Villers
Pareid
Allamont
Labeuville
Moulotte
Riaville
Fresnes
en Woevre
Manheulles
Pintheville
Haudiomont
Ville-
en Woevre
Maizeray
Harville
Bonzée
Marchéville
Champlon
St Hilaire
Saux-en Woevre
Jonville
Doncourt
Wadonville
Woel
Herbeuville
St Remy
Hannonville
Aviller
Thillot
Dommartin
Mouilly
Combres
Les Eparges
Rupt
Vaux-lès-Palameix
Ranzières
Troyon
Seuzey
Dompierre
St Maurice
sous les Côtes
Billy-sous-
les Côtes
Hattonville
Hattonchâtel
St Benoît
Vigneulles
Deuxnouds
aux Bois
Creüe
Lacroix sur
Meuse
Lamorville
Lavignéville
Spada
Senonville
Chaillon
Heudicourt
Lamarche
Thiaucourt
Pannes
Beney
263
363
234
412

La Voivre

les surfaces liquides et les cantons forestiers se succèdent ainsi interminablement.

Quelques routes, rubans monotones, joigent la Moselle riante à la Meuse plus austère, à travers les eaux dormantes de La Chaussée, de Vadonville et de Corpière, sur cette terre difficile, dont l'été assèche péniblement les fondrières. Nous n'avons jamais essayé d'améliorer les voies de communication de ce pays : son négoce, timide et restreint, ne le réclamait guère ; ses habitants, défiants du contact de l'étranger curieux, n'en voulaient point ; et la prudence stratégique ne se souciait pas d'établir là des chemins perpendiculaires à la frontière mosellane, par où, goutte à goutte, pourrait un jour filtrer l'invasion. De chemins de fer, pas davantage : l'embranchement de Pagny-sur-Moselle à Conflans et Briey n'est qu'une voie militaire, et, au delà, qu'un indispensable déversoir des mines et des forges de la contrée. Et longtemps la locomotive buta, comme dans un cul-de-sac, au fond du ravin de Thiaucourt. Dernièrement on poussa jusqu'à Vigneulles ; c'est de là que les Allemands, grands poseurs de rails, raccordèrent cette petite voie, à travers la dépression de Spada, jusqu'à Saint-Mihiel ; et ce cordon de fer seul leur permit de maintenir, entre nos lignes menaçantes, cette avancée insolente et excentrique, d'où ils ne pourront pas se retirer sans forts dommages.

De petites, toutes petites villes amusent, sans

la rompre, la rêverie froide et lente de la terre : Spincourt, Étain, où Ligier Richier a sa statue, Vigneulles, Fresnes et Thiaucourt, au fond d'un ravin profond et fourchu. De ces régions, où la gaieté française s'est raccourcie en un sourire fugitif et maigre, seul se différencie ce Thiaucourt-aux-Vignes : là, les coteaux du rupt de Mad portent à leurs flancs les pampres qui donnent un vin élégant et rare : le vin rose et fier de Thiaucourt et de Beney et, plus loin, l'illustre vin des côtes de Pagny, si délicat et si fragile qu'il ne supporte aucun transport, et que les fins amateurs viennent le déguster sur place.

On peut imaginer la vie étroite et paisible, sans à-coup, toute retirée du monde et toute étrangère aux choses du siècle, qu'on mène dans ces bourgades, où nul bruit de la civilisation moderne et trépidante n'a pénétré. Les gentilshommes fermiers qui ont, depuis des générations, vécu sur cette terre, n'ont jamais songé à la quitter ni à lui préférer un sort plus bruyant et plus orgueilleux. Les mêmes travaux sollicitaient, depuis des siècles, leurs heures et leur zèle : les mêmes bénéfices leur advenaient et leur suffisaient, et rien ne leur paraissait au-dessus des satisfactions de cette courte sagesse. Une existence faite de médiocrités — mais de médiocrités excellentes, puisque nulle autre chose, meilleure ou plus éclatante, ne vint du dehors pour leur être mise en comparaison —

s'est développée, avec une perpétuité tranquille et sans souci, sous les ombrages et les vergers de ces collines modestes. Nos troupes commencent, en avançant mètre par mètre, de dominer ces pentes, comme elles feront tout à l'heure de celles qui cachent l'idyllique et tortueux Yron. Mais ce n'est pas là qu'est l'intérêt principal du pays et de l'âpre lutte qui s'y développe.

Il est dans les Hauts, dans ces musoirs puissants qui culminent sur la plaine par leurs échines solides et presque régulières, et dont l'un vient d'être illuminé de nos gloires. Et c'est à leur pied, c'est « Sous-les-Côtes » (tous les villages, Saint-Maurice, Viéville, Billy, Le Thillot, portent ce nom générique, et aussi cet Hannonville, où vécut et vient de mourir le célèbre occultiste Thorion), c'est là que s'épanouit l'histoire et la vie de la Voivre. Ici la chute orientale des Hauts de Meuse est toute abrupte et violente, et forme une suite de positions militaires d'une énorme valeur naturelle, depuis l'éperon des Éparges, que nous venons de reprendre, jusqu'à l'éperon d'Hattonchâtel, centre et réduit de la ligne allemande entre Saint-Mihiel et Gorze. Les pentes de ces éperons sont presque à pic et parfois rocheuses : de très étroites gorges les séparent, où surgissent du sol les lias et les oolithes. Et des forêts à l'ombre bleue les habillent, manteaux négligemment jetés sur l'épaule des monts.

Ces bois font partie de la futaie immense qui vêt les Hauts de Meuse et s'en va rejoindre, entre Dun et Stenay, les Ardennes chevelues. Sur les crêtes, de larges allées, indéfinies et vertes, égayées de chèvrefeuille et d'épine-vinette, attendent les chasses et les « haultes chevauchées », dont toujours furent friands les gentilshommes fermiers de ces campagnes. Le couvert est giboyeux : les renards et les petits fauves y abondent, et les sangliers, par fortes hardes, hantent les clairières et les taillis, et descendent, à l'automne, jusqu'aux lisières, contre les hameaux, où ils se gavent des clairs raisins des vignes tortes, et où ils foulent les « brugnons » et les fraisiers géants. Ce sont les mêmes gibiers et les mêmes horizons que Walter Scott offrit au « Sanglier des Ardennes ». Et des lignées de cavaliers et de chasseurs ardents ont succédé à ce dur ancêtre. Ce sont les Legagneur à Hattonchâtel, les Wangen à La Chaussée, les Saint-Martin à Billy, les Le Recouvreur à Saint-Maurice, les Gérardin à L'Étanche, les La Renommière à Vigneulles, les Jandin à Nouillonpont, les d'Hannoncelles à Ville-Voivre, les Châtillon à Fresnes, et, tout en haut, à Manheulles, les fameux Novion, les grands bâtards de Lorraine, de qui l'un fut, au siècle dernier, régent de Portugal. Et si l'on montait plus au nord encore, on entendrait aboyer les chiens et sonner les trompes de François de Curel.

C'est la trouée de Spada, dont nous connaissions et n'avons pas défendu la faiblesse, qui a rendu tout ce pays tragique. Pour la première fois l'histoire y entrechoque les nations. A ces luttes éclatantes la race de la Voivre ne tremble point, mais s'enorgueillit de prendre part. Trapue, têtue et courte, âpre, solide et mal commode, elle est faite de ces hommes, sourcilleux et intraitables, de qui Homère disait qu'ils ont le genou vert. C'est la race immortelle du chasseur. Et elle est, pour l'heure, à l'affût du gibier, l'oreille tendue au cor qui va demain lui sonner le bien-aller, l'hallali et la curée.

LE PAYS DES FORGES

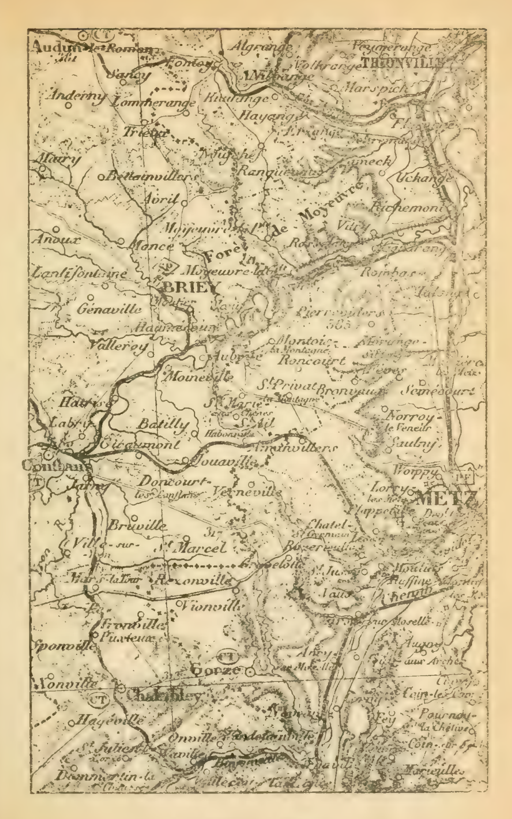
Quand la Voivre se défait entre les failles de l'Orne, du Loison, de l'Othain et de la Crusnes (ruisseau d'Audun-le-Roman et de Joppécourt, qui joint la Chiers à Longuyon), la géologie du sous-sol semble brusquement changer. L'étude d'une carte orographique un peu détaillée montre les côtes de Moselle se resserrant et s'élevant (Signal de Beuvange : 420 mètres) et les ondulations de la ligne s'infléchir à l'occident. L'Orne, la Fensch, la Mance, le Woigot, vallonnent ces mouvements qui s'orientent de plus en plus vers le nord-nord-est, et viennent buter sur la Moselle, entre Hagondange et Thionville.

La frontière de 1871 coupe capricieusement à travers bois, et comme au regret de chacune de ses directions, ces collines et ces petites rivières, dont elle laisse à l'Empire allemand la plus grande partie. Ces plateaux et ces eaux, par leur agencement, forment, entre la Moselle, l'Orne, la Mance et la Fensch, un quadrilatère forestier très net, qui ne se rattache au système montagneux de la région

que par la forêt des Tillots et par la croupe des terres rouges, où s'accroche le village d'Avril.

C'est le pays des forges, centre d'une richesse insoupçonnée il y a cinquante ans, et peut-être encore incalculable aujourd'hui. C'est le joyau industriel de la Lorraine, une des plus actives et puissantes régions métallurgiques de l'Europe : c'est, au nord du quadrilatère, Bettange, Suzange, Havange, Fontoy ; c'est, au sud, Amnéville, Rosselange, Jamaille et Moyeuvre-Grande, centre de la formidable industrie créée ici par la fameuse maison de Wendel ; c'est, au sud-ouest, et sur le sol français, Jœuf, Homécourt, Auboué, Valleroy, Moineville et Hatrize, aux confins du Jarnisy. C'est là un labeur européen et une production d'intérêt mondial, à tel point que, la veille de la grande guerre, 50.000 Italiens travaillaient au fer, dans les usines et forges françaises, dans le vallon courbe et creux de l'Orne, contre la frontière, qui passe à moins de 2 kilomètres des hauts fourneaux, sous les fusils des douaniers et des chasseurs allemands installés sur les crêtes de Montois.

Une activité et une richesse laborieuse incroyables se développent pareillement un peu plus au nord, dans le bassin de Longwy. Longlaville, Mont-Saint-Martin sur la Chiers, Hussigny-Godbrange, Herserange, Saulnes sur le ruisseau de la Côte Rouge, qui forme démarcation entre la France et le Luxembourg ; Villerupt et Micheville, sur



Les Côtes de Moselle

l'Alzette, sont les centres principaux de ce jeune et vigoureux bassin.

Ces deux régions jumelées ont pris, depuis peu, un essor si rapide et puissant qu'on ne saurait trouver ailleurs que dans la nouvelle Amérique d'aussi formidables croissances et un aménagement industriel aussi développé, sur un sol voué par le passé, semblait-il, à un autre et plus modeste destin.

Le pays des forges, en effet, est placé en dehors, et naturellement, des courants de la population et du commerce. Le transit, celui des choses comme celui des gens, qui s'opère dans la tradition économique et ethnique, de l'Orient à l'Occident, possède, entretient et élargit constamment deux voies normales, celle de Namur et celle de Strasbourg—Metz à Paris : ces deux activités laissent entre elles, comme un fleuve laisse entre deux courants des remous inertes, toute cette partie du pays lorrain qui se heurte à la frontière luxembourgeoise. La direction des cours d'eau et des crêtes, direction à peu près perpendiculaire à celle des voies existantes, concourt à augmenter cet isolement. Enfin le sol par sa nature, l'autochtone par son caractère, s'ouvrent difficilement à l'étranger et à son apport, même avantageux.

Le pays des forges est une des portes militaires de la France, et l'une des plus délicates, puisque le voisinage immédiat du Luxembourg neutre

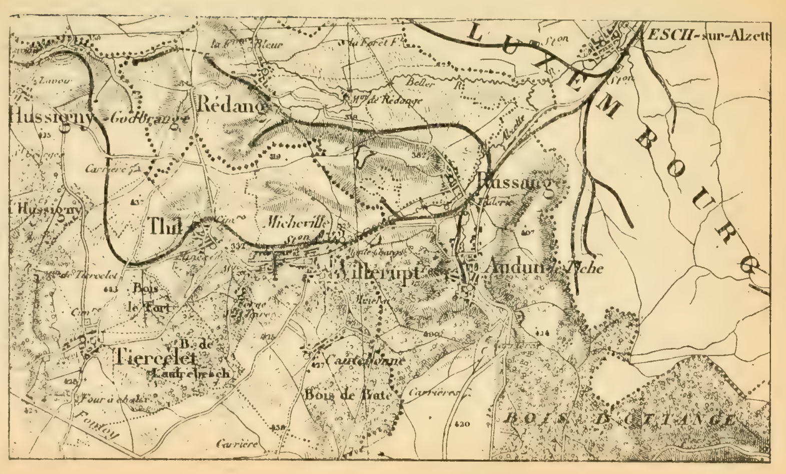
semble la condamner à moitié, et que, cependant, elle peut, tout comme une autre et aussi largement, être ouverte et enfoncée.

Montmédy et Longwy la fermaient, Longwy principalement. Ces petites places de la Chiers, comme fut aussi Carignan jusqu'au dix-huitième siècle, sont toutes fortifiées sur le même modèle. A un étranglement de la vallée, les ingénieurs de Louis XIV encerclent des ouvrages traditionnels le haut mamelon rocheux, aussi élevé que possible sur la rivière : une place centrale, avec ses casernes et l'arsenal ; quatre rues se coupent à angle droit et aboutissent à quatre portes : c'est la ville haute et la citadelle, l'une dans l'autre comprise. Au bas du mamelon fortifié, reliés au sommet par des voies en lacets, des maisons à jardins et de larges faubourgs, qui vivent et se développent sous la protection d'en haut : c'est la ville basse, qui est ouverte et libre totalement. Longwy est construit sur ce modèle militaire, lilliputien et infiniment monotone et triste. On n'y a rien fait depuis Vauban, et, à dire le vrai, l'espace y manquait pour y faire quoi que ce fût. Néanmoins cette place médiocre et excentrique a toujours fait de belles défenses, et, en 1914, le prince héritier d'Allemagne fut sacré « héros » par sa famille et ses compatriotes, pour n'avoir mis que vingt-huit jours à la prendre.

Mieux que les obstacles accumulés par les

officiers du génie, la Chiers est une barrière naturelle admirable pour résister dans le pays. On n'y a guère porté attention, au moment de l'invasion de 1914. Ce pays, dont on n'a point parlé, a tout de même vu la plus désespérante tragédie franchir ses collines sans s'y poser, et le plus difficile des plans de guerre naître dans l'esprit admirablement ferme et calme du général en chef. Ici se sont déroulés des événements, presque inconnus encore, qui ont contraint les armées françaises à la demi-volte gigantesque opérée sur le Grand Couronné de Nancy comme point d'appui. On ne peut guère, on ne veut pas du tout dire aujourd'hui quoi que ce soit qui déflorerait, hâtivement et sans pondération, les récits et le jugement de l'Histoire. Mais qu'on se rappelle les batailles, répétées et rapides, à la suite de quoi le pays des forges fut évacué : Virton, Florenville, Billy-sous-Mangiennes, Spincourt, Dun, et les arrêts sanglants de l'invasion devant le fossé de Meuse. On devinera sans peine que c'est ici même que se décidèrent les premières opérations de 1914, l'échec d'un plan hardiment et mûrement conçu dès après la violation de la neutralité belge, et le remplacement de ce plan demi-offensif par l'incomparable, régulière, sage et manœuvrière retraite, que le sursaut vainqueur de la Marne couronna.

Plus tard, quand la plume qui écrira l'histoire de la campagne de France, pourra n'être plus



Dans le pays des Forges

trempée de larmes et de sang, le pays des forges offrira aux chefs futurs les admirables enseignements d'une stratégie concordante, ramassée, tenace, et toujours assurée et confiante; et il offrira aussi, aux jeunes hommes de la France de demain, le plus héroïque exemple d'une vaillance qui s'ignora sans cesse, et d'un sacrifice sans compensation apparente, sans récompense possible, et poussé au delà des forces et des possibilités humaines. La terre entière n'a jamais rien vu de plus grand que ce que vit ce petit coin de notre terre. Si les Français ont de la mémoire, c'est là que, la paix et les frontières reconquises, ils iront écouter pieusement la voix de la mort guerrière.

LE LONG DE LA MOSELLE

Du confluent de la Meurthe jusqu'aux approches du camp retranché de Metz, la Moselle, dans l'aimable vallée où elle court, dessine la corde d'un arc très légèrement tendu. La terre, ici, se conforme au ciel, et la douceur des courbes du sol s'accorde étroitement avec la mollesse des coteaux, la grâce des cultures, l'allégresse discrète des couleurs et la limpidité argentée de l'air.

C'est, avec la Voivre proche voisine, un contraste imprévu, sans motif extérieur, et qui est comme un enchantement. La cause de cette harmonie est dans le relief du sol : tandis que le plateau de Voivre est hésitant dans ses directions, se coupe de bas-fonds où s'accumulent, sous toutes les formes, des humidités perpétuelles, et ne possède pourtant presque pas d'eaux vives, tant son nivellement est incertain, au contraire le meilleur équilibre règne dans la vallée mosellane. Les eaux vosgiennes lui viennent et affluent en un éventail presque régulier; nulle part il n'est d'aspérité insolite, ni de barrage douteux, ni de relèvement suspect : une inclinaison douce et continue guide la rivière, depuis la montagne originelle, à travers des prairies

riantes et des cultures bien étagées, vers ses fins naturelles. Les choses comme les caractères, la nature comme les hommes, trouvent, dans une discipline pondérée, leur véritable élégance.

Commencé au coude de Frouard, sous les fumées des hauts fourneaux de Pompey, aux abords du village natal du général Custines, un Lorrain qui vainquit les Allemands, l'arc de la vallée se termine et se couronne par l'aqueduc fameux de Jouy, où se marque encore, malgré les ravages du temps, la majestueuse solidité romaine, et à travers les arches duquel luit, du plus doux éclat, la finesse du ciel mosellan.

Le plateau entre Moselle et Meuse tombe ici sur la rivière par des pentes uniformément déclives, dont les unes cachent de riches minerais, dont les autres portent des vignobles renommés et délicats : à leur pied, tout contre les eaux, courent en s'enchevêtrant la voie ferrée, le canal, la route aux peupliers bruissants et monotones, et se pressent quelques villages, les uns agricoles, les autres industriels, tous, à l'ordinaire, joyeux d'une paisible joie : Marbache, Dieulouard, Jezainville, Vandières, Norroy, Pagny, etc.

Au sommet s'étagent en panaches les bois que percent les forages miniers, et qu'habite un gibier rare : ils ont des noms de terroir, significatifs et guerriers : l'Avant-Garde, l'Entre-Deux-Voies, Puvenelle, bois le Prêtre, Villiers, les Rappes. La

crête, onduleuse et sans grande brèche, fait vis-à-vis aux mamelons de la rive droite, Bouxières, Sainte-Geneviève, Mousson, Xon, plus indépendants et rudes, éperons avancés du Grand Couronné de Nancy : elle ne s'infléchit et ne se creuse vraiment qu'en un seul point, pour laisser passer un ruisseau alerte et menu, aux courtes eaux cachées par des saulaies, et que de petites collines gazonnées contraignent à mille détours. Au débouché de ce modeste et fuyant thalweg, un maigre village offre, à flanc de coteau, au milieu de lilas foisonnants et de quelques noyers magnifiques, les agrestes maisons de sa rue unique et la façade simple, discrète et dignement harmonieuse d'une gentilhommière Louis XIV. D'anciennes poivrières, devenues pigeonniers, baignent leurs pierres moussues dans le ruisseau, le joyeux petit rupt de Mad, qui contourne Arnaville.

C'est là que prend fin le seul couloir un peu important qui sillonne la Voivre à l'orient ; c'est là que tombent les rares eaux de Thiaucourt et de Chambley ; c'est de là que partent l'artère et le nerf qui nourrissent et meuvent la « hernie » que les Allemands ont poussée sur Saint-Mihiel. Hernie étranglée que, au nord par Marchéville, au sud par Regniéville, nos troupes tentent de réduire et de supprimer. La conception, étrange et téméraire, qui a conduit l'ennemi jusque sur ce point de la Meuse, l'obstination, qui, contre toute prudence,

l'y maintient, n'a de fermeté et d'espoir que dans cette charnière, solide mais étroite, qui relie le front aventureux de Saint-Mihiel à la base de Metz. Là contre s'évertuent les armées adverses.

Déjà, sous le feu de nos batteries à longue portée, la gare d'Arnaville est devenue intenable, et la voie ferrée, que les Allemands ont prolongée sur Saint-Mihiel, se raccorde maintenant à la fois à Novéant et à Metz, à travers les défilés capricieux de Gorze et de la Côte Moura : car les Prussiens n'hésitent pas devant les plus lourdes mains-d'œuvre. Mais Novéant est à portée d'Arnaville, dont seule le sépare la colline du Rudement. Et une fois le cours du petit Mad conquis ou seulement dominé jusqu'à Onville, c'est la fin de la « hernie », et la retraite allemande loin des Côtes de Meuse et de la Voivre, sous la menace imminente de l'encerclement et de la faim.

On comprend dès lors l'acharnement de l'attaque, l'entêtement de la défense, la fréquence des ripostes et les fluctuations sanglantes des lignes ennemies, entre Pont-à-Mousson et Thiaucourt, et surtout dans la forêt de Mortmare et au bois Le Prêtre, qui a mérité le nom de bois de la Mort. Ce bois, qui fut jadis un bien mouvant d'Église, était géré par des vidames relevant, suivant l'époque, des abbayes voisines ou des formations templières de Doncourt : les dénominations du terrain et de ses accidents, depuis le bois Le Prêtre lui-même

jusqu'à la « Croix-des-Carmes » à la « Fontaine du Père-Hilarion », ont un parfum ecclésiastique et discret. Tout cela n'est plus aujourd'hui que le lieu d'un massacre intense et impitoyable : chaque arbre du bois est la stèle d'une tombe ; des milliers de soldats se sont égorgés au pied de la « Croix » ; et la sainte « Fontaine » n'a, pendant de longs jours, coulé que du sang. Abnégation sans fin, sacrifices sans cesse renouvelés, toujours aux mêmes lieux, et que les victimes elles-mêmes auraient pu croire inutiles, si la beauté morale de notre terre n'en avait pas reçu tout de suite un lustre nouveau et éternel.

La conquête totale du bois Le Prêtre est la première étape vers ce but important et de retentissement magnifique : la restitution de notre frontière voisine. Les vainqueurs d'hier, au lieu de combattre aveuglément sous bois, le nez contre les pentes raides de Montauville, voient s'étendre aujourd'hui devant eux la forêt déclive de Presle, et descendent vers le ravin du Trey, parallèle à leur front où se cachent les hameaux de Vilcey, de Norroy et de Villers-lès-Prény. Au delà, ce sont les hauteurs boisées de Villiers, de Vinchères, les deux ravins du Moulon et de La Baume, qui ceinturent le majestueux château de Prény ; et c'est enfin la ligne des collines du rupt de Mad, dont le « signal » porte un nom fatidique et heureux : Sébastopol. Telle est la carte des héroïsmes à venir.

Toute cette contrée charmante, ombragée et sinueuse, apparaît comme un sourire de la nature, au sortir des espaces tourbeux et mélancoliques de la Voivre. Entre les pentes vertes et gazonnées et les pampres que rougit septembre, apparaissent les stries ivoirines de l'oolithe argileuse. Des hameaux très simples égaient la courte plaine qui joint la colline à la rivière : sur quelques sommets un peu chauves se montrent les vestiges ruinés des dominations anciennes, depuis les grandioses porches romains de Prény jusqu'aux vagues décombres de Mandres-aux-Quatre-Tours ; et dans la vallée, les utilitaires constructions du moderne Dieulouard ont été bâties sur les fondations de la Scarponne romaine et consulaire. Tout le reste des collines et du haut pays est habillé et coiffé de forêts — non pas les sombres forêts des Vosges ni les fourrés bourrus de la Haye — mais de forêts claires et ensoleillées, où quelques grandes futaies coupent les boqueteaux et les clairières. Les artilleries ont découronné ces bois et tout abattu, les chênes tout aussi bien que les sureaux et les noisetiers. Les grands arbres échevelés sont couchés tout au long des lisières ; les feuillages massacrés jonchent le sol ; mais les troncs arrachés et les verdures meurtries sont un lit généreux et un humus fécond pour la forêt de demain. En même temps que les hommes, les futaies de France renaîtront.

Il est de plus belles campagnes, il n'en est pas

de plus avenantes que celles de cette rive mosellane, qui sont aujourd'hui les témoins de nos dures besognes : ces hameaux desquels, pendant tant de jours et de nuits, les Allemands bombardèrent la ville ouverte de Pont-à-Mousson — le 31 mai, bombardement n° 105 — ont enfanté et conservent une race de rudes gentilshommes terriens qui vivent et meurent tout contre leur sol natal, amoureux de ses dons et même de ses rigueurs. Les Adt, les Fould, les Dupont, tous batteurs de fer et forgeurs d'acier, ont bien pu remplir la vallée du bruit de leurs usines et des fumées de leurs hauts fourneaux ; ils y ont apporté la richesse, mais n'en ont point chassé la grâce. Les vignes toujours s'accrochent aux coteaux ; comme si rien n'était anormal, les ellébores et les digitales ont amené le printemps à l'orée de nos halliers ; et les scabieuses, sur nos prairies toutes mouillées d'automne, ouvrent leurs yeux mauves. La vaillance française conserve ce sol et lui maintient son aimable vigueur.

Les vocables que la jeunesse lorraine lui donna demeurent parmi les pires vacarmes ; et ils marquent bien sa bonhomie cavalière. Au-dessus du bourg de Montauville, si âprement disputé, nos soldats ont résisté et vaincu sur les flancs de cette côte au nom prédestiné, l'Usure ; et ils se sont reposés, comme nous le ferons encore après la victoire, sous les tonnelles fleuries de Criforcamp, et

à ce tourne-bride campagnard, que nous avions appelé, et que la carte de l'État-major avait, par nous, désigné le Vide-Bouteille de Monrichard.

Lieux aimables et d'une élégance pleine de réserve ; beaux noms, si français, de la Lorraine agreste, narquoise et bien vivante, où nous avons égrené les rires de notre jeunesse insouciante ; campagnes aujourd'hui remplies d'une horreur sacrée : auront-elles conservé leur sourire et leur grâce immortelle, après tant de sacrifices, et parmi tout le sang qu'il a fallu répandre pour les reconquérir et pour les garder?

LE GRAND COURONNÉ DE NANCY

Dans ce pays de Lorraine, qui devait être, le premier de tous les pays de France, conquis et foulé par les Allemands, dans cette ville de Nancy, qui devait être, au lendemain de la déclaration de guerre, bombardée et détruite, ou abandonnée et pillée, la flamme tricolore française claque encore au vent et reluit toujours au soleil. Pendant que la plus cruelle invasion torture et rançonne quatre provinces françaises, la Lorraine et Nancy sont et sans doute seront indemnes. Elles doivent cette sécurité aux retranchements inopinés qui les défendirent, et aux armées qui écrivirent sur leur sol l'une des plus fortes pages de l'histoire militaire de 1914.

Dans le secret où se cachent presque toutes les opérations, dans le tumulte que soulèvent celles, si rares, que l'on connaît, on sait à peine le premier mot de cette page unique et triomphante. Il est bon que l'on commence de le savoir.

Beau champ de bataille, précieux et éloquent, que ce centre de la Lorraine, pour une armée française dont les soldats ont de la mémoire.

Cette haute plaine de Nancy, fermée aux trois quarts par des contreforts boisés, est comme le cœur vivant d'un très ancien peuple, tout replié sur lui-même, et qui peut prendre, sur les vestiges mêmes où s'écrit son histoire, des leçons de toutes les vertus. A l'accès occidental de la contrée se trouve le sol rude du Xaintois, où luttait jadis, pour le plus maigre lopin, la fleur de la chevalerie lorraine, avec, au sud, les vieilles tours de Frolois et de Saint-Urbain, et, au nord, les pavillons, encastrés de murs, du monastère chartreux de Bosserville, qui a des façons de forteresse, et, au milieu, la basilique de Saint-Nicolas-de-Port, dont le chœur ne prolonge pas la nef en ligne droite, mais s'incline à gauche, comme fit sur la croix la tête du Crucifié : saint Nicolas, non pas tant le bouillant évêque de Myre que celui de la légende, celui du mauvais boucher et des trois petits enfants dans le saloir.

Plus haut vers la frontière annexée, c'est le renflement faiblement incurvé entre Meurthe et Seille, où dort, entre des marécages sylvestres, le village dont le fameux Saussure fut originaire, renflement qui se relève peu à peu, par les plateaux de Malzéville et de Lay, jusqu'au double mont d'Amance, sous lequel l'église paysanne de Laître offre le plus ancien porche roman qui soit en France, et du sommet duquel on distingue, par temps clair, tout près à gauche, la cathédrale de

Metz et, très loin à droite, les courbes bleues des ballons d'Alsace, les deux bords tragiques de la plaie faite il y a quarante-quatre ans, toujours béante, saignante et douloureuse.

A l'ouest, bouchant l'horizon, c'est le Mouzon où les Romains remplacèrent par un camp, dont les ruines sont visibles, le temple des Druides, et au pied, le village de Custines, patrie du soldat qui gagna les premières batailles de la Révolution.

Au sud, c'est la Moselle, la Moselle guerrière, qui vient de l'imprenable Toul, et de Fontenoy que les Prussiens de 1870 incendièrent et rasèrent avec une sauvagerie que les Prussiens de 1914 ne peuvent qu'égaler ; la Moselle aux flots clairs et vaillants, que cache d'abord la fameuse forêt militaire de Haye, la Haye aux fourrés soupçonneux et rudes, où l'on devine autant de chausse-trapes que de chemins, autant de pièges que d'arbres ; et, sur ses pentes orientales, encore des vestiges de l'Empire romain, et tout au fond le triple Sion, la *Colline inspirée,* où un pèlerinage à la Vierge Marie remplace, sur les mêmes fondations, un temple de Mercure et un autre temple d'un vieux dieu gaulois, et sur la corne nord duquel la légende veut que, au rocher disparu de Vaudémont, soit née l'illustre maison de Lorraine.

Voilà ce qu'apprennent les fils de ce pays, quand ils prononcent les noms de leurs villages : voilà le théâtre guerrier, où le sol même se dresse pour

repousser l'envahisseur, et à qui les grands jours de 1914 dédient un nouveau et robuste éclat.

*
* *

La ville du roi Stanislas, élégante, inoffensive, ouverte à tous les passants, proie facile de l'envahisseur le deuxième jour de l'invasion, Nancy, au matin du quatre cent soixantième jour de guerre, sourit dans sa ceinture toute nouvelle de forts, doublant l'éternelle ceinture de ses forêts. Et l'empereur Guillaume II sait ce que vaut la troisième ceinture que font, à Nancy et à ses ouvrages, les poitrines des soldats de la « division de fer ».

En ces quarante jours fameux de résistance, où pas une attaque ennemie n'a réussi, où le seul adversaire qui ait forcé les lignes françaises est un aviateur qui a, de ses redoutables bombes, écrasé un kiosque à journaux sur la place de la Cathédrale, le tempérament lorrain a développé sur un immense front de bataille ses qualités — modestes à l'ordinaire — d'âpre ténacité et de rude entêtement, que les événements et la durée haussent présentement jusqu'à l'héroïsme. Quelle que soit l'issue de cette lutte inégale et obscure, l'impartiale histoire de la guerre de 1914 écrira là l'une de ses plus nobles pages.

Mais la solide vaillance de nos troupes lorraines a trouvé, dans le sol de la région et dans les fortifi-

cations qui la hérissent, le plus fervent appui de son effort et le meilleur support de sa gloire. Ce beau piédestal, d'où l'armée de Lorraine se présente à l'enthousiasme universel, est fait avec le système fortifié qui porte chez les techniciens, le nom, célèbre désormais, de Grand Couronné de Nancy.

Cette ligne de forts, de batteries, d'épaulements rapides, de défenses accessoires, et qui se double d'une autre ligne intérieure concentrique, dite Petit Couronné, englobe, dans son immense circonvolution, les forêts, les hauteurs et les escarpements entre Moselle, Meurthe et Seille. Elle est due à la science stratégique et aux perspicaces prévisions de bons soldats français qui, dès 1875, en démontrèrent l'urgence et en conçurent les plans. Il faut conserver à l'histoire militaire de notre pays les noms de ces prévoyants. Ce furent : le général Saussier, le général Abbatucci, le colonel de Pouvourville, commandants et chefs d'état-major de la « division de fer », et le capitaine Gilbert, de qui les œuvres ont acquis une si juste réputation. De ceux-là, trois sont morts : seul, le colonel de Pouvourville demeure ; et, détail émouvant, ce vétéran de quatre-vingt-quatre ans, à qui la capitale de l'Est doit l'honneur d'une si belle résistance, y a pris sa retraite, a refusé, malgré son grand âge, de la quitter devant le péril, et a pu constater sur place, avec un orgueil légi-

time et un souvenir ému pour les camarades morts, l'heureuse puissance du dispositif qu'il inventa.

Il eut, ce dispositif, une histoire tragique : quand le général Billot, ministre de la Guerre, en ordonna l'exécution — exécution qui devait faire de Nancy la première place de France, — le premier coup de pioche sur les côtes lorraines fit tressaillir l'Empire allemand. La menace à la bouche, M. de Bismarck parut. C'était un *casus belli,* déclara-t-il, de construire en terre française des forts dont les canons portaient jusqu'en terre allemande. Le fort du mont d'Amance était dans ce cas : il fallut se conformer à l'injonction impérieuse, et, dans les quarante-huit heures, on arrêta les travaux et on détruisit tout ce qu'on avait commencé. Il fallut abandonner le projet, reporter la défense jusqu'à Toul, et sacrifier par avance Nancy à l'envahisseur.

J'étais, durant ces journées tragiques, un tout petit enfant de douze ans, mais celui qui a, dès ses premiers jours, entendu parler de la guerre jusque sous les rideaux de son berceau, qui apprit à lire dans les ordres du jour du camp de Châlons impérial, et tira ses premiers cartons au pistolet avec les armes du général Saussier, celui-là se souvient, avec une âpreté immédiate et cruelle, des angoisses d'une famille vouée la première à l'ennemi, et de la pâleur mortelle du chef de cette famille, qui était aussi l'un des chefs responsables de la ville, et qui,

la mort dans l'âme, était tenu d'obéir, non pas à l'urgence française, mais à l'ordre prussien.

Ainsi la capitale lorraine, si magnifiquement développée depuis 1870 dans les arts, les sciences et l'économie politique, financière et sociale, était livrée aux hasards des premiers jours de guerre : c'était la proie sans défense, dédiée à la ruée adversaire.

Et pourtant, à chaque menace de guerre, nuit et jour on fortifiait hâtivement les positions les plus importantes du Grand Couronné. On l'a fait, en trois jours, en 1887, pour l'affaire Schnæbelé, et pour Tanger, et pour Agadir. Cette fois, ce ne fut pas trois, mais trente jours que la France a eus et utilisés pour couronner sa ville frontière d'une couronne de fer et d'acier.

J'ai sous les yeux, au même instant que j'écris, les cartes militaires où les officiers que je viens de dire crayonnèrent le premier tracé de ce Grand Couronné, et en indiquèrent les forts principaux et les assises puissantes. Bien entendu, je n'en dirai rien, et je veux avoir oublié, je veux n'avoir jamais connu les noms et les emplacements.

Mais on peut être assuré que tout le possible a été fait; l'impossible aussi, peut-être. Tout l'humain a été tenté : Nancy, solide, hérissée de défenses, sort en avancée de la serre du camp retranché de Toul, dont les forts de Frouard et de Pont-Saint-Vincent sont les deux ongles prenants et débor-

dants : l'Amezule et la Mauchère, tout comme la Moselle et la Meurthe, voient leurs routes et leurs vallées commandées ; les voies ferrées, qui ont Nancy pour centre, passent sous le feu de nos canons ; le plateau de Haye est un impénétrable réduit.

Quel sera le sort final de cette forteresse imprévue, au milieu de laquelle Nancy sourit d'un sourire surpris et vaillant ? Quel sera le sort de l'armée de Lorraine, qui sert de défense mobile et vivante à ce camp retranché sorti de terre au dernier jour ? Quelle qu'en soit l'issue, on la sait héroïque et splendide : on sait que la Lorraine couvre et couvrira, d'un voile étincelant et glorieux, la détestable traîtrise du dernier descendant de ses ducs, qui gémit aujourd'hui, dans la morne solitude de son palais impérial, sur ses armées décimées, son trône chancelant, sa famille détruite et son histoire déshonorée.

*
* *

L'inspection rapide d'une carte militaire, celle de Marga par exemple, montre, même à un non-initié, que Nancy se trouve défendue naturellement à l'ouest, c'est-à-dire en arrière du front, par un renflement orographique magnifiquement bastionné et boisé, le plateau de la forêt de Haye, que le cours de la Moselle, coudé à Toul, isole sur deux

de ses lisières. La ville est également protégée au nord-est, c'est-à-dire en avant du front, par les mamelons du contrefort entre Meurthe et Seille,



Le Grand Couronné

qui se relève notablement à son extrémité. On peut donc penser que ces excellentes configurations ont servi de premier et de principal appui au Petit et au Grand Couronné.

Dès 1873, ce Petit Couronné existait, sur projet bien entendu, et les emplacements de ce dispositif étaient indiqués à chacun des corps de la garnison : les chefs éminents qui se succédèrent à la tête de la 11e division — les généraux Abbatucci, de Courcy, Saussier, Zentz, Hanrion, de Boisdenemetz, — reconnurent rapidement comment ces positions étaient trop resserrées et en même temps insuffisantes, du côté de la Seille comme du côté de la Vezouse; et, à partir de 1875, ils greffèrent, sur les lignes du Petit Couronné, les lignes plus vastes, plus solides et plus continues du Grand Couronné. La forêt de Haye, sur l'aménagement de laquelle il est de mon goût et de mon devoir de me taire, était tout entière englobée dans le tracé nouveau, ainsi que le double mont d'Amance.

Au nord comme au sud, le Grand Couronné s'appuyait fermement et étroitement sur les forts avancés du camp retranché de Toul. Les commandants du corps d'armée qui succéda à la 11e division, les généraux de Monard, Michal, Pau, Foch, y donnèrent tous leurs soins et le renforcèrent de maints ouvrages et perfectionnements. Mais *rien,* hormis les plans et les ordres, ne pouvait être et ne fut accompli du temps de paix. C'est dans cet état que le 1er août 1914 trouva la défense de Nancy.

Ce jour-là, les plans et les documents où les

Abbatucci, les Pouvourville, les Gilbert avaient mis les premiers leur signature, furent exécutés, de jour et de nuit, par une main-d'œuvre ardente, infatigable et acharnée. Immédiatement, devant la nécessité de l'heure, tant à cause des progrès de la balistique qu'à cause du nombre du calibre et de la portée de l'artillerie ennemie, les défenses du Grand Couronné furent poussées jusqu'aux approches de la frontière.

Tout cela fut exécuté avec une précipitation fébrile, mais quand même disciplinée et logique, pendant que la grande vague allemande submergeait la Belgique. Dire où furent portés ces travaux, comment les lignes furent organisées, où se trouvent les éléments majeurs et les réduits de la défense, c'est ce que ce livre ne fera pas. Suivant le hasard, ce même hasard qui préside au sort des batailles, et qui retient ou répand la publicité, de tels renseignements pourraient encore pratiquement servir à d'autres qu'à nous ; nos ennemis ne doivent connaître où sont nos canons et nos hommes qu'aux pertes que ceux-ci leur infligeront et aux lieux où ces pertes leur seront infligées. Il faut seulement dire que, à force de revoir continuellement le front nancéien et de l'améliorer constamment dans toutes ses dimensions et aussi bien dans sa profondeur, toute la ligne est forte, tout le pays est fort comme un bloc compact et plein, et que, s'il est au monde quelque chose d'imprenable,

c'est le Grand Couronné garni de ses défenseurs.

Pendant que, entre Meurthe, Moselle et Seille, la terre était armée et dressée contre l'envahisseur, nos armées, conduites par nos plus illustres chefs, entraient en Lorraine annexée. Je répète que je n'ai pas à devancer les annales; mais je puis dire que, aux époques lointaines déjà de Miribel et de Boisdeffre, où l'on songeait parfois à une offensive immédiate, les maîtres de nos destins militaires ne redoutaient, dans la Lorraine à reprendre, qu'un seul point : le bastion mamelonné durement qui va de Delme à Morhange. Vues prédestinées et déplorablement prophétiques ! C'est à ces positions de Morhange que buta notre effort et que s'arrêta notre avance. Un échec imprévu, l'impossibilité, par suite du grand mouvement tournant de Belgique, de réparer nos pertes par l'envoi de renforts suffisants, ramena sur le Grand Couronné le flot des armées allemandes, et, trente jours durant, cette place improvisée fut battue de trois côtés, au nord, à l'est et au sud-est, par une marée dont les vagues innombrables et furieuses semblaient ne connaître ni l'insuccès, ni la fatigue, ni même un arrêt momentané.

Ce que la France doit au Grand Couronné, aux soldats et aux chefs qui y résistèrent si longtemps, y attirèrent, y maintinrent et y vainquirent deux armées prussiennes, c'est ce qu'on dira plus tard.

Il suffit aujourd'hui de marquer par quelques détails typiques la description, désormais fameuse, de ces illustres lieux où les générations des Français à venir iront porter la gratitude et l'admiration de leur patrie ressuscitée.

*
* *

En planimétrie, le Grand Couronné affecte la forme approximative d'un demi-cercle orienté au nord-nord-est, ayant Nancy comme centre et le cours de la Meurthe comme diamètre, demi-cercle posé sur un rectangle constitué en entier, entre Meurthe et Moselle, par le plateau de Haye. La Seille et un de ses affluents de gauche, la Loutre-Noire, suivent à peu près le tracé de la partie nord de la demi-circonférence. La configuration du sol fournit des vallons perpendiculaires au diamètre, parallèles entre eux, où coulent de petits ruisseaux, la Pissotte, le Grémillon, l'Amezule, la Mauchère, la Natagne, qui sont tous de dangereux chemins d'invasion; la frontière se confond d'abord à peu près avec la Seille et se redresse parallèlement à la Loutre-Noire, à quelques kilomètres au nord de son thalweg.

Le nivellement prête à la défense de la région d'avantageux promontoires, que doublent, aux bords mêmes de la Moselle, d'heureux et accentués relèvements du sol. Entre les petits cours d'eau

qui viennent d'être cités, sinuent des ondulations boisées, dont les points saillants et culminants peuvent être et sont bien employés.

Le mont Toulon, le mont Saint-Jean, les Moivrons, La Tête-de-Faulx, La Rochette, les deux monts d'Amance, et, de l'autre côté de la plus large coupure de la Pissotte, le Rembêtant, au-dessus de Varangéville et de Dombasle, marquent fortement le dessin extérieur du retranchement. Et le long des deux rivières se redressent, indépendants les uns des autres, le signal de Xon, le Mousson, que déjà les Romains fortifièrent, les côtes de Sainte-Geneviève [1], le Landremont, les collines du Chapitre et de Bouxières, le plateau de Malzéville et le « Pain-de-Sucre ».

A l'est, la vallée de la Meurthe marque dans cette couronne militaire une fâcheuse et large solution de continuité. Là s'étalent les salines de Varangéville et de Rosières, les soudières de Dombasle, les forges de Laneuveville et le paisible Saint-Nicolas, avec sa basilique flamboyante et ses souvenirs des premiers âges de la chrétienté. Et c'est le coteau du Vermois. Et immédiatement après, et sur tout le front occidental, c'est le plateau de Haye et sa forêt, massif, ample, aux

(1) Ne pas confondre ces côtes de Sainte-Geneviève, au-dessus de Noisy et de Ville-au-Val, avec la côte Sainte-Geneviève, extrémité orientale du plateau de Malzéville, qui domine, avec le Pain-de-Sucre, la route de Nancy à Château-Salins.

bords parfois rugueux, compact et admirablement approprié à son rôle de réduit.

Ce plateau forestier, longé par deux rivières et bordé par quatre voies ferrées, n'est percé que par une route, celle de Toul à Nancy, qui traverse la dépression centrale de la forêt, dite « Fonds de Toul », sur un énorme remblai. Cette dépression est le point unique où cette vaste étendue forestière soit mouillée. Des étangs, retenus par des barrages, un ruisseau lent, qui se perd dans des roseaux marécageux, arrosent ce creux de Bellefontaine et les jardins d'essai de l'École forestière, pour se diriger, à travers le parc de Sommariva, vers Champigneulles et la Meurthe. Une autre voie, celle-là secondaire, joint Nancy à la Moselle par Villers, Clairlieu et le petit village de Maron. Partout ailleurs, la forêt est fermée, mal accueillante et rébarbative. On n'y trouve que des chemins stratégiques refusés à la curiosité du promeneur, et des *allées vertes* magnifiques, soigneusement tracées et entretenues par le service forestier de la région.

Et pourtant, pour qui connaît les sapinières vosgiennes et les majestueuses futaies de Touraine, la forêt de Haye n'est pas une véritable forêt, mais un ensemble compact de fourrés et de taillis enchevêtrés et mal commodes, de couverts bas et bourrus, qui s'opposent à la marche rapide, fût-ce de quelques isolés. On ne voit de grandes espèces

et de fûts élancés que dans les cantons de Noirval, au-dessus de l'École forestière, et de la Fleur-de-Lys, vers Sexey-aux-Forges.

Le bois, vigoureux et rude, mais sans élan, est bien celui d'un sol sec et dur. Particulièrement le roc affleure et l'aridité augmente aux abords des fourasses de Liverdun, où de nombreuses carrières ont été exploitées, et vers l'épaulement sud du plateau, qui culmine assez brutalement sur Messein et Ludres, et où l'on voit encore, le long de la « Côte d'Afrique », des vestiges romains appelés Camp de César. Les très rares sources ont été dès longtemps captées et dissimulées. Les « allées vertes » innombrables et mille chemins parallèles, tordus et sans indications, font le bois inhospitalier. Pas de vues dominantes sur l'extérieur; point de clairières; presque pas de points de reconnaissance ou de ralliement dans ces sentes à perte de vue, dans ces « étoiles » à quatre, cinq ou six rais, parmi lesquelles hésite l'homme du pays, et s'égare le promeneur étranger. Pas de village; pas de domaines ni de fermes; pas d'abri. C'est bien une forêt militaire.

Elle est aujourd'hui, comme sans habitants, sans gibier, surtout depuis que le fort de Frouard a remplacé les élégants rendez-vous de chasse des marquis de Pange. On devine que cette forêt est une barrière. Elle en est une, et formidable. Mais elle l'est secrètement, dans ses moyens techniques

comme dans son étendue rébarbative et desséchée. Nulle part mieux que sous ces couverts, dont l'ombre devrait être caressante et parfumée, on ne sent la préoccupation défensive et l'alerte infatigable du pays lorrain.

*
* *

L'intérieur de ce Grand Couronné, dont nous venons de longer le contour, avec ses thalwegs courts et contournés, est une série capricieuse de mamelons aux pentes relativement rudes, aux sommets et aux flancs boisés de quartiers de forêt, bas et sans futaies, composés de taillis très touffus et serrés, hérissés d'épines sauvages et ouverts par de rares sentiers. Dans les cantons un peu plus vastes, on rencontre quelques hauts couverts, mais ils sont toujours entourés et comme défendus par une ceinture de ces arbrisseaux revêches qu'on appelle, dans le pays, fourasses. Les bois de Facq, du Chapitre, de Faulx, et, en plaine, la forêt de Champenoux et ses annexes, sont les masses les plus importantes. Le plateau de Malzéville, lieu fameux des fastes militaires locaux, n'est qu'un sol haut, aride et chauve, ceinturé sur tous ses côtés d'une bande étroite de sapins qui le cache à toutes vues du dehors.

Sous ces coteaux, où la pierre oolithique souvent affleure, s'étendent les champs lorrains. Maigre

sans aridité, sérieuse sans austérité, uniforme sans monotonie, mélancolique sans tristesse, la terre présente des cultures modestes et des eaux parcimonieuses. Le sol et l'habitant sont faits à la même image : on y sent partout, jusque dans les manifestations les meilleures, quelque chose d'hésitant, de dur et d'inachevé. Le caractère de cette province est celui d'un plateau médiocre et éventé ; le tempérament de cette population est celui d'une race frontière et défiante ; l'histoire de cette petite nation est celle d'une collectivité éternellement menacée et envahie. Tout ici se cache, la bonté de la terre comme les vertus de l'homme, sous la crainte perpétuelle d'un voleur sans scrupules et casqué. Tout se resserre et se contraint ; une discipline froide domine toute idée et étouffe toute imagination, de même que les rigides alignements des peupliers, le long des canaux et des routes monotones, commandent tout le paysage et ruinent toute la perspective. Des villages tranquilles, peu peuplés et très simples, occupent, sans les animer ni les poétiser, les courbes des ruisseaux, avec, au centre, l'église, toujours pareille au milieu du cimetière, et, dans la rue unique et droite, les fumiers alignés en avant des maisons. Parfois un domaine de plaisance, que le paysan a vite fait de nommer pompeusement le château, allonge les allées d'un petit parc et monopolise la flore du pays. Ces demeures, spacieuses et commodes, ne

rappellent rien du passé sur ce sol traversé et ruiné par cent invasions : seuls, le château de Fléville, qui est aux comtes de Lambel, le château du Montet, qui fut aux Landrian, et la magnifique demeure de Haroué, que construisit le prince de Beauvau, gouverneur de la Lorraine, et qui appartient encore à ses descendants, témoignent d'une ancienne chevalerie. Tout le reste n'est que décombres informes ; et ce sont de nouvelles habitations que créèrent à Ville-au-Val les Frégeville, à Richardménil les Ludre, à Champigneulles les Sommariva, et, aussi, contre Nancy même, les O'Gorman à Pixerécourt, les Frawenberg à Bouxières, les Vaugiraud à Montaigu, les Chambrun à Vaudémont, les Scitivaux à Remicourt, les d'Hennezel et les Montjoie à Villers, etc. Malgré cette floraison apparente de domaines, la campagne semble à peine habitée et n'a conservé aucune trace féodale ou seulement aristocratique. La vieille terre est bien morte, et la France, depuis cinquante ans surtout, a fait d'elle un centre militaire et industriel d'un développement superbe et subit.

LES GRANDS JOURS DE LORRAINE

Tel est le pays, perpétuellement en éveil et frémissant, qu'il a fallu défendre presque inopinément, à l'aide des moyens militaires que j'ai laissé deviner, et qu'on a dû réaliser à l'improviste sur un sol où résonnait déjà le premier galop des cavaliers d'Allemagne.

Aujourd'hui, l'effort magnifique et ininterrompu qu'ont fourni la « division de fer » et l'armée de Castelnau se résume à la sécheresse voulue des communiqués du grand quartier général français. Ne laissons pas réduire, aux affirmations d'une constatation concise et presque indifférente, l'ardent héroïsme de ces luttes acharnées. Illustrons un peu cette froide histoire de la magnificence de quelques détails : l'âme nationale y trouvera son réconfort et de vigoureuses leçons.

Nancy, but hautement avoué de l'ambition impériale, fut attaquée, tantôt successivement, tantôt simultanément, par le nord, par l'est, par le sud du Grand Couronné. Après la sauvage destruction de Nomeny, après les innombrables bombardements de Pont-à-Mousson, après l'occupation

sinistre et précipitée de Lunéville, les armées allemandes, qui avaient Metz comme centre de développement et d'action, eurent comme premier souci de séparer l'attaque immédiate de Nancy de leurs vues futures sur le camp retranché de Toul; la chute du Grand Couronné devait, à leur sens, leur ouvrir le chemin de la grande place forte de la Moselle; et ils dévalèrent donc sur Nancy, non pas par la rivière que commandaient nos forts d'arrêt, mais par la région entre Moselle et Seille, où le Grand Couronné n'avait, pour se défendre, que les conditions de la nature, des retranchements rapidement armés, et la vaillante ténacité de nos régiments. Et cela suffit pour endiguer, arrêter et rompre le flot montant des barbares.

La côte Sainte-Geneviève, les bois du Chapitre furent, pendant de longs jours, le théâtre d'actions guerrières, inconnues et merveilleuses, où nous luttâmes à un contre quatre, et où notre artillerie, rétablissant l'équilibre, emporta le succès. En même temps, une autre armée ennemie, venant de Lunéville, heurtait le Grand Couronné à Vitrimont, Anthelupt et Crévic, dont les incendies s'éteignirent dans le sang des adversaires.

Mais, parmi ces vaillances ininterrompues, je ne sais rien de plus tragiquement beau que l'affaire, qu'on nous a dite en deux lignes, de la forêt de Champenoux. C'est, à l'ordinaire, un bois déli-

cieux, trop éloigné des villes pour être contaminé de leurs joies dominicales : les épaisses ramures des hêtres et des chênes couvrent les étroits sentiers et les clairières ; des ruisseaux courent lentement sous les taillis : des étangs, au plus secret de la sylve, mouillent des gazons où bondissent les lièvres et où viennent dormir les oiseaux migrateurs ; seuls quelques chasseurs et quelques solitaires s'égarent dans ces retraites parfumées.

Pour l'heure, c'est le hallier, le piège verdoyant, au sortir duquel veillent les canons du Grand Couronné et du système d'Amance, et sur qui convergent les regards attentifs de nos soldats, juchés sur tous les sommets d'alentour, de Lay à Faulx et à Landremont.

Les dernières frondaisons de la forêt montent au tiers de l'escarpement d'Amance, sommé d'un fort triple et de galeries souterraines, pierre angulaire du Grand Couronné. Un autre et large fourré pend, comme un manteau négligemment jeté sur l'épaule, le long des moindres plateaux qui bombent jusqu'au seuil de Seichamps, d'où l'on voit Nancy.

Entre les deux masses sombres serpente l'Amezule, ruisseau aimable et fécond, où rit le domaine de Fleur-Fontaine, et dont le fort de Frouard surveille le confluent avec la Meurthe.

Par ce couvert de Champenoux, les Allemands ont souvent tenté l'attaque, subreptice et noc-

turne, des monts d'Amance. Mais on veille là-haut, et toujours ils ont été repoussés. Tout de même il faut que le nombre l'emporte, et puis il y a, dans les plans de l'État-major allemand, un grand projet : celui de prendre Nancy. A jour fixe, naturellement. Donc, le 7 septembre 1914, l'envahisseur dévale des collines de la Seille ; il la franchit aux ponts de Chambley, de Moncel, de Brin, de Bioncourt ; il passe aux écluses et aux gués ; il passe aussi la petite Loutre Noire, tout encadrée de saules et si mignonne qu'on peut, en certains points, la sauter à la perche. A l'abri de la forêt de Bezange, il hisse ses gros canons sur le Rozebois : il les hisse sur Burthecourt, apanage que Napoléon donna à son maréchal Molitor, de qui les descendants sont encore là ; ils les hisse sur les ruines de Doncourt, l'ancienne forteresse des Templiers, et vers Jeandelaincourt sur la Seille ; et tous ces canons tirent sur Amance et sur ses avancées.

Et voici que Bouxières-aux-Chênes flambe comme une torche ; que Fleur-Fontaine s'allume ; que la petite Bouzule, où les orphéons nancéiens viennent chanter le dimanche, ne fait qu'un feu de paille ; que Laître, dont le porche roman est un pur joyau de pierre, s'abîme sous les obus ; les fermes s'effondrent ; les bois s'embrasent ; l'Amezule fume.

Et pendant ce temps, malgré les feux foudroyants d'Amance, qui déciment l'ennemi, une foule

innombrable et aveugle, mais ordonnée et rapide, s'avance par les routes de Brin, de Mazerulles et de Moncel, bouchant à mesure les trouées sanglantes faites par nos 75, et gagne l'immense forêt. Masses pressées, sinueuses et massives, elles s'approchent, s'infiltrent, s'engouffrent sous le bois. Malgré l'effort français, il en est ainsi tout le jour : au soir tombé, l'énorme armée allemande est tout entière cachée et confondue dans l'ombre des grands arbres ; la forêt en déborde ; mais le silence est profond ; et le friselis des feuilles, à la brise de septembre, couvre le cliquetis des sabres et des fusils, d'où va demain jaillir la mort.

C'est demain, en effet, que l'armée allemande va prendre Amance et, de suite après, Nancy. A quel prix ? Nul ne le sait ; et qu'importe ! Mais elle les prendra. Pendant la nuit, celui pour qui elle doit les prendre arrive avec 10.000 cavaliers et s'installe à la corne du bois Morel, talus éminent d'où il verra toute la bataille, et au pied duquel la route, blanche et toute droite, conduit sans un détour à Nancy.

Ces 10.000 cavaliers sont des cuirassiers blancs : et l'homme qui les conduit est, lui aussi, enveloppé d'un grand manteau blanc, avec une croix rouge à l'omoplate gauche. C'est qu'il faut, dans l'ancienne capitale du duché de Lorraine, faire une entrée somptueuse. Les 10.000 cavaliers sont habillés de neuf ; les 10.000 chevaux sont frais et fraîchement

harnachés. Et le maître s'est imposé, au mépris de tout uniforme réglementaire, ce manteau blanc à croix rouge, qui est celui des chevaliers de l'Ordre teutonique. Le Lohengrin approximatif qui ensanglante l'Europe n'a pas perdu le goût des cavalcades historiques : féru des exploits suspects du Moyen Age germanique, il ressuscite, en 1914, les passions et les vêtements des compagnons d'Albert l'Ours. Demain, l'empereur des Alamans, Guillaume au Bras Court, vengera, dans Nancy enfin violée, la défaite de Charles le Téméraire. Tel est le symbolisme du manteau. A l'aube, il est là, avec sa lorgnette, et, au pied du mamelon, piaffent les 10.000 cavaliers, guidons au vent, trompettes sur la cuisse, prêts pour la chevauchée impériale. Du haut de Doncourt, le canon des Templiers donne le signal ; et les têtes des colonnes prussiennes débouchent à l'orée de la grande forêt.

Toutes les batteries à nouveau tonnent, celles de Bezange et de la Seille, celles d'Amance, de Sainte-Geneviève et des Moivrons ; et les bourgs, les fermes et les châteaux recommencent de flamber et de s'effondrer. Dans le sifflement et les croisements des feux, les Allemands montent, gagnent Laître, gagnent Fleur-Fontaine, gagnent Velaine, se glissent au col, entre les deux monts d'Amance. C'est l'instant critique, où la balance guerrière va, d'un côté ou de l'autre, incliner ses plateaux.

Or, avec de grandes clameurs et tout soudain, des hauteurs d'Amance comme des bois de Faulx, de Montenoy et de La Grande-Rang, de plus loin encore, à l'est, des bois de Saint-Paul et de Pulnoy, les artilleries françaises déclenchent leurs tonnerres, et, sous les feux qui les protègent en les dépassant, les soldats de Castelnau se heurtent aux lignes prussiennes dans un choc dont les armées et la terre elle-même tressaillent et sont ébranlées. Dans la bataille d'ensemble, des combats séparés et des corps-à-corps s'engagent ; là, que d'héroïsmes individuels, qu'on ne peut dire encore, mais qu'il faut pieusement retenir pour la future histoire ! Fleur-Fontaine, Le Tremblois, La Bouzule, La Fourasse, sont disputés dans le sang et la fumée, et vingt fois pris et repris. Tout le jour la lutte continue intense, et le carnage déborde. Mais, entre la Candale et l'étang de Quercigny au nord, entre Sornéville et Pettoncourt à l'est, le feu effroyable d'Amance empêche les renforts allemands de passer la Seille et isolent les combattants, échevelés, entre la montagne et la forêt. Tout d'un coup un flottement apparaît, qui court sur la ligne impériale et s'accentue. On voit les masses allemandes reculer sous l'élan de l'adversaire, abandonner de l'artillerie enlisée dans la boue de l'Amezule, et, échelons par échelons, rentrer dans les bois. Un mouvement débordant s'esquisse de notre côté, vers le seuil de Seichamps. Avec une

surhumaine poussée l'armée française suit et poursuit. Et sous le tonnerre des gros canons du fort triple, toute la bataille s'engouffre dans la forêt.

Inoubliable instant d'angoisse, mais déjà plein d'espérance! Les défenseurs du mont, non plus que l'impérial spectateur, ne voient plus rien; seules les clameurs de guerre sortent des ombres forestières; mais il semble que la brise de 5 heures fait les cris plus lointains, et le nuage de fumée qui marque le front du combat recule de plus en plus vers la Seille. Le tir des forts s'allonge et bat maintenant la sortie de la forêt vers la frontière. Une attente, une impatience éperdue..., et soudain les premiers éléments allemands surgissent des bois vers la Seille, dans une retraite rapide. Tout en même temps, les 10.000 cavaliers blancs de la route de Mazerulles remontent à cheval, tournent bride, filent derrière la forêt de Bezange et disparaissent à l'horizon comme un nuage effiloché par la tempête. Et du haut de son observatoire, l'empereur des Alamans s'enfuit et galope vers ses forteresses, avec, à son poing malade, son aigle noir tout ébouriffé dans le vent de la victoire française!

C'est la fin. Dans l'ouragan de la déroute, l'armée allemande décimée, vaincue, repasse, comme elle peut, la rivière frontière, et s'en retourne vers Metz, poursuivie par les feux de nos artilleries.

Dans la forêt, les étangs sont comblés de cada-

vres : les ruisseaux coulent rouges de sang. Les gazons foulés et les fourrés impénétrables gardent le mystère des massacres, et les premières feuilles tombent sur les monceaux des morts. Dans la plaine, les fumées des fermes et des villages incendiés montent toutes bleues vers un ciel déjà plus calme ; le canon lui-même tait sa voix bourrue ; le jour décline ; le silence s'étend sur la bataille, comme un manteau, comme un linceul.

Et, sur le charnier triomphal et sur la forêt écarlate tombe l'oblique rayon crépusculaire du soleil de septembre, le soleil du premier automne, lourd et chaud, couleur de gloire et de sang.

LA VILLE AUX PORTES D'OR

Sur cette haute plaine que les forges et les filatures ont envahie et que les hauts fourneaux empanachent de fumées, derrière ces collines où le drame de la guerre s'écrit avec le meilleur sang de la France, au bord d'une rivière à demi industrialisée, au centre de faubourgs tout remuants et d'aspect ouvrier, Nancy, le Nancy des temps passés, dans un espace que le progrès moderne rétrécit chaque jour, offre sa grâce retardataire et fleurie de cité du dix-huitième siècle.

Certes, son vieux Palais Ducal, avec la Porterie du duc Antoine, morceau de statuaire équestre qui n'a pas encore trouvé d'égal, et les Portes de la Craffe, avec leurs voûtes massives, leurs poivrières et leurs tours écrasantes, rappellent un Moyen Age à la fois terrible et charmant : le boulet qui demeure encastré dans un mur de la maison natale de Callot, et le carré d'ardoise qui marque, sur le pavé de la Ville-Vieille, la place où le cadavre de Charles le Téméraire fut exposé, disent les luttes meurtrières de l'ancienne cité.

Mais tous ces lointains souvenirs sont effacés par le somptueux vêtement de cour, dont le roi Stanislas habilla sa capitale viagère. La noble élégance du style Louis XV est ici tempérée par la sagesse du terroir et par la discipline lorraine. Ce sont, en effet, des artistes nancéiens qui créèrent l'ensemble merveilleux qu'on peut admirer, aujourd'hui encore intact, aux places Stanislas, d'Alliance, de la Carrière, sur le trottoir Héré, à l'Arc de Triomphe, au Palais du Gouvernement encadré de ses hémicycles, et à la majestueuse Pépinière, jardin royal aux avenues droites et aux séculaires tilleuls.

Jean Lamour, Guibal, Héré, Cyfflé, Jacquot, conçurent, dessinèrent et exécutèrent ce chef-d'œuvre pondéré et harmonieux, portiques, statues, groupes et vases sculptés aux frontons des pavillons réguliers, d'une sobre et délicieuse allure, fers forgés des balustrades, des grilles et des lampadaires, fontaines jaillissantes pleines d'ombre et d'eaux, faites d'un plomb qu'ont verdi les mousses, maisons symétriques, colonnades d'un goût sûr, ornées de bustes, entre les porches desquelles on aperçoit le décor des grands parcs.

Cet ensemble, parfaitement homogène et clair, et de la plus aristocratique distinction, doit à ses dimensions, trop vastes pour une ville qui n'est plus une capitale, une douce et solitaire mélancolie, qui en rehausse encore la grâce sereine et la pensive dignité. Quel poignant contraste, que, à quel-

ques kilomètres de ces splendeurs de la délicatesse française, campent, la torche au poing, les barbares qui n'ont soif de s'en emparer que pour les abattre !

Cette admirable et unique floraison, épanouie dans la ville lorraine par les soins des derniers souverains lorrains, et grâce à l'inventif génie d'architectes, de peintres, de sculpteurs, de forgeurs et de jardiniers lorrains, montre l'apogée de l'âme artistique de ce petit pays, alors que, protégé par la puissance française, il n'avait plus rien à craindre de la convoitise et des violences de ses voisins. Cet art délicat, réservé et sûr, s'est perpétué de nos jours et jusqu'à l'heure qui sonne à nos oreilles ; car la cité de Callot fut aussi celle de Grandville : Claude le Lorrain et Isabey ont laissé une digne descendance avec Aimé Morot et Friant; Guibal et Cyfflé se sont continués dans Bagard et dans Prouvé ; Héré ne renierait pas Morey, l'architecte de Saint-Epvre ; et Gallé tord et sublimise le verre avec la maîtrise dont Jean Lamour usa pour le fer.

Admirons, à côté de la colossale et bourbeuse inspiration allemande, la fécondité de cette claire source française, et prions les dieux qu'ils maintiennent la limpidité et la pureté de ces eaux fraîches et vives, et qu'ils conservent intact et impollué ce boulevard de nos élégances et de nos gloires.

De notre force industrielle aussi. C'est à Nancy que le pays des forges a centralisé sa puissance et son élasticité financières : des banques locales, des firmes privées font de la capitale de l'Est un centre indépendant d'énergie économique et d'une merveilleuse vitalité. Il faut lire les pages que Paul Doumer a consacrées à cette récente et solide expansion. Et l'on ne sera pas surpris que cette ville, dépositaire de tant de richesses anciennes décuplées par tant de modernes et prospères entreprises, et, pour le surplus, héritière de tout ce qui fut le Strasbourg français, ait, au premier chef, tenté l'avidité vaniteuse et brouillonne de l'Empereur allemand.

*
* *

Depuis quatre cents jours, et plus, autour des circonvallations, le même guet prussien continue, sauvage et sans répit.

J'avais vu, au mois d'août, Nancy tout bouleversé par l'improvisation de sa défense et tout fumant du sang répandu dans ses plaines. Huit mois après, dans l'imposante fierté de ses solides approches, j'ai revu la Ville aux Portes d'or.

Elle est calmée, la hâte furieuse avec laquelle les soldats de Castelnau, tous devenus maçons et terrassiers, creusaient, aux pentes des vallées comme

La Ville aux Portes d'or

aux flancs des montagnes, les rapides ouvrages où s'accrochait désespérément la lutte pour la frontière et pour la ville. Aujourd'hui, sous l'ombre pâle des bois éclaircis, aux sommets des collines, aux méandres des ruisseaux, la quadruple enceinte du Grand Couronné sinue, parachevée, parfaite, pourvue d'hommes et de canons, « finie » avec le vrai scrupule d'artistes militaires. Aujourd'hui, Nancy, l'ancienne et facile proie qui devait, au premier son des trompettes de guerre, tomber aux mains de l'ennemi, Nancy est peut-être la meilleure place de France ; car sa défense ne comporte aucun ouvrage permanent, rien de voyant, de massif ou d'aigu.

Non : pas une once de métal brillant et inerte, pas un revêtement de durs moellons, pas un caillou. Toute la puissance de ces circonvallations, nées d'hier et quasi invisibles, gît précisément dans l'amorphe et terne fluidité de la terre. Rien ici n'a pu, par avance, être repéré des camps ennemis : l'obéissante souplesse de la tranchée passagère épouse étroitement chaque pli de terrain et en double la valeur. Rien n'est, au projectile ennemi, obstacle visible ou prétexte à ruineuse destruction. Les pires explosifs fusent et s'enfoncent dans le sol mou. Loin de bouleverser la ligne, le plus gigantesque obus, s'il vient d'aventure à y choir, affile l'arête ou approfondit le fossé. Ductile et plastique, la crête change de forme et de direction

au gré du chef ou suivant l'urgence du moment. Et chaque jour oppose à l'adversaire une barrière adéquate et imprévue.

Et les terre-pleins ne cachent point de casemates permanentes ni d'encombrantes et immobiles plates-formes. A l'arrière de ces profils changeants, soldats et batteries courent et galopent, dans un mouvement incessant, d'un bout à l'autre des lignes, et apparaissent toujours, constamment, au point et à l'instant qu'il faut, maîtres par le nombre comme par la qualité, victorieux hier, aujourd'hui, demain. Toujours.

Le front du Grand Couronné sans cesse s'étend et s'affermit. Il pose ses assises puissantes jusqu'au sol qu'a souillé l'ennemi, et que, de leur sang, les nôtres ont purifié et reconquis. Notre front se jalonne par les ruines d'Arracourt (au capitaine de Montureux), de Burthecourt (au commandant Molitor), de Crévic (au général Lyautey) : il englobe cette forêt de Champenoux où nous combattîmes trois jours dans l'obscurité des futaies, et où nous avons établi d'inabordables repaires. Et il bastionne à tous les éperons et contreforts mosellans qui commandent les plaines, et d'où l'on voit, tout près, la terre promise, la Lorraine et Metz, Metz haletante du proche avenir et découronnée déjà de ses premiers remparts.

A l'intérieur de ce retranchement immense, une armée entière, manœuvrière, secrète, agile comme

l'eau courante, veille à tous les abords, prépare toutes les offensives, se porte à tous les points menacés. Celui qui la commande, le général H..., mon camarade de promotion, le plus jeune de nos grands chefs, change constamment de place, lui et ses états-majors. Et toute la campagne frémit de l'inlassable et utile activité d'une fourmilière.

Au centre de ce bouillonnement, la ville est quiète et silencieuse. Tous les soldats étant aux avancées, elle n'a même plus sa garnison de paix; ses casernes n'abritent plus que les réfugiés des cantons envahis. Elle a repris, après les premières alertes, son calme un peu lent et son aristocratique mélancolie. Elle est faite à l'accoutumance du canon. Zeppelins, taubes, 305 d'Autriche et 420 de Krupp n'altèrent plus la sérénité des Lorrains placides, de qui brille l'œil assuré et sourit la lèvre narquoise. Maintenant ils savent : les Prussiens auront beau faire; ils ne viendront plus. Plus jamais. Et pourtant, l'adversaire impitoyable et tenace ne nous laisse point de répit. Tous les jours l'horizon s'embrume ou s'embrase, et les airs frémissent et résonnent. Les attaques se succèdent ou sont même simultanées : toutes échouent invariablement. Ainsi chacune d'elles est, pour la ville, un motif d'assurance et de réconfort.

L'autre nuit, car les bêtes de proie n'aiment que les ténèbres — deux aviatiks remontèrent la Moselle et la Meurthe et survolèrent Nancy, tout

chargés d'explosifs et de mort. Et tout aussitôt, de Pompey à Vandœuvre et de Bouxières à Bosserville, les canons d'aéros, la gueule droit au ciel, poursuivirent de leurs projectiles avisés les vilains oiseaux germaniques; l'un d'eux tomba dans le quartier de Mondésert; l'autre, en fuyant, laissa tomber huit obus et fit six morts. Cette brutalité n'était qu'une vaine diversion. Tout en même temps, à l'autre bout du camp retranché, les Allemands tentaient de jeter un pont sur la Seille, à l'abri des bois de Moncel. Mais le Grand Couronné veille partout à la fois. A peine le premier chevalet sur la rivière, à peine le premier bataillon réuni pour le passage, le front nord-est s'est allumé, et les batteries cachées, échelonnées ou surplombantes, en écran ou en retrait, ont, toutes ensemble, écrasé les hommes et les appareils. Durant deux grandes heures, tous les calibres donnèrent; et, parmi les éclats sonores des pièces d'acier, on entendait le grondement des « grosses marines », dissimulées on ne sait où, mais là toujours où il faut que précisément elles soient. Et comme tous les autres, ce duel se termina à notre avantage.

Presque toutes les nuits, les canonnades recommencent avec des violences diverses, avec un résultat pareil. L'ouragan tourne, sans y pénétrer, autour de la ville. Les taubes hasardeux font parfois des victimes, mais ne font plus peur. Les fusillades ne troublent plus la confiance des citadins,

et la poudre des batailles n'obscurcit plus le proche horizon des faubourgs.

Quand je suis revenu des avant-postes et du tonnerre des artilleries, j'ai trouvé, bien avant le seuil de la ville, le beau silence de l'aube pacifique. Et tout autour des places nancéiennes, que rien désormais ne peut émouvoir, les portes de Jean Lamour et les balustrades aériennes de Cyfflé profilaient somptueusement le marbre et l'or sur la turquoise du matin clair.

LA LOUTRE NOIRE

A une heure de Nancy, un modeste fossé de la circonvallation nord du Grand Couronné, la vallée de Moncel, étale ses pentes grasses et ses prés humides. Pendant 20 kilomètres, le ruisseau de la Loutre Noire y fait son obscur et utile office. Ignoré de tous, plus étroit encore que l'Yser fameux, il se recourbe en méandres infinis et disparaît parfois sous les oseraies qui encombrent le sol mou. Et pourtant c'est là une barrière, que les stratèges et les tacticiens connaissent et estiment. Les bords argileux du vallon maintiennent les eaux de pluie dans le thalweg, qui dégénère rapidement en marécage, et les gazons trompeurs sont parsemés de trous tourbeux, de vases et de fondrières.

Ce couloir agreste et mouillé, ombragé de cent espèces d'arbres qui portent, du jaune pâle au brun sombre, toutes les couleurs du feu, s'oriente presque exactement de l'est à l'ouest entre deux petits chaînons parallèles et deux quartiers forestiers importants et d'un accès peu facile : les bois

de Ranzey, au sud, et, au nord, la forêt de Bezange ou de Saint-Jean-Fontaine.

Depuis le commencement des hostilités, nous n'avons pas cessé de combattre, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre, tantôt dans les fourrés, tantôt dans les clairières. De Réchicourt-la-Petite où elle naît, jusqu'à Pettoncourt où elle tombe dans la Seille, la Loutre Noire suit, à 4 kilomètres au sud, une ligne parallèle à la frontière. Par les deux voies qui la traversent, la route de Nancy à Château-Salins, la route de Lunéville à Moyenvic, le 20e corps français a commencé sa marche en août 1914, en Lorraine annexée, sur Delme, Château-Salins, et ce malheureux Morhange, où notre élan pour la première fois se brisa. Le « chêne de Xanrey » demeure, depuis ce jour, aussi tragiquement fameux que fut le chêne de Frœschviller, en 1870, au maréchal de Mac-Mahon. Et nous avons livré de beaux combats tout le long de cette petite ligne d'eau : à Vaudrecourt, berceau d'une antique famille éteinte ; à Arracourt, deux fois perdu, deux fois repris, bombardé hier encore, et où les Allemands incendièrent et firent sauter par l'acétylène la demeure seigneuriale des Montureux ; à Sornéville, dont la forêt, le bois Morel, vit l'empereur Guillaume attendre, en piétinant, la victoire qui devait lui livrer Nancy, et s'enfuir vers Metz après avoir perdu la bataille ; et Moncel, et Mazerulles, et Brin, que nos forts d'Amance tiennent sous leur

feu, et où les Allemands tentent vainement, deux ou trois fois par mois, de jeter des ponts de fortune.

Par le « chemin mixte », qui serpente en aveugle sous les fourrés de Saint-Jean, la frontière passe, sinueuse et vague : jadis, d'innombrables postes de douaniers, bien placés sur la crête, bien défilés par les taillis, guettaient de là les contrebandes : aujourd'hui, vingt petites tranchées, qui écorchent le sol en tous sens, et où les « diables bleus » ont remplacé les « gabelous », sont le prétexte et le foyer de fusillades ininterrompues. Et c'est un des points où la surveillance est le plus active et sévère, car c'est un des côtés du Grand Couronné qui est exposé particulièrement aux surprises et aux convoitises ennemies.

De ces crêtes du Rozebois, des Ervantes et de Malmont, qui constituent l'ensemble forestier de Bezange, et où j'ai chassé jadis le renard et le loup, on voit la vallée de la Seille et ses vieilles petites cités fortes de Lorraine, Château-Salins, Vic, Moyenvic, Marsal, où l'exploitation d'anciennes salines mettait quelque aisance, où tout est dévasté aujourd'hui, et les pignons de Burthecourt, domaine familial des descendants de notre maréchal Molitor.

Mais ici l'histoire passée pâlit devant la présente. Il m'importe peu que, de l'observatoire de Malmont, je distingue l'ancien château fort des

évêques de Metz, et la vieille abside romane qui fait la gloire de Marsal, ou cet antique Lezey, berceau des Marnézia, ou l'abbaye que la dynastie de Salm construisit à Salival ; mais quelque chose de fier et de douloureux me hausse le front et me point le cœur, quand, droit devant moi, par le creux du ruisseau de Chambley, que les paysans appellent la « vieille route de France », je vois, au-dessus du rideau vert des bois d'Amelécourt, se profiler vaguement, dans l'opale de l'horizon lointain, cette colline de Faxe, sous laquelle dort, jusqu'à la reconquête, Guy de Cassagnac, mort à l'ennemi dans un soir de victoire.

DE LUNÉVILLE A SARREBOURG

Le pays de Lunéville, la moyenne Vezouse, le Sanon, constituent, avant que d'atteindre les premiers ressauts des Vosges, le glacis, extérieur et lointain, du Grand Couronné. Il n'offre pas, comme le pays entre Nomeny et Arracourt, la protection d'un cours d'eau, fût-il capricieux comme la Seille ou minuscule comme la Loutre Noire. Au contraire, tous les petits affluents de la rive droite de la Meurthe font leur trou dans ce glacis ; et par ces percées individuelles passent, en même temps que les eaux, les routes et l'invasion. C'est cette configuration qui explique comment existe, entre les positions naturelles autour de Nancy et les positions fortifiées autour d'Epinal, une solution de continuité, qu'il eût coûté trop d'hommes et d'argent pour supprimer, et que le fort de Manonviller n'a jamais prétendu obturer à lui tout seul. C'est là ce que, en style militaire, on appelle la trouée de Charmes, du nom de la petite ville qui se trouve sur la Moselle, en arrière de la trouée elle-même.

Dès le temps de paix, nous pensions que cette trouée serait l'objectif premier de la ruée allemande, et nous avions reporté notre action défensive sur la Meuse, sous l'appui des forts de la rive

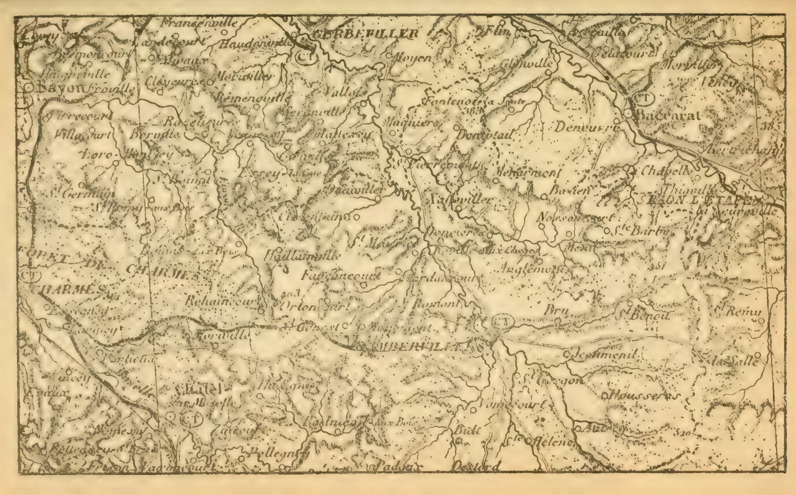
gauche : c'est pourquoi le commandant Driant écrivit, par avance et romantiquement, le récit de la « bataille de Neufchâteau ».

L'objectif ennemi était bien celui que nous avions toujours cru ; mais, occupé d'abord de la descente par la Belgique, l'État-major allemand constata, quand il se mit à penser à la trouée de Charmes, qu'il était trop tard. Il se précipita bien sur l'ouverture faite, avec une certaine complaisance, au flanc de nos forts d'arrêt, mais sa courte fureur n'atteignit pas Neufchâteau ni même Charmes ; elle s'essouffla sur la Vezouse et sur la Meurthe, et se perdit sur la Mortagne, dans les brasiers de Gerbéviller.

C'est au nord de cette trouée, à l'est même de Lunéville, que les avancées du Grand Couronné participent à la fois des plaines qu'elles commandent et des Vosges par qui elles sont commandées.

*
* *

Les Vosges, vers Sarrebourg, s'abaissent en une dépression très marquée par où passent, sous maints tunnels, le chemin de fer de Strasbourg et le canal de la Marne au Rhin. Mais si les sommets s'écrasent, si les pentes s'aplanissent, si les vallées s'ouvrent plus largement, la forêt de sapins et de hêtres charge la plaine aussi somptueusement que la montagne ou la simple colline. Découronnée



La trouée de Charmes

de sa majesté, elle garde tout de même sa fraîcheur et son mystère, et prolonge la région vosgienne jusqu'aux portes mêmes de Lunéville.

Forêts de Parroy, de Mondon, bois de La Garenne, de Réchicourt, de Blémont, des Haies, tous ces quartiers se rattachent, par les forêts de Bousson, au système sylvestre des vallées de la Sarre. C'est par ces couverts, sous lesquels on s'observe depuis plus de six mois, que nos troupes françaises, victorieuses en cent rencontres, poussent vers les Vosges.

Ces forêts, riantes et claires, coupées d'étangs comme ceux de Bosempré, de Béhu et de Spada, étaient l'ordinaire théâtre des chevauchées, des parties joyeuses, et aussi des duels de la jeunesse et des officiers de Lunéville. Que de fois ces taillis nous virent, dans notre adolescence ardente, mesurer gravement les vingt-cinq pas qu'il faut pour qu'une rencontre au pistolet soit honorable et inoffensive; et combien de fois, à travers les allées vertes et dans les clairières d'où l'alouette s'envolait au soleil levant, les breaks emportèrent les adversaires réconciliés vers les agapes traditionnelles, à Vého, à Reillon, au Rémabois, qui fument encore de nos projectiles et du sang versé hier, et à ce Leintrey que le Boche entêté tient encore! Monotones et solides campagnes lorraines, que pouvaient seuls égayer pour nous les jours clairs de la jeunesse, et dont le sol rude a fait l'habitant

merveilleusement revêche à l'ennemi, ces paysages modestes, ces villages sans originalité, ces aspects presque vulgaires sont aujourd'hui revêtus de la sauvage poésie de la guerre : et rien ne semble plus beau à mon souvenir.

Lunéville, tenue deux fois par les Allemands, frémit encore tous les jours et toutes les nuits de l'éclat des artilleries et du sifflement des balles. Le pompeux « Bosquet » des ducs, avec sa décoration architecturale et florale si mélancolique, n'est plus qu'une courte oasis, entre l'ancien château devenu caserne-écurie, et les 200 hectares du Champ de Mars, où la guerre a fait rage. Ville désormais et uniquement militaire, elle porte, aux coudes de ses rues comme au front de ses édifices, les nobles blessures des batailles ; elle ne les panse pas, et, au grand jour, s'en glorifie. Et chaque matin, elle envoie les essaims belliqueux de ses cavaliers sur les routes où les Boches esquissèrent leur premier recul, et qu'ils menacent encore de leurs approches, dans les bois fourrés de la frontière.

Ainsi nous repassons, petit à petit, par tous les hameaux que l'épouvantable agression a meurtris : Beaupré, où les murs écroulés de l'antique abbaye cistercienne montrent la désolation de leur éventrement ; Croismare, où des ouvriers verriers, émules du fameux Gallé, avaient, dans une modeste initiative quasi phalanstérienne, soufflé les fragiles chefs-d'œuvre du verre et de la couleur ; et Manon-

viller, fort unique de la région qu'on oublia de garnir, gardien des tunnels et des viaducs vosgiens qu'on oublia de faire sauter.

Condamné par avance à une chute héroïque et vaine, ce fort de Manonviller, isolé sur un éperon qui commande les voies de Lunéville à Sarrebourg, symbolise admirablement l'incomplète précision de notre préparation guerrière. Au milieu de montagnes suspectes, parmi ces étendues forestières pleines d'embûches, ce fort de Manonviller, tout seul pour défendre la voie la plus directe de la pénétration ennemie, n'était relié à notre système défensif de l'Est que par des projets. De Manonviller au camp retranché de Toul, rien ; à celui d'Épinal, rien. Un demi-régiment de la « division de fer », qui tenait Manonviller, et qui, pour se distraire, faisait dans les fossés élevage de sangliers et de renards, se savait oublié, abandonné, sacrifié. Il risquait même d'être dédaigné des envahisseurs, dont les torrents pouvaient, sans être gênés, le déborder de toutes parts. Son seul espoir était d'être attaqué et de bien mourir. Et c'est ce qu'il a fait, sous l'épouvantable ruée des assiégeants, des massacreurs et des chimistes.

Moins sombres sont aujourd'hui le présent et l'avenir. L'avenir surtout. Les pauvres hameaux qui, à travers les bois, les vallons et les clairières, s'étendent jusqu'à la frontière de 1870, servent successivement de ligne de front à nos troupes et

entrent, les uns après les autres, dans la gloire concise des communiqués.

Nous ne sommes plus qu'à quelques kilomètres de la gare d'Avricourt, où les pesantes bâtisses de l'administration prussienne remplacent les constructions légères et égayées de fleurs de nos agents de l'Est, et où commencent de régner, dans l'air pesant et pouacre des *Restaurationen,* la bière et les *Delikatessen* d'outre-Rhin ; nous approchons Domêvre, et Blâmont, et Parux, et Petit-Mont, souvenirs vaillants de l'ancienne guerre ; et Cirey, dont nous tenons la gare, dont l'ennemi tient les maisons, et où les Chevandier de Valdrôme et les autres « gentilshommes verriers » du pays ont installé une de leurs merveilleuses et plus gracieuses fabrications ; et Val-et-Châtillon, vieille demeure forestière, dont le maître, le commandant de Klopstein, l'un des meilleurs cavaliers de son époque, et que nous appelions, dans notre familier jargon de Saint-Cyr, le « baron Klop », fut tué d'une balle au front, l'autre jour, alors que, vieillard alerte et droit, il humait les fumées de la bataille au seuil du logis ancestral.

Quand nous serons là — et nous y sommes presque — nous aurons tout retrouvé du sol de la patrie lorraine, et, forts du contact de notre terre, nous repartirons d'un élan nouveau à la conquête de celle que nos pères ont perdue.

TABLE DES MATIÈRES

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — NOVEMBRE 1915

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1916

Honorées d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

SÉRIE i

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

SUR LE

Complot Austro-Allemand

AUX ÉTATS-UNIS

Présentés aux deux Chambres du Parlement britannique

LETTRES CONFIDENTIELLES ET RAPPORTS SECRETS
DU COMTE BERNSTORFF, AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE AUX ÉTATS-UNIS
DU Dr DUMBA, AMBASSADEUR D'AUTRICHE-HONGRIE
DU CAPITAINE VON PAPEN, ATTACHÉ MILITAIRE ALLEMAND
DU CONSUL GÉNÉRAL AUSTRO-HONGROIS NUBER

LIBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS
5-7, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY
RUE DES GLACIS, 18

38

Prix : 60 centimes.

La France aux États-Unis. *Comment concurrencer le commerce allemand,* par Louis Rouquette. 1915. Brochure in-8 . . . . **1 fr. 25**

La Provocation allemande aux Colonies, par Pierre-Alype. Préface de M. Albert Sarraut, ministre de l'Instruction publique, ancien gouverneur général de l'Indo-Chine. Ouvrage honoré d'une souscription du ministère des Colonies. 1915. Volume grand in-8 de XLII-244 pages, avec 10 cartes. **5 fr.**

L'Allemagne et le Droit des gens, *d'après les sources allemandes et les archives du Gouvernement français,* par Jacques de Dampierre, archiviste-paléographe. 1915. Volume in-4, avec 163 gravures (vues, portraits, fac-similés de documents) et 13 cartes. . . . . **6 fr.**

Les Violations des lois de la guerre par l'Allemagne (Publication faite par les soins du ministère des Affaires étrangères). — Tome I. 1915. Volume grand in-8 de 210 pages, avec de nombreuses photographies. **1 fr.**

La Violation du Droit des gens en Belgique. *12 rapports officiels de la Commission d'enquête.* Préface de M. J. Van den Heuvel, ministre d'État. 1915. Volume grand in-8 de 168 pages, avec 5 planches hors texte, broché. . . . . **1 fr. 25**

— 2e volume. *Rapports 13 à 22 de la Commission d'enquête. Avec fac-similés de carnets de soldats allemands, la correspondance échangée entre le cardinal Mercier et l'autorité allemande et la protestation de l'évêque de Namur.* 1915. Volume grand in-8. **1 fr. 50**

La Guerre à l'allemande, par Jeanne et Frédéric Regamey. 1915. Volume in-12 . . . . **1 fr. 50**

Culture et Kultur, par Gaston Gaillard. 2e édition, revue et corrigée. 1915. Volume in-8 . . . . **3 fr.**

Une Visite à l'Armée anglaise, par Maurice Barrès, de l'Académie Française. 1915. Volume in-16 jésus de 120 pages. . . . . **1 fr. 25**

La France en Guerre, par Rudyard Kipling. Traduit de l'anglais par Claude et Joël Ritt. 1915. Volume in-16 jésus, avec 2 photographies. **1 fr. 25**

Parmi les Ruines (*De la Marne au Grand Couronné*), par Gomez Carrillo. Traduit de l'espagnol par J.-N. Champeaux. 1915. Volume in-12 de 387 pages, broché . . . . **3 fr. 50**

La Guerre des Nations (*Août-décembre 1914*), par Angelo Gatti, capitaine d'état-major dans l'armée italienne, critique militaire du *Corriere della Sera.* Traduit de l'italien av. l'autorisation de l'auteur. 1915. Vol. in-8. **3 fr. 50**

Les Parisiens pendant l'état de siège, par Raymond Séris et Jean Aubry. Préface de Maurice Barrès, de l'Académie Française. 1915. Beau volume in-8 écu, avec 43 illustrations inédites, couverture artistique, broché. . **3 fr. 50**

L'Adversaire. *Aperçu historique sur le développement de la puissance militaire de l'Allemagne, de ses origines à juin 1915,* par C.-H. d'Estre, breveté d'état-major. Volume in-8. . . . . **1 fr.**

Nos Frontières de l'Est et du Nord. *L'Offensive par la Belgique. La Défense de la Lorraine,* par le général C. Maitrot. 3e édition, mise à jour en 1914. Un volume in-8, avec 8 cartes et 3 croquis, broché. . . . . . **2 fr. 50**

Les Armées française et allemande. *Leur artillerie, leur fusil, leur matériel. Comparaison,* par le général Maitrot. 1914. Un volume in-8, broché. . . . . **1 fr.**

Des Lignes de Tchataldja au canal de l'Yser. *Kirkilissé-Charleroi. — Lule-Burgas-La Marne. — Tchataldja-Les Flandres,* par ***. 1915. Un volume in-8, avec 14 croquis dans le texte. . . . . **1 fr. 50**

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

SUR LE

COMPLOT AUSTRO-ALLEMAND

AUX ÉTATS-UNIS

Il a été tiré de ce volume cinquante-cinq exemplaires numérotés à la presse, dont :

5 sur papier du Japon (Nos 1 à 5);

50 sur papier de Hollande (Nos 6 à 55).

PAGES D'HISTOIRE — 1914-1915

Honorées d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique

SÉRIE

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

SUR LE

omplot Austro-Allemand

AUX ÉTATS-UNIS

Présentés aux deux Chambres du Parlement britannique

LETTRES CONFIDENTIELLES ET RAPPORTS SECRETS
DU COMTE BERNSTORFF, AMBASSADEUR D'ALLEMAGNE AUX ÉTATS-UNIS
DU D[r] DUMBA, AMBASSADEUR D'AUTRICHE-HONGRIE
DU CAPITAINE VON PAPEN, ATTACHÉ MILITAIRE ALLEMAND
DU CONSUL GÉNÉRAL AUSTRO-HONGROIS NUBER

IBRAIRIE MILITAIRE BERGER-LEVRAULT

PARIS — 5-7, RUE DES BEAUX-ARTS | NANCY — RUE DES GLACIS, 18

1916

TABLE DES MATIÈRES

PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

INTRODUCTION

Il ne se passe pas de jour, depuis de longs mois, que la presse ne publie de nouveaux détails sur le complot germanique aux États-Unis. Pendant que les Gouvernements américain et austro-allemand continuent à négocier sous les dehors officiels de la paix, une étrange situation de fait s'est établie, que le Temps *du 3 décembre 1915 a définie d'un mot nouveau. Il l'appelle la « guerre perlée », par analogie avec les « grèves perlées » d'autrefois : « un véritable état de guerre qui, pour ne pas être déclaré, n'en a pas moins des conséquences coûteuses et meurtrières, avec cette particularité que les pertes qui en résultent frappent exclusivement des richesses et des vies américaines, sans aucune contre-partie à la charge des Allemands ».*

La guerre, disait en effet Clausewitz, « est un acte de violence pour contraindre l'adversaire à l'accomplissement de notre volonté ». Point n'est besoin qu'il y ait échange de violence, déploiement de troupes ou notification des hostilités. La violence exercée dans un but déterminé constitue par elle-même l'état de guerre, et les attentats commis par les Austro-Allemands contre les

Américains répondent à cette définition. Sans même parler des passagers américains qui ont péri en mer, victimes des sous-marins allemands, ni des navires américains qui ont été torpillés, les incendies d'usines, les grèves dans les fabriques d'armes, de munitions et d'équipements militaires, les sabotages, les bombes, les assassinats projetés ou exécutés, les campagnes de presse et de finance, les intrigues innombrables dont les ramifications se prolongent jusqu'au Mexique, constituent autant d'actes de violence, de menaces et d'intimidation, dont le but est de contraindre les Etats-Unis à céder à la volonté germanique. Le complot autro-allemand aux États-Unis constitue l'organisation permanente de la guerre perlée.

Il a eu d'abord des allures pacifiques. L'ancien ministre Dernburg, qui en était le chef, prétendait ne procéder que par propagande, par interventions financières et par espionnage secret. Il fut obligé de partir, le 12 juin 1915, à la suite du crime du Lusitania *(7 mai). Aussitôt après, le complot prit une forme nouvelle : il devint terroriste. Les attentats, jusqu'alors isolés, se multiplient; on en compte au moins 3 du 13 au 30 juin, 9 en juillet, 10 en août. Les principaux meneurs étaient maintenant le comte Bernstorff, ambassadeur allemand, et son collègue austro-hongrois le Dr Dumba, l'attaché militaire allemand von Papen et l'attaché naval Boy-Ed. Une enquête judiciaire n'aboutit pas (19 août), mais le* New-York World *publia des documents qui mettaient en cause Papen et ses acolytes. Déjà Dumba (le 13 septembre), Papen et Boy-Ed (le 11 décembre) ont dû être rappelés*

par leurs gouvernements respectifs, et la liste n'est sans doute pas encore close.

Le rappel du Dr Dumba a été exigé à la suite d'un incident très significatif : le journaliste américain James F. J. Archibald se rendait en Allemagne et en Autriche, avec sa femme et des domestiques, en qualité de correspondant de guerre. En réalité il servait depuis longtemps comme agent du complot. A son arrivée à Falmouth en Cornouailles, le 30 août 1915, il fut constaté qu'il transportait en cachette un volumineux courrier de quelques-uns des chefs germaniques : le comte Bernstorff, ambassadeur allemand, et son collègue le Dr Dumba, le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, le consul général austro-hongrois Nuber. Il y avait là une série de pièces accablantes, principalement contre le Dr Dumba, et dont l'authenticité ne pouvait être mise en doute.

Le Gouvernement américain obtint le rappel de l'ambassadeur austro-hongrois et le Gouvernement britannique publia officiellement les pièces trouvées sur Archibald en un fascicule imprimé à Londres par Harrison and Sons, et qui fut présenté « par ordre de Sa Majesté », le 22 septembre 1915, aux deux Chambres du Parlement.

Pour le rendre accessible au public français, les Pages d'Histoire *en donnent la traduction inédite. On en appréciera la valeur et l'intérêt. Ce sont des preuves, fragmentaires sans doute et forcément incomplètes, mais déjà démonstratives et péremptoires.*

DOCUMENTS AUTHENTIQUES

SUR LE

COMPLOT AUSTRO-ALLEMAND AUX ÉTATS-UNIS

PREMIÈRE PARTIE

N° 1

MÉMORANDUM

Un nombre important de grands journaux ont simultanément publié, en diverses parties de ce pays, des articles ayant pour but de révéler une tentative du Gouvernement allemand pour acheter des armes et des machines à faire des munitions aux États-Unis. Le fait que les termes et le contenu de ces publications sont presque identiques permet de conclure qu'elles sont le résultat d'efforts concertés pour susciter la défiance à l'égard des actes et des intentions du Gouvernement allemand. Cette conclusion est d'autant plus vraisemblable que les journaux en question parlent d'un « complot destiné à rendre l'Allemagne maîtresse des appareils ser-

vant à la fabrication du matériel de guerre, afin de gêner les États-Unis dans la poursuite de leur politique ».

En d'autres termes, le Gouvernement allemand est accusé de vouloir s'établir en une position telle qu'il réussisse à forcer les États-Unis à renoncer à leur politique, faute des moyens nécessaires pour l'imposer. Le but des publications devient donc clair. C'est un effort résolu pour brouiller le Gouvernement allemand avec les États-Unis et pour influencer l'opinion publique en agitant le spectre des menaces allemandes. C'est pourquoi il est indispensable d'appeler l'attention du public sur la vérité à l'aide des considérations suivantes :

1° L'affirmation que le Gouvernement allemand négocie l'achat d'usines où se fabriquent les armes, les munitions et tout autre matériel de guerre aux États-Unis n'a pas le moindre fondement. Aucune négociation de ce genre n'a été ni ébauchée ni même entamée. Toute affirmation tendant à accréditer le contraire, qu'elle émane de journaux ou d'une personne quelconque ou d'un groupe de personnes, est de pure invention ;

2° Si le Gouvernement allemand, au cours de la guerre, jugeait à propos d'acheter des armes, des munitions ou tout autre matériel de guerre aux États-Unis, il ne le pourrait faire que pour les empêcher de tomber entre les mains (*sic*) des Alliés, ses ennemis. Le droit de l'Allemagne d'opérer ces achats ne saurait être mis en question. Ces achats ne constitueraient pas un danger pour les États-Unis ; mais, dans une certaine mesure, ils offriraient l'avantage de limiter le

nombre des victimes de la guerre et serviraient ainsi la cause de l'humanité. De plus, ils favoriseraient les intérêts des États-Unis, car on ne doit pas oublier que :

3° Si le Gouvernement allemand jugeait jamais à propos d'acheter du matériel de guerre aux États-Unis, il le ferait sachant bien que sa livraison en Allemagne ne pourrait être assurée et que l'usage de ce matériel acheté ne pourrait être escompté pendant la guerre. On comprendra donc aisément que le Gouvernement allemand serait, à n'importe quel moment, désireux et même heureux de vendre et de céder au Gouvernement des États-Unis, partiellement ou en totalité, le matériel qu'il aurait acheté. Bien loin de priver ce pays d'une partie de ses ressources, les achats faits par l'Allemagne y retiendraient tout le matériel qu'elle pourrait se procurer. Plaçons-nous au point de vue allemand : des achats de matériel de guerre manufacturé aux États-Unis opérés, en ce moment même, par l'Allemagne entraîneraient le sacrifice de grosses sommes d'argent; ils ne se justifieraient que par des considérations humanitaires et par les effets qu'ils pourraient avoir, en sauvant la vie des soldats allemands que, placé entre les mains des Alliés, ce matériel de guerre blesserait et tuerait [1].

PAPEN.

---

(1) Cette pièce était renfermée dans la pièce n° 12. L'original est en anglais, à l'exception d'une note placée immédiatement au-dessous du titre « Mémorandum » et écrite de la main du capitaine von Papen. En voici la traduction : « Présentée au département d'État par H. E. » (c'est-à-dire l'ambassadeur d'Allemagne) e 12 juin. B. 2 (1039).

N° 2

Capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au chef de l'État-major général, Berlin.

Kaiserlich Deutsche Botschaft
Militär Attaché

New-York, den 4. August 1915.

J. Nr. 2152/15
EIN 5680 (1). . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

PAPEN.

An den Stellvertretenden Grossen Generalstab, Abteilung III b, Berlin.

N° 3 (2)

TRADUCTION (3)

Le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, à M. Lansing, secrétaire d'État.

(Traduction.)

Cedarhurst, New-York, le 18 août 1915.

Monsieur le Secrétaire,

Considérant la grande publicité accordée aux documents et aux lettres dérobés à un membre

(1) Le reste n'est pas imprimé pour des raisons qui sautent aux yeux.
(2) Cette pièce était renfermée dans le n° 12.
(3) Le document est en allemand et indiqué comme « Traduction ».

du personnel de l'ambassade d'Allemagne et les conclusions entièrement fausses et injustifiables que l'on essaye de tirer de ces documents, ainsi que le prouvent les commentaires et les articles de fond des journaux, j'ai pris la résolution, eu égard à la situation de Votre Excellence vis-à-vis de la cause que je représente, d'établir un bref rapport sur les faits.

Il est inévitable que le titulaire d'un poste officiel tel que celui que j'occupe comme représentant d'une des plus grandes nations engagées dans cette malheureuse guerre mondiale, reçoive de toutes les sources imaginables les offres, les propositions et les conseils les plus irréfléchis et les plus désinvoltes. Les documents trouvés dans le portefeuille dérobé au Dr Albert étaient, en majorité, de cette nature.

Dans une lettre publiée par les journaux, un certain Mr McLane déclarait « avoir un plan pour fomenter une grève d'ouvriers constructeurs d'automobiles ». Cette lettre montre bien le peu de valeur des matériaux dont on se sert pour porter contre les représentants de l'Allemagne une accusation tendant à prouver qu'ils ont participé à un complot contre la paix économique de ce pays et pour les exposer au mépris public. Des lettres et des documents de cette espèce, émanant de gens avec lesquels nous n'avons ébauché ni relations ni négociations et dont l'identité nous est même inconnue, sont étalés au grand jour avec de gigantesques en-têtes destinés à attirer le regard, tout comme s'ils témoignaient de négociations réelles avec nous et contenaient des sujets dont nous connaissions la portée et dont nous puissions être responsables.

On a l'impression que l'on est prêt à se servir du premier individu qui, dans une lettre, fait une proposition stupide quelconque pour discréditer un représentant responsable et accrédité d'un gouvernement ami. Cela va si loin que ces vues ou ces propositions, souvent absurdes au suprême degré, sont exploitées pour m'accuser, moi et les membres du personnel de l'ambassade, de déloyauté envers le pays dont nous apprécions l'amitié protectrice, que nous savons chérir, et à l'égard duquel nous n'avons à nous reprocher ni tort ni injure.

Les publications récentes du *New-York World* peuvent se diviser en quatre catégories :

1° Il est dit que les documents montrent l'activité du Gouvernement allemand dans l'acquisition des fabriques de munitions et de matériel de guerre, alors qu'il réclame en même temps, lui ou ses alliés, l'interdiction d'exporter armes et munitions et fait de la propagande à cette fin. Cela est représenté comme un manque de logique et comme une preuve de notre *mala fides*.

J'affirme de la façon la plus péremptoire que notre attitude ne justifie pas une telle interprétation et que les négociations, en apparence contradictoires, sont absolument logiques, bien que *de facto* (*sic*) l'acquisition d'une fabrique de matériel de guerre et de munitions n'ait été, jusqu'à ce jour, ni effectuée, ni préparée par des accords, ni prévue d'aucune manière.

Même si l'Allemagne et l'Autriche-Hongrie avaient espéré obtenir l'interdiction d'exporter, même si elles avaient compté sur de promptes représailles comme conséquence de la conduite

de la Grande-Bretagne qui, au mépris des lois internationales, s'est approprié, vis-à-vis des pays neutres, la maîtrise des mers et a anéanti la neutralité commerciale, néanmoins nous considérerions comme notre droit et notre devoir, tant que dureraient les actes de piraterie de la Grande-Bretagne sur les océans, de nous défendre contre ce système international de vol, soit en dressant des obstacles, aussi loin que possible, sur la route du matériel de guerre exporté au profit des Alliés, soit en achetant les usines ou le matériel de guerre — et cependant nous ne sommes pas en ce moment en mesure de nous servir de ces marchandises pour notre propre défense.

Je n'arrive pas à comprendre sur quoi peut se fonder une critique de notre conduite sur ce point. Si nous en avions les moyens et l'occasion, nous achèterions toutes les fabriques de munitions des États-Unis d'Amérique sans exception, si nous devions ainsi priver l'ennemi de munitions, et notre tactique ne serait certainement pas entachée d'illogisme ou de *mala fides*.

Afin de montrer l'absence de valeur et le caractère tendancieux des publications dont je me plains, je désire citer quelques passages d'un document officiel transmis par l'ambassade d'Allemagne au Département d'État le 12 juin 1915. Votre Excellence y verra que non seulement nous étions loin de préparer secrètement la réalisation de nos projets relatifs à l'achat du matériel de guerre, mais que nous avons fourni au Département d'État des explications complètes sur nos intentions, lui offrant même de lui vendre « tout ou partie du matériel ».

« Si le Gouvernement allemand, au cours de la guerre, jugeait jamais à propos d'acheter aux États-Unis des armes, des munitions ou tout autre matériel de guerre, il ne le pourrait faire que pour les empêcher de tomber entre les mains des Alliés, ses ennemis. Le droit de l'Allemagne d'opérer ces achats ne saurait être mis en question.

« Ces achats ne constitueraient pas un danger pour les États-Unis; mais, dans une certaine mesure, ils offriraient l'avantage de limiter le nombre des victimes de la guerre et serviraient ainsi la cause de l'humanité. De plus, ils favoriseraient les intérêts des États-Unis, car on ne doit pas oublier que, si le Gouvernement allemand jugeait jamais à propos d'acheter du matériel de guerre aux États-Unis, il le ferait sachant bien que sa livraison en Allemagne ne pourrait être assurée et que l'usage de ce matériel acheté ne pourrait être escompté pendant la guerre. On comprendra donc aisément que le Gouvernement allemand serait, à n'importe quel moment, désireux et même heureux de vendre et de céder au Gouvernement des États-Unis, partiellement ou en totalité, le matériel qu'il aurait acheté. Bien loin de priver ce pays d'une partie de ses ressources, les achats faits par l'Allemagne y retiendraient tout le matériel qu'elle pourrait se procurer. Plaçons-nous au point de vue allemand : des achats de matériel de guerre manufacturé aux États-Unis opérés en ce moment même par l'Allemagne entraîneraient le sacrifice de grosses sommes d'argent; ils ne se justifieraient que par des considérations humanitaires et par les effets qu'ils pourraient

avoir, en sauvant la vie des soldats allemands que, placé entre les mains des Alliés, ce matériel blesserait ou tuerait. »

Cette déclaration a pour point de départ la publication simultanée d'articles rédigés en termes semblables dans les grands journaux du pays et dans lesquels il était fait mention, dans des formes presque identiques, « d'un complot allemand destiné à acquérir les usines de matériel de guerre, afin d'empêcher les États-Unis de poursuivre leur politique ».

Ces articles faisaient évidemment partie de la campagne de presse menée dans le but de susciter des difficultés au Gouvernement allemand dans ses relations avec le Gouvernement des États-Unis ; ils sont manifestement inspirés par des intentions malveillantes.

La critique dirigée contre des négociations destinées à empêcher l'exportation de chlore liquide pour les Alliés, par l'achat de la production entière, semble être visiblement injustifiée. On se rappelle, en effet, que le Gouvernement anglais a conclu avec ce pays, depuis le début de la guerre, des arrangements d'après lesquels :

a) Tout Américain fabricant de caoutchouc ou de lainages ne peut recevoir le caoutchouc brut ou la laine brute nécessaires à son industrie que s'il vend sa production entière par l'intermédiaire d'une agence anglaise; il lui est interdit de vendre à l'Allemagne ou à l'Autriche-Hongrie ou de faire du commerce avec un pays neutre par une autre voie que l'agence anglaise;

b) Les producteurs de cuivre de ce pays sont obligés de procéder de la même manière en ce qui concerne leur stock de cuivre;

c) Les grandes fabriques de conserve sont également tenues de refuser la livraison de leurs produits aux pays neutres à moins que la Grande-Bretagne ne les autorise à exécuter leurs contrats par l'intermédiaire de ses proprès agents;

d) On s'efforce à l'heure actuelle d'accaparer la récolte de coton tout entière par le même procédé.

Mais, dès que le Gouvernement allemand essaye d'avoir la haute main sur la production d'une seule usine, cette tentative absolument légale est flétrie dans tout l'univers comme un acte de propagande susceptible « d'entraîner les États-Unis dans la guerre européenne » et « implique la violation flagrante de l'esprit et de l'objet des lois américaines contre les trusts ».

Il est certain qu'aucun homme sensé ne se laissera tromper par ces manifestations faciles à percer à jour de partialité aveugle, d'injustice et d'insincérité. Je doute que le monde ait jamais vu une campagne de presse ou un service de menées occultes comparables, par ses ramifications, son influence et ses effets, à ce que nos ennemis ont organisé dans ce pays.

2° En réponse à l'insinuation fausse, fondée sur certaines lettres, tendant à laisser croire que moi ou quelque autre personnage en rapport avec le Gouvernement allemand sommes coupables d'avoir fomenté ou activé des grèves dans les fabriques de munitions, je dis seulement que de pareilles assertions ou insinuations ne reposent sur rien. Il n'a été pris aucune disposition, il n'a été engagé aucune négociation analogue à celles auxquelles la lettre de Mr McLane fait allusion et dont il a été question plus haut.

Il est exact, en même temps, comme nous l'avons déjà déclaré, qu'il nous arrive un flot continu d'offres et de propositions (il en est sans nul doute envoyé de semblables aux représentants des Alliés en ce pays); des personnes entièrement inconnues de nous nous écrivent sur toute sorte de sujets, sans que nous accordions la moindre attention à leurs propositions; néanmoins il n'a jamais existé de transaction de la nature de celles que l'on essaye d'édifier sur la correspondance tendancieuse publiée. La seule faute que l'on puisse nous reprocher, quand on a lu ces lettres, c'est de les avoir gardées au lieu de les jeter au panier.

Depuis des mois, les journaux remplissent leurs colonnes d'histoires imaginaires et romanesques au sujet de tentatives de notre part destinées à créer de l'effervescence parmi les ouvriers. J'accueille avec plaisir l'occasion qui m'est offerte d'y mettre un terme. Elles peuvent aller de pair avec l'insinuation saugrenue et sans fondement d'après laquelle les « vastes transactions de l'Allemagne entraînent des paiements hebdomadaires s'élevant à 2 millions de dollars ». Ces contre-vérités sensationnelles se succèdent si rapidement qu'il serait absolument impossible de les nier, même si on le voulait.

3° En ce qui concerne le « Fatherland [1] », aucun agent ou représentant du Gouvernement allemand n'a, dans le présent, et n'a jamais eu, directement ou indirectement, aucun contrôle ni même voix consultative dans l'organisation,

(1) Publication hebdomadaire consacrée à la propagande germanique aux États-Unis.

la publication, les tendances politiques ou la marche commerciale du « Fatherland ». Ce journal existait et était, à ma connaissance, très répandu comme publication ouvertement favorable à l'Allemagne bien avant mon retour ici après la déclaration de la guerre.

Le fait est que la transaction, d'ailleurs parfaitement légitime et irréprochable, à laquelle se rapporte la lettre de M. Viereck, en date du 1er juillet 1915, n'a jamais été conclue parce que M. Viereck refusa de se soumettre aux conditions spécifiées dans cette lettre. M. Albert lui signifia clairement que nous ne nous solidarisions pas avec ses attaques contre l'administration et particulièrement contre le Président; que, de plus, nous ne pouvions le soutenir fortement, si légitimes que fussent ses titres à notre concours, à cause de son attitude amicale à l'égard de l'Allemagne. Nous ne le pourrions que s'il voulait nous accorder, sur la rédaction du journal, un droit de contrôle suffisant pour nous permettre de couper court à ces attaques; telle a dû être notre ligne de conduite, malgré notre désir d'aider au succès d'un journal qui exposait le point de vue allemand au public américain. M. Viereck ne nous a pas permis d'influencer le moins du monde son journal dans le sens de nos vœux, et un grand nombre d'articles y ont été publiés en dépit de notre opposition énergique et persistante.

4° En ce qui concerne ce que l'on appelle le service allemand d'information et la campagne de propagande attribuée au journal, il est faux que des tentatives secrètes aient jamais été faites pour influencer l'opinion publique américaine.

L'existence d'un service allemand d'information fut notifiée à tous les journaux lors de sa création en octobre dernier et, depuis cette époque, elle n'a pas été le moins du monde ignorée du public. Comme il a été dit alors, ce service fut organisé pour neutraliser le service des nouvelles tendancieuses qui, jusqu'à ce moment, avaient été reçues par l'intermédiaire de l'Angleterre et qui défiguraient de la façon la plus grossière, au préjudice de l'Allemagne, les événements de la guerre et l'état de choses existant dans les nations européennes. L'Ambassade, qui légitimement et naturellement a tout intérêt à ce que la presse de ce pays n'accueille que des renseignements dignes de créance au sujet de l'Allemagne, a toujours favorisé ouvertement le service allemand d'information, en mettant à sa disposition des renseignements authentiques et des rapports officiels. L'Allemagne a déployé, sans se cacher, tout son zèle pour gagner l'appui moral de l'Amérique et des autres pays neutres et elle poursuit son effort dans cette voie. L'Allemagne croit en la justice de sa cause et ne négligera rien pour justifier son rôle devant le monde, malgré les prodigieuses difficultés qu'elle a à surmonter afin d'obtenir audience à la barre de l'opinion publique éclairée. Considérant que le câble transatlantique et, en fait, tous les autres moyens de maintenir les communications sont entre les mains de ses ennemis, considérant que les gros intérêts financiers se sont ligués contre nous et qu'un bureau de la presse qui, par son influence et par la puissance de son imagination, n'a jamais eu son égal dans l'histoire du monde, travaille nuit et jour,

d'année en année, et propage les récits des atrocités les plus effroyables dans le seul but d'empoisonner l'opinion publique, je ne puis voir rien de blâmable dans le désir qu'a l'Allemagne de plaider sa cause devant un peuple dont elle a possédé l'amitié dans le passé et dont elle désire garder l'estime et la sympathie.

Ces efforts ont été faits au grand jour et ils seront poursuivis malgré le découragement causé par cette dernière tentative destinée à dénaturer le mobile de l'Allemagne et à lui prêter de mauvaises intentions dans ses entreprises légitimes et dignes d'éloges. Pour un dollar déboursé par l'Allemagne afin d'atteindre ce but louable, il est certain que nos ennemis ont dépensé des milliers de dollars afin d'alimenter les sources d'information par des rapports télégraphiques mutilés et censurés, grâce aux nombreux moyens de communication souterrains et sous-marins qui sont à leur service; ils ont, en effet, la haute main sur le service d'information en même temps que des fonds énormes et des intérêts financiers considérables pour les aider. Par la raison même que nous nous efforçons ouvertement de nous assurer l'estime du peuple américain et que nous repoussons vigoureusement les attaques sans fondement dirigées contre la pureté de nos intentions et l'usage que nous avons fait de l'hospitalité américaine, je me suis permis d'appeler l'attention de Votre Excellence sur ce sujet dans tous ses détails et dans toute son ampleur.

(Signé) BERNSTORFF.

N° 4 (1)

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, à Mr Archibald.

Hôtel St Regis, New-York,
vendredi soir.

Mon cher Mr Archibald,

Je vous envoie quelques lettres, mettant ainsi à profit votre offre aimable et vous priant de vouloir bien les faire parvenir à notre légation de La Haye ou à notre ambassade de Berlin. Veuillez présenter mes compliments à (2) Geskin Hohenlohe, à Janko et à tous les amis.

Avec tous mes remerciements, mes meilleurs vœux de bon voyage et mes souvenirs respectueux à Mrs A.

Bien à vous.

C. Dumba.

N° 5

(Traduction.) Le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne, à Mr Archibald.

Ambassade Impériale d'Allemagne, Washington, D. C.

J. Nr. A. 5165.

Cedarhurst, New-York,
le 19 août 1915.

Cher Mr Archibald,

Je vous envoie ci-incluses les trois (3) lettres

(1) Cette lettre est en anglais.
(2) Ce mot n'est pas très lisible.
(3) Dans le texte dactylographié « deux » (« zwei ») a été changé en « trois » (« drei ») à l'encre et le signe marginal « 2 » a été transformé en « 3 ».

d'introduction que vous m'avez demandées dans l'espoir qu'elles pourront vous être utiles. J'ai appris avec plaisir que vous désirez retourner encore une fois en Allemagne et en Autriche après avoir servi ici nos intérêts avec tant de zèle et de succès.

Croyez à ma haute estime.

Bien à vous.

(Signé) J. BERNSTORFF.

Pièce n° 1 incluse dans le n° 5.

(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne, Washington, D. C.

J. Nr. A. 5165.

Le porteur de cette lettre est le citoyen américain Mr James F. J. Archibald, qui se rend en Allemagne comme correspondant de guerre avec sa femme et ses domestiques.

Les autorités allemandes civiles et militaires sont priées d'accorder à Mr Archibald et aux personnes qui l'accompagnent toutes les facilités compatibles avec les lois et les règlements.

L'Ambassadeur impérial,
(Signé) BERNSTORFF.

Cedarhurst, New-York,
19 août 1915.

Pièce n° 2 incluse dans le n° 5.

(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne, Washington, D. C.

J. Nr. A. 5165.

Cedarhurst, New-York,
19 août 1915.

Mon cher Kühlmann,

Je saisis cette occasion de vous recommander très chaudement Mr James F. J. Archibald, qui se rend de nouveau en Allemagne et en Autriche comme correspondant de guerre.

Je vous serais très reconnaissant si vous vouliez bien vous intéresser à Mr Archibald et l'aider dans la réalisation de ses désirs.

Recevez mes plus cordiales salutations.

Votre bien sincèrement dévoué.

(Signé) J. BERNSTORFF.

Au Dr von Kühlmann, ministre impérial d'Allemagne à La Haye.

Pièce n° 3 incluse dans le n° 5.

(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne, Washington, D. C.

Les autorités douanières de la frontière allemande sont priées d'accorder toutes les facilités compatibles avec les lois et les règlements en ce qui concerne la visite des bagages à la douane

au porteur de cette lettre, Mr James F. J. Archibald, de New-York, qui se rend en Allemagne avec des appareils de photographie, etc... afin d'y réunir des matériaux pour faire des conférences aux États-Unis d'Amérique en faveur de la cause allemande.

L'Ambassadeur impérial,
(Signé) BERNSTORFF.
Cedarhurst, New-York,
20 août 1915.

Aux autorités douanières de la frontière allemande.

N° 6

Consul général d'Autriche-Hongrie à New-York au ministre des Affaires étrangères à Vienne.

K. U. K. Oest.-Ung. Generalkonsulat, Cs. És Kir. Osztr.-Magy. Fökonzulátus, New-York.
Nr. 13912/Res.

New-York, le 19 août 1915

Au ministère imp. et roy. des Affaires étrangères, Vienne.
42737 (1) . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

Le Cons. général imp. et roy.,
NUBER.

(1) Le reste n'est pas imprimé pour des raisons qui sautent aux yeux.

N° 7

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au chef de l'Etat-major général, Berlin.

Kaiserlich Deutsche Botschaft
Militär Attaché

J. Nr. 2321/15.

New-York, le 20 août 1915.

Ueber die Zustände 4507 94066 sind folgende Nachrichten 0619 xobakcumf 2289 :
98022 8443 [1]. . . . .

. . . .

Toutes les questions intérieures s'ajoutant aux mouvements catholiques irlandais posent de graves problèmes en plus des difficultés existantes. Aucune nouvelle encourageante d'Inde ou d'Australie. Sentiments anti-japonais n'ont pas diminué comme on s'y attendait Australie [2].

[3] Einliegende mir zugegangene nachricht dürfte, falls richtig, von grossen Interesse sein.

(Signé) Papen.

An den Stellvertretenden Grossen Generalstab, Abteilung III b, Berlin.

---

(1) La partie omise de ce document se compose tantôt de groupes de chiffres, tantôt de signes convenus, tantôt de mots allemands.

(2) Ce passage est écrit en anglais dans le document original qui se trouve au Foreign Office. (*Note de l'éditeur.*)

(3) Traduction : Le renseignement ci-inclus qui m'est parvenu, doit, s'il est exact, être d'un grand intérêt.

Pièce incluse dans le n° 7 (1).

(Traduction.)

Il n'y a pas longtemps, l'un des agents du Consulat britannique de Philadelphie vint dans le cabinet de Mr McDonald et examina avec lui un certain nombre de connaissements. Je l'entendis mentionner les noms suivants :

Carteret Copper Wire Company.
New Jersey Pump Works, Elizabethport, N. J.
Crocker and Wheeler, Newark, N. J.
Jinzer and Company.

L'Anglais essaya alors d'intéresser Mc Donald à la « Chaplin Film Company ». Il lui montra une photographie quelconque d'une paysanne ayant un enfant au bras gauche et un autre couché sur son bras droit. Après avoir, à l'aide d'un produit chimique, enlevé toute la couleur qui recouvrait entièrement l'image, on aperçut des lignes et des ombres plus nettes, très habilement tracées au crayon. La femme portait maintenant une robe d'étoffe à carreaux. Il expliqua que ces carreaux étaient une mesure de distance, tandis que la position de la mère et des enfants indiquait la disposition de l'armée allemande. Par exemple, le pied droit de l'enfant était croisé par-dessus son pied gauche, ce qui signifiait : « Les Allemands traversent — » ; l'enfant avait saisi la robe de sa mère ; la position de sa main désignait l'endroit où avait lieu

(1) Il règne quelque doute au sujet du numéro auquel cette pièce appartient, le chiffre de référence manquant.

ce passage. L'Anglais déclara que la « Chaplin Film Company » avait préparé les photographies et que certains des meilleurs ouvriers étaient employés à ces travaux en Allemagne. Il cita aussi le nom de Herbert Corey comme étant intéressé dans l'affaire dont, dit-il, il avait un grand stock d'actions. Il déclara de plus que ces photographies n'avaient jamais été arrêtées par le censeur et avaient, en mainte circonstance, rendu grand service aux ennemis de l'Allemagne.

N° 8

Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au baron von Burian, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

K. U. K. Oest.-Ung. Botschaft in Washington, Cs. És Kir. Osztrák-Magyar Nagykövetség, Washingtonban.

Nr. 35 D. pol.

New-York, le 20 août 1915.

Son Excellence le baron Burian, ministre Il et Rl des Affaires étrangères, Vienne.

6341 16702 4280 (1) . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

L'Ambassadeur Il et Rl,

C. Dumba.

---

(1) Le reste n'est pas imprimé pour des raisons qui sautent aux yeux.

N° 9

Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au baron von Burian, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.
(Traduction.)

Excellence,

Hier soir le Consul général von Nuber a reçu l'*aide-mémoire* ci-inclus du rédacteur en chef du grand journal local *Szabadság* après une conversation qu'il avait eue avec moi et faisant suite à ses propositions verbales de provoquer des grèves dans les usines d'acier et de munitions de Bethlehem (Schwabe) et aussi dans l'Ouest Central. Mr Archibald, qui est bien connu de Votre Excellence, s'embarque aujourd'hui à midi sur le *Rotterdam* à destination de Berlin et de Vienne. Je saisis cette occasion rare et sûre de recommander chaudement ces propositions à l'attention bienveillante de Votre Excellence. J'ai l'impression que nous pouvons sinon arrêter complètement, du moins désorganiser pour plusieurs mois sans interruption, la fabrique de munitions de Bethlehem et de l'Ouest Central, ce qui, de l'avis de l'attaché militaire allemand, a une grande importance et compensera amplement les dépenses relativement faibles qui en résulteront. Mais même si les grèves ne réussissaient pas, il est probable que nous arracherions, sous la poussée des circonstances (« unter dem Drucke der Conjunctur »), des conditions de travail plus favorables pour nos malheureux compatriotes cruellement opprimés. A Bethlehem, ces esclaves de race blanche tra-

vaillent en ce moment sept jours par semaine, à raison de douze heures par jour! Les malingres n'y résistent pas et deviennent tous tuberculeux. S'il se trouve des ouvriers allemands parmi les travailleurs experts, on leur procure immédiatement le moyen de s'en aller. De plus, un bureau particulier allemand a été établi pour enregistrer les noms de ceux qui ont volontairement abandonné leur place et pour leur procurer de l'ouvrage; il fonctionne déjà très bien. Nous nous proposons d'en faire également partie et les appuis les plus solides nous sont assurés.

Je prie Votre Excellence de bien vouloir m'informer, par la télégraphie sans fil, si elle approuve la teneur de cette lettre.

Je suis en toute hâte votre respectueusement dévoué.

C. Dumba.

A Son Excellence le baron von Burian.

Inséré dans le n° 9.

(Traduit du hongrois.)

Je dois diviser mon sujet en deux parties : l'affaire de Bethlehem et celle de l'Ouest Central; mais le point de départ est commun aux deux, c'est-à-dire l'agitation créée par la presse, ce qui est de la plus haute importance en ce qui concerne nos ouvriers hongrois-américains ; de plus, au moyen de la presse, nous pouvons atteindre Bethlehem et l'Ouest. A mon avis, il nous faut provoquer une très grande agitation dans la « Liberté » (*Szabadság*), organe influent, sur

la question des usines de Bethlehem et sur les conditions qui y règnent. On peut y arriver de deux façons et il faut que toutes deux soient mises en œuvre. En premier lieu, il est nécessaire qu'une section permanente s'emploie chaque jour à l'étude des conditions de l'existence à Bethlehem et qu'une campagne soit régulièrement menée contre ces conditions invraisemblablement avilissantes. La « Liberté » a déjà fait quelque chose de semblable tout récemment au moment où un mouvement gréviste se dessina à Bridgeport. Il faut naturellement que cela prenne la forme d'une action forte, résolue, décidée et courageuse. En second lieu, l'auteur de ces lignes commencerait dans ce journal un feuilleton sur le Travail qui serait en grande partie dans la donnée de la célèbre histoire d'Upton Sinclair; ce feuilleton pourrait être publié également dans d'autres journaux locaux hongrois, slovaques et allemands. Nous arrivons ici à ce fait que d'autres journaux nous seront naturellement indispensables. Le journal magyar-américain *Nepszava* (organe du Peuple) sera évidemment contraint, bon gré mal gré, de suivre le mouvement créé par la « Liberté » (*Szabadság*), car ce mouvement répondra aux sentiments de l'élément hongrois-américain tout entier; il constituera une manifestation franchement patriotique à l'égard de laquelle le journal, sorte de tribune (le *Nepszava*) ne saurait adopter une attitude hostile.

Naturellement on peut se demander aussi jusqu'à quel point, avec quelle énergie, avec quel dévouement ce journal, sans se soucier d'autres influences, adhérerait à ce mouvement; on peut

également se demander jusqu'à quelle limite les autres journaux locaux patriotes marcheraient. Une raison puissante explique pourquoi, malgré leur patriotisme, les journaux américains-hongrois ont hésité jusqu'ici à prendre l'initiative d'un pareil mouvement. La situation est la suivante : tout d'abord, le *Szabadság* qui est aujourd'hui, sous tous les rapports, l'un des plus grands journaux imprimés en langue étrangère en Amérique, a déjà fait d'immenses sacrifices au point de vue patriotique. Bien des gens n'ont qu'une faible idée de l'ampleur du mouvement de migration vers le pays d'origine qui aura lieu immédiatement après la fin de la guerre, mais les journaux hongrois ont des occasions meilleures d'observer sur place l'ombre que cette migration gigantesque vers la mère patrie projette toujours devant elle. Ainsi, par exemple, le papier seul employé par le *Szabadság* pour imprimer uniquement ces feuilles envoyées aux abonnés en retard dans le paiement de leur abonnement, coûte au moins 1.000 dollars par mois, tandis que le coût total du papier ne s'élève pas en réalité à plus de 3.500 dollars. En présence de ce fait qu'un tiers des abonnés reçoit le journal pour rien ou, en tout cas, à crédit, vous pouvez vous rendre compte de l'acte patriotique accompli par ce journal. Naturellement, dans ces circonstances, on ne peut guère s'attendre à voir un tel journal s'engager plus avant dans la voie d'une agitation violente ; le résultat serait en effet de mettre les abonnés qui travaillent aujourd'hui d'une façon régulière dans l'incapacité de payer leur abonnement ; tel serait, par exemple, le cas des ouvriers de Bethlehem. J'ai, depuis long-

temps, envie de provoquer directement un mouvement par la voie de ce journal, mais les considérations dont j'ai parlé nous ont fait hésiter.

La situation ne diffère guère en ce qui concerne le journal américain-hongrois *Nepszava,* comme vous pouvez en juger par la requête spéciale adressée par le directeur à ses lecteurs au début de la guerre. Les journaux locaux hongrois souffrent aussi du fait qu'une partie de leurs abonnés est en retard pour le paiement des abonnements, à cause du manque de travail, tandis que d'autres tardent à payer afin de pouvoir retourner en Hongrie. On voit jusqu'à quel point s'exerce l'influence de ce désir de migration quand on constate le grand nombre de ceux qui, contrairement à leurs habitudes, ne règlent aujourd'hui qu'un trimestre d'avance, s'imaginant que la guerre sera terminée avant trois mois. En résumé, l'ombre menaçante de la grande migration des Hongrois vers leur pays d'origine et, en beaucoup d'endroits, le mauvais état des affaires, ont mis les journaux américains-hongrois dans une situation telle qu'il leur faut montrer beaucoup de prudence dans toutes les questions susceptibles d'accroître leurs pertes en enlevant aux abonnés la possibilité de payer leurs abonnements à l'avance. Dans ces conditions, il est non seulement juste, mais nécessaire, si nous voulons compter sur l'appui enthousiaste et désintéressé de ces journaux en cas de grève (et il nous faut être en mesure d'y compter), il est nécessaire, dis-je, de soutenir ces journaux dans une certaine mesure, afin qu'ils n'aient pas à souffrir de leur attitude. Pour assurer le succès d'un mouvement à Bethlehem et dans l'Ouest

Central, il faudrait lancer, en dehors du *Szabadság* et du *Nepszava,* le nouveau journal quotidien de Pittsburg et ceux du district de Bridgeport Youngtown, etc., ainsi que deux journaux slovaques. Ce qui est donc indispensable avant tout, c'est l'argent. Il faut envoyer à Bethlehem tous les ouvriers de confiance, hongrois et allemands, qui nous tomberont sous la main; ils entreront dans les usines et commenceront leur besogne occulte auprès de leurs camarades. C'est dans ce but que j'ai des hommes à moi comme tourneurs dans les aciéries. Il nous faut envoyer un meneur qui, dans l'intérêt de l'union, prendra, à sa guise, l'initiative du mouvement. Il nous faut aussi envoyer de ces orateurs qui s'entendent à amadouer les gens et savent ainsi créer une agitation utile. Nous aurons besoin d'argent pour les réunions populaires, peut-être aussi pour organiser des piqueniques. Tout cela, dans l'ensemble, s'applique également à l'Ouest Central. Je pense en premier lieu à Pittsburg et à Cleveland; je ne pourrais entrer dans les détails que si j'y retournais passer au moins quelques jours.

J'ai déjà montré que l'on peut faire beaucoup par les journaux. Il nous faut remuer les sentiments des ouvriers.

A Bethlehem, les articles qui parurent au moment de la grève de Bridgeport firent sensation et amenèrent Bethlehem à se joindre au mouvement. Il est évident que pour provoquer une agitation dont on attend des résultats sérieux, il faut avoir assez d'argent au début même. Le montant des dépenses postérieures dépend, en grande partie, des résultats acquis.

Par exemple, les journaux ne doivent pas recevoir d'un coup tout l'argent qui leur est destiné, mais la moitié seulement.

On ne doit donner d'abord qu'une somme limitée aux agitateurs de l'union, puis une somme plus importante, en cas de réussite, ou s'il se produit une grève sérieuse, à la formation d'une union.

Selon moi, il faudrait que nous eussions de 15.000 à 20.000 dollars à notre disposition dans le seul but d'entreprendre l'affaire de Bethlehem et pour soutenir la campagne de presse relative à Bethlehem et à l'Ouest Central; mais il est impossible d'évaluer quelles sommes seront requises ultérieurement; après les préliminaires, on pourra voir comment et où les choses se développeront et combien il sera utile de dépenser. La somme initiale mentionnée ci-dessus suffirait à satisfaire en partie les besoins des journaux indispensables et à satisfaire grandement ceux de la campagne de Bethlehem. En tout cas, il vaut la peine de risquer cet enjeu, car il produira, sans aucun doute, quelque résultat; de plus, si la chance nous favorise et si l'affaire est bien menée, nous pourrons, dans l'Ouest, obtenir des résultats réels et relativement à bon compte; mais, pour Bethlehem, c'est une rude entreprise. Je téléphonerai à 8 heures du matin et je vous prierai de me faire savoir alors où et quand je pourrai connaître votre opinion au sujet de mon projet, ce qui exigera des explications verbales très étendues. En terminant, je me permets de vous faire remarquer que je n'ai jusqu'ici parlé de la question à personne qui soit en rapport avec les journaux;

j'ai donc l'avantage, dans le cas où ce projet pourrait être mis à exécution, de pouvoir me servir d'autres noms, si cela est nécessaire, car j'ai déjà, dans d'autres affaires, effectué des paiements par l'intermédiaire d'autres personnes. En tout cas, la plus grande circonspection est de rigueur quand il s'agit des journaux et nul, en dehors de leurs propriétaires, ne doit savoir qu'il arrive de l'argent d'une source quelconque pour l'entreprise en question.

N° 10

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au baron von Burian, ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.
(Traduction.)

Ambassade d'Autriche-Hongrie, Washington.
Nr. 35, C. pol.

New-York, 20 août 1915.

Sujet : Inutilité des efforts tentés pour mettre l'embargo sur les armes et les munitions. Projets nouveaux pour l'interdiction de transporter des munitions sur les paquebots.

Une pièce incluse.

A S. E. le ministre des Affaires étrangères, le baron von Burian.

La réponse de M. Lansing à la note du 29 juin dans laquelle Votre Excellence protestait contre les énormes livraisons d'armes et de munitions faites aux Alliés par les États-Unis d'Amérique a été publiée ici — j'ignore si c'est avec l'assentiment du Gouvernement autrichien — le 16 du mois dernier.

Comme il fallait s'y attendre, le refus a été nettement catégorique. Les arguments légaux sont certainement très faibles, car les allusions à la livraison de marchandises par l'Allemagne et l'Autriche pendant la guerre des Boers ne portent pas juste et peuvent induire en erreur; en effet, à cette époque l'Allemagne réclama le droit d'envoyer des vivres aux Boers par le port neutre de Lourenço-Marquès et, si je ne me trompe, elle gagna sa cause, après la guerre, contre l'Angleterre.

La raison véritable de l'attitude décourageante du Président réside — comme son confident, M. House, me l'a déjà déclaré en janvier et me l'a récemment répété — dans le fait que, dans des cercles autorisés, on est convaincu de l'obligation dans laquelle, en cas de crise sérieuse, les États-Unis d'Amérique se trouveraient de compter sur des nations étrangères neutres pour écouler tout leur matériel de guerre. A aucun prix et dans aucune circonstance, M. Wilson ne laissera cette source de revenus se tarir.

Pour cette raison, il est, à mon avis, non seulement inutile mais, étant donné le caractère quelque peu volontaire du Président, il est dangereux de revenir sur la question, soit que Votre Excellence réponde officiellement ou que cette question fasse l'objet d'un entretien semi-officiel entre le secrétaire d'État et moi. Sur ce point, je partage entièrement les vues exposées par le consul Schwegel dans le rapport ci-joint. Le Président a coupé tous les ponts derrière lui et il a pris une attitude si nette qu'il lui est impossible de battre en retraite. Comme l'automne dernier, il peut toujours, grâce à son influence

personnelle, forcer la Chambre des Représentants à adopter son point de vue malgré la supériorité de leur jugement ; il peut, d'autre part, ruiner au Sénat un projet de loi déjà voté et destiné à interdire l'exportation des canons et des munitions.

Dans ces conditions, il n'y a aucun avantage à persuader à chaque État de faire voter des résolutions parallèles par ses assemblées législatives ; je ne parle pas des difficultés que rencontrerait, dans le pays, l'exécution de ce plan.

Cependant, le projet d'interdire le transport des munitions sur les paquebots se présente sous un autre jour. M. Bryan et ses partisans démocrates préconisent énergiquement cette interdiction et je crois que le Président lui-même ne se montrerait pas aussi intransigeant en ce qui concerne cette mesure.

Quant à la note de protestation contre l'ingérence de l'Angleterre dans le commerce des mers (*Seeübergriffe*), note dont on a eu connaissance autant de fois qu'on en a reporté la transmission à plus tard, j'apprends qu'elle n'a pu encore être publiée à cause de la déclaration imminente du coton comme contrebande de guerre. Le sentiment qui prévaut parmi les grands importateurs américains est exprimé, d'une façon très précise, dans le discours de M. Meagher, cité par le consul Schwegel. M. Meagher est un des principaux exportateurs des États-Unis d'Amérique, car c'est l'un des associés de la maison Armour and Co de Chicago qui, avec la maison Swift, a la haute main sur tous les marchés de viande de l'hémisphère occidental.

M. Meagher, que j'ai rencontré récemment sur un yacht et dont j'avais déjà fait la connaissance à Chicago, est absolument furieux contre les mesures arbitraires de l'Angleterre. Pas moins de trente et un navires chargés de viande et de lard provenant de sa maison, à destination de la Suède, et représentant une valeur de 19 millions de dollars ont été retenus pendant des mois dans des ports anglais parce qu'on les soupçonnait d'être, en fin de compte, réservés à l'Allemagne.

La longueur des négociations est due au fait que M. Meagher et ses associés ne veulent pas accepter de compromis boiteux; ils exigent, au contraire, une compensation pleine et entière ou bien la livraison des cargaisons de lard encore en bon état. L'auteur de ces renseignements me donna de plus à entendre qu'il n'avait pas encore joué sa dernière carte, à savoir le refus d'importer de la viande en Angleterre dans n'importe quelle circonstance. C'est lui ou plutôt les deux maisons d'abatage dont il a été question qui avaient la haute main sur les marchés de l'Argentine. En ce moment, les affaires sont également paralysées ici par les mesures de l'Amirauté anglaise, qui a accaparé la plupart des navires anglais destinés à transporter la viande de l'Argentine. Si l'Angleterre était menacée du danger de ne plus pouvoir recevoir de viande des États-Unis d'Amérique ou de l'Argentine, elle ne tarderait pas à céder.

Quel sera ici le résultat immédiat de la déclaration du coton comme contrebande de guerre, il est difficile de le dire. La colère de ceux qui ont des intérêts dans le coton en sera considéra-

blement accrue. D'autre part, la crainte de la confiscation dont ils sont menacés peut rendre les chefs du trust du coton si conciliants qu'ils en arrivent, contre toute raison, à accepter de vendre en bloc à l'Angleterre la majeure partie de leurs approvisionnements actuels. L'Angleterre serait par là à même de régler dans l'avenir tout le marché du coton et, à la conclusion de la paix, d'imposer au monde entier des prix fantastiques pour cette matière brute de première nécessité.

L'Ambassadeur Impérial,
(Signé) C. Dumba.

Pièce incluse dans le n° 10.

Pièce incluse dans le Rapport n° 35 (C), Politique, datée de New-York, le 30 août 1915.

(Traduction.)

Consulat Impérial et Royal d'Autriche-Hongrie, Saint-Louis, Missouri.

(Politique, 81.) Saint-Louis, le 11 août 1915

Sujet : Violations de la neutralité.
A Son Excellence le Dr Dumba,
Ambassadeur Impérial et Royal,
Lenox, Massachusetts.

La question de l'interdiction possible de l'exportation des munitions, envisagée comme pouvant exercer une pression sur l'Angleterre et la contraindre à renoncer à son ingérence dans le commerce américain, a été complètement résolue par la réponse à la présente note austro-hongroise, qui vient d'être envoyée à Vienne. Le

Président Wilson ne veut à aucun prix que le Congrès exerce l'embargo, car, ainsi qu'il l'explique clairement, agir ainsi serait sortir de la neutralité. Il en résulte que toutes les tentatives faites pour provoquer de l'agitation et fondées sur un embargo sont réduites à néant, car le Président Wilson est le maître absolu de la situation. Naturellement, il est toujours possible, malgré la déclaration du Président, de soumettre au Congrès une résolution dans laquelle l'interdiction d'exporter serait représentée comme une mesure de représailles contre l'Angleterre pour sa mainmise illégale sur les navires américains, mais il ne faut point nous bercer d'illusions sur les chances de succès que peut offrir une pareille entreprise.

A la prochaine réunion de la Chambre des Représentants, l'état d'esprit des partis sera tel que le Président Wilson devra s'attendre à une forte opposition et il se pourrait qu'un nombre suffisant de démocrates s'alliât aux républicains pour voter l'embargo. Au Sénat, cependant, cette mesure serait très vraisemblablement vouée à un échec ; dans tous les cas, on ne trouverait dans aucune des deux Chambres une majorité des deux tiers nécessaire pour que la proposition, une fois votée, eût force de loi contre le veto du Président. Il s'ensuit que les Alliés continueront à recevoir, sans difficulté, armes, munitions et matériel de guerre ; cela doit être considéré comme absolument certain. On ne saurait donc attendre aucun résultat pratique de la continuation d'une agitation contre l'exportation des munitions.

On ne peut néanmoins conseiller de renoncer

à cette agitation; il n'est pas davantage permis de perdre de vue ou de négliger ce fait qu'il existe, à notre détriment, un sentiment de bienveillance à l'égard des gouvernements alliés. Il faudrait aussi provoquer un mouvement qui réussît à tracer une ligne bien nette de démarcation entre le transport des passagers et le transport des marchandises. On peut y arriver par le Congrès. Le président Wilson ne serait pas de force à s'opposer, par son veto, à l'adoption d'un projet de loi dans ce sens. Au sujet de la question des restrictions apportées par l'Angleterre au commerce entre l'Amérique et les pays neutres où il ne s'agit pas d'une question de contrebande, il s'est tenu une réunion à Saint-Louis dans les locaux de la « Ligue des Hommes d'affaires ». Le Gouvernement anglais, soit dit en passant, n'est intéressé dans la question des restrictions que dans la mesure où il peut gagner du temps et le Gouvernement de ce pays-ci, par ses notes et ses protestations équivoques, ne l'aide que trop à en gagner. Au cours de la réunion, Mr F. Ernest Cramer représentait, comme président, l'Association des Importateurs américains de Saint-Louis. On y discuta les moyens de faire parvenir à destination, par l'Atlantique, certaines cargaisons adressées à des importateurs américains et, pour la plupart, payées à l'avance mais détenues en ce moment dans des ports européens à cause du blocus anglais.

En dehors de milliers d'hommes d'affaires, des manufacturiers souffrent aussi terriblement de la situation actuelle; il a fallu fermer bon nombre d'établissements industriels qui ne pouvaient se procurer les produits chimiques et les

teintures d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. C'est là une question de matières premières que les États-Unis ne sauraient fournir, malgré les capitaux énormes amassés dans ce but. La santé publique elle-même a été atteinte, puisqu'on ne reçoit plus certains médicaments indispensables à tout hôpital.

Mr Arthur P. Meagher, vice-président de l'Association des Importateurs américains, s'est exprimé ainsi :

« Un grand nombre de négociants de notre pays qui n'exercent que le commerce d'importation se voient menacés de ruine financière. La crise est imminente et ses conséquences éventuelles causent une cruelle anxiété. Il faut trouver, sur-le-champ, la façon et les moyens de l'enrayer ; or, seule, une action coordonnée peut réussir. Nous sommes citoyens d'un pays neutre et nous ne réclamons que notre droit légitime, tel que les conventions nationales l'ont défini au siècle dernier.

« Par le fait que nous sommes strictement neutres, au sens véritable du mot, la question de sympathies particulières n'a pas lieu d'être soulevée. Nous déplorons naturellement le grave conflit qui a éclaté entre nos voisins, mais si nous voulons continuer à vivre, il nous faut tenir bon pour que la lutte ne s'étende pas à notre propre sol et pour que la gravité de ce conflit ne nous plonge pas dans la misère commune. Nous demandons seulement qu'il nous soit permis de poursuivre le cours légitime de nos affaires et de nous mettre à l'abri des lourdes pertes causées par une intervention qui lèse nos droits. Si nous ne nous hâtons pas de prendre

les mesures nécessaires, notre fortune sera compromise, puis engloutie.

« La situation est sérieuse.

« L'écho de notre appel au secours se répercute du nord au sud et de l'est à l'ouest. Cette réunion a eu lieu afin d'arriver, par une action énergique, à décider notre Gouvernement à venir à notre aide. Comment pouvons-nous faire traverser l'Atlantique à des marchandises dont la valeur s'élève à 170 millions de dollars et qui attendent à Rotterdam l'occasion d'être transportées aux États-Unis ?

« La plupart des marchandises qui se détériorent dans les entrepôts des ports ont déjà été payées ou doivent être payées, qu'elles soient remises ici ou non. Toutes ces marchandises pourraient être transportées et livrées sous pavillon neutre, si nous pouvions amener les puissances alliées à garantir qu'une fois expédiées, elles ne seraient ni saisies ni détruites. Les affaires de ce pays en seraient grandement améliorées.

« Le blocus des ports neutres a été déclaré par l'Angleterre, le 1er mars 1915 ; il fut stipulé que les marchandises commandées et payées avant cette date ne seraient pas détenues. L'expédition de ces marchandises fut, en réalité, autorisée jusqu'au 15 juin, mais certaines circonstances la rendirent impossible. Comme les communications par câble allemand étaient rompues, les instructions ne purent parvenir qu'au bout de trois semaines aux maisons de commerce allemandes. De plus, les autorités militaires allemandes réclamèrent fréquemment l'entière liberté de se servir des chemins de fer

pendant plusieurs semaines consécutives, pour transporter les troupes avec succès. Si ces questions pouvaient être soumises, en termes convenables, au ministère anglais des Affaires étrangères, on pourrait ainsi obtenir quelques modifications dans les ordonnances (en Conseil) (1).

« Le point de vue de notre Gouvernement a toujours été que cette mesure est contraire à la loi et ne peut être admise. L'Angleterre cependant a tenu bon et nous avons cru à notre impuissance dans cette affaire jusqu'au jour où la presse des États-Unis a soulevé la question et est intervenue en protestant énergiquement contre le dommage causé au commerce inoffensif entre pays neutres. Nous savons qu'une action concertée peut amener de grands résultats. Tout le monde des affaires est prêt à nous soutenir dans nos efforts pour résoudre la question. »

Pour conclure, l'orateur fit observer que la Hollande goûtait déjà, depuis de nombreuses années, les avantages d'un commerce florissant d'exportation avec toutes les parties du monde et qu'au cours des vingt dernières années, d'énormes quantités de marchandises avaient été expédiées d'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de Belgique, de France et de Hollande aux Etats-Unis via Rotterdam. Par conséquent, il est tout naturel que, le commerce international par mer étant paralysé, des stocks énormes de marchandises y restent en panne, en ce moment même.

(1) Les mots entre parenthèses ne se trouvent pas dans l'original allemand.

Là-dessus, une commission fut nommée par l'assemblée et chargée de rédiger une résolution contre le blocus anglais de l'Atlantique, tout au moins en ce qui concerne les pays neutres, et d'envoyer un télégramme de protestation à la Conférence des Importateurs de l'Est réunis, dans un but analogue, à l'hôtel Biltmore, à New-York.

(Signé) Le Consul SCHWEGEL.

N° 11

Extrait d'une lettre du capitaine von Papen, attaché militaire allemand, à Mme von Papen.

(Traduction.)

New-York, le 20 août 1915.

Il est absolument nécessaire que nous nous « dégrouillions », comme dit l'autre. Depuis dimanche, nous sommes en butte aux assauts furieux d'une nouvelle tempête — et à cause de quoi ? Je t'envoie quelques découpures [1] de journaux qui t'amuseront. Malheureusement, on a volé un gros portefeuille à notre brave Albert dans le chemin de fer aérien (ce sont les agents secrets de l'Angleterre, naturellement); le contenu de ce portefeuille a été, en grande partie, publié. Tu t'imagines aisément quelle a été l'émotion chez les Américains. Malheureusement encore, il y avait, parmi les papiers, des parties importantes de mon rapport sur l'achat du chlore liquide, par exemple, et sur la Société de projectiles de Bridgeport; il y avait aussi des documents relatifs à l'achat du phénol (qui sert

(1) Non imprimées.

à faire des explosifs) et à l'acquisition de l'aéroplane breveté Wright.

Mais des événements de ce genre doivent nécessairement arriver. Je t'envoie la réponse d'Albert [1] pour que tu voies comment nous nous défendons. Nous avons rédigé le document ensemble hier.

Il n'est pas du tout impossible que nous nous rencontrions bientôt. La perte de l'*Adriatic* pourrait bien être la goutte d'eau qui fait déborder le vase. J'espère, dans notre intérêt, que le danger se dissipera.

*
* *

Quel splendide spectacle sur le front oriental ! Je ne cesse de répéter à ces idiots de Yankees qu'ils feraient mieux de se taire — il vaut mieux, en présence de tant d'actes héroïques, se laisser gagner par l'admiration. Les amis que j'ai dans l'armée sont bien différents à cet égard.

N° 12

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au ministère de la Guerre, Berlin.
(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne.
Attaché militaire J. Nr. 2320/15. 6 pièces incluses.

New-York, le 20 août 1915.

Rapport militaire : Les « révélations sensationnelles » du *New-York World*.

(1) Extrait du *New-York Times* du 20 août, non imprimé.

Le 31 juillet, le conseiller privé le Dr Albert fut dépouillé de papiers importants dans le chemin de fer aérien par un individu qui apparemment est un agent du service secret de l'Angleterre. Les papiers furent vendus au *World* et servirent de base aux révélations que la presse de New-York, déjà sympathique aux Alliés, fut heureuse d'exploiter afin de foncer à nouveau sur le Gouvernement impérial et sur les représentants de l'Empire.

Que Washington ait été averti de leur publication imminente et ait été interrogé sur l'opportunité d'une telle mesure, cela est hors de doute. On en a la preuve dans la suppression de tous les journaux politiques. Quels ont été les mobiles du Gouvernement de Washington en ce qui concerne cette publication? Nous en avons l'explication dans l'article publié hier par le *World* (Voir la pièce ci-incluse) (1); dans cet article, il est expressément déclaré que le Gouvernement américain pensait, par cette publication, exercer une pression sur la décision du Gouvernement impérial, en ce qui touche la question du *Lusitania*. Son Excellence l'ambassadeur impérial a également indiqué dans la rédaction de son mémorandum adressé au département d'État que le Gouvernement américain avait eu cette pensée (2).

Influences politiques mises à part, les conséquences de cette publication nous touchent au point de vue des affaires.

Société de projectiles de Bridgeport. — Le

(1) Pas imprimée.
(2) Voir no 3.

rapport du trésorier de cette société, rédigé le 30 juin et envoyé par moi au ministère impérial de la Guerre, le 13 juillet, J. Nr. 1888, se trouvait parmi les papiers dérobés.

La déclaration publiée dans les journaux du président de la Société des explosifs Etna, d'après laquelle il voulait annuler le contrat passé pour la poudre avec la Société de projectiles de Bridgeport, n'est, bien entendu, qu'un racontar de presse; elle a été infirmée par un nouvel avis de la maison.

Je ne crois pas que les fabricants nous susciteront beaucoup de difficultés au sujet des rapports de presse, car les termes calculés du contrat écartent toute idée d'une attaque contre la Société de projectiles, sous le régime de la loi bien connue Sherman; de plus, la raison fournie, à savoir que les fabricants avaient cru les cargaisons destinées aux Alliés (c'était dire que nous avions obtenu la signature des contrats par de fausses allégations), n'est pas assez valable, aux yeux de la loi, pour que les fabricants s'exposent aux dépenses et aux conséquences d'une action légale.

Le seul dommage réel consiste en ceci : les commissions russe et anglaise cessèrent aussitôt leurs négociations avec la Société de projectiles de Bridgeport; c'est donc la ruine de notre plan d'empêcher les autres maisons d'ici de s'embarquer dans la fourniture de matériel de guerre, en passant nous-mêmes un contrat non suivi d'exécution pour les shrapnells.

L *achat de phénol* par le Dr Schweitzer, de la Société Edison, opération qui fut révélée en même temps, a été réglé par la déclaration

publique que ce phénol ne devrait être employé que dans un but médical.

Plus que tout, les tentatives faites par nous pour nous procurer du *chlore liquide* ont été entravées; tout contrôle (*Bindung*), par l'intermédiaire d'un de nos agents, sur la Société de produits chimiques Castner qui est bien disposée pour l'Angleterre, semble être maintenant absolument impossible.

Je ferai usage des moyens mis à ma disposition (les renseignements de Mr Grithen) pour conclure un arrangement avec la Société de blanchiment par gaz d'électrolyse.

La publication des négociations relatives à l'*acquisition des brevets Wright* n'a pas d'importance, parce que nous n'aurions probablement pas pu garder l'espoir d'obtenir un jugement légal contre la Société Curtis.

Le point culminant de la campagne menée contre nous, c'est l'accusation de « déloyauté, de perfidie » dirigée contre la politique allemande qui, par tous les moyens dont elle dispose, fait, d'une part, de la propagande en vue d'interdire l'exportation des armes, et, d'autre part, achète clandestinement du matériel de guerre pour l Allemagne. Cette accusation ne saurait être mieux réfutée que par la publication du mémorandum adressé au Gouvernement américain, dès le 12 juin [1], par l'ambassadeur impérial, à ma requête.

Il est bon de noter la réponse au télégramme par lequel l'ambassadeur impérial priait le département d'État de vouloir bien publier ce

---

(1) Voir n° 1.

mémorandum : « Nous ne pouvons le trouver, veuillez en envoyer copie. »

L'existence du mémorandum est la preuve indubitable que, en premier lieu, l'achat fait par nous du matériel de guerre était la conséquence de notre propagande en vue d'interdire l'exportation du matériel de guerre et que, en second lieu, notre action allait, de la façon la plus généreuse, au-devant des intentions du Gouvernement des États-Unis en ce qui concerne l'affermissement de sa propre puissance militaire dans le moment présent.

A ce point de vue, la publication ne peut être regardée que comme avantageuse.

(Signé) PAPEN.

N° 13

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

(Traduction.)

Ambassade Royale et Impériale, Washington.
Nr. 35 B/pol.

New-York, le 20 août 1915.

Sujet : Révélation des agissements secrets de l'ambassade d'Allemagne et du conseiller privé Albert.

Une pièce incluse.

A son Excellence le Ministre
des Affaires étrangères le baron von Burian.

Un portefeuille contenant un grand nombre de papiers a été dérobé au conseiller financier

de l'ambassade d'Allemagne d'ici, évidemment par le service secret de l'Angleterre. Ces papiers consistaient tous en copies incomplètes dactylographiées ou en mémoires de pétitionnaires (*Eingaben von Bittstellern*). Les documents ont été immédiatement publiés comme pièces à sensation et à grands coups de tam-tam par le *World* qui a tout à fait passé dans le camp des chauvins anglais. Les plus graves accusations sont dirigées par les journaux contre l'ambassade d'Allemagne, le comte von Bernstorff, le capitaine von Papen, attaché militaire, et le conseiller privé Albert ; on les incrimine particulièrement d'avoir secrètement conspiré contre la sûreté des États-Unis en achetant des armes et des manufactures de munitions, en passant de faux contrats avec la Russie et la France, en se procurant de grandes quantités de matériaux pour explosifs, en essayant aussi de corrompre la presse et de susciter des grèves dans les manufactures de munitions, en organisant de plus une vaste agitation en vue de provoquer un embargo général. Les autres grands journaux de New-York font chorus avec le *World* tout en se montrant moins violents. Leurs articles de fond s'occupent d'exposer des faits et accusent l'Allemagne de toutes les machinations possibles et impossibles; par exemple, ils déclarent, comme le *World*, que le Gouvernement allemand se propose d'empêcher que des munitions soient fournies aux Alliés et veut, en même temps, en expédier d'ici de grandes quantités pour son propre usage.

Le comte von Bernstorff a décidé que ces calomnies ne méritaient pas de réponse et il a

été heureusement inspiré en se refusant à toute explication. Il n'est pas le moins du monde compromis. Au contraire, la publication de la correspondance de divers journalistes le montre mettant son veto à l'achat d'une agence de presse.

Le conseiller privé Albert, d'autre part, a publié une très habile explication dont je me permets de soumettre le texte à Votre Excellence [1]. L'ambassade d'Allemagne tire un profit tout spécial du fait que, dès le 15 juin, elle faisait connaître officiellement au département d'État l'obligation dans laquelle elle était d'acheter tout le matériel de guerre possible et d'en contrôler la livraison, afin d'empêcher l'ennemi de se le procurer. Ce matériel est maintenant à la disposition du Gouvernement américain, soit en totalité, soit en partie, à des prix de faveur, et si les États-Unis en étaient acquéreurs, ils auraient l'avantage d'être mieux préparés pour la guerre.

Cet argument ruine les fondements de cette ridicule imputation que nous sommes des conspirateurs. En outre, en ce qui concerne les provocations à la grève, il n'existe aucune preuve sur laquelle cette accusation puisse s'appuyer. Malgré cela, tout ce qui est allemand ici ne manquera pas d'être couvert d'opprobre et traîné dans la boue avec plus de continuité dans la violence. Toute personne impartiale ne peut qu'éprouver un sentiment de gratitude envers le conseiller privé Albert qui partout se dépense.

(1) Extrait de journal non imprimé.

Mais il n'y a à New-York qu'un petit nombre de gens impartiaux. Si l'*Arabic* a été coulé par une torpille sans avertissement et si des passagers américains y ont péri, voilà de quoi produire sur l'opinion publique aux États-Unis d'Amérique une impression plus défavorable à la cause allemande que toutes les révélations des journaux.

L'Ambassadeur Royal et Impérial,
DUMBA.

N° 14

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au ministère de la Guerre, Berlin.

(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne, attaché militaire.

J. Nr 2319/15.

New-York, le 20 août 1915.

La nouvelle nous est récemment parvenue ici de différents côtés que le Gouvernement des Pays-Bas et le Gouvernement norvégien achètent du matériel de guerre, tel que de la poudre, du toluol, etc.

Je prie humblement le ministère royal de la Guerre de me faire savoir s'il s'oppose à ce que nous vendions ce matériel aux Gouvernements susdits au cas où ils nous donneraient, eux ou leurs représentants ici, des garanties contre la revente de ces marchandises.

Je pourrais, je crois, « colloquer » au Gouvernement norvégien (*an die norwegische Regie-*

rung abstossen) une grande partie du toluol inutilisé de la Société des cokes Lehigh.

(Signé) PAPEN.

Au Ministère Royal de la Guerre, Berlin.

N° 15 (1)

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, à Mr Archibald.

Kaiserlich Deutsche Botschaft, Washington, D. C.

New-York, le 20 août 1915.

Mon cher Mr Archibald,

Veuillez trouver sous ce pli une lettre d'introduction au *Press Büro Generalstab* par l'intermédiaire duquel se traitent toutes les affaires relatives aux journaux. Notre ami Herwarth, je le suppose, n'a pas cessé d'y remplir des fonctions; j'espère qu'il s'arrangera de façon que tout marche pour vous aussi bien que possible.

Voudriez-vous avoir l'obligeance de remettre les autres lettres à Berlin ou de les y déposer à la poste. Je vous en serai réellement très reconnaissant.

J'espère que vous aurez une bonne traversée. — Vous savez combien je vous envie ! — Rapportez-nous les meilleures impressions des glorieux champs de bataille teutons et de la victorieuse Allemagne.

Mes hommages à Mrs Archibald et, pour vous, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Bien sincèrement vôtre.

Franz PAPEN.

---

(1) Cette lettre est en anglais.

Pièce incluse dans le n° 15.

(Traduction.)

New-York, le 20 août 1915.

Mon cher Herwarth,

Mr James F. J. Archibald retourne en Allemagne et en Autriche-Hongrie pour recueillir de nouvelles impressions en se plaçant au point de vue du journaliste scrupuleusement impartial qu'il n'a cessé d'être.

Mr Archibald est trop connu de vous pour que je me dispense de commentaires personnels sur son compte. Si vous pouvez, d'une façon quelconque, obtenir pour lui des facilités et l'aider dans son voyage au point de vue militaire, tout, grâce à vous, marchera à souhait; je suis sûr que vous voudrez bien, autant que cela vous sera possible, aller au-devant de ses désirs.

Très cordiales salutations.

(Signé) Franz Papen.

N° 16

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au ministère de la Guerre, Berlin.

(Traduction.)

Ambassade Impériale d'Allemagne, attaché militaire. J. Nr. 2322/15.

New-York, le 20 août 1915.

J'ai l'honneur de vous informer que le directeur W. Grethen est arrivé ici et que les instruc-

tions détaillées qui m'ont été envoyées me sont bien parvenues.

En ce qui concerne la Société de projectiles Bridgeport, j'agirai conformément à ses explications.

Pour ce qui est de l'achat du toluol, j'ai pris bonne note de ses observations; comme le ministère royal de la Guerre en a été déjà avisé par mon rapport précédent, la possibilité d'obtenir un contrôle (*Bindung*) sur la production de cet article est une question qui doit être écartée.

J'ai mis à profit l'autorisation qui m'a été donnée au sujet du coton et, en vue de la déclaration du coton comme objet de contrebande par les Alliés, j'ai prié l'ambassadeur impérial de s'en servir comme d'un argument fondamental pour une note adressée au département d'État et destinée à combattre, sur le terrain politique, la mesure des Alliés.

(Signé) Papen.

Au Ministère Royal de la Guerre, Berlin.

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTS N'OFFRANT PAS UN INTÉRÊT SUFFISANT POUR JUSTIFIER LEUR PUBLICATION

N° 17

Dépêche du ministère de la Justice de Hongrie, datée de Buda-Pesth, le 3 juillet 1915, au ministère des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, Vienne.

L'original a été retourné avec des commentaires par Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, le 16 août 1915.

N° 18

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Le 13 août 1915.

Sujet : Question de l'identité d'un sujet russe.

N° 19

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, à des fonctionnaires austro-hongrois.

Le 16 août 1915.

(Deux lettres.)

N° 1 : Recommande Mr Archibald et mentionne le fait qu'il possède une petite chambre noire.

N° 2 : Demande que les formalités de la Douane soient simplifiées pour Mr Archibald, sa femme et ses domestiques.

N° 20

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au ministère de la Guerre, Berlin.

Le 17 août 1915.

Sujet : Utilité d'un achat de 1.000 chevaux après la guerre.

N° 21

M. G. von Skal à Mlle Marie von Skal, Schreiberhau, Riesengebirge, Allemagne.

New-York, le 18 août 1915.

Lettre privée à sa sœur.

N° 22

M. G. von Skal à Mlle von Kameke, Schreiberhau, Riesengebirge, Allemagne.

New-York, le 18 août 1915.

Lettre privée à sa cousine.

N° 23

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, à Mr Nikolaus Dumba.

New-York, le 18 août 1915.

Lettre privée.

N° 24

Onze enveloppes adressées à différents jour-

naux allemands, contenant toutes des copies du même article de journal. L'article porte cette indication : « Expédié par Georg von Skal, 5, Beekman Street, New-York. » Il a comme titre : « La Rage de l'impuissance. » De notre correspondant de New-York, le 19 août.

N° 25

Le Dr Dumba, ambassadeur austro-hongrois, à la grande-duchesse Marie-Thérèse.

Sujet : Des fonds sont recueillis pour la Croix-Rouge.

N° 26

Le capitaine von Papen, attaché militaire allemand, au ministère de la Guerre, Berlin.

Le 20 août 1915.

Sujet : Transmission d'exemplaires du *New-York Herald*.

N° 27

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Le 20 août 1915.

Sujet : Tentative faite par un ennemi étranger pour obtenir de l'argent.

N° 28

Le Dr Dumba, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, au ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Le 20 août 1915.

Sujet : Célébration du 86e anniversaire de naissance de l'Empereur.

N° 29

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au ministère des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

New-York, le 20 août 1915.

Rouleau de papiers (en double).

N° 30

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

New-York, deux lettres du 13 août et du 20 août 1915.

Sujet : Propriété de certains sujets austro-hongrois décédés aux États-Unis d'Amérique.

N° 31

Ambassade d'Autriche-Hongrie à Washington à M. Théodor Pessler, Vienne.

New-York, le 20 août 1915.

Rouleau (en double) de dépêches politiques envoyées le 20 août.

N° 32

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au Président de l'Institut universitaire de l'Église réformée, Buda-Pesth.

New-York, le 20 août 1915.

Renferme des documents légaux relatifs à une hypothèque en Hongrie.

N° 33

Mr Nuber, consul général austro-hongrois à New-York, au conseiller Gyula Párkányi, Eperjes.

New-York, le 20 août 1915.

Lettre privée

N° 34

Consul austro-hongrois à Boston au ministère des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie.

Documents variés relatifs à diverses affaires, parmi lesquelles l'attribution d'un office d'exécuteur en Autriche, etc.

NANCY-PARIS, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT — DÉCEMBRE 1915